This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1,076,947

Scaffale A.
Fila 4ª

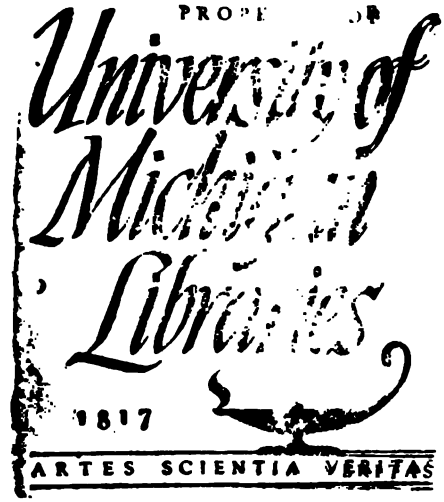

REVUE

NATIONALE

Paris. — Imprimerie P.-A. Bourdier et Cie, 30, rue Mazarine.

REVUE
NATIONALE

ET ÉTRANGÈRE

POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

TOME QUATRIÈME

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE NATIONALE
28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1861

Réserve de tous droits

AP
4115
v. 4

Sarcoui
4. b 54
86672

ÉCONOMISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

JOHN STUART MILL

Principes d'économie politique, traduits par MM. H. Dussard et Courcelle-Seneuil. Paris; 2 vol. in-8. Guillaumin.

Le nom de M. John Stuart Mill, sur lequel un livre récent sur la *Liberté*[1] a si vivement appelé l'attention du public, jouit dès longtemps en Angleterre et en Europe d'une véritable autorité. Fils d'un publiciste éminent lui-même dans la science économique, de James Mill, auteur d'*Éléments d'économie politique* encore réputés et d'une remarquable histoire de l'Inde, John Stuart Mill, né à Londres le 20 mai 1806, succéda à la fois aux aptitudes scientifiques de son père et à la haute position qu'il occupait dans les bureaux de la Compagnie des Indes. A la différence d'un grand nombre de ses compatriotes qui poussent le principe de la division du travail jusqu'à l'excès de la spécialité, M. Mill porta son attention sur des objets variés, et d'abord sur cette étude qui serait encore à bon droit considérée comme la plus vigoureuse gymnastique de l'esprit humain quand on n'y verrait pas la base de toutes les connaissances, la philosophie. Son premier grand ouvrage est un *Système de logique* en deux volumes. Cet ouvrage frappa d'abord comme la révélation d'une intelligence pénétrante, peu faite pour se traîner dans les sentiers battus. Nous n'avons point ici à nous occuper du philosophe : l'économiste éminent, le publiciste profond, suffira amplement à notre recherche. Publiciste, John Mill l'est encore dans ses *Principes d'économie politique*. Ce n'est pas seulement, en effet, la richesse qu'il étudie, c'est la société. C'est ce qui donne à son livre une particulière importance à deux titres également dignes de remarque. Au

1. M. E. Laboulaye (1re et 2e livraisons) et M. Yung (9e livraison) ont rendu compte du livre de *la Liberté* dans la *Revue Nationale*.

point de vue théorique, M. Mill satisfait, par cette vue plus larg
plus complète des phénomènes sociaux, au besoin de synthèse
commence à pénétrer dans les sciences morales et politiques;
point de vue des faits et, comme on dit aujourd'hui, des *signes*
temps, son livre contient plus d'une indication précieuse à recueil
sur une situation nouvelle des esprits qui tend à se produire
Angleterre. Si libéral qu'il soit, M. Mill admet, il réclame mên
dans une mesure qui contraste avec les idées d'abstention gouvern
mentale de l'école d'Adam Smith, l'intervention de l'État. Il po
aux classes ouvrières une vivacité d'intérêt à laquelle ses maîtres
science économique ne nous ont point habitués. C'est un disciple,
est vrai, de Ricardo et de Malthus, mais qui a respiré l'air de s
temps. Il est en Angleterre le moins anglais des économistes.
règle générale, la théorie des économistes anglais est la traducti
et la glorification des faits anglais. Tous, ou à peu près, se montr
partisans du droit d'aînesse, des substitutions, de la grande propri
foncière. John Mill attaque les priviléges avec décision, et ses idé
toutes favorables à la petite propriété, eussent fort indigné Arth
Young. Que dire enfin de la prédilection marquée avec laquelle
juge les associations d'ouvriers entre eux et de patrons avec ouvrie
N'est-il pas évident que le souffle de la démocratie a passé par là?

Tout porte chez M. Mill l'empreinte d'une méthode véritablem
scientifique : procédés d'exposition, divisions et subdivisions
conduisent l'esprit sans fatigue d'un sujet ou d'un point de vue à
autre, langage net et rigoureux. Point de développements oiseu
une accumulation pressante de faits et de preuves; des analy
exactes, approfondies, tenaces, pour ainsi dire, qui ne lâchent po
un sujet sans l'avoir épuisé. De là, la force de l'ouvrage de M. M
Il forme aujourd'hui le traité le plus complet que nous ayons sur
matières économiques; il est peut-être aussi le plus original. Dis
un mot de cette originalité. Dans une science dont plusieurs part
sont fixées l'originalité a nécessairement des limites. Bien souv
l'auteur se bornera à résumer les résultats acquis, et se content
de les renouveler par un commentaire qui lui est propre. Il
même tel cas où sa fidélité aux traditions d'école paraîtra excessi
Ce n'est pas non plus que cette originalité ne nous semble jam
achetée au prix de l'exactitude des vues; mais, en général, elle
de bon aloi. Elle se répand particulièrement sur les portions
moins explorées de l'économie politique. Telles sont les observ

tions très-fines et très-neuves qu'inspirent à l'écrivain anglais le crédit et surtout les effets de l'échange dans le commerce international.

Je voudrais analyser rapidement, et pourtant avec une suffisante étendue, les principales parties de cet ouvrage arrivé à sa troisième édition et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. En l'analysant, je voudrais le juger. Pour le dire tout d'abord, les dissentiments que j'ai à exprimer ne sont point d'une médiocre portée. En fait d'économie politique pure nous serons le plus souvent de l'avis de M. Mill. Le désaccord que nous avons à marquer porte le plus ordinairement sur la manière dont il considère la philosophie même de la science économique. Nous faisons cette remarque avec intention. On se hâte un peu trop de triompher des dissentiments des économistes et de parodier, au nom d'un scepticisme facile, le mot de Pascal, dont on a si étrangement abusé: Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà! Quoi qu'on en dise, il est faux qu'il y ait deux vérités économiques différentes et opposées. Les lois de l'économie politique sont les mêmes en Angleterre et en France. La pensée fondamentale que nous repoussons dans l'auteur des *Principes*, c'est que la propriété individuelle n'est qu'un des modes, un des types possibles de la distribution de la richesse; type n'ayant rien d'absolu, de nécessaire, et pouvant dès lors, non-seulement se modifier, mais disparaître un jour. Cette pensée se retrouve plusieurs fois sous la plume de l'éminent publiciste. Il n'est pas besoin de faire ressortir ce qu'elle a de grave et d'étrange chez un économiste. Elle donne à la société tout entière une fragile convention pour base. Certes, si M. Mill s'était borné à remarquer que la propriété s'est transformée bien des fois, et que rien n'autorise à penser qu'elle soit arrivée au terme des combinaisons qu'elle peut revêtir, nous ne songerions pas à le combattre. L'histoire désapprend cette superstitieuse idolâtrie pour les faits existants qui s'est de tout temps opposée aux progrès légitimes. La société a changé souvent. Elle changera encore. La diversité des formes sociales est si loin d'être épuisée, qu'au train dont vont les choses on peut croire que le monde tel qu'il sera dans un millier d'années devra différer de notre monde actuel plus sensiblement encore que celui-ci ne diffère de la société du temps de Charlemagne. Mais le fond de la nature humaine ne change pas. Ce sont ses conditions immuables que M. Mill méconnaît en ne voyant pas que

la propriété individuelle est une dérivation et comme une extens du *moi* parfaitement indestructible.

La propriété individuelle donne seule satisfaction à certains dr et à certains instincts que ne satisfait pas une simple possession un partage des fruits mis en commun. Est-il possible dès lors de pc comme l'auteur en principe que la meilleure forme de société et distribution de la richesse est celle qui se concilie le mieux avec plus grande somme de liberté et de spontanéité individuelles, et de pas admettre que l'une des plus nécessaire garanties de cette libe ne se trouve que dans la propriété individuelle? M. Mill ne saur être dupe des illusions socialistes au point de croire que le sentim de la fraternité ira jamais jusqu'à faire qu'à toute heure, à toute minu pour les besognes les plus modestes du ménage industriel, chac en développant des efforts toujours si pénibles à la paresse, et q nous arrache à grand'peine la crainte de la misère, pense aux aut et non à soi. Compte-t-il donc sur quelque transformation de nature humaine sous l'empire de l'intelligence et de la vertu changera du tout au tout les conditions de la société? Il faut bi le reconnaître, lorsqu'on lit des phrases comme celle-ci : « Quan savoir si, lorsque cet état de culture intellectuelle et morale se atteint, ce sera la propriété individuelle, ou quelque nouvelle form très-éloignée de la forme actuelle, ou bien la communauté de pr priété dans les instruments de production et un partage régulier c produits, qui créera les conditions les plus favorables au bonheur les plus propres à faire arriver la nature humaine à sa plus gran perfection, c'est là une question dont la solution doit être abandonn (et elle peut l'être impunément) à l'avenir. Les hommes qui vive aujourd'hui ne sont pas compétents pour la résoudre. » Voilà, di t-on peut-être, une bien longue échéance, et dès lors assez rassuran accordée à l'utopie. Elle ne l'est pas selon nous. La longueur terme n'empêche pas que cette opinion accommodante sur le pri cipe de propriété n'influe, dès aujourd'hui, sur certains jugemer de M. Mill. Ses vues sur l'héritage sont loin d'être conformes, p exemple, à la véritable théorie philosophique et juridique. Faut-il dire? notre révolution de février a exercé une sorte de fascinati sur cette ferme intelligence. Elle n'était pas dans la première é tion, cette phrase qui se détache avec éclat dans la dernière, par à la date significative de 1848 : « S'il fallait choisir entre le com munisme avec toutes ses chances et l'état actuel de la socié

avec toutes ses souffrances et ses injustices; si l'institution de la propriété particulière entraînait nécessairement avec elle cette conséquence que le produit du travail fût réparti, ainsi que nous le voyons aujourd'hui, presque toujours en raison inverse du travail accompli, la meilleure part échéant à ceux qui n'ont jamais travaillé, puis à ceux dont le travail est presque purement nominal, et ainsi de suite, d'après une échelle descendante, les rémunérations diminuant à mesure que le travail devient plus pénible et plus rebutant, jusqu'au point où le travail physique le plus fatigant et le plus fait pour épuiser les forces corporelles ne peut compter avec assurance qu'il se procurera même les choses les plus nécessaires à la vie; s'il n'y avait d'alternative qu'entre cet état de choses et le communisme, toutes les difficultés du communisme, grandes ou petites, ne seraient qu'un grain de poussière dans la balance. » Comparer notre société telle qu'elle est, fondée, quoique avec trop d'exceptions encore, sur le principe de la liberté du travail et de l'égalité, avec le communisme, même le plus ingénieusement combiné, n'est-ce pas une iniquité par trop grande? Il suffit d'en appeler au livre de M. Mill, pour établir la part que font les sociétés modernes aux efforts méritoires. La plaie hideuse du paupérisme n'est qu'une triste et déplorable exception, et l'exact écrivain connaît trop bien les faits pour ne pas savoir combien ont perdu de leur vérité, en ce qui regarde l'Angleterre, les tableaux enluminés qu'on a faits de la misère des ouvriers. Combien n'a-t-elle pas diminué cette misère si souvent décrite sous l'influence des réformes de Robert Peel! Est-ce vous qui nierez que l'aisance s'est certainement accrue chez les nations occidentales et qu'un plus grand nombre d'hommes y participent? Où est l'observateur impartial qui ne reconnaisse que les salaires ne se soient élevés au delà même du prix des subsistances, tandis que la masse de produits manufacturés s'est mise à la portée des populations peu aisées par l'abaissement des prix? Nous pouvons le dire hardiment, la somme des misères imméritées tend à décroître. A quels systèmes de communisme pourrait-on attribuer, je vous prie, de pareils effets? L'injustice dans nos sociétés n'est qu'un accident; accident fréquent, accident immense, si vous voulez; vous pouvez l'étendre et l'exagérer encore par la pensée; il n'atteindra jamais à la hauteur des iniquités du communisme, dont l'injustice forme l'essence et la base.

Un mot maintenant de la méthode appliquée à la science écono-

mique par John Stuart Mill. Cette méthode est celle qui prévaut, en général, dans l'école anglaise depuis Ricardo, mais avec quelques heureux correctifs. Ces correctifs sont cependant encore insuffisants à mon gré sur plusieurs points essentiels, surtout en ce qui concerne la question de la population. On a reproché à cette méthode l'abus de la généralisation et de l'hypothèse; on a dit qu'elle procédait, à la façon des sciences mathématiques, par axiomes et par corollaires. On l'a accusée, en un mot, de mettre souvent de pures déductions logiques à la place de l'expérience, et de formuler ainsi des lois trop inflexibles pour ne pas recevoir des faits de nombreux démentis. L'hypothèse fondamentale sur laquelle toutes les déductions de Ricardo et de ses disciples sont établies est celle de l'existence d'une sorte de prix courant général, en vertu de la concurrence libre des vendeurs et des acheteurs. N'y a-t-il pas de nombreuses exceptions à cette loi? La concurrence n'est-elle pas entravée de bien des façons par les priviléges légaux, par la difficulté de passer d'une profession à une autre lorsqu'éclate quelque crise industrielle, par l'insuffisance des moyens de communication, par la nationalité, par les diversités purement locales dans le même pays, par toutes sortes de préjugés même qui pèsent sur la liberté d'action du producteur? M. Mill en a fait la remarque, et si sur de graves questions il s'est lui-même, nous le répétons, trop abandonné à la méthode abstraite, il l'a plus d'une fois assouplie et modifiée par des considérations empruntées à la réalité des faits. On voit quel est l'esprit général qui anime M. Mill. On entrevoit du moins quelques-uns des points sur lesquels nous nous séparons de lui. Nous pouvons maintenant poursuivre notre tâche de critique à l'égard du remarquable monument qu'il a élevé à la science sociale.

I

Dans les *Observations préliminaires* qui servent d'introduction à ses *Principes*, l'auteur anglais détermine ainsi l'objet de l'économie politique : « Rechercher la nature de la richesse et les lois de sa production et de sa distribution, en comprenant dans cette étude celle de toutes les causes qui, relativement à cet objet de convoitise universelle, rendent prospère ou misérable la condition des hommes en société. » « Chacun comprend, ajoute-t-il, que les recherches sur les principes de la liberté, de la vertu, de la littérature, des arts, sont

distinctes de celles qui ont pour objet les causes de la richesse. » Cependant l'auteur fait observer que ces états divers ne sont pas sans relation : ils réagissent les uns sur les autres. Quelquefois une nation est devenue libre parce qu'auparavant elle était riche; une autre est devenue riche parce qu'auparavant elle avait conquis sa liberté. Les croyances, les lois d'un peuple agissent puissamment sur son état économique; et cet état à son tour, par son influence sur les relations sociales, réagit sur les lois et sur les croyances. De là cette addition faite par l'auteur à son titre général de *Principes d'économie politique : avec quelques-unes de leurs applications à la philosophie sociale*. C'est dans ce rapport de l'économie politique avec l'étude des faits moraux et des institutions politiques qu'il faut chercher en grande partie le caractère instructif de l'ouvrage. Mais qu'est-ce que la richesse? Aucun économiste qui ne résolve cette question avec des nuances diverses et des différences quelquefois sensibles d'interprétation. Comment n'être pas frappé, avec l'auteur, des fâcheuses directions qu'a imprimées à la politique de l'Europe l'erreur funeste qui consistait à considérer l'or et l'argent comme la richesse par excellence? Une telle erreur, je le sais, ne compte plus guère parmi les théoriciens de partisans avoués : mais elle règne encore sur une partie du public, et il faut avouer qu'elle a eu sur les faits trop d'influence pour que les économistes ne doivent pas la rappeler sans cesse. Le commerce international en portait autrefois l'empreinte profonde. Toute branche de commerce qu'on supposait devoir entraîner l'exportation de la monnaie était considérée comme onéreuse, quels que fussent d'ailleurs ses résultats d'autre sorte. L'exportation des marchandises était, au contraire, encouragée par tous les moyens, même aux dépens des ressources réelles du pays, parce qu'on supposait que les retours devaient se faire en or et en argent. M. Mill a cru qu'il ne pouvait se dispenser de marquer de quelques traits saisissants ce système mercantile qu'avait combattu corps à corps Adam Smith, et qui faisait du commerce une lutte entre les nations, où chacune s'évertuait à attirer vers elle la plus large part des métaux précieux existants; lutte stérile, lutte impie, dans laquelle nulle nation ne réalisait un profit qu'en faisant éprouver à quelque autre une perte équivalente, tout au moins en l'empêchant de gagner elle-même. Et d'où vient qu'une pareille illusion ait pu régner dans des esprits éclairés? M. Mill explique la domination de ce grossier préjugé par l'abus de l'analogie. Il est très-vrai

que la richesse d'un particulier s'évalue par le revenu en argent qu'il possède; que *gagner de l'argent* paraît le but suprême du commerçant, bien qu'il se hâte de le changer contre d'autres marchandises, et que l'argent ne figure que comme une faible portion de son capital. Mais en est-il de même du genre humain? On objecte que posséder l'argent, c'est posséder la puissance de s'approprier tous les autres objets qui constituent la richesse. Il s'en faut qu'il en soit toujours ainsi pour un peuple. La nation avec laquelle il échange peut avoir beaucoup plus besoin de fer, de houille, de blé, de laine que de monnaie. Il peut y avoir un trop-plein monétaire onéreux pour un pays, car la monnaie coûte à acquérir, et elle n'a qu'une utilité indirecte pour la production; c'est un mécanisme qui gagne à être simplifié. Comment concevoir, au contraire, un trop-plein absolu des choses consommables et directement utiles à la vie? Aussi est-ce dans toutes les choses *utiles* ou *agréables*, *qui possèdent une valeur échangeable*, que M. Mill place la véritable notion de la richesse.

Le tableau de la formation de la richesse est, à beaucoup d'égards, celui de la civilisation elle-même. Un tel tableau tracé par M. Mill aurait un grand prix. Peu d'écrivains seraient mieux en état que lui de refaire, avec le degré de connaissances positives acquises par notre siècle, cette histoire en abrégé du développement des lumières et du bien-être que Condorcet a essayé un peu superficiellement au nom de la philosophie de son temps. M. Mill n'a voulu dans son introduction que nous en présenter quelques traits. Parmi les peuples civilisés, il distingue plusieurs États, depuis l'époque des grands gouvernements despotiques de l'Asie s'attribuant la haute main sur la propriété et sur la production jusqu'aux sociétés modernes. Le caractère des sociétés qui ont succédé au monde romain, c'est qu'en dépit du partage de la population en vainqueurs et en vaincus, les classes qui travaillent disposent de plus en plus d'elles-mêmes, et introduisent dans le monde des habitudes croissantes d'activité, d'épargne, d'échange, qui multiplient la richesse et la font circuler aux mains d'un nombre accru de possesseurs.

La formation d'une bourgeoisie, l'affranchissement du travail, le développement de la richesse mobilière ne sont-ce pas là au surplus des signes peu contestables du progrès de l'espèce humaine? Et pourtant ne nous hâtons pas de triompher. Hélas! une partie de cette planète appartient encore aux régimes les plus arriérés. L'Amérique

a encore ses peuples chasseurs. L'Arabie et les steppes du nord de l'Asie ont encore leurs nomades. Le vieil Orient ne s'est pour ainsi dire pas modifié. La Russie ressemble encore à l'Europe féodale. Les Esquimaux et les Patagons reproduisent quelques-uns des plus anciens types des sociétés naissantes. Et à quelles difficiles conditions le progrès peut se maintenir dans les parties du monde où il paraît le mieux assuré! C'est à trembler de voir les populations perdre le bénéfice d'une partie au moins de leurs longs efforts. M. Mill nous dira tout à l'heure à quel prix cette crainte dont il paraît frappé extrêmement peut être conjurée.

La richesse existe, elle se développe, et la société se développe avec elle dans un mutuel rapport de cause et d'effet; comment? par le travail. C'est le travail plus encore que la richesse qui semble le vrai héros du livre de M. Mill. C'est le travail qu'il va suivre dans toutes ses grandes applications, dans ses résultats essentiels. En critiquant la classification des industries en agricole, manufacturière et commerciale, Destutt de Tracy avait démontré avant lui que plusieurs branches de la production n'y peuvent trouver place qu'en forçant le sens des mots. Peut-on faire un agriculteur de l'homme qui extrait le minerai du sein de la terre, et suffit-il, demande de son côté M. Ch. Dunoyer, que quelqu'un se livre à l'industrie des transports pour être classé parmi les commerçants? Quel rang enfin assigner à ces travaux qui n'ont point la matière pour objet, celui du gendarme ou du garde-champêtre qui prêtent main-forte à la loi, celui du législateur qui fixe les conditions de la sécurité? La classification proposée par M. Mill est plus savante; ne pèche-t-elle pas par un excès de subtilité? est-elle à l'abri de toute objection? Qu'on en juge, et qu'on juge aussi de la méthode scrupuleuse qu'il introduit dans l'économie politique. Il distingue: 1° Le travail appliqué directement à la chose produite et celui qui n'y concourt qu'indirectement; 2° le travail appliqué à la production des subsistances nécessaires pour un travail ultérieur; 3° le travail employé à la production des matières premières; 4° le travail affecté à la production des outils ou machines; 5° le travail employé à la protection du travail lui-même, soit contre les agents naturels destructeurs, soit contre la rapacité des hommes; 6° le travail appliqué au transport et à la distribution des produits; 7° le travail qui s'exerce sur les êtres humains et qui leur confère, par exemple, adresse, agilité, instruction; 8° enfin, le travail d'inventions et de découvertes. L'auteur fait, en outre, une classe à part du travail qui s'exerce sur

le sol, et il distingue encore le travail destiné à alimenter la consommation reproductive du travail destiné à la consommation improductive. Tout cela n'est-il pas bien compliqué, et surtout est-ce d'un grand usage? M. Mill pense qu'il existe un travail *improductif* par nature et par essence. N'est-ce pas là une qualification malheureuse, reproduite déjà aux économistes du dix-huitième siècle et à Smith? Il est vrai que l'auteur reconnaît l'utilité de tout travail qui sert à la satisfaction de quelque besoin. Mais l'utilité n'est pas nécessairement la richesse. L'auteur des *Principes* ne reconnaît de vraie richesse que ce qui est matériel ou tend à se résoudre en utilité matérielle, comme le talent, l'énergie, l'adresse, la persévérance des travailleurs d'un pays, qualités qu'il assimile aux outils, et aux machines.

Pour M. Mill comme pour la plupart des autres économistes, le capital forme, avec les *agents naturels* et le *travail*, un des trois éléments nécessaires de la production. M. Mill en marque l'origine dans le travail et l'épargne; il y fait entrer tout l'ensemble des produits aux lesquels et par lesquels opère la production. Mais est-on fondé avec lui à mettre au compte du capital les avances faites aux ouvriers, durant l'œuvre de la production, pour subvenir à leur subsistance? Sous cette question de nomenclature économique se cache une question de morale et de dignité humaine. C'est à ce titre que nous devons en dire quelques mots, d'autant plus que chez d'autres économistes anglais, tels que M. Mac Culloch, et chez plusieurs économistes français, tels que Say et Bastiat, l'idée du capital prend une extension sans doute trop tout à fait excessive. Le caractère de tout capital est, en somme, de donner un revenu. Dira-t-on, par hasard, que les salaires avancés par le capitaliste entrepreneur à ses ouvriers doivent lui rapporter un revenu, un intérêt, comme on le dirait pour les machines, dont les frais d'installation et d'entretien doivent être recouvrés avec un certain surplus annuel, comme on le dirait pour le cheval qui hennit de la force, pour le bœuf qui laboure et que l'on engraisse pour le vendre à l'abattoir? La bouillie que nous faisons à la machine à vapeur, le foin que nous donnons au cheval, c'est du capital. L'entrepreneur peut compter le prix de ces travaux, mais le salaire? — Le salaire, c'est la part allouée au travail. L'ouvrier a un bras ou un outil, une force qu'il emploie à son profit. Or, sans doute, il y a une sorte d'esclavage que pourraient être tentés parfois les maîtres de la production, et dont la nécessité peut être regardée comme un cas-

tal, car eux-mêmes font partie du capital d'exploitation; mais ces travailleurs, la libre Europe, grâce au ciel, ne les connaît pas : ce sont les esclaves. Un possesseur d'esclaves peut bien dire : « J'ai acheté tant de têtes de bétail humain; je dois me couvrir de mes frais d'achat, d'entretien, et de mes risques. » Mais un maître européen, un compatriote de Say ou de Mill, un *patron*, comme nous disons, pour convertir en une idée de protectorat ce que cette expression de maître a de trop dur, aura-t-il ce droit, aura-t-il cette pensée? Pourquoi mettre la définition économique en opposition avec les faits réels, avec les faits moraux non moins qu'avec les faits matériels, et ne pas s'en tenir avec Smith, Malthus, Rossi, à cette définition du capital qui en exclut le fonds d'approvisionnement national et tout ce qui s'applique aux besoins personnels?

M. Mill n'est pas seulement économiste, il est moraliste. De là l'importance morale qu'il accorde à d'autres égards à l'idée du capital. Ce n'est pas à ses yeux le veau d'or devant lequel se prosternent de grossiers adorateurs, c'est le fruit et la récompense de longs efforts, la rémunération de l'épargne et de la prévoyance. C'est à ce point de vue surtout qu'il reconnaît dans son développement une sorte de thermomètre de la civilisation en voie de progrès. Par là, l'économie politique acquiert avec M. Mill une haute moralité. L'infériorité du luxe qui vit sur la richesse formée éclate en présence des développements de l'industrie sans cesse occupée à régénérer ses produits. La prodigalité, qui dévore les ressources du présent, pâlit devant l'épargne, qui les multiplie au profit de l'avenir. On peut dire que la notion du capital ainsi comprise est la figure de deux grandes idées morales : celle de la responsabilité, qui tient à l'individu, source de tout effort; celle de la solidarité, qui se rapporte à l'espèce, héritière de tant de résultats accumulés.

L'étude des causes qui agissent sur les différents degrés de puissance des *agents productifs* présente un vif intérêt. Il serait superflu de démontrer que l'efficacité productive de la terre, du travail et du capital, varie beaucoup. Il suffit de comparer l'Angleterre avec une partie de la Russie équivalente en étendue, ou avec une population de Russes aussi nombreuse que toute la population de l'Angleterre, de mettre en parallèle encore l'Angleterre de nos jours avec celle du moyen âge; la Sicile, l'Afrique du Nord ou la Syrie actuelle, avec les mêmes contrées au temps de leur prospérité. Ce que l'auteur entreprend, c'est d'énumérer les causes de ces diversités et

de ces changements avec toute la rigueur que la science porte dans ses recherches. Le climat, le sol, la structure des lieux, que des philosophes et des politiques tels qu'Hippocrate, Polybe, Bodin, Montesquieu ont étudiés de leur point de vue, ne sauraient être des circonstances sans intérêt pour l'économiste. Cette influence du climat, dont l'auteur multiplie les preuves pour l'agriculture, et même pour presque toutes les branches de la production, agit aussi sur les producteurs. Elle développe en eux certaines qualités physiques et morales; elle étend ou resserre la dépense nécessaire pour la satisfaction de leurs besoins. L'homme peut, sous un beau ciel et sur un sol favorisé, goûter de vives jouissances ; mais combien il court le risque de s'enivrer ou de s'endormir sous les caresses amollissantes d'une nature trop propice! L'histoire le montre, ce sont les difficultés et non les facilités qui nourrissent et entretiennent l'énergie morale et physique. La preuve citée par Mill en est frappante : quand le climat ne se charge pas de cette rude éducation, comme dans les forêts du Nord, d'où sont sorties les nations barbares, c'est une dure discipline militaire qui doit se substituer alors aux souffrances naturelles, comme chez les Grecs et les Romains. Comment n'être pas de l'avis de l'auteur quand il remarque que l'important, pour la production industrielle, n'est pas dans ce déploiement exceptionnel d'énergie dont presque tous les peuples sont capables et que l'Indien de l'Amérique du Nord développe par moments d'une manière inouïe, sauf à retomber dans son indolence habituelle? Ce qui importe, c'est la courageuse et persévérante continuité du travail. Cette dernière qualité distingue éminemment les races occidentales et marque d'un trait tout particulier la race anglaise. M. Mill signale une piquante raison de cette supériorité industrielle des Anglais que je ne puis me refuser le plaisir de citer : « Le travail seul, dit-il, s'interpose entre eux et l'ennui. Soit par tempérament, soit à cause du climat ou par défaut de développement, ils ne sentent pas assez vivement pour jouir de l'existence par le repos. Peu de plaisirs, peu d'amusements leur semblent amusements ou plaisirs... La persistance au travail, l'assiduité à une tâche donnée, est devenue le trait caractéristique du pays, son *habitude;* et, à part la Chine et le Japon peut-être, il n'est pas de contrée où la vie soit plus réglée par l'habitude et moins par l'inclination personnelle que l'Angleterre. Il en résulte que, lorsqu'il s'agit de travail opiniâtre, il n'y a pas de travailleurs qui puissent rivaliser avec les Anglais, bien qu'en intel-

ligence et en adresse manuelle ils puissent être souvent surpassés. »

Je ne pense pas qu'aucun économiste eût encore en Angleterre autant insisté que M. Mill sur la nécessité du développement intellectuel des classes laborieuses. Pour que le travail acquière toute la fécondité désirable, il faut qu'indépendamment des grandes applications de la science à l'industrie, l'ouvrier ait l'esprit ouvert et qu'il l'ait cultivé. L'ouverture d'esprit va quelquefois sans la culture. C'est ainsi que les ouvriers italiens ont une vivacité de perception qui les aide à comprendre tout ouvrage nouveau, à se mettre en rapport immédiat avec la pensée du maître; que les ouvriers français ont la même qualité à un degré moindre; que les Anglais, les Suisses, les Allemands, les Hollandais, ont la compréhension bien moins prompte. Ce qui constitue la valeur de l'ouvrier anglais, c'est déjà un certain degré de culture, d'éducation, quoique trop incomplet; il ne sait faire qu'une seule chose, mais il y excelle, peu habile d'ailleurs à parer aux difficultés imprévues, à rattacher à sa besogne les branches de production qui en sont les plus voisines. J'aime à voir M. Mill combattre le préjugé hostile à l'instruction populaire. Il constate que les ouvriers les plus instruits sont presque toujours aussi les plus moraux, les plus économes, les plus dignes de confiance, les plus prévoyants. Il avoue même que, nulle part autant qu'en Angleterre, le défaut de culture intellectuelle n'engendre les vices grossiers; il n'y a que la discipline de fer dans laquelle les retiennent les patrons qui puisse maintenir les ouvriers anglais dans les bornes du respect et de la discipline. Quel terrible aveu s'il est fondé!

L'économiste moraliste se fera reconnaître encore aux observations suivantes. Le croirait-on? il est des contrées en Europe, et des plus avancées, où la plus grande difficulté que puisse rencontrer la fondation de grands établissements est la rareté des personnes jugées assez honnêtes pour qu'il soit possible de leur confier de grandes recettes et de grandes dépenses. Un signe évident de cette situation générale est la hausse énorme des rétributions accordées à tout poste de confiance, même n'exigeant qu'une intelligence médiocre. Que de capitaux absorbés par les seuls frais de surveillance et de police! Combien plus par le défaut de conscience dans l'œuvre accomplie et par la mutuelle défiance! La sécurité, au surplus, cette condition de la fécondité des agents producteurs, ne dépend pas seulement de la loyauté des individus ni de la protection *par* le gouvernement, elle dépend de la protection *contre* le gouvernement. On sent ici la préoccupation de l'école

libérale. Le gouvernement est fait pour me défendre; qui me défendra contre le gouvernement? Songez qu'il vaut mieux encore pour un peuple, ne s'agît-il même que de richesse, être libre que paisible. En vain vous criez au paradoxe, craintifs défenseurs du despotisme, défiants amis de la liberté! L'histoire est là pour prouver que M. Mill n'invente rien. Est-ce que la Grèce et les colonies grecques de l'ancien monde, est-ce que la Flandre et l'Italie du moyen âge jouissaient de ce qu'on appellerait aujourd'hui de ce nom de sécurité si doux à vos oreilles? Est-ce que l'état de la société n'y était pas turbulent et instable? Est-ce que les personnes et les propriétés n'y étaient pas exposées à mille dangers renaissants? Que de richesses pourtant, créées, transmises, et quels glorieux services rendus à l'industrie, au commerce, à l'esprit humain! Ah! c'est que ces contrées étaient libres, c'est qu'elles n'étaient ni opprimées, ni volées systématiquement, c'est que leurs institutions développaient l'énergie individuelle. Veut-on assister à des effets contraires? Que l'on regarde à ces contrées de l'Asie si affreusement gouvernées que peu de gens peuvent s'y montrer soucieux de s'enrichir, à ces provinces mêmes de la France d'avant 89, où les exactions arbitraires des collecteurs d'impôts mettaient en souffrance la culture du sol. Quelle perturbation causée par les guerres et les révolutions entreront en balance avec le mal permanent d'un mauvais gouvernement qui, lorsqu'il n'empêche pas l'arbre de croître, se hâte d'en arracher le fruit? Une règle supérieure domine ici tous les faits particuliers : l'efficacité de l'industrie est en proportion directe de la garantie assurée au travailleur que les fruits de son travail lui resteront.

Quand M. Mill développe un fonds d'idées connues, il prend soin de le renouveler par le point de vue et par les exemples. En reconnaissant l'admirable fécondité de la division du travail, ce sujet que semble avoir épuisé A. Smith, M. Mill y signale l'une des faces d'un phénomène économique plus général, la *coopération*, ainsi que la désignait déjà l'un des commentateurs de Smith, Wakefield, c'est-à-dire la réunion des efforts individuels dirigés vers un but commun. N'est-ce qu'un mot nouveau de plus? Nous ne saurions le croire. La division du travail a été dans ces derniers temps l'objet de bien des reproches. Elle semble isoler le travailleur dans sa tâche et risque de tomber dans l'excès de l'individualisme; la coopération montre mieux l'union intime des différentes parties et des divers agents du monde industriel. Il n'y a pas loin de cette idée théorique

à la pensée toute pratique qu'un travailleur, même pour bien remplir son métier, doit avoir quelque variété d'aptitudes et d'instruction. L'idée de la coopération met aussi sur la voie de cette solidarité d'intérêts tant méconnue qui unit l'industrie agricole et l'industrie manufacturière, la population des villes et celle des campagnes. Les observations de l'auteur des *Principes* forment au sujet de la division du travail un commentaire ingénieux des idées antérieurement exprimées par d'autres, et elle les complète à quelques égards.

Les vues pratiques se mêlent très-heureusement à la théorie dans cette première partie du livre de M. Mill. Un observateur politique ne pouvait rester indifférent à une question qui a tant d'influence sur notre pays, et qui est en quelque sorte nationale en Angleterre, l'avénement de la grande manufacture. Les grands établissements manufacturiers ont toutes les sympathies de l'auteur à cause de l'économie dans les frais généraux qu'ils réalisent. On ne voit pas qu'au point de vue moral M. Mill considère la grande manufacture comme plus coupable que la plus petite fabrique. Peut-être cette accusation de démoraliser les ouvriers aurait-elle dû être de sa part l'objet d'un examen plus complet. Peut-être aussi, à un point de vue économique, ne tient-il pas assez compte, dans l'opinion favorable qu'il exprime sur les *fusions*, du défaut de concurrence, alors même qu'il se concilie avec un certain bon marché, et il s'en faut qu'il en soit toujours ainsi. Combien le monopole n'entraîne-t-il pas à sa suite d'obstacles au progrès dans l'absence d'un aiguillon suffisant pour le tenir toujours en éveil! Quant à l'exploitation agricole, M. Mill fait passer dans le plus grand nombre des cas d'autres considérations avant l'économie des frais généraux, et il incline à la petite propriété, au grand scandale de ses compatriotes. Son étude sur les paysans propriétaires embrasse toute l'Europe. Il est impossible de venger la petite propriété avec une plus ferme puissance de raison et en se montrant plus équitable à l'égard de la grande culture dans tous les cas où elle est nécessaire. Il faudrait engager nos rêveurs rétrogrades à lire et à relire cette étude.

Qu'est-ce donc qui séduit tant M. Mill, demande-t-on peut-être, dans la petite propriété, au point de faire de lui un dissident en révolte contre les idées partout reçues dans son pays? C'est que la petite propriété a le mérite sans égal à ses yeux de faire des hommes, c'est qu'elle met en relief les qualités personnelles, c'est qu'elle crée toute une population de travailleurs qui ne sont point

placés, comme l'ouvrier des villes, dans la dépendance du salaire. La petite culture a, dit-on, mal tourné en Irlande. Non, pas toujours, et on sait d'ailleurs par quelles circonstances exceptionnelles dues à l'absentéisme. En France, elle a démenti toutes les prédictions sinistres qu'ont fait entendre les détracteurs de la Révolution ainsi que la plupart des agronomes anglais. De 1821 à 1851 la petite propriété a vu sa valeur presque quadruplée, tandis que la valeur de la grande propriété ne s'est guère accrue que de moitié; et ce qui est plus heureux encore, l'accroissement de la production a suivi une proportion presque analogue. Nul doute sur cette supériorité pour ce qu'on appelle le produit *brut*. Pour le produit *net*, c'est-à-dire pour l'excédant restant en sus de la subsistance des cultivateurs, la question est plus incertaine. L'auteur anglais la résout comme l'a fait chez nous M. Hippolyte Passy dans son livre sur les *Systèmes de culture*. Il émet, lui aussi, relativement au produit net, une opinion favorable aux grandes fermes pour les céréales et les fourrages; mais pour les espèces de cultures exigeant beaucoup de travail et de soins, il accorde tout avantage à la petite culture, comprenant sous cette dénomination, outre les vignes et les oliviers, les racines, les plantes légumineuses et les végétaux qui fournissent les matériaux de l'industrie manufacturière.

Jusqu'ici, nous avons montré dans John Mill un philosophe économiste échappant à l'influence des idées de son pays par un effort plus méritoire en Angleterre que partout ailleurs. Dans aucun traité d'économie sociale écrit dans le Royaume-Uni le nom, les idées, les faits, les autorités scientifiques de la France ne sont si fréquemment invoqués. Nous le trouvons, en revanche, en parfaite conformité avec les idées régnantes dans l'école anglaise sur le principe de population. Certes, nous reconnaissons ce qu'il y a de vrai pour tous les pays et pour tous les temps dans le livre de Malthus. Honneur à cette ferme et sagace intelligence qui a su voir et démontrer que les encouragements donnés autrefois par les gouvernements aux accroissements de la population étaient des mesures funestes, qu'on a grandement tort de croire qu'il est aussi facile de nourrir, d'élever des enfants que de les mettre au monde, et de s'imaginer par suite que le nombre des naissances est nécessairement en proportion avec la force et la prospérité des États! Honneur au sage conseiller qui, craignant de voir la multiplication du nombre des hommes plus rapide que celle des subsistances, montre aux ouvriers dans les charges précoces

ou disproportionnées d'une famille trop nombreuse une cause de misère et de ruine! Où donc est l'abus? où donc est l'inspiration essentiellement anglaise? C'est d'avoir voulu tirer du *prolétariat* aggloméré dans quelques centres de manufactures, ou de la surabondance de la misérable population irlandaise, une loi générale, absolue. Pour John Mill l'excès de population est la grande cause de la misère. Nous le nions, quant à nous, et nous le nierons tant qu'on ne nous aura pas démontré que cette population qui forme, dit-on, un excédant si fâcheux, ne doit pas sa misère à ses vices, à son ignorance, dont elle n'est pas d'ailleurs seule responsable. Devenue plus productive, elle serait pour la société non plus une charge, mais une richesse; car l'homme est une richesse, lui aussi, la première même de toutes, une force productive dont il est impossible d'assigner la limite. Et de quel droit en fixer une aux moyens de subsistance, du moins avec quelque peu de précision? Que ne nous parle-t-on aussi des pays peu peuplés, dont les misères sont cent fois plus grandes que celles des nations auxquelles on fait apparaître le fantôme de l'excès de population? La terre est à peine peuplée, elle est aux deux tiers couverte de landes et de déserts; elle semble à peine au début de son exploitation, tant elle nous frappe partout par l'imperfection des cultures que chaque progrès nouveau met lui-même en lumière, et le nombre des hommes vous effraye! Mais que dire en voyant M. Mill désireux de changer un simple conseil de prudence en une rigoureuse prescription légale entourée de pénalités, et réclamant l'interdiction du mariage pour ceux qui ne pourraient justifier de moyens assurés d'existence? Des moyens assurés d'existence! en vérité, l'ironie nous semble amère. Vous voulez que les ouvriers prouvent qu'ils possèdent de tels moyens, comme s'ils se rencontraient jamais avec une certitude suffisante; comme si les maladies et les chômages pouvaient être prévus avec une rigueur mathématique; comme si l'activité, l'esprit d'ordre, l'épargne et même la chance heureuse étaient des quantités appréciables à l'avance! Des moyens assurés d'existence! mais la plupart de ceux que nous appelons des bourgeois et qui vivent de leur travail ne les ont pas! Faudra-t-il qu'ils aillent aussi faire devant le juge la preuve économique qu'ils sont en état de se marier? Un habit noir en sera-t-il une meilleure présomption qu'une blouse? Ne pourrait-on, sans abuser du paradoxe, prétendre le contraire? Le mariage va-t-il donc devenir un privilége? Lorsque M. Mill s'emporte jusqu'à écrire, par réaction contre l'opinion courante favorable aux nombreuses

familles, que le temps devra venir où les familles nombreuses seront un *objet de mépris*, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de l'aberration où l'esprit de système peut conduire un grand esprit ferme, judicieux et libéral?

II

Les problèmes qui touchent à la distribution de la richesse sont d'une nature plus délicate encore que ceux qui ont pour objet la production. Ils mettent en jeu non-seulement les principes, mais les passions. Le sang des guerres civiles a coulé en leur nom. *Dives et pauper obviaverunt sibi*, « le riche et le pauvre se sont rencontrés, » dit l'Écriture. Terrible rencontre dont l'histoire porte témoignage! Lutte sourde, ou qui déborde en explosions violentes! On en suit la trace depuis le mont Aventin jusqu'aux jacqueries. La révolution de février, les affreuses journées de juin datent d'hier. Porter la lumière dans ces faits obscurs est l'œuvre de l'économiste. Il faut le reconnaître, la part des principes fixes, universels y est moindre que dans la production. Celle-ci paraît soumise à des lois physiques et morales indépendantes des arrangements et des combinaisons du législateur. Ici la main de l'homme se fait sentir bien davantage. Le contrat de louage, les lois de succession, le prix des différents services des agents producteurs, en tant qu'il se règle par la coutume, sont des faits qui varient extrêmement suivant les temps, suivant les peuples. Aucun économiste ne semble avoir tenu autant de compte de ces diversités que M. Mill. C'est un de ses mérites éminents, et, je le crains, c'est aussi un des écueils contre lesquels il ne s'est pas assez défendu. Il ne voit pas de limites aux changements possibles de ce qui a changé tant de fois; il accueille des plans chimériques de distribution de la richesse avec une complaisance visible. Le socialisme niveleur trouve en lui un juge indulgent jusqu'à la sympathie. On a quelque droit de s'en étonner. Tout expliquer, tout comprendre n'est pas tout absoudre. Comment, d'ailleurs, parler avec une sympathie presque égale de conceptions aussi différentes que le saint-simonisme, le fouriérisme, le communisme? Lui-même soumet à la critique l'institution de l'héritage, et il en veut modifier quelques dispositions habituelles. Il admet que le *droit de léguer*, c'est-à-dire de donner après la mort, constitue une partie de l'idée de propriété individuelle. En est-il de même du *droit d'hériter?* M. Mill le nie. Que la propriété des individus qui n'en ont pas disposé autrement

pendant leur vie soit transmise d'abord à leurs enfants, et, à défaut de ceux-ci, à leurs plus proches parents, cela lui paraît être un arrangement plus ou moins convenable : cela ne saurait être un droit. On ne peut arguer ici des sociétés les plus anciennes. L'idée pure du droit, en matière d'héritage, s'y dégage peu. Elles montrent dans la famille comme un tout solidaire possédant et héritant en commun, du moins s'il s'agit de la ligne directe. Aujourd'hui la propriété est attachée aux individus, non aux familles. Les enfants, parvenus à l'âge adulte, ne suivent plus la destinée paternelle, et, s'ils ont leur part de richesses, c'est par le bon plaisir du père. Ce n'est pas à dire que M. Mill ne reconnaisse certains droits chez les enfants; mais ces droits ne sauraient aller au delà des frais d'entretien, d'éducation dont le père a pris l'engagement de s'acquitter en leur imposant la vie, au delà d'une certaine quantité de biens qui les met à même de soutenir autant que possible la position dans laquelle ils ont été élevés. Tout le reste est un pur effet de l'affection paternelle ou des convenances sociales. Quant aux collatéraux, ils n'ont nul droit réel à faire valoir, et la loi qui les favorise pourrait les déshériter sans qu'ils eussent à se plaindre d'une injustice. M. Mill tire de là des applications restrictives au sujet des successions, qu'il ne veut pas voir s'élever au-dessus d'un maximum légal entre les mêmes mains. Admît-on que les raisons qu'il allègue fussent toutes fondées en droit, reste à savoir si ces restrictions ne sont pas plus nuisibles qu'utiles. Au delà d'un certain taux, ne risquent-elles pas d'ôter à la production un stimulant nécessaire, en même temps qu'elles portent à la liberté une atteinte fâcheuse et qui menace de s'étendre de proche en proche? Au-dessous de ce taux, elles ne gardent plus que ce caractère vexatoire, sans qu'on puisse apercevoir de quel profit appréciable elles sont pour les masses. Le censeur et le réformateur de l'hérédité ne saurait *a fortiori* se montrer un ami des *substitutions*. Il les considère avec raison, selon nous, comme peu équitables et comme contraires à l'intérêt général. Il les accuse de pousser à la concentration exagérée de la propriété foncière dans les mêmes mains, d'exercer une action généralement défavorable aux progrès de la culture qui, quoi qu'on en ait dit, tiennent en Angleterre à de tout autres causes, de favoriser la prodigalité et les dettes des propriétaires. On peut suivre M. Mill, et même l'applaudir dans cette critique d'une législation parfois abusive, sans aller jusqu'à admettre les principes qu'il soutient relativement à la propriété

foncière. Il pense, en effet, que le droit des propriétaires à la possession du sol est complétement subordonné à la police générale de l'État. Ainsi l'État, moyennant une compensation équivalente à leurs revenus financiers, pourrait, s'il le jugeait nécessaire, les évincer en masse. Aurons-nous tort en signalant ici une application dangereuse de la théorie célèbre de Ricardo, qui voit dans le sol une propriété à quelques égards gratuite, acquise du moins à titre moins onéreux que les autres, et douée de priviléges spéciaux pour le prix de ses produits dans la *rente* qui en résulte pour son possesseur? Est-on bien fondé à citer l'Irlande comme motivant ce droit d'éviction générale? Tout n'était-il pas exceptionnel dans le régime de ce malheureux pays? La propriété, qui se manifeste ailleurs par ses bienfaits, n'y méconnaissait-elle pas tous ses devoirs, et y était-elle autre chose qu'une source d'oppression et d'abus? Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire l'excellent chapitre de M. Mill sur la *tenure cottagère* des terres, système dans lequel l'ouvrier cultivateur traite avec le propriétaire sans l'intervention d'un fermier capitaliste, et qui règle les conditions du contrat, spécialement le montant de la rente, par la concurrence et non par la coutume, meilleure sauvegarde souvent des droits et du bien-être du pauvre. Ce régime des *cottages* paraît à l'auteur des *Principes* incompatible avec l'activité, la frugalité, la *contrainte morale*. Comme moyen de l'abolir en Irlande, il propose de rendre le cultivateur propriétaire de la généralité des terres en friche, sous la condition de payer, à titre de redevance fixe, l'intérêt annuel du prix vénal de ces terres.

Tout est écueil dans cette question de la distribution de la richesse quand on ne se tient pas fermement attaché au respect du développement de la liberté. Même alors, que de problèmes où se sont perdus des esprits éminents! Les rapports du travail et du capital sont la pierre d'achoppement de l'économie sociale. M. Mill en traite d'une façon supérieure, sans que là non plus ses solutions échappent à de justes critiques. Les chapitres consacrés par l'auteur des *Principes* aux *profits* et aux *salaires* sont écrits de main de maître. M. Mill y commente les principes déjà posés et les analyses ingénieuses pré sentées sur ce sujet par Adam Smith, qui n'a guère laissé qu'à gla ner après lui. L'auteur n'a pas de peine à faire justice des divei moyens artificiels proposés par les écoles socialistes pour élever taux des salaires. Il montre l'impuissance de ces prétendus remè qui, en fin de compte, n'opèrent que des déplacements de capital

désavantageux qu'utiles au travail lui-même. Où donc est la critique encourue justement par M. Mill ? C'est celle-là même que l'on a déjà plus d'une fois adressée à Ricardo, dont il suit fidèlement les traces en établissant une sorte d'antagonisme entre le taux des profits et celui des salaires par cette déclaration que « les profits s'élèvent quand les salaires s'abaissent et qu'ils s'abaissent quand les salaires s'augmentent. » Raisonnement plus dangereux encore que spécieux, et qui mènerait les ouvriers et les maîtres à se regarder d'un œil de haine ! En fait, la tendance des salaires à s'élever, tendance qui se constate chez toutes les nations prospères, se concilie on ne peut mieux avec l'avantage des capitalistes et des entrepreneurs. On ne voit nulle part plus qu'aux États-Unis la haute paye du travail coïncider avec l'élévation des profits du capital ; tant il est vrai que les deux parties prenantes, travailleurs et capitalistes, ne vivent pas aux dépens l'une de l'autre ! L'objection que l'on pourrait faire qu'en Angleterre et en France la tendance des profits à décroître se combine avec l'augmentation progressive des salaires n'a pas toute la portée qu'imagine l'école de Ricardo. Qu'importe que la portion de revenu afférente à chaque partie du capital décroisse, en effet, si l'augmentation du capital est telle que la masse totale des profits qui en résultent est en définitive considérablement accrue ? A soutenir la thèse contraire on s'expose à se mettre en contradiction avec la notion de ce progrès raisonnable à laquelle il faut bien faire sa part, et que M. Mill paraît admettre pour son compte. Trop de frottements douloureux, de malentendus pénibles existent de nos jours entre les diverses classes sociales, et surtout entre les patrons et les ouvriers, pour que l'économie politique elle aussi creuse entre eux l'abîme que l'intelligence de ses lois aide à combler, sous la condition de beaucoup de sagesse et de bon vouloir mutuels de la part des intéressés.

III

M. Mill a consacré à l'*échange* le livre troisième de son grand ouvrage. C'est peut-être la partie la plus nouvelle et la plus approfondie du livre. Il faut savoir gré à l'auteur de n'avoir pas présenté plus tôt sa théorie développée de la *valeur*. Toute théorie de la valeur est nécessairement abstraite, épineuse, et toute valeur suppose en outre une production préexistante. Il paraît donc plus simple, plus logique, plus intéressant de débuter par le spectacle animé du tra-

vail que par des notions d'une inévitable aridité, pleines de difficultés et d'embûches pour celui qui les traite, comme pour celui qui se voit aux prises avec elles pour la première fois. Il n'en est pas moins vrai que toute économie politique, vraiment scientifique, vient se résumer dans une théorie de la valeur. Qu'entend donc M. Mill par ce mot qui joue un si grand rôle dans sa théorie de l'échange? Est-ce l'utilité que la nature a mise dans les choses? Non, ce n'est pas même celle que le travail a créée; il désigne ainsi seulement leur pouvoir d'échange; ce qui conduit l'auteur à soutenir qu'il ne saurait y avoir ni hausse, ni baisse générale des valeurs, toute valeur ne faisant qu'exprimer un simple rapport. Quelles que soient les objections qu'on ait faites à cette théorie, elle coupe par la racine l'idée dans laquelle se sont égarés certains économistes de chercher un étalon fixe de la valeur. Comment cette mesure immuable existerait-elle là où tout n'est que relations mobiles et proportions changeantes?

La théorie pure et les questions pratiques marchent de front ou du moins elles ne se séparent pas longtemps chez M. Mill. Ces dernières sont abordées ici surtout avec une connaissance des faits tout à fait remarquable. La circulation monétaire et fiduciaire et l'organisation des banques sont un de ces problèmes compliqués qui ont profondément agité la Grande-Bretagne, et qui divisent encore aujourd'hui les économistes anglais. Faisons donc connaître cette partie des idées de M. Mill. Rien n'est moins répandu chez nous que la connaissance de ce qui touche à la circulation et au crédit. Cette indifférence du public est-elle justifiable devant les accroissements que le crédit prend de jour en jour? Pour peu que cela continue, les faits seront bientôt fort en avant de notre éducation, et les banques multipliées de toutes parts trouveront la jeunesse française en pleine ignorance de ce que c'est que le crédit, de même que la liberté du commerce nous a surpris en plein prohibitionisme, non pas seulement de fait mais d'opinion. La partie du traité de M. Mill sur le crédit est éminemment substantielle et instructive. Il s'y montre partisan de la substitution du papier à la monnaie dans une assez forte proportion; ce qui ne l'empêche pas de combattre avec force les systèmes plus ou moins téméraires de circulation en papier non remboursable. L'influence du crédit sur les prix est indiquée surtout par l'auteur avec une rare précision et avec cette richesse de détails qui rajeunissent un sujet. « Celui qui ayant du crédit, dit M. Mill, s'en sert pe

acheter des marchandises crée une demande de marchandises aussi grande et tend à en élever le prix autant que s'il faisait les mêmes achats au comptant. » Vue qui, suivie dans toutes ses conséquences avec une grande pénétration, explique bien des malaises et des crises et bien faite pour inspirer aux peuples qu'emporte la fièvre de la spéculation la circonspection et la mesure. Ce n'est pas que les idées de M. Mill, en matière de crédit et de banques, manquent de hardiesse. Il se montre un des adversaires les plus décidés, après MM. Wilson, Fullarton et Gilbart, des idées restrictives qui ont inspiré à sir Robert Peel le fameux bill de 1844 sur la banque d'Angleterre et la réglementation de l'émission des billets. Cet acte tant controversé présente à ses yeux plus d'inconvénients que d'avantages dans les époques de crises; il lui reproche d'avoir aggravé notamment celle qui éclata d'une façon si redoutable en 1847, faisant remarquer que la crise qui eut lieu en cette année n'avait été précédée par aucune exagération du crédit, par aucune hausse causée par la spéculation. Il n'y eut alors de spéculations, en effet, celles sur les grains exceptées, que sur les actions de chemins de fer, et celles-ci n'avaient aucune influence sur la balance des importations et des exportations, ni sur les exportations d'or, sauf quelques placements sans importance sur les actions des chemins de fer étrangers. L'exportation de l'or, toute grande qu'elle fût, avait pour seule cause la mauvaise récolte de 1846 en grains et en pommes de terre, et la hausse des cotons en Amérique. Aucune de ces circonstances n'entraînait donc nécessairement après elle une baisse générale des prix ou une contraction du crédit. Une demande extraordinaire de capitaux se manifesta au même moment par l'effet des appels de fonds des compagnies de chemins de fer, et cette demande eut pour résultat immédiat une élévation du taux de l'intérêt. Si la réserve de la Banque d'Angleterre était telle qu'elle pût suffire à l'exportation sans être épuisée, quelle nécessité y avait-il, demande M. Mill, d'ajouter aux besoins et aux nécessités du moment en exigeant que ceux qui avaient de l'or à exporter le prissent sur les dépôts, c'est-à-dire sur la somme déjà insuffisante des capitaux disponibles du pays, ou qu'ils vinssent eux-mêmes ajouter leurs demandes à celles qui se pressaient autour de ces capitaux, de manière à élever davantage encore le taux de l'intérêt? Cette nécessité, poursuit-il, était une création de l'acte de 1844, qui ne permettait pas à la Banque de satisfaire, en prêtant ses billets, à cette demande extraordinaire, pas même par la réémis-

sion des billets dont elle venait de payer le montant. La crise de 1847 était une de celles que les dispositions de l'acte ne tendaient nullement à éviter; et, lorsque la crise fut déclarée, les dispositions de l'acte en doublèrent probablement la violence.

Relativement à un des autres objets qu'a eu pour but de réglementer le bill de 1844, la pluralité des banques, M. Mill paraît se décider pour une sorte d'éclectisme. Il pense que malgré la faculté qu'ont les banques d'augmenter le chiffre des billets, le mal qu'elles peuvent produire par cette augmentation est infiniment moindre qu'on ne se le figure ordinairement. Selon lui, la concurrence que se sont faite les banques par actions n'a pu augmenter la somme des billets en circulation, et cette somme, au contraire, a constamment diminué. D'une autre part, il regarde comme désirable qu'il y ait toujours un grand établissement, tel que la Banque d'Angleterre, différant des autres banques en ceci que lui seul serait tenu de payer ses billets en or, tandis que les autres banques pourraient payer les leurs avec ceux de la banque centrale. Le but de cette disposition serait d'avoir une corporation responsable chargée de garder une réserve suffisante pour répondre à toutes les demandes que l'on peut raisonnablement prévoir. En disséminant cette responsabilité sur toutes les banques, on arrive à ce qu'aucune ne se considère comme responsable, ou si les effets de la responsabilité se font sentir à l'une d'elles, les réserves métalliques des autres sont un capital dormant gardé en pure perte, inconvénient qu'on peut éviter en donnant à ces banques la faculté de payer en billets de la Banque d'Angleterre. Quant aux porteurs de billets, M. Mill ne pense pas que, sous ce régime de pluralité des banques, il y ait aucune mesure spéciale à prendre en leur faveur. A chacun ses risques et périls. L'Écosse, célèbre par la liberté de ses banques, s'est bien trouvée de cette inspiration : elle n'a pas craint les billets de petite coupure de une à deux livres dont le parlement a interdit l'émission pour l'Angleterre où tout billet ne saurait être de moins de cinq livres, et bien loin d'avoir à en souffrir, les classes laborieuses y ont beaucoup gagné. La véritable mesure à prendre en faveur de tous les créanciers serait une bonne loi des faillites, et, quant aux societés par actions, la publicité de leurs comptes. On voit donc que M. Mill incline, dans une assez forte mesure, vers un système de banques libres.

Nous n'insisterons pas sur la partie du livre qui traite du com-

merce international et des valeurs entre nations; non qu'elle ne méritât d'être analysée, mais elle s'y prêterait difficilement. Il y a là une cinquantaine de pages constituant comme une partie presque neuve de l'économie politique, et qui suffiraient à placer très-haut celui qui les a conçues, mais dont la sobriété et la finesse défient tout résumé. Il nous suffira de dire qu'une des propositions fondamentales de M. Mill est qu'il existe tels objets qu'une nation tire du dehors, bien qu'elle pût les produire directement chez elle à des conditions aussi avantageuses que dans les pays où elle se pourvoit; mais il pourrait arriver qu'à ces conditions mêmes leur prix de revient fût supérieur à celui des articles qu'elle livre en échange. Dans ce cas, il lui conviendrait évidemment de continuer à produire ces derniers objets en masse suffisante pour acquérir toute la quantité qu'il lui faut des produits exotiques qu'on lui livre en retour, et de s'abstenir de créer directement ceux-ci. C'est là un argument très-fécond et qui ne figurait point, que nous sachions, avant M. Mill, dans l'arsenal de la polémique du libre échange.

IV

Nous touchons à la conclusion de cette étude. Ou nous nous trompons, ou l'on s'est demandé plus d'une fois, après tant de propositions, les unes rassurantes, les autres alarmantes, que contient l'ouvrage du célèbre publiciste, quelle solution il apporte à cette question, qu'on peut appeler la question du dix-neuvième siècle, celle du progrès. En fin de compte, M. Mill la résout affirmativement, mais avec un tel mélange de réserve et de défiance qu'elle ôte à son affirmation beaucoup de sa portée. Il élève peu de doutes sur la réalité de ce progrès en ce qui concerne les classes supérieures et moyennes, témoin les forces naturelles de plus en plus maîtrisées, la science, elle-même sans terme assignable, amenant à sa suite des applications industrielles dont le nombre et la fécondité semblent indéfinis; témoin l'accroissement continu de la sûreté des personnes et des propriétés, l'éducation qui se rectifie et s'étend, les habitudes d'épargne et les aptitudes pratiques qui vont croissant; qui donc enfin pourrait dire où s'arrêteront la puissance de la production et la formation des capitaux? Mais n'y aura-t-il pas toujours un *prolétariat,* une *plèbe,* un *paupérisme*, résultant de la tendance de la population à déborder les moyens d'existence?... C'est une crainte que l'auteur

laisse percer partout. Ceux qui fondent un meilleur espoir sur l'avenir de l'humanité peuvent, selon nous, tirer à l'égard des masses des conclusions plus favorables. Les classes moyennes ne se sont-elles pas accrues en absorbant de plus en plus la plèbe misérable et en resserrant la misère dans de plus petites proportions? Quelle raison de penser qu'un tel mouvement ne continuera point et que le niveau général ne doit pas s'élever encore? L'expression bien vulgaire et bien triviale par laquelle on a voulu formuler ce mouvement, en disant que la civilisation tend « à allonger les vestes sans raccourcir les habits, » ne se rapproche-t-elle pas de la vérité? L'auteur, après avoir affirmé le progrès social, nous le fait voir sans cesse près de s'arrêter pour aboutir à ce qu'il appelle l'*état stationnaire*, état qui ne lui paraît point d'ailleurs redoutable par lui-même. M. Mill est même porté à croire qu'en somme cette situation serait bien préférable à notre condition actuelle. « J'avoue, dit-il avec sa façon originale et un peu chagrine de juger les choses de son temps, que je ne suis pas enchanté de l'idéal de vie que nous présentent ceux qui croient que l'état normal de l'homme est de lutter sans fin pour se tirer d'affaire; que cette mêlée où l'on se foule aux pieds, où l'on se coudoie, où l'on s'écrase, où l'on se marche sur les talons et qui est le type de la société actuelle, soit la destinée la plus désirable pour l'humanité, au lieu d'être simplement une des phases désagréables du progrès industriel. Les États du nord et du centre de l'Amérique sont un spécimen de cette période de civilisation dans les circonstances les plus favorables. En effet, ces pays se trouvent dégagés en apparence de toutes les injustices, de toutes les inégalités sociales qui gênent la partie masculine de la race caucasienne, tandis que la proportion dans laquelle se trouvent la population, les capitaux et la terre assure l'abondance à tout homme valide qui ne s'en rend pas indigne par sa mauvaise conduite. Ils ont les six articles réclamés par le chartisme et point de misère; et cependant, bien qu'il y ait des signes d'une tendance meilleure, le résultat de tant d'avantages, c'est que la vie de tout un sexe est employée à courir après les dollars, et la vie de l'autre à élever des chasseurs de dollars. Ce n'est pas une perfection sociale dont la réalisation puisse devenir le but des philanthropes à venir. » A merveille, mais il faut avouer que nous sommes loin encore de cette situation dans laquelle tous les besoins raisonnables trouveraient à se satisfaire par un travail modéré, exempt d'inquiétudes; et cette situation qui vous

paraît désirable ; cette situation même *stationnaire*, qui ne saurait être atteinte sans bien des efforts et sans mettre fortement en jeu le ressort de la concurrence, serait-elle de nature, une fois atteinte, à satisfaire l'humanité? L'état *stationnaire* est souhaitable, dites-vous; nous demanderons s'il est possible. Est-ce que l'humanité s'arrête jamais? Non, elle avance ou elle recule. Le jour où il serait convenu qu'elle se trouve bien comme elle est et qu'elle veut rester en place, de ce jour-là même, sachons-le, elle commencerait à reculer. Cette inquiète agitation des races occidentales, en dépit de ses côtés mesquins, que signale avec une raison spirituelle John Mill, ne tient-elle pas de bien près à la faculté de développement qui semble être en elle comme par privilége? Les en corriger, ne serait-ce pas les corriger de leur génie même, et si par goût on peut préférer être un Turc opulent jouissant de la vie ou un savant mandarin arrivé au bout de ses examens, ne serait-il pas toujours vrai que l'humanité s'éloigne moins de sa destinée véritable lorsqu'elle travaille, s'ingénie, cherche et gagne le pain de la vérité et de la science à la sueur de son front, fallût-il l'acheter au prix de bien des erreurs et de bien des déceptions, que lorsqu'elle se croit arrivée au terme du repos absolu et en pleine jouissance d'un paradis qui, comme on l'a dit de celui de Fourier, ressemblerait bien vite « au paradis des bêtes? »

L'*avenir probable des classes laborieuses* est, au surplus, l'objet de toute une partie et d'une des plus curieuses du livre de M. Mill. Il y fait, on l'a remarqué avant nous, à l'*association* des travailleurs une part beaucoup plus large que celle qu'il est permis d'espérer et même de désirer. Dans les conclusions qu'il tire de quelques exemples empruntés à l'Angleterre et particulièrement à la France, on ne reconnaît pas toujours son esprit sévère et scientifique. Les associations d'ouvriers, que M. Mill décrit fort au long, n'ont abouti chez nous qu'à de pitoyables désastres, après avoir traîné une existence misérable pendant quelques mois ou quelques années. Les trois millions que leur a fournis à titre d'expérimentation le gouvernement issu des barricades de 1848, n'ont servi qu'à leur donner une prolongation d'existence des plus éphémères. Et comment pourrait-il en être autrement avec un mode d'association qui trouve dans les conditions mêmes de toute entreprise des difficultés souvent infranchissables, dont le célèbre économiste, évidemment préoccupé, ne paraît tenir que très-peu de compte? L'idée que toute entreprise veut un chef, une tête, une direction responsable peut-elle être méconnue

par un si judicieux observateur ? Toute association qui confie des pouvoirs illimités et des prérogatives de rétribution à un gérant responsable unique se démet, et passe de république en monarchie; elle se refait un *patron ;* si elle ne dépose en ses mains qu'une autorité temporaire, discutée, contrôlée, elle tombe dans l'anarchie et aboutit à une ruine inévitable. Ce n'est pas que nous entendions porter la condamnation absolue de l'association d'ouvriers entrepreneurs mettant en commun leur industrie et leurs capitaux, sous la réserve expresse que le partage du bénéfice total aura lieu en tenant compte de l'inégalité des efforts et des mérites. Mais nous sommes convaincus que l'association ainsi comprise restera toujours d'une application difficile et en outre assez restreinte. L'extension indéfinie qu'on a rêvée pour l'association ouvrière rencontre d'invincibles obstacles. L'un est dans la nature des choses, car il est telles industries, celles, par exemple, qui s'organisent dans la grande manufacture, qui s'y refusent absolument; l'autre est dans la nature humaine, car tout homme n'est pas, on l'oublie trop, d'humeur ou d'étoffe à faire un associé. L'association suppose des risques et implique un perpétuel exercice de la responsabilité dont tout le monde ne saurait s'accommoder. Vous semblez, vous, calme observateur, vous, économiste sérieux, voir, comme Lamennais, comme Chateaubriand, dans le salariat une dernière forme de servitude. Nous croyons que vous vous trompez. Le salaire, cette forme fixe, assurée de la rémunération, soumise certainement à de moindres incertitudes que les bénéfices problématiques d'associations sans capital suffisant et sans habileté de direction, le salaire est dans une foule de cas la forme de rémunération qui s'accorde le mieux avec l'indépendance. Elle laisse du moins l'esprit en repos. Si le travail n'est pas trop absorbant, elle permet quelque loisir intellectuel en dehors des préoccupations du lucre. Cette absence de soucis jointe à une sécurité présumée n'est-elle pas la cause du goût si commun pour les fonctions publiques, si mal rétribuées pourtant? Tout plan de l'amélioration du sort des ouvriers qui veut atteindre son but doit tenir compte de la diversité des facultés et des goûts. Le salariat, dont on prédit la ruine, subsistera par la complicité de ses prétendues victimes, parce qu'il répond non-seulement à l'inégalité des facultés et des capitaux, mais à un des plus impérieux instincts de la nature humaine.

V

La question des limites de l'intervention de l'État est la dernière qui ait occupé John Mill. On sait comment elle a été agitée et résolue par la plupart des économistes qui l'ont précédé. Presque tous ont renfermé l'action de l'État dans la protection à assurer aux propriétés et aux personnes, se fiant pour le reste au *laisser faire* et à la maxime que chacun doit être réputé le meilleur juge de ses intérêts. Presque tous ont dérogé d'ailleurs plus ou moins à la rigueur de cette maxime : Turgot pour l'instruction publique et quelques établissements de charité, Smith pour plusieurs grands travaux d'utilité générale et pour l'éducation populaire, etc., etc. John Mill adopte, lui aussi, le principe de la liberté et de l'initiative individuelles, mais il y introduit des exceptions plus nombreuses. Il se montre, en définitive, partisan de l'intervention de l'État bien plus qu'il n'est ordinaire aux économistes anglais et même continentaux. Il va plus loin, il tente pour ainsi dire de rédiger la théorie de ces exceptions; de là l'examen des diverses objections opposées à toute intervention gouvernementale, et deux sortes d'intervention proclamées par lui nécessaires : celle qui s'applique avec autorité, en employant la contrainte, et celle qui, laissant les particuliers libres de conduire avec leurs ressources et comme ils l'entendent telle entreprise d'intérêt général, établit et dirige, au moyen des ressources de l'État, des entreprises semblables. Parmi les exemples de ces exceptions au principe du *laisser faire* il faut placer l'éducation. Le gouvernement, selon M. Mill, ne sort pas de l'exercice de ses droits légitimes en imposant aux parents l'obligation légale de donner à leurs enfants l'instruction élémentaire. Mais on ne peut établir équitablement ce principe sans prendre des mesures pour assurer que l'instruction leur sera toujours accessible, soit gratuitement, soit au prix d'une légère dépense. L'instruction obligatoire se justifie en ce que les parents manquent à leurs devoirs : 1° envers leurs enfants, qu'ils privent de l'aliment intellectuel non moins nécessaire à l'âme que la nourriture au corps, et d'un gagne-pain sans lequel ils connaîtront les tentations et les souffrances de la misère; 2° envers les autres membres de la société, qui sont tous exposés à souffrir sérieusement des conséquences de l'ignorance et du défaut d'éducation de leurs concitoyens. M. Mill ne s'arrête pas au principe de l'obligation, auquel cet autre économiste éminent, Rossi, semble

lui-même incliner. Il va plus loin, il va au delà de ce qui nous paraît soutenable quant à nous. Il veut la gratuité de l'instruction primaire, et fait d'une exemption de frais, très-naturelle et très-légitime en cas d'indigence, le privilége de toute la classe salariée. Il se fonde sur cette proposition, à nos yeux très-contestable, que les ressources des salariés ne sont presque jamais suffisantes pour couvrir la dépense qu'entraîne l'instruction primaire. M. Mill ne présente pas cette gratuité si contestable comme un droit, mais comme une forme de l'assistance, et comme un des cas dans lesquels cette assistance se justifie le mieux, en ce sens qu'on ne saurait ici lui reprocher de perpétuer l'état de choses qui la rend nécessaire. « L'instruction, dit-il, lorsqu'elle est réellement digne de ce nom, n'énerve pas, elle fortifie les facultés actives en même temps qu'elle les agrandit. De quelque manière qu'elle soit acquise, elle développe l'esprit d'indépendance; dans les cas où elle ne serait pas donnée si elle n'était gratuite, l'assistance sous cette forme produit un effet contraire à ceux qui la rendent fâcheuse sous des formes différentes : c'est une assistance qui met les gens en état de se passer d'être assistés. »

C'est dans le même esprit que l'économiste novateur a admis l'intervention légale pour la protection spéciale des enfants, des jeunes personnes, pour limiter la durée de certains contrats, pour imposer aux grandes entreprises de routes, de canaux, de chemins de fer, les conditions les plus avantageuses au public; pour assurer enfin aux indigents un minimum d'assistance. L'assistance légale, si redoutée et si anathématisée par les économistes, trouve dans le disciple ici fort adouci de Malthus, un juge plus équitable et plus sympathique. Il n'ignore, il ne nie aucun de ses inconvénients, mais il la croit nécessaire, en l'entourant autant que possible de certaines conditions qui l'empêchent d'être nuisible. Il croit, d'ailleurs, qu'elle aussi, comme la bonté divine, doit luire même pour les pécheurs. A la charité privée la délicate et judicieuse distinction du mérite et du démérite; à la bienfaisance publique sagement restreinte le soin d'empêcher que la misère ne devienne la famine et ne tombe dans le désespoir et dans le crime.

Tel est l'ensemble des vues exprimées par l'auteur des *Principes* sur l'intervention de l'État; il conviendrait d'y ajouter des idées remarquables sur la colonisation et les encouragements qu'elle peut, qu'elle doit même recevoir de gouvernements vraiment intelligents et à la hauteur de leur tâche. Par là se termine la vaste recherche entreprise par

M. Mill sur les questions d'économie politique théorique et appliquée, nous devons dire plutôt sur les problèmes sociaux qui passionnent et partagent si profondément l'esprit de nos contemporains. Nous l'avons suivi dans cette étude avec l'intérêt qui s'attache à l'importance des sujets, ainsi qu'à la sincérité, à la vigueur, à l'exactitude ingénieuse de ses analyses, mais sans chercher à dissimuler que les principes philosophiques qui inspirent l'auteur anglais ne nous paraissent pas être ceux qui donnent leur base véritable aux droits, aux devoirs, aux intérêts même de la société. John Stuart Mill est *utilitaire*. Dieu nous garde de vouloir accabler un loyal penseur sous un mot d'école et d'en prendre prétexte pour contester ce qu'il y a de généreux dans ses opinions! La doctrine de l'intérêt bien entendu étant admise, il est difficile de lui donner plus d'étendue, de l'appliquer avec une largeur qui tienne un plus grand compte de tous les instincts légitimes et de tous les besoins de la nature humaine. Mais cette négation du droit naturel et de tout ce qui ne rentre pas dans les cadres de la philosophie morale et sociale de Bentham et d'Auguste Comte, cette négation peu justifiable en théorie, présente en pratique des inconvénients et des périls. L'intérêt, quelque généralité qu'on lui prête, est un fondement trop mobile pour ne pas risquer d'être ébranlé par l'esprit d'utopie et l'esprit de révolte. Très-conforme quant aux résultats généraux avec la doctrine de la liberté, il ne peut lui servir de fondement légitime. La dignité, la sainteté de la personne humaine précèdent et dominent les combinaisons les plus heureuses de l'intérêt. On n'est pas loin, avec John Stuart Mill, de voir dans la société une œuvre factice, purement contingente, qui n'offre par sa nature aucune résistance nécessaire et durable aux vains projets de ces réformateurs qui ont rêvé d'en changer radicalement les conditions. Là est selon nous la tendance fâcheuse du livre, tendance qui se trahit par endroits, mais qui est loin d'en affecter, on l'a vu, toutes les parties. Ce qui est excellent l'emporte chez lui de beaucoup sur ce qui est défectueux; et l'on peut prédire avec assurance que l'illustre penseur gardera sa place parmi les plus éminents publicistes de notre temps.

HENRI BAUDRILLART.

LES SUITES D'UNE FAUTE[1]

CHAPITRE TROISIÈME.

LE DUEL.

Dans les deux derniers mois de l'année, le général organisa des exercices de tir, au polygone. Chaque matin, une escouade partait militairement sous les ordres d'un élève, qui jouait pour ce jour-là le rôle de lieutenant, et portait la marque du grade. C'était à chacun son tour de commander. Il n'y avait qu'une punition qui pût nous priver de ce droit, et cette punition eût été très-vivement sentie. Tout alla au mieux d'abord; mais bientôt nous vîmes, avec une certaine inquiétude, arriver le tour de la Rozeraie. Nous ne savions pas si son intention était d'en profiter. Ceux même qui avaient eu pour lui plus de plaintes que de blâme trouvaient exorbitant qu'il pût faire acte d'officier après l'engagement qu'on avait pris en son nom. Nous lui dépêchâmes un de nos camarades, qui était silencieusement resté le sien, pour savoir ce qu'il comptait faire.

« — Ce que je compte faire? répondit-il négligemment; mais ce que font tous les autres. Ne suis-je pas élève de l'École au même titre qu'ils le sont eux-mêmes? »

Son ami eut beau le presser, il n'en put tirer autre chose. Il lui représenta tous les dangers de cette résolution, la Rozeraie s'y tint obstinément.

Notre émotion fut grande quand nous l'apprîmes. Tous nos sentiments d'honneur, exaspérés encore par les derniers événements et chauffés par les rancunes de Perrier, s'éveillèrent à la fois et firent explosion. Quelques voix parlèrent d'en référer tout de suite au général.

« — Messieurs, dit le major, nous n'avons rien à espérer de l'ad-

1. Voir la 12e Livraison.

ministration supérieure, qui ne saura jamais nettement décider une question. Nous ne l'avons que trop mise déjà dans nos affaires d'intérieur. C'est à nous de les faire nous-mêmes. Laissez-moi agir à ma guise; je veux essayer d'abord des moyens de conciliation; s'ils ne réussissent pas, je vous convoquerai ce soir en assemblée générale, et nous aviserons aux mesures à prendre. »

Nous reçûmes, en effet, le soir même une circulaire de convocation. Nous nous rendîmes tous à la salle ordinaire des délibérations. La Rozeraie seul en avait été exclu. Il régnait dans la salle une animation extraordinaire. Tous les esprits frissonnaient d'attente, comme on voit un frisson courir sur les blés à l'approche d'un orage. Perrier ouvrit la séance :

« — Messieurs, nous dit-il, je vais d'abord vous donner communication de deux lettres, dont il faut que vous preniez connaissance. La première est celle que j'ai adressée ce matin au sieur la Rozeraie.

« Monsieur,

« C'est demain votre tour de lieutenance; je vous rappelle les engagements qui ont été pris en votre nom par monsieur votre père. Je vous invite donc à être malade ou à vous faire donner une punition pour ce jour-là. Vous nous épargnerez à tous un scandale dont les suites seraient fâcheuses.

« Je vous salue. *Signé :* Perrier, major. »

— Vous voyez, ajouta-t-il après avoir lu, qu'on ne peut être ni plus poli ni plus doux.

— Non, non, crièrent quelques voix.

— Voici sa réponse; permettez-moi de vous la lire aussi :

« Monsieur et cher camarade,

« Je suis élève de l'Institut militaire comme vous; j'y ai les mêmes devoirs; j'ai droit aux mêmes prérogatives. Il est très-vrai qu'il y a eu entre mes camarades et moi un déplorable malentendu; mais je suis étonné que le souvenir en subsiste encore. Le domestique qui m'avait accusé sans aucune preuve a été mis à la porte; je n'ai quitté un moment l'École que par condescendance, pour ne pas irriter vainement des susceptibilités honorables. J'y suis rentré avec l'agrément du général; j'y ai repris une place qui était la mienne; je prétends m'y maintenir, et n'en pourrai être chassé que par la force. « *Signé :* Charles de la Rozeraie. »

Cette lettre, si nette et si hautaine, tomba sur l'assemblée comme une étincelle sur un baril de poudre. Ce fut une explosion de cris indignés. Les séances d'un parlement furieux contre le ministère ne peuvent donner qu'une faible idée du tumulte qui suivit cette lecture. Nous avions tous vingt ans, nous étions fanatiques d'honneur et de vertu; la colère de chacun s'accroissait de l'émotion de tous; il y eut cinq minutes d'un épouvantable désordre où il ne fut possible d'entendre que quelques mots épars et sans suite. Perrier eut grand'-peine à rétablir le calme.

— Messieurs, nous dit-il, vous reconnaissez tous qu'il est impossible de laisser un de la Rozeraie déshonorer le costume et les fonctions d'officier?

— Oui, oui, crièrent quatre-vingts voix en même temps.

— Vous êtes décidés, si demain il se présente pour commander l'escouade, à ne pas lui obéir quoi que puisse ordonner le général?

— Oui, oui.

— C'est bien, messieurs, je soumettrai votre résolution à M. de la Rozeraie. Et s'il passe outre, que les suites de son obstination retombent sur sa tête. »

La lettre fut écrite séance tenante, et chacun se retira dans sa cellule. Je ne pus fermer l'œil. Le tumulte de la séance roulait encore dans ma tête; j'étais en proie à mille pensées diverses qui toutes étaient douloureuses.— Et si de la Rozeraie, me disais-je, était moins coupable que nous ne le supposons? — Les excuses m'arrivaient en foule. Je me levai, et m'en allai chez Henri; je le trouvai debout.

— Toi aussi, lui dis-je, tu penses à cette malheureuse affaire?

— Moi! c'est bien assez d'en être importuné le jour. Ce la Rozeraie est un misérable; n'en parlons plus. J'ai le cœur dans la joie; tiens, regarde, mon ami, ce que je viens de recevoir. »

Il tira de sa poche un étui à cigares où son chiffre avait été brodé.

— Devine d'où cela me vient?

— Parbleu! il ne faut pas être grand clerc pour deviner.

— Oui, mon ami, cet étui me vient d'elle. Ses jolies mains ont tracé ce chiffre, ses lèvres l'ont baisé. — Et il l'embrassa avec transport. — Et vois comme elle est bonne. Je sais qu'elle ne peut souffrir la fumée de tabac; je lui avais offert de renoncer à cette habitude qui lui déplaisait. — « Non, mon ami, me répondit-elle, je ne veux pas que vous me fassiez le sacrifice d'un seul de vos plaisirs. J'aimerai la fumée du tabac puisque vous l'aimez. » — Peut-on être plus

gentille? Et pour me rassurer mieux encore, elle m'envoie ce cadeau, et avec une lettre; ah! mon ami, quelle lettre! quatre lignes seulement, mais pleines de sentiment et de grâce. Elle me dit de compter les points de sa broderie; que dans chacun il y a une pensée, et que toutes ont été pour moi. Mais cela tourné! tu vas voir de quelle façon. »

Et il me lut sa lettre, et il la relut tout bas pour lui tout seul, et il baisa le papier, et il se mit à danser par la chambre comme s'il extravaguait. Je voulus me retirer.

« — Non, reste, me dit-il, ta présence me fait du bien. Elle m'aide à supporter ma joie. Je ne croyais pas qu'on pût être aussi follement heureux. »

Il me fit asseoir, me conta longuement ses projets d'avenir, et versa tout son cœur dans le mien. Il n'avait pas d'ambition pour lui-même, mais il devait en avoir pour Jeanne; il fallait qu'il rendît glorieux un nom qu'elle voulait bien porter. Un ingénieur était fait pour arriver à tout dans un siècle industriel; il construirait des chemins de fer, il perfectionnerait cette invention nouvelle, que la France n'avait pas encore adoptée, mais qui déjà donnait de si beaux résultats en Angleterre. Il arriverait à la fortune; Jeanne pourrait jouir de cette large aisance qui allait si bien à ses goûts délicats et à son bon cœur. Il l'établirait dans une petite maison de campagne qu'elle avait un jour devant lui trouvée charmante. C'était une villa cachée dans un massif de gros lauriers roses, un vrai nid d'amoureux. Je viendrais y passer avec eux la belle saison; il y aurait une chambre pour moi dans une aile de la maison. Je montrerais l'exercice aux enfants. Ces pauvres enfants! leur avenir nous occupa fort; je voulais qu'ils fussent tous deux garçons et militaires. Henri désirait au moins une fille; il songeait à Jeanne. Ce fut une conversation délicieuse, pleine de gaieté douce, et gonflée d'espoir. Le matin nous retrouva causant encore. Nous vîmes la lumière de notre lampe pâlir insensiblement; le bord de l'horizon se colora d'une large bande de feu, d'où le soleil s'élança resplendissant. Un roulement de tambour annonça l'heure du réveil.

— Allons! dis-je à mon ami, voici le moment terrible.

— Quel moment?

— Eh! mais, la Rozeraie?...

— C'est juste, je l'avais oublié. Quelle sotte affaire!

Nous nous habillâmes à la hâte, et descendîmes dans la cour. Tous

nos camarades y étaient déjà réunis, en tenue d'exercice. On lisait sur toutes les figures le feu sombre d'une implacable résolution. Nous nous mîmes tous en rang, doutant encore que la Rozeraie vînt, mais nous lançant des regards d'intelligence et d'encouragement. Il y eut comme un soubresaut électrique quand nous aperçûmes de loin la Rozeraie qui venait à nous d'un pas rapide. Mais personne ne dit un mot; on attendait avec un frémissement intérieur.

Je ne sais pas ce que la Rozeraie sentait au fond de lui. Je crois, à vrai dire, qu'il ne devait pas être à son aise. Mais il n'en paraissait rien sur sa physionomie. Un visage de bronze et des yeux farouches. Le seul signe d'émotion qu'il fût possible de remarquer en lui, c'était un certain relâchement de la lèvre inférieure qui pendait avec un tremblement convulsif. Cette particularité ne me frappa guère en ce moment; mais elle m'est revenue en mémoire, parce que je l'ai observée sur un soldat, condamné à mort, que je fus chargé de conduire au supplice.

Il s'arrêta au front de l'escouade, et d'une voix pleine, assurée, il jeta le mot du commandement: « En avant! marche! » Personne ne bougea. Il regarda alors de tous les côtés; il semblait chercher le surveillant qui présidait tous les matins au départ. Le surveillant, prévenu par-dessous main de ce qui allait se passer, n'avait voulu ni autoriser par sa présence un acte d'indiscipline, ni arrêter ce qu'il regardait comme un acte de justice; il avait disparu. La Rozeraie était seul en face de nous.

Il s'approcha du premier rang

— Est-ce que vous n'avez pas entendu?

— Parfaitement, monsieur.

— Pourquoi donc n'obéissez-vous pas? Ne reconnaissez-vous plus cette épaulette?

— Cette épaulette! s'écria Perrier dans un transport d'indignation. Vous osez parler d'épaulette, vous qui vous en êtes rendu indigne par un faux serment? vous qui n'étiez rentré parmi nous qu'à la condition de ne plus la souiller jamais?

Aux premiers mots, la Rozeraie avait fait un bond en arrière, et tiré à demi son épée. Il était fort pâle et nous regardait d'un air de défi.

— Mes amis, continua Perrier, devons-nous souffrir que cet homme porte plus longtemps des insignes qu'il déshonore?

— Non! non! crièrent toutes les voix.

— Au nom de l'École, au nom de l'honneur militaire, je demande que le sieur la Rozeraie subisse ici même la peine de la dégradation.

La Rozeraie tira vivement son épée et tomba en garde. Mais tous les élèves se précipitèrent sur lui en tumulte. Les uns lui prirent les bras, d'autres le saisirent à bras-le-corps, et le tinrent immobile. On lui enleva son épée, qu'on brisa sur la muraille; on lui arracha son épaulette, qui fut jetée au loin. Pendant qu'on le traitait ainsi, son visage était effrayant à voir. Ses yeux lançaient des éclairs, la bave lui coulait des lèvres, il poussait des cris rauques et inarticulés. Des mots sans suite s'échappaient de ses lèvres : Misérables! lâches! trente contre un! — Tous ses traits contractés et grimaçants exprimaient la fureur arrivée à son paroxysme.

Pour moi, je ne pris point part à cette exécution. Vous le dirai-je? je tremblais de tous mes membres. J'avais perdu la tête. C'est que, voyez-vous, pour tout homme qui a eu l'honneur de porter l'habit militaire, la dégradation est mille fois pire que la mort. Le spectacle même ne s'en peut supporter sans frémissement; et je songeais en moi-même que c'était nous qui, de notre autorité privée, l'infligions à l'un de nos camarades. Et si nous nous étions trompés! s'il n'était point coupable! Je ne puis vous dire le torrent de pensées qui me traversa l'esprit durant les quelques secondes que dura l'affaire. Les moindres incidents de cette longue histoire se présentèrent à mon souvenir dans une succession si rapide qu'il me sembla les embrasser tous à la fois d'un coup d'œil. L'activité de l'esprit est centuplée dans ces moments de surexcitation morale. Je m'enfonçais les poings dans les yeux, courant au hasard sans savoir ce que je faisais. Depuis ce temps, j'ai vu plus d'une fois la mort de bien près; je ne me rappelle pas avoir éprouvé une émotion aussi vive.

Le tumulte effroyable qui se faisait dans la cour attira le général commandant l'École. Aussitôt qu'on le vit paraître, toutes les mains lâchèrent la Rozeraie. Il s'élança, tout pâle et en désordre, s'arrêta à deux pas du général, et parut faire effort pour parler. Mais la fureur l'étouffait : il ne put articuler un mot. Le général, fort troublé lui-même, lui fit signe de sortir et de monter à sa chambre.

— Eh bien! major, me direz-vous ce que tout cela signifie?

— Vous le voyez, mon général, nous venons de faire ce que vous eussiez fait vous-même à notre âge et à notre place. Jamais vous n'auriez souffert qu'un voleur et un parjure portât la même épaulette que vous.

— Sans doute, sans doute, balbutia le général, évidemment fort embarrassé. Mais les moyens violents... la discipline... il aurait mieux valu... Rentrez dans vos quartiers, messieurs. Il faudra que je fasse au ministre mon rapport de cette affaire. C'est lui qui décidera.

Nous rentrâmes dans nos salles, et nous y fûmes consignés par ordre supérieur. C'était le lendemain jour de sortie; on nous retint à l'École. On espérait amortir dans la ville le premier éclat de cet esclandre. Mais les nouvelles ne peuvent jamais si bien être tenues sous clef qu'elles ne trouvent quelque fissure par où s'échapper dehors. L'histoire fit en moins d'une heure le tour de Turin, qui ne s'entretint d'autre chose pendant huit jours. Au premier moment, tout le monde nous donna raison. Il était difficile en effet d'imaginer que cent jeunes gens, qui tous devaient avoir du cœur, se fussent entendus pour déshonorer, sans motif sérieux, un camarade innocent.

Mais il se fit durant toute une semaine un travail souterrain pour égarer l'opinion publique. La famille de la Rozeraie et les prêtres, qui le protégeaient, s'en allèrent partout présentant l'affaire sous un faux jour. Il s'agissait de deux chemises; quelle apparence qu'un jeune homme dans la position de la Rozeraie se fît voleur pour si peu de chose? On avait pris ce prétexte. Les élèves poursuivaient sur ce malheureux jeune homme ses opinions royalistes et la piété dont il avait toujours fait profession. Nous étions tous des impies et des jacobins. Un journal religieux insinua tout doucement cette calomnie dans un article fort habilement fait et avec beaucoup de mesure. Il dit qu'il s'était passé à l'École une scène regrettable, dont le public s'était fort ému à juste titre; qu'après informations prises, elle avait paru moins grave qu'on ne l'avait supposé d'abord. C'était la suite d'un de ces dissentiments politiques et religieux, comme il en éclate souvent parmi des jeunes gens qui ont la tête chaude et la langue prompte. Mais la paix avait été bien vite rétablie par les énergiques précautions du général, et l'on ne doutait pas que les élèves revenus à de meilleurs sentiments n'eussent déjà reconnu la faute où les avaient entraînés des opinions qu'on s'abstenait de qualifier pour ne pas renouveler les désordres.

Nous lûmes cet article avec un transport de colère; nous voulions tous aller couper les oreilles au rédacteur. Toutes les têtes étaient si montées qu'il paraissait impossible qu'à notre première sortie il n'y

eût pas trois ou quatre duels. Le général vint au milieu de nous; il paraissait fort abattu.

— Du calme, mes amis, nous dit-il, du calme. Cette malheureuse affaire m'a vieilli de dix ans. Soyez sûrs que justice sera faite. Le ministre le veut; et moi, croyez-vous que je ne le veuille pas aussi? Eh! grand Dieu! il y va de mon honneur, de l'honneur de l'École où je commande. — Ah! monsieur Perrier, vous avez été bien imprudent!

— Imprudent! s'écria Henri.

— Je ne vous blâme pas; le mal est fait. Et puis vous êtes jeune! il faut comprendre et excuser les vivacités de la jeunesse. Cela partait d'un bon sentiment; oui, le sentiment était bon. Je ne vous en estime que davantage pour l'avoir eu. Vous avez du sang dans les veines. Mais nous sommes tous dans un terrible embarras; quelle affaire! quelle déplorable affaire!

Le général se promenait, tout en parlant ainsi; il semblait plutôt s'entretenir avec lui-même que nous adresser la parole. Nous le regardions avec une sorte de compassion respectueuse, car il avait vraiment l'air fort malheureux et se frappait le front de ses mains par un geste désespéré.

« Messieurs, reprit-il, j'aurais le droit de vous imposer ma volonté, car je suis votre général. Mais j'aime mieux n'agir avec vous que par voie de persuasion et de prière. Je vous en conjure: n'envenimez point encore par des mots ou des actes imprudents une situation déjà si douloureuse. M. le ministre a nommé une commission pour examiner la conduite de M. la Rozeraie. Promettez-moi d'attendre sa décision en silence et de la recevoir avec respect. Abstenez-vous de toute provocation, fuyez toute occasion de duel jusqu'au jour où un jugement motivé supprimera naturellement les sujets de dispute. Je pense avec un violent chagrin que l'un de vous pourrait être blessé ou même tué pour cette querelle que je n'ai pas su prévenir. Son sang retomberait sur ma tête. Vous ne voudrez point mettre un aussi cruel remords dans les derniers jours qui me restent à vivre. Vous serez sages, promettez-le-moi. »

Nous promîmes tout ce qu'on nous demandait, et le général nous renvoya, ne gardant auprès de lui que Perrier.

— J'ai à vous parler en particulier, lui dit-il. Deux personnes fort honorables de la ville se sont présentées à l'École de la part de M. la Rozeraie : elles viennent vous demander raison. J'ai refusé pour vous.

— Mais, général, s'écria Perrier...

— J'ai refusé, reprit le général avec plus de force. Il faut, avant de se résoudre à un parti, attendre le jugement de la commission. Si M. la Rozeraie est déclaré coupable, vous ne devez point vous battre avec un homme qui a forfait à l'honneur militaire. S'il est reconnu innocent, nous verrons alors ce que peuvent exiger les circonstances.

La commission procéda à son enquête avec un évident parti pris de bienveillance pour la Rozeraie. On nous interrogea tous, plutôt pour la forme que par amour de la vérité. Perrier dut déposer aussi. Sa déposition eût été accablante s'il eût conté la scène dont il avait été, bien malgré lui, le témoin. Il ne le fit pas.

« Peut-être ai-je eu tort, m'a-t-il avoué plus tard. J'aurais dû dire tout ce que je savais, puisque je parlais devant la justice et sous la foi du serment. Mais il me répugnait horriblement de porter devant un tribunal les confidences faites par l'accusé lui-même, de violer la confiance qu'il avait mise en moi et la parole que je lui avais donnée. »

J'ai toujours pensé, pour moi, qu'il avait eu de se taire une autre raison plus secrète, qu'il ne m'a point révélée par pudeur. Faire condamner la Rozeraie, c'était fuir un duel et se donner aux yeux des juges un faux-semblant de poltronnerie. Vous comprenez que cette idée eût été insupportable même à un moins brave cœur que mon ami Perrier. Il aima mieux protéger de son silence un malheureux qu'il croyait coupable.

L'enquête ne dura guère : on nous lut à haute voix le rapport fait par le président de la commission. Il était fort modéré et donnait pleinement raison à la Rozeraie, tout en ménageant, comme il fallait, les honorables susceptibilités de l'École. On reconnaissait que notre colère avait été juste quoique un peu prompte; on nous louait même d'avoir gardé un sentiment si vif des exigences de l'honneur militaire; mais on était heureux de publier que nous nous étions laissé emporter par un premier mouvement, et que nous avions cru sans réflexion à des torts imaginaires.

Tous les arguments qu'on pouvait faire valoir en faveur de la Rozeraie avaient été groupés avec beaucoup d'art. Son faux serment était encore ce qu'il y avait de plus difficile à expliquer. Le rapporteur s'en tira très-habilement. Il dit que la Rozeraie avait pu emprunter ces chemises sans en parler à personne, comme cela arrivait jour-

nellement à l'École entre camarades; qu'il avait donc été en droit de repousser avec énergie une accusation de vol, et qu'on ne pouvait lui savoir mauvais gré d'avoir juré, sur son honneur de soldat, qu'il n'avait pas commis une action infâme, puisqu'en effet il ne l'avait pas commise. Il invitait les élèves à oublier des préventions qui n'avaient point de fondement et à ne point compromettre l'École par des querelles rétrospectives.

Nous écoutâmes cette lecture avec un visage morne. Nous n'avions rien à répondre aux arguments de la commission; et cependant une révolte intérieure grondait sourdement au fond de nos âmes. Le général ajouta quelques mots à la lecture du rapport; il dit que pour lui il croyait l'affaire entièrement terminée, et que jamais il ne permettrait à personne de revenir sur un passé qu'il fallait couvrir d'un éternel oubli.

Mais les mots ne sont que des mots. Il était trop clair que la Rozeraie ne pouvait reparaître à l'École sans avoir lavé dans le sang l'outrage qu'il avait reçu. Perrier reçut le lendemain, en grand secret, la visite de ses deux témoins : l'un était journaliste, l'autre banquier; tous deux fort honnêtes gens et réputés pour tels. Ils exposèrent avec une parfaite courtoisie de langage les griefs de leur commettant et en demandèrent satisfaction. Il ne pouvait être question d'excuses. Perrier n'en eût jamais voulu faire, et il est bien probable que la Rozeraie n'en eût point accepté. Deux heures après le duel était arrangé pour le lendemain, sept heures du matin. Il était convenu qu'on se battrait à l'épée. C'était moi qui devais être le témoin de mon pauvre ami, avec un de ses cousins qui demeurait en ville.

Je le conduisis à la salle d'armes; je fus épouvanté de sa maladresse. Je ne lui en témoignai rien, pour ne pas troubler son courage. Je lui recommandai seulement de tenir le bras toujours allongé : c'est le conseil que donnent tous les maîtres d'armes à ceux qui vont se battre sans savoir manier une épée. Je passai une cruelle après-midi, et une nuit plus cruelle encore. Je me livrais aux réflexions les plus tristes. J'avais voulu demeurer avec Henri, dans sa chambre, afin de le distraire. Il m'avait renvoyé, en me priant d'être chez lui à quatre heures du matin.

Je le trouvai debout; les yeux un peu brûlés par la veille, car il ne s'était pas mis au lit, mais fort calme et l'air presque gai. Il me montra plusieurs lettres qu'il avait passé la nuit à écrire, et me les donna toutes cachetées.

— En cas de malheur, me dit-il en souriant.

— Quelle folie ! m'écriai-je ; chasse donc ces idées noires.

— Je n'en ai point, mon ami ; mais il faut toujours prendre ses précautions. Il est temps, partons.

— Nous serons de trois heures en avance.

— Non ; des chevaux nous attendent. J'ai mon idée ; tu viendras avec moi.

J'eus bien vite compris son idée ; le pauvre garçon avant de se battre voulait aller revoir les fenêtres de la maison où dormait sa mère. Nous sortîmes de la chambre à petit bruit. Il avait été convenu entre nous que l'affaire serait tenue secrète, et je n'en avais pour moi parlé à personne. Mais tous nos camarades l'avaient devinée à nos airs mystérieux, à nos allures insolites. A mesure que nous passions devant chaque cellule, nous entendions une voix qui nous criait tout bas : « Bonjour, mes amis ; bonne chance ! » Quelquefois un bras se tendait à travers la porte entre-baillée, et Perrier recevait une de ces poignées de main cordiales où le cœur exprime tout ce que la langue est forcée de taire. Ces silencieux témoignages d'intérêt, qui nous arrivaient ainsi l'un après l'autre et dans l'ombre, nous émurent plus vivement que n'aurait fait une tumultueuse et bruyante manifestation. Nous sentîmes que nous emportions dans ce combat les vœux de l'École tout entière.

Il eût été facile d'arrêter notre sortie ; toutes nos précautions pour tromper la surveillance des gardiens eussent été aisément déjouées. Mais je crois que le général, qui ne voulait point autoriser un duel, avait senti qu'il ne pouvait l'empêcher. Il lui suffisait qu'en cas d'accident grave sa responsabilité fût à couvert. Deux chevaux de selle nous attendaient dehors tout bridés ; nous sautâmes dessus, et partîmes au galop. Perrier respira bruyamment.

« Le bon air ! s'écria-t-il, et la jolie promenade ! Vois comme toute la plaine est enveloppée par le matin d'un brouillard de vapeur lumineuse. Il fait en vérité bon vivre ! »

Nous ralentîmes le pas de nos chevaux, et nous nous mîmes à causer. Je ne sais comment cela se fit, mais nous dîmes mille folies. Je n'étais pourtant guère en train de rire, et ce n'était pas le moment. Mais je ne pouvais tenir aux saillies qui échappaient à mon compagnon de route. Un paysan qui s'en allait aux champs, la faux sur son épaule, entendant nos éclats de rire, nous dit d'un ton de bonne humeur :

« Riez, mes enfants ; il faut bien que jeunesse se passe. Vous ne rirez pas de si bon cœur quand vous aurez mon âge. »

Au moment où nous arrivions devant la maison de madame Perrier, nous en vîmes sortir Gertrude. C'était une vieille domestique qui avait été la nourrice de Henri. Elle poussa un cri de surprise en nous voyant. Henri mit un doigt sur ses lèvres.

— Ma mère dort-elle? lui dit-il.

— Oui, mais ne la réveillez pas. Elle est bien malade, allez. J'ai passé la nuit près d'elle ; elle vient de s'endormir au matin. Je l'ai laissée un instant pour me rafraîchir les yeux à l'air du matin.

— C'est bien, attends-moi deux minutes. Je ne la réveillerai pas.

Il monta lestement par un petit escalier de service. J'expliquai à Gertrude que nous faisions une promenade matinale par ordre du général commandant l'École, mais que nous n'avions pas le temps de rester.

« C'est dommage, me dit Gertrude, ça lui aurait fait du bien d'embrasser son fils. La pauvre chère femme est fort affaiblie. Monsieur n'a pas voulu qu'on prévînt M. Henri, pour ne pas troubler ses études, tant qu'il n'y aurait pas de danger. »

Quand Perrier revint, il était fort pâle et avait l'air soucieux. Avant de monter à cheval, il se jeta dans les bras de Gertrude, la pressa avec force :

— Tu la soigneras bien, n'est-ce pas? lui dit-il. Tu me le promets.

— Mais oui, dit la bonne femme, un peu étonnée de ce transport.

— C'est à toi que je la confie, c'est à toi, entends-tu ? Tiens! tu l'embrasseras encore pour moi.

Et il l'embrassa sur les deux joues en la congédiant.

— Attends-moi là, me dit-il, en me montrant un bouquet d'arbres qui était proche. Je reviens dans un quart d'heure.

— Oh! mais non, lui dis-je. Je sais où tu veux aller. Je ne te quitte pas; tu te mettrais en retard.

— Eh bien! soit ; viens. Il faut que je la revoie; elle se lève de bonne heure.

Et nous piquâmes des deux. La maison dormait encore; il n'y avait qu'une croisée ouverte ; c'était celle de Jeanne. Nous la vîmes bientôt qui se mit à sa fenêtre, et s'appuya sur le balcon. Elle était

en petit peignoir blanc du matin. Elle ne pouvait nous apercevoir, car nous étions protégés par l'angle d'un mur. Mais nous la voyions en plein. Elle s'amusa à répandre des graines sur le rebord de sa croisée, en poussant de petits cris d'appel. Aussitôt des nuées d'oiseaux accoururent à tire-d'aile. Ils volaient en tourbillonnant autour de sa tête, se perchaient sur son épaule, et venaient becqueter les graines de mil dans sa main, et jusque sur ses lèvres, qu'elle leur présentait en riant. Le soleil qui émergeait d'un arbre frappa en ce moment sur sa fenêtre, et parut l'incommoder; elle ferma un des côtés de sa persienne, et nous ne vîmes plus rien.

Perrier restait en contemplation devant cette persienne verte, comme ne pouvant en arracher ni sa pensée ni ses regards.

« Allons! lui dis-je, voilà l'heure. Nous n'avons que juste le temps; il faut que nous allions en ville prendre ton cousin; partons d'ici. »

Il tressaillit à ma voix; on eût dit qu'il sortait d'un profond sommeil. Il envoya des baisers passionnés du côté de la fenêtre.

« Tu as raison, me dit-il, allons nous-en, mais passons devant chez elle, que je l'aperçoive encore une fois. »

Nous sautâmes à cheval et partîmes au trot. Le bruit de nos deux chevaux qui trottaient en cadence sur la terre dure et sonore attira de nouveau la jeune fille à sa croisée. Nous étions déjà loin. Comme elle était gênée, pour voir, par les rayons du soleil, elle mit sa main en forme d'auvent sur ses yeux, et regarda. Elle fit un geste de surprise, détacha vivement une branche verte à une fleur qui croissait sur le balcon, et se mit à l'agiter. Mon camarade n'y put tenir. Il enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval, et vola plutôt qu'il ne courut à la fenêtre. Je les vis tous deux qui échangeaient des signes d'intelligence. Jeanne se pencha en dehors, laissant pendre sa main; Perrier se dressa en pied sur ses étriers, et put la lui baiser. Comme cette scène se prolongeait plus que je n'aurais voulu, je tirai mon mouchoir et le secouai en l'air.

Perrier comprit ce signe; il revint en toute hâte, et nous fîmes le reste de la route sans nous dire un seul mot. Nous arrivâmes encore les premiers sur le terrain, et j'en fus bien aise. Quelques minutes après la Rozeraie parut avec ses témoins. Il s'était chargé d'apporter les armes. On les mesura; les deux adversaires se dépouillèrent silencieusement de leurs habits, et on les mit en présence.

J'étais fort ému, moins que vous ne pourriez croire. L'âme ramasse

toutes ses forces pour ces grandes circonstances, et se tend comme un arc violemment bandé. L'attente d'ailleurs ne fut pas longue : mon pauvre Perrier, qui ne savait rien de l'escrime, attaqua comme un fou; ce fut lui qui vint se jeter sur l'épée de la Rozeraie dont la lame disparut dans sa poitrine. Il poussa un profond soupir et tomba. Je m'élançai vers lui, et vis son œil qui devenait trouble. Le chirurgien s'approcha, tâta la blessure et secoua la tête d'un air triste. La Rozeraie salua, et se retira accompagné de ses deux témoins. Tout cela prit moins de temps que je n'en mets à le raconter.

Nous portâmes le corps dans une voiture, afin de le ramener à l'École. J'étais comme hébêté de douleur et d'étonnement; mais la nécessité de veiller à ces derniers soins me secouait de ma stupeur, et m'empêchait de sentir l'étendue de notre perte. Je donnais des ordres et m'occupais moi-même de tous les petits détails avec une activité fébrile, sans trop me rendre compte de ce que je faisais. J'allais comme dans un rêve.

Tous les élèves de l'Institut savaient déjà la nouvelle quand nous y arrivâmes. Ils nous attendaient, en proie à un chagrin morne. La vue du corps, que l'on transporta sur un lit, fit éclater la douleur qui s'était contenue jusqu'alors. Ce furent dans toute l'École des cris de rage et des sanglots. Il semblait que chacun eût comme moi perdu un ami intime. Tant qu'on n'avait pas connu la funeste issue de ce duel, on avait trouvé tout simple que la Rozeraie voulût se battre. Le désespoir se tourna en fureur contre lui lorsqu'on apprit la mort de son adversaire.

Bien des années se sont passées depuis ce jour; il m'est encore présent comme si c'était hier. Nous étions tous dans la cour, par groupes et pêle-mêle, causant tous ensemble avec animation, nous rappelant les vertus de Perrier, et comme il était bon, aimant, et quelle longue et belle carrière s'ouvrait devant lui. On mettait en comparaison la vie de la Rozeraie. On se racontait, pour la millième fois, tous les détails de son histoire; on lui donnait tous les torts; on s'échauffait à sa propre parole. Il semblait presque que la Rozeraie eût commis un assassinat :

« Cela ne se passera pas ainsi, disait-on; il faut que Perrier soit vengé. Nous nous battrons aussi, et nous verrons bien! »

Vingt cartels furent envoyés séance tenante chez la Rozeraie; je m'inscrivis le premier. Personne ne me contesta ce droit; mais tous

me promirent de prendre ma place si par malheur je venais à succomber. Nous nous serrions les mains ; nos yeux étaient allumés de rage et de douleur; nous étions fous; nous avions vingt ans.

Le général vint parmi nous et essaya de nous calmer. Mais tout en nous parlant, il se laissa gagner à notre émotion, et deux grosses larmes roulèrent de ses yeux sur sa barbiche. Ce spectacle ne fit qu'exaspérer notre fureur.

« Voyez-vous, mon général, lui dit un des plus exaltés, que ce misérable ne reparaisse jamais au milieu de nous, nous le déchirerons, nous le mettrons en morceaux. »

Le général ne répondait que par monosyllabes à ces accès de désespoir. Il me prit à part :

« Vous avez un dernier devoir à remplir, me dit-il, d'un ton ferme et triste. Nul autre que vous ne peut apprendre cet affreux événement à la famille de ce pauvre Perrier. Personne n'aura encore osé l'en instruire. Il faut que vous partiez sur-le-champ. Vous trouverez dans votre cœur les mots qui consolent, vous pleurerez avec eux ; c'est encore la plus efficace des consolations. Quel chagrin pour eux! Malheureuses gens ! »

Et il fondit lui-même en larmes. Quand mes camarades surent de quelle triste mission j'étais chargé, ils dirent qu'il fallait que M. Perrier, en apprenant la mort de son fils, sût aussi la part que toute l'École prenait à sa douleur. Le major de première année écrivit une lettre, dont je ne me rappelle plus les termes, mais qui fut lue au milieu des sanglots de tout l'auditoire. Tous les élèves la signèrent l'un après l'autre. Le général, à qui nous la portâmes, y ajouta quelques lignes, la cacheta et me la remit, en me disant de la porter tout de suite.

Une partie de l'après-midi s'était passée au milieu de ces funèbres préparatifs. Je refis la route que nous avions faite si gaiement tous deux le matin; je marchais lentement; je voyais avec épouvante disparaître le chemin et accourir au-devant de moi la maison que j'allais emplir de deuil. J'arrivai à l'heure du dîner; je me dis que je trouverais probablement toute la famille réunie et à table, qu'il valait mieux attendre encore un peu de temps; j'espérais une heure plus tard rencontrer M. Perrier seul, l'instruire du coup qui le frappait, et consulter avec lui sur les moyens de l'apprendre aux autres sans leur briser le cœur.

Ces réflexions arrêtèrent ma main déjà posée sur le cordon de la

sonnette. Je m'éloignai, la tête baissée. Mes pieds me portèrent sous cette allée de sapins où Perrier un an auparavant avait reçu les serments de Jeanne. L'allée était aussi belle, les arbres aussi verts, et la neige étincelait au loin des mêmes reflets roses. Mais que tout cela me parut triste! Nous ne voyons la nature qu'à travers les sentiments de notre cœur, et nous l'associons toujours à nos deuils, comme à nos joies. Le rossignol chantait encore, et sans doute la même chanson que nous avions entendue déjà, une chanson d'amour. Elle me parut lugubre. Je m'assis sur le banc témoin des confidences de ces jeunes cœurs, si cruellement séparés pour toujours, et, laissant tomber ma tête dans mes deux mains, je m'abandonnai aux larmes qui filtraient toutes chaudes à travers mes doigts.

J'entendis sonner six heures.

« Allons, me dis-je, il est temps, du courage ! »

Je me levai et revins sur mes pas. Au bout de l'allée j'aperçus une forme d'homme et une robe de femme qui s'avançaient vers moi. Je les eus bientôt reconnus; c'était M. Perrier et Jeanne. Il me passa un frisson dans le dos, et mes jambes se dérobèrent sous moi. Je fus obligé de m'appuyer contre un arbre pour ne pas tomber tout de mon long.

« Eh! vous voilà ! s'écria joyeusement M. Perrier du plus loin qu'il m'aperçut. Comment va mon fils? Pourquoi n'est-il pas avec vous? »

J'étais sans doute fort pâle.

« Eh ! qu'avez-vous donc? me dit-il en approchant. Vous avez la figure bouleversée. Êtes-vous indisposé? »

Je voulus répondre, mais il ne sortit de ma gorge que des sons inarticulés, et deux ruisseaux de larmes me coulèrent le long des joues.

« Ah! mon Dieu ! s'écria le père, mon fils est malade? Est-ce cela? »

Je fis de la tête signe que non.

« Pas malade? il est... Mais répondez donc; pour l'amour de Dieu, répondez. »

Je me sentais mourir moi-même. Je tirai de ma poche la lettre que le général m'avait donnée, et la tendis à M. Perrier. Il en brisa précipitamment le cachet.

« Mort, s'écria-t-il, mon fils est mort ! »

Jeanne poussa un cri, et tomba évanouie dans mes bras. Le déses-

poir et l'accablement de ces deux personnes me rendit toute mon énergie. Le père s'était affaissé sur un banc, sanglotant tout bas. J'assis la jeune fille à côté de lui, et la fis revenir à elle. Je me plaçai entre eux deux, tenant une de leurs mains dans les miennes, et laissant à leurs cœurs le temps de se dégonfler à l'aise. Quand ils se furent rassasiés de leurs premières larmes, ils me demandèrent des détails; je les donnai aussi brièvement que je pus. M. Perrier m'interrompait de temps à autre pour s'écrier douloureusement :

Sa mère, sa pauvre mère ! Ce sera pour elle le dernier coup.

Laissez-moi la prévenir moi-même, ajouta-t-il; ne dites rien. Elle est faible ce soir; il vaudra mieux attendre qu'elle ait repris des forces et soit en état de résister à sa douleur.

— Je passerai la nuit près d'elle, dit la jeune fille.

— Non, non, Jeanne, vous ne sauriez pas commander à vos larmes ; pas un mot non plus à Gertrude. Rentrez chez vous.

— Et les funérailles?... demanda-t-elle d'une voix tremblante, après un long silence.

— Vous n'irez pas, chère enfant.

— Je veux y aller.

M. Perrier la regarda; son œil brillait d'un feu sombre.

« Je viendrai demain vous prendre, lui dit-il, nous irons ensemble.»

Il rentra dans son cabinet, et je l'y suivis; il se mit à son bureau, écrivit une lettre qu'il me remit.

« Tenez, me dit-il, avec beaucoup de douceur, voici ma réponse à vos camarades. J'ai besoin d'un peu de solitude. Laissez-moi, je vous en prie; nous nous reverrons demain; adieu. »

A mon retour je trouvai toute l'École sur pied qui m'attendait. Il était survenu un nouvel incident qui avait porté au comble l'exaspération des élèves. Le curé qui devait officier à l'enterrement de Henri avait déclaré d'une façon très-nette que les canons lui défendaient de prier Dieu pour un homme évidemment mort en état de péché mortel. On en avait référé à l'évêque, qui avait donné raison au prêtre. Le général était au désespoir de ce scandale, et vous ne sauriez imaginer jusqu'où allait la fureur des élèves de l'Institut. Tous s'en prenaient à la Rozeraie, qui était pourtant fort innocent de cette complication.

Je leur donnai la lettre qui leur était adressée. On me cria de la lire; mais aux premiers mots je fus obligé de m'arrêter. Je n'y voyais plus. Le major la prit et lut à haute voix :

« Mes amis,

« L'estime que vous aviez pour mon fils et la douleur que vous me témoignez de son malheur sont la seule consolation de l'horrible coup qui me frappe. J'ai beaucoup pleuré en lisant votre lettre; mais elle m'a fait du bien, et je vous en remercie. Mon pauvre Henri méritait bien d'être aimé comme vous l'aimiez. Vous sentez sa perte; mais vous êtes jeunes, et vous avez l'avenir pour vous. J'ai tout perdu en le perdant; il ne me reste plus qu'à mourir. A mon âge, on ne vit plus que par ses enfants; tout est fini pour moi.

« N'aggravez pas encore mon chagrin par des projets de vengeance que mon fils désapprouverait lui-même s'il pouvait vous conseiller encore. Il y a déjà eu assez de sang répandu. N'infligez pas à d'autres familles la cruelle douleur dont je suis accablé. Je pardonne de tout mon cœur à l'homme qui m'a privé de ma seule joie en ce monde. Pardonnez-lui aussi, mes amis. C'est un père au désespoir qui vous demande cette grâce. Il aura du moins en souffrant le douloureux plaisir de penser qu'il souffre seul et qu'il a épargné à d'autres pères un éternel chagrin. »

Les sentiments généreux trouvent aisément accès dans des âmes jeunes et enthousiastes. Cette lettre nous désarma. Nous courûmes dire au général que nous retirions tous nos provocations; mais nous entendions qu'on sût que c'était à la mémoire de Perrier et aux sollicitations de son père que nous faisions le sacrifice d'une juste vengeance. Le général, à qui cette résolution nouvelle ôtait un grand poids de dessus la poitrine, promit tout ce que nous voulûmes. Il nous assura de plus qu'il allait en personne renouveler ses instances près de l'évêque, et que si l'autorité ecclésiastique ne relâchait rien de sa rigueur, les obsèques n'en seraient pas moins magnifiques et dignes de l'École.

Il est vrai qu'on n'en vit jamais de plus belles par l'empressement et la douleur de la population. Toute la ville y assistait; il n'y manquait absolument que le clergé; mais je suppose que Perrier ne se souciait guère de leur présence à son convoi; et s'il avait pu leur dire ce qu'il en pensait, il les eût remerciés de ne pas l'avoir poursuivi dans la mort.

Nous marchions tous deux à deux derrière le corbillard. Les autorités civiles et militaires venaient ensuite, puis toute la troupe, et une foule immense de monde. Dix mille hommes pleuraient. Au premier

rang, un vieillard s'avançait en chancelant, donnant le bras à une jeune fille, vêtue de noir. C'était M. Perrier. Il avait le visage défait, et il semblait que dix ans eussent passé sur sa tête dans une nuit. Jeanne attirait tous les yeux : les uns la prenaient pour la sœur, les autres pour la fiancée de Perrier. Elle cachait son visage dans son mouchoir et sanglotait à fendre le cœur.

Quand la funèbre cérémonie fut terminée, j'allai prendre par le bras M. Perrier, qui ne pouvait s'arracher du cimetière; je le mis dans une voiture avec mademoiselle Dufailly, et le ramenai chez lui. Là, un dernier et plus triste malheur peut-être nous attendait. M. Perrier, dans l'excès de son trouble, n'avait point songé à toutes les précautions nécessaires pour que sa femme n'apprît pas brusquement l'affreuse vérité. Le journal était arrivé le matin comme d'habitude; madame Perrier, pour se distraire d'une insomnie, l'avait déplié aux faits divers, et quatre lignes l'avaient instruite et de la mort de son fils, et du refus de l'évêque, que le rédacteur blâmait d'ailleurs comme une exagération de zèle. Elle était tombée pâmée sur son lit, criant: « Mon fils! mon pauvre fils! » On craignait à chaque instant qu'elle ne passât.

Ce fut une scène de désolation plus longue et plus douloureuse que celle dont j'avais été le témoin depuis deux jours. La malheureuse femme croyait son fils irrémissiblement damné.

« Ne plus jamais le revoir! disait-elle, pas même là-haut! »

Elle fit venir un prêtre, et le supplia, à mains jointes, de dire une messe pour l'âme de Henri. Il se trouva que c'était un fort honnête homme, mais fanatique et d'un esprit étroit. Au lieu de consoler une femme qui se mourait, il dit qu'il ne pouvait rien prendre sur lui, mais qu'il consulterait son évêque.

« Ah! s'écria-t-elle, je vois bien que Dieu est sans pitié! »

Le délire la prit, et elle expira au matin, dans les transports du plus affreux désespoir. Le père traîna encore quelques mois; mais il ne survécut guère à son fils et à sa femme.

ÉPILOGUE.

La pluie avait déjà cessé depuis longtemps quand le vieil officier acheva son histoire. Le soleil étincelait dans le ciel redevenu

bleu. A peine voyait-on de loin en loin quelques morceaux de nuages, qu'emportait rapidement un vent d'est. Nous sortîmes de l'auberge; l'air était vif et gai; il s'élevait de la terre rafraîchie par l'orage ce vigoureux parfum qui semble être comme l'odeur même de la pluie. Nous respirâmes à pleins poumons :

— Oh! la vilaine histoire! m'écriai-je; j'en suis comme étouffé. Et que devint ce la Rozeraie? car vous avez tué tous vos personnages, et ne nous avez rien dit de celui-là.

— Il est mort.

— Mort aussi! diantre! vous n'avez pas le dénoûment gai.

Tout le monde se mit à rire. La gaieté du ciel et l'ardeur de la marche nous avaient remis en belle humeur.

« Oui, mort! reprit le vieux militaire; je puis même ajouter qu'il ne fut pas moins regretté de ses camarades que ne l'avait pu être mon pauvre Perrier. »

Nous nous récriâmes tous ensemble.

« C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Les premières années lui furent difficiles. Son histoire resta longtemps nouvelle au régiment. Les élèves de l'École l'avaient répandue partout où ils étaient allés, et ils avaient associé presque tout le corps des officiers à leurs rancunes. La Rozeraie n'eut point l'air de s'en apercevoir. Il vécut avec ses collègues sur un pied de réserve hautaine, jamais bien ouvert ni ce qu'on appelle bon enfant, mais accomplissant avec un zèle si ponctuel et si convaincu tous les devoirs de son état, toujours si prêt à rendre service, quoique sans puéril empressement, qu'il finit par gagner l'estime du régiment tout entier. De l'estime à l'amitié il n'y a pas loin. Le souvenir de ses aventures se perdit peu à peu; il n'y avait guère que les témoins de l'affaire qui en eussent gardé la mémoire. Mais ils n'en disaient rien, un peu par indifférence, beaucoup aussi par crainte des querelles.

La Rozeraie ne badinait pas sur cet article. On savait qu'il n'était pas endurant, et que personne ne maniait l'épée comme lui. Il eut deux duels dans sa première année. Il blessa un de ses adversaires et désarma l'autre. Une troisième affaire, qu'il eut deux ans après, et où il eut encore autant de bonheur que de courage, le dispensa d'en avoir jamais d'autre. Il n'entendit plus siffler à son oreille une seule allusion, et n'eut plus besoin de se tenir sur le qui-vive. Tout le monde autour de lui avait oublié Perrier; il l'avait peut-être oublié lui-même.

Mais il faut que tout se paye en ce monde. C'est moi qui fus, sans m'en douter, l'instrument de la dernière vengeance. Le hasard fit que trois camarades et moi nous fûmes admis à permuter; et, pour aller rejoindre notre régiment, nous dûmes passer par la ville où de la Rozeraie tenait garnison. Il est d'usage, en ces sortes de circonstances, que les officiers du régiment invitent leurs camarades qui, le lendemain, leur rendent cette politesse, comme ils peuvent.

Nous dînâmes donc à la même table que la Rozeraie. Ma vue parut d'abord le déconcerter et le jeter dans un grand trouble, dont il revint peu à peu. Il fut tout le temps du repas inquiet et nerveux. Tous les convives étaient à la joie, et l'on ne prit point garde à son agitation. Il me jetait à la dérobée des regards farouches quand je causais bas avec un de mes voisins. Il examinait mes camarades avec attention; il semblait chercher à lire sur leur visage si je ne leur avais pas conté son histoire. Il buvait coup sur coup de grands verres de vin, comme pour s'étourdir; mais il n'en était pas plus gai. J'ai souvent remarqué qu'il fallait se défier de ceux qui ont le vin mélancolique. Il n'y a que les bons enfants dont l'ivresse soit expansive et bruyante.

Vers la fin du dîner, un de mes camarades se leva et haussant son verre : « Messieurs, dit-il en s'adressant à nos hôtes, je devrais porter votre santé et boire à votre cordiale réception; mais je préfère proposer un toast que vous accueillerez tous, j'en suis sûr, avec le même enthousiasme : A la liberté de l'Italie! »

Tout le monde se leva en même temps; ce fut pendant une minute une mêlée de verres qui se choquaient et des cris qui se croisaient de toutes parts. Quand le silence fut rétabli et que nous nous fûmes remis à table, nous vîmes la Rozeraie debout, le verre à la main, et dont les yeux lançaient des éclairs. Il se tourna vers celui qui venait de faire le discours :

« Monsieur, dit-il d'une voix légèrement avinée, mais très-sonore, je vous demanderai pourquoi vous avez refusé de choquer votre verre au mien. C'est ou un singulier oubli, ou une impolitesse que je ne suis pas disposé à souffrir. »

Tous les officiers étaient un peu gris, et surtout celui à qui s'adressaient ces étranges paroles. Il promena ses regards avec étonnement sur toute la table, avec un air de demander ce que signifiait cette sortie.

— Ah çà! dit-il, quel est cet *olibrius!* »

Le mot ne fut pas plutôt lâché que la Rozeraie saisit une carafe et

la lança d'un geste violent. L'autre esquiva le coup, et la carafe alla se briser sur la muraille en mille morceaux. Il y eut un moment d'effroyable tumulte. On se jeta entre les deux adversaires, et, comme il faisait nuit, on remit l'affaire au lendemain matin.

Nous nous abouchâmes avec les témoins qui nous furent indiqués. Ils déclarèrent fort courtoisement que leur camarade avait eu les premiers torts, qu'il le reconnaissait lui-même, mais qu'il ne ferait d'excuses qu'après le combat. Il fut donc convenu qu'on arrêterait le duel à la première égratignure. Nous y allâmes comme à une partie de plaisir. Je savais que mon camarade était fort sur l'escrime, et je ne craignais rien pour lui.

Nous arrivâmes sur le terrain, et nous plaçâmes les deux adversaires, qui tombèrent en garde. La Rozeraie paraissait préoccupé, soucieux; il se défendait mal. A un moment du combat, il eut le malheur de jeter un regard de mon côté, se découvrit, fut frappé et tomba. Nous courûmes à lui; il fit signe qu'il voulait me parler à moi seul. On s'écarta.

« Mon compte est bon, me dit-il, j'en étais sûr. C'est aujourd'hui l'anniversaire de mon duel avec Perrier. Tenez, voici une lettre que j'avais préparée hier pour qu'on vous la remît après ma mort, en cas de malheur. Prenez-la. »

Je tendis la main, il me la serra avec force et ne dura pas bien longtemps après.

« Mon cher et vieux camarade, me disait-il dans sa lettre, je ne veux pas m'en aller dans l'autre monde en laissant dans celui-ci une mémoire déshonorée. Tu peux croire que j'ai souvent pensé à cette malheureuse affaire, dont les suites ont été si terribles. J'ai été coupable, cela est vrai, mais moins qu'on n'a bien voulu le dire, et pas de la façon qu'on a cru.

« Ai-je besoin de te dire que je n'avais pas volé tes chemises? Tu as trente-cinq ans aujourd'hui; tu peux juger combien cette accusation était ridicule. Je te les avais empruntées, comme nous faisions sans cesse entre nous. Mon premier tort a été de n'en pas convenir tout de suite, par pique d'amour-propre, et de soutenir ensuite mon dire, par je ne sais quel inexplicable sentiment de mauvaise honte. Tout ce qui a suivi est venu de ce premier mensonge, qui n'était au fond qu'une imprudence. Le hasard a changé en crime une malheureuse erreur.

« Je l'expie aujourd'hui. Je m'en vais là-bas demander pardon à

Perrier, qui doit bien avoir aussi quelques regrets. J'étais violent et hautain; mais il avait ses défauts, et si tu avais été major à cette époque-là, il est bien probable que nous donnerions parallèlement de grands coups d'épée aux Autrichiens, au lieu de nous faire tuer bêtement par un ami. La chose est faite; adieu, et ne garde pas de moi un trop mauvais souvenir; je ne le mérite pas. »

Notre vieil officier termina là son récit, et nous raisonnâmes à perte de vue sur cette dernière lettre. La conclusion de tout l'entretien fut qu'il ne faut jamais dans la vie se permettre le plus léger mensonge, parce qu'on ne sait jamais où il pourra conduire. Cette morale n'est pas neuve, mais elle n'en vaut pas moins, pour être aussi vieille que le monde.

Quand nous arrivâmes à Grenoble, les portes de la ville étaient fermées, car les places de guerre ont conservé du moyen âge l'excellente habitude de craindre, en pleine paix, une surprise de l'ennemi. Les Grenoblois qui sont restés chez eux peuvent dormir tranquilles; mais ceux que leurs affaires ont retenus dehors jusqu'à dix heures sont forcés de coucher à la belle étoile. Nous criâmes que nous étions d'honnêtes gens; nous fîmes passer sous la porte une médaille à l'effigie du roi Louis-Philippe, et le gardien nous ouvrit. Nous allâmes nous mettre au lit, et je rêvai duel toute la nuit. Je vous souhaite de n'en point faire autant.

FRANCISQUE SARCEY.

LES TROIS MUSÉES DE LONDRES

LA GALERIE NATIONALE

(*NATIONAL GALERY*)

Nous avons vu naître ce musée de peinture dont la fondation est due au roi Georges IV. Il fut commencé en 1824 par l'acquisition de la collection Angerstein, contenant 38 tableaux, la plupart excellents. Ainsi, la célèbre *Résurrection de Lazare*, que Sébastien del Piombo peignait sous la direction de Michel-Ange, l'*Enlèvement de Ganymède* du Titien, quatre splendides Claude Lorrain, l'admirable *Bacchanale* du Poussin, la *Femme adultère* de Rembrandt, le *Gewartius* de Van Dyck, l'*Enlèvement des Sabines* de Rubens, pour n'en citer que quelques-uns, viennent de la collection Angerstein, et sont encore comptés parmi les plus belles toiles de cette galerie, si riche aujourd'hui.

Pour former cette collection nationale, le Parlement accorda tout d'abord une somme de 1,500,000 fr., répartie ainsi : 1,425,000 fr. destinés à l'acquisition des tableaux, et 75,000 fr. à l'arrangement d'un local propre à les contenir.

Quand on pense aux prix exagérés où sont montées, de nos jours, des peintures d'un mérite relativement très-secondaire, on peut dire que le tableau de Sébastien del Piombo à lui seul valait presque la moitié de la somme dépensée pour la collecton entière. Il paraît avoir beaucoup souffert depuis par l'emploi des vernis défectueux dont il a été couvert ; mais il reste néanmoins une de ces œuvres magistrales qui, je le crois bien, ne se reproduiront plus de longtemps.

Cette heureuse acquisition excita si vivement l'émulation, qu'un grand amateur, sir Georges Beaumont, offrit de donner sa collection aussitôt qu'un local convenable pourrait la recevoir.

Il réalisa son offre en 1826, et la galerie s'augmenta de 16 excellents tableaux, parmi lesquels je remarque un des plus beaux

paysages que Rubens ait jamais peints, la *Vue du château de Stein*, sa résidence ; 4 Claude et 2 Rembrandt.

Les dons continuèrent à affluer, et surpassèrent même en nombre les acquisitions. En 1831, le révérend W. H. Carr légua 35 tableaux, dont je ne citerai que deux : *Le Christ et les Pharisiens*, attribué alors à Léonard de Vinci, et l'admirable Claude nommé *David à la caverne d'Adullam*.

Le roi Guillaume IV en donna 6 en 1836. En 1837, le colonel Ollney en légua 17. En 1838, le duc de Northumberland en offrit 6, et lord Farnborough en légua 15. Je ne cite que les dons considérables par leur nombre, laissant de côté une foule de présents de 1, 2 ou 3 excellents tableaux.

En 1836, Turner enrichissait la *Galerie nationale* de la merveilleuse collection de ses œuvres. En 1846, M. R. Simmons léguait 14 toiles, et M. Robert Vernon faisait don à la nation de sa magnifique collection de 157 peintures de l'école anglaise. En 1854, lord Colborn augmentait les trésors de la *Galerie nationale* de 8 tableaux ; et M. J. Bell en donnait 20 en 1859.

Je termine cette brève énumération en remarquant combien elle fait honneur au patriotisme et à la générosité des Anglais. Quelle galerie réellement nationale qu'un musée composé de 655 tableaux, dont 239 ont été donnés, 240 légués et 176 seulement acquis des deniers publics !

J'ajouterai que parmi les tableaux du dernier legs, fait à la nation par M. J. Bell, se trouve un chef-d'œuvre d'une grande artiste française : le *Marché aux chevaux* de Rosa Bonheur. S'il est triste de penser que nous n'ayons pas conservé cette belle toile dans nos musées, c'est du moins avec un juste orgueil que nous la retrouverons dans la *Galerie nationale* [1].

La *Galerie nationale* subit le même système d'administration que nous regrettons au Bristish Museum : le conseil de trustees y existe également. Un conservateur (keeper) avait la surveillance, la conservation, le soin, l'arrangement des tableaux, et la négociation des achats. Les collections, dépendant, comme je l'ai déjà dit, du département de la trésorerie, cette dernière nomma d'abord un comité de six membres (trustees), pour diriger et surveiller le conservateur. Mais le nombre de ces surveillants s'augmenta rapidement par suite du droit reconnu aux héritiers des dona-

1. Ce n'est point le grand tableau que nous avons vu exposé à Paris, mais sa répétition faite par l'auteur, dans une moindre dimension. Sa grande toile est malheureusement passée en Amérique.

teurs de devenir trustees, et les rapports nous montrent en peu de temps le comité composé de dix-sept membres. A la vérité, ce conseil de surveillance laissa passer trois années sans se réunir, et ce n'est qu'en 1840 que ses membres prirent la résolution d'avoir une séance le premier lundi de chaque mois, pendant la durée de la session du Parlement.

Remarquons bien ce bizarre arrangement et ses conséquences. Pendant la session, les trustees étaient les directeurs réels ; rien ne se faisait que par leur ordre : achats, placement, vernissage, nettoyage ; ils décidaient minutieusement de toute chose, et cela, sans obéir à aucune réglementation préalable. Ainsi, deux membres assistant seuls à la séance décidaient, dans un sens, les questions pendantes, et deux autres trustees, à la séance suivante, pouvaient juger ces mêmes questions dans un sens tout opposé, par cette excellente raison qu'il n'y avait point de procès-verbal des décisions. J'ajouterai que toute l'autorité et toute la responsabilité retournaient au conservateur à la fin de la session parlementaire.

Si j'appuie sur ces détails, c'est que les conséquences qui en furent la suite ont un immense intérêt pour l'art et l'avenir des collections publiques ou particulières. En 1847, M. Uwins, académicien, fut nommé keeper, ou conservateur de la galerie. A la même époque, les trustees prirent sous leur responsabilité une décision bien grave, et qui avait cependant déjà soulevé des débats et des critiques : celle de faire nettoyer toute une série de tableaux. Si leur ignorance en ces matières atténue un peu la légèreté de leur détermination, elle ne fait point disparaître la faute qu'ils commirent, en risquant ainsi la perte ou la détérioration des œuvres confiées à leurs soins. En vain sir Charles Eastlake, devenu trustee par sa nomination à la présidence de l'Académie royale, tenta-t-il de s'opposer à cette déplorable et dangereuse résolution, ses collègues, emportés par leur ardeur et leur confiance, allèrent jusqu'à proposer d'investir le restaurateur, ou plutôt le nettoyeur, *du droit, non-seulement d'enlever les vieux vernis, mais encore d'améliorer et réparer les peintures au-dessous des vernis*. Sur ce point, heureusement, l'opposition de sir Charles Eastlake l'emporta.

La session ordinaire des trustees, pendant ces années, fut d'environ six semaines, et c'est pendant ce temps que le nettoyage devait s'opérer avec le plus de rapidité possible.

Ce qui ne saurait être trop blâmé, c'est l'assurance avec laquelle le comité des trustees, disposant de la propriété de la nation comme il eût pu faire de la sienne, prit, sans consulter personne, sans écouter les avis des artistes et des connaisseurs (Londres en possédait plusieurs entourés à bon droit de l'estime publique), une résolution

dont les rumeurs de l'opinion publique indiquaient cependant le péril. On entreprit le nettoyage de quatorze tableaux précieux. Le simple bon sens, la plus vulgaire prudence, commandaient de ne faire cet essai que sur une peinture secondaire, sacrifiée d'avance à cette expérience [1]; mais on méprisa cette précaution et on attaqua à la fois quatorze tableaux; douze furent nettoyés, et, parmi ces douze, neuf subirent l'opération dans tout l'excès de sa rigueur ou de sa perfection, comme on voudra l'appeler. Les trustees semblèrent considérer la célérité comme le plus grand mérite dans un tel travail, et ils vinrent au bout de peu de mois offrir aux regards du public ces tableaux dépouillés de l'harmonie et de la transparence que les maîtres y avaient répandues, ainsi que de ce voile sombre déposé par le temps, et si respecté par les amateurs. En revanche, ces malheureuses toiles offraient à l'œil un éclat sec et cru, une propreté rigoureuse et une monotonie désespérante.

Aussi, lorsque ces toiles si connues, si admirées dans leur intégrité ancienne, malgré les vernis obscurs qui les recouvraient, malgré certaines atteintes produites par le temps ou par des réparations maladroites, reparurent au jour nues, desséchées, sans air, sans chaleur et sans vie, il s'éleva parmi les artistes et parmi tous les amateurs sérieux des arts une telle clameur, les auteurs de ces ignorantes dégradations furent poursuivis d'un blâme si unanime, que le Parlement s'en émut et nomma sur-le-champ une commission de dix-sept membres choisis parmi les hommes les plus honorables et les plus compétents pour examiner tous les faits, approfondir la matière, et mettre autant que possible la vérité au jour, non-seulement sur la question des vernissages, nettoyages et dégradations opérés sur les tableaux récemment travaillés, mais encore sur tout ce qui pouvait intéresser l'avenir de la Galerie [2].

Cette commission siégea pendant quatre mois avec un zèle et une patience dignes d'éloges. Elle entendit publiquement et interrogea près de quatre-vingts personnes prises dans toutes les classes de la société. Elle entendit des membres de la haute aristocratie, possesseurs de galeries, des artistes, des collectionneurs, de simples amateurs, des marchands ou restaurateurs de tableaux, espérant trouver parmi tous

1. On verra plus loin de quelles précautions l'administration du Louvre, sous le premier empire, crut devoir s'entourer pour couvrir sa responsabilité lorsqu'il fut reconnu indispensable de restaurer la *Vierge de Foligno*.

2. De semblables énormités ont eu lieu, en France, il y a peu de temps, pour quelques-uns des précieux tableaux du Louvre. Mais le Corps législatif n'a rien eu à dire ni à faire : cela ne le regardait pas. (Ch.)

ces avis, plus ou moins éclairés, les lumières nécessaires pour décider ce qui devait former la règle de l'avenir dans cette difficile question. Le résultat de cette longue enquête est consigné dans un immense rapport présenté au Parlement et publié par son ordre; il forme un volume in-folio de 965 pages; les interrogatoires seuls remplissent 730 pages et contiennent 10,410 questions et leurs réponses. J'ai dû lire avec patience ce lourd volume, malgré l'ennui que peuvent présenter les répétitions d'opinions semblables émises par tous ces témoins appelés au procès; mais c'était la seule manière de chercher avec impartialité si ma propre opinion se trouvait fortifiée ou combattue par cette consciencieuse enquête.

L'opinion des hommes honorables qui font en Angleterre le commerce des tableaux est du plus grand poids, si l'on considère, en effet, que presque tous les chefs-d'œuvre qui se sont déplacés depuis un demi-siècle ont passé par leurs mains. Non-seulement leurs intérêts sont gravement mêlés à ces questions, non-seulement il est dans leurs habitudes de respecter et d'admirer l'art, mais, chez quelques-uns, tels que les Woodburn (morts aujourd'hui), les Coluaghi, les Farrer, l'amour et la vénération des chefs-d'œuvre est devenue une véritable religion.

Leur opinion fut d'accord avec celle de l'immense majorité, pour ne pas dire de la totalité, des personnes consultées; tous déclarèrent avec unanimité que les tableaux nettoyés étaient altérés. Les sentiments ne variaient que du plus au moins, les uns les considérant comme dégradés, les autres comme complétement perdus.

Un tableau du plus grand prix, et l'un des plus altérés, servit spécialement à établir la discussion. C'était l'un des plus beaux Claude Lorrain que possédât la Galerie : l'*Embarquement de la reine de Saba*. Cette peinture avait été jadis exécutée par Claude pour le duc de Bouillon. Il avait écrit de sa main, au coin gauche de la toile : *Claude Gil*, iv, *faict pour Son Altesse le duc de Bouillon, à Roma*, 1648. Resté dans cette grande famille jusqu'à l'époque de la révolution française, il avait alors été porté en Angleterre, acquis par M. Angerstein, et acheté de celui-ci par la nation en 1824.

Habent sua fata libelli ! Cette peinture, qui en trois siècles n'avait eu que deux demeures, et qui, devenue la propriété de la Galerie nationale, semblait devoir y trouver désormais l'abri le plus assuré, y avait rencontré sa perte. Cet admirable tableau, chef-d'œuvre d'air, de lumière, de chaleur, de fine dégradation des tons, était sorti des mains du restaurateur dépouillé de ses glacis, ayant perdu tous ses mérites; plus d'air, plus de profondeur, plus d'harmonie, rien que des tons gris et blafards, secs et crus. Parmi le petit nombre de personnes qui voulu-

rent exprimer une opinion moins sévère que celle de la majorité, quelques-unes ont émis l'espoir que le temps rendrait à ces tableaux la vie et l'harmonie que le nettoyage leur avait enlevées; mais leur espérance a été déçue, et sept années écoulées montrent que le tort subi par ces belles œuvres reste irréparable. Entre beaucoup d'idées étranges présentées par les défenseurs du nettoyage, l'une des plus curieuses, à mon avis, c'est que le dommage, inévitable conséquence de l'opération, se réparait aisément au moyen de vernis colorés, habilement placés, de manière à rendre aux tableaux ce moelleux et cette douce harmonie que la main du maître avait donnés et que celle du temps avait encore perfectionnés; de telle sorte qu'avec un peu d'adresse le nettoyeur pouvait faire à peu près disparaître les ravages que ses dissolvants et son grattoir avaient produits. Cette singulière théorie, qui prétendait remplacer avec avantage les glacis et les touches délicates du maître par le barbouillage du vernisseur, fut jugée comme elle le mérite.

Mon intention en entrant dans ces détails est d'éclairer les amateurs sur la question du principe du nettoyage des tableaux. C'est à dessein que je dis *principe* du nettoyage, car nous savons tous que rien n'est absolu dans l'application et que l'absolu c'est l'absurde. Le nettoyage peut accidentellement être indispensable; le rentoilage est fréquemment nécessaire; le transport du bois sur la toile peut sauver un tableau. Le vernissage fait à temps et avec soin conserve la peinture; la terrible restauration elle-même, faite avec la plus grande réserve, devient parfois obligatoire. Mais il s'agissait du nettoyage systématique établi en règle générale comme mesure nécessaire, ou rejeté en règle générale comme pernicieux. C'est ce qui fit la base de l'enquête.

J'ai dit que les opinions furent unanimes parmi les témoins cités à l'enquête quant à l'altération produite par le nettoyage ; et sur une question posée par le président, quelques-uns allèrent jusqu'à évaluer la dépréciation soufferte au tiers ou même à la moitié de la valeur de ces toiles. Quant à l'opération du nettoyage examinée en thèse générale, la même unanimité régna parmi les personnes consultées.

Tous les commerçants en tableaux émirent l'opinion qu'il fallait s'en abstenir, ne nettoyer qu'à la dernière extrémité; que tout tableau nettoyé perdait plus ou moins de sa valeur.

Tous les possesseurs de galerie furent du même avis et s'élevèrent contre la malheureuse manie de nettoyer et restaurer des tableaux qui se passeraient fort bien de ce cruel traitement, et l'axiome qui

résume le sentiment général, c'est qu'il faut nettoyer le moins possible, et jamais, s'il est possible.

La commission put être édifiée non-seulement par ces opinions, mais encore par une foule de faits ressortant de cette enquête.

Ainsi les personnes les plus éclairées sur l'état des collections d'Angleterre ont déclaré que la manie du nettoyage y avait, depuis le commencement du siècle, fait d'immenses ravages, et elles ajoutèrent que les galeries du continent n'avaient point été à l'abri de cette déplorable fantaisie.

J'ai visité beaucoup de galeries anglaises, et beaucoup de ces précieuses exhibitions qui réunissent chaque année une série d'œuvres des anciens maîtres généreusement prêtées pour l'instruction publique. Partout j'ai pu me convaincre de la vérité de cette assertion: les plus anciennes galeries sont généralement remplies de chefs-d'œuvre purs, intacts, sombres peut-être, mais où l'esprit du maître vit et resplendit. Les galeries récemment formées, au contraire, portent trop souvent la trace de ces mains ignorantes qui ont dégradé tant de chefs-d'œuvre. Là, beaucoup d'excellentes toiles ont perdu la moitié de leur charme aux yeux de l'amateur et de l'artiste, la moitié de leur valeur aux yeux du marchand.

J'ai, l'année dernière, visité la galerie de lord Northwick, mise en vente par suite du décès de son fondateur. J'ai examiné avec un soin extrême les cent cinquante ou deux cents tableaux qui m'intéressaient plus particulièrement. Les vrais ravages étaient tous de date récente. Les anciennes restaurations étaient grossières, mal faites, souvent déplorablement visibles, mais elles n'altéraient que certains points du tableau. Les nettoyages nouveaux, bien reconnaissables, avaient usé les peintures, désséché les tons, rendu les meilleures toiles douteuse. Là, les ravages étaient nombreux et le mal sans remède.

Lors de la grande et belle exhibition, de Manchester en 1857, les mêmes observations, aussi soigneusement faites, m'ont donné les mêmes résultats, et cette expérience a tellement arrêté mes idées sur cette question, qu'aujourd'hui ce n'est jamais sans un sentiment d'effroi pour l'avenir d'un bon tableau que j'entends parler de son nettoyage.

Dans un excellent article écrit sur cette exhibition de Manchester, dans le *Quarterly Review*, par un des hommes les plus éclairés en matière d'art que possède l'Angleterre, M. Layard s'élevait avec toute l'autorité de son nom et de son savoir contre ce déplorable usage; une opinion comme la sienne mérite d'être citée quand on cherche à répandre une utile vérité.

« Avant de terminer, écrivait-il, je dirai quelques mots de la restauration des tableaux; dont nous avons à Manchester des exemples si affligeants. Ce procédé, joint à celui du nettoyage, a plus fait pour la destruction des tableaux que le temps ou les accidents fortuits. Ils ont détruit la réputation de beaucoup de grands peintres, ou les ont abaissés dans l'opinion du monde. L'étendue du mal qu'ils ont produit n'est connue que de ceux qui ont soigneusement étudié les galeries de l'Angleterre et du continent, et qui sont en état de prononcer avec certitude sur la condition d'une peinture. Cette œuvre de destruction n'est point de date récente; elle a progressé de génération en génération, quoique peut-être elle n'ait jamais été si active et si fatale que durant ces dernières années. La grande fresque du Palazzo Publico à San-Gemignano, peinte en 1317 par Lippo Memmi, fut restaurée, comme nous l'apprend une inscription, par Benozzo Gozzoli en 1467. En cette occasion, le restaurateur était plus grand peintre que l'auteur; mais un siècle et demi s'était écoulé entre eux, le sentiment de l'art avait changé, et la valeur réelle de l'œuvre originale a perdu beaucoup. Vasari parle de peintures que lui-même a restaurées, et de semblables faits se représentent souvent. Mais au moins à cette époque les restaurateurs étaient des peintres; le travail était accompli par amour pour l'art qu'ils cherchaient à conserver, et n'était pas, comme aujourd'hui, un trafic *qui consiste à convertir les vieilles peintures en neuves.*

« Les restaurateurs de profession règnent aujourd'hui sans conteste sur toutes les galeries de l'Europe, et sont les arbitres du sort des plus grands maîtres. Un peintre anglais, bien connu par ses longues études des écoles italiennes, et particulièrement de l'école toscane, essaya, il y a quelques années, d'accord avec quelques artistes de Florence, d'arrêter la destruction qui s'exerçait ouvertement dans les principales galeries de cette ville. Des réunions eurent lieu, et il fut résolu qu'on adresserait une pétition au grand-duc pour lui dénoncer l'irréparable tort fait à la galerie Pitti, et le supplier d'arrêter la main du restaurateur. Cependant, avant que la pétition pût être rédigée, les conspirateurs reçurent un ordre formel de la police d'avoir à ne point se mêler *d'affare di Stato.* Néanmoins, une tentative fut encore faite. On s'adressa directement à la grande-duchesse, mais ce fut en vain, et la personne que nous citons déclare qu'elle a vu la plupart des tableaux de Pitti et des autres galeries repeints devant ses yeux; que du célèbre tableau de Raphaël, la *Vierge à la Chaise*, la tête de la Vierge a seule été épargnée, et que l'unique peinture qui, il y a dix ans, eût échappé à la main du nettoyeur était la *Vénus* du Titien dans la Tribune. »

J'interromps ici ma traduction. M. Layard exprime la crainte que la *Vierge de Foligno*, lors de sa venue au Louvre, sous le premier empire, n'ait souffert de la restauration qu'elle y a subie. Il n'a pas connu le procès-verbal imprimé et publié qui contient tous les détails de cette opération. Comme ce procès-verbal est à la fois une haute justification de ce qui se fit alors, et une utile leçon dans tous les cas analogues, je suis très-aise de pouvoir en donner connaissance; en voici l'extrait[1].

Lorsque le tableau fut enlevé de Foligno, il était dans un état si déplorable, par suite du honteux abandon qu'il avait éprouvé, que les commissaires français redoutèrent les conséquences de son transport à Paris. Le panneau de bois était fendu dans presque toute sa largeur et formait le bateau; la peinture tombait en écailles, et les vers en maints endroits l'avaient traversée. Il était donc indispensable, pour sauver cette œuvre si précieuse, de la transporter sur toile. Mais l'administration ne crut pouvoir le faire sans une autorisation spéciale du ministre et sous la surveillance d'une commission choisie par l'Institut. MM. Guyton-Morveau et Berthollet, chimistes célèbres, Vincent et Taunay, artistes d'une grande expérience, furent nommés pour présider aux opérations confiées à l'habileté bien connue du sieur Hacquin.

Les procédés employés sont minutieusement décrits dans le rapport et témoignent de la patience, du talent et de la prudence de l'opérateur, qui employa plusieurs mois à fixer la peinture, séparée du vieux panneau, sur une toile forte et neuve.

Cette opération heureusement terminée, il fut nécessaire ensuite, dit le rapport, de restaurer dans la peinture les parties altérées. On confia ce soin à une main très-experte, et les commissaires, après avoir encore décrit les procédés mis en usage, déclarent que ces indispensables opérations ont été faites avec tout le soin et la perfection désirables. Toutes les garanties possibles furent donc données; toutes les précautions furent prises, et ce respect consciencieux fait le plus grand honneur à l'administration alors gardienne de nos trésors. Je laisse maintenant parler M. Layard; ce qu'il va nous dire fera un bien triste contraste avec ce que je viens de rapporter.

« Feu M. Calcott, poursuit-il, raconta souvent qu'arrivé à Dresde,

1. Il est d'autant plus nécessaire de faire connaître cet irrécusable procès-verbal, qu'à Rome, m'a-t-on dit, on attribue à la restauration française les dommages antérieurs causés par l'incurie et l'ignorance de ceux qui en avaient été pendant trois siècles les indignes dépositaires.

où il allait uniquement pour voir la *Vierge de Saint-Sixte*, il eut le chagrin de trouver qu'elle avait été enlevée de sa place pour être nettoyée. Il décrivait les sentiments mêlés d'indignation, de douleur et d'étonnement qui le saisirent, lorsqu'après avoir obtenu à grand' peine la permission d'entrer dans la salle où se faisait l'opération, il vit l'œuvre immortelle sortie de son cadre et détachée de son châssis, étendue sur une table et saturée d'un liquide dissolvant, tandis que le restaurateur, armé d'un instrument tranchant, grattait ce qu'il lui plaisait d'appeler la saleté. Il est juste néanmoins d'ajouter que les conservateurs ont nié que ce procédé ait été employé. Quoi qu'il en soit, il est impossible à un œil exercé de ne point reconnaître que des altérations très-étendues n'aient été faites, à différentes reprises, à cette noble peinture.

« Il y a quelques années, un fort médiocre peintre, qui avait des réclamations à faire au gouvernement papal, obtint, comme compensation, le monopole de la restauration des tableaux existant dans diverses parties des États romains. Armé d'un titre qui lui procurait l'accès de toutes les peintures dans les chapelles ou les couvents, il alla de lieu en lieu, repeignant tout se qui se trouvait à portée de son atteinte. Les résultats de son travail sont particulièrement visibles à Pérouse, et c'est à peine s'il existe parmi les trésors d'art que renferme cette cité, qu'ils soient du domaine public ou privé, une seule toile qu'il n'ait point outrageusement altérée.

« Comme aujourd'hui chaque ville d'Italie s'occupe de la fondation d'une galerie des peintres nés dans son sein ; chaque ville aussi voit naître la race des restaurateurs occupés à détruire leurs ouvrages. La galerie des maîtres primitifs à Venise en offre la déplorable preuve. Les églises et les couvents suivent l'exemple des galeries publiques : les tableaux sont descendus des autels ; les échafauds sont dressés devant les fresques, et le prétendu restaurateur, sa brosse en main, barbouille les dernières gloires de l'Italie.

« Quel irréparable dommage est fait à l'art par cette prétendue restauration! Le profond et sérieux sentiment des maîtres des quatorzième et quinzième siècles, la simplicité de leur contour, leur coloris tendre et brillant, sont transformés en cette froide, dure, insignifiante, je dirai même grotesque manière qui a rendu proverbiale la laideur des peintures de cette époque. La touche large et vigoureuse des maîtres de la première partie du seizième siècle, résultat d'un profond savoir mis au service des plus puissantes organisations, se transforme en une faible et brutale pochade, qui montre une égale mesure d'ignorance et d'insouciance.

« Cette belle harmonie des couleurs, cette dégradation exquise des

tons, ces effets de lumière et d'ombre, triomphes de la peinture vénitienne, ont fait place à de froides et dures transitions, ou à de noires ou pesantes ombres, étrangères à la nature et répulsives à l'art.

« Et comment en pourrait-il être autrement lorsqu'un homme, qui aurait peine à gagner son pain en barbouillant des enseignes de cabaret, est chargé de retrouver les contours délicats d'un Raphaël ou de faire revivre les couleurs d'un Titien?

« Notre Galerie nationale n'a point échappé à ce malheur, comme il est facile de s'en convaincre, surtout si l'on examine les œuvres des anciens maîtres, et même sans être très-versé dans la connaissance des tableaux. Tandis que chaque école, chaque maître se distingue par une exécution particulière, par l'usage et le contraste de certains tons, les tableaux des écoles les plus éloignées, après avoir passé par les mains du même restaurateur, semblent sortis des mains du même peintre. C'est toujours le même pointillé minutieux pour toutes les chairs, les mêmes rouges crus et brillants, les mêmes ombres noires et lourdes, les mêmes lumières criardes et heurtées.

« Il est vrai que la composition ne peut être altérée par le travail des nettoyages et des retouches. Mais, le plus souvent, le sentiment original, qui, après tout, fait le plus grand charme et la beauté du tableau, est détruit par la disparition de ces touches légères, presque imperceptibles, qui donnent le fini et le caractère à l'œuvre.

« Il est donc profondément triste de penser que, par les effets réunis de la restauration et du temps, il n'existe point un des chefs-d'œuvre des anciens maîtres que nous ayons le bonheur de pouvoir admirer dans toute la pureté originale de ses contours, dans l'intensité de son expression première, dans l'ancienne harmonie de sa couleur. » (*Quarterly Review*, july 1857.)

Il me semble impossible de dénoncer avec plus de force et de vérité le mal dont se plaignent tous les véritables artistes. Rappelons-nous par qui ces lignes ont été écrites pour en comprendre toute la valeur. C'est par un homme qui, pendant des années, en exposant vingt fois gratuitement sa vie au milieu des tribus sauvages des Arabes et des Druses, a vécu dans le désert, bravant l'ennemi, la maladie, les privations de tout genre pour enrichir sa patrie des trésors enfouis à Ninive, et qui, depuis cinq années, emploie son temps et sa fortune à rechercher par toute l'Italie ces précieuses fresques primitives, souvent ignorées, souvent prêtes à disparaître, grâce à l'incurie et à l'ignorance insouciante des corporations religieuses ou à la cupidité des propriétaires, calquant ces débris sacrés avec une ardeur sans égale et un talent distingué, les dessinant, les publiant pour

en conserver au moins le souvenir à la postérité, et pour en répandre l'étude et la connaissance parmi ses contemporains. De tels titres lui donnent le droit de parler haut et nous font un devoir de l'écouter.

Si chacun de ceux qui aiment et cultivent les arts, si chacun de ceux que leur position revêt de quelque autorité morale, se disait que *de re suâ agitur*, et avait le courage de parler avec autant de fermeté, nous ne verrions plus des galeries mises régulièrement en coupe comme nos forêts[1], et le mal, déjà trop grand, fait dans le passé, serait du moins conjuré pour l'avenir.

Les propriétaires des chefs-d'œuvre de l'art ne devraient jamais s'en considérer que comme les heureux dépositaires, car ces chefs-d'œuvre, après leur mort, feront partie de la fortune publique. C'est un patrimoine commun que les générations doivent se transmettre intact, afin qu'un jour leurs enfants y découvrent, peut-être, le secret de relever l'art jusqu'à cette haute région qu'il occupait jadis, et dont il est si malheureusement descendu.

Que les possesseurs de ces trésors consentent donc à les laisser vivre et à ne point les détruire sous prétexte de les rajeunir. Je ne m'adresse ici qu'aux particuliers, dans l'espoir que les protestations qui, de tous les coins de l'Europe, se sont élevées contre les dégradations commises dans les galeries publiques, en ont enfin arrêté le cours.

C'est souvent au prix du mal que le bien est acheté. Les résultats de l'enquête en Angleterre furent trop concluants pour qu'on pût se dispenser de porter un remède, au moins partiel, à un état de choses si déplorable. Les tableaux étaient dégradés; c'était un fait accompli, dont personne, comme à l'ordinaire, n'acceptait plus la responsabilité, et si le résultat avait été funeste, l'ignorance évidente des coupables montrait qu'au moins leurs intentions avaient été bonnes. L'un d'eux poussait si loin cette ignorance, qu'il lui échappa de dire qu'on n'avait pu enlever les glacis des tableaux de Rubens, de Claude Lorrain, ou de Paul Véronèse, puisque ces peintres n'en employaient

1. Parmi les graves reproches adressés aux trustees qui avaient dirigé le nettoyage, un des plus généralement exprimés était d'avoir fait faire à la hâte, en un temps qui n'eût pu suffire à nettoyer avec le soin et la précaution nécessaires un tableau de médiocre grandeur, le nettoyage de douze tableaux. Nulle meilleure preuve ne pouvait être donnée de l'ignorance et de l'aveuglement de ceux qui ordonnaient une telle opération sans en avoir étudié les conséquences, au point qu'ils n'aperçurent le mal que lorsqu'il frappa tous les yeux.

pas, le glacis, à son compte, n'étant qu'une invention et un charlatanisme modernes[1]. Cette singulière naïveté d'un peintre, académicien, conservateur de la Galerie nationale, fut, comme on peut le croire, cruellement relevée, et il apprit à ses dépens, mais trop tard, que les tableaux flamands et vénitiens sont précisément ceux que la main du nettoyage altère le plus promptement et le plus irréparablement. Il dut résigner ses fonctions.

La trésorerie (*board of treasury*) réduisit à six le nombre des trustees, et, au lieu du conservateur dont la charge et l'autorité n'étaient point en rapport avec les besoins actuels, elle créa un directeur.

Tout dépendait du choix de l'homme qui remplirait ces nouvelles fonctions. Le choix fut excellent : sir Charles Eastlake, président de l'Académie royale, possédait, avec toutes les connaissances nécessaires, toutes les qualités personnelles désirables, et s'est montré digne de la haute confiance qu'on lui témoignait. A son savoir, prouvé par d'importantes publications, sir Charles joignait une réputation de probité inaltérable et une extrême amabilité, qualité plus nécessaire qu'on ne croit à faciliter certaines transactions délicates. Parmi les directeurs des musées publics de l'Europe, deux noms sont depuis longues années en possession de l'estime universelle par leurs grands travaux, leur mérite personnel et leur profond savoir. Je n'hésite point à placer sir Ch. Eastlake sur la même ligne que MM. Waagen et Passavant, sûr de n'être point démenti par ses illustres confrères.

Un secrétaire fort capable fut adjoint au directeur, et, sous la surveillance de celui-ci, M. Wornum, le secrétaire, rédigea un excellent catalogue de la Galerie.

En outre, par une disposition très-large qui indiquait toute l'étendue de la confiance placée à bon droit en sir Ch. Eastlake, on lui accorda un agent voyageant à l'étranger. Il était chargé d'informer le directeur de toutes les occasions qui pourraient s'offrir de faire des acquisitions utiles à la Galerie. L'agent choisi fut M. Mündler, d'après l'avis du directeur. Effectivement, M. Mündler, élevé à l'école pratique des Passavant et des Waagen, possédait sur les galeries de l'Europe, et surtout de l'Italie, les notions les plus étendues. Ce choix était donc excellent; nous en avons la preuve par les résultats des efforts combinés du directeur et de son agent[2].

1. Je pense, répondit-il, que le glacis n'est qu'un charlatanisme moderne (*is quite a modern quakery*), qui n'a rien à faire avec les nobles œuvres d'art des siècles passés.

2. Je dois dire avec regret, qu'après avoir, pendant environ trois années été de la plus grande utilité à la Galerie nationale, M. Mündler s'est vu re-

Pour mettre sous les yeux de mes lecteurs des preuves matérielles de leur activité, je n'ai qu'à indiquer des chiffres; plus tard, je parlerai du mérite des œuvres acquises.

En 1824, le Parlement acquiert les 37 tableaux de la galerie Angerstein.

En 1825, on achète un seul tableau.

En 1826, trois tableaux; puis un long intervalle s'écoule, pendant lequel aucune acquisition n'est faite, la Galerie ne s'augmentant que par les donations.

En 1834, achat de deux tableaux; en 1837, de trois; en 1839, de trois; en 1840, de deux; en 1841, de trois; en 1842, un seul; et ainsi de suite jusqu'en 1854. On acquiert une ou deux toiles par an, jamais plus. En cette année 1854, une précieuse collection, peu nombreuse, mais contenant des œuvres excellentes, ayant été transportée de France en Angleterre pour être vendue, la Galerie nationale y fit l'acquisition de 5 tableaux, et acheta peu après une collection assez considérable, mais peu intéressante, de tableaux appartenant à la vieille école allemande.

En 1855, sir Charles Eastlake entre en fonctions, et les acquisitions prennent une importance qui va toujours croissant, importance quant au nombre, et plus encore quant au mérite des tableaux achetés.

En cinq années, je trouve la Galerie augmentée de 113 tableaux, dont quelques-uns sont des trésors que le musée du Louvre, malgré sa grande richesse, doit envier; car les analogues lui manquent. Je citerai seulement en ce genre le *saint Sébastien* de Pollaiuolo, le Borgognone, les Orcagna, les Philippino Lippi, le Paolo Ucello, le Zoppo, le Bazaïti (ou Bellini; il est également précieux et désirable sous ces deux noms); œuvres admirables de maîtres que nous avons

mercié par motif d'économie. Je n'ai rien à juger dans les questions financières de l'Angleterre; mais je ferai seulement remarquer qu'il est contraire à toute saine logique de créer un système nouveau, de l'essayer, et de la détruire lorsqu'on s'est convaincu par les faits et l'expérience qu'il porte d'excellents fruits. Le directeur secondé, averti par un agent parcourant sans cesse les galeries à l'étranger, avait une puissance d'investigation qu'il conservera difficilement en agissant seul. Quant à la crainte exprimée de voir les prix s'élever par la connaissance qu'ont les marchands qu'ils traitent avec le Musée de Londres, elle est illusoire. Sir Ch. Eastlake n'a rien acheté qu'à des prix extrêmement modérés, et je suis convaincu que la plus grande partie des tableaux acquis par la Galerie nationale seraient repris aujourd'hui par les amateurs à des prix plus élevés s'ils passaient en vente publique.

pu étudier en Italie, mais que j'envie à Londres, parce qu'ils manquent à notre musée.

Quant au Pérugin du duc Melzi, au Paul Véronèse de la famille Pisani, à l'*Arioste* et à la *sainte Famille* du Titien, ce sont des tableaux qui feraient la gloire d'une collection, fût-elle déjà riche en œuvres de ces maîtres.

Pour joindre à ces renseignements ce qu'on appelle aujourd'hui l'éloquence des chiffres, j'ai fait le relevé des dépenses de la Galerie nationale pendant les 35 années de son existence. Je divise ce relevé en deux périodes : la première qui a duré depuis 1824 jusqu'en 1854 ; trente années pendant lesquelles un conservateur la dirigeait; la seconde de 5 années, pendant lesquelles elle a été sous l'administration d'un directeur, sir Charles Eastlake.

Les acquisitions faites pendant les 35 années ont coûté à la nation une somme totale de 134,505 liv. 4 s., 8 d., soit 2,362,630 fr. 40 c[1].

Nous avons vu qu'en 1824 le Parlement, par un vote de 60,000 liv. ou 1,500,000 francs, avait fondé la Galerie. Voici le chiffre des dépenses annuelles depuis lors. On remarquera que dans la première période beaucoup d'années se sont écoulées sans achats.

1825.	3,800 l. st.	1843.	200 l. st.
1826.	9,000	1844.	7,524
Puis, 7 années sans acquisitions.		1845.	1,890
1834.	11,500 l. st.	1846.	2,987
Deux ans sans acquisitions.		1847.	1,050
1837.	9,030 l. st.	Trois ans sans acquisitions.	
Une année nulle		1851.	795 l. st.
1839.	7,350	1852.	2,604
1840.	2,530	1853.	2,840
1841.	3,500	1854.	3,888
1842.	1,430		
		En total.	71,900 l. st.

Voici donc pour 29 années un total de 71,900 l. st., dont la moyenne est pour chaque an de 2,500 liv., soit 62,500 francs.

Passons maintenant à la seconde période de cinq années.

1855.	6,286 l. st.	1858.	2,495 l. st.
1856.	5,893	1859.	14,713
1857.	26,530		
		Total. . .	55,519 l. st.

Soit en moyenne 11,000 l. st., ou 225,000 francs par an.

1. Si l'on trouve une différence entre le total général et les totaux infé-

On sera encore plus frappé de cette augmentation subite en examinant les œuvres en elles-mêmes, surtout si l'on est assez versé dans la connaissance des maîtres pour savoir à quel point tel d'entre eux est difficile à rencontrer.

Il est une réflexion qu'un Français ne peut faire sans tristesse, c'est de voir l'Angleterre rencontrer si peu de rivaux sur le terrain de l'art et de la science. C'est par milliers que les livres précieux, les manuscrits, les dessins de maîtres, les estampes rares, les statues, les bas-reliefs, les bronzes, les vases antiques, les tableaux viennent chaque année grossir ses galeries, et l'Europe entière la voit à l'œuvre sans profiter de son exemple. La France, autrefois si riche en galeries particulières, n'en comptera bientôt plus.

J'ai entendu quelques personnes attribuer cette décadence à la difficulté de se procurer aujourd'hui à Paris des ouvrages dignes d'être placés dans de grandes collections. Cette assertion est la plus étrange et la plus fausse qu'on puisse émettre. J'ai vu faire, au contraire, le relevé de toutes les œuvres grandes, précieuses, dignes en un mot d'entrer même au musée du Louvre, qui depuis dix ans ont été achetées à Paris, soit dans les ventes, soit chez les amateurs, soit chez les marchands : c'est un long catalogue que l'on peut dresser facilement. La majeure partie de ces ouvrages a été acquise par les Anglais et la moindre est allée se perdre en Russie. Si l'on en veut des exemples, sans parler de la belle galerie de M. Beaucousin entrée l'an dernier à la Galerie nationale, on n'a qu'à se rappeler les deux tableaux de M. Moreau, marchand de tableaux; l'un, cette *Femme couchée*, attribué par beaucoup de connaisseurs à Léonard de Vinci, et que les critiques les plus sévères donnaient encore à Luini; il fait aujourd'hui partie de la précieuse galerie de lord Dudley and Ward : l'autre, ce portrait d'un *duc de Ferrare*, en *saint Sébastien*, un des plus beaux tableaux, à mes yeux, de Luini, que j'aie jamais vus en vente et que notre indifférence a laissé acquérir par la Russie.

Ce qui manque au musée de Londres, si riche en chefs-d'œuvre, c'est un local. Il est impossible de rien imaginer de plus déplorable que celui dans lequel tant de belles choses sont entassées sans ordre et sans lumière.

Par une erreur singulière, les architectes anglais se sont autrefois imaginé que l'art ne pouvait se concilier avec un but utile, et ils ont trop souvent fait céder aux prétendues exigences du style grec

rieurs, c'est que des tableaux ont été revendus après avoir été portés aux dépenses annuelles et retranchés de la dépense générale.

ou gothique les besoins et la destination de l'édifice. Lorsque le Parlement eut ordonné la construction d'une *Galerie nationale*, un magnifique emplacement fut choisi. C'était le sommet d'une immense place qui, s'élevant rapidement, devait être couronnée par cet édifice. Le seul défaut du terrain était son exiguïté; mais, sagement employé, il pouvait suffire pendant longtemps et contenir une galerie considérable. Que fit l'architecte? Plus jaloux d'une vaine gloire personnelle que de tous les tableaux du monde, il oublia ceux-ci dans son plan, et ne se préoccupa que de la décoration du monument. Il employa un tiers du terrain en péristyle extérieur, un second tiers en vestibule et escaliers, et laissa trois malheureuses chambres à chaque extrémité, pour y entasser les tableaux. Le pauvre homme ne put même trouver son excuse dans la beauté de son œuvre. Rien n'est plus lourd, plus mesquin, plus laid, que l'extérieur de ce monument. Pour surcroît d'injustice envers les anciens maîtres, l'Académie obtint la concession d'une moitié du bâtiment. Elle y exhibe depuis ce temps les tableaux qu'elle produit; et l'art, le grand art, s'entassa dans l'autre extrémité comme il put[1].

Cet état de choses étant devenu tout à fait intolérable, des plaintes se sont élevées de tous côtés. La place manque au *British Museum*, parce que l'histoire naturelle y fait la guerre à l'art antique; manque également à la *Galerie nationale*, parce que l'art moderne fait la guerre à l'art ancien. Comme malheureusement aucune direction supérieure ne fait taire les exigences individuelles, les commissions et les enquêtes se succèdent; les projets abondent, mais les choses restent ce qu'elles sont, au grand détriment des arts.

J'ai déjà parlé d'un projet qui m'a semblé très-logique et très-sensé. Il consistait à surélever d'un étage le *British Museum* pour y placer les tableaux; l'histoire naturelle eût été transportée ailleurs, et les collections de sculpture, de peinture, de médailles, vases et bronzes, jointes à la bibliothèque et aux dessins et gravures, eussent pu s'étendre à l'aise dans cet immense bâtiment. Alors, ce magnifique ensemble, sévèrement classé, suivant l'ordre chronologique, eût présenté la plus belle histoire du passé qui ait encore été réunie.

Malheureusement, les idées très-grandes et très-simples sont tou-

1. Il est resté aux tableaux anciens une surface de 7,045 pieds carrés. M. Wornum a présenté au Parlement un projet d'après lequel il trouverait dans le même bâtiment, convenablement distribué, 22,488 pieds carrés pour la Galerie nationale. Ce plan a été adopté : on l'exécute avec une incroyable rapidité. Je viens d'en juger par mes yeux, et l'amélioration sera immense.

jours difficilement acceptées; des considérations misérables de dépense ou d'intérêt personnel s'introduisent partout; et dans ces questions dont l'importance n'est pas comprise par tout le monde, la médiocrité trouve toujours assez d'arguments pour arrêter les meilleurs projets. Cette année encore, tout a été renvoyé à des discussions futures.... Les musées sont condamnés au désordre, et les amateurs à la patience, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'envoyer des lumières au Parlement.

Si l'on ne considérait que le nombre, la *Galerie nationale* de Londres serait une des collections publiques les moins importantes. Elle contient seulement 655 tableaux, dont 393 appartiennent aux anciens maîtres des écoles continentales, et le surplus à ceux de l'école anglaise. Par suite de l'exiguïté du local, cette dernière partie a dû être provisoirement séparée et transportée dans les salles du musée de Kensington.

La galerie du Louvre possède 1,800 tableaux; celle de Madrid autant environ; celle de Dresde 2,000; Vienne 1,300; Florence, en réunissant les deux collections des Uffizi et Pitti, en compte 1,700; la galerie Brera, à Milan, renferme 503 ouvrages; celle de Turin 569; Naples 700; Munich 1,270; Berlin 1,350.

Maintes galeries particulières de l'Angleterre égalent ou même surpassent en nombre la *Galerie nationale*. Ainsi la collection de Petworth, celles de lord Ellesmere, du duc de Sutherland, de lord Grosvenor, sont considérables par leur nombre et la beauté de quelques œuvres. Mais qu'importe le nombre? Avec quel plaisir on verrait disparaître des plus grandes galeries un tiers, une moitié, parfois plus encore des toiles qu'elles renferment, œuvres inutiles, sans mérite, sans intérêt, souvent sans authenticité, qui ne font qu'occuper l'espace et apporter aux spectateurs l'ennui et la lassitude !

Le grand mérite de la galerie de Londres, c'est l'admirable choix des tableaux; il en est bien peu que le goût le plus sévère voulût en éloigner. Il faut même convenir que ceux-là ont quelque raison d'y rester, soit pour remplir une page importante de l'histoire de l'art, comme il arrive parfois pour le maître qui forma des élèves illustres, soit parce que le peintre s'est conquis une place dans l'art par des œuvres meilleures que celle que la galerie possède de lui, ou encore parce que, à tort ou à raison, l'artiste s'est fait une réputation que tout le monde n'a pas le courage de réduire à sa juste valeur.

Si le local l'eût permis, je ne doute pas que l'esprit droit et éclairé de sir Charles Eastlake ne l'eût engagé à placer les tableaux dans l'ordre logique et raisonné des dates et des écoles. La galerie de Berlin est, si je ne me trompe, la seule dont l'arrangement soit fait

d'après ce plan sage et logique. Malheureusement, cet exemple n'a pas encore été suivi ailleurs.

L'école florentine, l'*alma mater* de toutes les autres, est représentée, au treizième siècle, dans la Galerie nationale, par trois maîtres importants (et je ne mentionnerai que ceux-là), ce sont : Margaritone d'Arezzo, Cimabué, et Duceio di Buoninsegna ; au quatorzième siècle, par six artistes, dont les principaux sont Giotto, Taddeo Gaddi, A. Orcagna, et Spinello Arétino ; au quinzième, par treize maîtres tous remarquables, c'est la plus belle époque de l'art et de l'école. Comme je passerai presque tous leurs tableaux en revue, il est inutile de les énumérer ; il suffit de dire que la série commence par Beato Angelico et se soutient jusqu'à Lorenzo di Credi. Enfin, au seizième siècle, l'école florentine compte dix maîtres, et je m'arrête pour passer à l'école ombrienne, qui en contient cinq, commençant en 1416 par un maître rare, Lorenzo di San Severino, pour s'arrêter en 1500 au Pérugin.

L'école vénitienne du quinzième siècle présente de glorieux noms et de glorieuses œuvres : Giov. Bellini, C. Crivelli, Vivarini, Basaïti, Cima de Conegliano. Au seizième siècle, on trouve tous les grands artistes réunis : Giorgione, Titien, Moretto, Sébastien del Piombo, Paul Véronèse, etc., etc.

Dans l'école romaine, nous comptons Raphaël et Jules Romain ; dans celle de Padoue, André Mantègne ; dans celle de Parme, le Corrège ; dans celle de Milan, le Borgognone et probablement Luini sous le nom de Léonard de Vinci ; dans celle de Bologne, Francia, Zoppa et Lorenzo Costa.

Passant rapidement sur la suite de ces belles écoles et sur d'autres qui, telles que celle de Ferrare, sont dignement représentées, je citerai les principaux noms des écoles du Nord. Van Eyck, Roger Van der Weyden, J. de Mabuse, Martin Schoen, Albert Durer, ont fourni des chefs-d'œuvre à la Galerie ; plus tard, Rubens, Van Dyck, Ant. Moro. Rembrandt, Ruysdael, montrent également des toiles admirables. L'école française est glorieusement représentée par Claude et N. Poussin, et l'école espagnole y tient sa place sous les grands noms de Zurbaran, Velasquez et Murillo.

Après ce sommaire, j'essayerai de faire connaître quelques-unes des œuvres rares et parfaites, ornements sans prix de cette collection. Je parlerai surtout de celles qu'ont produites les maîtres les moins connus en France ; le nombre en est encore assez grand.

L'art s'est réveillé au treizième siècle sous le pinceau raide mais puissant de Cimabué ; c'est donc une bonne fortune pour une galerie publique de pouvoir ouvrir la série des maîtres italiens par une œuvre authentique du père de l'école florentine, et ce bonheur, la Galerie

nationale le doit à son directeur actuel. Le tableau de Cimabué qu'elle possède est, comme de coutume, une Vierge entourée d'anges. Son authenticité est garantie par la description de Vasari; c'est une de ces précieuses pages que la mode chassa un jour des églises de Florence; elle passa dans cette galerie Lombardi-Bardi que pendant tant d'années nous avons désirée en France pour combler les lacunes que le Louvre présente à ces belles époques. L'Angleterre, plus heureuse que nous, en a fait l'acquisition au prix d'une somme bien faible (175,000 fr.) si l'on considère l'importance des tableaux qu'elle renfermait. De cette galerie provient encore un trésor inestimable pour son mérite, sa rareté, sa conservation, c'est la grande composition d'Orcagna, représentant le *Couronnement et l'adoration de la Vierge*. Ce magnifique tableau d'autel, provenant de San Pietro Maggiore de Florence, est un chef-d'œuvre de grandeur et de style; très-probablement c'est l'œuvre la plus parfaite du maître qui soit dans aucune galerie.

Je considère comme également digne d'attention le tableau de Paolo Ucello, provenant de la même source; les œuvres de ce maître célèbre ont presque toutes été détruites, ses fresques grattées pour faire place à d'autres fresques, comme si l'espace et l'air eussent manqué à la peinture. Son tableau représente la *Bataille de Sant' Egidio*, dans laquelle Carlo Malatesta fut fait prisonnier avec son neveu Galeazzo. Rien n'est plus rare qu'un tableau historique de cette époque, et l'exactitude de celui-ci ajoute à son prix. Passionné pour les mathématiques et la perspective, l'auteur a fait une œuvre empreinte d'une scrupuleuse exactitude; et, pour déployer toutes ses connaissances, il a placé sur le terrain un guerrier mort, vu par les pieds en perspective. Ce tour de force, probablement fort admiré dans son temps, nous touche peu, mais il est impossible de ne pas être ravi de la beauté de la tête du jeune Galeazzo. Au milieu des combattants entièrement couverts de fer, cet enfant a, pour respirer, ôté son casque, et sa charmante figure, effrayée du danger, est un chef-d'œuvre d'art et de grâce.

La *Galerie nationale* possède trois tableaux auxquels le catalogue donne le nom de Fra Filippo Lippi. Deux seulement y ont droit, à mon avis; ceux-là sont excellents; l'un d'eux faisait partie de la collection Bammeville, et nous l'avons autrefois vu à Paris. Nous pouvons, au reste, ne rien envier à l'Angleterre quant à ce maître, et le tableau que le Louvre possède de lui est un chef-d'œuvre sans pareil. Quel dommage qu'il soit mal placé [1]

1. Depuis que ceci a été écrit, sir Ch. Eastlake est parvenu à combler

La Galerie nationale est parvenue à se procurer un excellent tableau de chevalet du Borgognone, maître introuvable parmi les plus rares. J'avouerai que je le préfère à celui de la galerie de Brera, quoiqu'il soit moins important. Quelques personnes instruites ont émis une opinion fort probable et qui fait vivement regretter l'absence d'aucune œuvre de ce grand peintre à Paris, c'est que Ambrogio da Fossano, dit le Borgognone, quoique natif du Piémont, avait sûrement une origine française, comme l'indique son surnom. M. Rio, qui le premier fit cette remarque, nous donnera peut-être dans la nouvelle édition, impatiemment attendue, de son livre sur l'*Art chrétien*, quelque indication à l'appui de cette origine.

Le grand peintre du Campo santo de Pise, Benozzo Gozzoli, a, dans la Galerie, deux tableaux très-différents; d'abord une peinture sévère et ascétique fort belle, le *Couronnement de la Vierge*. Non-seulement Vasari et d'autres auteurs la mentionnent, mais le contrat original de la commande du tableau, daté 23 octobre 1461, est conservé à Florence. Cette œuvre respectable, remontant à quatre siècles, est parfaitement conservée. L'autre peinture, chef-d'œuvre de cet art fin et pur qui tient le milieu entre la miniature et la grande peinture, semblerait volontiers l'œuvre de Beato Angelico, si le sujet, le mouvement, la science, la gaieté spirituelle des figures ne s'y opposaient. Dans la galerie Lombardi, ce tableau était nommé l'*Enlèvement des fiancées vénitiennes;* aujourd'hui on prétend qu'il représente l'*Enlèvement d'Hélène*. Peu nous importe. C'est un de ces ouvrages qu'on n'oublie jamais; ce qu'il renferme de beauté, de grâce et d'esprit est incroyable. Il va sans dire que les héros des deux sexes, les Pâris et les Hélènes, car il y a trois enlèvements simultanés, sont en beaux costumes florentins. Gozzoli se montre ici sous une face toute nouvelle, et qui surprend en regardant le *Saint Thomas* du Louvre. Cette grande différence permet quelque indécision sur l'exactitude de l'attribution. Je crois que personne n'est bien fixé à cet égard.

Voici maintenant une toile d'un de ces grands noms qui ne se rencontrent presque jamais, si ce n'est dans ces galeries où l'on attache au bas des tableaux presque autant de mensonges que d'attributions [1]:

d'une manière éclatante une des lacunes de la Galerie par l'acquisition d'une prédella peinte par Fra Beato Angelico pour une église de Fiesole. Ce chef-d'œuvre, le plus parfait peut-être qui soit sorti des mains du maître, sans avoir l'importance du tableau du Louvre, lui est comparable pour la beauté des types, la finesse du coloris et la parfaite conservation. Il représente le Christ dans le ciel entouré de saints et de bienheureux. Ce merveilleux ouvrage a été payé plus de cent mille francs, mais il est *sans prix*.

1. Une revue anglaise citait la réponse d'un jeune Américain à un artiste

nous voulons parler de Pollaiuolo. Par un bonheur extraordinaire, c'est son chef-d'œuvre qui le représente, le fameux *Martyre de saint Sébastien*, tant vanté par Vasari et tous les auteurs italiens. Cette première merveille de la science anatomique, si patiemment étudiée depuis par Lucas Signorelli et par Michel-Ange, fait comprendre, dans sa sévérité, qu'elle est l'œuvre d'un grand sculpteur autant que d'un habile peintre.

Je ne puis jeter qu'un regard sur un délicieux tableau attribué à Dominique Ghirlandajo, mais que je crois avec les hommes les plus compétents un ouvrage de Pollaiuolo, représentant la Vierge, l'enfant Jésus sur ses genoux, mangeant une framboise, et deux anges à leurs côtés, avec un admirable fond de paysage. Je passe également avec regret sur ces belles Saintes familles de Sandro Boticelli, dans lesquelles la tristesse prophétique de la Vierge contraste d'une manière si touchante avec la gaieté pure des enfants, et l'expression pieuse et céleste d'intérêt des jeunes anges.

Mais je dois m'arrêter devant un tableau attribué faussement, suivant mon avis, à Léonard de Vinci. Bien que le catalogue indique l'opinion favorable du savant Rumohr, je ne puis voir dans le *Christ disputant avec les pharisiens* qu'un Luini, probablement très-beau jadis, aujourd'hui cotonneux et alourdi par l'abominable main des nettoyeurs.

En revanche, les tableaux de Philipinno Lippi sont de beaucoup au-dessus de sa réputation. Si l'on regarde avec attention son tableau de *Saint Jérôme et saint Dominique adorant l'enfant Jésus*, on sera frappé de sa merveilleuse perfection. C'est une de ces œuvres rares qui, dans les époques de transition, joignent aux qualités des siècles précédents quelques-uns des progrès de l'avenir qu'elles semblent avoir pressenti et devancé. Cette toile réunit, en effet, la simplicité, la piété, la naïveté du quinzième siècle, à la science, à l'exécution habile et au coloris qui allaient naître.

Le petit tableau de *Saint François dans sa gloire*, sans avoir la même importance, donne la même idée du talent du peintre.

Passant rapidement sur les autres œuvres de cette belle école, j'arrive, dans l'école ombrienne, au chef-d'œuvre du Pérugin : La *Vierge et l'enfant; saint Michel; l'ange et le jeune Tobie*, triptique

qui l'interrogeait sur le nom des maîtres composant la galerie de son père en Amérique. Le jeune homme répondit : « Sa galerie ne se compose que de Raphaël et de Léonard de Vinci, avec un petit nombre de Corrège. » Il ne serait pas alors étonnant que ces maîtres fussent si rares en Europe.

enlevé par l'or des ducs Melzi à la Chartreuse de Pavie, et par l'or de l'Angleterre au duc Melzi.

On ne peut connaître toute l'étendue, toute la puissance du talent du Pérugin, si l'on n'a point vu cette admirable toile, qui est une conquête due aux efforts réunis de sir Ch. Eastlake et de M. Mündler. Dans ce tableau, le sentiment le dispute à la beauté, l'exécution au coloris, le dessin à la grâce; c'est une des perles de la Galerie nationale. Rumohr, frappé de la supériorité de ce tableau, a cru que Raphaël avait pu y apporter sa divine collaboration. Mais Raphaël est si riche que j'aurais honte de chercher à enlever à son maître la création intégrale de ce chef-d'œuvre; j'aime mieux y voir le talent du Pérugin, s'exaltant à la vue des progrès de son élève, et s'efforçant de marcher dans la voie brillante et si pure qu'ouvrait le génie naissant de Raphaël[1].

Cette merveille n'a coûté à l'Angleterre que 89,285 fr. 70 c.

Obligé d'abandonner beaucoup d'excellents tableaux, j'arrive à l'école vénitienne et à ses branches. Giov. Bellini y occupe la première place par son mérite et par son ancienneté. La Galerie possède deux bonnes peintures de lui : Une *Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux*, digne sœur de ces belles madones que conserve encore la pauvre Venise, et le *Portrait du doge Léonard Lorédan*, chef-d'œuvre de couleur, de finesse et d'expression. Bellini naquit en 1426, et Lorédan fut doge de 1500 à 1521. Le peintre avait, par conséquent, environ quatre-vingts ans quand il exécuta cet admirable portrait, dans lequel il s'est surpassé lui-même.

La Galerie nationale a donc le bonheur de posséder un maître qui manque au Louvre, malgré la récente acquisition d'un tableau de Bellini, provenant de la galerie de lord Northwick, car je ne puis admettre qu'un maître soit représenté dans une galerie comme la nôtre tant que je n'y vois pas un de ses chefs-d'œuvre. Mais revenons à Londres, et remarquons un tableau, qui n'est point sous le nom de Bellini. Le savant directeur l'attribue à Basaïti; mais cette toile offre une ressemblance si frappante avec les plus parfaits de Bellini qu'on ne peut s'empêcher en la regardant de penser à ce peintre. J'ignore si quelque document irrécusable a guidé dans le choix du nom de son auteur; mais je ne vis jamais Basaïti s'élever à la suavité, à la perfection, à la grâce de cette admirable madone; le fond, qui contient dans un magnifique paysage des animaux exécutés avec la plus grande habileté, me fait encore pencher pour Bellini.

1. Il existe beaucoup de copies de cette belle peinture. L'an dernier, j'ai vu à Paris, chez un amateur, une copie du *Tobie et l'ange*, à laquelle on donnait Raphaël pour auteur.

La Galerie possède deux tableaux de Cima da Conégliano, peintre que l'on ne connaît bien qu'à Venise. Ces tableaux ont peu d'importance comme grandeur. La galerie de lord Northwick en contenait un fort beau, que j'ai retrouvé avec plaisir dans une des plus précieuses collections formées de nos jours, celle du marquis d'Hertford.

Giorgione est l'un des maîtres les plus rares, et à bon droit, les plus recherchés. Je rencontre ici deux de ses ouvrages : la *Mort de Pierre, martyr*, précédemment dans la galerie d'Orléans, et le *Chevalier en armure*, légué par un illustre amateur, le poëte Samuel Rogers, dont j'ai si souvent admiré la petite et précieuse collection de chefs-d'œuvre. La peinture qu'il a léguée est de petite dimension; on la connaît par la gravure qui se trouve dans le cabinet de l'archiduc Léopold, gravée sous la direction de Téniers. C'est Giorgione dans tout l'éclat de sa riche pâte et de sa puissante couleur. Mais pourquoi laisser sous le nom d'école de Bellini le beau et singulier tableau représentant un guerrier dans l'attitude d'une humble adoration devant l'enfant Jésus que la Vierge tient sur ses genoux? Cette superbe peinture a toujours passé, parmi les plus habiles connaisseurs, pour un Giorgione, et mériterait, à bien des égards, cette attribution, si les nettoyages n'avaient affaibli sa puissance et éteint sa couleur.

Les neuf tableaux du Titien sont généralement beaux, et je ne m'arrêterai qu'à deux ou trois œuvres principales: une composition *mythologique*, une *Sainte Famille* et un *Portrait*. La première représente Bacchus s'élançant de son char pour s'approcher d'Ariane; c'est certainement la plus grande merveille d'harmonie et de richesse de couleur que j'aie vue; si ce n'était sa dimension médiocre, ce tableau l'emporterait en valeur comme il l'emporte en charme sur la plupart des grands ouvrages du maître. Quant au portrait de l'Arioste, il est digne du grand poëte dont il reproduit la noble et pensive figure, et il mérite de compter parmi les chefs-d'œuvre du plus grand portraitiste que je connaisse. Lorsqu'on jette en même temps les yeux sur le tableau voisin : le *Repos de la Sainte Famille* dans un paysage, que de regrets n'éprouve-t-on pas à songer que ces deux toiles faisaient encore l'an dernier, avec tant d'autres, l'ornement de Paris dans la galerie si bien choisie de M. Beaucousin!

Je ne parlerai plus que de trois maîtres de cette riche école: Sébastien del Piombo, Moretto, et Paul Véronèse. Je crois avoir déjà dit que la Galerie possédait un chef-d'œuvre du premier; la grande peinture de la *Résurrection de Lazare*, ce tableau de près de douze pieds de hauteur, porte dans sa composition et dans son dessin, dans ses beautés comme dans ses erreurs, la preuve évidente que la puissante

main de Michel-Ange a dirigé la brosse de Sébastien del Piombo. Vasari nous l'avait appris, et cette année même j'ai vu, dans la dernière vente des dessins de la collection Woodburn, un beau dessin de Michel-Ange, qui était une étude de la figure de Lazare : il vient d'être acheté par la Galerie nationale. Malheureusement, la richesse de la palette du peintre a disparu sous les mauvais vernis dont on a chargé ce tableau ; son aspect est déplorable ; il faut le regarder avec l'œil attentif et exercé d'un artiste pour découvrir, sous son altération, les grandes beautés qu'il renferme.

Sir Charles Eastlake a, l'année dernière, enrichi la Galerie d'une œuvre capitale de Moretto. Le musée du Louvre ne possède, je crois, que deux petites toiles de ce grand maître ; elles font regretter qu'il n'y soit pas plus largement représenté. Le tableau acheté à la vente de lord Northwick est magistral, sévère et d'une conservation parfaite ; il représente la *Vierge entourée de saints*. Les figures sont de grandeur naturelle, au nombre de huit, et la toile a douze pieds de haut. C'est un ouvrage d'un caractère élevé. Lorsqu'on réfléchit qu'une œuvre de cette importance n'a été payée que 577 liv. st. ou 14,425 fr. on sent combien il est important que les directeurs des galeries publiques aient toujours l'œil ouvert sur les occasions qui s'offrent pour ceux qui savent en profiter. J'ai vu accourir à la vente de la galerie de lord Northwick les directeurs des premières galeries de l'Allemagne, et je sais que chacun d'eux a pu se féliciter des acquisitions qu'il a faites directement dans cette riche collection.

La Galerie nationale possédait deux grands tableaux de Paul Véronèse : l'un, la *Consécration de saint Nicolas* contient d'excellentes parties, et cependant il passe parmi beaucoup d'amateurs pour une œuvre des fils de Paul Véronèse, peinte d'après l'esquisse du grand maître. Un texte de Boschini appuie, dit-on, cette opinion. Un autre sujet de critique contre ce tableau, dont je fais d'ailleurs un grand cas, c'est qu'il est, hélas ! un des neuf tableaux dont le nettoyage a soulevé des tempêtes. Effectivement, il lui reste assez peu de ses glacis primitifs pour justifier l'énergie des plaintes.

Le second tableau, l'*Adoration des Mages*, est une peinture triste et grise qui ne rappelle guère l'éclat à la fois doux et brillant des toiles bien conservées du maître ; il me semble peu digne de lui, et sent encore plus que le *Saint Nicolas* la touche de ses fils ou de ses élèves.

C'est pour cela que sir Charles Eastlake mit une si grande ardeur et une si énergique persévérance à doter l'Angleterre du Paul Véronèse appartenant à la famille Pisani, et représentant la *Famille de Darius aux pieds d'Alexandre* : c'est une toile de quinze pieds sur sept,

qui n'avait jamais quitté la place pour laquelle le peintre l'avait exécutée. Elle était un témoignage de sa reconnaissance pour les soins affectueux qu'il avait reçus dans cette maison où il fut recueilli après une dangereuse chute de cheval. Il y avait déployé à plaisir tout l'éclat et toute la puissance de son talent, toute la magie de sa couleur avec la merveilleuse rapidité de sa brosse. D'un avis commun, c'était l'œuvre la mieux conservée du maître. Lorsqu'en dépit de mille difficultés sir Charles parvint à l'obtenir pour l'Angleterre, ce fut un véritable triomphe remporté par la Galerie nationale.

Nous possédons certainement au Louvre une des plus belles compositions de Paul Véronèse, la plus belle de toutes à mes yeux, si la *Venise triomphante* n'existait pas. Supposons un instant les *Noces de Cana* retrouvant leur ancien éclat, leur première harmonie, cette finesse pure et brillante qui plaît tant dans la *Famille de Darius*, dont la main des nettoyeurs n'a jamais approché, et nous aurions alors la merveille de l'art du coloriste. Eh bien ! ce trésor, un tableau de Paul Véronèse tel que le maître le peignit, Londres le possède aujourd'hui.

Mais si je passe à l'étude de l'œuvre elle-même, ma conclusion sera très-modifiée. Que l'on imagine la composition théâtrale la plus éloignée du sujet, des figures de comparses ridiculement affublées des plus étranges oripeaux, des inconvenances de tout genre accumulées à plaisir par un homme dont l'immense talent rend incompréhensible cette volonté arrêtée de blesser le bon sens et de travestir l'histoire, et alors on comprendra que ce beau tableau ne soit point de mon goût. Je renonce facilement à chercher le Christ et la Vierge dans les noces de Cana; j'y vois un magnifique festin donné par les plus riches et les plus nobles sénateurs de Venise; j'admire l'à-propos de cette splendide décoration; je reconnais l'éclat de cette lumière; je suis séduit et je ne réfléchis plus. D'ailleurs, ôtez l'auréole du Christ et le nom du tableau, et tout y devient acceptable et complet. Mais à quoi me rattacher dans le tableau de la Galerie nationale ? J'ai beau chercher, je n'y trouve qu'une admirable couleur et rien de plus.

En quittant cette école, je me permettrai une dernière observation. L'admirable portrait d'une *Jeune femme à cheveux d'or*, peinture si riche, si vivante et si remplie des caractères de la grande école vénitienne avant Paul Véronèse, pourrait porter un nom que je ne me permets pas d'indiquer, et qui est bien supérieur au nom très-médiocre de Zelossi que lui donne le catalogue.

Parmi les prédilections que j'avoue volontiers, je mettrai en première ligne mon admiration sans bornes pour André Mantègne. Je

considère comme l'un des plus grands génies qui aient illustré l'art, et je sais que les meilleurs juges pensent comme moi. Si je disposais d'une galerie, il est de ceux pour qui je réserverais les premières places. Le Louvre est, Dieu merci, l'un des musées, et peut-être le musée le plus riche en œuvres de ce grand maître et en œuvres capitales. L'Angleterre avait déjà le bonheur de posséder ses neuf grands cartons, ou plutôt peintures en détrempe représentant le *Triomphe de Jules César*, que Vasari mentionne comme *la miglior cosa che lavorasse mai*. Elle possède aujourd'hui un de ses meilleurs tableaux. La Vierge y paraît assise sur un trône bas surmonté d'un dais. A sa droite est Jean-Baptiste, à sa gauche la Madeleine, et le fond est composé d'orangers et de citronniers formant un épais bosquet. La perfection désespérante de l'exécution, la noblesse et la beauté des figures n'ont jamais, à mon sens, été dépassées. Ce tableau extraordinaire n'a été payé qu'environ 27,000 francs, ce qui fait sourire en songeant aux sommes données dans les ventes publiques pour tant de misérables peintures, objets des préférences modernes.

L'extrême beauté d'un tableau m'engage à le citer, quoique son auteur soit peu connu (Marco Zoppa, le compagnon de Mantègne, et, dit-on, le maître de Francia) : *Saint Dominique instituant le Rosaire* est une peinture un peu dure et sèche, mais si parfaite d'exécution, si riche de coloris, si puissante de modelé, qu'on reste étonné du peu de bruit que fait ce maître dans les galeries.

Maintenant nous passerons à l'école romaine, qui n'existe que dans la classification des catalogues. Rome n'a produit aucun artiste, et Raphaël est le plus grand et le dernier des Ombriens, et non le premier des Romains. Julio Pippi lui-même, quoique surnommé Jules Romain, paraît être un fils de la vieille cité de Mantoue. Il me restera encore à parler de l'école de Parme et de celle de Bologne. Raphaël et Jules Romain, Francia et le Corrège, me semblent devoir fermer convenablement cet aperçu ; et je laisserai supposer, sans en fatiguer l'attention, que la Galerie possède des Carrache, des Domiquin et des Guide, comme toute honnête collection.

L'ambition que la Galerie nationale n'a pu satisfaire encore est celle d'avoir une œuvre importante de Raphaël. Elle possède deux tableaux précieux et authentiques du grand maître ; mais l'un, la *Sainte Catherine*, n'est qu'une figure à mi-corps ; l'autre, le *Songe du chevalier*, n'a que 7 pouces de hauteur ; c'est un chef-d'œuvre, mais le plus petit du maître. Il y a bien, en outre, un portrait de Jules II assis, mais c'est l'une de ces belles et nombreuses répétitions faites

dans l'école, et elle ne saurait avoir la prétention d'occuper la première place.

La *Sainte Catherine* nous est connue à Paris par le beau carton piqué du musée du Louvre qui servit à la tracer sur la toile. C'est une excellente peinture. Malheureusement, elle a passé jadis par les mains des nettoyeurs, qui osent s'attaquer même à Raphaël. On sent qu'il y manque quelque chose que rien ne lui rendra plus. En revanche, le *Songe* est une petite peinture conservée à souhait, et digne d'être mise à côté des deux chefs-d'œuvre contemporains qui brillent au Louvre : le *Petit saint Michel* et le *Saint Georges*. Par un heureux hasard, le dessin original de cette peinture, tracé à la plume, de même grandeur, a pu être réuni dans le même cadre. Ce petit chef-d'œuvre est sorti, Dieu sait comment, de la galerie Borghèse au siècle dernier pour entrer dans le cabinet d'un connaisseur célèbre, W. Y. Otley. Il est ensuite passé dans celui de T. Lawrence, puis de lady Sikes et de M. Egerton. Entre les mains de ces vrais amateurs, cette perle brillante a été conservée, respectée, ce qui n'est point arrivé aux plus précieux Raphaël des grandes galeries.

On sera peut-être étonné de m'entendre citer ici un tableau de Jules Romain. Effectivement j'avoue mon peu de sympathie pour cet habile artiste; mais, comme a dit Molière, il y a fagots et fagots. Des cinq ouvrages de ce maître portés au catalogue j'en laisse, à bon droit, quatre de côté, les uns comme médiocres, les autres comme ne lui appartenant point, et je m'arrête à une œuvre réellement belle, la *Naissance de Jupiter*, autrefois dans la galerie d'Orléans. La première fois que je vis ce tableau, il faisait partie de la galerie de lord Northwick, et je revins dix fois de suite l'admirer. Je pense avec plaisir que je fus un des premiers à appeler sur lui l'attention de sir Ch. Eastlake et à lui en conseiller l'acquisition. Plût à Dieu que cette recommandation l'eût amené au Louvre plutôt qu'à la Galerie nationale. Si Jules Romain avait toujours eu cette belle pâte, cette richesse de ton, cette abondance de forme et de composition, il eût mérité la réputation d'un grand peintre, au lieu de n'être resté qu'un très-habile compositeur et un savant dessinateur.

J'arrive maintenant à l'un de ces trésors que le Louvre doit envier à Londres, à l'un de ces maîtres de l'art qui nous manquent complétement. Il est ici tellement dans sa gloire, qu'à peine en Italie rencontrerait-on rien de plus beau. Francia, le père de l'école de Bologne, peignit pour une chapelle de Lucques un grand tableau d'autel représentant la *Vierge et l'Enfant* entourés de saints, et, dans une lunette au-dessus, la *Vierge et deux anges* pleurant sur le cor

du Christ. Ces deux beaux tableaux entrèrent ensuite dans la précieuse galerie du duc de Lucques. Cette collection fut apportée à Londres en 1840 et vendue à divers particuliers. En 1841 la Galerie nationale acquit ces deux admirables peintures au prix de 3,500 livres sterling, ou 87,500 francs. Les galeries publiques devant servir à l'instruction des artistes, à l'histoire des arts, elles accomplissent un devoir en faisant de grands sacrifices pour donner le plus bel exemple possible du talent d'un grand maître. Autant je suis opposé aux petites dépenses qui placent de petites œuvres dans les grandes galeries où la médiocrité n'occupe que trop de place, autant j'applaudis toujours aux grandes dépenses sagement faites. Je ferai observer que la galerie de Lucques, offerte au roi Louis Philippe, serait venue enrichir le Louvre, si des réclamations très-vives élevées en Italie contre l'enlèvement de ces tableaux n'avaient empêché le gouvernement français d'en faire l'acquisition.

Il me reste à parler du maître introuvable, si commun chez les amateurs faciles, si rare dans les grandes galeries — le Corrège. Je ne m'arrêterai qu'à trois des six tableaux portés au catalogue. La première de ces œuvres, par ordre d'acquisition, est la ravissante *Vierge au panier*, un de ces petits chefs-d'œuvre dans lesquels le Corrège résumait toute son âme et tout son sentiment. Elle n'a guère été payée moins de cent mille francs. C'était une des perles du musée de Madrid, jusqu'à ce que le triste roi Charles IV en eût fait présent à son favori Godoï. Un heureux sort l'a conduit à Londres.

Les deux autres sont le *Christ présenté au temple* et *Mercure instruisant l'Amour*. C'est ce dernier que je préfère; les deux tableaux, comme, hélas ! la plupart de ceux du maître, ont beaucoup souffert et ne nous donnent probablement qu'une imparfaite idée du grand charme qu'ils ont possédé autrefois. Mais il reste encore assez de grâce, assez d'attrait, assez d'harmonie dans ces précieux ouvrages pour exciter un légitime enthousiasme. Comment s'étonner, au reste, qu'ils aient subi les injures du temps, quand on songe à leur étrange histoire, et qu'on se rappelle les fatales destinées de leurs divers maîtres? Le *Mercure* appartint d'abord au duc de Mantoue. Quand ce prince vendit à Charles Ier sa précieuse collection, l'amour des arts régnait tellement en Italie, que les Mantouans furent sur le point de se soulever en apprenant le départ des tableaux, et que le duc effrayé eût volontiers donné plus qu'il n'avait reçu pour les pouvoir retenir. Charles Ier, passionné pour les arts, aurait doté déjà l'Angleterre de la plus riche des collections sans la révolution, qui, à sa mort, dispersa ces trésors. La galerie de Mantoue lui avait coûté 457,000 francs; les fameux cartons de Raphaël étaient venus, par les

soins de Rubens, grossir ce noyau, que des agents habiles augmentaient tous les jours. Le palais de Whitehall contenait quatre cent soixante tableaux, et quels tableaux! neuf Raphaël, deux Léonard de Vinci, onze Corrège, seize Jules Romain, vingt-huit Titien, sept Tintoret, trois Rembrandt, sept Rubens, seize Van Dyck, trois Albert Durer, etc., etc.; elle fut vendue à l'enchère et dispersée aux quatre coins du monde. La vente produisit près d'un million, malgré les agitations de l'époque, somme qui représente une valeur triple aujourd'hui. Cromwell eût désiré, mais n'osa pas, la conserver à la nation. Il sauva seulement les cartons de Raphaël au prix de 7,500 francs, et ceux de Mantègne pour 25,000. Quant au *Mercure* du Corrège, qui m'a entraîné à cette digression, il fut vendu 20,000 francs au duc d'Albe. Porté en Espagne, il devint à la fin du siècle dernier la propriété du prince de la Paix; puis, en 1808, il tomba dans les mains de Murat, roi de Naples, et revint en Italie après deux siècles d'absence. Une nouvelle révolution le ramena en Angleterre, d'où la révolution l'avait fait sortir. Nous l'y retrouvons chez le marquis de Londonderry avec le *Christ présenté au peuple*. La Galerie nationale en fit l'acquisition en 1834, et paya ces deux tableaux 287,500 francs. Le tableau du Christ est particulièrement remarquable par l'intensité du sentiment et l'expression de la douleur si vivement rendue dans la tête de la Vierge évanouie entre les bras de saint Jean. A Rome, où cette peinture a longtemps fait partie de la galerie Colonna, elle passait pour un des chefs-d'œuvre du maître. Mais j'avoue que toutes mes préférences sont cependant pour le tableau bien altéré de l'*Éducation de l'Amour*. Au travers des ravages du temps, cette peinture conserve un attrait incroyable, une immense puissance; rien ne peut donner une idée de la grâce et du charme de cette belle Vénus, à laquelle, par une fantaisie poétique, le Corrège a donné des ailes; elle suit avec une attention tendre et gaie les premiers essais de l'Amour. L'inimitable palette du Corrège n'a jamais porté plus loin la richesse du ton, la puissance du modelé, et, malgré les altérations désolantes qu'a subies cette belle toile, elle conserve pour moi toutes ses séductions.

Je ne saurais m'arrêter sur un plus beau souvenir et je regretterais d'affaiblir mon impression en parlant des hommes habiles qui ont remplacé les maîtres de l'art. Je finis donc ici ma revue de l'école d'Italie, que je pourrais continuer beaucoup plus loin, si je ne me rappelais l'adage ancien :

De minimis non curat prætor.

Une juste prédilection pour les écoles italiennes ne doit point empêcher le véritable amateur de jouir des beautés qu'ont su répandre dans leurs œuvres les grands peintres des autres écoles : Allemands, Flamands et Hollandais, Français et Espagnols; il y a ici un peu de tout, et beaucoup d'excellent. Je commencerai par les Français.

Ayant fait d'assez longues études sur le Poussin et ses œuvres, j'ai eu à cataloguer en Angleterre une foule de tableaux de grand prix de cet excellent maître, la grande gloire de notre école. J'y ai trouvé, chose étonnante, un assez grand nombre de tableaux de lui qui n'ont jamais été gravés. C'est cependant un des peintres à qui la gravure a rendu le plus de justice : plus de 400 estampes dont se compose son œuvre en sont la preuve.

La Galerie possède huit Poussin. Deux *Bacchanales* d'abord méritent d'être placées en première ligne. L'une, très-célèbre, si gaie, si jeune, si fraîche, est bien connue par la gravure; des faunes et de belles jeunes filles dansent devant un terme de Pan, et deux enfants se disputent pour recevoir le jus d'une grappe de raisin qu'une ravissante bacchante presse au-dessus de leurs têtes. Ce tableau, d'une conservation parfaite, nous montre la première manière de peindre du maître avec une pâte mince et des ombres un peu ardentes.

L'autre bacchanale, œuvre plus magistrale, est à coup sûr de la meilleure époque du Poussin; les ombres sont plus blondes, le coloris plus doux et plus harmonieux, l'aspect tranquille et un peu voilé, sans aucun noir dans les ombres. Quant au dessin, il n'a rien produit de plus pur. C'est à regret qu'il faut convenir des défauts inséparables des plus parfaites organisations. Le Poussin a peu connu la beauté dans ses airs de tête, parce que sa grande préoccupation pour l'antique et son aversion pour le naturalisme trivial et faux qui débordait partout autour de lui l'engagèrent toujours à peindre toutes ses figures de pratique. Cette bacchanale est, de toutes ses œuvres que je connaisse, et j'en ai vu beaucoup, la moins entachée de ce défaut. Les têtes sont pures, sans grimace, et portent un cachet de beauté antique à la fois et vivante. Cette toile n'a malheureusement pas été gravée, lorsqu'on savait graver le Poussin; elle réunit cependant toutes les conditions pour faire une belle estampe. Il ne lui manque qu'un Pesne.

Le troisième tableau, beaucoup moins agréable que les deux premiers, m'avait toujours singulièrement frappé et attiré. Je n'avais cependant jamais pu juger de sa touche; mais l'énergie extraordinaire de sa composition me faisait regretter sa place élevée. Cette année, j'ai pu le voir de près et à mon aise. Il représente un terrible sujet : *Persée protégé par Minerve change en pierres Phinée et ses compa-*

gnons en leur montrant la tête de la Gorgone. C'était effectivement un sujet digne du Poussin. Les passions les plus violentes sont peintes sur les visages des combattants : la colère de la lutte, l'effroi produit par la tête fatale, la douleur de la transformation, l'immobilité au milieu du mouvement le plus violent; et ce passage, visible dans quelques-uns, de la vie à la pétrification qui saisit déjà leurs membres et que leur œil voit avec terreur, est rendu d'une manière saisissante et cause une profonde impression. Par un très-grand malheur, dû en partie peut-être aux nettoyages qu'a autrefois subis ce tableau, il est d'une crudité pénible. Quelques tons sont devenus absolument noirs. On a rendu aux autres leur éclat premier, et plus que leur éclat premier, en sorte que l'aspect du tableau est celui d'un damier noir et blanc. Cet effet déplorable n'est l'œuvre ni du temps, ni du peintre. On est tenté de s'écrier à la vue de ces attentats :

Audiat hæc Jupiter, qui crimina fulmine frangit.

La Galerie possède aussi une belle répétition de la *Peste d'Ashdot.* C'est un de ces tableaux nettoyés qui ont motivé l'enquête.

Le *Phocion lavant ses pieds*, l'un des plus beaux paysages gravés par Baudet, est aussi là, avec un charmant *Céphale et l'Aurore* un peu noirci, et la *Vénus endormie surprise par des satyres*, qu'ont autrefois gravée Daullé et M. Pool. Si j'y ajoute le *Bacchus enfant* que des satyres font boire, très-bon tableau, j'aurai passé en revue, à la Galerie nationale, toute l'œuvre du Poussin. C'est le moins que je puisse faire pour l'artiste qui a été, est et restera, je le crains sans m'en affliger, le premier de l'école française.

On peut décrire, si mal que ce soit, un Poussin; mais Claude échappe à la description. On nettoie, on gâte, on fait noircir un Poussin, mais la composition, le style, le mouvement restent; et je recompose le maître, si nu et si dépouillé que les barbares me l'aient rendu; il ne saurait mourir tout entier; sa vie est trop énergique et trop profonde.

Mais Claude, tout air, lumière, fraîcheur, vapeur, soleil brûlant, douce obscurité; Claude dont la vie est toute dans les merveilleuses transitions de l'atmosphère, suivant l'heure du jour, la température et le site, comment le décrire autrement que par l'expression d'un admiration complète?

Et qu'en dire, lorsque le nettoyage lui a ravi ce charme qui moins dans le site, dans les fabriques, dans le ciel, que dans l'esp entre le site, les fabriques, le ciel et vous? Cette fraîcheur vous fait deviner l'heure du matin, cette atmosphère chargée

vapeurs chaudes qui couvre ces marais, ce puissant rayonnement de la lumière du soleil couchant, tous ces merveilleux effets obtenus avec de si faibles moyens, tout cela disparaît et l'on ne connaît guère de galerie où quelque chef-d'œuvre du maître n'ait disparu sous les dissolvants ou le grattoir.

Je ne puis donc donner que la nomenclature des tableaux de Claude dans la Galerie nationale. Elle en possède dix, dont plusieurs sont encore de la plus exquise beauté; quant aux autres, ils furent admirables.

Les indications des numéros du *Liber veritatis* peuvent aider à en reconnaître les compositions.

1. Le Céphale et Procris,	nos 91	du *Liber veritatis*.
2. David autrefois nommé *Simon*,	145	chef-d'œuvre.
3. Un Port, soleil couchant,	28	
4. Sainte Ursule, son embarquement,	54	autre chef-d'œuvre.
5. La Reine de Saba,	114	chef-d'œuvre autrefois, qui depuis!
6. Isaac et Rébecca,	113	hélas, nettoyé!
7. Narcisse et Écho,	77	
8. La Mort de Procris,	100	
9. L'Annonciation,	106	
10. Un petit paysage avec des chèvres.		

ÉCOLES ALLEMANDES.

Je me garderai bien de cataloguer tout ce que la Galerie contient des écoles d'Allemagne : je ne l'ai pas fait pour l'Italie; je le ferai moins encore pour le Nord.

En France nous connaissons peu, et en général nous jugeons mal l'ancienne école allemande. On me permettra de confondre avec elle l'école flamande primitive, parce que n'en devant parler que d'une manière sommaire, il devient inutile de séparer des maîtres appartenant à une race commune, et des œuvres nées sous des influences semblables.

Cette école n'est bien représentée ni au Louvre, ni dans aucune galerie de Paris. Nous n'avons donc aucune idée de la science profonde, de la belle exécution et du sentiment vrai, naïf et fort, qui brille dans les œuvres capitales de ses premiers maîtres. La beauté des types s'y rencontre souvent, celle de l'expression toujours; et si, par malheur, la pureté des formes et la recherche du style pur lui

manquent, ses plus anciens peintres, chose étrange, en furent bien moins dépourvus que leurs successeurs.

C'est précisément là ce qui fait que nous jugeons trop sévèrement l'école allemande primitive : nous l'apprécions d'après les œuvres secondaires, où les défauts l'emportent sur les beautés.

Pour la connaître, il faut visiter les galeries de l'Allemagne et celles de l'Angleterre. C'est en voyant à Munich les tableaux de la collection Boisserée que mon admiration avait commencé à naître; c'est dans l'exhibition de Manchester que la puissance de ses maîtres me fut montrée dans toute son étendue.

J'y vis des tableaux réellement merveilleux des deux Van Eyck, des deux Roger Van der Weyden, de Meister Stéphan, de Van der Meyre, de Wohlgemuth, de Mateys, de J. de Mabuse, de Martin Schœn, de Lucas de Leyde, d'Albert Durer, et d'autres dont les noms ne me reviennent point. J'avoue que j'y admirai des hommes et des œuvres complétement inconnus pour moi, et j'y découvris des mérites que je ne soupçonnais pas.

Par un habile arrangement qui marquait une rare intelligence des arts dans ceux qui disposèrent si bien cette exposition, les Italiens y occupaient une face de la galerie, tandis que les Allemands formaient vis-à-vis une ligne rivale qui soutenait noblement la concurrence. On pouvait saisir d'un coup d'œil, aux mêmes époques, l'état de l'art dans les deux écoles, les aspirations différentes des deux races, le degré d'invention et de perfectionnement dans chacune d'elles. L'école allemande ne souffrait point de cette rude épreuve. J'ai considéré ce placement comme un trait de génie, et l'on sait que nous n'y sommes point accoutumés dans l'arrangement de nos galeries, grandes ou petites.

De 1400 au commencement du seizième siècle on pouvait suivre la marche de cette belle école, conservant avec une sévère intégrité sa foi, son style, ses lumières. Ce fut un beau temps pour elle. Plus tard, la renommée des Italiens entraînant au Midi tous les jeunes artistes du Nord, les fourvoya dans une déplorable imitation des exagérations florentines. Chacune de ces têtes faibles crut qu'il suffirait d'une adresse de main prodigieuse pour ravir à Michel-Ang sa science et son génie. Alors la malheureuse école dégénérée rem plaça en sculpture les naïfs et délicieux bronzes de Peter Vissche le créateur du tombeau de saint Sébald, par les bronzes ambitieux tourmentés dont les de Vriese ont couvert les places d'Augsbou et en peinture, les œuvres calmes et religieuses de Memling et Van Eyck, par les contorsions des Blœmart et des Goltzius. Mais t

cet échafaudage s'écroula devant Rubens, qui balaya ces mensonges et créa la grande école flamande.

La Galerie nationale n'est pas encore très-riche en œuvres de l'ancienne école flamande. Memling, si rare, à la vérité, n'y est point représenté. Quelque jour viendra où l'un des heureux possesseurs des trésors exposés à Manchester, suivant l'exemple donné déjà tant de fois, voudra doter la Galerie nationale, en remplissant cette regrettable lacune : regrettable est bien le mot, car c'est un anneau manquant dans la chaîne historique de l'art. J'ai été frappé du singulier rapport existant entre les premiers maîtres vénitiens et les vieux maîtres allemands; et ce rapprochement curieux ne peut s'établir, si, des deux côtés, il existe des lacunes. Je me souviens d'avoir remarqué, à Manchester, un volet peint par Memling, et la propriété de M. Vernon Smith. Il représentait une sainte debout, derrière la donatrice agenouillée. Tout était admirable dans cette peinture : beauté de type, beauté de couleur, beauté d'expression s'y trouvaient réunies, et je fus frappé de l'air de parenté existant entre ce chef-d'œuvre et les œuvres les plus parfaites de Giov. Bellini. Il était aisé de voir que le fini de l'œuvre était le point où commençait la différence des deux maîtres : des sens plus fins caractérisant l'allemand, et un sentiment plus large l'italien; mais je ne sais lequel des deux, en cette occasion, méritait d'être placé au-dessus de l'autre.

Si Memling manque à la Galerie nationale, elle possède une des plus belles œuvres de J. Van Eyck. L'écueil du fini, c'est la sécheresse, le manque d'harmonie, la perte de l'effet et de la couleur, la froideur et la monotonie. Si jamais on a résolu le difficile problème de conserver ces qualités et d'éviter ces défauts, tout en poussant l'exécution jusqu'à ses extrêmes limites, c'est dans ce tableau où Van Eyck s'est représenté en pied, tenant par la main sa jeune femme. Les figures ont environ 18 pouces de hauteur. L'appartement paraît être un portrait aussi fidèle que les figures. On distingue au fond de la pièce un miroir, où tout l'ameublement se trouve reflété. Le cadre de la glace est divisé en dix compartiments, dans lesquels dix peintures microscopiques représentent des sujets de la vie du Christ. Tout le reste est à l'avenant, depuis les fourrures, les bijoux, les broderies, jusqu'au chien griffon à poils hérissés, à vue perçante, prêt à aboyer aux pieds de ses maîtres. Mais ce n'est pas cette perfection inouïe des détails qui donne à Van Eyck dans cette peinture une incontestable supériorité sur les maîtres les plus habiles. Ce qui l'élève, c'est sa puissance à représenter l'expression intelligente de la physionomie humaine; c'est la beauté calme et pensive qui règne dans ces deux têtes, fort ordinaires, du reste, mais embellies par la perfection de l'art;

c'est enfin cette science qui fait que mille détails si finis se fondent dans l'harmonie générale et se sacrifient sans effort pour concourir au grand intérêt du tableau. Ce tableau a été payé 630 livres sterling (15,750 fr.) en 1842; on en trouverait aisément aujourd'hui le triple. Remarquons qu'il porte la date de 1434. Après quatre siècles passés, les tons sont aussi purs que le premier jour; et cependant, c'est l'enfance, le point de départ de la peinture à l'huile. Combien de fois n'avons-nous pas vu les arts arriver dans les mains de leurs inventeurs à une perfection qui, depuis, n'a plus été dépassée, et n'a été que rarement atteinte! Il est assez curieux de savoir par d'anciens documents que la régente des Pays-Bas, la célèbre princesse Marie, sœur de Charles-Quint, ayant vu un tableau en la possession d'un barbier, fut si frappée de sa beauté, qu'elle l'acquit moyennant une rente de cent florins.

Que ce long passage sur une seule peinture n'effraye point, je ne m'étendrai pas souvent ainsi; j'ai été bien aise d'appeler l'attention sur une école qui serait plus appréciée parmi nous si elle y était mieux représentée. Comme elle n'a jamais pu se dépouiller de certains défauts inhérents à ses qualités, ses maîtres de second ordre sont insupportables; et ce sont ceux-là que nous rencontrons et jugeons.

On sait la curieuse histoire racontée par Londivi, le fidèle élève et l'historien de Michel-Ange, qui rattache à la mémoire de ce grand homme celle de Martin Schœn. Si Michel-Ange s'est épris, dans sa jeunesse, de l'énergie d'une des plus sauvages gravures du vieil Allemand, je crois que nous n'avons pas à rougir de nous éprendre du petit panneau d'un pied carré, au plus, que possède la Galerie, et dans lequel Martin Schœn a représenté la *Mort de la Vierge*. Une fois la donnée gothique et allemande acceptée, il ne reste plus qu'à tout admirer dans cet ouvrage. Et comment ne point oublier des étrangetés de style et de costume quand les conditions premières sont si bien remplies : la vérité dans les expressions, l'intensité dans la douleur, l'exactitude dans les mouvements? En outre, la couleur de cette petite toile est harmonieuse et douce. M. Beaucousin avait le bonheur de posséder cette vraie perle qu sortait de la galerie du roi de Hollande.

La puissante et riche invention de Martin Schœn s'est transmis à un élève plus puissant et plus fécond encore que son maître, à cel que, toute proportion gardée, on peut appeler le Michel-Ange l'Allemagne. Sans avoir une œuvre capitale de ce maître, la Gale de Londres nous montre un excellent portrait admirablement exéc comme tout ce qui est sorti de la main si ferme d'Albert Durer :

une belle tête de vieillard à longue barbe, vêtu de pourpre et de fourrure. Le peintre semblait toujours prendre un plaisir particulier à se jouer, à l'aide de sa prodigieuse adresse, des difficultés les plus grandes, des accessoires les plus délicats; et le grand caractère, le sérieux du travail des têtes contraste avec les touches brillantes de son pinceau, qui le dispute en vigueur et en fantaisie à sa plume ou à son merveilleux burin. C'est encore à Paris que j'ai vu pour la première fois cette belle peinture.

J'ai choisi seulement trois noms dans l'école allemande primitive pour donner un aperçu des richesses de la Galerie nationale; et dans les deux illustres filles qui naquirent d'elle, l'école flamande et la hollandaise, je choisirai seulement deux noms caractéristiques pour chacune : Rubens et Van Dyck pour la Flandre; Rembrandt et Ruysdael pour la Hollande. Ces quatre noms renferment pour moi toute la poésie de l'art, dans ces deux contrées où l'on peut compter tant de peintres habiles, mais où l'inspiration n'est guère descendue que sur ces quatre artistes si différemment doués et si également favorisés.

Je crois que Gérard Dow avait reçu, dans une certaine mesure, le don du sentiment; mais, chez lui, l'instrument a dominé l'esprit et la lettre a tué l'âme.

En outre, dans les œuvres de la plupart des Flamands et des Hollandais, il y a un air de famille et un manque d'individualité qui nous les rend assez indifférents. Si nous rencontrons six Téniers, nous regarderons le premier qui nous en apprendra trop sur les autres pour que nous nous y arrêtions longtemps. Mais Rembrandt a mis une âme dans chaque toile, et chaque œuvre de lui est une pensée profonde et nouvelle; mais Ruysdael contraint toujours notre attention et fait travailler notre esprit. Je ne dis rien de Rubens et de Van Dyck : leur nom suffit.

Quel amateur n'a point cru au début connaître à fond Rubens, et ne s'est point aperçu plus tard qu'à moins d'avoir vu et étudié les quelque mille toiles couvertes de ses compositions, il y a toujours quelque côté de ce prodigieux génie qui nous est inconnu? Malgré les richesses du Louvre, il est nécessaire de chercher Rubens en Allemagne, en Belgique, en Angleterre. En outre, les occasions de voir, de ce grand coloriste, des œuvres pures et telles qu'il les a produites, sont rares et doivent être recherchées avec soin, si l'on veut vraiment le connaître. Les *améliorations* que ses peintures ont subies en Angleterre, en Belgique, en France, et peut-être ailleurs, sont, hélas! trop connues et n'ont que trop souvent justifié les reproches

de crudité, d'exagération de tons que les ignorants lui adressent. Je puis dire à ces critiques qu'il y a tel tableau de Rubens que, dans ma courte carrière, j'ai déjà vu changer trois fois d'aspect, et chaque fois en subissant une plus cruelle dégradation.

L'exhibition de Manchester fut un triomphe pour Rubens. Tableaux d'histoire, paysages, portraits, esquisses, animaux, il y avait des échantillons de tous les genres, et dans tous il se montrait supérieur. Son *Saint Martin à cheval*, coupant son manteau, était parmi tant d'autres une des plus nobles peintures que j'aie jamais admirées. La reine d'Angleterre avait envoyé avec ce chef-d'œuvre une autre toile que l'on connaît par la belle gravure de Paul Pontius [1], le portrait du peintre lui-même, coiffé d'un grand feutre et regardant par-dessus son épaule. Mais un autre tableau l'emporte encore sur cet admirable portrait [2]. Rubens s'y est peint avec sa femme, la belle Hélène Fourment, tous deux en costumes de paysans. Elle marche fière, portant sur sa tête une corbeille de fleurs et de fruits, et Rubens la suit courbé sous le poids d'un magnifique daim. La vie, la gaieté et la noblesse de ces deux admirables figures sont encore relevées par la trivialité du costume; et cette belle fantaisie est exécutée avec une verve de touche, une richesse de couleur, une inspiration qui disent assez le bonheur du peintre à la produire. Voilà des toiles que nulles mains profanes n'ont encore altérées. Puissent-elles rester sacrées à jamais!

Je reviens à la Galerie nationale et à ses onze beaux Rubens. Tous ne sont point d'un mérite égal; il y a des chefs-d'œuvre et de bonnes peintures; quant aux autres de moindre valeur, je m'en contenterais encore.

D'abord, j'y rencontre l'*Enlèvement des Sabines*, composition si pleine de vigueur, de richesse et de feu, et qui nous est connue par la gravure de Martinasie.

Ensuite, une de ces allégories, où la féconde imagination du maître fait disparaître la banalité du texte : La *Paix entourée de ses enfants, chassant la Guerre et ses nombreuses misères*, tableau superbe, contenant quinze figures de grandeur naturelle. Rubens lui-même présenta son œuvre à Charles Ier lorsqu'il arriva comme ambassadeur en Angleterre. Quelle lettre de créance! La révolution anglaise fit passer ce tableau chez les Doria de Gênes. Le marquis de Stafford, l'un des grands amateurs de l'aristocratie anglaise, en devint possesseur et en fit don à son pays.

1. Cet admirable portrait avait appartenu à Charles Ier.
2. Ce beau tableau appartient au comte d'Aylesford.

Je citerai encore la *Conversion de Saint-Bavon*, l'un des tableaux nettoyés soumis à l'enquête. A cette occasion on discuta longtemps (et sans parvenir à une décision) la question de savoir si le peintre avait peint une des figures monocle, ou si la restauration l'avait rendue borgne; les probabilités étaient toutefois pour cette dernière opinion. Ce tableau n'est point reconnu par tous les connaisseurs comme œuvre du maître, parce que celui-ci l'a exécuté plus en grand pour la ville de Gand. Ce serait alors une belle répétition d'école.

Vient ensuite le *Serpent d'airain*, qu'a gravé Bolswert.

Puis enfin un tableau incompréhensible dans son exécution, inappréciable dans sa beauté : la *Vue du château de Stein*, résidence du peintre.

Le jour se lève, c'est une belle matinée d'été; l'air et la chaleur rayonnent de toutes parts. Le château est à gauche, environné de beaux arbres; au premier plan, on voit un chasseur à l'affût d'une famille de jeunes perdreaux qui s'ébattent au soleil; puis la campagne s'étend; les plans se succèdent jusqu'à ce que la vue finisse par ne rien discerner dans un horizon infini. Ce panneau, de sept pieds de large, semble avoir été peint dans une matinée, coulé d'un jet, avant que le même soleil ait cessé d'éclairer de ses rayons cette immense plaine. Et cependant, tous les détails y sont d'une exactitude et d'une justesse qui confondent. En outre, la richesse du coloris, la transparence du ciel, la chaleur de l'atmosphère et la fraîcheur du feuillage sont rendus par un ton uniforme, et presque monochrome, dont on peut se faire une idée en se rappelant le brillant *Tournoi* du Louvre.

Je ne ferai que citer le beau tableau du *Jugement de Pâris*, qui fut autrefois dans la galerie d'Orléans. Il est célèbre par l'éclat des carnations, mais il a souffert.

J'arrive à une œuvre sans prix à mes yeux, le *Triomphe de Jules César*, étude de Rubens, d'après les cartons de Mantegna : c'est la belle partie dans laquelle des jeunes gens, portés par des éléphants énormes, tiennent de magnifiques candélabres allumés, tandis qu'en avant des jeunes filles dansent et des esclaves conduisent des animaux étrangers.

Je connaissais depuis longtemps cette vigoureuse peinture : elle était placée dans cette petite maison, sanctuaire des arts, où le poëte Rogers, à l'inverse du grand nombre des collectionneurs, refusait, plus souvent qu'il n'accordait l'entrée aux ouvrages qui lui étaient présentés.

Au lieu de tomber dans la froide imitation habituelle aux copistes, Rubens, saisi d'admiration à la vue de l'œuvre sévère de Mantègne, s'en empare, et la revêt des tons les plus vigoureux et les plus chauds

que possède sa palette. Au dessin sévère du Padouan il ajoute la surabondance de vie de la nature flamande et l'énergie de mouvement qui lui est propre. Cette esquisse fut peinte dans un des heureux moments où il produisait la *Kermesse* du Louvre et les portraits de ceux qu'il aimait. Il conserva jusqu'à sa mort sa belle étude[1]. Elle fut acquise par la Galerie à la vente de S. Rogers, pour le prix de 1,102 liv. st. (27,500 fr.). Cette somme considérable, donnée pour une étude inachevée (*not full made*, dit le vieux catalogue), est une preuve de plus de la haute intelligence qui préside maintenant à toutes les acquisitions et ne laisse échapper aucune occasion d'enrichir la Galerie.

Après Rubens, Van Dyck doit avoir un immense mérite pour occuper encore une si haute place; c'est qu'il marche parallèlement à son maître, au lieu de le suivre; il l'approche de si près qu'ils se confondent quelquefois. Mais on voit qu'il eût toujours été Van Dyck quand même Rubens n'eût point vécu avant lui.

Son chef-d'œuvre dans la Galerie en est la preuve évidente. C'est le *Portrait de Gevartius*. Rarement la tête humaine a été représentée avec plus de noblesse et de perfection. Quelques connaisseurs croient ce tableau de Rubens, et le premier aspect est assez favorable à cette opinion; mais l'examen et la réflexion remettent Van Dyck en possession de son œuvre, et c'est un de ses précieux titres de gloire de pouvoir ajouter que cette toile est digne de ce que Rubens a fait de plus beau.

Une autre peinture de Van Dyck se présente dans des conditions opposées: c'est *Saint Ambroise refusant à Théodose l'entrée du temple*. Il a copié librement un grand tableau de Rubens, y changeant à sa fantaisie, et l'imprégnant de sa propre individualité. C'est une peinture vigoureuse et hardie, dans laquelle il a pris plaisir à s'éloigner de son maître.

Il me semble que l'on pourrait trouver chaque école dominée par une de ces organisations puissantes qui s'imposent et s'élèvent au-dessus de toutes les autres. Rembrandt fut l'homme puissant de la Hollande. Génie original, plein de profondeur et de sentiment, qui n'a rien dû à ses devanciers. Dans sa sauvage ignorance, avec la

1. Dans le *Catalogue of the works of art in the possession of sir PP. Rubens at the time of his decease*, on lit cette mention : « *Three cloathes pasted upon bord, being the triumph of Julius Cœsar after And. Mantegna, not full made* (trois toiles collées sur bois, qui sont le triomphe de Jules César d'après Mantègne, non terminées). »

brusque énergie de son pinceau, mais doué d'une merveilleuse intuition des plus difficiles secrets de l'art, ne domine-t-il point les peintres les plus savants, les plus précieux, les plus recherchés, de même que sa couleur sombre éteint la couleur des coloristes les plus brillants?

La Galerie contient onze peintures de lui, dont cinq sont des portraits; les six compositions sont autant de chefs-d'œuvre.

D'abord, le *Christ descendu de la croix*, reposant sur les genoux de la Vierge évanouie; admirable esquisse de deux tons, qui nous est connue par l'eau-forte du maître.

Ensuite, l'*Adoration des bergers*. La vive clarté qui rayonne autour de l'Enfant semble percer les ténèbres au travers desquelles on discerne les bergers en adoration.

La *Femme adultère*, admirable tableau, chef-d'œuvre de clair-obscur. Une obscurité mystérieuse règne dans le temple; un seul rayon de vive lumière descend du ciel sur le Christ, et se répand ensuite sur la pauvre coupable humiliée à ses pieds. C'est une émouvante peinture.

La plus énergique page que nous trouvions ici de Rembrandt, c'est une *Femme au bain*, hélas! une Bethsabée peut-être dans les idées du maître, quoiqu'il soit difficile de choisir un modèle plus dépourvu de beauté. En revanche il est impossible de voir une plus belle pâte, un modelé plus extraordinaire, un coloris plus chaud et plus fort. Il faut admirer, quoi qu'en disent le goût et le raisonnement. Ce beau tableau est un don de M. Carr, qui a également légué un beau paysage avec *l'Ange et Tobie*, du même maître.

Travaillant depuis longues années à l'étude de l'œuvre du Poussin, je me souviens qu'en analysant son talent de paysagiste, je ne trouvais comme terme de comparaison que Claude et Ruysdael. C'étaient les deux seules grandes individualités que je rencontrasse dans la sphère élevée où m'attirait le grand artiste français.

C'est en Angleterre que toute la puissance de Ruysdael m'a été révélée, bien que le Louvre possède des chefs-d'œuvre de lui. A Manchester, j'ai vu réunies dix de ses plus admirables toiles, entre autres la *Vue du château de Benthiem*, que Waagan cite comme le plus beau de ces ouvrages.

L'année dernière, sir Charles Eastlake a acquis à la vente du comte de Stolberg deux tableaux bien connus du maître. L'un des deux est une admirable peinture; l'autre, moins agréable, est néanmoins un fort bon tableau, et tous deux soutiennent avec honneur le nom du grand paysagiste hollandais auprès des beaux Claude et des sévères Poussin de la Galerie nationale.

L'école espagnole me fournira peu de choses à dire : elle est représentée seulement par trois maîtres, Zurbaran, Vélasquez et Murillo. Lors de l'enquête, des opinions trop sévères furent émises sur cette école par des hommes qui poussaient au delà des bornes l'amour de la pureté du style et du dessin. Ils eussent voulu que la Galerie ne contînt rien qui pût altérer le goût des élèves, et condamnaient en masse les peintres espagnols. Loin de partager une semblable opinion, je crois que les beaux ouvrages des trois grands maîtres que je viens de nommer peuvent honorer et embellir tous les musées du monde.

Il y a trois Murillo ; ils sont beaux sans être d'une grande importance. Le plus agréable, c'est un *Saint Jean caressant l'agneau*. Cette charmante composition l'a inspiré plusieurs fois, comme toutes celles qui lui ont réussi, et qu'il ne s'est jamais fait scrupule de répéter. J'ai vu deux ou trois fois en Angleterre ce *Saint Jean*, avec différentes variations.

Le tableau de Vélasquez, représentant *Philippe IV chassant le sanglier* est beau, mais il a souffert. Je n'ai pas grand'chose à dire de la seconde toile de ce maître, la *Nativité*, par l'excellente raison qu'elle faisait partie du musée espagnol au Louvre, et qu'elle n'y fut guère remarquée. Nous ne l'estimerons pas davantage parce qu'elle est loin de nous.

Enfin, Zurbaran terminera cette revue, et la fermera bien. La Galerie a fait, à la vente des tableaux du feu roi Louis-Philippe, l'acquisition de celui que je considérais comme le plus bel ornement du musée espagnol, le *Moine agenouillé*, priant, serrant dans ses mains une tête de mort. Ce modèle de peinture ascétique et pieuse m'a fait à Londres autant de plaisir qu'à Paris, et je crois que ce doit être un des chefs-d'œuvre du maître. Rien de ce que j'ai vu de lui ailleurs n'en approche, ni comme peinture, ni comme sentiment.

En finissant cet examen, trop court si je considère l'excellence de tant d'œuvres que j'ai passées sous silence, je terminerai par une dernière remarque tout à l'honneur des administrateurs de la Galerie.

Ils ont profité avec une intelligente déférence des révélations qui sont sorties de l'enquête dont nous avons parlé au début de cet article. Ils rendent chaque année au parlement un compte, qui devient public, de tous ces trésors appartenant à la nation, et confié à leur garde. Leur dernier rapport donne l'indication de tous les tableaux revernis dans l'année. Sur l'observation du dommage que causait la poussière en s'accumulant derrière les toiles et on y con-

servant l'humidité, chaque châssis a, par leurs soins, été revêtu d'une toile imperméable qui préserve le dos du tableau.

Enfin, l'expérience faite depuis nombre d'années, surtout en Allemagne, de l'avantage résultant des glaces placées devant les peintures les plus précieuses, ayant amené l'adoption de cette précaution dans la Galerie nationale, une centaine de tableaux sont maintenant à l'abri des variations de la température et de l'altération qu'une atmosphère chargée de poussière et de fumée y causait aux vernis.

Je ne vois donc de tous côtés que progrès dans la Galerie nationale; progrès sur le passé, progrès préparés pour l'avenir. Puisse cet exemple servir à toutes les galeries, dans l'intérêt des arts, et dans celui des nations qui cherchent encore leur honneur dans les œuvres de l'intelligence.

A. De Triqueti.

DE

L'ARCHÉOLOGIE DE L'ASIE MINEURE

ET DES

RÉCENTES EXPLORATIONS

Papers respecting the excavations at Budrum and Cnidus presented to both Houses of Parliament, 1858, 1859.

Le nom de l'Asie Mineure nous fait songer à l'union intellectuelle de l'Orient et de la Grèce. Il nous rappelle aussi un beau pays. Bordée au nord par l'orageuse Propontide, l'Asie Mineure a pour ceinture au sud et à l'ouest une mer azurée. Découpés sur les flots de la manière la plus capricieuse, ses rivages se développent dans un périmètre immense, montrant au navigateur cent promontoires orgueilleux ou charmants.

Tandis que la Grèce desséchée n'offre le plus souvent à ses admirateurs que des rochers noircis, les montagnes de la péninsule asiatique se mirent dans des lacs profonds. Vingt fleuves arrosent ses provinces. Une herbe épaisse couvre de velours des plateaux pittoresques, étagés l'un sur l'autre et qui se perdent dans les nues. D'épaisses forêts, vieilles comme le monde, couvrent de leur ombre mystérieuse les vallées du nord. La rive occidentale, où les roses fleurissent comme les marguerites dans nos prés, voit s'épanouir dans une tiède atmosphère l'olivier, le myrte, l'oranger. Il n'est pas de plus doux climat que celui de cette molle Ionie, de tout temps le symbole de la paresse élégante et d'un aimable loisir.

L'Asie Mineure fut le champ clos des nations. Ses plaines immenses ont vu les plus terribles jeux de la destinée. Riche entre toutes les provinces de l'empire romain, elle alimentait ce grand corps. Grâce à elle il vivait. Cinq cents villes, quelques années avant notre ère, florissaient sur ce sol privilégié. C'est le premier pays du monde, nous dit Cicéron.

Regardez bien cette vaste péninsule. De l'Euphrate à la Méditer-

ranée, elle est couverte de ruines : ruines de toutes les civilisations, ruines de tous les âges, ruines qui remontent à l'origine des sociétés. Elles nous disent dans leur mélancolique langage que plus d'un peuple a passé sur cette terre. D'innombrables débris portent l'empreinte de la diversité des idées et des goûts. Cette antiquité est plus vaste et plus complexe que celle de la Grèce. Elle a des profondeurs difficiles à sonder. Pendant longtemps elle fut négligée. De grands obstacles, il est vrai, mettaient un frein à la curiosité savante. L'explosion s'est faite à la fin. Le génie de l'investigation, l'âme de notre siècle, a poussé de nobles esprits dans des pays barbares. Peu à peu le voile a été soulevé. De nos jours, l'Asie Mineure est entrée, comme l'Égypte et la Grèce, dans le domaine de l'archéologie. Que les voies de la science, faute d'encouragement, ne soient pas fermées de ce côté, et dans cinquante ans les antiquités de la péninsule asiatique seront aussi connues des lettrés que celles de l'Italie.

Ces conquêtes n'ont point encore été exposées dans leur ensemble. M. Vivien de Saint-Martin, qui a donné l'exemple par un travail analogue (je parle de son excellente *Histoire des découvertes géographiques*)[1] dans cette partie du monde, n'a point trouvé d'imitateurs. Cette négligence fâcheuse, j'ai à cœur de la réparer ici, mais dans la mesure la plus discrète, celle que commande un recueil particulièrement littéraire et politique où l'archéologie ne peut occuper que le rang le plus secondaire. En attendant que quelques-uns des maîtres de la science veuillent tracer à loisir le tableau complet de ces belles recherches, je veux essayer d'en donner l'esquisse.

Laissant de côté le détail et les aspérités de l'érudition, dégageant partout de la géographie l'antiquité figurée, je veux indiquer, par quelques traits rapides et choisis, le mouvement scientifique dont l'Asie Mineure est l'objet depuis le commencement du siècle. J'essayerai surtout de mettre en lumière les découvertes nouvelles, et comme le lieu commun n'est pas à craindre dans des voies si peu fréquentées, je me propose d'insister même sur quelques découvertes qui commencent à dater de loin. Heureux de pouvoir indiquer à mes lecteurs les trésors inépuisables de ce monde gréco-asiatique, je serais plus heureux encore s'il m'était donné de leur inspirer le désir de

1. Voyez le tome troisième, Paris, 1846. — Dans son livre sur la géographie, ouvrage d'une si merveilleuse érudition (*Die Erdkunde*, Berlin, 1832-59), dans les tomes VIII et IX, qui traitent de l'Asie Mineure, le professeur Carl Ritter a réuni quelques éléments de ce vaste ensemble.

pénétrer plus avant dans des régions trop peu connues. Ce vœu, je le forme avec ardeur, mais sans me flatter de le voir s'accomplir.

I

Trois voyageurs distingués, à la fin du dernier siècle, ont ouvert brillamment la période des explorations scientifiques dans l'Asie Mineure : Chandler (1764), Choiseul-Gouffier (1775), Lechevalier (1785).

Un jour, plusieurs amis de l'art et de l'antiquité, réunis à Londres, conçoivent le projet d'une expédition scientifique sur les côtes occidentales de la péninsule asiatique. Avec cette féconde initiative qui caractérise les Anglais, la somme nécessaire pour les frais du voyage est aussitôt trouvée et le voyageur désigné. Ce sera Chandler, savant helléniste, observateur exact et scrupuleux. Il part, accompagné d'un peintre et d'un architecte, parcourt l'Ionie, la Troade, et revient muni des plus précieuses observations. Ce voyage de Chandler a donné naissance à un beau livre, dont la publication a fait époque parmi les esprits cultivés. Je parle des *Antiquités ioniennes*.

Onze années plus tard, un homme dans une haute position sociale visitait cette même côte de l'Asie Mineure. Émule du comte de Caylus, le comte Choiseul-Gouffier pratiquait la science et la protégeait libéralement. Cette fièvre d'antiquité, qui le dévorait seul, ou presque seul en France, en plein dix-huitième siècle, dans ces brillants salons où, au fond, l'on se souciait si peu, de la Grèce et d'Homère, n'a pas été suffisamment remarquée. On ne lui a pas su gré d'une singularité si heureuse.

Des trois voyageurs que je viens de nommer, celui dont les investigations peut-être ont joui d'une sorte de popularité, c'est précisément le plus modeste. Retrouver le véritable emplacement d'Ilion; montrer que le plateau de Bounar-Bachi est le seul endroit de la plaine troyenne qui puisse concorder avec la description d'Homère, c'est du bonheur mêlé de gloire. Aussi Lechevalier, l'auteur du *Voyage dans la Troade* conservera-t-il toujours une place parmi les explorateurs les plus sérieux de la péninsule asiatique.

A partir de l'année 1800, le nombre de ceux qui visitent l'Asie Mineure s'accroît. Géographes, géologues, antiquaires viennent cueillir les fruits de cet arbre de la science, dont la barbarie ottomane dé-

fend de moins en moins l'approche. Ce n'est plus seulement l'Ionie, la Troade, la Lydie, clairs rivages rafraîchis par les brises de l'Égée, dont on visite les cités en ruine; on s'aventure au cœur du pays, dans ses noires forêts, dans le dédale de ses rochers. Les uns s'avancent vers l'est, les autres traversent la péninsule asiatique du nord au sud dans toute sa largeur.

Le colonel Leake [1] marche à la tête de cette phalange de savants. Leake, c'est l'investigation incarnée et telle que la conçoit la race anglo-saxonne; investigation qui invariablement, scrupuleusement, note chaque soir sur un carnet tous les détails de la journée. Rien ne la déconcerte et ne l'arrête : à travers mille dangers et dans les contrées les plus sauvage, exacte et calme, elle se maintient des années sans jamais faiblir.

Leake est une lumière, mais ce n'est pas la lumière éclatante de Chateaubriand. Ce grand artiste, voyageant en Asie, estropie tous les noms [2] et découvre une ville *inconnue* sur une route que les caravanes ne cessent de parcourir. Mais telle est la vigueur incroyable de ses peintures, qu'il sait donner au lecteur sédentaire le sens vrai, le sens profond des contrées qu'il décrit et qu'on ne peut plus oublier.

Ici se place sous ma plume le nom du major Prokesch, dont l'imagination allemande et le savoir classique ont concouru à la création d'un bon livre souvent lu de l'autre côté du Rhin et souvent cité : *Souvenirs de l'Égypte et de l'Asie Mineure* [3]. Prokesch (1824) a surtout étudié avec un soin remarquable, dans la Troade, les nombreux tumulus de la plaine de Menderé.

Vers cette époque (1825), deux voyageurs français, le comte Alexandre de Laborde et son fils M. Léon de Laborde [4], parcouraient l'Asie Mineure accompagnés d'un peintre et d'un architecte. J'insiste sur cette date, elle n'est pas inutile pour établir la priorité des dé-

1. *Journey through some provinces of Asia Minor, in the year* 1800, dans le recueil de Rob. Walpole, intitulé : *Travels in various countries of the East, London,* 1817. Cette première publication a été completée par Leake sous ce titre : *Journal of a tour in Asia Minor. London,* 1824.

2. Voy. Vivien de Saint-Martin, *Histoire des découvertes géographiques,* t. III, p. 16.

3. *Erinnerungen aus Ægypten und klein Asien,* 1830.

4. *Voyage en Orient.* Paris, Didot, 1838. Le premier volume est consacré à l'Asie Mineure.

couvertes. Les premiers, ils nous ont fait connaître par leurs dessins Azani, localité voisine des sources du Rhyndacus, et son temple, merveilleux spécimen de l'art gréco-asiatique sous Adrien. Par eux, nous connaissons l'aspect de la vallée mystérieuse de Dangolu, que le colonel Leake visita le premier et dont les rochers recèlent les tombeaux des anciens rois de Phrygie. Par eux, et sans sortir de notre bibliothèque, nous pouvons visiter Gnide, Halicarnasse, Milet, Téos, Éphèse. Leurs planches, véritables panoramas, nous rendent avec une précision remarquable les sites de ces villes célèbres. Ils nous montrent les grandes lignes des montagnes qui les entourent, leurs golfes aux contours arrondis; ils nous donnent l'émotion d'une nature grandiose, qui n'a rien perdu de son prestige sur cette côte d'une incomparable beauté.

Au moment même où MM. de Laborde visitaient l'Asie Mineure, le chapelain du consulat britannique de Smyrne, le révérend Arundell [1], explorait la Pisidie et signalait à l'attention des géographes et des antiquaires une ville que le temps semble à peine avoir effleurée de son aile. Soixante édifices de la plus florissante époque de l'art, voilà ce qu'on trouve encore aujourd'hui dans Sagalessus, Pompéï orientale, qui semble avoir été quittée seulement la veille par ses habitants. J'arrive à M. Charles Texier.

J'ai lu et relu plusieurs fois fois les voyages de M. Texier [2], et il m'a semblé que nul parmi nos artistes n'aurait pu supporter plus facilement que ce courageux architecte la tâche difficile qui lui fut donnée en 1833 par un éminent ministre, M. Guizot, et par deux Académies, celle des sciences et celle des inscriptions. « Je doute, écrivait-il de Constantinople, que personne ait jamais eu en voyage plus de charges que moi, car j'en ai pour toutes les lettres de l'alphabet. Archéologie, architecture, bibliographie, chronologie, ethnographie, géologie...., que sais-je? je n'en finirais pas. »

Il est un fait incontestable : M. Texier est le premier qui ait su réunir sur l'archéologie de l'Asie Mineure une aussi grande quantité de précieuses observations. Le nombre des monuments reproduits par son crayon facile est très-considérable. On lui doit plusieurs remarquables découvertes, particulièrement celle des sculptures de la

1. *A visit to the seven churches of Asia; with an excursion into Pisidia, London*, 1828.

2. *Description de l'Asie Mineure, faite par l'ordre du gouvernement français*, t. Ier.

vallée de Bogaz-Keuï (la vallée du défilé), en Galatie, voisine de ce champ de bataille célèbre où Crésus fut vaincu par Cyrus. Rien de plus curieux que ce monument surnommé par les Turcs la *Pierre écrite,* l'un des plus anciens de l'Asie Mineure assurément.

Sur les parois aplanies d'une enceinte de rochers se déroulent plusieurs bas-reliefs, fragments d'une vaste composition. Deux personnages de haut rang, suivis d'un nombreux cortége de serviteurs et de soldats, voilà ce qu'à première vue ils semblent représenter. L'un de ces personnages est barbu. Une mitre conique lui sert de coiffure. L'autre, suivant M. Texier, serait une femme, si, en pareil cas, une longue robe et des cheveux pendant sur les épaules étaient toujours un indice dans ce monde asiatique si efféminé. Des animaux symboliques, un *aigle à deux têtes*, comme l'aigle autrichienne, se remarquent dans ces curieuses sculptures. Mais ce qui ajoute encore à l'étrangeté de ce débris des vieux âges, c'est le costume, ce sont les armes des guerriers dont se compose le royal cortége. Coiffés d'un bonnet conique, chaussés avec des souliers à la poulaine, ils s'avancent la massue sur l'épaule, le glaive à la main.

William Hamilton, dont nous allons bientôt parler, a visité la *Pierre écrite*, et il y a vu un roi de Perse et un roi de Lydie traitant de la paix sur la frontière de leurs États. Un des plus savants géographes de l'Allemagne, M. Kiepert, a rectifié cette explication. Pour lui, ces soldats chaussés avec des babouches, ce ne sont pas des Lydiens, mais plutôt des Scythes Cimmériens, armés et habillés comme nous les dépeint Hérodote. Ceci nous ramène à l'invasion de ces guerriers nomades dans la Péninsule, à la guerre qu'ils firent éclater entre deux rois puissants, le Lydien Alyatte et le Mède Cyaxare, à des faits historiques antérieurs de six cents ans à l'ère chrétienne. N'est-ce pas là une bien majestueuse antiquité?

Serait-ce un guerrier Scythe, portant l'arc et la lance, que nous montre une figure sculptée sur les parois d'un rocher, près du village de Nymphi, à quelques lieues de Smyrne? Cela n'est pas douteux, nous dit M. Kiepert, s'élevant ici contre ceux qui retrouvent dans ce grossier bas-relief, devenu célèbre, parce qu'on y entrevoit un informe cartouche, une des ces images de Sésostris signalées par Hérodote comme les trophées de la marche triomphale en Asie du conquérant égyptien. « J'ai été à Nymphi, ajoute le savant géographe,

1. *Archæologische Zeitung*, mars 1843.

accompagné de M. Welcker, et la similitude de cette figure avec celles de Bogaz-keuï nous a vivement frappés. Ces babouches, ce bonnet pointu n'ont rien qui rappellent l'Égypte. » — « Et moi aussi, j'ai été à Nymphi, disait un peu plus tard M. Lenormant[1]. J'ai lu sur ce rocher de Karabel deux lignes de hiéroglyphes. Elles m'ont appris que ce n'est pas le grand Sésostris que nous devons reconnaître dans ce personnage, mais un Sésostris bien moins illustre, de la douzième dynastie. — Je note la difficulté et je vais plus loin. »

C'est au premier rang des investigateurs de la péninsule asiatique que se place William Hamilton[2] (1835-1837). L'archéologie lui doit beaucoup, tout autant que la géographie et la géologie, que son titre de secrétaire d'une société scientifique de Londres lui prescrivait de représenter. Je ne parle point des nombreuses inscriptions dont il a enrichi l'épigraphie grecque, à l'exemple de quelques-uns de ses devanciers; mais j'insiste sur ce zèle infatigable, sur ce coup d'œil si juste auxquels l'étude de l'antiquité figurée doit nombre de faits nouveaux, intéressants. Afin de rester dans des limites trop étroites pour un si vaste sujet, je me borne à rappeler deux découvertes : celles du monument d'Euyuk et de la ville troglodyte de Soanli-déré.

Euyuk est un village turcoman situé à deux milles anglais de Kara-Hissar, dans l'ancienne Cappadoce. Là, au bout d'une avenue formée par d'énormes blocs, avenue qui rappelle nos dolmens de la Bretagne, s'élève une porte, une des plus bizarres dont l'histoire de l'architecture puisse faire mention. Deux piliers ou portions de murs nous offrent, sculptés en ronde bosse, deux oiseaux à face humaine avec des pattes de lion[3]. Ces monstres, de dix à douze pieds de hauteur, nous rappellent l'Égypte par la coiffure; et d'un autre côté, par la manière dont ils sont placés à l'entrée d'un palais[4] ou d'un temple, ils nous rappellent les taureaux à face humaine de Korsabad et de Persépolis.

1. Voyez une note de M. Lenormant, *Revue Archéolog.*, 1845, 1re année, p. 103.

2. *Researches in Asia Minor, London*, 1842.

3. M. de Longperrier, *Revue archéolog.*, 1845, p. 73, a très-bien discuté les questions que soulèvent les figures symboliques d'Euyuk, et un autre aigle à deux têtes qui se voit sur les murailles.

4. M. H. Barth, *Archæologische Zeitung*, juin 1859, a donné le plan de ce palais assyrien.

Suivons maintenant Hamilton dans une gorge de la Cappadoce. Dépassons cette arche mystérieuse par laquelle on pénètre dans une vallée resserrée entre deux rochers qui s'élèvent verticalement à mille pieds de hauteur; levez la tête, et vous verrez ces murailles prodigieuses criblées d'excavations, ornées de toutes les élégances de l'architecture : pilastres supportant des frontons, architraves délicatement travaillées, colonnes finement tournées. Une ouverture au pied du rocher vous conduit à un passage parallèle aux parois intérieures. Là, vous trouverez un nombre considérable de cellules, dont les fenêtres, espacées régulièrement, donnent sur la vallée. Une chapelle grecque, et, un peu plus loin, une grande église byzantine taillée dans le roc, ajouteront au trouble de vos idées. Il n'est pas impossible de les éclaircir.

Hamilton aurait-il retrouvé ici un exemple des alluvions successives de la civilisation dans le cours des âges : l'époque primitive, celle où une race troglodyte se creuse des tanières dans la roche tendre; l'époque où Grecs et Romains pénètrent au cœur de l'Asie et se logent à leur tour dans ces grottes qu'ils embellissent par l'art des siècles avancés? Cette chapelle, cette église byzantine, nous disent-elles, qu'elles sont l'œuvre du christianisme persécuté? Toutes ces conjectures sont plausibles, la critique la plus scrupuleuse peut les accepter, mais seulement dans l'attente de l'examen définitif.

Nous touchons à cette période où l'archéologie de l'Asie Mineure sort du domaine de la littérature savante; où les monuments transportés des contrées lointaines dans nos musées vont parler d'une manière plus persuasive et frapper les regards des artistes. Une mission scientifique confiée à M. Raoul-Rochette (1838) commence chez nous cette révolution.

Entrez au musée du Louvre, dans cette salle du rez-de-chaussée où l'on a réuni quelques curieux spécimens de l'art grec, à son début et dans sa fleur, vous y trouverez les bas-reliefs d'Assos; c'est au zèle du savant et zélé Raoul-Rochette qu'on les doit. On connaît Assos, on connaît ces bas-reliefs; je n'ai point à m'y arrêter. Non loin de cette sculpture qui, par ses lignes incertaines, et sa couleur maussade, éloigne la curiosité, se montre un art peu correct, dénué d'élégance, mais plein de jeunesse et de verve. Regardez, des premières marches de l'escalier qui fait face aux taureaux de Ninive, regardez ces longues frises du temple d'Artémise Leucophryne, frises rapportées de Magnésie (1842) sous les auspices de M. Texier, re-

gardez-les à l'heure où la lumière vient dorer ces amazones aux prises avec les Grecs, vous verrez cette sculpture chaleureuse prendre du caractère et de l'éclat.

Cette date de 1838, elle est bien significative dans les études dont j'esquisse rapidement l'histoire. Elle marque une grande découverte, celle d'un filon d'or pur. Comment a-t-il été exploité? C'est ce que je voudrais faire connaître à mes lecteurs, et c'est de la Lycie que je vais leur parler.

II

Placé au sud de la péninsule asiatique, et regardant l'île de Rhodes, la Lycie se présente comme une presque île demi-circulaire, dont le pourtour maritime est fortifié par un épais rempart de montagnes. Des neiges éclatantes brillent au sommet de ces masses gigantesques dont les flots bleus et transparents de la Méditerranée baignent le pied.

Nous admirons la beauté de la Lycie. Les anciens admiraient son organisation politique; c'était, en effet, un des types les plus remarquables du pouvoir fédératif dans l'antiquité; vingt-trois villes, dont les plus importantes avaient trois représentants, envoyaient des députés au congrès lycien : nomination du magistrat, chargé du pouvoir exécutif dans la confédération; nomination des fonctionnaires; la guerre et la paix, telles étaient les graves questions sur lesquelles on délibérait dans l'assemblée lycienne. Trop belle proie malheureusement, la Lycie, malgré son courage, ne put échapper aux conquérants et aux despotes. Cyrus ouvre la liste, ensuite paraît Alexandre, puis viennent les Ptolémées et les Séleucides, puis les Romains. Brutus détruit Xanthe, la ville principale, Antoine la rebâtit. Elle tombe enfin du temps de l'empereur Claude, cette noble Lycie; le mari de Messaline lui enleva un reste de liberté.

Xanthe, depuis des siècles, dormait au fond de sa vallée du sommeil des morts; nul œil curieux ne s'était fixé sur elle, nulle main savante n'avait fouillé dans ses ruines lorsque, guidé par une de ces inspirations qui ouvrent à la science des horizons nouveaux, un voyageur anglais (ce que personne n'avait encore osé faire) résolut de s'aventurer au cœur du pays. Quittant la frêle embarcation sur laquelle il côtoyait les rives méridionales de l'Asie Mineure, le voyageur suivit par terre le cours du Xanthus. A peine avait-il fait quelques milles au milieu d'une nature grandiose qu'une masse de ruines vint s'offrir à ses regards surpris et charmés. Ce jour-là, une heureuse

destinée fit faire à Charles Fellows[1] une des plus belles découvertes dont un ami de l'antiquité puisse s'enorgueillir.

Xanthe, comme toutes les villes antiques, se divise en deux parties : une ville haute (l'Acropole), consacrée à la défense, une ville basse, où le peuple habitait. L'Acropole de Xanthe est assise sur un étroit plateau qui s'élève sur la rive orientale du fleuve, à deux cents pieds de hauteur. Les ruines de la ville basse s'éparpillent sur la rive occidentale, à quelque distance du Xanthus.

C'est dans cette acropole entourée de murailles de l'époque romaine, murailles formées avec des débris de sculpture et d'architecture provenant des édifices voisins, que M. Fellows a trouvé des témoignages aussi intéressants qu'inattendus de la civilisation lycienne à son apogée. Je parle de trois monuments dont l'ancienneté et le caractère remarquable commandent l'attention. Le premier, placé près des gradins d'un théâtre en ruine, est connu sous le nom de Tombe des Harpies, le second pourrait s'appeller le Tombeau gothique. L'Obélisque, c'est ainsi qu'on désigne le troisième. On va voir ce qui peut justifier ces dénominations.

Le Tombeau des Harpies possède parmi les antiquaires une grande célébrité. Il remplit, comme l'observe quelque part un connaisseur émérite, toutes les conditions qui rendent un monument digne d'être étudié avec une ardeur sérieuse. Son aspect est celui d'un pilier quadrangulaire de cinq mètres de hauteur. Un dé de pierre le surmonte, et par sa forte saillie abrite une frise de trois pieds de large et couverte de sculptures dont la beauté, la singularité et la délicatesse ont fait la réputation de ce monument. Vingt-cinq figures, du relief le plus plus doux, semblent se mouvoir dans cette frise qui se déploie sur les quatre faces. L'art étrusque dans ce qu'il a de plus beau, de plus ingénieux, dans ses miroirs les plus achevés, dans ses scarabées les plus délicats, voilà ce que rappellent les contours si fins de ces figures, dont le galbe jadis se trouvait rehaussé par la couleur. Panofka[2], Émile Braun[3], M. Curtius[4], se sont appliqués à chercher le sens de cette sculpture énigmatique. En voici un faible croquis.

1. *Excursion in Asia Minor*. London, 1839. Conférez le travail intéressant du même auteur intitulé : *On account of discoveries in Lycia*. Lond., 1840.

2. *Archæologische Zeitung*, avril 1843, n° 4.

3. *Annali dell' instituto di corrispondenza archaeologica*, 1834, tom. XVI, p. 133 et suiv.

4. *Archæol. Zeitung*, janvier 1855, n° 33.

La frise du côté oriental (côté où se trouve la porte par laquelle on pénètre dans la chambre sépulcrale) nous montre deux déesses assises en face l'une de l'autre, sur des siéges richement ornés. L'une tient une patère, l'autre la fleur et le fruit du grenadier. Trois jeunes femmes, qui font songer aux vierges des panathénées, s'avancent vers la déesse à la grenade. De longues tresses de cheveux couvrent leurs épaules. La stola orientale enveloppe leur beau corps, dont on devine les formes sous des plis multipliés. Écartant son voile, relevant modestement sa robe comme la jolie figure de l'Espérance dans l'art grec, telle se présente la première de ces femmes. Sa compagne tient une grenade, et la dernière un œuf. N'oublions pas une vache allaitant son veau, groupe de petite dimension, groupe bien naïf, qui se trouve placé au-dessus de la porte de ce sépulcre.

Également étranges sont les trois autres côtés. Une même idée sous trois formes différentes semble s'y reproduire. Trois hommes d'un âge mûr, trois hommes armés de ce long sceptre que le poëte donne aux pasteurs des peuples, reçoivent le premier un coq, le second une colombe, le troisième un casque. Un enfant présente le coq, un jeune homme et un guerrier la colombe et le casque.

Quatre figures ailées placées symétriquement complétent ces sculptures. L'artiste les a représentées fendant les airs avec un jeune enfant dans leurs bras. Belle tête, ceinte d'un large bandeau, cheveux coquettement tressés, puissantes mamelles, corps d'oiseau, pattes nerveuses, les voilà ces harpies qui ont donné leur nom à ce monument. Elles ajoutent au caractère bizarre d'une sculpture sur laquelle brille un rayon crépusculaire du symbolique Orient.

Nourris de la mythologie hellénique, par eux si souvent, si ingénieusement expliquée, Émile Braun et Théodore Panofka n'ont vu dans la frise de Xanthe que la Grèce religieuse et ses traditions héroïques. Ils ont vu Cérès, Proserpine, les Parques, les Grâces. Ils ont vu Junon et Jupiter, et les harpies enlevant les filles de Pandarus. Il est douteux qu'ils aient bien vu. M. Curtius a été plus hardi.

L'idée régnante dans cette profonde sculpture, selon le savant interprète, c'est le lien mystérieux de la vie et de la mort. Que signifie cette déesse à la grenade? la vie; les trois vierges? la vie dans ces trois périodes où elle reçoit l'obole des enfers; la déesse qui tient la coupe? la vache qui allaite? la vie, la mort; aussi est-elle à la porte du tombeau. Résurrection! voilà ce que nous disent ces harpies, nourrices funèbres, qui, le sein gonflé de lait, transportent de jeunes

enfants. D'un côté, elles proclament la terrible puissance de la mort; de l'autre, elles nous montrent que c'est dans les flancs mêmes de cette sombre divinité que se trouve la vie. La fin n'est que le commencement.

Mais ce triple personnage salué par trois différents adorateurs, quel est-il donc?

Le dieu de la lumière, celui qui a donné son nom à la Lycie, l'Apollon Lycien. Ce dieu est un dieu en trois personnes, unies et divisées, l'analogue de ce *Jupiter triopas* (aux trois yeux) auquel la Grèce éleva des autels.

Je ne pénétrerai pas plus avant dans ces profondeurs. Qui voudrait m'y suivre? Je me borne à une réflexion empruntée à M. Curtius. Entre l'art lycien et l'art grec, surtout à l'époque hiératique, la parenté est étroite. Un seul point les sépare : en Grèce, la pensée symbolique s'affaiblit avec le temps dans l'étreinte gracieuse de la forme; en Orient, le symbole condamna la forme à ne le voiler que légèrement.

Quel est ce tombeau d'apparence gothique sous le soleil de l'Asie? C'est le type d'une classe de monuments funèbres dont la Lycie, la terre des sépulcres, ne possède qu'un bien petit nombre. Solidement assis sur sa base haute et allongée, il se termine par une voûte en arc d'ogive surmontée d'un dé de pierre. Ainsi placé, cet appendice produit l'effet d'un cimier. Enlevez les belles sculptures qui décorent cette tombe, et, ce qui sera précisément l'inverse de la réalité, vous serez amené à croire qu'elle a été transportée des rives de la Tamise sur celles du Xanthus. Ce char que guide un aurige conduisant un guerrier à la bataille me rappelle par sa forme élégante les plus beaux quadriges des vases grecs.

Tout autre est le genre d'intérêt que présente l'obélisque. L'art n'a rien à voir ici, il s'agit de philologie. Cette *stèle* (le nom d'obélisque est impropre) se trouve couverte d'inscriptions qui depuis vingt ans tiennent en éveil la haute curiosité des érudits. Exceptez-en quelques lignes de grec, le reste est en langue lycienne. La qualification de *rois des rois*, le nom d'Ormuzd, la grande divinité des Perses, ces mots : le *fils d'Harpagus*, et quelques désignations géographiques, voilà, à peu près, tout ce que la sagacité des interprètes a pu extraire de moins incertain de ces inscriptions presque indéchiffrables. Cependant Daniel Scharpe[1] croit pouvoir y reconnaître plu-

1. Voy. Charles Fellows, *Lycia*, appendice B, p. 427.

sieurs décrets rendus par les Perses, après la prise de Xanthe par Harpagus, général de Cyrus, cinq cents ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire un demi-siècle avant Hérodote, qui a raconté les événements auxquels ces décrets se rattachent. Voilà l'opinion d'un savant anglais. Comme on va le voir, elle diffère beaucoup de celle d'un savant allemand que nous nous gardons bien d'oublier.

Appuyé sur son habile restitution des douze lignes de grec qui figurent dans cette stèle, restitution de laquelle il résulte que ce monument a été érigé en commémoration des victoires remportées par le fils d'Harpagus, M. Franz[1] explique fort bien que ce personnage, l'un des descendants du général de Cyrus, est devenu roi de Lycie sous la protection du roi de Perse. Mais contre qui s'est-il battu? quelle est cette guerre? quelles sont ces victoires? M. Franz suppose que tous ces événements sont autant d'épisodes de la grande guerre qui éclata (vers 390 avant J.-C) entre le roi de Salamine (en Chypre) Évagoras et le roi de Perse Artaxercès, guerre dans laquelle se trouvaient intéressés tous les Grecs d'Asie, guerre à laquelle aurait pris part ce rejeton d'Harpagus comme vassal d'Artaxercès.

L'égyptologie marche à grands pas; le jour commence à luire dans le chaos de la philologie cunéiforme, mais l'étude de la langue lycienne est arriérée. Au fond, quelle est cette langue dont M. Robert Cockerell a rapporté en Europe les premières notions[2]? Est-elle sémitique? est-elle indo-germanique? Est-ce un des idiomes de l'Asie centrale, comme le veut M. Lassen[3]? Le plus sage, en si grave matière, pour les non initiés, c'est de dire, comme M. Franz : Attendons.

Descendons de l'acropole; examinons ce rocher qui s'élève à un mille de distance au milieu des halliers. Ici se dressait un édifice, renversé par un tremblement de terre. Fellows en a exhumé les débris. Restauré, presque à coup sûr, par des mains habiles[4], ce monument est de ceux qui vous appellent et vous fascinent.

1. *Die Frieden saüle zu Xanthos, archœologische Zeitung*, 1844, mai, p. 279.

2. *Letter from M. Cockerell, relating to the lycian inscription*, dans les *Travels in various countries*, édités par Walpol.

3. *Ueber die lycischen Inschriften, etc., in Zeistchr. der deutschen Morgenland. Gesellkschaft.* Bd X, *Heft*, III, 1856, t. s. 329-368.

4. Le modèle de ce monument, exécuté sous la direction de Fellows, se voit aujourd'hui au British Museum, dans le *Lycian saloon*. Une autre restauration a été proposée par M. Édouard Falkener dans le *Museum of classical antiquities*, dont il est l'éditeur. Restauration fort bien établie par ce savant

Regardez cette jolie *cella* fièrement campée sur ce haut soubassement dépourvu de degrés comme une statue sur son piédestal; regardez ce délicieux portique ionien qui l'enserre et la protége, ces entrecolonnements animés par de charmantes statues, ces frontons sculptés, ces acrotères, tous ces raffinements délicats de l'architecture; regardez surtout ces deux frises qui entourent ce soubassement comme deux bandelettes de largeur inégale et qui en dissimulent la nudité.

C'est la guerre que nous offrent ces bas-reliefs, la vraie guerre, comme on la voit sur la colonne trajane, et non ces combats mythologiques qui ne réveillent en nous qu'un sentiment, celui de l'art. Mouvements stratégiques, sanglants épisodes, ville assiégée, soumission au vainqueur, tout y est, et tout y est exprimé avec feu et surtout avec une précision historique qui forme entre cette frise et celle de Phigalie, par exemple, le contraste le plus frappant, si l'on peut le dire. Ce sont les deux pôles de la sculpture; mais ce qui domine cette composition, ce qui en est le nœud et la difficulté pour ceux qui l'interprètent, c'est une scène que je ne puis passer sous silence, malgré la nécessité d'abréger.

Assis, la tête abritée d'une ombrelle que tient un esclave, signe de grande autorité, apparaît un homme dans la maturité de l'âge; l'attitude et le geste indiquent le commandement; deux vieillards sont devant lui et semblent l'écouter avec étonnement et crainte. Un groupe de soldats assiste à cette entrevue. Bien triste entrevue! celle du vainqueur et des vaincus.

Le premier nom qui se présente à l'esprit quand on regarde ce personnage est celui d'Harpagus. Serait-ce donc le dernier épisode de la conquête de la Lycie que nous montre cette sculpture, comme quelques-uns l'ont pensé[1]? Nullement. L'histoire d'une part, l'esthétique de l'autre, concourent à faire rejeter cette conjecture. Que nous dit l'histoire? Après avoir enfermé dans la citadelle femmes, enfants, esclaves, richesses, et livré tout aux flammes, les défenseurs de Xanthe ne capitulèrent point, ils se firent tuer. Que nous dit l'esthétique à son tour? Par son élégante richesse, par sa disposition, par sa tournure, si conformes à ce que présentent d'autres monuments du même ordre dans la Carie et l'Ionie, cet édifice est de beaucoup postérieur au conquérant de la péninsule asiatique. Alors que signifient

artiste, auquel l'archéologie de l'Asie Mineure devra prochainement la publication d'une excellente monographie sur Éphèse.

1. Voyez Émile Braun, *archæologische Zeitung*, octobre 1844.

ces bas-reliefs? Par qui ce monument a-t-il été élevé? Quelle en est la destination?

Rappelons-nous ce descendant d'Harpagus, ce roi de Lycie vassal du roi de Perse, et dont l'obélisque de Xanthe signale les victoires. Eh bien! qui nous empêche de supposer, avec le savant M. Welker[1], que ce charmant édifice ne soit commémoratif d'une de ces conquêtes nombreuses, comme le dit l'inscription grecque? Le groupe du satrape et des vieillards ne peut-il pas se rattacher à la ruine d'une autre cité que celle-là même où s'élevait ce monument?

Peut-être est-ce un tort d'insister sur ces particularités, qui n'intéressent qu'un si petit nombre de lecteurs, quand je devrais parler des sculptures des frontons ennoblis par les images de Junon et de Jupiter, et surtout des huit ou neuf statues de l'entre-colonnement ramassées parmi les ruines. Cette découverte s'élève à la hauteur d'une révélation, car elle nous fait apercevoir l'art grec par un côté nouveau et non moins intéressant.

Je retrouve en écrivant ces lignes l'impression que produisent ces figures de jeunes filles placées dans l'une des salles du British Museum[1]. Leur maigreur virginale, que voile à peine une tunique des plus transparentes, indique merveilleusement cette phase où la beauté féminine, prête à fleurir, se confond encore avec celle de l'éphèbe; cet art, si jeune dans son archaïsme, est pur comme le cristal des sources vives : de là son prestige et son pouvoir.

III

Ce fut en traversant la Lycie dans toute sa longueur de l'ouest à l'est qu'explorateur non moins heureux qu'intelligent, sir Charles Fellows, dans un second voyage[2] (avril et mai 1840), visita et découvrit les ruines de Cadyanda et de Tlos, de Pinara et de Telmessus, celles de Sydma, de Patara, de Myra, d'Antiphellus, enfin celles de Limyra, d'Arycanda, et de bien d'autres encore. Ce sont là quelques-unes des cités les plus remarquables d'une contrée qui jadis en posséda soixante, s'il faut en croire les anciens.

Dans cette belle exploration, une antiquité incomparable par la richesse et l'originalité se dresse devant le voyageur anglais. Bien

1. Dans la deuxième édition du *Manuel d'archéologie* d'Ottfried Mueller, § 28 (en allemand).

2. *On account of discoveries in Lycia.*

différentes des nécropoles de la Grèce et de l'Italie, dont les sombres beautés se cachent trop souvent dans le sein de la terre, c'est sous les voûtes bleues du ciel, vers lequel elles semblent monter, que les nécropoles lyciennes étalent leur splendeur ignorée. L'aspect de ces demeures des morts, étagées de la manière la plus bizarre, est réellement magique. Vous allez en juger.

Divers plateaux soutenus par d'immenses rochers, voilà toute la Lycie. A Telmessus, à Tlos, à Myra et dans vingt autres endroits, ces murailles éternelles se montrent percées de milliers de grottes sépulcrales où brillent au dehors tous les caprices de l'architecture. Soanli Déré nous en a donné l'aperçu. A voir une de ces montagnes ainsi couverte de ces arabesques funèbres, vous diriez un sarcophage gigantesque élevé par les Titans. Plusieurs de ces tombeaux ont l'apparence d'un temple dont la cella serait engagée dans les entrailles du rocher. Souvent deux colonnes, entre deux piliers, surmontées d'un fronton, forment la façade; d'autres nous offrent une imitation puérile et parfaite de la construction en bois, telle que l'indique l'architecte romain, telle que la Grèce la pratiquait à l'origine; tout s'y trouve, jusqu'à la reproduction du châlet dans lequel le berger turc se met encore aujourd'hui à l'abri de la neige et des bêtes féroces. Solives, poutres, chevrons, mortaises et assemblages sont reproduits ici dans la pierre massive de la montagne avec une fidélité scrupuleuse, et dont le motif n'est pas facile à expliquer.

L'intérieur de ces tombes fait songer aux célèbres grottes de Tarquinie, près de Civita-Vecchia, où la mort se pare de toutes les fleurs de la vie, où des jeux, des festins, des scènes familières et domestiques égayent les murs. La seule différence est qu'en Lycie des bas-reliefs coloriés tiennent la place des tableaux. Que signifie cette conformité? Entre les arts de la Lycie et de l'Étrurie exista-t-il quelque parenté lointaine dont les traces se sont perdues dans la nuit des temps? Ou bien, le monde antique a-t-il vécu sur quelques idées mères qui se retrouvent partout quand on le scrute attentivement?

Quoi qu'il en soit, dans ces sculptures, dans cette architecture troglodyte circule le génie grec avec son élégante liberté et sa distinction souveraine; quelques traits de mauvais goût ne sauraient le faire méconnaître. Ici ils n'ont rien qui puisse nous surprendre : nous sommes aux portes du vieil Orient.

L'audace heureuse de Fellows a eu un grand résultat. Elle a

réveillé l'Europe savante. On a vu d'un seul coup ce que pouvait renfermer ce trésor surnommé la péninsule asiatique. A son tour, l'Europe artiste n'ouvrira-t-elle pas aussi les yeux?

Je laisse aux futurs historiens de l'archéologie de l'Asie Mineure le soin d'exposer les travaux si intéressants des voyageurs qui ont suivi les traces de Fellows. Ils auront à signaler surtout la remarquable exploration faite en commun (1842) par le révérend Daniel, le lieutenant Spratt, et le professeur Forbes[1], ceux-ci attachés à l'état-major du brick *le Beacon*. Ingénieurs et antiquaires, ils nous ont donné les plans de onze villes lyciennes. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art dramatique dans l'antiquité devront à ces habiles investigateurs d'avoir mesuré les débris de dix théâtres, dix théâtres dans une seule province de l'Asie[2]!

N'est-ce point là une exhumation véritable? Que savait-on de la Lycie avant 1812, avant la description de ces côtes par le capitaine Beaufort? A peine était-elle marquée sur la carte.

Tel est le privilége de la science, rien ne l'effraye, rien ne l'arrête. Sa grande lumière, elle la répand partout; elle éclaire de son divin flambeau le pays où naquit la Chimère, et tout devient réalité.

Non loin de la Lycie, dans cette autre province, limite méridionale de la Péninsule, en Cilicie, s'élève un monument qui mérite à lui seul de nous arrêter. Il est vaste comme une colline, et vieux comme les plus vieux monuments de la vieille Asie. Énigme profonde, il fait depuis longtemps le désespoir des antiquaires.

C'est aux portes de Tarse, un des foyers primitifs de la civilisation humaine, et sur la rive droite du Cydnus, ce fleuve dont les ondes glacées pouvaient changer la face du monde si le tempérament d'Alexandre n'avait pu résister, c'est dans le jardin d'un fellah, à l'ombre des orangers et des citronniers, en face des neigeux sommets du Taurus, que nous trouverons le *Dunuk-tasch*, le plus muet des monuments.

Figurez-vous un énorme parallélogramme qui possède, y compris quelques appendices, cent quinze mètres de longueur sur sept mètres de hauteur. Construit avec de petits cailloux mélangés de chaux et de sable, il offre l'aspect et la solidité du rocher le plus dur; deux mu-

1. *Travels in Lycia, Milyas, and the Cibyratis*, 2 vol. in-8°. London, 1847.

2. Ce sont les théâtres de Termessus, Gadianda, Antiphellus, Œnoanda, Cybira, Pinaara, Balbura, Rhodiopolis, Cyane, et Latonm.

railles parallèles au petit côté du nord-ouest (ce sont les appendices) paraissent avoir été rattachées au massif principal (de quatre-vingt-sept mètres) par une voûte disparue. Deux blocs de pierre, de forme cubique, ont été vus dans l'intérieur de ce tumulus, dont le pourtour extérieur, par quelques morceaux de marbre blanc de la plus grande beauté, nous fait deviner quelque chose de sa splendeur passée.

Nous diras-t-il son secret, ce vénérable riverain du Cydnus? Serait-il le tombeau de Julien l'Apostat, comme le suppose Macdonal Kenneir[1] ? Serait-il le sanctuaire d'un de ces oracles si répandus dans la Cilicie et la Cataonie, comme le croit M. Texier[2]? Faut-il voir en lui, comme le pense M. Léon de Laborde[3], une sépulture des anciens jours par la civilisation grecque embellie? ou bien un *Pyræon*, un de ces autels consacrés au feu comme le conjecture M. Barth[4]?

L'extrême difficulté de cette question, si débattue dans le vide, n'a point effrayé M. Victor Langlois[5]. Chargé par l'Empereur, en 1852, d'explorer la Cilicie, le jeune archéologue est allé droit au Sphinx. Comment a-t-il résolu le problème de la *Pierre renversée*, en turc, le *Dunuk-tasch?* Prenez son livre, dirons-nous au lecteur, il vous intéressera. Du reste, voici en substance comment conclut M. Victor Langlois.

Ce tombeau est assyrien : textes, médailles, indices de toutes sortes concourent à le prouver. C'est le tombeau d'un Sardanapale, non de cet épicurien couronné et matériel qui n'aimait que la fange du plaisir, son épitaphe nous le dit, mais d'un Sardanapale obscur qui se retira en Cilicie après la perte de ses États.

Cette solution assez modeste d'un problème délicat n'est pas, heureusement, le seul fruit du voyage du jeune antiquaire; on lui doit plus d'une notion intéressante et de curieuses révélations. C'est un service rendu à l'histoire des religions que d'avoir fait connaître cet arc grossier, tout couvert des emblèmes des Cabires, situé entre Néapolis et Lamas. La découverte de la nécropole de Tarse dans les flancs du *Gueuzluk-Kalah* (suite de collines échelonnées du nord-

1. *Voyage en Asie Mineure*, p. 902 de la trad. française.
2. *Voyage en Asie Mineure*, t. III, p. 220.
3. Archives du consulat de Tarsous, n° 6, citées par M. Victor Langlois.
4. Gerhard, *Archæologisches Anzeiger*, 1849, février. n° 2, s. 22.
5. *Voyage dans la Cilicie et les montagnes du Taurus*. Paris, 1861.

ouest au sud-est de cette ville célèbre), est un service très-essentiel rendu aux amis des arts et de l'antiquité.

Le Louvre a largement profité d'une fouille aussi productive. Une des vitrines du premier étage nous offre les précieux fragments des nombreuses figurines en terre cuite provenant de la nécropole de Tarse. Belle étude pour l'artiste. Ici, il retrouve dans sa fraîcheur, bien mieux cent fois que sur la pierre et sur le bronze, la primitive inspiration d'un confrère plus vieux que lui de deux mille ans. Belle étude pour l'érudit auquel la langue que parlent les idoles n'est point étrangère. Dans ces dieux minuscules, chargés d'attributs inusités, il reconnaîtra la profonde altération du symbole net et simple de la belle antiquité grecque par le mélange des idées orientales. Ce mélange, nommé syncrétisme, se manifesta surtout en Cilicie. Il annonçait ce trouble extrême de l'âme humaine qui précéda la chute du paganisme, c'est-à-dire le renouvellement du monde.

IV

Dans le cours de l'année 1846, un ambassadeur anglais, sir Stratford Canning, obtint du sultan Abdul-Medjid plusieurs bas-reliefs d'une grande beauté. On peut les voir aujourd'hui au Musée britannique. Ils y sont par la libéralité de l'habile diplomate. Ces marbres venaient du château de Saint-Pierre. Cette petite citadelle commande Boudroum, bicoque turque dont les laides masures cachent les derniers vestiges d'Halicarnasse, la patrie d'Hérodote, la ville où la septième merveille du monde, le tombeau de Mausole, rayonnait. Quelques rares voyageurs, admis dans le château de Boudroum, avaient appelé l'attention sur les sculptures encastrées dans les murailles. On en parlait un peu, on ne les connaissait pas.

J'ai dit ailleurs comment ces bas-reliefs, trouvés dans les décombres du Mausolée [1], furent mis à profit par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; comment ces gentilshommes, dans leur terrible ignorance, bastionnèrent leur castel avec des bas-reliefs de Scopas.

A son arrivée à Londres cette sculpture fit du bruit parmi les connaisseurs, moins de bruit cependant qu'elle n'en eût fait si l'on avait été bien convaincu dès l'abord de sa haute origine. Cette origine, un antiquaire plein de zèle, de goût et de sagacité, M. Newton [2], prit

1. *Journal des Débats*, 30 octobre 1858.
2. *On the sculptures of Halicarnassus, classical Museum*, v. 170, *April*, 1847.

soin de la démontrer dans un savant mémoire. De son côté, dans le *Journal archéologique* de Berlin, M. Urlichs[1] proclamait cette frise digne des grands maîtres auxquels on hésitait à l'attribuer. Mutilée, hors de place, privée de la lumière éclatante de l'Asie, cette sculpture monumentale, malgré toutes ses beautés, demande à être comprise. Son aspect déroute bien des gens.

Stimulés par ces marbres, les architectes anglais ne voulurent pas rester en arrière. Le roi des mausolées troublait leur sommeil. A l'envi ils proposèrent des restaurations. Un homme d'un mérite rare, car il réunit en lui la triple vocation de l'architecte, du voyageur, de l'antiquaire, M. Robert Cockerell[2] descendit le premier dans la lice, suivi notamment de M. Falkener[3], dont nous avons déjà parlé.

L'impulsion était donnée, elle se communiqua rapidement. Les géographes ressentirent le coup. Deux officiers de la marine anglaise, MM. Graves et Brock, avaient enrichi le mémoire de M. Newton du plan du golfe et de la ville d'Halicarnasse. Ce plan fut rectifié plus tard dans une très-belle carte dressée par le capitaine Spratt, l'habile investigateur de la Lycie.

Voilà bien des efforts pour réparer cette ruine complétement disparue, à laquelle, depuis Caylus et Choiseul-Gouffier, personne n'avait songé, si ce n'est Quatremère de Quincy[4]. Enracinée dans le champ des hypothèses, la question ne pouvait faire un pas, lorsqu'un homme résolu entreprit de l'en faire sortir, ce fut M. Newton. Le 14 décembre 1856, dix ans après l'envoi des bas-reliefs de Boudroum, M. Newton, consul à Mitylène, adressait son premier rapport[5] sur les fouilles d'Halicarnasse. Et à qui l'adressait-il? au donateur des bas-reliefs, à sir Stratford Canning, devenu lord Stratford de Radcliffe, coïncidence assez piquante pour être remarquée.

Un mot, maintenant, avant d'aller plus loin, sur la ville explorée et sur le monument objet principal de cette exploration.

Assise au fond d'un golfe d'une majesté gracieuse, Halycarnasse s'élevait en amphithéâtre sur une colline dont le temple de Mars,

1. *Archæologische Zeitung*, novembre 1847.

2. Voyez la restauration du mausolée dans le *Mémoire* de M. Newton.

3. *On the mausoleum or sepulchre of Mausolus, at Halicarnassus* dans le *Museum of classical antiquities*, p. 157.

4. Il faut ajouter à ces noms celui de *Hirt. Geschichte der Baukunst*, II, s. 70, III, 345, taf. XXX, 14.

5. *Papers respecting the excacavations at Budrum.*

nous dit Vitruve, couronnait le sommet. A moitié de cette colline, Mausole fit ouvrir une place au milieu de laquelle fut érigé le splendide édifice auquel il doit toute sa gloire.

Pline nous a donné une description de ce monument, description trop longue ou trop courte pour ne pas avoir créé aux commentateurs une foule de difficultés. Voici ce qui peut en ressortir.

Plus long que large, le Mausolée offrait sur les deux grandes faces soixante-trois pieds, circonférence totale quatre cent onze pieds. Trente-six colonnes (*pteron*) l'entouraient, et sa hauteur eût été de vingt-cinq coudées, sans la pyramide dont nous allons parler. Celle-ci, haute de vingt-cinq coudées, se composait de vingt-quatre degrés en retraite, surmontés d'une plate-forme où l'on voyait un quadrige de marbre, ouvrage de Pythis. Ce magnifique appendice donnait au Mausolée une élévation totale de cent quarante pieds. Quatre grands artistes travaillèrent à la décoration de ce tombeau : Bryaxis sculpta le côté du nord, Scopas celui du levant; le midi et le couchant furent ornés par les mains de Timothée et de Léochares.

Chacun sait dans quelles circonstances le Mausolée a été érigé. La douleur d'Artémise, ce type des veuves inconsolables, est un lieu commun, nous n'en parlerons point. Toutefois, je ne puis m'empêcher de faire observer que ce splendide édifice ne témoigne pas seulement de la tendresse de la femme, mais aussi des goûts fastueux du mari. Mausole aimait la truelle. Par lui, la petite ville d'Halicarnasse transformée devint une capitale où il fit construire un superbe palais. De ses connaissances en architecture Vitruve paraît faire cas. Artémise, près de ce roi artiste, était à bonne école : on voit qu'elle en a profité. — Je reviens à M. Newton.

Retrouver sous les cabanes d'un village turc ce célèbre Mausolée, dont le comte de Choiseul-Gouffier, sortant d'Halicarnasse, déclarait qu'il n'y avait pas vestige, quelle superbe entreprise! Mais aussi, quels regrets pour celui qui, après avoir vivement sollicité l'honneur d'être chargé d'une pareille tâche, laisserait échapper l'heureuse et rare fortune de l'accomplir!

Échouer était facile, d'autant plus facile même, que M. Newton resta quelque temps perplexe entre deux opinions parfaitement respectables, mais complétement fausses : l'opinion d'un célèbre antiquaire, Louis Ross, dont l'Allemagne déplore la perte récente; l'opinion du capitaine Spratt, l'excellent investigateur.

Louis Ross plaçait le Mausolée au haut de la ville, dans les flancs

d'un monticule où le capitaine supposait que se trouvaient les restes du temple de Mars.

M. Spratt cachait la septième merveille du monde sous un second monticule, à moitié chemin de la ville et du port.

Une fouille vigoureusement commencée dans ce second monticule vint prouver une fois de plus l'imprudence de s'arrêter à ces conjectures fondées sur un examen superficiel, par exemple, sur le simple aspect des lieux. Ce fut alors que M. Newton, par respect sans doute pour le nom de Ross, songea à attaquer la plate-forme désignée par l'habile professeur. Quelques semaines devaient s'écouler avant qu'on fût d'accord avec le propriétaire. M. Newton eut l'idée d'utiliser pendant ces délais les bras des excellents marins placés sous son ordre par le gouvernement anglais. Un jour il leur fait sonder un champ voisin de l'habitation de l'aga. Ici, plusieurs années auparavant, un savant architecte anglais, M. Donaldson, avait remarqué les ruines d'un édifice d'ordre ionique. Heureuse inspiration! ce jour même, on peut le dire, le tombeau de Mausole était découvert!

L'emplacement du Mausolée, son enceinte (*peribolos*), une chambre pratiquée dans le rocher, pour mieux dire dans l'espèce de terrasse moitié naturelle, moitié artificielle, sur laquelle l'édifice était assis, terrasse d'où il fut précipité par un tremblement de terre, tout cela mis au jour, tout cela mesuré, dessiné, forme la base, ou, si l'on veut, la partie élémentaire et topographique de la belle découverte de M. Newton.

Bien plus intéressante pour nous est l'autre partie. De nombreux fragments de sculpture et d'architecture recueillis autour de l'*area* du tombeau la composent. Nous pouvons les voir, nous pouvons les toucher. Ils sont à Londres aujourd'hui.

Quatre bas-reliefs, dont la réunion avec ceux que sir Stratfford Canning a envoyés forment une notable partie de cette frise[1] que la Grèce admirait déjà au siècle d'Alexandre, et sur laquelle combattent avec furie des amazones et des héros; un des chevaux du quadrige, en marbre de Pythis; une figure équestre mutilée, mais savamment exécutée; deux statues colossales, d'une grande beauté, Mausole et peut-être Artémise; plusieurs lions, plusieurs torses,

1. Ce qui lui manque particulièrement, ce sont les magnifiques bas-reliefs de même origine qui se voyaient encore il y a quelques années dans une collection particulière à Gênes. Ils ont été publiés par Émile Braun. *Annali del' Instituto di corrispond. archeol.* 1849.

beaucoup de débris; en tout vingt-deux morceaux, voilà le contingent de la sculpture dans le magnifique envoi de l'explorateur anglais.

Je ne dirai rien de ces marbres; je les ai signalés ailleurs[1]. Depuis, avec cette concision incisive qui caractérise son rare talent, M. Mérimée les a appréciés[2]. Du reste, parle-t-on incidemment de Scopas et de ses émules; de ces œuvres audacieuses, toutes frémissantes de liberté et de vie, de cet art inquiet et brillant qui cherche des voies nouvelles? Non, ce serait traiter trop légèrement un magnifique sujet: j'y reviendrai plus tard.

A côté de ces précieux débris de la statuaire se rangent toutes les reliques de l'architecture décorative du Mausolée. Je citerai une des colonnes du péristyle, un fragment d'architecture, plusieurs volutes mutilées, un chapiteau; je citerai quelques parties du plafond, la cimaise de la corniche, formant le bord des tuiles de marbre dont le péristyle était couvert, cimaise ornée de lions; je citerai un des degrés de la pyramide qui coiffait l'édifice; en un mot, la plupart des éléments nécessaires pour faire sortir le Mausolée de ses ruines, pour les relever.

Sera-t-il reconstruit sur le papier? Nous devons le croire. De savants architectes[3] y travaillent, affranchis désormais de l'obligation de rouler le rocher de Sisyphe, je veux dire de commenter le texte de Pline sans fin et sans espoir. Maintenant, appuyés sur une donnée toute matérielle, guide infaillible en pareil cas, ils arriveront sans doute à l'une de ces restaurations qui satisfont également la logique de l'art, le sens historique et les yeux.

V

M. Newton prépare, on l'annonce du moins, la publication de ses belles découvertes dans l'Asie Mineure. L'Europe savante connaîtra donc bientôt les fouilles qu'il a entreprises (1858-1859) à Gnide et

1. *Journal des Débats.*

2. *Gazette des Beaux-Arts,* 15 juillet 1859.

3. Je signalerai en première ligne M. Robert Cockerell. Eclairé par la vive lumière qui a jailli de la découverte de M. Newton, dès 1858, l'habile architecte s'est remis à l'œuvre. Cette restauration, dont le détail ne peut être donné ici, se distingue par un grand air. D'un autre côté, M. Hittorff, dont le talent si sérieux, dont l'expérience consommée se sont mûris au souffle de l'antiquité, M. Hittorff, disons-nous, se livre à des études approfondies sur ce monument.

près du temple d'Apollon Didymæus, dans le voisinage de Milet. Disposées avec méthode, accompagnées de certains éclaircissements que ne peuvent nous fournir les lettres adressées par le savant antiquaire aux comtes de Clarendon et de Malmesbury, lettres que j'ai sous les yeux, ces nouvelles et curieuses recherches se présenteront au public dans leur vrai cadre et sous le meilleur aspect.

On ne fait pas toujours des miracles. A la guerre, au jeu, dans l'art et dans la science, la veine plus ou moins se tarit. Que M. Newton se console donc de ne pouvoir dire avec certitude qu'il a mis la main sur les restes du temple de la déesse de Gnide, de cette Vénus dont la rayonnante et suprême beauté inspirait de si folles passions. Après M. Texier, n'a-t-il point moissonné abondamment dans cette ville célèbre, n'y a-t-il pas trouvé des sculptures dont le style, lui-même le déclare, rappelle celui de la Vénus de Milo? Quelle joie! (ces joies d'antiquaire trop peu de gens les connaissent) lorsqu'au sommet d'un cap sauvage, à quelques lieues de Gnide, rocher effroyable qui domine la mer de trois cents pieds de hauteur, un hasard heureux lui a fait découvrir cette tombe, toute semblable à ce fameux trésor d'Atrée situé près de Mycènes. Le lion colossal qui la couronnait gisait à côté, renversé par quelque secousse volcanique; comme un chien fidèle, il gardait ainsi depuis des siècles le mort qui lui avait été confié. Œuvre d'une date reculée (400-350 av. J.-C.), mais œuvre achevée et caractéristique, ce lion rappelle, a-t-on dit, la vivante sculpture des chevaux de Phidias, non loin desquels il se voit aujourd'hui.

Avec le secours du dessin et de la photographie, M. Newton nous fera connaître sans doute ces figures assises sur des trônes, les mains sur les genoux, figures qui bordaient la voie sacrée par laquelle les pèlerins du paganisme montaient du petit port des Branchides au temple d'Apollon. Chandler a vu cinq de ces figures enterrées jusqu'au cou. Honneur à M. Newton; grâce aux fouilles qu'il a fait faire dans le sol où passait cette voie sacrée, grâce à son infatigable persévérance il a doté le Musée britannique (toujours le Musée britannique!) de dix de ces statues, dans lesquelles un antiquaire de génie, Ottfried Mueller, voyait les plus vieux spécimens de l'art grec.

Vieilles elles sont, en effet, ces images, couvertes d'inscriptions où se lisent les noms de ceux par qui elles ont été offertes à Apollon; vieille, bien vieille est cette avenue monumentale. Vous diriez qu'elle

a été tracée sous l'influence de l'Égypte, car un lion et un sphinx en marquaient la mystérieuse entrée.

Ce temple d'Apollon Didymæus, Chandler le décrit ainsi quelque part :

« Il est situé sur une colline en pente douce, et il s'aperçoit de loin parce que la terre, du côté de la mer, n'offre aucune inégalité. Son souvenir restera gravé dans ma mémoire. Rien de plus admirable que les colonnes qui se sont conservées tout entières. Elles sont toutes d'un seul morceau de marbre, et si hautes et si nobles qu'il est impossible de concevoir des ruines d'une beauté plus parfaite et plus imposante. Sur le soir, je vis un nombreux troupeau de chèvres. Elles regagnaient l'étable, faisant sonner la clochette suspendue à leur cou. Elles se répandirent au milieu des ruines, grimpant sur les arbrisseaux et les arbres qui croissaient, à notre grand étonnement, parmi des blocs énormes. Le soleil couchant éclairait cette scène de ses derniers rayons. La mer, au loin, paraissait unie et brillante. Une côte montueuse et plusieurs îlots rocailleux formaient ses limites. Ce tableau était enchanteur. »

Enchanteur! l'émotion, on le voit, gagne le profond helléniste anglais.

Quel ravissant spectacle que celui des ruines sous un ciel magnifique, en face de ces pittoresques rivages auxquels les plus grands, les plus doux souvenirs de la race humaine resteront attachés ! Entourée d'une nature splendide qui ajoute à sa beauté, la noble antiquité s'offre ici à notre amour, à notre culte, parée des plus touchants attraits. Dans cet air libre et pur, et loin de toutes les vulgarités d'une civilisation matérielle, le cœur s'élargit, l'esprit s'anime et s'élève. L'érudition elle-même se sent des ailes; elle monte jusque dans ces hautes sphères où règne la poésie.

Ernest Vinet.

LA POÉSIE ESPAGNOLE

AU XVe SIÈCLE.

Cancionero de Baena, publicado por Francisque Michel, con notas, Leipzig. 1860.

Quand on remonte à l'origine de la poésie espagnole, on voit se former de bonne heure comme deux courants distincts qui s'alimentent à deux sources diverses. D'un côté, c'est la poésie populaire, aux formes rudes et sans art, mais d'une inspiration énergique et passionnée; ce sont les chansons du Cid, les romances, un certain nombre de chroniques, toute une classe de fortes œuvres où vit et respire dans sa pureté native le génie de la nation. De l'autre, c'est la poésie érudite et aristocratique, celle qui s'adresse aux esprits cultivés et qui, dédaigneuse des simples inspirations de la nature et du sol natal, emprunte le secours des livres, des modèles étrangers, de la tradition classique. La première a pour théâtre la place publique, pour organe le jongleur ou l'homme du peuple, pour thèmes favoris les grands souvenirs de l'histoire nationale, les exploits des vieux héros, les luttes et les souffrances de la patrie combattant contre l'étranger. La seconde habite dans les couvents, dans les cours seigneuriales, dans les palais des rois; elle compte parmi ses adeptes des personnages du plus haut rang; elle fuit le tumulte de la vie active, les orages des passions violentes, et s'attache soit à l'expression des sentiments tendres et délicats, soit au développement des idées morales empruntées à la sagesse antique. L'une et l'autre s'avancent ainsi parallèlement et sans se confondre à travers le moyen âge, puis disparaissent brusquement dans le grand mouvement littéraire du seizième siècle que, chacune à sa manière, elles avaient préparé : celle-ci, en conservant l'antique dépôt des croyances et des mœurs nationales, celle-là, en polissant la langue et en assouplissant le génie espagnol aux élégances de la forme.

Toutes les littératures offrent des traces, plus ou moins marquées, de ce double courant poétique. Partout le peuple a chanté d'instinct et dans la simplicité de son cœur ses douleurs et ses joies; tandis

que les classes éclairées, que leur éducation rendait plus exigeantes, s'efforçaient d'atteindre un idéal plus relevé de pensée et d'expression. Nulle part, cependant, la poésie populaire n'a vécu, autant qu'en Espagne, d'une existence indépendante; nulle part elle n'a brillé d'autant d'éclat. Peut-être doit-elle cet avantage aux temps et aux circonstances plutôt qu'au génie de la nation; peut-être que, labouré par des combats de géants et arrosé tous les jours du sang de ses défenseurs, le sol de la vieille Espagne se trouvait en de meilleures conditions que tout autre pour produire de tels fruits. Mais ce qu'on ne peut méconnaître, c'est le souffle puissant qui anime ces compositions, c'est l'abondance de séve natale qui y circule et que l'on chercherait vainement dans les autres littératures.

Grâce à ces grandes qualités, on n'a jusqu'à présent admiré dans la vieille littérature de l'Espagne que sa poésie populaire. Les érudits de profession, aussi bien que les critiques de circonstance, lui ont réservé leur attention, et se sont absorbés dans la contemplation de ses beautés naïves. Aujourd'hui, la poésie aristocratique semble avoir son tour. On en étudie les sources, on en imprime les manuscrits, on lui fait sa place dans le mouvement intellectuel de l'époque. Sans cesser d'admirer les romancero, on reconnait que les productions d'une autre origine et d'un autre caractère offrent également de l'intérêt, et peuvent donner lieu à des recherches non moins curieuses qu'instructives. Ce retour de la critique a déjà mis en lumière des faits intéressants pour l'histoire de l'art.

I

Le règne de Jean II (1407-1454) marque l'apogée de la poésie aristocratique en Castille. Les poëtes de cour y parurent par centaines; et si l'on ne devait tenir compte que du nombre, l'histoire des lettres espagnoles n'offrirait point de période plus brillante. Bien des causes favorisèrent cet essor. Refoulés au fond de la Péninsule et réduits depuis longtemps à la défensive, les Maures n'inspiraient plus aucune inquiétude, et, à l'intérieur, les discordes civiles qui avaient ensanglanté les règnes précédents avaient fait place à une sorte de calme relatif. La noblesse, qui n'avait connu jusqu'alors de la vie chevaleresque que le côté rude et laborieux, s'apprêtait à en goûter les élégances. Elle était d'ailleurs à son plus haut degré de puissance et en pleine possession des énormes priviléges qui la distinguaient

entre toutes les aristocraties de l'Europe. Nulle part, en effet, on n'avait vu la chevalerie mettre son épée à si haut prix, et jamais vassal, si exigeant qu'il fût, n'était allé, comme l'hidalgo castillan, jusqu'à se faire reconnaître par le roi lui-même le droit d'attaquer le trône sans *moins valoir*. Au sein de leurs vastes domaines, les grandes familles rivalisaient entre elles d'éclat et de magnificence. Les Santillane à Guadalajara, les Guzman à Batres, les Luna à Escalona, les Villena, les Medina-Sidonia, les Manriques, dans les châteaux dont ils faisaient leur résidence, avaient institué autant de petits centres de politesse, autant de théâtres de splendeurs et de jouissances où affluait la noblesse inférieure. Les tournois, les pas d'armes se multipliaient. Le plus célèbre, celui de Puente de Orbigo, eut même les honneurs d'une chronique spéciale.

Au milieu de toutes ces cours seigneuriales, la cour du roi répandait un éclat particulier. Ce n'est pas que son trésor, souvent à sec par suite de nombreuses prodigalités, permît à Jean II d'étaler un bien grand luxe, ni qu'il fût lui-même amateur passionné de représentations bruyantes et dispendieuses. Mais dans ce pays de religion monarchique, le prestige de la royauté, survivant à sa puissance évanouie, attirait de loin la vanité opulente. On allait à la cour pour s'y faire applaudir, éclipser ses rivaux, et ces luttes de l'amour-propre tournaient au profit de la royauté, dont elles rehaussaient le lustre et consolidaient la suprématie morale à défaut de l'autorité politique.

La poésie ne pouvait manquer de suivre cet entraînement général. Elle fleurit naturellement au milieu des fêtes, elle en devint l'indispensable ornement. Aux jouissances du luxe et de la richesse les grands seigneurs voulurent joindre les plaisirs de l'esprit. Ce fut à qui s'entourerait des poëtes les plus renommés, à qui pourrait offrir aux savants les manuscrits les plus rares et les plus précieux. Les ducs de l'Infantado comptaient comme une des gloires de leur maison leur belle bibliothèque, que chaque héritier enrichissait à son tour. Par ce goût des lettres la cour du roi Jean se distinguait entre toutes. Parmi les ancêtres de ce prince, plusieurs avaient déjà donné l'exemple d'un grand attachement pour les travaux de l'esprit. Il suffit de rappeler le fameux Alphonse X, surnommé *le Savant*, et Ferdinand, son père, le protecteur des troubadours, quand ceux-ci, fuyant devant les soldats de Montfort, lors de la croisade contre les Albigeois, vinrent chercher un refuge en Espagne. Mais depuis la chute des lettres antiques, c'était la première fois qu'un roi de Castille essayait de trans-

former sa cour en un foyer de culture intellectuelle qui rayonnât sur le pays, et que la *terre des vieux chrétiens* avait quelque chose à opposer à l'antique splendeur de la cour musulmane de Cordoue. Abandonnant le soin des affaires à don Alvar de Luna, son favori, Jean II s'enfermait volontiers dans son cabinet pour lire Virgile, jouer du téorbe, ou s'entretenir avec des savants. L'amour des études libérales, le talent poétique surtout était un titre assuré à sa faveur. Son chroniqueur, Juan de Mena, était un poëte célèbre du temps. Son secrétaire, son médecin même, faisaient des vers. Le reste de son entourage les imitait. Les commensaux des grands seigneurs, bien qu'ils ne fussent pas sous son patronage direct, recherchaient son approbation, comme si leur gloire dût rester incomplète sans la sanction du souverain.

A cette protection du roi et des grands, il faut joindre celle des communes, qui prétendaient aussi à la plus haute noblesse et affectaient des allures princières. La municipalité de Séville compta une fois cent doublons d'or au poëte Villasandino pour avoir composé et fait chanter devant elle, par des jongleurs, un hymne en l'honneur de la cité.

Favorisée de tous côtés par cet heureux concours de causes intérieures, la poésie le fut encore par l'influence des littératures étrangères, qui, de l'Aragon où elles étaient en honneur depuis longtemps, passèrent en Castille sous les auspices de deux grands personnages, amis des savants et savants eux-mêmes, le prince Henri de Villena et le marquis de Santillane.

L'Aragon était alors au faîte de sa grandeur. Grâce à sa constitution, la mieux entendue et la plus libérale que le moyen âge ait produite, à l'esprit d'entreprise qui caractérisait son peuple, grâce aussi à une suite de souverains éclairés qui s'étaient succédé pendant plus de deux siècles, la monarchie aragonaise, comprenant alors la Catalogne, Valence, le Roussillon, les Baléares, la Sardaigne et les Deux-Siciles, pouvait rivaliser en puissance avec la Castille et la surpassait certainement en richesses et en civilisation générale. Elle avait sa langue nationale, le catalan, que, par une erreur accréditée par M. Sismondi, quelques savants s'obstinent encore à confondre avec le provençal; elle avait sa littérature, dont les premiers monuments remontaient au douzième siècle, et qui avait subi de bonne heure la salutaire influence de la Provence, de la France et de l'Italie. Outre les chants des anciens troubadours, qui étaient pour

ainsi dire classiques dans le pays, et un collége de jeux Floraux, imité de celui de Toulouse, et établi à Barcelone depuis longues années, la Catalogne, au début du quinzième siècle, cherchait encore à s'approprier, par des traductions, les chefs-d'œuvre de l'antiquité, ceux de l'Italie moderne et les productions les plus célèbres de la poésie française. La *Divine Comédie*, les sonnets de Pétrarque, le *Roman de la Rose*, Virgile, Ovide, étaient familiers aux poëtes catalans.

La Castille, au contraire, plus riche en productions originales, était demeurée étrangère au mouvement intellectuel du reste de l'Europe. Les troubadours provençaux, qui y avaient paru autrefois avaient laissé peu de traces de leur passage, et c'est à peine si, avant la période qui nous occupe, l'on trouverait le nom des maîtres italiens mentionné dans quelque auteur castillan. Mais tout changea lorsque la famille des comtes de Barcelone, rois d'Aragon, s'étant éteinte en 1410, les Cortès appelèrent au trône Ferdinand Ier, de la maison de Castille. Henri de Villena et le marquis de Santillane suivirent le nouveau souverain et s'attachèrent les poëtes les plus en renom. Le premier, en sa qualité de prince du sang, présida souvent le concours des jeux Floraux. Il essaya de transporter cette institution en Castille, après avoir composé, d'après les maîtres de la *gaie-science*, un *Art de trouver*, qui devait servir de règle aux juges comme aux concurrents. Il traduisit, en outre, la *Divine Comédie*, *l'Enéide*, *la Rhétorique* de Cicéron, etc. De son côté, le marquis de Santillane étudiait avec ardeur les vieux troubadours et s'essayait à reproduire leur délicatesse et leurs grâces légères. Il commentait les sonnets de Pétrarque, et, devançant de près de cent ans la grande réforme littéraire, il s'efforçait de plier la poésie castillane aux mètres italiens. Il connaissait nos auteurs français et leur assignait un rang honorable dans un de ses ouvrages, espèce d'histoire littéraire adressée sous forme de lettre au connétable de Portugal. L'exemple et les travaux de ces deux personnages excitèrent l'émulation de leurs compatriotes. La Provence ancienne et nouvelle, l'Italie, la France, pénétrèrent au cœur de la Castille et accélérèrent le mouvement commencé.

La poésie de cour, destinée à charmer les loisirs de l'aristocratie, affectait un dédain superbe pour cette poésie roturière des romances dont s'amusait le populaire, *la gente baxa*, comme dit le marquis de Santillane. Elle en repoussait le fond, qui lui paraissait grossier et brutal, et surtout la forme, dont la simplicité monotone choquait son penchant pour la recherche et son goût pour les difficultés vain-

cues. De son côté, la romance avouait humblement son infériorité, et si quelque poëte populaire se distinguait par son talent, son premier souci était de renoncer à l'inspiration personnelle pour apprendre à *trouver* selon les règles. Les règles! c'était là le point capital : celui qui manœuvrait avec le plus d'aisance dans le cercle étroit de la poétique officielle et qui inventait les tours les plus ingénieux pour triompher des obstacles semés sur sa route par la prosodie, était proclamé le poëte par excellence et reconnu pour tel par ses rivaux mêmes. Quant aux sentiments exprimés sous cette forme si curieusement travaillée, le public se montrait beaucoup moins exigeant. On ne demandait pas que le poëte fît de nouvelles découvertes dans le cœur humain; il pouvait sans inconvénient s'en tenir au fond courant et consacré par l'usage. Tout ce qu'il donnait au delà était considéré comme un surcroît inutile, quelquefois même comme un défaut. Mais telle est la force du talent original, qu'en dépit des règles poétiques, il s'échappe et perce toujours par quelque endroit. Corneille s'excusait d'avoir eu du génie contre les règles. Il n'y avait pas de Corneille parmi les poëtes espagnols du quinzième siècle, mais on y rencontrait des écrivains de mérite qui demandaient aussi pardon à la gaie-science d'avoir écrit d'excellentes choses en dehors de ses prescriptions.

Le sujet le plus en faveur parmi les poëtes de cour, c'était l'amour chevaleresque, non pas tel précisément que l'entendaient les provençaux, mais modifié, dans ce qu'il avait de trop pétulant, par la délicatesse respectueuse de Pétrarque, exagérée quelquefois au delà de toutes les limites par l'emphase castillane. Le connétable Alvar de Luna s'emportait dans une chanson jusqu'à dire : « Si Dieu, notre Sauveur, devait prendre une maîtresse, il serait mon rival. » Et cette extravagance était applaudie comme une heureuse invention.

Venaient ensuite les sujets moraux, puisés indifféremment aux sources chrétiennes ou profanes et traités le plus souvent sous une forme allégorique. Sénèque et Boëce y étaient particulièrement en honneur. Perez de Guzman, dans une complainte sur la mort de l'évêque de Burgos, son ami, s'écriait : « Il est mort ce nouveau Sénèque dont j'étais le Lucile! »

Quant aux événements historiques, aliment principal de la poésie populaire, ils figuraient à peine dans la poésie de cour. On a déjà fait cette remarque à propos d'un écrivain français de la même époque et de la même école, Charles d'Orléans, à qui ni l'assassinat de son

père, ni le spectacle des malheurs de la France, ne purent arracher un seul cri de passion profonde. C'est que la poésie de cour, loin d'être l'expression simple et naïve des émotions de l'âme, n'était, sauf d'heureuses exceptions, qu'un plaisir de grand seigneur, comme la chasse ou les tournois. Les grands événements appartenaient au chroniqueur; la vie morale au théologien; il ne restait à la poésie que les petits incidents de la vie ordinaire et les sentiments à fleur d'âme.

Tel fut ce mouvement poétique auquel reste attaché le nom de Jean II, et qui jeta quelque lustre sur un règne si vide d'ailleurs et si stérile en événements politiques. Quelques révoltes de la noblesse, qui ébranlait à plaisir le trône, sous prétexte de renverser Alvar de Luna, deux ou trois expéditions sans résultat contre les Maures de Grenade, voilà tout le contingent de ces cinquante longues années que l'on pourrait dire perdues pour l'Espagne, sans cette aurore déjà naissante de goût et de politesse qu'y fit briller la poésie aristocratique.

II

Les monuments qui nous restent de cette période sont renfermés, pour la plupart, dans le *Cancionero de Baena*, une de ces anthologies si fort à la mode au quinzième siècle dans toute la Péninsule. Baena était secrétaire de Jean II, et il composa son recueil « avec grand soin et grand labeur, comme il le dit dans sa préface, pour la récréation de Sa Majesté, de sa famille et de toute la cour. » C'est donc le livre d'or des poëtes du temps, et il nous donne une idée exacte de leur esprit et de leur goût.

Le *Cancionero de Baena* s'ouvre par les poésies de Villasandino, « la lumière, la couronne, le miroir de tous les poëtes et troubadours qui parurent jamais en Espagne. » C'est Baena qui parle ainsi, émerveillé de la dextérité avec laquelle le poëte manie les rimes *fraternisées, brisées*, *équivoquées*, les *vers rétrogrades*, les *vers à double face*, etc. Villasandino était, du reste, une espèce d'*enfant sans-souci*, spirituel, bon vivant, joueur dans l'âme, toujours à court d'argent,

> Au demeurant, le meilleur fils du monde,

c'est-à-dire honnête homme et bon chrétien : car « pour être joueur, on n'est pas voleur, et l'on peut aimer tout ensemble Dieu et les

dés. » Il vint très-jeune à la cour où il trouva moyen d'équiper *trois lances*. Il gagna l'ordre de chevalerie par son courage et la faveur des belles dames par son talent poétique. Il entrait librement chez le roi, était de toutes les fêtes et recevait des présents de toutes les mains. Plus tard la fortune tourna; il vendit ses chevaux, fatigua la générosité de ses protecteurs et tomba dans la détresse. Il fut réduit à composer de longues pièces pour demander un habit, une mesure de blé. Dans les belles années de sa vie, il ne chantait que l'amour, tantôt pour son compte, tantôt pour celui des grands seigneurs qui le chargeaient d'interpréter leurs sentiments. La pièce suivante peut donner une idée de son talent en ce genre :

« Dans un bosquet délicieux, à l'écart de la foule, je vis des dames se mouvoir en cadence et danser à la française. Thérèse était du nombre et une autre... que je ne nommerai pas et qui est maîtresse de mon cœur.

« Elles allaient par le bosquet, à travers fleurs et verdure, dansant avec élégance aux accords de leurs voix harmonieuses; et la douce mélodie qui sortait du groupe me fit oublier mes douleurs.

« Et le cœur joyeux, je les contemplais. Leur coiffure était ornée de fleurs formant devise. Gracieusement elles m'admirent à leur danse; mais j'avais grand'peur que ce ne fût pour s'égayer à mes dépens.

« Pourtant, je leur dis : Mesdames, que le plaisir et la joie soient avec vous. — Et avec vous, répondirent-elles, si toutefois vous les cherchez. Aimeriez-vous quelqu'une d'entre nous? Ne rougissez point; parlez sans crainte. »

« Je répondis et ne craignis point de laisser voir mes sentiments : « Mon cœur se fond pour l'une de vous; j'ai foi en elle et je contemple en ce moment même son visage. Mais son nom, je ne le dirai point; ce serait lui faire outrage. »

— « Ami, que Dieu te console; oui, qu'il te console et prenne en pitié ta douleur. C'est pour ta perte que tu aspires à cette dame. Pourtant, reçois nos vœux et puissent tes désirs être satisfaits. »

La dame dont il n'osait dire le nom n'était rien moins que la reine de Navarre, alors en visite à la cour de Castille. Mais ce n'est là qu'une de ces privautés d'imagination que les mœurs du temps permettaient aux poëtes de cour, et qui ne prouve, comme les déclarations que Marot adressait un siècle plus tard à une autre reine de Navarre, que la faveur dont il était honoré par la famille royale.

Lorsque l'infant Ferdinand se rendit à Saragosse pour se faire couronner roi d'Aragon, Villasandino le suivit; obligé de s'arrêter à Ayllon faute d'argent, il adressa au prince la requête suivante :

« Je suis venu à Ayllon, seigneur, pour contempler respectueusement votre magnificence. Mais tel est mon destin, que je ne vous vis ni ne vous vois. L'argent que j'avais pris pour ma route...., ah! mon cœur se fend!

« Frère Vincent, dans ses sermons, fait grand éloge de la pauvreté. Pour moi, je ne suis pas docteur si subtil. Je vois les choses selon la nature, et que tout homme d'un certain rang, surtout s'il est marié, trouve grand soulagement dans la richesse.

« Du secours, prince très-excellent, du secours pour ma pauvre bannière, du secours dans le moment présent! Quant à l'éternité, Dieu fera ce qu'il voudra. Une chose assurée, c'est qu'ici-bas quiconque ne mange pas mourra. »

Voilà l'élégant cavalier transformé en solliciteur. Bientôt il mendie au hasard et insulte les personnes qui le refusent; l'archevêque de Tolède, celui de Toro, l'*adelentado* de Castille. Il disait à ce dernier :

« Monseigneur l'adelentado, je maudis la pauvreté en latin, en arabe, en grec, en roman (castillan), puisqu'elle m'oblige, infortuné, de demander à qui n'a et n'aura jamais la réputation d'homme franc et généreux. »

Notons, en passant, comme trait de mœurs, que l'*adelentado* ne se vengea qu'en ripostant avec esprit et en mettant les rieurs de son côté. La poésie était déjà une puissance avec laquelle les plus hauts personnages se croyaient obligés de compter.

Cependant la faveur d'Alvar de Luna grandissait de jour en jour. Il couchait déjà en travers de la porte de la chambre du roi. Villasandino s'attacha à sa fortune et rentra, par son intermédiaire, en grâce auprès de la famille royale. La noblesse, qui redoutait le favori, organisa une espèce de fronde et assiégea le roi dans le château de Tordesillas, situé au milieu d'une vaste plaine. Villasandino indigné prit la plume et toucha presque au sublime. Malgré des obscurités dont il faut accuser la timidité avec laquelle la poésie abordait alors les grands événements, cette pièce fait pressentir en plus d'un endroit l'élévation lyrique du seizième siècle. C'est, du reste, la seule de ce ton qui se trouve dans le *Cancionero*. En voici la première strophe :

« Qu'il s'élance, le lion, de la misérable caverne où il se tenait timidement blotti au milieu de la plaine immense; qu'il ose contempler les bois, les vergers, la verdure; qu'il montre sa noble face, qu'il ouvre la bouche et pousse un long rugissement; que le haut sultan fasse trembler quiconque entendra sa voix redoutable et qu'il jouisse tranquillement du trône dont il est le possesseur légitime! »

Malheureusement le monarque n'avait du lion que la figure de ce courageux animal représentée dans ses armes.

Villasandino ne paraît pas avoir survécu longtemps à ces événements; — assez cependant pour lasser encore une fois la bonté du roi Jean et se faire fermer les portes du palais. Il se plaint des portiers, des cuisiniers, des gardes; il jure au roi par sa propre majesté qu'il renonce au jeu comme à Satan; en vain! on ne croit plus à des serments tant de fois violés, et il meurt dans la misère.

Villasandino cite quelquefois dans ses vers Dante, Pétrarque, Virgile; mais ses véritables maîtres, ce sont les troubadours anciens et les concurrents des jeux Floraux. Il y a parmi ses pièces quelques cantiques à la Vierge qu'on dirait extraits des *Joies du gai-savoir*.

Avec plus d'esprit de conduite et peut-être de talent, Francisca Impérial, natif de Gênes, partagea la renommée de Villasandino, tout en évitant sa mauvaise fortune. Il savait et pouvait attendre les bienfaits, excellente condition pour en recevoir longtemps. On sait peu de chose sur sa vie, sinon qu'il était *vecino*, bourgeois de Séville, et qu'il allait souvent à la cour. La première pièce d'Impérial citée par Baena est un chant allégorique d'une assez grande étendue sur la naissance du roi Jean. Le poëte est transporté en songe dans une prairie émaillée de fleurs. Divers prodiges s'offrent à ses regards, entre autres huit étoiles à figure de femme qui formaient un chœur aérien au-dessus d'une lionne assise à terre. C'étaient les sept planètes et la Fortune. « Lorsque dans les cortès ou dans les conciles un grand seigneur désire prendre la parole, le reste des assistants se tait soudain et l'écoute. Ainsi se turent les oiseaux, lorsque les nobles dames élevèrent leurs voix harmonieuses. » Jupiter parle le premier; il dote l'infant nouveau-né des attributs dont il dispose, et les autres planètes suivent son exemple. Le Soleil lui sourit plus doucement que ne le fit Béatrice au grand théologien Dante, lorsqu'elle vint à sa rencontre dans le ciel; puis il lui accorde la beauté d'Absalon et la vigueur d'Hercule.

Vénus, qui le contemple plus amoureusement que ne ferait mère ni amante, veut qu'il soit plus beau que Narcisse et plus savant en amour qu'Ovide. Mercure lui souffle la sagesse, la science des lois, la logique, la pénétration de saint Augustin. Le poëte franchit une haie pour contempler de plus près les dames célestes; mais celles-ci disparaissent subitement, les airs se remplissent d'harmonie et la lionne presse contre son cœur l'infant nouveau-né, en disant : « Ma vie! » Il y a de la grâce, de l'esprit, quelquefois de la vigueur dans cette vision. Le poëte s'inspire évidemment de la *Divine Comédie*. Il y a des strophes qu'on dirait détachées d'un chant du *Paradis*.

Viennent ensuite trois ou quatre chansons d'amour en l'honneur d'Estrella Diana, une simple bourgeoise que le poëte avait rencontrée sur le pont du Guadalquivir. « Elle lui apparut comme l'aurore d'un beau jour de mai..... Taisez-vous, poëtes et prosateurs, Homère, Horace, Dante, Ovide, vous tous qui avez loué la beauté. Celle-ci est entre toutes les femmes comme le soleil entre les étoiles, comme une flamme pure entre des étincelles, comme la rose entre toutes les fleurs. Que l'aimable Iphigénie, la plus belle des Grecques, et la noble reine des Troyens ne s'indignent pas d'entendre louer ainsi dame Estrella. Sur un humble terrain sans culture naît souvent la rose odorante. » L'éloge était magnifique, et venant d'un poëte en renom, il eut de l'éclat. Les grands seigneurs s'indignèrent; ils accablèrent le poëte de réclamations; celui-ci riposta avec plus d'enthousiasme que jamais. Le débat se termina par une sentence en règle rendue par un arbitre qui donna raison à Impérial. Ce fut une véritable séance de cour d'amour.

Une pièce plus curieuse encore par les circonstances qui s'y rattachent, c'est la *Chanson de la Captive*. Tamerlan venait de gagner sur les Turcs (1402) la fameuse bataille d'Ancyre, et sa renommée remplissait tout l'Orient. Par un caprice assez étrange, le père de Jean II, Henri III, envoya une ambassade à l'empereur mongol pour lui offrir des présents et le complimenter. Le barbare, ne voulant pas demeurer en reste avec le roi de Castille, lui envoya en retour deux esclaves chrétiennes d'une rare beauté. Il paraît qu'elles descendaient de la famille royale de Hongrie et qu'elles étaient nées Grecques.

« Qu'elle soit Turque ou Grecque, autant que j'ai pu en juger par la vue, son air ne dément point un grand nom. Oui, sans doute, elle

est femme de haute lignée, tombée dans le malheur, déchue d'un grand pouvoir.

« Son visage semblait dire : « Hélas ! malheureuse captive, me voilà donc désormais condamnée à l'esclavage ! Sort cruel, ah ! pourquoi suis-je née ? Dis, en quoi ai-je mérité que tu me fisses esclave ?

« O ma Grèce chérie ! ô mon cœur ! douce patrie que j'aime tant, qui m'a arrachée si promptement de ton sein et de ton empire pour m'entraîner aux bords du grand fleuve où le soleil naît et s'élève ? »

Ce grand fleuve ne peut être que l'Euphrate. Il est probable que la chanson avait une suite où la captive continuait le récit de ses infortunes. Il y a un mot grec dans le texte à la troisième strophe : *cardiamo*, évidemment pour *cardia mou*, mon cœur.

Impérial moralise quelquefois, avec une netteté, une profondeur bien remarquables pour le temps. Il accuse la Fortune de contrarier par ses caprices l'ordre de la bonne nature :

« La nature forme un homme de l'espèce des Caton et des Hector, et ton caprice sans règle en fait un pauvre, un vilain ; que fera-t-il de sa haute raison ? Sa main maniera-t-elle l'épée ? — Il s'accroupira sur la bêche, et ses riches dons périront inutiles.

« Voici, au contraire, un vrai Sardanapale : d'un tour de roue, tu l'élèves à la richesse et même au trône. Aussi Dieu sait comment sont administrés royaumes et richesses. Contre de telles bizarreries que peut la pauvre Fortune ? »

Tout cela, outre la vigueur et la précision du style, va très-loin comme pensée. La politique pouvait s'en émouvoir et même la religion. Aussi voit-on par la pièce qui vient après dans le *Cancionero* qu'un certain frère Alphonse, inquisiteur pour la foi, essaya de répondre. Mais Impérial tint bon, en ayant soin toutefois de ménager, comme il convenait, son redoutable adversaire, de protester de sa croyance en un Dieu triple et un, et de désavouer d'avance tout ce qui, dans ses écrits ou ses paroles, pourrait être contraire à la foi.

Impérial relève des maîtres italiens, comme Villasandino des troubadours ; il paraît aussi mieux connaître l'antiquité.

Macias el Enamorado, qui ouvre le deuxième volume du *Cancionero*, dut aux circonstances toutes romanesques de sa vie et de sa mort une célébrité qui dure encore. C'était un gentilhomme asturien attaché à la maison du prince Henri de Villena. Il devint amoureux

d'une dame Porcuna dont le mari occupait un emploi dans la même maison. Le chevalier Porcuna se plaignit au prince qui fit emprisonner Macias, non pour donner satisfaction à un sentiment de jalousie qu'il ne croyait pas fondé, mais pour soustraire l'amoureux à une catastrophe que le caractère du mari lui faisait pressentir. Macias, du fond de sa prison, chante plus que jamais ses amours, et envoie de ses nouvelles à la dame Porcuna par le moyen de *Cantigas* qui font fureur à la petite cour du prince.

Outré de cette persistance, le chevalier Porcuna résolut de se défaire de son rival. Il se mit en observation au pied de la tour où celui-ci était enfermé, et au moment où, selon sa coutume, Macias paraissait à la fenêtre pour chanter sa maîtresse, Porcuna lui décocha une flèche qui le perça de part en part. Il expira, le nom de sa dame sur les lèvres. Tous les poëtes du temps pleurèrent sa mort; son nom passa en proverbe comme celui des Lancelot et des Tristan, en compagnie desquels nous l'avons trouvé dernièrement dans un manuscrit de la bibliothèque impériale.

Une histoire plus curieuse et plus empreinte encore de couleur locale est celle de Garci Fernand de Jerena, gentilhomme de la cour du roi. Éperdument amoureux d'une jongleuse maure, *joglaressa*, il sollicita du roi la permission de l'épouser. Le roi y consentit, non sans peine, mais le mariage ne fut pas plutôt conclu que Jerena s'en repentit amèrement. Il tomba dans une mélancolie profonde, tourna à la dévotion et se fit ermite. Sa femme le suivit dans sa solitude. Là, Jerena, en expiation des chansons d'amour qu'il avait composées autrefois, consacra son talent à des méditations religieuses sur la puissance de Dieu, la mort, le jugement dernier. La tristesse et l'effroi règnent dans ses vers; on dirait un écho du *Dies iræ*. Bientôt, son esprit s'exaltant de plus en plus, il résolut de se rendre en pèlerinage à Jérusalem; mais arrivé à Malaga, qui appartenait alors aux Maures, il abandonna son dessein, et suivit sa femme à Grenade, où il *renia Jésus-Christ*, et se fit musulman. Une intrigue d'amour qu'il eut avec une parente de sa femme ne paraît pas avoir été étrangère à son apostasie. Il passa treize ans à Grenade. On ne pensait plus à Jerena en Castille, lorsqu'on le vit reparaître chargé d'enfants et de misère, pleurant son égarement, et redemandant son ermitage où il alla mourir dans la pénitence.

III

Chez les poëtes dont nous venons de parler, et, en général, chez tous ceux qui tenaient de près ou de loin à la domesticité des grands, c'est la chanson d'amour qui domine. Il en est autrement de ceux qui jouissaient d'une plus grande indépendance et ne demandaient à la noblesse que des applaudissements. Là, c'est la morale et la politique qui tiennent le premier rang. Tels sont, par exemple, Ruy Paez de Ribeyra, bourgeois de Séville; Diego Martinez et son frère, *jurés* de la même ville; Sanchez de Useda, de Cordoue; Gomez Patino, de Burgos, etc. Le spectacle de la vie laborieuse que l'on menait au sein des villes où ils avaient leur résidence portait naturellement leur esprit vers un ordre d'idées plus graves et plus sérieuses. L'homme du peuple, le citoyen des communes se montre souvent chez eux sous l'extérieur du disciple de la gaie science. Les côtés tristes de la vie humaine les frappent davantage; ils sentent plus vivement aussi les dangers que font courir à la patrie ces troubles éternels suscités par l'orgueil ou l'ambition de la noblesse. Ils les déplorent souvent dans leurs compositions, les yeux tournés vers le souverain à qui la bourgeoisie espagnole, malgré l'énergie particulière qu'elle déploya pour la défense de ses franchises, avait voué, comme en France, cet attachement qui fit la force de la royauté moderne. Les discordes qui éclatèrent au sein du conseil de régence, durant la minorité de Jean II, et qui agitaient tout le pays, faisaient dire à Gonzalve Martinez :

« ..... Voici qu'entre la chair et la peau la plaie pourrit; bientôt il n'y aura plus de remède. L'Évangile nous le dit partout : tout royaume divisé périra; et la malheureuse France, d'un regard désolé, nous montre en gémissant ses tribulations et ses douleurs, et la très-haute Rome, avec son grand nom, nous donne en exemple ses cruelles amertumes. »

C'est, d'une part, à la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, et, de l'autre, au grand schisme d'Occident, que le poëte fait allusion.

Gonzalve Martinez se plaint avec éloquence, mais il s'en tient à la plainte. D'autres vont plus loin. Dans une pièce adressée à la

reine régente, Ruy Paez accuse sans ménagement la noblesse, sa cupidité insatiable et son manque de patriotisme :

..... Reine, souvenez-vous de Castille, qui a perdu sa prouesse.

Elle a perdu sa prouesse par la faute des seigneurs et de leur mauvais gouvernement. Aussi, abattue, humiliée, elle fuit la guerre sur terre et sur mer, et quand la paix se fait, c'est aux dépens de ses intérêts et de son honneur.

« ..... Une faute énorme et que bien des Castillans commettent aujourd'hui, c'est d'échanger honneur et valeur contre grande richesse. Ah ! nos ancêtres ne songeaient point à acquérir trésors et terres nobles, mais à conquérir du pays sur les Maures. Ils laissèrent des libertés à ceux qui aujourd'hui, pour leurs péchés, se soumettent indifféremment à Maures ou à chrétiens. »

Dans les sujets purement moraux, Ruy Paez ne montre pas moins de vigueur. C'est un de ceux qui, en cette matière, entrent le mieux dans le vif des questions et peignent les choses avec le plus d'énergie. Il était de petite naissance, comme notre Villon, et avait souvent lutté avec la misère. Aussi en parle-t-il en homme expert, et non en écolier docile, répétant de mémoire les lieux communs débités par les maîtres. Dans une de ses pièces, il suppose que la Maladie, la Vieillesse, l'Exil et la Pauvreté viennent exposer devant lui leurs prétentions respectives au titre de fléau du genre humain. « Par moi, dit la Maladie, tout le corps est déformé. Voyez ces yeux éteints, ce nez effilé, ce menton pointu, ce cou décharné, cette poitrine rétrécie, ce ventre rentré, cette jambe desséchée, ce genou énorme, ces bras longs et comme désarticulés, ces côtes saillantes, etc. ; voilà mon œuvre. » Vieillesse et Exil étalent à leur tour leurs ravages; enfin la Pauvreté prend la parole :

« Celles-ci ne savent, en vérité, ce qu'elles disent en prétendant s'égaler à moi. On peut revenir d'une maladie, et la vieillesse aussi bien que l'exil sont singulièrement adoucis par la richesse. Contre moi, point de remède. Le pauvre est pire que le lépreux de Soria. Je suis la racine des sept péchés capitaux ; c'est moi qui fais piller jusqu'aux saints autels. Je prévaux contre la nature et la volonté du

Créateur, en rendant hargneux, laid, déplaisant, celui qui était né gai, avenant, agréable.

« Qu'un pauvre soit en péril, tous s'entendent pour le condamner, même ses proches parents... S'il est économe, on le tient pour ladre. S'il est généreux et montre un noble cœur, on l'appelle insensé et dissipateur... Est-il victime d'une injustice, on lui dit: tant pis pour toi ; c'est bien fait...

« Qu'un pauvre meure en péché mortel, c'est tout simple, ayant passé sa vie entière dans le désespoir : et ainsi demeure maudit de Dieu jusqu'au bout celui qui vécut toujours dans la misère. »

Un genre de compositions très-usité chez les poëtes de cette catégorie, ce sont les *preguntas*, ou questions qu'ils s'adressaient entre eux sur quelque point de philosophie ou de théologie. Quand la question en valait la peine, tout le monde y prenait part et les réponses pleuvaient de tout côté. C'étaient les habitudes de l'école transportées dans la poésie. Ces *preguntas* étonnent souvent par la hardiesse des problèmes qu'elles soulèvent, et par l'intrépidité avec laquelle les auteurs en poursuivent la solution. Écoutons un certain Calavera poser la question de la prescience de Dieu et de la liberté de l'homme. J'abrége le texte, mais j'en conserve fidèlement l'esprit.

« Seigneur Lopez, je souffre d'une grave maladie; une plaie profonde me ronge le cœur. Nous savons que Dieu est tout-puissant et connaît toutes choses, le présent, le passé et l'avenir. Par conséquent, avant que l'homme soit engendré et son âme créée, Dieu sait déjà s'il sera condamné ou sauvé. Donc, d'une part, Dieu se plaît à créer des hommes qu'il sait très-certainement destinés à l'enfer, et, d'autre part, c'est la grâce seule qui sauve ceux qui doivent aller en paradis; si bien que les aumônes, les jeûnes, les prières sont inutiles, nul ne pouvant se soustraire à l'ordre établi de toute éternité. Les sages et les théologiens ont bien inventé certaines médecines contre le mal qui me tourmente, mais je les trouve peu efficaces, et j'ai recours à votre science pour obtenir le baume souverain qui doit me guérir.»

Suivent dans le *Cancionero* huit longues réponses, la plupart envoyées par des moines de différents ordres. Il y en a même une d'un docteur maure, qui voulut aussi prendre part au débat. Mais la meilleure est encore celle de Calavera lui-même, qui, peu satisfait

des explications de tous ces savants personnages, voulut tenter à son tour de résoudre le problème. Nous devons même ajouter que nous n'avons pas souvenir d'avoir vu cette épineuse matière traitée plus magistralement chez aucun philosophe de profession.

Ailleurs, c'est la question de l'existence du mal qui est nettement posée et discutée d'après les seules lumières de la raison; ou bien encore on demande de concilier la justice de Dieu avec la prospérité des méchants et l'infortune des bons; ou encore, quelle est la faculté qui a le plus de part dans les actes de l'homme, de l'entendement ou de la volonté. Dans toutes ces discussions, auxquelles le clergé se mêlait le plus souvent, on argumentait avec d'autant plus d'audace et de liberté que la vérité était censée hors de cause. C'étaient des jeux d'esprit, des tournois de logique que l'on croyait ou feignait de croire très-innocents, et impuissants à jeter dans les cœurs aucune semence de doute. L'autorité des théologiens était si solidement assise, et leur voix, quand ils élevaient le ton, si respectueusement écoutée, que nul ne prenait aucun ombrage de ces divertissements poétiques, de ces querelles de troubadours. Pour nous, au contraire, qui voyons le fait à distance et à la lumière de l'histoire, nous comprenons qu'il y avait là, en germe, un mouvement de libre pensée qui, sans les bûchers de l'inquisition et la main de fer de Philippe II, ne pouvait manquer d'éclater à son heure. Ce n'est pas par un vice de nature et faute d'aptitude, comme on l'a dit quelquefois, que l'Espagne n'a pas eu de philosophie. En Catalogne, comme en Castille, la réflexion indépendante et ne relevant que d'elle-même y a donné signe de vie aussitôt que partout ailleurs. Ce sont les circonstances politiques dans lesquelles s'est trouvé le pays aux approches du seizième siècle qui ont empêché l'esprit philosophique de s'y développer, et d'animer de son souffle le grand mouvement littéraire de cette époque.

Il nous resterait à parler de deux écrivains qui ne font point partie du *Cancionero*, le marquis de Santillane et Juan de Mena. Mais cette étude ne nous apprendrait rien de nouveau sur les caractères généraux de la poésie aristocratique dans l'Espagne du quinzième siècle. De l'amour, de la morale, des allusions aux événements contemporains, l'imitation des formes provençale et italienne colorées d'un reflet de culture classique, voilà tout ce qu'on trouve dans leurs nombreuses compositions. Ce n'est qu'un demi-siècle plus tard, au temps de Boscan et de Garcilasso, que le génie espagnol,

inspiré par les grands événements qui illustrèrent le règne de Ferdinand et d'Isabelle, rompt tout commerce avec les traditions de la gaie science et s'ouvre une carrière nouvelle. En Espagne, comme en France, le quinzième siècle fut un âge de transition. Il ne faut rien demander de définitif aux poëtes du *Cancionero de Baena*, pas plus qu'à leurs contemporains français. Ils travaillent pour l'avenir, ils préparent la gloire de leurs successeurs. Ils assouplissent, ils cultivent dans tous les sens cette belle langue qui n'était jusque-là qu'énergique et forte; ils lui donnent le tour littéraire et l'enrichissent par des emprunts faits au provençal, à l'italien, à l'antiquité classique. Les défauts mêmes de leur poétique savante et maniérée propagent dans la nation l'idée de la beauté artistique, et habituent les esprits à goûter des mérites d'un autre ordre que ceux du *Romancero*. Après le quinzième siècle, les grands maîtres peuvent venir : ils trouveront sous leur main, grâce aux efforts des poëtes de cour, une langue à la hauteur de leur génie, un auditoire capable de les comprendre.

F.-R. Camboulin.

GEORGE SAND ET L'INSTITUT

On sait que l'Institut doit, cette année, décerner le prix de 20,000 francs fondé par l'Empereur pour l'œuvre littéraire de notre temps qui honore le plus l'esprit français. Au grand étonnement de cette portion du public qui saisit les choses par leur côté le plus élevé et le plus pur, le nom de George Sand a été proposé sérieusement, et, quoique la section de l'Académie française ait repoussé ce choix à une grande majorité, nous ne pouvons taire l'impression pénible que cette candidature a fait naître chez les esprits dont nous venons de parler.

S'il ne s'agissait que de prononcer sur la seule valeur du style d'un écrivain, George Sand mériterait peut-être, en effet, plus que tout autre, l'honneur qu'on a réclamé pour lui. Personne, en France, ne possède aujourd'hui à un plus haut degré l'art d'exprimer sa pensée, dans toute sa plénitude, avec autant de force, de grâce et de clarté. Mais le style, quelque parfait qu'il puisse être, n'a en lui-même qu'une valeur d'expression, valeur très-grande, il est vrai, mais cependant bien au-dessous de celle des pensées, des idées et des sentiments dont il n'est que le vêtement.

Un grand écrivain est celui qui a dans son âme des pensées nobles et élevées, dans son esprit des idées justes et vraies, dans son cœur des sentiments généreux et profonds, et qui a le don de les produire avec la suprême beauté de forme qui les élève encore et les fait durer. Le style est la lumière qui éclaire les objets et met en relief leur valeur; ce ne sont pas les objets eux-mêmes.

Or, les écrits de George Sand, il faut bien le dire, n'ont qu'une valeur d'expression, par conséquent une valeur secondaire. George Sand est un instrumentiste habile, incomparable si l'on veut, ce n'est pas un grand écrivain. Son talent est dans la forme seulement. Les idées, les passions, les sentiments qui sont au fond de son œuvre, et dont les clairvoyants découvrent le caractère à travers l'éclat brillant et trompeur du style, sont généralement faux ou malsains. L'amour du progrès, que plusieurs ont cru découvrir dans

ses œuvres et que lui-même croit avoir, n'est que de la fantaisie d'artiste, ou plutôt l'effet d'un esprit curieux, insatiable et déréglé. Les personnages de ses romans, ceux qui dirigent l'action, sont presque tous inspirés par un fond d'égoïsme et de personnalité impitoyables; et c'est peut-être l'une des causes de la pureté limpide de ce style qui n'est ému par aucune sensibilité vraie, par aucun trouble chaste du cœur.

George Sand a été l'avocat éloquent et passionné des troubles, des malaises, des utopies de notre temps, et il a augmenté ces tristes maladies morales en leur apportant le concours de son talent, non pour en peindre seulement les effets, mais pour les expliquer et plaider pour eux. Aussi ses ouvrages, ceux du moins qui ont des prétentions à la doctrine, sont-ils peut-être les plus dangereux que notre époque ait vus naître. Chateaubriand devant lequel on exaltait un jour le talent de George Sand dit tristement : « Il est plus facile d'affliger les cœurs que de les consoler. » Ce mot vrai en lui-même l'est aussi dans son application.

Ces réflexions paraîtront peut-être amères à quelques personnes; mais que chacun veuille bien réfléchir à ce qui s'est produit en France depuis plus de treize ans, à ce grand écart que nous avons fait dans le chemin de la liberté et de la vraie civilisation, et il en trouvera la cause dans la profonde altération du sentiment moral qui avait commencé longtemps auparavant, à laquelle les écrits de George Sand n'ont pas été étrangers, et dont la Révolution de 1848 n'a été que la conséquence logique et fatale.

GEORGES BERNARD.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1861.

Nous vivons à une époque où le succès appartient surtout à qui sait attendre. C'est là le secret de bien des hésitations qui paraissent, au premier abord, inexplicables. On pourrait citer des politiques dont toute la force est dans cette attitude immobile et énigmatique. C'est un système comme un autre, mais il ne peut pas durer toujours. Il y a un moment très-curieux à observer dans la conduite des affaires humaines, c'est celui où elles échappent à la volonté qui les gouverne pour tomber sous l'empire de la fatalité. Nous entendons parler ici de la fatalité que nous nous créons à nous-mêmes par nos propres actions, bonnes ou mauvaises; de cette loi qui fait que nous ne pouvons nous dérober aux conséquences lorsque nous avons voulu les causes, et non de cette force aveugle imaginée par une certaine école historique pour anéantir la responsabilité sous la négation du libre arbitre. C'est dans les situations indécises et compliquées comme celle où nous sommes que l'intervention de cet agent mystérieux est surtout facile à étudier, parce qu'il ne s'empare de la scène que peu à peu, et souvent contre le gré de ceux même qu'il doit servir. Qu'on le veuille ou non, nous touchons à une de ces crises longtemps prévues, lentement préparées, où les événements que, par calcul ou par timidité, on s'est efforcé de maintenir dans le domaine de l'incertain, du provisoire et des demi-mesures, se dérobent tout à coup sous la main qui les conduit, et se précipitent avec une irrésistible impulsion vers le dénoûment, à la fois appréhendé et désiré, qu'on avait soi-même contribué à leur assigner, mais comme un but très-lointain et en se flattant de l'éluder indéfiniment.

Une telle étude aurait un singulier à-propos dans les circonstances actuelles et pour la plupart des pays de l'Europe. Il n'en est presque aucun, en effet, où sous un calme apparent ne se cachent des passions profondément surexcitées, dont l'immobilité pourrait être rassurante, si l'on ne savait pas que partout l'on a épuisé les moyens termes, les ajournements, les voies de conciliation, et que nulle part elles ne consentent à se déclarer satisfaites. On a beau, d'ailleurs, préférer la

ligne courbe à la ligne droite, agir par voie indirecte, procéder enfin comme si on voulait ne contracter aucun engagement définitif, ou comme si on prenait plus de plaisir à faire durer les difficultés qu'à les résoudre, à la longue, on n'en agit pas moins, et il serait aussi difficile d'empêcher ces actes, quelque lents et incomplets qu'ils aient été, de produire leurs conséquences, qu'il le serait, un ensemble d'impulsions étant donné dans une certaine direction, de vouloir en arrêter la résultante. Voilà de quelle façon s'impose le despotisme de la force des choses.

C'est dans une phase de ce genre que semble entrer en ce moment la question du pouvoir temporel malgré l'espèce de conspiration tacite et à peu près générale qui avait pour but de l'en empêcher. Que de bonnes raisons n'avait-on pas pour la renvoyer à une autre échéance; quel parti pris de ne pas s'occuper d'elle! Quels efforts n'a-t-on pas faits depuis Villafranca d'abord pour l'écarter, puis pour la passer sous silence, puis encore pour y toucher discrètement et délicatement sans la faire crier, et en dernier lieu pour l'introduire sans bruit dans la voie des accommodements diplomatiques! Qui donc s'y est refusé? elle-même. Ici les choses ont été plus fortes que les hommes, parce que cette question se lie à tout un passé qui ne permet plus à personne de reculer. Tout le monde semblait avoir également intérêt à l'assoupir et à l'ajourner : l'État en raison des passions dangereuses qu'elle éveille, le clergé à cause des avantages et des priviléges qu'elle peut lui faire perdre, les libéraux parce qu'elle les divise en deux camps ennemis dans un moment où leur union leur eût valu bien des victoires. Mais malgré toutes ces craintes de nature si diverse chacun agissait de son côté dans le sens de sa passion dominante, et les prémisses étant ainsi posées par tant de faits contemporains après avoir été si merveilleusement préparées par l'histoire, la conclusion ne pouvait pas se faire attendre. Elle est désormais prochaine. Les obstacles et les mesures dilatoires qu'on oppose maintenant au résultat auquel on a soi-même efficacement travaillé par tant d'actes en apparence sans liaison et qui tous concourent au même but, ne font que mieux mettre en lumière son caractère de fait nécessaire et inévitable.

Ce dénoûment est aujourd'hui désirable pour tout le monde. De quelque manière que la difficulté soit résolue, il est douteux que cette solution excite dans les esprits un trouble aussi profond que celui qu'y entretient l'état d'incertitude où nous vivons. Le *statu quo* présente, en effet, la plupart des inconvénients d'une résolution définitive sans en offrir aucun des avantages. Il paraît difficile qu'un parti pris, si énergique qu'il soit, puisse rien ajouter à l'animosité des

passions et à la gravité des dissentiments qui ont éclaté entre l'Église et l'État.

On exagère, du reste, et on complique comme à plaisir les embarras et les devoirs du gouvernement français dans cette question, en espérant qu'il reculera toujours devant l'accomplissement de sa tâche. Ses obligations de même que sa responsabilité sont beaucoup moins étendues qu'on ne se plaît à le supposer par l'effet d'une tactique qui n'est pas difficile à comprendre, et il ne tient qu'à lui de les simplifier encore. Il peut à son gré réduire ce problème si embrouillé à une simple question de fait, qui est celle-ci : l'état présent de ses relations avec l'Église est-il assez satisfaisant pour que la France continue à lui faire le sacrifice de prolonger l'occupation de Rome au risque de mécontenter gravement la seule nation sur l'alliance de laquelle elle puisse compter aujourd'hui ?

La réponse à cette question, les évêques de France et les prélats de la chancellerie romaine se chargent tous les jours de l'écrire. C'est par suite de notre manie qui consiste à tout attendre de l'État, même le règlement de nos difficultés religieuses, que des esprits désorientés semblent prêts à réclamer du gouvernement français tout un programme de l'organisation ultérieure de l'Église. Il n'a pas à prendre un tel soin. Il a offert sa protection à la cour de Rome à une époque où cette cour ne pouvait rien par elle-même; il y a mis certaines conditions nettement définies d'avance ; on a accepté son secours avec empressement; on en a usé sans scrupule et quelquefois sans pitié; depuis on n'a tenu aucun compte ni des promesses qu'on lui avait faites ni des avertissements qu'il a donnés; il retire sa protection, et le pacte est rompu. Voilà tout. Nous n'avons pas à examiner si les conditions stipulées d'un côté comme de l'autre eussent été ou non de notre goût; nous sommes seulement témoins, comme toute l'Europe, que pendant dix ans ces conditions n'ont été remplies que par un des deux contractants; cela suffit à la fois pour lui donner le droit de se considérer comme dégagé, et pour rendre sa situation aussi nette qu'il peut le désirer.

Cette occupation indéfinie de Rome par une armée étrangère donne lieu à de singulières contradictions chez les défenseurs de la souveraineté temporelle, et le retrait de nos troupes leur rendrait au moins le service de leur épargner beaucoup d'extravagances. Ils déclarent bien haut que le pape, cet élu de Dieu, ne peut pas être indépendant dans les conditions qui suffisent au reste des hommes, et qu'il lui faut pour ne pas être opprimé une petite royauté absolue dont il s'est passé pendant plusieurs siècles, et en même temps ils sont forcés de reconnaître que, comme pas un de ses sujets ne veut plus de lui, il est in-

capable de se soutenir dans son royaume sans l'appui d'une garnison étrangère. Cette garnison est, depuis douze ans, une armée française; il y a douze ans que le pape est sous la garde d'un général français, et que, par conséquent, ce royaume et cette indépendance n'ont pas, selon eux, d'existence réelle, et pendant tout ce temps ils n'ont pas même songé à élever le moindre doute sur la parfaite liberté du pontife ; aucune nation catholique n'a fait la moindre objection à cet état de choses. Que cette garnison soit remplacée demain par une garnison autrichienne ou espagnole, ils ne s'en plaindront pas davantage. Mais supposez que Rome voie entrer dans ses murs une garnison italienne, soumise exactement aux mêmes conditions, ou même soumise à des obligations plus étroites, aussitôt tout est perdu, l'indépendance du pontife est foulée aux pieds; la captivité de Babylone commence.

M. de Cavour nous paraît s'être beaucoup avancé en prenant l'engagement de satisfaire aux exigences d'un parti habitué à s'appuyer sur de semblables raisonnements. En se bornant à réclamer Rome comme la capitale naturelle et nécessaire de l'Italie, au lieu de la revendiquer à la fois comme une propriété inaliénable qui n'est pas un territoire mais qui est un peuple, et comme le siége d'un gouvernement qui, depuis son premier jour jusqu'à sa dernière heure, aura été complice des invasions étrangères, M. de Cavour a abandonné une question de droit simple, claire, indiscutable, éternelle, pour une question d'opportunité qu'on peut apprécier de cent manières. En faisant dépendre le sort du pouvoir temporel d'une sorte de marché diplomatique négocié entre lui et le monde catholique, en offrant ce qu'il appelle la liberté de l'Église et ce que les catholiques appelleront son asservissement en échange des dépouilles du pouvoir politique des papes, il s'est exposé à voir ses offres repoussées, ses allégations contestées, ce qui est une grande faute, puisqu'il ne tenait qu'à lui d'exiger au lieu d'offrir, de parler, en un mot, au nom du droit incontestable que possèdent les peuples de disposer d'eux-mêmes. Il a ainsi diminué ses avantages et rendu meilleure la situation de ses adversaires.

Cet esprit délié et pénétrant a cédé en ceci, d'une façon peut-être un peu irréfléchie, à sa prédilection pour les expédients de l'habileté. L'habitude des transactions, excellente dans la politique ordinaire où il s'agit plus souvent de concilier des intérêts que de mettre d'accord des principes, est plutôt nuisible que profitable lorsqu'on se trouve en présence d'un système qui est de sa nature inflexible et absolu; car les concessions qu'il reçoit ne font jamais qu'accroître ses prétentions. M. de Cavour pouvait dire aux catholiques : nous reprenons Rome, parce que Rome appartient à l'Italie, parce qu'il est inique de

frapper du droit de mainmorte une nation dans un siècle où les propriétés elles-mêmes en sont affranchies, parce que les Italiens, qui ont le droit de se faire protestants demain, si bon leur semble, ont encore à plus forte raison le droit de renverser un gouvernement antinational, parce que les peuples qui voudront relever chez eux ce gouvernement au prix qu'il a coûté à l'Italie resteront parfaitement libres de le faire. Au lieu de leur tenir ce langage, il leur dit : Je reconnais que je ne dois pas prendre Rome sans votre assentiment. Voici l'arrangement que je vous propose : donnez-moi le pouvoir temporel et je vous donnerai la liberté de l'Église. Mais, s'ils refusent même d'examiner sa proposition, que lui reste-t-il à répondre ?

Cet accueil n'est pas difficile à prévoir ; tel est déjà celui que vient de faire à ces offres M. de Montalembert, au nom des catholiques de France. L'honorable académicien les repousse, pour sa part, avec une extrême vivacité de langage. Il témoigne son déplaisir par un emploi immodéré de toutes les figures de rhétorique qui servent à peindre la mauvaise humeur, et il exprime le peu de cas qu'il fait des propositions de M. de Cavour par les épithètes d'assassins, de forbans, de bâtards, de lâches, et par une foule d'autres appellations aussi gracieuses dont il gratifie indistinctement ses adversaires. C'est dans ce sens que M. de Montalembert est vraiment libéral. « J'entends, répondait Paul Louis Courier à une interpellation de ce genre : l'auteur veut dire par là que nous ne sommes pas de son avis. » Quant à nous, nous ne saurions en vouloir sérieusement à M. de Montalembert pour ces expressions pittoresques dont il assaisonne son discours ; car il n'écrit pas, il parle ; et nous n'ignorons pas que l'art oratoire a ses exigences. Il faut beaucoup pardonner à un homme élevé dans le culte de la métaphore. Les inconséquences mêmes qu'on lui reproche nous paraissent un gage de sa sincérité, et font que nous ne désespérons pas de le voir revenir un jour à des idées plus sages. Quand on est si prompt à brûler ce qu'on avait adoré, on perd le droit de faire prendre au sérieux ses colères comme ses enthousiasmes, et on s'expose à voir ceux qu'on attaque avec tant de violence en appeler avec tranquillité à Philippe à jeun.

Nous n'avons été surpris que d'une chose à la lecture de ces invectives passionnées, c'est d'y découvrir combien un esprit que les défenseurs du pouvoir temporel considèrent, à juste titre, comme un de leurs chefs les plus autorisés semble étranger à l'histoire de l'institution qu'il défend ou feint de l'être pour éviter un terrain qu'il sait défavorable. Ne dirait-on pas à l'entendre que cette institution à laquelle il attache l'indépendance des pontifes constitue à ses yeux l'essence même de la papauté, qu'elle a de tout temps existé, qu'elle n'a subi aucune trans-

formation à travers ces époques qui toutes l'ont faite a leur image Il ne discute pas un seul des reproches historiques qu'elle a encourus. Il semble ignorer jusqu'à son histoire la plus récente, jusqu'à la condition de son existence présente. C'est un fait universellement admis même parmi les catholiques que les populations des États romains abhorrent le gouvernement théocratique, et qu'il lui serait impossible de se maintenir un seul jour au milieu d'elles sans un appui extérieur. Tout cela n'est, selon lui, qu'une imposture inventée par « les bâtards de 1789. » Ce sont les conspirations du Piémont qui rendent ces populations si indociles. Mais, répondrez-vous, ce fait n'est pas nouveau, il est contemporain de l'établissement du pouvoir des papes; cette incompatibilité a existé de tout temps, elle a été la grande préoccupation de leur politique, elle n'a fait que se perpétuer jusqu'à nous à travers les âges comme une incurable infirmité qui tenait à la nature même de ce pouvoir exceptionnel. M. de Montalembert le nie. Ce gouvernement est, selon lui, parfaitement capable de se suffire à lui-même, et de se soutenir par ses propres forces. Et il vous citera au besoin comme une preuve sans réplique le règne d'un pontife du dix-neuvième siècle, du prédécesseur de Pie IX, du pape Grégoire XVI, qui était en effet fort à l'abri des intrigues piémontaises.

« L'histoire la plus récente vous réfute, dit-il. Sous le pape Grégoire XVI, pontife vénérable, mais nullement libéral, nous avons vu la papauté, complétement *désarmée*, vivre en harmonie avec les populations. » Voilà certes un pape bien privilégié, car ce n'est pas chose commune qu'un pape qui a été librement accepté de ses sujets. M. de Montalembert a la louable prudence de citer le moins de faits qu'il lui est possible à l'appui de sa thèse; il se défie visiblement des faits et il a bien raison; mais, enfin, s'il avait trouvé ce fait rare, précieux, unique, un pape qui ne s'appuie que sur l'amour de ses sujets, qui se soutient sans intimidation, sans secours extérieur, quelle reconnaissance ne lui devrait pas l'histoire qui est encore à la recherche de ce miracle! Malheureusement il n'en est rien, et l'on s'étonne qu'un auteur si bien instruit des choses ecclésiastiques puisse commettre de pareilles méprises ou se permettre de telles fantaisies. On a peine à croire qu'il s'agisse ici de Grégoire XVI. Un pape qui a vécu « en bonne harmonie avec les populations » et sous le règne duquel on a eu à réprimer deux insurrections des plus sanglantes! Un pape « complétement désarmé » et qui n'a pu rester sur le trône que grâce à une garnison autrichienne à Ferrare et à une garnison française à Ancône! L'exemple, il faut l'avouer, est mal choisi et M. de Montalembert n'a pas la main heureuse. Que

ne citait-il plutôt le prédécesseur de Grégoire XVI, le grand prêtre du sanfédisme, ce Della Genga qui laissa en Italie une mémoire exécrée, mais qui du moins ne fut jamais contraint de recourir à l'intervention étrangère.

Au fond, toute l'argumentation de M. de Montalembert se réduit à un système peu neuf, qu'il n'a su rajeunir que par les agréables qualifications dont nous avons donné plus haut quelques spécimens et qui ne suffisent pas absolument pour en faire une conception originale et forte. D'après cette théorie le pouvoir temporel est nécessaire aux nations catholiques, parce que, si on le supprime, le catholicisme se fractionne aussitôt en églises nationales qui tombent sous la dépendance absolue des gouvernements. Du jour où la papauté politique succombe, nous avons immédiatement en France, par suite de la confusion des deux pouvoirs et de la réunion de l'Église et de l'État, un souverain-pape, un empire théocratique, ce que M. de Montalembert nomme lui-même un régime ignominieux, ce qu'il flétrit comme « une effroyable servitude. »

L'aveu est précieux à recueillir. Ah ! ce régime serait, selon vous, une effroyable servitude? En quoi diffère-t-il cependant de celui que vous voudriez imposer à perpétuité aux cinq millions d'Italiens qui viennent de s'y dérober à si grand'peine? N'est-ce pas là ce « régime des califes » que vous repoussez pour votre compte avec tant d'indignation et de mépris? — Oui, répond intrépidement M. de Montalembert; mais il faut que les deux pouvoirs dont la réunion constitue cet asservissement « soient confondus dans les États romains, afin de ne l'être nulle part dans le reste du monde. » Peut-être est-ce là un axiome d'homme d'État. Peut-être aussi est-ce là une maxime catholique; mais nous en jurons par la mémoire du Crucifié, ce n'est pas un sentiment chrétien. Qu'est-ce donc qu'un tel raisonnement, sinon la justification même de l'esclavage et de tous les genres d'oppression? Quoi! pour éviter un danger imaginaire qu'aucun fait sérieux ne justifie, une éventualité qui est démentie à la fois par nos mœurs, nos idées, nos traditions, par toutes les vraisemblances de temps et de lieux, vous condamnerez un peuple entier à subir indéfiniment une domination qu'il abhorre, et que vous-même, à aucun prix, vous ne consentiriez à supporter! Et c'est ce supplice, cet outrage, infligé à des hommes qui sont vos égaux devant le monde, vos frères devant la religion, que vous appelez votre propriété, votre droit de catholique! Et c'est sur l'Évangile que vous appuyez de pareilles prétentions! et vous vous faites gloire de flétrir la maxime qui dit que la fin justifie les moyens. Il n'y a, en vérité, que les âmes pieuses pour aimer les sacrifices humains et pour s'y connaître. Les cinq millions

d'Italiens seront rendus et voués à tout jamais à « un régime d'effroyable servitude, » mais ils se réjouiront en pensant que vous et vos amis n'aurez plus l'inquiétude de voir votre souverain prendre la tiare. Cette consolation devra leur suffire. Voilà ce que vous ne nous persuaderez pas. Vous dites que vous aimez la liberté, en même temps que la religion et que vous voulez les réconcilier l'une avec l'autre. Vous nous les feriez détester toutes deux si nous pouvions croire que ce sont elles qui parlent par votre bouche, mais n'espérez pas nous faire prendre une pareille théorie, ni pour un sentiment religieux, ni pour une idée libérale! Vous professez une croyance qui enseigne qu'un homme est venu et a souffert pour racheter ses frères, mais elle vous dit aussi que cet homme était un Dieu et que son sacrifice était volontaire. Il a souffert justement, afin qu'il n'y eût jamais plus à l'avenir dans le monde de ces servitudes imposées aux uns pour le bon plaisir ou la sécurité des autres.

M. de Montalembert n'a fait, après tout, que remplir en cette circonstance ce qu'il considère comme son devoir de bon catholique. Mais il y a en France toute une école de libéraux qui réclament au nom des principes de la « vraie liberté » la réintégration des États romains sous l'autorité pontificale, et qui défient agréablement les patriotes italiens de venir jamais à bout de la difficulté qui les tient en échec. Nous comprenons et nous excusons volontiers les égarements de la passion religieuse; mais quant aux hommes qui colorent d'un zèle prétendu pour la liberté leur haine basse et implacable contre un noble peuple qui fait effort pour se relever, après tant de siècles d'oppression, nous leur souhaiterions pour tout châtiment d'être condamnés à vivre sous la domination qu'ils veulent imposer aux autres, et nous nous consolons d'invoquer comme eux ce grand nom de liberté, en pensant que sous un même nom nous n'avons jamais servi le même maître. Leurs hommages ne sont pour elle qu'une insulte. Jamais ils ne nous feront admettre pour notre compte que la liberté des nations catholiques (dont aucune à peu près n'est libre) ne puisse se passer de l'asservissement de l'Italie. Nous applaudirons au contraire à tout ce qui contribuera efficacement au triomphe de la cause qu'ils détestent.

Cette haine singulière que les Italiens excitent parmi nous, non-seulement chez leurs ennemis naturels, mais chez des hommes en qui ils auraient pu s'attendre à rencontrer de tout autres sentiments, doit leur faire comprendre combien il leur importe de rester unis et combien ils doivent avant tout compter sur eux-mêmes. Sous un gouvernement constitutionnel, il suffirait d'un simple coup de majorité pour leur faire perdre, pour longtemps peut-être, l'alliance qui leur a rendu un si grand service, et les récents débats de nos deux Chambres ont

suffisamment prouvé combien ce résultat serait facile à obtenir. C'est la conscience qu'on a en France de cet état de choses qui a donné lieu à l'émotion avec laquelle le public a suivi les péripéties de la lutte qui s'est engagée récemment entre Garibaldi et le comte de Cavour. Le public français est mieux placé qu'on ne l'est, même en Italie, pour apprécier les dangers qu'un tel antagonisme eût infailliblement créés à la cause italienne s'il se fût prolongé pendant longtemps. Que d'inimitiés ardentes étaient, ici comme partout, prêtes à l'exploiter contre elle!

C'est le sentiment de ce péril qui nous a fait juger avec une sévérité peut-être exagérée la conduite du général Garibaldi dans cette circonstance. Que Dieu le garde, s'il aime son pays, d'y éveiller la déplorable mésintelligence qui dans le monde entier, aujourd'hui, sépare la démocratie de la liberté! L'Italie a été préservée jusqu'ici, par le privilége même de ses malheurs, de ces dissensions funestes; puisse-t-elle, dans l'intérêt de son avenir, les ignorer toujours! Ce sont elles que nous avons vus avec regret poindre dans plusieurs des tendances du parti qui s'est groupé autour du général; ce sont elles qui ont éclaté un instant dans sa fameuse sortie au parlement de Turin. Par son esprit à la fois simple et mystique, par son caractère résolu, par sa vie aventureuse, par ses habitudes de soldat, Garibaldi est peu fait pour comprendre soit les réticences diplomatiques, soit les fictions, les ménagements et les formes légales qui servent de garantie à la liberté. Il est porté à les regarder comme d'inutiles complications ou des fins de non-recevoir qu'on lui oppose pour le tromper. Il ne voit dans le monde que le but qui l'occupe et tout ce qui s'interpose entre lui et ce but est un obstacle qu'il faut briser à l'instant. Voilà le secret du ton impatient et impérieux qu'il a pris vis-à-vis la représentation de son pays. S'il pouvait songer à s'emparer d'une dictature, ce ne serait jamais celle d'une ambition personnelle, ce serait celle de l'idée exclusive qui le possède; mais avec les plus honnêtes intentions du monde, ce serait une tyrannie. Des procédés comme ceux qui lui ont échappé peuvent se pardonner facilement à un homme dont le grand cœur est si connu; malheureusement de tels exemples exercent une influence fâcheuse sur l'esprit populaire, qui n'est que trop porté, lui aussi, au mépris des formes légales, et qui n'admet aucun délai entre ses désirs et leur réalisation. Ce n'est pas autrement que procède le despotisme des multitudes; et ce que le peuple aime le plus dans Garibaldi, c'est ce trait de caractère qui lui est commun avec son héros favori. Il admire sans doute en lui le capitaine, mais il adore le tribun! Ces jours derniers, la scène du parlement de Turin a eu comme de raison son

contre-coup à Naples; on y a organisé une manifestation populaire en faveur de Garibaldi; mais quel cri poussait cette multitude pour témoigner son enthousiasme : — Vive l'ennemi de l'Autriche? — Non, elle criait : vive Masaniello!

De tels symptômes ont une profonde signification; ce n'est pas la première fois qu'ils nous frappent; aussi avons-nous été moins étonnés qu'affligés lorsque ces faits se sont produits. Cette réserve faite, peut-être a-t-il été très-bon que les choses aient été portées à l'extrême pour amener une réconciliation si désirable entre deux hommes qui sont la force et l'honneur de l'Italie. L'un et l'autre sont nécessaires à la consolidation de son indépendance et de ses institutions. Dans la question même qui les divisait si profondément, celui qui avait raison n'était pas sans quelques torts, et celui qui avait tort n'était pas non plus sans quelques bonnes raisons, ce qui fait que la réconciliation a pu s'opérer sans entraîner aucun sacrifice regrettable. Si M. de Cavour a raison de vouloir la paix jusqu'à ce que l'Italie soit en mesure de se suffire à l'aide de ses seules forces, il a aussi le tort de trop compter sur les finesses diplomatiques, et de mettre son pays à la merci de ses alliances. Si Garibaldi a tort de pousser à la guerre immédiate, et à une politique dont le premier effet serait de soulever contre son pays l'Europe entière, il a aussi mille fois raison de faire sans cesse retentir le *delenda Carthago* aux oreilles de ses concitoyens endormis, et de comprendre que la plus sûre sauvegarde d'un peuple qui veut rester indépendant est une armée nombreuse et vaillante.

La liberté d'action que cet événement vient de rendre au cabinet italien va être mise à profit pour l'organisation intérieure, et son activité trouvera là amplement de quoi s'exercer. Nous avons exposé ici même les vues si libérales du projet de M. Minghetti. On ne sait pas encore le sort qui leur est réservé devant les Chambres, mais on croit généralement que le plan sera maintenu dans ses principales dispositions, sauf en ce qui concerne les régions, l'agglomération administrative répondant à peu près à la délimitation des anciens petits États italiens. Cet abandon serait regrettable, parce que la division par régions, depuis longtemps consacrée par l'histoire, offrirait plus de consistance et serait plus favorable à un système de décentralisation que la division par provinces, qui est naturellement plus fractionnée et plus arbitraire. Les régions présentent tous les avantages de la forme fédérative sans en offrir les inconvénients; elles conserveraient la vie et le mouvement à toutes ces capitales brillantes que l'Italie doit à l'originalité de ses vicissitudes, mais, selon toute probabilité, elles seront sacrifiées à des considérations qui ne devraient pas être écoutées dans un débat d'une telle importance.

Grâce au souvenir des rivalités municipales encore si vivaces en Italie, on est parvenu à exciter contre ces capitales des petits États la jalousie des villes de second ordre qui, jusque-là, étaient comprises dans leur ressort administratif, et qui, pour en être émancipées, demandent à être attachées directement au centre commun de l'État et à être traitées comme les égales de leurs anciennes suzeraines. Si leurs prétentions sont admises, ainsi qu'on peut le craindre, un puissant élément de vie et de liberté aura disparu de l'Italie. Ses législateurs ne doivent jamais oublier que l'unité et la centralisation sont le grand danger de la civilisation moderne, en même temps qu'elles sont pour les nations une condition d'existence. Un État n'en devrait prendre que ce qui est absolument nécessaire pour la défense commune. Le projet de M. Minghetti nous paraissait suffire à cette exigence. Celui que M. Bastogi a présenté récemment à la Chambre sur les finances est également conçu dans un excellent esprit et ne peut avoir que d'heureux résultats. La solidarité des dettes est, pour les différentes provinces d'une nation, aussi juste que celle du sang : l'une concilie les intérêts et l'autre unit les cœurs.

Si l'on trouvait que nous attachons une trop grande importance aux questions de centralisation, nous ne serions pas embarrassés de justifier notre opinion ; car c'est sous cette forme que se présentent aujourd'hui toutes les grandes contestations qui divisent le monde. Autrefois, avant que le siècle eût vieilli, les prétentions allaient du premier coup à l'extrême, les ambitions étaient illimitées et pour les contenter il ne fallait jamais moins qu'une révolution radicale. Aujourd'hui on a appris à se modérer, on restreint ses désirs, on est moins prompt à agir, et les pensées les plus subversives s'enferment autant que possible dans le cercle des réformes légales. De là l'effort général chez les peuples comme chez les gouvernements pour tout réduire à une simplification administrative. De quoi s'agit-il entre la Hongrie et l'Autriche ? d'une question de centralisation. Il en est de même au moins en apparence entre la Russie et la Pologne, entre la Prusse et le Danemark ; il en était ainsi entre les États du nord et les États du sud de l'Amérique avant que n'y éclatât la guerre fratricide qui vient de mettre fin à la grande œuvre de Washington.

Faut-il voir dans cet appel aux armes un augure, un avertissement qui nous est donné touchant la manière dont seront tranchés les différends qui nous divisent en Europe ? Nul ne peut encore le dire à l'heure qu'il est, et il y au moins une de ces difficultés qui ne paraît pas pouvoir être jamais arrangée par des moyens pacifiques. On comprend que nous parlons ici de la Pologne. Une décentralisation administrative accompagnée d'institutions libérales eût pu satisfaire

les Polonais avant les derniers événements, et peut-être les rattacher à la longue à un peuple qui est de même race, selon le plan d'Alexandre Ier, repris et développé sous une nouvelle forme par le parti panslaviste.

Mais depuis les massacres de Varsovie cette pensée ne peut plus être qu'une chimère. L'agitation légale ne sera plus désormais pour les Polonais qu'une arme dont ils se serviront en attendant qu'ils en trouvent une plus efficace, et toutes les concessions qu'on leur fera ne seront jamais qu'un piége à leurs yeux. Et c'est justice. Il serait trop commode au despotisme de commettre des crimes qui le servent si bien, s'il ne tenait qu'à lui de les effacer par des bienfaits qui lui coûtent si peu. La haine peut s'éteindre, mais la défiance reste, une défiance invincible qui finit par gagner ceux même qui sont le plus dévoués au despotisme et qui souvent lui survit comme nous le voyons en ce moment en Autriche.

L'absolutisme autrichien, atteint en pleine paix d'une sorte de décomposition interne, s'est renié lui-même. Frappé par la ruine, la déconsidération, la haine publique, il n'a pas voulu survivre au suicide de quelques-uns de ses plus fidèles serviteurs, et a décrété lui-même sa propre condamnation. Mais la défiance lui a survécu, et le gouvernement qu'il a proclamé son héritier porte encore la peine des trahisons qu'il a commises. En dépit des assurances les plus solennelles, des offres les plus libérales, l'Autriche n'est point encore parvenue à réconcilier la Hongrie avec les institutions élaborées par M. de Schmerling, à lui faire avoir confiance en sa parole. Y réussira-t-elle? Il faut l'espérer pour la paix de l'Europe, mais il n'est rien de moins certain. Il est, d'ailleurs, trop commode de déclamer à distance, comme on le fait ici, sur l'incorrigible obstination des Hongrois, et on oublie que la nouvelle constitution ne leur demande pas seulement un acte de confiance, mais leur impose un véritable sacrifice.

En assimilant la Hongrie aux autres provinces de l'empire, en disposant d'elle sans avoir obtenu son assentiment, l'empereur d'Autriche a fait un coup d'État, car la Hongrie a toujours constitué jusqu'ici un royaume séparé. Il prive en même temps les Hongrois des deux prérogatives nationales auxquelles ils ont toujours attaché leur liberté, à savoir, le droit de voter leurs impôts et celui de lever leurs armées. Un publiciste français a toutes sortes de bonnes raisons pour faire bon marché de ces droits; mais on s'explique que ce ne soit pas là absolument le point de vue des Hongrois. On exploite aujourd'hui contre eux la jalousie des autres provinces, en flétrissant ces libertés du nom de priviléges; mais qui leur garantit que lorsqu'on aura brisé ce dernier élément de résistance au profit d'un pouvoir aujourd'hui

libéral, ce pouvoir ne se retrouvera pas absolu demain? Ils sont bien sûrs de perdre ce que la nouvelle constitution leur retire, mais ils ne le sont nullement de garder ce qu'elle leur apporte.

P. LANFREY.

M. Challemel-Lacour va ouvrir au *Salon des Arts-Unis*, rue de Provence, des conférences qui auront pour objet l'étude sérieuse des œuvres admises au salon de 1861.

C'est une innovation heureuse et qui permettra à la parole de s'exercer, en les étudiant, sur les questions d'art que soulève toute exposition de peinture, et l'on ne peut qu'applaudir au choix du critique judicieux à qui cette mission difficile est confiée.

ERRATUM.

Dans le précédent numéro de la *Revue Nationale*, et dans l'étude de M. Louis de Ronchaud sur le règne de Catherine II, il s'est glissé, par une erreur incompréhensible, quelques mots qui dénaturent complétement la pensée de l'auteur, et qui sont également contraires à l'esprit de la *Revue Nationale*. A la page 551, et dans le passage où il est question de l'état d'anarchie où se trouvait la Pologne, on a fait dire à M. de Ronchaud que l'état d'anarchie de ce pays *justifiait* la convoitise des puissances voisines. Nous le répétons, cette opinion est bien loin de celle de M. de Ronchaud, et les lecteurs auront pu s'en convaincre par l'esprit général de l'article.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

JULIEN L'APOSTAT, précédé d'une étude sur la formation du christianisme, par M. Émile Lamé. — *Bibliothèque Charpentier*, 1 vol. 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage de M. Émile Lamé a déjà paru, moins l'introduction, dans le *Magasin de Librairie*. Depuis, l'auteur a complété son travail en le faisant précéder d'une étude assez étendue sur la *Formation du dogme chrétien*. C'est un de ces livres qui sont destinés à soulever la controverse. Il aura des partisans et des ennemis; nous ne pensons pas qu'il rencontre parmi ses lecteurs beaucoup d'indifférents.

Le sujet et le talent original de l'auteur qui l'a traité appellent l'un et l'autre la discussion.

Julien, placé sur la limite de deux mondes, l'un qui finit, l'autre qui commence, est une des figures les plus intéressantes de l'histoire et l'une des plus curieuses à observer. Ce n'est plus un Romain des anciens temps, ce n'est pas encore un chrétien des temps nouveaux. Comme le Janus de la mythologie, son visage est double et de là vient, sans doute, la divergence des opinions de ses admirateurs et de ses détracteurs, les jugements contradictoires qui ont été portés sur lui.

La *Revue Nationale* devant publier prochainement un travail étendu sur l'ouvrage de M. Lamé, nous n'entrerons pas aujourd'hui dans une analyse inutile et forcément incomplète.

Nous dirons seulement, ce qui est déjà connu, du reste, dans cette partie élevée du public où l'on suit avec intérêt les investigations de la science moderne, que l'ouvrage de M. Émile Lamé se recommande par une puissante originalité, des idées neuves et hardies. Certes, ses conclusions seront discutées, mais on ne discute que les œuvres sérieuses et qui dépassent le niveau banal.

M. Émile Lamé est un esprit très-personnel, en ce sens qu'il ne relève que de lui-même et qu'il cherche la vérité sans se préoccuper des difficultés et des résultats.

On sent, en le lisant, qu'il a écrit pour exprimer ses idées et non pour plaire à telle ou telle école philosophique ou religieuse.

LITTÉRATURE ET MORALE, par M. Ernest Bersot. 1 vol. in-18. 3 fr. 50. *Bibliothèque Charpentier*. — 1861.

Si la littérature d'imagination semble avoir perdu de l'éclat qu'elle avait en France, il y a quelques années, on n'en saurait dire autant de celle qui juge tous les genres littéraires et assigne à chaque œuvre sa vraie valeur. Jamais la critique n'a produit des travaux aussi profonds, aussi vrais, aussi justes qu'aujourd'hui. C'est, du reste, dans l'ordre naturel des choses de ce monde : après l'inspiration, viennent l'observation, la réflexion et le jugement.

Le volume que publie aujourd'hui M. Bersot contient des écrits déjà parus dans les *Débats*, morceaux exquis de naturel et de fine ironie. Ils se rapportent à des publications ou à des faits littéraires qui ont produit une certaine émotion dans le public. En voici la liste : *Correspondance de Voltaire. Une philosophie nouvelle. Du Réalisme.* Le père *Ventura de Raulica. Voyages en Afrique.* M. l'abbé *Bautain.* M. *Ernest Renan.* De *la Médecine en littérature. Béranger. Catherine II.* M. *Michelet, La mer. Arcachon.*

Parmi ces morceaux détachés, à qui une même vue morale et philosophique donne l'unité nécessaire, nous citerons plus spécialement l'étude sur le *Réalisme* où une critique fort sérieuse se couvre d'une aimable raillerie; celle sur Béranger où toute justice est rendue à l'homme, sinon au poëte; et celle enfin sur M. Michelet. On y trouvera un modèle de cet esprit français souple et sensé, qui sait si bien cacher une satire dans un compliment, un compliment dans une leçon.

La *Revue Nationale* reviendra sur le volume de M. Ernest Bersot.

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

LE DROIT DE PÉTITION

SUIVANT LA CONSTITUTION DE 1852.

I. — Introduction.

Ce que les modernes appellent la liberté politique ne ressemble que de loin à ce que les anciens entendaient sous ce nom. A Rome, par exemple, aux beaux jours de la république, la liberté n'est autre chose que la souveraineté. Voter les lois dans les comices, élire les chefs de l'État et, au besoin, les juger, voilà ce qui constitue les priviléges du citoyen. Pour tout le reste, religion, finances, administration, armée, commerce, industrie, on s'en remet au Sénat, dépositaire des précédents, gardien de la tradition. De là ce phénomène étrange d'une dépendance extrême jointe à une puissance qui n'a point de bornes. Tandis qu'au Forum tout plie devant les tribus, l'individu et ses plus chers intérêts sont dans la main de l'État. Le peuple est roi, l'homme est esclave.

Chez les nations modernes il en est tout autrement. Le christianisme, dont nous sommes imbus, a renversé le problème; l'individu, doué d'une âme immortelle, est plus grand que l'État; ou, pour mieux dire, l'État n'a plus qu'une mission : c'est d'assurer le développement du citoyen. Ce que les Romains abandonnaient au sénat est pour nous l'essentiel; ce qu'ils se réservaient n'est pour nous que l'accessoire. Liberté religieuse, liberté d'éducation, liberté individuelle, liberté de pensée et d'action, voilà ce que réclament les peuples civilisés, voilà ce qu'il leur faut à tout prix et avant tout. Le premier devoir d'un gouvernement, son premier titre au respect et à la durée, ce n'est plus la politique, la guerre ou la conquête, c'est le maintien et la protection des droits individuels. L'État n'a plus son but en lui-même, il n'est plus qu'une garantie.

Organiser cette garantie nécessaire, faire que l'État soit assez puissant pour maintenir la justice et la paix, sans soumettre la liberté à des restrictions inutiles ou oppressives, sans empiéter sur les droits de l'homme et du chrétien, tel est aujourd'hui le problème de la politique; à vrai dire, ce problème est depuis longtemps résolu. Si, dans la pratique, il s'en faut de beaucoup que tous les peuples soient en pleine possession des garanties que demande la liberté; du moins

en théorie ces garanties sont-elles connues. Il n'est pas de charte ni de constitution qui n'ait la prétention de les assurer. Un pouvoir exécutif assez fortement constitué pour donner aux personnes et aux intérêts une entière sécurité; des élections qu'aucune influence n'altère ni ne trouble; deux Chambres partagées de façon à ce que la passion populaire soit obligée de se refroidir; des magistrats qui n'aient rien à craindre ni à espérer du gouvernement; une presse complétement libre, qui, les yeux toujours ouverts comme une sentinelle vigilante, répète par mille échos le cri de l'opprimé ou dénonce l'injustice et la violence; telles sont en tous pays les conditions de la liberté.

A ces garanties constitutionnelles, que les peuples modernes possèdent à des degrés divers, et qui, selon moi, pour être vraiment bienfaisantes, pour fortifier le pouvoir autant que pour servir la société, ont besoin d'être entières, il faut joindre un droit dont les Anglais ont tiré le plus heureux parti, je veux dire le droit de pétition. Il figure dans la constitution de 1852; on commence à en user, mais peut-être n'en sent-on pas encore toute la portée. C'est sur ce point que je voudrais appeler l'attention.

Quelque bien constitué que soit un pays, quelque parfaite que soit l'organisation des pouvoirs publics ou la représentation des intérêts généraux, il restera toujours en dehors de ce système une multitude d'intérêts privés qui seront ou se croiront lésés; il y aura toujours des citoyens qui, à tort ou à raison, voudront élever la voix pour se plaindre et réclamer l'exécution ou la réforme des lois. Comprimer ces plaintes particulières, c'est à la fois commettre une injustice et réunir dans une opposition toujours dangereuse des hommes qui n'ont en commun que de souffrir. Au contraire, accueillez toutes les réclamations, soyez justes pour celles qui sont fondées, indulgents pour celles qui ont tout au moins un prétexte légitime, non-seulement vous dissipez les mécontentements particuliers, mais vous habituez le citoyen à compter sur la justice de l'État, vous lui faites aimer un pouvoir qui l'écoute, vous l'attachez aux institutions qui le protégent. C'est ainsi que le droit de pétition, largement entendu, devient une garantie excellente; il est à la portée de la victime la plus obscure; il atteint l'injustice, fût-elle au premier rang.

II. — Le droit de pétition en Angleterre.

Suivons l'histoire du droit de pétition en Angleterre; aussi bien quand il s'agit de liberté c'est toujours là qu'il faut aller prendre des leçons. Ce droit, comme toutes les libertés anglaises, se perd dans la

nait du passé; mais pendant longtemps il n'a servi qu'à des griefs personnels ou locaux. Il faut un parlement libre pour qu'on puisse lui adresser des pétitions politiques; autrement la jalousie de l'autorité étouffe toujours un débat qui l'effraye. Ce n'est donc que vers la fin du dernier siècle que les pétitions, limitées jusque-là à des intérêts privés, ont pris un caractère différent; c'est aussi, il faut le remarquer, c'est aussi de la même époque que date la grande influence du parlement. Les deux choses se tiennent et s'entr'aident mutuellement. Des chambres indépendantes encouragent les citoyens à chercher un appui qui ne manque jamais.; des pétitions qui mettent les Chambres en communication de plus en plus directe avec le pays affermissent et étendent l'autorité des représentants de la nation.

L'abolition de la traite des noirs, sollicitée en 1782 par les quakers, redemandée en 1787 et 1788 par un nombre de signatures qui grossissait chaque année, fut la première victoire législative obtenue par des pétitions. Il y a des libertés qui ont une moins noble origine. Pitt, nous dit-on, s'effraya, non pas de la réforme en elle-même, mais des moyens qu'on avait pris pour assurer le triomphe de l'opinion; il craignit qu'en des causes moins légitimes on ne se servît de cette pression du dehors qui l'inquiétait. Au fond, il ne se trompait guère; le droit de pétition allait désormais jouer un rôle politique; mais on ne voit pas qu'il en soit résulté de danger sérieux pour la constitution. Tout au contraire, ce droit, étendu aux intérêts publics, a pour ainsi dire désarmé les partis. On ne songe pas à se révolter quand on croit arriver à ses fins en réunissant mille signatures au bas d'un papier. Il y a là une confiance générale dans le droit, une sécurité civique, qui est une des grandes forces du gouvernement anglais. En France, on se défie toujours du pouvoir; dès que l'opinion s'échauffe, on fait ou l'on rêve une révolution; en Angleterre on rédige une pétition, signée du pays tout entier. La révolution se fait sans coups de feu, sans désordres et sans misères. Il suffit de quelques feuilles de parchemin.

C'est ainsi que l'abolition de l'esclavage a été obtenue par vingt mille pétitions, présentées de 1824 à 1833; c'est ainsi que de 1825 à 1829 six mille pétitions ont demandé l'émancipation catholique; et l'émancipation l'a emporté, malgré neuf mille pétitions adressées par des protestants plus ardents qu'éclairés [1]. La discussion qu'a-

1. Erskine May, *Constitutional history of England*, Londres, 1861, tom. I, p. 139 et suiv.

mènent tôt ou tard des pétitions sérieuses a, en effet, ce grand avantage, que peu à peu la lumière se fait, et que la raison perce le nuage; elle a aussi ce résultat admirable que, se répétant chaque année, elle n'interdit jamais l'espoir à ceux qui sollicitent; tout au contraire, d'une session à l'autre, ils peuvent compter le nombre des voix qui grossissent leur cause, et calculer le moment où la minorité deviendra la majorité. Pour qui n'entend que le bruit de l'heure présente, ces pétitions politiques sont un trouble importun; pour l'homme d'État qui voit de plus haut, cette porte ouverte à toutes les espérances honnêtes répand dans les âmes les plus ardentes je ne sais quelle sérénité, et leur donne une patience qui est le gage le plus certain de la paix dans l'État.

Parmi les mesures obtenues par l'agitation pacifique des pétitions, je pourrais citer encore la réforme du parlement, le rapport des lois des céréales, la liberté de commerce, mais je ne veux pas entrer dans de trop longs détails; il me suffira de dire que dans les trente dernières années il n'est pas de changement considérable dans la législation anglaise qui n'ait été provoqué, soutenu, emporté par l'action incessante des pétitions. Ces pétitions le parlement les a toujours accueillies, quelque contraires qu'elles fussent aux idées et aux sentiments de la majorité, quelque fort qu'en fût le langage. Jamais le parlement ne tolère la menace ou le manque de respect, mais il s'honore, et prouve sa haute raison en laissant une entière liberté à toutes les plaintes et à tous les désirs. Il sait qu'il est fait pour écouter le pays, il se glorifie d'être l'organe de la nation; et d'aillleurs il a une trop longue expérience pour ignorer que le temps donne souvent tort à la sagesse du jour. En politique, il n'y a point d'absolu; les rêves de la veille sont quelquefois les vérités du lendemain.

Ce n'est pas que tous les moyens employés pour obtenir des signatures aient toujours été louables; mais tandis qu'en France, à la première contrariété, on supprime le droit pour en éviter l'abus, en Angleterre on est d'une tolérance à toute épreuve. Pour sauver la liberté même, on se résigne aux excès et aux inconvénients de la liberté. On sait que si l'écorce est amère, le fruit est toujours excellent. C'est ainsi que plus d'une fois on a reçu au parlement des milliers de pétitions, toutes calquées sur un même modèle, et revêtues de millions de signatures, sans s'inquiéter outre mesure des démarches faites par des comités actifs, entreprenants et presque séditieux. On s'est contenté de dénoncer au parlement une ressemblance de rédaction qui trahissait la main des meneurs, plus qu'elle n'indiquait la vo-

lonté des signataires; au lieu d'accueillir ces pétitions comme l'expression du sentiment général, on les a condamnées comme étant l'abus d'un droit civique. Une fois éclairée, l'opinion a fait justice de ces majorités factices; les pétitions sont tombées d'elles-mêmes. A suivre une autre marche, le parlement eût donné à ces demandes une importance qu'elles n'avaient pas; son effroi eût créé un danger. Sa patience a fait évanouir des chimères, et la liberté, toujours respectable, même dans les égarements de quelques hommes, a été maintenue au profit de tous.

Tandis que le nombre des pétitions grossissait chaque année, leur importance s'accroissait encore par la discussion publique qui en accompagnait le dépôt. Quel que fût l'ordre du jour, on écoutait d'abord les plaintes des pétitionnaires; si bien que lorsqu'une question échauffait les esprits, elle revenait chaque jour encombrer la Chambre. Après l'acte de réforme, cet examen de pétitions menaça de devenir la seule occupation du parlement. Ce fut alors qu'après plusieurs mesures insuffisantes le parlement, par un coup hardi, mais nécessaire, décida, en 1839, que désormais il n'y aurait plus de débats lors du dépôt des pétitions. En agissant de la sorte le parlement n'entendit pas affaiblir un droit sacré, et ce fut ainsi que l'opinion publique accepta la réforme, car depuis 1839 les pétitions n'ont pas cessé d'affluer[1]. C'est qu'en effet, en même temps qu'elle écartait des discussions oiseuses ou mal placées, la Chambre prenait des mesures effectives pour donner aux pétitions un effet utile et immédiat. Dans le nouveau système, on ne trouble plus l'ordre des séances par des discours jetés au milieu d'occupations non moins urgentes; mais la pétition, renvoyée à un comité, est aussitôt examinée et publiée. « Les rapports du comité, nous dit M. Erskine May[2], sont imprimés trois fois par semaine, et indiquent sous autant de chapitres non-seulement le titre de chaque pétition, mais le chiffre des signatures, l'objet général de la demande, le nombre total des pétitions et des signatures pour chaque question. Et toutes les fois que la nature des arguments et des faits ou que l'importance de la pétition le requiert, le comité la fait imprimer

1. Dans les cinq années finissant en 1843, la chambre des Communes reçut 94,000 pétitions; de 1843 à 1848, elle en reçut 66,000; de 1848 à 1853, on en compte 54,808; de 1853 à 1858, 47,669. En 1860 on en a reçu 24,279, le plus grand chiffre qu'aient jamais atteint les pétitions, hormis l'année 1843. Erskine May, *Constitutional history of England*, t. I, p. 442.

2. Erskine May, *Law and privileges*, p. 428.

in extenso dans un appendice qu'on met à la disposition du public au plus bas prix possible. » C'est ainsi que tous les ans le parlement publie *in extenso* un millier de pétitions qui donnent en chaque session la statistique de l'opinion et des vœux du pays. La voix du peuple est toujours écoutée; le droit, mieux réglé, n'a fait que gagner à ce changement de publicité.

Rendons-nous compte de la situation faite aux pétitions par le règlement (*standing orders*) de la Chambre des communes. Ces adresses au parlement peuvent être faites au nom d'un intérêt privé et d'un droit violé, ou au nom d'un intérêt public. Les premières sont urgentes; il ne faut pas que la loi soit outragée dans la personne d'un citoyen. Aussi pour celles-là le règlement fait-il une exception. On ouvre la discussion, séance tenante. Par exemple, en 1844, un pétitionnaire se plaignit que la poste lui retenait et lui ouvrait ses lettres; la Chambre se saisit à l'instant de la demande pour vérifier l'abus dénoncé, et au besoin faire justice. Quand il s'agit de défendre l'individu lésé, il n'y a donc jamais de retard. Il n'y en a pas davantage si l'on déclare au parlement que les priviléges de la Chambre sont menacés. Elle ne s'inquiète pas moins de sa dignité que de la liberté et du droit des citoyens[1].

Quant aux pétitions qui touchent à un intérêt public, si elles sont urgentes, il est évident qu'elles arrivent de suite à discussion, puisque chacun des membres a le droit d'interpeller les ministres; et, de fait, il ne se passe guère de séance où l'on n'use de ce privilége. Les pétitions qu'on renvoie au comité sont donc celles qui peuvent attendre, et ce renvoi même assure l'efficacité du droit. Grouper les pétitions et les publier, c'est leur donner au jour de la discussion la double force du nombre et de l'opinion. Comprend-on maintenant comment la réforme de 1839 a été populaire; elle fait du droit de pétition un ressort régulier, et lui assure une belle place parmi les nombreuses garanties de la liberté.

Il faut encore remarquer que la Chambre des lords, moins encombrée que la Chambre des communes, est restée fidèle à l'ancien usage. Le pair qui présente une pétition ne se contente pas de la déposer sur le bureau; il la discute et la commente. On voit combien il est aisé de dénoncer un acte inconstitutionnel ou illégal, et de quelle façon simple et rapide toute personne qui se croit opprimée peut appeler à son aide le secours des Chambres et l'opinion du pays.

1. Erskine May, *Law and privileges*, p. 486.

Voyons maintenant quelles formes suit le parlement dans l'examen des pétitions. Nous avons plus d'une fois emprunté aux Anglais, et avec peu de prudence, certaines institutions qui n'avaient point de racines dans notre pays, et qui n'y ont pas vécu; mais on ne saurait étudier avec trop de soin les règles que les Anglais ont établies pour leurs assemblées délibérantes; ces règles, fruit de l'expérience, sont en général d'une sagesse parfaite, et conviennent à toute réunion qui veut éviter les discussions oiseuses et aller droit au but[1].

La pétition adressée : *Aux honorables Lords, spirituels et temporels, assemblés en Parlement*, ou : *Aux honorables communes du Royaume-Uni, assemblées en Parlement*, doit finir par une *prière* qui contient l'objet même de la demande, et qui conclut par ces mots : *Et vos pétitionnaires, comme ils y sont obligés par devoir, prieront toujours*[2]. Cette vieille formule a été scrupuleusement gardée, comme témoignage de déférence. Toute déclaration, toute remontrance qui ne se termine point par la forme sacramentelle est aussitôt écartée. Avant tout, le parlement veut être respecté.

La pétition doit être écrite, et non pas imprimée, ni lithographiée; il faut que les signatures soient de la main des pétitionnaires; personne ne peut signer pour autrui. Si, par exemple, le président d'un *meeting* public signe au nom de l'assemblée, sa signature n'a qu'une valeur individuelle, et on ne la compte pas autrement. Chaque pétitionnaire doit accepter la pleine responsabilité de son opinion.

Le langage de la pétition doit être respectueux et modéré. S'il y avait des expressions peu convenables, qui s'adressassent à la reine, des imputations blessantes pour le parlement, les juges ou quelque autre autorité établie, des attaques directes à la constitution, on ne recevrait pas la pétition. Mais en ce point le parlement montre en général une extrême tolérance. Il faut que l'outrage soit visible et intentionnel pour qu'on écarte la pétition. Ce qu'on veut avant tout, c'est que chacun puisse se faire entendre; le droit passe avant une vaine susceptibilité. Et non-seulement le parlement s'élève au-dessus d'un misérable amour-propre, mais au besoin il se place au-dessus

1. Toutes ces règles ont été réunies dans un volume de 800 pages par Erskine May, clerc (ou secrétaire) assistant de la chambre des Communes. C'est un recueil que les présidents de nos assemblées devraient faire traduire pour l'usage des Chambres. Il est intitulé : *A practical treatise of the law, privileges, proceedings and usage of Parliament.* Londres, 1859, quatrième édition.

2. Erskine May, *Law, privileges, etc.*, p. 478 et suiv.

même de la lettre des lois. J'en citerai un exemple remarquable :

En 1849, M. W. S. O'Brien et ses compagnons, condamnés en Irlande pour crime de haute trahison, présentèrent une pétition au parlement contre le bill de déportation alors soumis à la Chambre. O'Brien et ses amis avaient été condamnés à mort; leur peine avait été commuée en déportation ; mais les condamnés, s'armant de la lettre de la loi, prétendaient que le lord lieutenant qui avait le droit de les faire exécuter n'avait pas le droit de les déporter, et comme, en effet, la loi semblait douteuse, on avait présenté au parlement un bill afin de régler la question. Pour repousser la plainte de M. O'Brien, il fut dit dans le parlement qu'on ne pouvait recevoir une pétition présentée au nom d'individus frappés de mort civile; en France cette raison eût été péremptoire. Mais en Angleterre on ne voulut point faire céder les droits éternels de l'humanité à une question de forme, et laissant de côté la loi commune qui ne peut obliger le parlement, on décida qu'on recevrait la pétition. Si le bill fut voté, ce ne fut donc qu'après avoir écouté ceux même qui se plaignaient d'en souffrir.

Les pétitions doivent être présentées par un membre de la Chambre. Il dépose la pétition sur le bureau sans la lire, mais il dit d'où elle vient, de combien de noms elle est signée; puis, il termine par la formule de la prière qui contient en même temps l'objet de la demande. Le nom de ce membre est en tête de la pétition et en devient inséparable. On voit qu'on a imposé une certaine responsabilité à celui qui présente une pétition. Et en effet, outre qu'il accepte jusqu'à un certain point le fond de la plainte en y attachant son nom, il doit s'assurer que les formes ont été suivies, que les signatures sont sincères; c'en est assez pour écarter des demandes ridicules qui, dans nos anciennes Chambres, figuraient trop souvent sur la feuille des pétitions.

On voit de quelle façon hardie et pratique les Anglais ont réglé le droit de pétition. A la seule condition du respect de la constitution, d'un langage convenable et d'une demande sérieuse, chacun peut s'adresser aux représentants du pays, sûr de trouver audience s'il se plaint qu'on a violé les lois en sa personne, sûr de trouver la publicité s'il a émis une idée nouvelle et qui puisse servir. Aussi, nul ne se croit placé assez bas pour craindre d'en appeler au parlement, s'il se sent victime d'une injustice, et nul, si haut placé qu'il soit, ne regarde comme au-dessous de lui d'exposer ses raisons au législateur. Au bas des pétitions figurent les noms les plus respectés comme les plus obscurs de l'Angleterre. C'est la voix du pays tout entier qui monte jusqu'au parlement.

III. — Le droit de pétition en France.

Rentrons maintenant en France et venons à la constitution de 1852.

L'article 45 de la constitution est ainsi conçu : *Le droit de pétition s'exerce auprès du Sénat. Aucune pétition ne peut être adressée au Corps législatif.* » C'est un changement fait à nos anciennes chartes qui, à l'exemple de l'Angleterre, reconnaissaient aux deux Chambres le droit de recevoir des pétitions. Quelle est la raison de cette mesure? Pourquoi refuser au Corps législatif une attribution qui semble toute naturelle, puisque le Corps législatif n'est pas moins que le Sénat le représentant, l'organe de la nation? Je l'ignore et ne chercherai point à l'expliquer.

S'il est difficile de se rendre compte de l'exclusion donnée au Corps législatif, en revanche il est aisé de comprendre comment on ne pouvait refuser au Sénat le droit de recevoir des pétitions, sans rendre la constitution illusoire et sans anéantir du même coup toute liberté. « *Le Sénat*, dit l'article 25 de la constitution, *est le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.* » Ces libertés, comment le Sénat pourrait-il les garder, s'il ignore quand elles sont violées? Et comment savoir si elles sont violées, à moins d'écouter quiconque se plaint d'être opprimé?

Pour garder et maintenir les libertés publiques, la constitution donne au Sénat une autorité qu'on n'a point suffisamment remarquée. C'est une puissance sans bornes, qu'on ne peut guère comparer qu'au *veto* des tribuns de Rome. Théoriquement parlant, le Sénat peut tenir en échec tous les pouvoirs, empêcher la promulgation des lois nouvelles, annuler les actes qui lui paraissent inconstitutionnels, en un mot, ne rien laisser faire dans l'État sans son aveu.

Si l'on réfléchit, en effet, que le Sénat est seul juge de l'inconstitutionalité, qu'aucun pouvoir ne peut casser les décisions prises par ce grand corps et que les tribunaux sont obligés de respecter ces arrêts législatifs; si l'on considère, en outre, que le nombre des sénateurs étant fixé par la constitution au chiffre de cent cinquante, il n'y a pas moyen de briser la majorité du Sénat, comme, en Angleterre, on brise la majorité de la Chambre haute en créant de nouveaux pairs, on sentira que soixante-seize sénateurs pourraient, comme autrefois les tribuns de Rome, arrêter court la marche du gouvernement et frapper d'immobilité l'État et la société. Sans doute, la sagesse du Sénat est une garantie suffisante contre un abus qui n'est possible qu'en théorie. Il

est visible que le Sénat ne se servira de son immense privilége que pour empêcher des nouveautés dangereuses et des actes illégaux; tout ce que je veux montrer, c'est que cette autorité est énorme, et que si le Sénat prend sous sa garde les libertés publiques, personne ne peut les entamer.

Ces libertés, quelles sont-elles? Les voici telles que les énonce la constitution. Il n'y manque guère que le droit d'association, la liberté de la presse et la liberté des élections, pour que l'énumération soit complète. « *Le Sénat*, dit l'article 26 de l'acte de 1852, *s'oppose à la promulgation*, 1° *des lois qui seraient contraires ou qui porteraient atteinte à la constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens devant la loi, à l'inviolabilité de la propriété et au principe de l'inamovibilité de la magistrature; 2° de celles qui pourraient compromettre la défense du territoire.* »

Et ce ne sont pas seulement les lois nouvelles que le Sénat a le droit de frapper de nullité, s'il les trouve contraires au pacte fondamental; la constitution lui attribue également le soin de garder les lois existantes, en cassant tout acte qui y porterait atteinte, sans distinguer quel est le coupable. « *Le Sénat*, dit l'article 29, *maintient ou annule tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le gouvernement, ou dénoncés pour la même cause par les pétitions des citoyens.* » Pouvoir magnifique, s'il est exercé avec autant de fermeté que de modération.

Quels sont ces actes inconstitutionnels? Il suffit de rapprocher l'article 29 de l'article 26 pour les connaître. On ne peut pas supposer que ce qui est inconstitutionnel dans une loi puisse être constitutionnel dans un acte, qui n'est que l'exécution de la loi. Est donc inconstitutionnel tout acte d'une autorité quelconque, administrative ou judiciaire, qui, au mépris des lois établies, attente à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité devant la loi, à l'inviolabilité de la magistrature. Le champ est immense; jamais corps politique n'a été revêtu d'une magistrature plus grande et plus vénérable. Mieux que le préteur de Rome, le Sénat, lorsqu'il remplit sa mission, peut être défini : *viva vox juris civilis*, la voix même de la loi.

Cherchons maintenant qui a le droit de présenter une pétition au Sénat. S'il s'agit d'une question politique, il est aisé de répondre: c'est tout le monde. Car, dans un pays libre, chaque citoyen a un égal intérêt à la sécurité ou à la grandeur de l'État. La difficulté ne

pourrait se présenter qu'à l'occasion du droit reconnu par l'article 29. Est-ce seulement la personne lésée qui a le droit de dénoncer l'acte inconstitutionnel? Tout citoyen, au contraire, a-t-il droit de signaler la violation de la loi? La constitution ne distingue pas; elle ne pouvait pas distinguer. Quand la loi est outragée, tout citoyen n'est-il pas menacé? La loi n'est-elle pas le patrimoine commun du pays? Peut-on savoir si, n'étant pas atteint aujourd'hui, on ne le sera pas demain en vertu même du silence qu'on aura gardé, du précédent qu'on aura laissé établir? Il n'y a de nation libre que celle où chacun se sent offensé dans la personne de l'opprimé; défendre le droit d'autrui, c'est le seul moyen d'assurer le nôtre. Celui qui est sûr de trouver la nation armée contre lui, s'il opprime le plus humble des misérables, n'aura jamais la pensée d'oublier son devoir. C'est dans cette mise en commun de tous les droits et de toutes les souffrances qu'est la vraie garantie de la liberté.

Peut-on se réunir pour signer en commun une pétition et lui donner ainsi une plus grande autorité? Oui, suivant l'usage de tous les peuples libres; j'avoue même que je n'aurais pas l'idée d'examiner une question aussi simple si, dernièrement, à propos de la pétition en faveur des chrétiens de Syrie, le rapporteur, organe de la commission, n'avait soulevé une difficulté, dont il n'y a point trace dans la constitution, et qui est résolue par tous les précédents. J'ai été affligé, je l'avoue, de voir un des principaux officiers du Sénat, un ancien magistrat, pris d'un de ces scrupules avec lesquels on entrave toutes les libertés. Si chaque citoyen a le droit d'adresser une pétition au Sénat, mille citoyens peuvent présenter, chacun isolément, une pétition pour le même objet; qu'importe alors qu'ils signent chacun sur un papier séparé, ou tous sur le même papier? S'il y a là une manœuvre de parti, une agitation factice, le Sénat fera comme le parlement anglais, il passera à l'ordre du jour. S'il y a des actes coupables, dénoncez-les à la justice; c'est à elle de prononcer. Mais entre le Sénat et les tribunaux il n'y a place pour personne, à moins qu'on ne veuille énerver à la fois la liberté et le Corps qui la garantit. Chose singulière! en France on nous refuse les droits les plus respectables, sous prétexte qu'ils nous sont inutiles et que nous les laissons périr par notre indifférence; mais aussitôt que ces droits nous sont accordés, on s'effraye de voir le pays reprendre à la vie, et on nous montre la police à l'horizon. Quand donc aura-t-on foi dans la liberté?

Je sais que l'honorable rapporteur ne s'est proposé qu'une ques-

tion théorique, qu'un cas de conscience; il s'est rassuré en songeant que le gouvernement était assez fort pour arrêter tout mouvement d'opinion qui lui déplairait. C'est là une doctrine dont il n'a pas vu le danger. Certaines théories séduisent par une apparence de modération; il suffit d'en tirer les conséquences légitimes, pour effrayer ceux même qui les défendent. Si le droit de pétition collective est dans la main de l'État, et ne peut s'exercer que de son aveu, tacite ou public, peu importe: qui ne voit que ce droit perd toute son énergie? C'est une gêne au lieu d'être un secours. Comment vous appuierez-vous donc sur l'opinion de la France, à propos des chrétiens de Syrie, si le moindre diplomate étranger vous déclare auteur ou complice d'une manœuvre que d'un mot vous pouviez arrêter? A qui donc peut servir la théorie du savant rapporteur? Ce n'est pas au pays; une liberté qu'on dirige ou qu'on tolère n'est pas une liberté; ce n'est pas à l'État, qu'on encombre d'une responsabilité gênante; ce n'est pas davantage au Sénat; il est trop visible que le droit d'écouter la voix du pays étant son plus précieux privilége, tout ce qui affaiblit le droit de pétition amoindrit l'autorité du Sénat. Prenons donc exemple de l'Angleterre. Soyons des hommes et non plus des enfants qu'on fait vieillir dans une éternelle minorité. La liberté est une plante rustique, elle grandit sous les vents et l'orage, et donne, en mûrissant, des fruits incomparables. Ne la mettez pas en serre chaude, ne l'étouffez pas à force de précautions.

En quels cas peut-on se plaindre au Sénat? Quelles sont les pétitions qu'on peut lui adresser? La constitution, dans ses termes généraux, n'exclut aucune demande, et elle a raison. La juridiction politique du Sénat est comme toutes les juridictions. Tout droit lésé, tout intérêt menacé est admis à se produire; c'est au tribunal à régler sa compétence, à écarter les réclamations injustes ou mal fondées. Distinguer à l'avance, serait agir à l'aveugle, exclure les demandes les plus légitimes, et ruiner dans ses fondements le droit de pétition. Ce qui en fait la valeur, c'est qu'il est ouvert à toutes les causes et à tous les droits.

Mais si heureusement il n'est pas permis de distinguer entre les pétitions, il peut être utile de les classifier, et d'insister sur tout un ordre de réclamations que la constitution a prévues et encouragées; je veux parler des pétitions qui signalent un acte contraire aux lois et qui, aux termes des articles 25 et 29, le dénoncent au Sénat, *gardien des libertés publiques*.

Je laisse donc de côté les pétitions essentiellement politiques, c'est-

à-dire celles qui intéressent le pays tout entier. Ce n'est pas que je veuille en affaiblir l'importance; mais, pour ces pétitions, la question est jugée, le droit reconnu. La discussion sur les affaires de Syrie, ainsi que les débats sur la pêche maritime, ont prouvé combien le Sénat prenait son rôle au sérieux; on ne peut qu'applaudir à ce réveil de la discussion. C'est le droit d'interpellation qui reparaît sous une forme nouvelle, et je crois que tous les esprits libéraux se félicitent de ce retour. Il est bon qu'un pays veille au soin de ses propres affaires, et quand la presse n'est pas entièrement libre, quel autre moyen y a-t-il pour l'opinion de se faire entendre, que de s'adresser au Sénat? Je ne crois pas non plus que le Sénat ni le gouvernement aient à se plaindre de ces discussions, qui font l'éducation civique de la nation. Les débats sur l'affaire de Syrie ont prouvé combien la France tout entière s'intéresse aux chrétiens d'Orient; les débats sur la pêche maritime font honneur aux adversaires et aux défenseurs du traité. Il me semble même, si j'ose dire toute ma pensée, que le résultat de cette discussion a été de démontrer, ce dont quelques personnes commencent à se douter, que si des gens éclairés et animés d'intentions également bonnes ne peuvent s'entendre, la faute en est moins au traité qu'à l'inscription maritime; institution qu'il est reçu de louer sans grand examen, et qui demande à être étudiée de plus près. Si nos marins ne sont pas en état de lutter avec ceux d'Angleterre, la faute n'en serait-elle pas à une institution qui n'a de protection que l'apparence? Est-il bien sûr qu'une mesure imaginée par Colbert convienne encore aux temps modernes? Et ici, comme partout ailleurs, n'est-ce pas la liberté complète qui serait la vraie solution de la difficulté?

Venons maintenant aux pétitions qui dénoncent au Sénat des actes inconstitutionnels ou contraires aux libertés publiques. Quelques exemples montreront quelle est pour tous les citoyens l'extrême importance de ce droit.

On sait qu'en vertu de la *loi de sûreté générale*, loi provisoire, il est vrai, mais qui n'est pas encore expirée, le gouvernement a le droit d'*interner dans un des départements de l'empire ou en Algérie*, aussi bien que d'*expulser du territoire français tout individu condamné pour l'un des délits prévus* par la susdite loi.

On sait aussi que parmi ces délits, assez vaguement énumérés par renvoi aux lois existantes, il en est qui, aux termes mêmes de la loi, peuvent n'être punis que d'un emprisonnement d'un mois et d'une amende de cent francs. C'est dire assez combien la loi est sévère,

puisque pour une faute aussi légèrement frappée par une condamnation judiciaire, un citoyen se trouve à la discrétion de l'administration, qui peut le bannir ou l'interner sans jugement. Tout ce que la loi exige en pareil cas, c'est que le ministre de l'intérieur prenne l'avis du préfet, du général commandant le département, et du procureur général. Il n'est pas question de publicité.

Supposons maintenant qu'un citoyen soit atteint par une mesure semblable, et qu'il prétende n'être pas dans les conditions de la loi. Une erreur n'est pas impossible; l'administration, qui frappe comme la foudre, n'est pas plus infaillible que la justice, qui s'entoure de formes minutieuses et de délais protecteurs. A qui s'adressera l'interné ou l'exilé? Aux tribunaux? Ils n'ont pas le droit de l'entendre. Aux journaux? *Le Moniteur* est muet; quant aux autres journaux, avec la législation actuelle, il n'en est pas un seul qui osât parler. Il n'y a donc pour l'exilé qu'un recours possible, c'est le Sénat. Une pétition lui assure à la fois la publicité que ne peut lui donner la presse, et la garantie d'un examen que les magistrats ne peuvent lui accorder. En vertu des articles 25 et 29 de la constitution, le Sénat a le droit de défendre la liberté individuelle, et d'annuler un acte évidemment inconstitutionnel. Que peut-on, imaginer de plus contraire à la constitution, de plus attentatoire à la liberté individuelle que l'exil d'un innocent?

C'est raisonner, dira-t-on, sur une hypothèse chimérique. Le gouvernement laisse dormir la loi de sûreté générale; personne ne l'accuse d'avoir interné ou exilé des citoyens qui n'étaient pas atteints par la loi.

Sur le premier point, la réponse est facile. Depuis soixante-dix ans, combien de fois n'avons-nous pas vu se réveiller des lois qu'on croyait mortes! Le meilleur moyen d'éviter de pareils retours, c'est d'en signaler le danger. Sur le second point, je dirai que nulle crainte n'est vaine quand il s'agit de la première des libertés, la liberté individuelle. Le ministre d'aujourd'hui est animé des meilleures intentions, je l'accorde; qui me répond de son successeur? Qui me dit que le gouvernement ne ressentira pas demain les craintes mêmes qui lui ont inspiré la loi de 1858? Qui me dit qu'il aura toujours auprès de lui des ministres assez sages pour arrêter le zèle furieux de ces hommes qui par frayeur ou par ambition poussent toujours à la violence, et mettent la force dans la cruauté? Ce qui constitue la liberté, on l'oublie toujours, ce n'est pas la douceur et la tolérance de l'administration; on peut être libre avec un pouvoir rude et une législa-

tion sévère; ce qui constitue la liberté, c'est que la loi seule commande, et que les tribunaux seuls appliquent la loi. « Un homme à qui on ferait son procès et qui devrait être pendu le lendemain, a dit Montesquieu, serait plus libre qu'un bacha ne l'est en Turquie[1]. » Vérité profonde sous une forme paradoxale. Les Anglais ne se sont crus en possession de la liberté individuelle que le jour où le statut d'*habeas corpus* a retiré cette liberté des mains de l'administration pour en remettre la garde à des magistrats toujours responsables, et que peut mettre en jeu le moindre citoyen.

Pour démontrer l'importance du droit de pétition, veut-on, du reste, un exemple qui n'ait rien d'hypothétique? J'en choisirai un, pris de moins haut, mais qui est loin d'être sans intérêt. C'est la pétition adressée au Sénat dans l'affaire Libri.

Il ne m'appartient point d'entrer dans le détail d'une affaire aussi grave. C'est au Sénat qu'il appartient de l'examiner. En ce moment je ne me prononce ni pour le pétitionnaire ni contre lui; j'écarte même son nom; je ne prends la demande où il est question de lui que comme exemple d'une plainte véritable; elle a ce triste privilége, qu'on ne peut l'écarter comme une chimérique supposition.

La pétition prétend que dans le trouble d'une révolution, en un moment où toutes les passions étaient soulevées, un citoyen a été dénoncé par des ennemis, poursuivi et condamné par contumace au mépris des formes protectrices établies par la loi. Les garanties essentielles que le Code donne à l'accusé, on les a, dit-on, violées en sa personne. On entre à ce sujet dans des détails circonstanciés qui contiennent des allégations fort graves; les faits qu'on cite sont, dit-on, reconnus et attestés par des personnes considérables, par des témoins dignes de foi[2].

En pareil cas que peut faire le Sénat? Évidemment si les faits ne sont pas justifiés, s'il n'y a là que la téméraire protestation d'un coupable qui ne veut pas accepter une juste condamnation, l'assemblée passera à l'ordre du jour; jusque-là nulle difficulté.

Je suppose, au contraire, que les faits soient constants, que les preuves soient suffisantes, que de l'étude faite par la commission, que de la discussion qui aura lieu devant l'assemblée il résulte que les formes ont été violées; et j'entends, ces formes essentielles qui seules donnent à la justice son caractère; je demande ce que peut décider le Sénat.

1. *Esprit des Lois*, liv. XI, ch. II.

2. On comprend la réserve qui m'interdit de sortir des généralités les plus vagues, au risque d'affaiblir mon raisonnement.

Dira-t-on qu'il n'y a là qu'un procès particulier, un intérêt privé, indigne d'occuper l'attention d'un corps qui se doit à la chose publique? C'est là un argument que déjà, sous l'ancien régime, nos pères repoussaient avec dédain, comme une invention de l'égoïsme trop facilement acceptée par le pouvoir absolu. Il n'est pas vrai que l'injustice dont souffre un citoyen ne soit pas l'affaire de tous. Sans doute, si les formes ont été respectées, si l'instruction a entendu tout le monde, si le juge ne s'est trompé qu'après avoir suivi les règles que la loi a établies pour le guider, il n'y a rien à faire; le Sénat ne peut rien, ce n'est pas une cour d'appel; mais si les formes ont été dédaignées, il y a là une question constitutionnelle. La liberté individuelle est atteinte; c'est au Sénat qu'il appartient de la défendre et de la garder.

En est-il vraiment ainsi? Les formes ont-elles cette importance? Écoutons sur ce point un de nos plus grands jurisconsultes, le vieil et vénérable Ayrault [1]. « En la justice, dit-il, la formalité y est si nécessaire qu'on n'y saurait se dévoyer tant soit peu, y laisser et omettre la moindre forme et solennité requise, *que tout l'acte ne vînt incontinent à perdre le nom et surnom de Justice, à prendre et emprunter celui de Force, de Machination, voire même de Cruauté ou Tyrannie toute pure*. La raison est parce que justice n'est quasi proprement autre chose que formalité ou cérémonie [2]. » Soit, dira-t-on, c'est là une belle maxime, mais qui ne fait rien à la compétence du Sénat. Écoutez ce qu'ajoute mon vieux jurisconsulte, avec une profondeur digne de Montesquieu : « *Formalité c'est Loy*. Conséquemment qui n'a droit de faire lois, n'a droit de prescrire les formes [3]. » Je m'empare de cette forte maxime et je dis : Si la formalité est la loi même, la loi en action, que fait le juge qui la méconnaît, sinon mettre sa volonté à la place du législateur et usurper une autorité sacrée et protectrice? N'est-ce pas là, par un acte téméraire, ébranler la constitution, et en frappant un seul individu inquiéter tous les citoyens? Chacun de nous doit répondre de sa conduite; mais il a pour se défendre le rempart même dont la loi entoure quiconque lui obéit. Si ces défenses sont ruinées par la main même qui

1. *L'ordre, formalité et instruction judiciaire*, par Pierre Ayrault. Paris, 1610, in-4°. M. Dupin aîné a depuis longtemps appelé l'attention sur ce grand homme, le Montaigne du droit criminel; il serait à désirer qu'on nous donnât une nouvelle édition de ce livre excellent.

2. Ayrault, p. 3.

3. *Id., ibid.*

doit les soutenir, qui donc n'a le droit de trembler? Violer des formes substantielles, n'est-ce pas renverser *ces règles* qui, suivant Montesquieu[1], *intéressent le genre humain plus qu'aucune chose qu'il y ait au monde?* N'est-ce pas noyer l'innocence sur sa dernière planche de salut?

Non, il n'est pas vrai qu'une instruction, qu'une condamnation irrégulière n'intéressent que la victime. Ce n'est pas ainsi que pensaient nos pères; ils épousaient la cause des opprimés, et à leurs yeux était opprimé quiconque n'était pas légitimement condamné. Voltaire, cet athlète infatigable, honorait sa vieillesse en défendant Calas et Sirven contre des juges égarés; il bravait sans crainte des haines puissantes, sachant bien qu'en prenant en main la cause d'un homme il servait non pas un intérêt privé, mais la cause même de la justice et de l'humanité. Dans une affaire moins célèbre, celle de Wilfrid Regnault poursuivi sur la dénonciation d'un ennemi, condamné à mort sous le coup de calomnies politiques, Benjamin Constant écrivait une de ses plus belles pages pour faire sentir au pays qu'il n'y a pas de question plus constitutionnelle que celle qui touche à la liberté, à l'honneur, à la vie même du citoyen.

« La vie d'un innocent, disait-il, regarde tout le monde, même dans l'intérêt personnel de tout le monde.

« Oui, qui que vous soyez, qui dans quelques heures lirez ces lignes, songez que vous n'êtes pas privilégié par le sort. Qui vous dit que vous n'avez point quelque ennemi qui épie une occasion de vous nuire? Qui vous dit que votre conduite politique depuis trente ans n'a point inspiré à l'un des dépositaires nombreux de l'autorité judiciaire une prévention que vous ignorez? Qui vous dit qu'un observateur dont le nom même vous est inconnu ne recueillera pas sur vous au hasard quelque anecdote mensongère? Qui vous dit enfin que si quelque crime se commet à votre insu, à côté de vous, votre ennemi ne saisira pas l'instant propice à la calomnie; que l'autorité ne préjugera pas votre culpabilité d'après ses préventions antérieures; que ces anecdotes mensongères que vous méprisez ne seront pas exhumées de leur ténébreux asile pour faire foi devant vos juges, qui repousseront votre réponse comme étrangère à l'accusation; et qu'ainsi, déshonoré avant l'instruction, déclaré avant le jugement coupable du forfait qu'on vous impute, parce qu'on vous aura secrètement jugé sans vous entendre, coupable d'autres fautes que vous n'avez pas commises, abandonné par une opinion trompée, poursuivi par ces hommes qu'une première erreur rend inexorables, vous ne vous trouviez condamné dans un an, dans un mois peut-être? Et si vous avez opposé la froideur et la négligence à l'infortuné qui vous invoquait, qui se disait innocent, comme vous le direz quand vous serez à sa place, à qui, si ce n'est à vous, pourrez-vous attribuer votre destinée? Vous

1. *Esprit des Lois*, liv. XII, ch. II.

aurez, autant qu'il était en vous, contribué à corrompre l'opinion publique; vous lui aurez donné l'exemple de l'indifférence et du dédain pour la vie des hommes[1]. »

Reste une dernière objection. Admettez, dira-t-on, que la violation des formes judiciaires soit une de ces atteintes à la liberté individuelle qui inquiètent justement tous les citoyens, que voulez-vous que fasse le Sénat? Qu'il annule des jugements, qu'il trouble des juridictions? Rappelez-vous que le Sénat du premier empire avait un pareil pouvoir, et que l'histoire lui a justement reproché d'avoir cassé la décision du jury d'Anvers.

A cela il serait facile de répondre que le Sénat du premier empire cassait les jugements *attentatoires à la sûreté de l'État*[2], c'est-à-dire des verdicts qui acquittaient des innocents, ce qui n'a rien de commun avec le droit d'annuler une instruction ou une condamnation irrégulière qui frappe un innocent; mais encore bien que l'article 29 de la constitution ne distingue point parmi les actes inconstitutionnels que peut annuler le Sénat, encore bien que rien ne me semble plus inconstitutionnel qu'une procédure qui ne respecte pas les formes établies par la loi pour garantir la liberté ou l'honneur des citoyens, je ne réclame pas pour le Sénat une si grande autorité. Je crois qu'il y a une voie plus douce et plus facile et qu'il suffirait au Sénat de renvoyer l'affaire au ministre de la justice pour redresser tous les torts.

L'article 441 du Code d'instruction criminelle déclare, en effet, que sur l'exhibition de l'ordre formel à lui donné par le ministre de la justice, le procureur général près la cour de cassation peut dénoncer à la section criminelle les actes judiciaires, les arrêts ou les jugements contraires à la loi, et que ces actes, arrêts ou jugements peuvent être annulés. Un arrêt du 16 avril 1839, rendu sur les conclusion conformes de M. le procureur général Dupin, a décidé qu'en pareil cas la cassation profitait aux condamnés; en même temps, dans son éloquent réquisitoire, M. Dupin nous a appris que dans chaque espèce semblable (car il s'en est présenté plus d'une fois) « la cour a toujours pris conseil de la nature de l'affaire, de l'état de la procédure, de la situation de l'accusé, du besoin d'assurer en tout le respect dû à la loi, l'accomplissement des formes, et le cours régu-

1. *Lettre à M. Odilon Barrot sur l'affaire Wilfrid Regnault*, par M. Benjamin Constant. Paris. 1818, p. 4.
2. Sénatus-consulte du 16 thermidor an X, art. 55.

lier des juridictions.» Voilà des garanties suffisantes; toute la question est de saisir la cour de cassation.

Pourquoi, dira-t-on, ne pas s'adresser directement au ministre? On le peut sans doute, et, s'il fallait en venir à des noms propres, je dirais volontiers que M. Delangle a trop longtemps honoré la robe d'avocat pour que je n'aie pas pleine confiance en son désir de faire justice. Mais qui ne voit que ce n'est pas là une question de personnes? Qui ne voit que c'est là une objection qu'on pourrait opposer à toutes les pétitions qui contiennent la plainte d'un citoyen? C'est justement pour encourager, pour appuyer, pour fortifier toute réclamation légitime qu'a été inventé le droit de pétition. Renvoyer une demande à l'autorité, ce n'est pas accuser le ministre de négligence ni d'oubli, c'est, tout au contraire, appeler sa bienveillance, et au besoin aider son action. Quoique la religion ne soit pas responsable des faiblesses d'un prêtre, on sent néanmoins que ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'un évêque révèle des erreurs qu'il voudrait cacher à tous les yeux. La magistrature aussi est un sacerdoce, et ce n'est pas volontiers qu'un ministre se décidera à un acte nécessaire, mais toujours pénible pour le chef d'un grand corps. C'est précisément pour des cas semblables que l'intervention du Sénat est bonne et salutaire; il n'y a qu'une autorité publique aussi considérable et aussi modérée qui puisse jeter son poids dans la balance, et faire passer avant tout autre intérêt celui de la justice et des lois.

J'en ai dit assez pour montrer quel rôle bienfaisant le Sénat peut jouer dans les questions qui touchent à la liberté individuelle; la propriété ne trouvera pas au Luxembourg une protection moins efficace. Ici encore, je pourrais supposer mille cas possibles où l'intervention du Sénat, invoquée à propos, servirait de façon efficace l'intérêt public non moins que l'intérêt privé. On exproprie beaucoup aujourd'hui en France; il est difficile d'admettre que dans cette ardeur de démolition on n'oublie pas quelquefois les droits inviolables de la propriété. On se croit trop aisément quitte d'une irrégularité, parce qu'on tient une indemnité toute prête; dans une expropriation, il y a autre chose qu'une question d'argent; le citoyen a droit d'attendre qu'on respecte son bien autant que sa personne; le mépris de la propriété mène aisément au mépris de l'individu. Mais je veux éviter toute hypothèse contestable et, passant à un autre ordre d'idées, j'emprunterai un exemple à un procès récent.

Dans le numéro du journal *le Droit*, publié le 15 mai dernier, on

peut lire un procès en nullité de surenchère, compliqué d'un conflit entre le tribunal et le préfet du département. Suivant le décret-loi du 17 février 1852, article 23, il est décidé que :

« § 1. Les annonces judiciaires exigées par les lois pour la validité ou publicité des procédures et des contrats, seront insérées *à peine de nullité de l'insertion* dans le journal ou les journaux de l'arrondissement qui seront désignés par le préfet.

« § 2. A défaut de journal dans l'arrondissement, le préfet désignera un ou plusieurs journaux de département. »

Voilà une disposition qui a pour la propriété une importance considérable, puisque la nullité de l'insertion peut entraîner la nullité d'une vente judiciaire ou d'un contrat.

Un préfet (peu importe sa résidence) se croit en droit de décider que les annonces judiciaires seront insérées *in extenso* dans le journal du département, et par extrait seulement dans le journal d'arrondissement.

La loi a-t-elle été respectée ou a-t-elle été violée? Je ne l'examine point, quoique les termes du décret laissent peu de place au doute; mais quel a été le résultat du parti pris par le préfet? Le voici : Jugement du tribunal, qui entend le décret dans un sens impératif; conflit élevé contre le jugement du tribunal; seconde décision du tribunal, qui de façon indirecte maintient son interprétation de la loi; appel, déclinatoire proposé par le préfet; arrêt de la cour, qui renvoie l'intimé devant le conseil d'État; somme toute : neuf mois de procédure et des frais considérables, qui n'ont abouti à aucun résultat; et pendant tout ce temps la propriété incertaine et suspendue.

Que les parties n'aient pas eu d'autre voie à suivre; que le conseil d'État soit le juge compétent; qu'il y ait là une de ces questions administratives que la Constituante a retirée aux tribunaux, je ne le nie pas. Mais supposons qu'un habitant du même département, un simple citoyen non engagé dans cette affaire, mais redoutant l'avenir, ait dénoncé au Sénat l'acte du préfet comme illégal et inconstitutionnel, qui ne voit que l'avis du Sénat, quel qu'il soit, ferait jurisprudence et trancherait la question au grand avantage de l'administration, de la justice et des citoyens? Ce qui importe le plus ici, ce n'est pas que l'insertion se fasse en un lieu plutôt qu'ailleurs; encore bien que ce point ait de l'intérêt; ce qui importe, c'est que la loi ne soit pas incertaine, c'est que chacun connaisse ses droits. Entre le conseil d'État et les tribunaux, entre le préfet et le particulier, qui peut en pareil cas prononcer, si ce n'est le Sénat?

Pourquoi, dira-t-on, ne pas s'adresser au ministre de l'intérieur? C'est toujours la même question. D'abord il n'est pas sûr qu'au ministère on répondît à un citoyen qui n'a aucun intérêt actuel dans la décision qu'il sollicite; l'administration est faite pour s'occuper des affaires du pays, et non pas pour donner des consultations. Au contraire, le Sénat, qui n'est point institué pour se mêler à la gestion des intérêts publics et privés, a reçu de la constitution le droit de surveiller toutes les libertés publiques, et notamment l'inviolabilité de la propriété. Je dirai ensuite, comme je l'ai fait plus haut, qu'en renvoyant au ministre une pétition semblable, le Sénat reste dans son rôle conservateur et protecteur. Il ne s'ingère point dans l'administration, il ne condamne personne, il ne force pas la main au ministre; mais, au nom de la paix publique et des lois, il signale une mesure fâcheuse et qu'on peut corriger d'un mot.

Je dirai plus : dans tous ces conflits entre la justice et l'administration, le Sénat me paraît appelé à jouer un rôle bienfaisant, à exercer une action régulatrice qui nous manque depuis soixante-dix ans. En 1789, l'Assemblée constituante a séparé l'administration de la justice, ce qui n'est pas une mauvaise chose; mais, par haine des parlements, l'Assemblée a subordonné la justice à l'administration; en d'autres termes, dès qu'un conflit s'élève, c'est le conseil d'État qui juge, c'est l'administration qui a le dernier mot. Ce système, fort prôné en France, est inconnu de tous les pays libres. En Angleterre et ailleurs on croit que les droits des citoyens ne sont pas garantis si la justice n'a le suprême ressort et ne force l'administration à respecter la loi. Tel est, par exemple, le rôle de la cour fédérale aux États-Unis; non-seulement elle oblige l'administration à s'incliner devant la loi, mais elle force le congrès lui-même, c'est-à-dire le pouvoir législatif, à respecter la constitution. Nous sommes loin de ces idées, auxquelles nous reviendrons quelque jour quand l'expérience nous aura suffisamment fait souffrir; mais en attendant que nous soyons corrigés d'une illusion qui nous coûte fort cher, nous pourrions trouver dans le Sénat un secours efficace. Autrefois la presse et les Chambres contrôlaient, quoique de façon imparfaite, les empiétements de l'administration; aujourd'hui nous n'avons d'autre recours qu'un appel au conseil d'État, c'est-à-dire que la victime seule est appelée à se plaindre lorsque le mal est fait. Quant à ceux qu'inquiète une mesure irrégulière, suspendue sur leur tête, ils sont sans droit tant qu'ils ne sont pas blessés. La sécurité est cependant un des premiers droits du citoyen. Une pétition au Sénat, en introduisant le

grand jour de la publicité, en forçant l'administration à s'expliquer, aura cet avantage que par la force des choses elle modérera le zèle excessif des administrateurs. On ne sort guère des voies légales lorsqu'on se sent observé par des yeux jaloux et inquiets. Chacun alors se contente d'agir dans le cercle tracé par les lois, au grand profit de la paix publique et du droit des citoyens.

J'arrive maintenant à une pétition des plus graves, à une pétition qui demande au Sénat non pas un appui, une recommandation, mais une décision constitutionnelle. Ici encore je n'ai rien à imaginer; j'ai dans les mains une pétition de cette espèce, pétition adressée au Sénat par M. de Montfleury, ancien adjoint à la mairie du deuxième arrondissement, soutenue par un mémoire de M. Albert Gigot, avocat au conseil d'État, et appuyée des noms les plus honorables, MM. Marie, Berryer, Dufaure, Reverchon, Jules Favre, Freslon, Picard, Olivier, Leberquier, etc.

En prenant cette pétition pour exemple, j'écarte, comme j'ai déjà fait plus haut, tout ce qui est en dehors de la question de droit. Je ne m'occupe que des principes. Tout ce que je veux, c'est de mettre en relief les prérogatives constitutionnelles du Sénat.

On sait que le 25 mars 1852 le président de la république, qui réunissait alors entre ses mains tous les pouvoirs, a rendu un décret intitulé : *Décret sur la décentralisation administrative*. Le législateur, *considérant qu'on peut gouverner de loin, mais qu'on n'administre que de près*, remit aux préfets un grand nombre d'attributions qui jusque-là, en vertu de lois et d'ordonnances diverses, appartenaient en dernier ressort aux ministres. C'est une mesure qu'on peut louer ou critiquer, suivant le côté par lequel on l'envisage. Pour une multitude de petites affaires, c'était la suppression d'une paperasserie inutile; pour des affaires plus graves, on peut douter que les administrés y aient gagné autant que les préfets. Décentraliser, dans le sens qu'on prêtait autrefois à ce mot, c'était remettre aux départements et aux communes le soin de leurs propres intérêts; ce n'était pas faire passer l'autorité des ministres dans les mains d'un préfet. A changer de tutelle, on ne voit pas ce que le citoyen y gagne, et sans être suspect de faiblesse à l'endroit de la centralisation, j'oserai dire qu'un ministre placé au-dessus des jalousies et des taquineries locales, une administration centrale à l'abri des influences de clocher, seront, en général, plus éclairés et plus impartiaux qu'un préfet. Ce dernier, en effet, vit dans un milieu qui gêne toujours sa liberté; et je ne parle pas des misérables exigences qui, au nom de la politique,

paralysent trop souvent la volonté de l'administrateur le mieux intentionné.

Laissons de côté le mérite de cette réforme. Le temps prononcera. La seule chose qui nous touche, c'est qu'en même temps que le décret du 25 mars 1852 étendait les attributions des préfets, il décidait par l'article 7 que les articles 1, 2, 3, 4 et 5, ne seraient pas applicables au département de la Seine; et ces cinq articles contiennent toute la substance du décret.

Les raisons qui justifiaient cette exception ne sont pas énoncées dans la loi; mais il est facile de les reconnaître. Le préfet de la Seine est dans une situation particulière; il est à la fois maire de Paris et préfet; et par conséquent le préfet peut difficilement contrôler le maire et critiquer le budget qu'il a lui-même établi. De plus, Paris n'a point de conseil municipal élu par les citoyens, il est dans une complète tutelle; ajoutez à cela l'importance de la ville, le nombre toujours croissant des habitants, un budget de 172 millions de francs; on comprend que Paris, qui est comme un petit empire dans un plus grand, n'ait point été considéré comme un département ordinaire, et qu'on ait voulu en garder l'administration sous la surveillance ministérielle. Je crois qu'un peu de liberté, qu'un conseil municipal nommé par les habitants, auraient heureusement tempéré ce gouvernement si lourd; j'imagine même que si on consultait les bourgeois de Paris, ils aimeraient assez à n'être pas traités comme des étrangers au lieu de leur naissance; mais la situation une fois admise, je comprends le décret du 25 mars. C'est le maintien de la centralisation pour une ville qui a joué de temps à autre un rôle si terrible, qu'en général les gouvernements se montrent peu soucieux de lui prodiguer des libertés. Qui sait cependant si la liberté même ne calmerait pas ces passions qui, toujours comprimées, finissent toujours par faire explosion?

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, à la date du 11 janvier 1861, *le Moniteur* a publié un nouveau décret qui abroge l'article 7 du décret du 25 mars 1852 et confère au préfet de la Seine toutes les attributions accordées aux autres préfets; en statuant, du reste, que les budgets de la ville de Paris continueront à être soumis à l'approbation du gouvernement, sur la proposition du ministre de l'intérieur.

A première vue il semble que ce qu'a fait un décret, un décret puisse le défaire. Mais si l'on considère les dates de ces deux actes de l'autorité, on voit bientôt que sous un titre semblable ils ont chacun un caractère différent. Le décret de 1852, rendu par le président,

maître de tous les pouvoirs et, par conséquent, législateur unique, non moins que chef de l'État, est un *décret-loi ;* on n'en peut critiquer le caractère constitutionnel ; le décret de 1861, au contraire, est un *décret-ordonnance*, car depuis le 29 mars 1852 le Sénat et le Corps législatif ont été constitués, et, depuis ce jour, le droit de faire des lois a été partagé. Aujourd'hui, le chef de l'État peut faire des ordonnances pour assurer l'exécution des lois; il ne peut plus abroger une loi par ordonnance, cette loi s'appelât-elle décret, si ce décret a été rendu par un pouvoir constituant.

Un *décret-ordonnance* peut-il abroger un *décret-loi?* Telle est la question soumise au Sénat par la pétition que j'ai indiquée; c'est là par excellence un de ces actes qu'aux termes de l'article 29 de la constitution les pétitions peuvent dénoncer au Sénat *comme inconstitutionnel*, et que le Sénat a le droit *de maintenir ou d'annuler*.

Est-il vrai que le décret de 1861 soit *une loi* dans toutes ses dispositions? Est-il vrai notamment qu'il abroge ou modifie les dispositions d'un grand nombre de lois (ce qu'une ordonnance ne peut faire)? c'est ce que prétendent l'auteur et les signataires de la pétition. Je crois qu'ils ont raison, mais je ne puis les suivre dans ce détail, qui aurait peu d'intérêt pour les lecteurs de la *Revue*, quoique la question touche de près tous les habitants de Paris. Je dirai seulement qu'il est heureux qu'on ait saisi le Sénat d'une plainte semblable. Si le Sénat l'écarte, il maintient du même coup la constitutionnalité du décret, le place au-dessus de toute discussion, et coupe court aux nombreux procès que doit nécessairement soulever le doute qui s'attache au caractère de cet acte considérable. Si, au contraire, le Sénat n'est pas convaincu de la parfaite légalité du décret, il est probable que le gouvernement ira au-devant d'une modification nécessaire, et ne mettra pas l'assemblée dans le cas d'annuler un décret impérial. De toute façon, la discussion servira à tout le monde. A première vue les pouvoirs réunis dans les mains du préfet sont énormes, sans contre-poids, sans contrôle effectif. Quelle que soit l'habileté du titulaire, il y a dans un pays libre quelque chose d'étrange dans cette extrême responsabilité dont on charge un seul homme. Si c'est une mesure nécessaire, la discussion éclairera l'opinion et profitera à l'administration ; si c'est une mesure qui a des inconvénients, le gouvernement sentira la nécessité d'y introduire des tempéraments. Il y a donc tout profit à ce que cette grande affaire soit instruite devant un corps aussi modéré que le Sénat.

Par ces indications, qu'il m'eût été facile de multiplier, on voit

quelles sont les prérogatives du Sénat comme gardien des libertés publiques ; on voit aussi quelle est l'importance du droit de pétition. Il peut paraître singulier que la France ait attendu près de dix ans avant de s'en apercevoir ; mais il faut réfléchir que c'est seulement un décret du 24 novembre 1860 qui a établi la publicité des séances du Sénat. C'est la publicité qui a tout à coup rendu au droit de pétition son ancienne valeur, et donné au Sénat un caractère aussi imposant. Cette réforme a profondément modifié la constitution de 1852, et l'a rapprochée de nos anciennes chartes. Une assemblée, isolée du pays par le secret de ses délibérations, c'était, en théorie constitutionnelle, quelque chose d'étrange et d'incompréhensible. A qui pouvait-elle servir ? Les assemblées législatives n'ont d'autorité et de puissance que par leur communication constante avec le gouvernement et le pays. Soit qu'elles dirigent l'opinion, soit qu'elles en reçoivent le contre-coup, elles ont ce grand avantage, d'établir entre la nation et le pouvoir un corps intermédiaire, une autorité modératrice qui exprime et tempère le sentiment public. Mais la première condition pour cela, c'est d'être en communication constante avec le pays. C'est cette communion, jusque-là interdite, que le décret du 24 novembre a rétablie. A voir la chaleur avec laquelle la France entre dans cette voie féconde, à voir le zèle et les lumières dont le Sénat a fait preuve dans la discussion des pétitions, on ne peut qu'applaudir à cette utile réforme, et désirer que le Sénat se montre de plus en plus jaloux du grand rôle qui lui est échu.

On a souvent reproché au Sénat du premier empire une faiblesse à toute épreuve ; il n'a su montrer de courage que pour outrager dans le malheur le maître auquel il n'avait rien refusé dans la fortune. Je me sens peu de goût pour le Sénat impérial, et j'en laisse la défense à de plus habiles. Mais la justice qu'on doit aux morts, même quand l'histoire les condamne, m'oblige à dire que la constitution de l'an VIII et les sénatus-consultes de l'empire ne faisaient du Sénat qu'un corps de parade, sans autorité, sans moyen d'action, sans communication aucune avec l'opinion. Sa résistance eût servi et peut-être sauvé l'empire ; mais tout était ingénieusement calculé pour que cette résistance fût chimérique et sans effet. Imagine-t-on, en effet, ce que pouvait être une assemblée qui, pour combattre une détention arbitraire et illégale ou pour arrêter la violation de la liberté de la presse, n'avait pour toutes armes qu'une innocente déclaration ainsi conçue : *Il y a de fortes présomptions que N... est détenu arbitrairement ;* ou *Il y a de fortes présomptions que la liberté de la presse*

a été violée? Et qui devait tenir compte de cette déclaration? Personne. Le Sénat, défendant la liberté du citoyen, était impuissant et ridicule. Il le sentit, et dans un pays où personne ne veut être ridicule, le Sénat impérial prit le parti de se taire; et sans souci des libertés publiques dont il était le gardien, et des priviléges que lui attribuait la constitution de l'an VIII, il garda le silence durant tout l'empire, et ne sut, au moment du danger, défendre que de vains honneurs, et conserver que son traitement.

La constitution de 1852 est plus sérieuse; elle donne au Sénat le droit d'annuler tout acte inconstitutionnel, et cette décision qui lie les tribunaux, le décret du 24 novembre 1860 la soutient du ferme appui de l'opinion. Il y a là un germe de liberté que nous accueillons avec confiance. Nous aimons par expérience les gouvernements de discussion; nous avons peu de goût pour le silence. Rien ne nous effraye comme cette universelle satisfaction qu'on trouve toujours dans les pays muets. Un gouvernement où il y a des assemblées qui s'adressent au pays est un gouvernement qui a en lui des éléments libres; qu'on appelle ce régime constitutionnel, représentatif ou parlementaire, peu nous importe; dès que l'opinion peut contrôler les pouvoirs, dès qu'il y a place pour un esprit public, nous avons foi dans l'avenir. « La raison, disait je ne sais plus quel sage, finit toujours par avoir raison. » Mais il y faut une condition, c'est qu'on ne l'empêche pas de parler.

Et voilà pourquoi nous engageons tous les citoyens à s'intéresser aux pétitions adressées au Sénat et aux discussions qui les accompagnent. *Fata viam invenient;* depuis le décret du 24 novembre 1860, le Sénat est devenu une magistrature publique; le voilà désigné à la France comme l'organe chargé d'accueillir toutes les plaintes, comme le pouvoir modérateur chargé de maintenir toutes les autorités sous le respect de la loi. C'est une magnifique mission, c'est aussi une grande responsabilité. Nous espérons qu'en marchant dans cette voie féconde, le Sénat et le pays prendront confiance l'un dans l'autre, et nous sommes convaincus que cette réforme, qui remet le pays dans son ancien sillon, servira du même coup la dignité du Sénat et l'intérêt de l'État et la cause même de la liberté.

ÉDOUARD LABOULAYE.

DANIEL VLADY

HISTOIRE D'UN MUSICIEN

CHAPITRE PREMIER.

DANIEL ENFANT.

En 1820, un homme gros, grand, rouge, bavard et brutal, de mine douteuse, et qui s'appelait lui-même d'un air emphatique M. Vlady, vint s'établir à Wetzlach ; c'est une ancienne petite ville sur les confins du territoire hongrois, presque sur la frontière d'Autriche. Il acheta dans la rue Saint-Étienne une vieille maison délabrée, et s'y installa avec son petit garçon.

M. Vlady, qui se disait veuf, était une sorte d'Hercule, invariablement vêtu d'une polonaise à brandebourgs, fourrée en hiver. Il avait de grosses bottes à éperons et semblait toujours prêt à défier l'univers, essayant d'ailleurs de contrefaire le bourgeois respectable qui vit de ses rentes. Mais ce maintien était dérangé par des allures suspectes. Du matin au soir, il ne bougeait de l'estaminet. Il y faisait le beau parleur, engageait des discussions politiques, insinuait des opinions avancées et donnait à entendre qu'il avait eu à se plaindre du gouvernement.

Les gens prudents se défièrent de lui. Les femmes, le trouvant assez mauvais père, s'apitoyèrent sur son petit garçon.

L'enfant, fort chétif pour son âge, avait cinq ans. Il était blond, et, sans être beau, il avait la plus charmante physionomie, fine et vive, seulement un peu triste. Les voisines, gagnées par sa jolie figure, lui firent bon accueil. Dans la chaleur de leur affection et de leur imagination allemande, elles allèrent jusqu'à supposer que Daniel était peut-être un enfant volé.

Bienvenu partout, Daniel affectionnait surtout la maison du voisin ; non pas cependant pour les caresses, ni les friandises. Le voisin, veuf lui-même, était pauvre, et de manières peu engageantes ; mais le bonhomme, luthier de son état, avait une petite fille de dix ans à peu près, douce, sérieuse, peu bruyante. Les deux enfants se pri-

rent d'amitié l'un pour l'autre et bientôt on ne put les séparer.

La petite Aennchen, quoique bien mignonne, était savante pour son âge. Auprès de Daniel, dont on ne s'était jamais occupé, c'était une grande fille. Elle lui apprit ses lettres et lui permit de venir assister aux leçons de musique que lui donnait son père.

Cette permission rendit l'enfant très-heureux. Debout auprès du piano, il ne perdait pas un seul des mouvements de la petite fille et l'écoutait jouer avec une attention religieuse. Parfois, quand elle avait fini, il prenait sa place. Il enfonçait les doigts sur les touches et il essayait de faire comme elle. Mais les touches, remuées à tort et à travers, rendaient des sons faux. Aennchen alors s'approchait. Elle lui prenait les doigts. Elle les plaçait gentiment sur le clavier et les promenait tout du long. Daniel riait. Il poussait des cris de joie et se mettait à frapper les touches aussi fort qu'il pouvait. Ce vacarme faisait accourir le luthier.

— Tout doux, mon garçon, s'écriait-il; il a le diable au corps. Ce sera un musicien. J'étais comme lui à son âge.

Ce brave homme aimait la musique avec passion; mais, en vrai fanatique, il était rempli de préjugés contre les modernes. Son idole était Bach; — quant aux autres, il les appelait corrupteurs, et Beethoven lui-même trouvait à peine grâce devant ses anathèmes. Vous comprenez qu'avec de pareils principes maître Gottlieb n'avait guère pu réussir. Il n'avait jamais sacrifié la plus petite de ses idées. Il avait toujours parlé haut, et appelé les charlatans charlatans. Ceci peut surprendre; mais en Allemagne, en province, dans un pays surtout où les mœurs antiques et les goûts antiques se sont conservés, on trouve encore des gens qui se dévouent et meurent martyrs de la minéralogie ou du contre-point.

Comme son état de luthier ne pouvait le faire vivre, lui et son enfant, il voulut donner des leçons de musique. Les élèves lui vinrent, car il était bon musicien, mais il ne put jamais en garder un seul. Non pas qu'il fût mauvais professeur, bien au contraire. Il avait la manie ridicule de vouloir qu'ils fissent des progrès. Cela ennuyait. On le trouvait mécontent, grondeur, excentrique. On ne tardait pas à se dégoûter d'un maître aussi absurde, et on le laissait là.

Maître Gottlieb se vit obligé de chercher ailleurs, et ne trouva rien qu'une place de violon à l'orchestre du théâtre.

Pour un homme aussi rigide, c'était se sacrifier que jouer tous les soirs de la musique moderne. Il s'y résigna pour sa fille. Il souffrit

beaucoup et son caractère s'aigrit. Il devint maussade, bourru, presque brutal. Parfois, le soir, il lui prenait envie d'aller se pendre. — J'ai trahi mon maître, se disait-il en jetant un regard douloureux sur le portrait de Bach, je l'ai vendu pour quelques misérables pièces d'argent.

Son regard, alors, glissait sur sa fille. Dans l'embrasure de la fenêtre, elle était assise sur un escabeau. Sa figure, enveloppée dans une traînée de jour, apparaissait blanche dans un cadre obscur. Elle lisait, et, dans le crépuscule, ses cheveux flottaient autour d'elle comme un brouillard d'or.

Le pauvre père soupirait. Il regardait l'heure, décrochait son habit et frottait les manches usées, puis il prenait sa boîte à violon; mais sur le seuil de la chambre, il s'arrêtait et regardait encore une fois sa fille avant de sortir.

Il avait déjà donné une douzaine de leçons au petit Daniel, lorsqu'un jour il vit entrer chez lui M. Vlady, la figure ouverte, avec cet air engageant de l'honnête homme qui vient épancher son cœur. M. Vlady alla droit à lui, lui prit la main fort cordialement, lui tapa doucement sur le ventre, en l'appelant voisin, mon cher ami, habile artiste, et parlant avec une volubilité extrême, sans lui laisser l'occasion de placer un mot.

— Ah! ah! mon brave, vous êtes un homme avisé, un rusé matois; vous entendez les affaires, vous voyez les choses de loin, vous savez spéculer. Parions que vous avez fait un petit séjour dans les coulisses de la bourse, à Francfort. Non, pas vous? alors, c'est votre frère, votre oncle, ou votre grand-père, qui ont dû être juifs, ou qui ont prêté à la petite semaine, ou qui sont entrés dans les fournitures de l'empereur. Mais je vous ai flairé, gros père, je vois votre jeu; vous croyez tenir un atout. Vous pensez au premier concert, où l'on verra en affiche le nom de Daniel Vlady, élève de maître Gottlieb. Là, ne vous fâchez pas, j'y pense aussi, moi qui vous parle. Il y aura une somme à palper; nous palperons, mon cher homme. Mais vous êtes trop pressé, vous nous traitez en escompteur, vous voulez de l'argent d'avance. Eh! eh! le commerce ne se fait pas comme cela, on attend le compte des profits et pertes. D'ailleurs, moi, je ne suis pas en fonds; vous ferez bien comme moi, que diable! Attendez, puisque j'attends. Vous n'y perdrez pas. Daniel est un petit drôle qui se tirera gaillardement d'affaire. Nous avons là une belle vache à lait, vous et moi, mais attendez au moins que la bête ait vêlé; je garderai une tette et vous aurez l'autre, et

alors vous pourrez battre du beurre. La musique est une belle chose. Vous verrez, vous verrez. Il remettra en honneur votre vieux Bach, qui moisit comme un violon sans cordes. Pour les bénéfices, fiez-vous à moi; je sais ce que valent les services, j'ai toujours payé recta à toutes mes auberges. Demandez aux garçons de café, ils connaissent mon caractère; tout Wetzlach connaît mon caractère; vous connaissez mon caractère.

Gottlieb vit bien que M. Vlady, qui sortait du café et qui en répandait l'odeur, allait s'étendre beaucoup trop longtemps sur son caractère. Il lui répondit gravement : — Oui, monsieur, je connais votre caractère. — Puis l'ayant pris par le bras, il le conduisit jusqu'à deux pas de son perron, en lui disant : — Soyez tranquille, Daniel ne me payera rien, pas même les verres d'eau qu'il boira chez moi. Après quoi il lâcha M. Vlady au plus vite, et rentra chez lui assez dégoûté de lui avoir donné le bras.

Sans doute maître Gottlieb aimait Daniel, mais en revanche il le tourmentait fort. Les Allemands, qu'on dit si bons, et qui sont assez bons, sont quelque peu despotes dans le commerce de la vie. C'est qu'ils sont primitifs, médiocrement policés, moins pliés aux concessions et aux complaisances du monde que leurs voisins. Les pères avec leurs enfants, les maîtres avec leurs élèves sont dogmatiques, impérieux même, et au besoin, les plus tendres époux réduisent fort bien leurs femmes au métier de servantes.

Maître Gottlieb devenait tyran dès qu'il s'agissait d'art. La première année fut donc pour Daniel une année de supplice. Rudoyé par son maître, harcelé par son père, qui prétendait le voir tout de suite grand musicien, il était horriblement malheureux. Parfois, il songeait à s'enfuir. Aennchen le retenait. Les progrès de Daniel lui semblaient merveilleux, elle était heureuse (les Français n'en croiront rien) de se voir surpassée par lui. Elle trouvait son père injuste, et redoubla de tendresse envers Daniel. Celui-ci, quoique grondé assez souvent, ne s'irritait point contre son maître Gottlieb. Il le sentait bon et désintéressé. Il souffrait silencieusement ses bourrades, et tâchait de mieux faire. C'était tout le contraire avec son père : il restait froid, morne sous ses reproches, et lui obéissait plutôt par crainte que par respect. Au fond, maître Gottlieb était très-content du petit. Sa docilité le charmait. Il lui trouvait de grandes dispositions, et se consola de ne pas être un grand musicien en pensant que Daniel en serait un. L'enfant, qui comprenait vite, joua passablement du piano au

bout de deux ans. Il déchiffrait bien et savait par cœur les fugues de Hændel. Il les jouait sans ennui, mais il aurait mieux aimé un livre d'images.

Chaque année, au jour anniversaire de la mort de Bach, maître Gottlieb se donnait un concert. En s'engageant, il s'était réservé le droit de se faire remplacer ce jour-là au théâtre. Le soir, après souper, il s'enfermait chez lui. Par extraordinaire, on allumait la lampe et on la plaçait au-dessous du portrait du grand Sébastien. — Tout le monde se taisait, Aennchen prenait son ouvrage. Maître Gottlieb, plongé dans son fauteuil, se recueillait en aspirant les dernières bouffées de sa pipe. Il sortait ensuite et revenait chargé d'une pile de livres, la collection des œuvres de Bach. Il se mettait à jouer, et les heures pour lui s'écoulaient comme des minutes. Personne n'était admis à ces solennités, sinon Daniel. Cette distinction, néanmoins, le touchait assez peu. Il respectait Bach, mais de loin, comme on respecte l'empereur de Chine. Il pensait souvent à l'anniversaire, mais parce qu'il avait ce jour-là le droit de regarder des estampes en compagnie d'Aennchen et de manger d'une certaine tarte où il entrait des amandes pilées et du raisin de Corinthe.

C'était pour la troisième fois, depuis qu'il recevait des leçons, que revenait l'anniversaire. Cette fois, chose singulière, Daniel ne regardait qu'avec distraction les images. Son maître jouait la cinquième fugue, si belle, et qui ressemble à un prélude d'orgue.

L'ampleur et la beauté des sons le frappèrent, et il quitta Aennchen pour s'approcher du piano, se pénétrant de l'harmonie des sons et essayant de comprendre ce qu'ils disaient. Les yeux du luthier étaient fixés sur l'image de son patron. Daniel, lui aussi, regarda le portrait. Il eut une singulière émotion; il crut voir les traits s'animer, les lèvres sourire et se mouvoir comme celles d'une personne vivante; il lui sembla que Bach le regardait avec bienveillance et d'un air d'encouragement. Il écouta longtemps attentivement. Cet effort, peu à peu, lui fit mal; il se sentit devenir faible. Le sang lui bourdonna aux oreilles, et il n'y vit plus.

Maître Gottlieb, le voyant pâle, s'arrêta, et lui demanda ce qu'il avait. Daniel, tout en pleurs, lui répondit par signes, lui montrant tantôt le piano, tantôt le portrait.

Le pauvre homme crut que Bach venait de faire un miracle. Des larmes lui coulèrent le long du visage, et il joignit les mains comme pour le remercier.

A partir de ce moment, le maître et l'élève se comprirent; Daniel, à présent, voyait arriver l'heure des leçons sans effroi. Les façons du luthier s'adoucissaient pour lui; il se montrait bon, presque affectueux.

M. Vlady lui-même parut s'humaniser. On le voyait tous les jours sortir avec son fils et le promener par la ville; il paraissait fier de son enfant.

— C'est un bon père, après tout, disait-on.

Peu à peu, néanmoins, on souhaita de le voir modérer cet orgueil. Il accostaît les gens dans la rue pour leur parler de son fils. Daniel, à l'entendre, était tout simplement le plus grand génie qui eût jamais paru. Si, pour détourner l'entretien, on lui disait qu'il était heureux d'avoir trouvé un aussi bon professeur, M. Vlady haussait les épaules.

« Oui, disait-il, le croque-note n'est pas maladroit; il râcle solidement le boyau, je l'entends parfois à ma fenêtre. Mais qu'est-ce que ça? Parlez-moi du génie. Les grands hommes sont des champignons, ils poussent tout seuls. D'ailleurs, je paye Gottlieb, son contre-point et sa guimbarde; c'est lui qui nous devra des remercîments. »

Maître Gottlieb ne se fâchait point quand on lui rapportait ces propos; il se contentait de l'appeler *charlatan*, de l'envoyer au diable. Même il se croyait obligé de mieux aimer Daniel pour le dédommager d'avoir un tel père. Cependant, un jour d'été qu'il s'était promené seul, pensant à Bach et au déclin de la musique, il entendit en repassant devant sa maison Daniel qui jouait des variations sur un air italien moderne. Le rouge de l'indignation lui monta au visage. Il poussa la porte, mais Daniel, absorbé par son jeu, n'entendit rien. Comme il achevait, le luthier parut devant lui. A la vue de cette figure courroucée, l'enfant resta court. Il essaya de balbutier des excuses, mais la voix lui manqua.

« Voilà comment tu me trompes, petit malheureux! s'écria maître Gottlieb devenu pourpre. » Il s'empara du manuscrit étalé sur le pupitre. « Veux-tu bien me dire, fit-il, de qui tu tiens ce barbouillage infâme? »

Daniel resta interdit. Maître Gottlieb regarda le titre, et sa colère redoubla.

« De mieux en mieux, s'écria-t-il avec un éclat de rire ironique. Je te rends mes hommages, te voilà grand compositeur. Des variations, un finale, et dans le style italien, s'il vous plaît. Je te fais mon

compliment; mais comme te voilà devenu si savant, je pense que tu n'as plus besoin de moi.

Il sortit là-dessus, lui jetant à la tête les fragments du manuscrit qu'il venait de déchirer.

Daniel demeura muet, stupide, anéanti. Peu à peu les idées lui revinrent, et il se mit à sangloter. Il voulait tout de suite aller demander pardon. — Oh! je lui promettrai de ne plus jamais écrire de musique, se disait-il. La peur alors le prenait et il n'osait plus rien essayer. — Quand le maître a dit une chose, c'est fini, bien fini; il n'y a plus moyen de le faire changer, pensait-il. Ses pleurs redoublaient, il se sentait au désespoir.

— Si je voyais Aennchen... se dit-il tout à coup. — Un peu de courage lui revint. Le tout était de lui parler à l'insu de son père.

Midi approchait; Aennchen devait être en train de faire le dîner. La cuisine où elle était donnait sur la cour. Les deux maisons, celle de maître Gottlieb et de M. Vlady, se touchaient. Pour lui parler, il n'y avait que le mur à escalader. Il commençait déjà l'escalade, quand tout à coup une idée le prit. Il revint, courut à l'armoire, prit deux ou trois feuilles de papier de musique, les roula, les mit dans sa poitrine. Son cœur battait fort. Il y avait un arbre contre le mur; il monta sur l'arbre, de là sur le mur. Parvenu au faîte, il vit Aennchen debout devant le foyer occupée à allumer le feu. Ses yeux étaient rouges, elle pleurait.

Daniel l'appela doucement. Elle l'entendit et accourut aussitôt vers lui. Daniel lui montra le rouleau et lui fit signe de tendre son tablier. « C'était une surprise pour sa fête, dit-il. Fais qu'il le voie, et je pense qu'il me pardonnera. » A ce moment une porte s'ouvrit bruyamment; il n'eut que le temps de redescendre.

Maître Gottlieb, tout le jour, fut d'une humeur féroce. Il trouva le potage fade, la viande trop salée. Au lieu de savourer son café lentement comme d'ordinaire, il l'avala tout d'un trait; enfin, signe infaillible de trouble, il oublia de fumer sa pipe, chose qui ne lui était pas arrivée depuis le jour de l'enterrement de sa femme.

Le soir, maître Gottlieb sortit pour aller au théâtre. Aennchen, bonne musicienne, prit aussitôt le manuscrit et le déchiffra. L'œuvre de Daniel, comme vous le pensez bien, n'était qu'un pastiche, mais un pastiche d'après les bons auteurs. Chez un enfant aussi jeune cela annonçait des dispositions et du goût. Il y avait surtout un cer-

tain andante, dont la mélodie naïve charma la jeune fille; cette mélodie lui fit l'effet d'une prière au bon Dieu.

— Mon père pardonnera à Daniel s'il entend cela, pensa Aennchen tout émue.

Elle eut un peu de frayeur à l'heure où elle l'attendait : les scrupules lui vinrent; elle se demanda, avec une candeur de petite fille allemande, si, pour sauver Daniel, il lui était permis de se faire sa complice. Puis, à côté de son père irrité, elle se représenta Daniel désolé et triste. Elle reprit courage et continua. Quand son père rentrait, Aennchen courait ordinairement au-devant de lui. Cette fois, elle fit semblant de ne point l'entendre.

Maître Gottlieb ôta son chapeau, rangea sa boîte à violon et revint ensuite s'asseoir à sa place ordinaire, dans son grand fauteuil. Il regardait Aennchen; il était content de la voir aussi zélée à l'étude.

— Que diable joue-t-elle? murmura-t-il en se frappant le front.

Aennchen, tremblant que son père ne l'interrompît, commença l'andante.

— C'est drôle, est-ce que je perds la mémoire? se dit le luthier. Il se leva pour regarder la musique. La vue de l'écriture de Daniel lui fit froncer le sourcil.

— Là, se moque-t-on de moi? fit-il d'un ton courroucé. — Aennchen, les larmes aux yeux, lui jeta un regard suppliant.

Maître Gottlieb, à demi ébranlé, parut hésiter.

— Allons, ne vois-tu pas que je veux lui parler? fit-il du ton d'un homme qui s'impatiente.

Aennchen se précipita dans la rue. Elle y trouva Daniel, qui contemplait la porte. Sans rien lui dire, elle le saisit par le bras et l'entraîna dans la chambre. Maître Gottlieb avait pris son visage de grand justicier. Daniel, tout confus et empêtré, résistait aux efforts d'Aennchen, qui voulait le faire avancer. Son maintien était si piteux que l'envie de rire la prit malgré elle; elle se détourna. Pour maître Gottlieb, il jouissait de la contrition de son élève. Il espérait bien de ses remords; Daniel n'était pas loin de croire qu'il avait commis une mauvaise action en faisant son andante. Cette crainte annonçait du sérieux et de la modestie. Le vieux musicien s'adoucit, s'attendrit presque et regrettait maintenant d'avoir été si sévère.

— Imiter Bach bien vérité, tu ne te gênes pas, s'écria-t-il avec un ton de gronderie paternelle. — Daniel osa enfin lever les yeux.

— C'est bon, je te pardonne, reprit maître Gottlieb, mais à condition que tu ne recommenceras plus.

CHAPITRE II.

PREMIÈRES IMPRESSIONS.

Peu de temps après parut une affiche qui émut la curiosité des habitants de Wetzlach. On y lisait :

Débuts de Daniel Vlady.

« Ce jeune pianiste, âgé de dix ans, donnera un concert au Cercle « de l'harmonie le mardi 15 novembre.

« Outre plusieurs morceaux de l'ancien répertoire, il fera entendre « une grande sonate brillante de sa composition.

« *Nota bene.* — M. Vlady a l'honneur de prévenir les ama- « teurs qu'il tient encore à leur disposition un petit nombre de stalles « réservées. Le prix des billets est de un florin et demi. Messieurs « les abonnés du Cercle auront droit à leurs places ordinaires au prix « de un florin. »

M. Vlady, par cet arrangement, s'assurait la présence des notabilités de la ville, à savoir la magistrature, les officiers supérieurs de la garnison, les membres du conseil, toutes personnes abonnées au cercle musical. Les petits prodiges alors étaient plus rares qu'à présent. Depuis Mozart, il n'y avait eu qu'un enfant merveilleux, Razumof, qui, plus tard, devint si célèbre et commençait à l'être quand Daniel débuta.

Ce souvenir ne nuisit pas à l'entreprise, du moins en ce qui concernait la recette. Ceux qui avaient vu Razumof enfant voulurent lui comparer l'élève d'un compatriote. Maître Gottlieb, d'ailleurs, avait couru, disposé, prié, payé, avec dégoût et chagrin, mais avec zèle, et en homme d'expérience. Il faut toujours graisser quelques pattes subalternes. Tout alla donc pour le mieux, et le concert de Daniel fut très-attrayant et fort couru.

Par une mesure qui témoignait de son scepticisme à l'endroit de la nature humaine, M. Vlady avait jugé prudent de s'établir lui-

même à la caisse. En homme d'un grand caractère, il s'était mis au-dessus de l'opinion publique. Sa dignité, du reste, n'en souffrait point. Sa polonaise fourrée lui donnait l'air majestueux, et il y avait une certaine condescendance noble dans sa manière de ramasser les écus de ses concitoyens.

On fit plus attention à la grâce de Daniel qu'à son jeu. Les dames surtout s'éprirent de lui, de son regard doux, de son sourire si fin. Sa jolie petite mine d'indifférence non jouée leur parut fort aristocratique. Du succès, en effet, il se souciait peu. Il craignait de mécontenter son maître, et rien de plus. Pour le luthier, ce début lui tenait au cœur; mais, vis-à-vis de Daniel, il s'efforça d'y paraître indifférent. Il faisait le stoïcien, et disait qu'un artiste doit songer non à être applaudi, mais à bien faire.

La seule chose qu'il loua fut la manière dont son élève joua un prélude de Bach. De tous ses morceaux, cependant, la sonate de Daniel fut celui qu'on applaudit le plus.

— Qu'est-ce que je te disais? lui dit maître Gottlieb après le concert, quand ils rentrèrent ensemble; ne t'avais-je pas prévenu que le public est un ignorant?

Et Daniel crut en effet que le public était ignorant. Le lendemain, un domestique en livrée lui apporta un cadeau. La femme du commandant militaire lui envoyait un petit habit hongrois en velours. Ce velours, dit une voisine, valait quinze florins le mètre. L'habit fut essayé; il allait à ravir. On envoya aussitôt chercher maître Gottlieb. Il fit une grimace en voyant l'habit.

— Qu'en dites-vous, compère? cria M. Vlady, que l'excès de la joie, par extraordinaire, rendait familier envers son voisin. — Le petit va bien. Pour un commencement, cela n'est pas mal : nous ferons nos affaires.

Aennchen vint aussi. Daniel lui parut superbe. A l'église, sur l'autel, elle avait vu du velours; les dames riches portaient aussi des chapeaux de velours, mais Aennchen n'avait jamais soupçonné qu'on en fît des habits. Curieuse, elle s'approcha pour tâter cette belle étoffe. Daniel, lui, restait droit comme un pieu. Il n'osait bouger.

— Le voici déjà qui devient bête, pensa Gottlieb; ils vont me le gâter.

Cela était un peu vrai, et ces honnêtes cœurs, à force d'honnêteté, voyaient juste. Aennchen devint toute triste sans savoir pourquoi.

Avec ce bel habit, Daniel lui semblait autre; elle ne reconnaissait plus en lui son petit camarade.

Peu après le concert, il lui dit un jour. — Nous ne passerons pas l'hiver ici; mon père a décidé que nous irions à Vienne.

— Es-tu content? lui demanda Aennchen, qui avait envie de pleurer.

— Mais oui, répondit Daniel avec une cruauté naïve. — Je verrai Vienne, la cour. Quand nous reviendrons, j'aurai beaucoup à te raconter.

Maître Gottlieb, lui, ne goûtait pas trop ce projet.

— Pourquoi vous presser? disait-il à M. Vlady. Avez-vous besoin de vous faire nourrir par votre fils? L'enfant est délicat, et vous lui gâterez sa santé à ce train de vie. Sa grande affaire maintenant, c'est de travailler. Si vous l'empêchez d'étudier, vous ruinerez son talent, et vous serez le premier à y perdre.

M. Vlady n'écouta point ces conseils si sages. Il répondit que ses moyens ne lui permettaient pas d'attendre, que le prestige ne serait plus le même dans quelques années.

— C'est vrai, dit maître Gottlieb d'un ton ironique; vous ne pourriez plus l'habiller comme un singe, ce serait dommage.

Daniel n'avait jamais vu d'autre ville que Wetzlach. Il fut comme étourdi en arrivant à Vienne; ce qui l'étonna le plus, ce fut de voir constamment du monde dans les rues; il lui sembla que c'était tous les jours fête. Ce fut pour lui une vie étrange, pleine d'étonnements et d'enchantements.

Sa protectrice, la dame qui lui avait donné le petit habit, l'avait recommandé à de hauts personnages de Vienne. Il joua le soir dans des salons où il faisait plus clair qu'en plein jour, où les siéges resplendissaient comme un maître-autel. Sur ces siéges il y avait des sortes de fées. Leurs robes semblaient faites de nuages; leurs colliers glissaient sur leur peau comme un filet d'eau claire où reluit le jour; les fleurs étaient autres que celles des jardins; leurs parfums étaient plus forts, leurs tissus plus riches.

D'abord, il ne vit que l'ensemble, peu à peu il remarqua les détails. Il savait à quel salon appartenait ce visage, où il avait déjà senti ce parfum. Puis il se demanda pourquoi les dames lui paraissaient si belles. Certes, elles ne ressemblaient point à celles de Wetzlach. Leur peau était bien plus blanche, et elles souriaient toujours.

Quand il avait fini de jouer, elles l'appelaient près d'elles. Elles

lui disaient des mots caressants et prenaient sa petite main dans la leur. Daniel rougissait de plaisir. Son regard charmé suivait leurs mouvements, et se coulant le long des sinuosités azurées que dessinaient les veines, il remontait jusqu'au bout de ces mains pâles, longues, aux doigts retroussés, tout alanguies sous le poids des bagues.

Sans M. Vlady, tout eût été au mieux. Mais pour le supplice de Daniel, l'ancien charlatan avait depuis peu imaginé une nouvelle espèce de réclame. Il jouait le père tendre, il donnait des représentations publiques de sensibilité. Pour s'exciter, il buvait plusieurs petits verres; puis, quand il était temps, il se précipitait sur l'estrade. Alors, comme s'il cédait à un élan spontané et irrésistible, il se jetait sur son fils et le baignait de ses tendresses avinées. Ces scènes, passablement jouées, avaient un succès fort grand auprès du public.

Une autre fois la représentation fut plus pathétique encore. Comme les dames comblaient Daniel de caresses et d'éloges : — Pauvre sainte, murmura M. Vlady en levant un regard attendri au plafond, — que n'es-tu là pour jouir des succès de ton fils!

Tout le monde fut ému, les mouchoirs fonctionnèrent et la recette du second concert dépassa celle du premier.

Au sortir de ce luxe, de ces salons si beaux, si bien éclairés, Daniel souffrait de se retrouver dans une pièce obscure, froide, en désordre. Il éprouvait des malaises confus, des souffrances sourdes. Des frissons le prenaient. Il se sentait gagné par le sommeil. Il se laissait tomber sur une chaise et ne pensait plus.

Parfois, dans cet état, un bras rude le poussait : c'était son père; dans son langage bourru et grotesque, il lui disait d'aller se coucher. Daniel se levait et il essayait d'obéir. Mais ses jambes tremblaient; des étincelles passaient devant ses yeux, il chancelait et il était obligé de s'appuyer aux meubles pour se tenir debout.

M. Vlady passait ses matinées dehors. Daniel, pendant ce temps, restait à l'hôtel. La chambre, nue et triste, donnait sur la cour. Le feu avait cessé de brûler. L'air était chargé d'exhalaisons d'eau-de-vie et de fumée de tabac. Des habits encombraient les chaises, et, sur un guéridon, des enveloppes déchirées et des fragments de lettres figuraient à côté des restes du déjeuner.

Daniel allait à la fenêtre. Son regard tombait sur le pavé crotté, où reluisait le soleil. La pendule tintait deux coups secs. Daniel se rappelait alors qu'il avait à remplir sa tâche de gammes. Il bâillait

et se mettait à faire courir ses doigts le long du piano. Mais, tandis qu'il les exerçait, ses pensées étaient ailleurs, des images confuses passaient et repassaient devant son esprit. C'était le chatoiement soyeux des étoffes de prix, le flot brumeux des mousselines, le reflet d'opale des lumières, et, parmi tout cela, l'or des lustres, l'incarnat des tentures, le scintillement des pierreries sous le feu des girandoles; — Daniel fermait les yeux comme ébloui, ses mains tombaient du clavier.

Sur ces entrefaites, son père rentrait. Il le trouvait immobile, le regard baisé, les mains pendantes.

— Fainéant ! lui criait-il en roulant des yeux de capitan.

Daniel tressaillait de la tête aux pieds en entendant cette voix. Il devenait pâle et se remettait à jouer comme une machine.

La comtesse d'Erlfeldt, femme d'un ministre d'État, le fit venir un jour. Elle donnait une petite fête pour l'anniversaire de la naissance de son fils qui invita ses camarades. Daniel était à peu près de l'âge du jeune comte. Quand il entra dans le salon, il se sentit gêné, il remarqua que l'on regardait son habit, que l'on paraissait surpris de le voir ainsi vêtu; même un enfant s'approcha de lui et lui demanda pourquoi il s'était déguisé, puisque ce n'était pas le mardi-gras. Daniel, fort rouge, baissa la tête et ne sut que répondre. La comtesse, bonne personne, s'aperçut de son embarras. Elle recommanda à son fils de parler au petit artiste. Les enfants allemands apprennent de bonne heure la différence qu'il y a entre un noble et un roturier. Le jeune comte s'approcha d'un air dédaigneux. Il mesura Daniel de la tête aux pieds, puis, regardant le sabre attaché à la ceinture de l'habit : « Vous êtes donc gentilhomme, puisque vous portez une épée ?» dit-il d'un ton assez impertinent.

Daniel balbutia quelques mots. Le petit seigneur, qui prenait plaisir à l'humilier, poursuivit : « Si vous êtes gentilhomme, pourquoi donc jouez-vous pour de l'argent chez le monde ? »

Daniel eut envie de se jeter sur lui et de l'étrangler. Il se contint pourtant. « Je ne suis pas assez riche pour vivre sans cela, » murmura-t-il les dents serrées.

« Qu'est-ce que cela fait? répliqua le cruel enfant. Un gentilhomme peut toujours vivre sans travailler. »

Daniel réfléchit longtemps à ces mots, dont il ne comprit pas tout d'abord le sens. Il tombait de bien haut. Jusqu'alors il s'était cru

au-dessus des autres. Quand il jouait en public, les dames le montraient à leurs enfants. Dans toute la salle on ne voyait que lui. Il se souvint alors du regard froid de ces enfants. Ils le contemplaient avec curiosité, comme un phénomène. Ils ne l'admiraient point, ils ne lui portaient point envie. Il sentit vaguement qu'il avait un métier triste et souffrit beaucoup.

L'intérêt du public, si prompt à s'émousser, se lassa un beau jour de Daniel et de son petit habit de velours. Ce qui d'abord avait semblé piquant parut de mauvais goût. Le monde n'afflua plus à ses concerts, les journaux baissèrent le ton. On ne lui accorda plus qu'une attention médiocre. Ce que maître Gottlieb avait prédit arrivait. Les forces de Daniel ne résistèrent point aux fatigues et son talent en souffrit.

M. Vlady, cependant, ne voulut point s'en tenir là. Il prétendait qu'avec l'habitude l'enfant s'y ferait. Mais l'enfant ne s'y faisait pas et ses joues devenaient creuses.

Un soir Daniel sortait d'un concert où il avait joué. Sur l'escalier, il se trouva un moment mêlé à la foule. Une dame, qui passait au bras d'un cavalier, le vit et se mit à sourire. « Voilà ce petit et son habit, » dit-elle d'un ton méprisant; « il a l'air d'un faiseur de tours. Quel gagne-pain! »

La dame était belle et le mot cruel. Daniel regarda la dame et entendit le mot. Il éprouva une rage sourde et comprit enfin tout le ridicule de son état.

Ce dernier coup l'acheva. Le soir, il eut la fièvre et le lendemain il tomba dangereusement malade. Dès qu'il fut un peu mieux, son père le ramena à Wetzlach. Daniel était si changé qu'on eut peine à le reconnaître. Ses traits s'étaient allongés, ses yeux agrandis. Il ne souriait point, et son regard fixe faisait mal à voir. Ses jambes le soutenaient à peine. Il paraissait indifférent à tout et ne témoigna nulle joie de revoir son maître.

CHAPITRE III.

AENNCHEN.

La personne qui en souffrit le plus fut Aennchen. Elle chercha à le distraire, tantôt en lui apportant des estampes, tantôt en lui lisant

quelque chose. Mais Daniel ne prenait plaisir à rien. Un jour, elle lui proposa de faire de la musique. Daniel hocha la tête d'un air ennuyé, comme quelqu'un qui souhaite qu'on le laisse tranquille. Ils restaient souvent des heures ensemble sans se parler. Devant ce visage froid Aennchen étouffait. Ses sentiments allaient rebondir au fond de son âme avec un choc pénible. Elle restait muette et il lui semblait que tout en elle allait s'arrêter. Puis, quand elle était seule, elle pensait à son isolement. Elle regardait autour d'elle et elle n'y voyait personne. Dans ce vide, ses pensées se perdaient. Des peurs la gagnaient et elle se sentait comme anéantie.

Jusque-là elle avait vécu à peu près heureuse. Son éducation avait été pieuse et bornée, comme celle que les filles de la bourgeoisie et du peuple reçoivent en Allemagne dans les écoles. Elle était satisfaite de ce qu'elle était. De bonne foi, elle ne se croyait au monde que pour servir son père, et trouvait tout simple qu'une fille pauvre passât sa vie à aller au marché et à laver la vaisselle.

Je prie le lecteur de ne pas se récrier. Cette résignation est fréquente en Allemagne. Les gens y sont plus contemplatifs, moins vaniteux, et se préoccupent moins qu'ailleurs des apparences. Ils sont exaltés et simples; ce qui, en bon français, signifie niais. Les gens de ce tempérament ont les yeux dans le ciel et les pieds dans la cuisine.

Aennchen sortait peu, elle n'allait point au bal, elle ignorait ce qui se passait dans la ville. Les autres jeunes filles devenaient tristes auprès d'elle et ne se souciaient point de l'avoir pour amie. Elle vivait donc fort seule et, sans y penser, finit par éviter les compagnies.

Elle était déjà rêveuse; à force de rester au logis, elle le devint davantage, exaltée même. Sa religion (elle était catholique) devint toute tendre et vague; elle s'abandonna de préférence aux croyances et aux légendes qui conviennent le mieux aux imaginations mystiques.

Elle aimait surtout à imaginer ce qui se passait en dehors de ce monde, parmi les anges, au delà de ce ciel dont les étoiles la faisaient rêver aux joies du paradis. Elle s'adonnait là-dessus à toutes sortes de rêveries naïves. — Elle songeait à sa mère qu'elle n'avait point connue, à un frère mort tout petit; elle essayait de se figurer le bonheur dont ces esprits bienheureux jouissent dans le ciel; elle se disait

qu'ils sont encore nos amis et qu'ils continuent à prier pour ceux qui sont demeurés en ce monde. Comme elle ne se croyait pas bonne, elle les priait de la rendre meilleure, plus humble, plus patiente, moins portée à faiblir et à se décourager.

L'église était l'endroit où elle se trouvait le mieux. Toute petite, un jour, elle demanda à son père si les habits des anges étaient blancs. Plusieurs fois, après avoir communié, elle se sentit faible et oublia de quitter le banc comme les autres, tant elle était heureuse de penser à une grande lumière vague, plus rose que le ciel au soleil levant. Les sons de l'orgue lui arrivaient parmi des nuages d'encens; elle se sentait comme noyée de bien-être. Ses yeux se fermaient; elle se disait qu'elle serait ainsi et encore mieux dans le ciel.

Aennchen aimait la campagne et les changements qu'y font les saisons. Cependant, elle n'était point artiste, c'est-à-dire préoccupée des couleurs et des formes. Il lui fallait des émotions plus douces, plus intérieures. Des réflexions sur la puissance et la bonté de Dieu, un grand sentiment de confiance affectueuse, voilà ce qu'elle y trouvait. Les détails, pour elle, s'effaçaient dans la grandeur de l'ensemble. Elle n'y voyait qu'un motif toujours nouveau de gratitude et de tendresse envers l'Être si bon qui prévoit tout.

Elle ne s'ennuyait pas pourtant; c'est que la cause de sa joie était toute en elle-même; elle prenait de l'intérêt aux choses les plus ordinaires et n'avait pas besoin d'autres émotions. Elle regardait comme des devoirs toutes les petites actions de la journée, et elle prenait plaisir à s'en acquitter. A dîner, quand elle avait réussi un plat, elle le plaçait devant son père avec une joie enfantine. Elle attendait en silence; puis, s'il venait à s'apercevoir du chef-d'œuvre, elle battait des mains et se réjouissait d'être aussi bonne cuisinière. Le soir, la table desservie, elle se reposait en jouant quelque andante bien doux, bien religieux.

La chambre, rendue obscure par l'ombre des grands meubles en chêne, lui semblait moins triste alors que le jour; elle sentait mieux l'accord et la douceur des choses environnantes. L'hiver, quand le givre grésillait aux carreaux, quand la neige, chassée par le vent, blanchissait le pavé, elle se disait qu'il fait bon d'être assise dans une chambre chaude, auprès du poêle qui ronfle. Involontairement, elle pensait à ceux qui n'ont ni de quoi se couvrir ni de quoi se réchauffer. Elle se sentait toute confuse en songeant que son père, sans doute, lui ferait cadeau d'une robe à Noël. Elle remerciait Dieu et

elle se demandait ce qu'elle avait fait pour être plus heureuse que tant de pauvres gens.

Quand l'hiver fut passé, elle tâcha de décider Daniel à se promener avec elle. Elle le mena dans la campagne; elle lui fit remarquer la beauté du ciel, la pureté de l'air. Les champs verdissaient, les pommiers se couvraient de bouquets blancs où perçaient çà et là de gros boutons d'un rose vif. « J'ai déjà vu cela bien des fois, » répondait-il quand Aennchen lui demandait s'il trouvait cela beau.

Un jour, comme ils sortaient de la ville, ils rencontrèrent un mendiant. Aennchen lui fit l'aumône. Daniel le regardait d'un air qui lui parut singulier. « Que trouves-tu d'extraordinaire à cet homme? » lui demanda-t-elle.

Daniel, d'abord, continua son chemin sans répondre. Puis, s'arrêtant tout à coup. « Tu ne me comprendrais pas si je te le disais, » dit-il d'un ton singulièrement dur et hautain.

Aennchen fut blessée.

« C'est possible, » dit-elle en réprimant ses larmes.

Daniel fut surpris et comme étourdi. Il était loin de s'attendre à une pareille réponse de la part d'Aennchen, qui se laissait volontiers traiter en camarade par lui, même en inférieure. Il resta tout pensif et chercha un prétexte pour renouer l'entretien.

« Écoute, reprit-il au bout d'un instant, je veux bien te dire à quoi je pensais. Quand tu as donné l'aumône à cet homme, il a fait une sorte de grimace pour te remercier. C'était laid; cela m'a rappelé ces pantins que nous faisions sauter avec une ficelle quand nous étions petits. L'effet est le même; seulement, ici, au lieu de tirer la ficelle, il faut donner un sou. Voilà à quoi je pensais.

— C'est vrai, tu avais raison; je ne te comprends pas, » répondit Aennchen, qui avait les larmes aux yeux.

CHAPITRE IV.

LES TATONNEMENTS.

Plusieurs années se passèrent ainsi, et Daniel eut une étrange adolescence. — Depuis son retour il ne bougeait point de chez son maître. La santé lui revenait, mais avec une sorte d'engourdissement

comme en ont les animaux hivernants ou comme les gens qui sortent d'un sommeil dans les bois un jour d'été. Il restait immobile, le coude sur la table, le regard attaché sur les taches d'encre qui en marbraient le dessus. Une vieille horloge, dans sa niche de bois, sonnait l'heure. Quand le marteau frappait, Daniel relevait la tête et comptait les coups par un mouvement machinal.

L'imagination passionnée lui revenait cependant. Des choses vulgaires par moments prenaient à ses yeux un intérêt poétique : la poussière qui se jouait au soleil, par exemple, le coin sculpté du buffet que la lumière faisait ressembler à du bronze florentin, les bandes roses, jaunes, violettes d'une carafe que le soleil luisant à travers l'eau allait étaler sur le bois blanc du plancher. Il suivait Aennchen du regard lorsqu'elle traversait la chambre. Son buste, serré par un casaquin rouge, tranchait crument sur le jour. Des biais de lumière y couraient, et, quand elle passait auprès de la fenêtre, son profil, blanc dans l'ombre, se colorait de rose. Involontairement, quand elle mettait le couvert, il prêtait l'oreille au bruit des fourchettes, au clapotement de l'étain, au tremblement qui agitait les verres lorsqu'elle ouvrait le buffet. Le grincement des battants qu'on referme, les pas, le choc sonore du métal, tout cela ramenait un même tableau dans son esprit. Cette image, par moments, devenait si vive qu'il lui semblait lui-même en faire partie. Il entrait dans l'insensibilité des choses sans vie, et, sur les murs, il lui semblait voir collé son ennui, comme les toiles d'araignées à l'escalier, le long des boiseries vermoulues.

Puis, dans l'espace d'une seconde, son regard embrassait des années.

Le passé aride, les jours de fatigue, d'agacement nerveux, les heures remplies par le travail machinal, le bourdonnement rapide des traits qu'on répète pour assouplir les doigts, quinze, vingt, trente fois ou davantage, le contre-point si sec, les régiments d'accords indisciplinés, les basses pesantes, les quintes défendues, les suites d'octaves qui d'elles-mêmes se logent toujours partout, sans qu'on sache comment, tous obstacles lentement surmontés, et qui vengent leur défaite en laissant le cerveau vide, abruti, demi mort; puis les paroles rudes, les dures apostrophes, les mots blessants comme un son de cloche qu'on entend de trop près, les mots prophétiques, les mots ironiques qui disent que vous n'aurez jamais ni talent ni succès, tout cela se représentait à lui dans une seule vision, vision nette,

claire, précise, qui n'excédait pas la durée d'un moment et pendant laquelle il passait de nouveau par le labeur de toutes ses veilles.

Un jour il lui prit fantaisie de revoir son premier essai, cette sonate dont maître Gottlieb avait été si content et qui les avait réconciliés. Le thème de l'allégro lui parut commun ; il feuilleta l'adagio, celui des trois morceaux qu'Aennchen préférait et qui lui avait semblé, à lui aussi, le meilleur. La mélodie, qui voulait être simple, n'était que puérile. Cela ressemblait aux petites sonates de Mozart, que l'on trouve belles parce qu'elles sont de Mozart, et que, sans ce nom, l'on trouverait tout au plus dignes des enfants et des commençants. Daniel fit une grimace de dédain; il se demanda comment son maître avait pu louer quelque chose d'aussi insipide. — C'est parce que j'imitais quelque bon modèle, se dit-il. La forme y est, la forme classique, voilà ce qui lui a plu. — Et Daniel se mettait à réfléchir sur les avantages de la forme classique. Il songeait aux œuvres de maître Gottlieb, qui rappelaient celles des anciens. — D'où vient, pensait-il, que ces œuvres semblent longues à écouter (par respect il n'osait dire ennuyeuses)?—C'est beau, dit-on; mais cela n'empêche pas les gens de tirer leur montre pendant qu'on joue. La forme ne suffit donc pas; si elle suffisait, ma sonate serait un chef-d'œuvre.

Daniel se creusait alors la tête pour deviner ce qu'est le génie. Depuis sa maladie, parfois il lui venait des idées musicales singulières. Ces idées, il le sentait, étaient bien à lui. Il les conservait dans sa mémoire, mais il n'osait les jouer, à cause de son maître. Un jour, comme maître Gottlieb n'était point là, il voulut juger de l'effet qu'elles produiraient sur sa fille. Aennchen devint toute pâle. Elle dit que cette musique lui serrait le cœur.

Depuis qu'il allait mieux, maître Gottlieb s'impatientait de le voir aussi inactif. Daniel s'en aperçut et cela le rendit doublement malheureux.

— A quoi bon travailler ? pensait-il. — Pour recommencer la vie que j'ai menée à Vienne? — Cette pensée l'aigrissait de nouveau, et il se disait : — Je suis une machine à argent, pas autre chose. Quelle folie de penser que je deviendrai jamais un artiste! On me laisse tranquille de peur que je ne retombe malade. Demain, si je vais bien, on recommencera à me tourmenter. Déjà mon père me demande combien de temps j'ai l'intention de rester encore à ne rien faire. Il me dit que j'en prends à mon aise; il a l'air de se moquer de moi. Ah! que je suis malheureux! — Et il pensait à ce

petit comte si insolent chez qui il était allé jouer, et il se disait que celui-là pouvait se reposer quand il était malade.

D'autres fois il se sentait pris de l'envie de composer, d'écrire ces choses bizarres qui lui traversaient la tête. — Si j'étais libre de travailler comme cela me plaît ! se disait-il. A la campagne, dans les haies, quand je cours sans but, ne pensant qu'à respirer le grand air, les forces me viennent, je me sens tout autre. Je sens bien, dans ces moments, que je ferais quelque chose si on me laissait tranquille...

Et il s'enfonçait dans le long souvenir de ses rêveries musicales. C'étaient, le plus souvent, des phrases tronquées, mélodies étranges, suites d'accords doux, vagues, incohérents comme les tâtonnements les plus douloureux de l'esprit. Cela tenait tout à la fois du rêve et du délire. Le motif, tordu en tout sens, finissait par se défigurer et se noyer dans un chaos de dissonances.

Aennchen, prévoyant les mauvais effets de cette paresse, se tourmentait, elle aussi, de le voir rester inactif. Elle essayait de le remettre au travail, lui disant tantôt : « On demande dans la ville si tu ne feras pas quelque chose ; — ou bien : — et pour mon père, Daniel ? » — Daniel soupirait et ne répondait rien. Un jour, comme elle lui en parlait encore, il l'arrêta net. « C'est bon, lui dit-il, en voilà assez. » Le maître verra que tu as fait sa commission.

Ce soupçon blessa Aennchen ; elle l'avait cru moins méfiant et plus généreux.

— Serait-il ingrat? pensa-t-elle.— Puis elle eut regret de cette pensée, et elle se la reprocha comme une injustice. — Non, se dit-elle, il n'est pas fier, il n'est pas ingrat. Les artistes ne sont pas des êtres ordinaires. Leur génie les met au-dessus des autres, ce qui fait que souvent ils nous oublient. J'ai donc tort de vouloir que Daniel soit attentif comme moi, qu'il pense toujours à ce qui pourrait me faire peine ou plaisir. — Puis elle ajoutait, car elle avait lu les poëtes : — Dieu les a faits pour tous. C'est là la différence avec nous, qui ne vivons que pour une ou deux personnes.

Quand elle le regardait, elle sentait cette différence encore mieux. Les autres hommes, à côté de Daniel, lui paraissaient vulgaires. Ils étaient robustes, ils se portaient bien; Daniel était mince et délicat; il semblait trop frêle pour souffrir ou pour supporter des fatigues.

— Il lui faudrait une vie à part, se disait-elle. Et elle imaginait ce que serait cette vie.

Involontairement, elle y trouvait toujours une place pour elle.

— Je le servirais, pensait-elle. Je lui ferais une petite chambre bien tranquille, je marcherais sur la pointe des pieds pour ne pas le gêner. Il me le faudrait heureux ! Mais il le serait ! Je sens si bien ce qu'il lui faut !

Daniel se remit au travail, comme il l'avait promis, mais sans ardeur. Certains jours pourtant un caprice le prenait, et alors il jouait pendant des heures sans s'arrêter. D'autres fois, il était las au bout de dix minutes. Maître Gottlieb le trouvait changé envers lui. Il recevait mal ses observations, il ne le consultait plus, comme dans le passé, sur ses études. Le luthier s'offensa de ces manières brèves, dédaigneuses, altières.

— De mon temps, c'était bien différent, disait-il. — On ne pensait qu'à devenir artiste, il est vrai; mais les jeunes gens d'aujourd'hui sont des ambitieux. Ils veulent gagner de l'argent, vivre comme les grands seigneurs. L'art, pour eux, est un moyen de faire fortune, pas autre chose.

Aennchen essayait de défendre Daniel.

« S'il est comme tu dis, pourquoi s'amuse-t-il à des bagatelles? » reprenait le luthier. — « Le beau passe-temps que de mettre en musique des paroles sur l'amour et je ne sais quelles autres sottises, plutôt que d'étudier la fugue, le contre-point, tant de choses sans quoi on ne peut devenir un compositeur solide, un musicien consciencieux et qui connaît son affaire. La belle avance quand il aura écrit des flon-flons pour la chanteuse en vogue. Je sais bien que c'est le moyen de se donner des airs. Le monde vous connaît, et quand on traverse la rue, les gens disent : « Voilà M. un tel, » et puis le nom de la demoiselle pour qui il a fait un rôle. C'est si amusant d'être flatté par ces mijaurées! Mais tu n'as pas besoin de savoir ces choses-là, va à ton ouvrage. Pour moi, je sais bien que je n'aurais jamais voulu donner dans toutes ces bêtises. Bach n'a jamais flatté le public ni personne, et pourtant il est resté le grand Bach. Un musicien n'a pas besoin de rouler carrosse; c'est bon pour les banquiers. »

CHAPITRE V.

UN CARACTÈRE.

Un accident arriva. M. Vlady, un soir, fut rapporté mourant du café où il passait sa vie. Ce soir, il avait bu trois bouteilles de vin et

onze petits verres. C'était beau, et, pour lui, c'était peu; mais ce jour-là, par un malheur cruel, il avait dîné deux fois; c'est pourquoi une apoplexie l'enleva au regret des fumeurs, des hôteliers, et généralement de tous les ivrognes.

Daniel rencontra par hasard le corps de son père qui était sur un brancard. Il pâlit, ses jambes fléchirent et on le porta évanoui chez son maître. Le luthier, en ce moment, se sentit pour lui un retour d'affection paternelle. Il l'établit dans sa maison et oublia ses griefs.

M. Vlady laissait quelque fortune. Il possédait un capital de vingt-cinq à trente mille florins. Cet argent, convenablement placé, donnait à Daniel de quoi vivre, et lui permettait de continuer ses études jusqu'au moment où il pourrait en profiter et devenir célèbre.

Bien que son père ne se fût jamais montré affectueux, Daniel, d'abord, fut comme étourdi de cette mort. Il lui semblait que quelque chose d'inouï venait d'arriver. Peu à peu cependant, il comprit qu'il allait être plus libre. L'impression pénible que cet événement avait faite sur lui s'effaça, et il se sentit comme débarrassé d'un grand poids. Ce sentiment lui donnait bien quelques remords. — Je suis donc un fils dénaturé, disait-il. — Et il s'étonnait de ne point trouver de larmes pour son père. Il devint plus silencieux et aussi plus ardent. Ses désirs et ses idées longtemps comprimés commençaient à parler; son visage changea d'expression. La condescendance des gens qui l'entouraient augmentait l'élan visible de sa volonté toute nouvelle. Maître Gottlieb, devenu son tuteur, le traitait doucement. Le voyant si nerveux et si délicat, il crut prudent de le ménager. Il le laissa maître de son temps, et fut le premier à l'engager à se promener et à se distraire.

Daniel en abusa. Le bonheur de se sentir vivre était nouveau pour lui. En homme nerveux il s'y abandonna tout entier et ne fit plus rien. C'était un fort bon emploi de la vie, selon lui, que de ne rien faire. On voyait tant de choses en se promenant! Daniel finit par prendre en pitié les gens occupés. Il les trouvait niais.

Quelquefois il prenait un livre. Il avait plus rêvé qu'étudié. Cependant son père lui avait enseigné le calcul. Il avait eu une éducation passable. Il écrivait correctement sa langue. De plus, il savait l'anglais et le français. M. Vlady (peut-être avait-il raison en ceci) considérait le français comme un passe-port qui vous fait bien venir partout. La bonne compagnie, en Allemagne, met un amour-propre naïf à écorcher notre langue. Les grandes dames, quand Daniel était petit, se

faisaient un plaisir de causer en français avec lui, surtout en public, et, même après sa maladie, le français lui fut encore utile.

Son ancienne protectrice, la dame qui lui avait envoyé le petit habit, l'ayant un jour rencontré, l'engagea à venir la voir. Sa dame de compagnie française venait de la quitter, et n'était pas encore remplacée. Daniel y alla. La dame venait de recevoir de Paris son journal de modes. Elle pria Daniel de lui expliquer la forme d'un bonnet qu'elle ne comprenait pas. Daniel s'en acquitta avec tant de bonne grâce que la dame crut lui devoir une politesse. Elle avait des livres français, un choix de bons auteurs. Elle lui offrit de puiser dans sa bibliothèque.

Il accepta. Les livres français, rangés le long d'un rayon poudreux, étaient moins nombreux qu'il ne l'avait cru. Cette collection se composait des volumes suivants :

1° *Les Aventures de Télémaque* (les derniers tomes de cet ouvrage, broché et recouvert de papier moucheté, d'un brun jaune, n'étaient point coupés. Le premier, en revanche, était en lambeaux.)

2° La traduction d'un roman de Walter Scott et du *Dernier des Mohicans*, par Cooper.

3° *Adèle et Théodore*, par madame de Genlis, ainsi que plusieurs autres ouvrages d'éducation du même auteur. (La baronne avait cinq enfants et elle était bonne mère.)

Il y avait encore quelques volumes de *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*, peinture de la vie parisienne sous l'Empire. Ce livre provenait de la succession d'une vieille tante restée fille, qui, jusqu'à sa mort, y avait vu la plus piquante expression de l'esprit français. Les *Contes moraux* de Marmontel, et quelques numéros détachés de journaux de modes, avec gravures, complétaient la collection.

Daniel se trouva assez embarrassé de choisir parmi ces inconnus. Ils étaient, la plupart, assez mal soignés, et leurs couvertures poudreuses sentaient le moisi. Pour tout ce qui touchait sa personne, il était d'une délicatesse ridicule. Machinalement, la peur de se salir les doigts l'empêchait d'y toucher. Il s'y décida enfin et fut tenté d'emporter *Télémaque*. La longueur de l'ouvrage l'effraya. Il se dit que cela ne devait pas être amusant, selon toute apparence, puisqu'on n'était pas allé au delà du premier volume.

Comme il feuilletait Walter Scott, il aperçut un petit volume caché sous un tas de brochures; les lettres d'or du titre, qui se lisait à peine, brillaient comme des signes cabalistiques sur le cuir à demi rongé

de la reliure. Le livre, imprimé en caractères anciens, semblait être du siècle dernier. Daniel l'ouvrit avec une certaine curiosité et tomba sur le passage suivant, à la première page.

« M. le baron était un des plus puissants seigneurs de la Westphalie; car son château avait une porte et des fenêtres, la grande salle même était ornée d'une tapisserie. Tous les chiens de ses basses-cours composaient une meute dans le besoin; ses palefreniers étaient ses piqueurs; le vicaire du village était son grand aumônier. Ils l'appelaient tous monseigneur, et ils riaient quand il faisait des contes. »

— Voici un livre que je pourrai comprendre sans dictionnaire, se dit-il, et il le mit dans sa poche. Je vous prie de croire qu'il le lut avec attention et d'un bout à l'autre. Il ne connaissait que les poëtes nationaux, Schiller et Goethe, et quelques romans fades. La simplicité du style le surprit. Il fut sur le point de se scandaliser du ton de naturel et d'aisance parfaite que gardait l'auteur en racontant des choses épouvantables. Une réflexion le retint. « Je me montrerais inférieur à l'auteur, » se dit-il et il passa outre. Il ne communiqua cette découverte à personne. Il la cacha, au contraire, avec soin, et comme un manuel de supériorité dont il se réservait à lui seul l'usage. Il relut son livre nombre de fois et il en garda l'empreinte. Cela faisait un singulier catéchisme pour un esprit neuf, et les conclusions qu'il en tira sur le monde ne furent pas trop consolantes. Je demande pardon pour tout ce que je vais conter de lui; le lecteur le trouvera comme moi immoral, déplaisant, et même peu judicieux; mais nous passons tous par la sottise et l'orgueil avant d'arriver au bon sens et au calme.

Maître Gottlieb, cependant, voyant que les choses ne changeaient point, lui fit un sermon. Daniel, qui avait dix-huit ans, reçut ces observations avec la hauteur froide d'un fils de famille qui écoute un précepteur obscur. Son travail, néanmoins, devint un peu plus suivi; il se mit à composer un cahier de *Lieder*, petits morceaux détachés, qui, plus tard, eurent beaucoup de succès à son entrée dans le monde. Un journaliste de Vienne, qui passait à Wetzlach, les entendit. Daniel lui demanda son avis.

« Cela est trop vieux ou trop neuf, répondit celui-ci. — Vous faites du Watteau en musique. Vous êtes un épicurien. Le danger serait qu'on vous prît au sérieux. Vous attraperiez une mauvaise réputation, la réputation d'un homme blasé, malade et aristocrate.

C'est trop fin pour nos oreilles. Nous sommes des bourgeois. Nous ne voulons plus de sérénades, mais des contredanses. »

Les yeux de Daniel avaient le même goût que ses oreilles. Il préférait la clarté artificielle des bougies à celle du jour. L'éclat trop vif du soleil lui était désagréable et il fermait les rideaux pour s'en garantir. Presque toujours on le trouvait chez lui dans une sorte de crépuscule. Ceci fait peut-être comprendre pourquoi Daniel, tout en révérant Beethoven, ne comptait pas parmi ses dévots. Il admirait son génie, mais il s'en sentait écrasé. C'était comme une irruption de clarté sur une vue faible. Le sobre génie du vieux Bach lui convenait mieux. Il le trouvait moins expansif, sa force contenue lui semblait de meilleur goût que les éclats passionnés de Beethoven. Il s'étonnait, d'ailleurs, de voir Beethoven si universellement goûté. Le monde, en somme, lui paraissait composé de gens assez ordinaires, bons pères de famille, honnêtes pédagogues, fonctionnaires plus ou moins habiles, mais incapables par caractère et par état de ressentir des émotions aussi vives. Quand il allait au concert, il était surpris de voir le plaisir s'exprimer d'une façon presque uniforme sur la plupart des visages. C'était une admiration croissante atteignant son plus haut point juste à l'accord final. — Tout cela est beau, je le veux bien, se disait-il, mais ce n'est pas également beau jusqu'au bout, du moins pas de la même manière. Il y a tant de nuances différentes, tant de dissonances, tant de saillies brusques. Les gens n'ont pas seulement l'air de s'en apercevoir. — Il avait encore fait une autre remarque : le public goûtait surtout les endroits un peu communs, du moins ceux qui lui paraissaient tels. La reprise des thèmes subjuguait l'assistance ; de même, les airs vifs, sautillants, que l'on retient aisément. Ceci surtout lui semblait piquant. — Apparemment les gens se savent bon gré d'avoir compris aussi vite, pensait-il.

Il finit par se dire qu'il y a probablement deux sortes d'amateurs, les uns qui sentent par nature, les autres par éducation. Les uns ont une âme ; tant mieux pour vous quand votre talent la rencontre, tant pis pour vous si votre talent ne la rencontre point. Les autres sont routiniers, dociles, ils ont leur code. Si vous inventez en dehors de ce qu'on a déjà inventé, ils ne comprennent pas, vous blâment, vous appellent esprit bizarre et prétentieux, disent que vous allez à la gloire par le scandale. Là-dessus l'opinion se fait et vous êtes jugé, condamné, exécuté et enterré pour vingt-cinq ans. Daniel avait

exprimé deux ou trois fois ces idées, et durement. Ce n'était pas le moyen de se faire des amis.

Il comptait chaque jour le temps qui lui restait à passer chez le luthier. Les semaines lui semblaient des mois, les mois des années. Les gens, à Wetzlach, lui paraissaient inertes d'esprit et de volonté, incapables de penser et d'agir. Il les trouvait ridicules et ne se donnait nullement la peine de cacher son mépris.

Son maître et lui, d'ailleurs, étaient rarement d'accord. L'un, solennel et dogmatique, faisait un sermon en trois points à propos d'une salade mal assaisonnée; l'autre, bref et tranchant, provoquait à plaisir les foudres d'une excommunication toujours prête. Aennchen elle-même l'impatientait quelquefois. Elle s'exaltait à propos de rien, elle admirait tout. Daniel trouvait cela niais, bourgeois, absurde. Le mot de « philistin » lui venait à l'esprit, et il avait hâte de quitter ce trou.

Le soir, en été, quand elle avait envie de faire un tour dans la campagne, elle le priait de l'accompagner. Daniel regardait le paysage et les effets de lumière avec intérêt, mais avec des yeux de peintre. Aennchen n'y voyait qu'une source de poésie, un sujet pour ses rêveries religieuses. Par exemple, quand elle regardait le ciel parsemé d'étoiles, il lui arrivait de lui dire sentimentalement, en bonne Allemande : « Comme Dieu est bon! Il me semble que tout l'aime et que tout l'admire. Les petits oiseaux gazouillent; on dirait qu'ils font leur prière du soir. Et toi aussi, n'est-ce pas, Daniel, tu l'aimes ? »

Daniel, médiocrement touché, fait semblant de ne point entendre ou répond fort prosaïquement : « L'herbe est bien humide, voilà que tu marches dans la boue, fais donc attention. »

Mais Aennchen, absorbée comme elle l'est par ses idées, s'inquiète assez peu d'avoir les pieds mouillés. « Oui, Dieu est bien bon, poursuit-elle. Aujourd'hui il me semble qu'il était tout près de nous, et près de toi aussi, n'est-ce pas, Daniel? Je le prierais volontiers, il m'écouterait certainement; mais je n'ai rien à lui demander, je voudrais être toujours ainsi. Que je suis heureuse! »

Daniel ne dit rien; la compagnie d'Aennchen, au fond, l'ennuie, et il a envie de bâiller. — Pourquoi ne garde-t-elle pas ses sentiments pour elle? pense-t-il. — Mais il est encore à l'âge où ces sortes de réflexions inspirent des remords. Un scrupule le prend, il a peur de la blesser, et il s'efforce de trouver quelques mots de réponse.

Peu à peu, néanmoins, son orgueil s'aigrit; il se trouve bien bon de jouer le rôle de confident. Aennchen, habituée à penser tout haut devant lui, ne s'aperçoit pas, d'abord, de cette froideur. Certains sourires moqueurs, certains airs distraits, cependant, finissent par l'avertir. Elle se dit que Daniel, depuis quelque temps, vit dans la maison comme un étranger; tout lui paraît indifférent, il ne consulte plus maître Gottlieb sur aucun de ses projets.

— Daniel s'ennuie ici, pensa-t-elle, cela est évident; il ne songe qu'à trouver un prétexte pour nous quitter.

Elle s'accusa de n'y avoir point pensé plus tôt.

— C'est mon égoïsme qui en est cause, se dit-elle, je préfère mon bonheur au sien. — Les larmes lui vinrent, son cœur se gonfla. Elle se demanda comment elle ferait pour vivre sans le voir, sans entendre son piano ni sa voix, ce son de voix doux, indifférent, qu'elle aimait et qui ressemblait si peu au son des autres voix.

Elle profita du premier moment où elle le vit seul : « Daniel, lui dit-elle, tu ne deviendras jamais célèbre en restant ici avec nous, » — et elle le regarda pour voir ce qu'il dirait.

Daniel, assez confus, avoua en rougissant qu'il avait eu la pensée de faire un voyage et de s'établir ailleurs pendant quelque temps. L'envie de partir, le dégoût du présent, perçaient à travers son embarras.

Aennchen en parla le même soir à son père; elle lui représenta que Daniel était en âge de voir le monde, et qu'il ne ferait jamais rien tant qu'il resterait ainsi cloué à Wetzlach. Maître Gottlieb, d'abord, ne voulut rien entendre. « Ne peut-il faire comme moi? Ai-je jamais eu la pensée de courir le monde? » disait-il. Aennchen eut peine à lui faire entendre raison. « Eh bien! si c'est la volonté de Dieu, qu'il s'en aille, » dit-il. — Le pauvre homme regarda tristement le portrait de Bach. Les yeux d'Aennchen se mouillèrent. Daniel parti, elle comprenait qu'il n'y aurait plus ni intérêt ni occupation véritable pour maître Gottlieb.

Le lendemain, après déjeuner, le luthier appela Daniel et lui recommanda d'un ton grave de l'écouter. Le jeune homme, devinant de quoi il s'agissait, demeura debout, dans une attitude froide. Maître Gottlieb le considéra un moment. — Aennchen a raison, ce jeune oiseau ne songe qu'à prendre sa volée, pensa-t-il.

Il aspira deux ou trois bouffées de sa pipe, puis, lentement et avec une certaine solennité :

« J'ai un reproche à te faire, tu as manqué de franchise envers nous, lui dit-il. »

Daniel fit mine de l'interrompre.

« Laisse-moi finir, reprit le luthier. Si tu n'as pas confiance en nous, je n'y puis rien; c'est ton affaire, et je souhaite que tu n'en aies pas de regrets. Ce n'est pas là de quoi il s'agit. Tu te déplais ici et tu voudrais t'en aller. Ne te défends pas, tes yeux te démentiraient. Je comprends que tu aies envie de nous quitter, tu es jeune, je suis vieux, Aennchen est bonne fille, mais ce n'est pas une dame, c'est une petite bourgeoise toute simple qui ne se connaît guère aux usages; sa compagnie ne te suffisait que lorsque vous étiez enfants; à présent, cela ne va plus. Que veux-tu? je ne voyais pas cela. C'est elle qui me l'a dit. Les femmes, pour ces sortes de choses, y voient clair. Mon vrai chagrin, c'est que tu es encore un peu jeune. Je me fais scrupule de t'envoyer ainsi dans le monde, sans personne qui puisse te guider ou te conseiller. Enfin, Dieu aidant, tu t'en tireras comme les autres. Tu auras bientôt vingt ans, et à vingt ans un homme doit savoir se conduire. Va donc, car je ne veux pas que tu te croies obligé de rester ici par reconnaissance. Tu ne me dois rien, je n'ai fait que mon devoir. Pour les choses d'argent, tu sais ce que tu as à attendre. A toi de régler tes dépenses. J'avoue que cela me fait quelque chose de te voir partir; j'avais imaginé mieux pour toi. Enfin, à la grâce de Dieu. Je puis me tromper, et je ne veux pas, un jour, m'entendre reprocher de t'avoir nui. Fais donc à ton idée, et n'oublie pas ce conseil, le dernier, probablement, que tu recevras de ton maître : Ne deviens pas l'esclave du public, et souviens-toi qu'un artiste qui sait son métier et qui a du cœur vaut le premier homme du monde. »

Ce sérieux et cette dignité touchèrent profondément Daniel; toutefois, il se raidit et voulut parler bravement :

« Je tâcherai d'être un homme, lui dit-il, et de faire en sorte qu'on demande le nom de mon maître. »

Ce mot fit peine à maître Gottlieb, qui le trouva sec et poli. — Il eût mieux fait de ne rien dire et de m'embrasser, pensait le pauvre luthier.

CAMILLE SELDEN.

(La suite à la prochaine livraison.)

DE LA POÉSIE SACRÉE DES GRECS

Je me suis proposé de rechercher quelle a été l'influence de la poésie sur la religion des Grecs. La plupart des autres nations furent gouvernées dans l'origine par des prêtres; c'est un caractère particulier à la Grèce d'avoir eu des poëtes, non-seulement pour interprètes, mais pour fondateurs de sa religion. Toutes les dissertations sur les dogmes helléniques s'appuient sur le témoignage des poëtes, et en particulier d'Homère et d'Hésiode; ce sont eux, en effet, qui, si on en croit Hérodote, enseignèrent dans leurs vers les noms des Dieux, inconnus aux anciens habitants de la Grèce, exposèrent la généalogie et déterminèrent les fonctions de chacun d'eux. Sans rechercher quel crédit méritent les fables populaires sur Orphée, on en peut du moins conclure que des chanteurs venus de la Piérie apportèrent à des peuples, jusque-là sauvages, le culte des Muses en même temps que les bienfaits de la civilisation, ce qui donna lieu à cette tradition ancienne, que les bêtes féroces se rassemblaient pour écouter leurs chants.

Mais comme jamais les prêtres n'eurent chez les Grecs la même autorité que chez les autres nations, comme il n'y avait pas une église pour conserver les livres sacrés, la poésie qui avait fondé la religion put toujours la transformer, l'altérer ou la renouveler. Au lieu de cette fixité qui est ailleurs le caractère des croyances religieuses, celles des Grecs sont dans un état de mouvement perpétuel, et on peut leur appliquer ce que dit Horace des mots d'une langue : « Les forêts renouvellent leurs feuilles dans le cours de l'année; les premières feuilles tombent d'abord; ainsi se perdent les anciens mots, tandis que les nouveaux, comme des jeunes gens, conservent leur force et leur vigueur. »

Il sera donc nécessaire, dans ces recherches sur la poésie sacrée des Grecs, de tenir compte avant tout de l'ordre des temps et de rendre à chaque période ce qui lui appartient. Je partirai des poëmes d'Homère et d'Hésiode, qui, dès l'époque d'Hérodote, étaient regardés comme les plus anciens monuments de la poésie grecque; j'essayerai de montrer comment toutes les formes de l'art et de la littérature sont sorties de l'épopée, et comment les novateurs, qui altérèrent la religion nationale par des importations étrangères, durent opposer

un poëte à un autre poëte, Orphée à Homère, tant il semblait que la poésie fût la forme nécessaire des idées religieuses. Je terminerai cette étude en montrant, par une revue rapide des derniers poëtes, qui furent en même temps les derniers prêtres, que la religion et la poésie semblent n'avoir été chez les Grecs qu'une seule et même chose.

Cette union intime de la religion et de la poésie ne permet pas d'étudier la forme sans dire quelques mots du fond, c'est-à-dire sans expliquer les fables poétiques. A la vérité, les interprétations souvent contradictoires qui en ont été données montrent assez la difficulté de cette tentative. Parmi les anciens, les uns, comme la plupart des épicuriens, rapportent, à la suite d'Evhémère, les anciennes traditions à l'histoire; d'autres, surtout les stoïciens, à la physique; d'autres enfin, comme les platoniciens, à la philosophie morale. La plupart des modernes ont adopté le système d'Evhémère. Quelques-uns cependant, comme Vossius, ont cru trouver dans les livres des Hébreux l'origine des croyances grecques; d'autres, comme Noël Conti, ont présenté, sans choix systématique, les diverses interprétations des anciens.

A notre époque enfin, on a cru devoir reprendre la question dans son ensemble et sur de nouvelles bases; la philologie et l'ethnologie fournissent un utile secours à l'étude approfondie des anciens mythes. Le résumé de ce travail contemporain, qui embrasse presque tout l'ensemble de la mythologie, est le grand ouvrage de Creuzer sur *les Religions de l'Antiquité*, traduit, annoté et en grande partie refondu par M. Guigniaut[1]. Quant à la succession chronologique des mythes grecs, elle vient d'être établie par de consciencieuses recherches dans l'*Histoire des religions de la Grèce antique* de M. Alfred Maury. Parmi les travaux contemporains, ce sont ces deux ouvrages que j'ai le plus souvent consultés, tout en cherchant, autant que possible, à m'appuyer sur les interprètes anciens, excepté dans quelques cas très-rares où ils m'ont semblé avoir méconnu le sens primitif des mythes, et où j'ai dû présenter des explications que je croyais plus conformes au génie de la théologie poétique.

I

LA POÉSIE PRIMITIVE. — HOMÈRE.

Il est reconnu aujourd'hui que les Indiens, les Perses, les Grecs et

1. Voyez aussi les dissertations de M. Guigniaut sur la *Théogonie* d'Hésiode, et sur l'*Hymne homérique à Déméter*.

tous les peuples de l'Europe appartiennent par leurs langues, leurs caractères physiques et leurs religions à une même famille, dont le prototype est la race antique des Aryas. Il semble qu'on peut attribuer la même origine à ces Hyperboréens, ainsi nommés par les Grecs parce qu'ils étaient venus d'Orient en Europe en traversant des régions glaciales. Selon Pausanias (X, 5), des hommes venus du pays des Hyperboréens consacrèrent le premier oracle d'Apollon; parmi eux était Olen, inventeur de la divination et du vers hexamètre. Callimaque nomme cet Olen dans l'hymne à Délos, v. 133, et l'appelle le vieillard lycien, c'est-à-dire probablement oriental. Hérodote dit aussi (IV, 33) que le culte d'Apollon passait pour avoir été apporté par les Hyperboréens à travers la Scythie chez les Dodonéens, et de là dans le reste de la Grèce. D'un autre côté, Strabon qui recherche, au livre X de son ouvrage, l'origine des cérémonies religieuses, rattache à la Thrace et à l'Asie cet ensemble d'arts que les Grecs appelaient la musique; ce sont des Thraces qui, selon lui, ont apporté de Piérie en Béotie le culte des Muses; c'est de la Thrace que vinrent les premiers chanteurs, Orphée, Musée, Thamyris, Eumolpe. Ainsi la musique et la divination, étroitement unies au culte d'Apollon et des Muses, vinrent d'Asie par la même route que suivit cette branche de la race indo-européenne qui, partie de l'Imaüs et du Caucase, se répandit en Grèce par la Thrace, et on peut croire qu'elle apporta avec elle les éléments de sa religion.

Mais la Grèce était habitée avant cette migration. A des époques incertaines il y vint d'autres colons, de l'Égypte ou de la Phénicie, et on ne peut s'étonner de trouver dans la religion grecque la même diversité d'origine que dans la race grecque elle-même. Recherchons donc quel devait être le caractère de la religion indigène, et dans quelle mesure elle a pu être modifiée par des immigrations ultérieures : « Les premiers habitants de la Grèce, dit Platon dans le *Cratyle*, semblent n'avoir connu d'autres Dieux que ceux qu'adorent encore aujourd'hui la plupart des barbares, le Soleil, la Lune, la Terre, les Astres, le Ciel. » Toutefois il faut ajouter un correctif à l'opinion de Platon : les Grecs adoraient moins, à la façon des barbares, les objets dont l'ensemble constitue l'univers que les principes même du monde. Comme le corps n'est pas l'homme, mais une sorte d'instrument de son activité, ainsi dans le soleil, dans la terre, dans le ciel, et dans chaque partie de l'univers, les Grecs devinaient une pensée vivante, et ce sont ces énergies intimes des choses qu'ils nommaient les Dieux.

Que signifie ce nom de Dieux, θεοί, qu'ils donnaient à ces principes éternels du monde? De la racine *Div*, briller, on peut tirer le sans-

crit *Deva*, le latin *Deus*, et l'épithète δῖος si souvent employée par Homère; mais il me semble difficile d'admettre l'opinion, assez commune aujourd'hui, qui donne à θεός la même étymologie. En supposant que ces mots si différents fussent confondus à l'origine, il faut reconnaître qu'à un certain moment les Grecs leur attribuèrent des sens différents; c'est donc dans le grec qu'il faut chercher la raison de leurs transformations; Homère dit souvent δῖα θεά, jamais θεῖα θεά; les mots δῖος et θεός ne représentaient donc pas la même idée. Platon, après le passage cité plus haut, fait dériver θεός de θεειν, courir; mais les anciens, qui dès les premiers temps mettaient la Terre au nombre des Dieux, ignoraient son mouvement, et la croyaient parfaitement immobile. Je préfère de beaucoup l'étymologie donnée par Hérodote (II, 52). Selon lui, les premiers habitants de la Grèce, les Pélasges, avant de connaître les noms des différents Dieux les appelaient en général θεούς à cause de l'ordre qu'ils ont établi dans l'univers, ὡς κόσμῳ θέντες τὰ πάντα. La racine de θεός serait donc θέω, τίθημι, d'où on peut tirer aussi θέμις, θεσμός, θησεύς, etc. Les Dieux sont, en effet, les régulateurs de toutes choses, ou plutôt les lois éternelles elles-mêmes.

Hérodote ajoute que les Pélasges apprirent des barbares, et principalement des Égyptiens, les noms propres des Dieux; cependant aucun de ces noms ne dérive de la langue égyptienne; Hérodote ne pouvait pas l'ignorer; il n'a donc sans doute pas entendu autre chose par les noms des Dieux que les fonctions et les attributs qui les distinguent et permettent de les nommer; distinction que les Pélasges ne faisaient pas encore parce qu'ils étaient grossiers et ignorants. Mais dans ce sens même Hérodote paraît avoir exagéré l'influence des Égyptiens, et s'être laissé abuser par la vanité de leurs prêtres qui prétendaient que l'oracle de Dodone avait été établi par des femmes égyptiennes. Hérodote lui-même rapporte au livre IV une autre tradition, suivant laquelle des femmes hyperboréennes auraient apporté à Dodone une initiation religieuse. Dodone était le siége le plus ancien de la religion des Pélasges et du culte de Zeus, la principale divinité pélasgique. De là vient que toutes les migrations qui vinrent successivement de l'Orient ou du Nord avec leurs cultes et leurs traditions passèrent pour s'être d'abord arrêtées à Dodone; toutes leurs divinités particulières se groupèrent autour de Zeus, qui resta le premier des Dieux parce que les Pélasges formaient le fond de la nation grecque.

Mais ceux qui réunirent en un seul corps tant d'éléments divers doivent être regardés comme les véritables fondateurs de la religion grecque. Ce sont les poëtes qui, en célébrant les dons spéciaux et les attributs des différents Dieux, enseignèrent les premiers au peuple à

les invoquer sous des noms en rapport avec leur caractère. Ce sont eux qui, sous l'inspiration divine, traduisaient en vers les prières des hommes, pour les faire agréer des Dieux dont ils transmettaient les réponses aux peuples par les oracles; de là vint qu'on finit par nommer tous les poëtes des prophètes, *vates;* on les appelait aussi prêtres des Muses parce qu'ils célébraient les Muses au commencement de leurs hymnes, selon la prescription des Muses elles-mêmes, dit Hésiode au vers 31 de la *Théogonie*. Les Muses étaient les nymphes des fontaines et des grottes de la Piérie et de la Béotie; ceux qui les adoraient dans les profondeurs des bois recevaient d'elles le don de la poésie, et c'est de leur nom qu'on appela musique l'ensemble des exercices de l'esprit. Comment la Grèce n'eût-elle pas dépassé tous les autres peuples, comment n'eût-elle pas atteint les dernières limites du génie de l'homme, elle qui avait eu les Muses pour génies tutélaires autour de son berceau?

Quel était le caractère de cette première initiation poétique, transmise par la mémoire, car il n'y avait pas d'écriture, c'est ce qu'il est difficile de deviner. Le recueil des hymnes sacrés de l'Inde, le Véda, a été conservé avec un soin scrupuleux par les prêtres, tandis que la poésie primitive de la Grèce a depuis bien longtemps disparu. Mais comme les Indiens et les Grecs appartiennent à la même famille, il est permis d'admettre qu'il existait entre leurs poésies respectives le même rapport qu'entre les races elles-mêmes. Les hymnes de la Grèce primitive devaient ressembler beaucoup plus aux Védas qu'aux psaumes des Juifs. Les Juifs diffèrent des peuples de l'Inde et de l'Europe non-seulement par leur origine, leur langue, leur tempérament, mais surtout par leur religion; ils adorent un seul Dieu, toujours et partout semblable à lui-même; les Grecs, au contraire, saisis d'admiration devant les formes variées de la nature, en adorent les puissances diverses. De là l'emploi fréquent du substantif en hébreu, de l'adjectif en grec; la substance est une, la forme est multiple.

Les personnes ou les choses se distinguent entre elles par leurs qualités propres; ainsi les Grecs ont désigné les différents principes de l'univers par la qualité dominante de chacun d'eux; ils se sont servis pour cela des mots de leur langue, sans avoir besoin de rien emprunter à l'Égypte. Mais chaque objet a plusieurs attributs, et peut recevoir par conséquent plusieurs épithètes; ainsi chaque Dieu peut être désigné par plusieurs mots; ces mots, qui n'étaient d'abord que des qualificatifs, sont devenus peu à peu des noms propres. Par exemple, Héraclès, Phoïbos, Hypérion, Phaéton, n'exprimaient dans l'origine que différentes vertus solaires. Mais les noms divins sont généralement tirés des dialectes primitifs de la Grèce; il est souvent

difficile d'en découvrir le sens et la véritable étymologie, et je prie le lecteur de ne pas oublier, quand je chercherai à expliquer les noms des Dieux, que je propose des conjectures, sans prétendre arriver à la certitude.

Lorsque de la Thrace, de la Piérie et de toute la région de l'Olympe et du Pinde, le culte des Muses et d'Apollon se fut répandu dans le reste de la Grèce, les disciples des anciens aœdes donnèrent un corps à la religion populaire, jusque-là flottante et indécise; aussi la poésie sembla-t-elle la langue des Dieux et la seule qui pût convenir aux idées religieuses. Pour expliquer la religion des Grecs il faut donc chercher à exprimer les mêmes idées en les dégageant de leurs ornements poétiques. Il faut observer avant tout quelles sont les conditions d'existence de la poésie : pour la plupart des hommes, et surtout pour les modernes, les formes de la nature ne sont en général que des objets inanimés; mais pour l'humanité primitive, et surtout pour les poëtes, tout ce qui se meut est vivant, toute apparence nouvelle est une naissance, toute évolution accomplie est une mort. Aux yeux de la poésie il n'y a rien d'inerte dans le monde, les pierres même sont vivantes; toujours et partout la pensée agite la matière, il n'y a pas de corps sans âme. Pour les poëtes, non-seulement les animaux et les plantes, mais le ciel, la terre, les vents, les flots, les astres, les éléments, sont des êtres vivants et animés qui ont même comme l'homme un sentiment, une volonté et la conscience de leur vie.

Mais ce fut surtout lorsque la poésie, séparée peu à peu du culte des Muses, ne se borna plus aux louanges des Dieux et commença à célébrer les exploits des héros, qu'elle s'accoutuma de plus en plus à donner aux Dieux des attributs humains. Le caractère de la poésie épique est de représenter les phénomènes, les puissances naturelles, les lois divines, sous des formes humaines. Ce n'est pas un parti pris d'envelopper la vérité dans des fables; c'est la condition même de la poésie; si elle parlait une autre langue, elle cesserait d'être la poésie et deviendrait la philosophie. Les anciens ne se trompaient pas à ces habitudes de langage, pas plus que nous quand nous disons: *le jour se lève, le soleil se couche*, expressions qui assurément ne présentent pas à l'esprit l'idée d'un personnage qui s'habille ou qui se met au lit. Une phrase que nous employons souvent, *le hasard a voulu que*, est encore bien plus absurde; le hasard, qui n'est rien, ne peut avoir de volonté.

Mais ce n'est pas seulement par une nécessité de la langue poétique, ni pour approprier les fables aux besoins de l'épopée, que les poëtes imaginent les Dieux sous des traits humains; c'est aussi parce que l'homme, par la conscience qu'il a des lois divines, semble par-

ticiper à la nature des Dieux; ce qui fait dire à Hésiode que les Dieux et les hommes ont une même origine. La pensée humaine est le miroir de l'harmonie universelle. Qu'il soit donc permis aux poëtes d'exprimer les Dieux, c'est-à-dire les lois harmoniques du monde, sous des traits empruntés à l'humanité, puisque Prométhée a modelé l'homme « à l'image des Dieux modérateurs de toutes choses. »

Le nom de rhapsodes, donné à ces poëtes errants qui parcouraient les cités et les îles de la Grèce, peut venir de ῥάβδος, ᾠδή, parce qu'ils chantaient en marquant la mesure avec une branche de laurier, comme Pausanias le dit d'Hésiode, et comme on le voit par le vers 30 de la *Théogonie*, ou peut-être plutôt de ῥάπτειν ᾠδάς, parce que ces aœdes cousaient des chants les uns aux autres, soit les leurs, soit ceux des poëtes antérieurs qu'ils recevaient par la tradition. Hésiode dit en parlant de lui et d'Homère : « Nous avons chanté, cousant des vers dans des hymnes nouveaux. » Platon (*Rép.* II) appelle Pindare « un chanteur de vers cousus ensemble, » et Pindare lui-même (*Nem.* II, *ogd.* 1) appelle les homérides des *chanteurs de vers cousus.*

Ces vieux couseurs de vers s'appelaient donc homérides ou rhapsodes, et le sens de ces deux mots est le même, car on voit dans *Hesychius* : ὁμηρεῖν, ὁμοῦ ἡρμόσθαι καὶ συμφωνεῖν, et ὁμηρείδαι (?) αἱ ῥαψῳδίαι, c'est-à-dire des chants cousus. Hésiode (*Théog.* 39) dit en parlant des Muses φωνῇ ὁμήρευσαι, c'est-à-dire ὁμοῦ εἴρουσαι, formant un accord de voix. Un de ces chanteurs, ayant enrichi par son génie le patrimoine commun des poëtes, a pu être appelé *le rassembleur* par excellence, *Homère*, mot que l'*Etymologicum magnum* fait dériver avec raison de ἅμα ἀρηρέναι. Ainsi, un nom commun à tous les poëtes serait devenu le nom propre du premier d'entre eux. Il était aveugle, ainsi qu'il l'atteste lui-même dans l'hymne à Apollon Délien, et on a même voulu tirer de là une explication de son nom, car, selon Proclos et le faux Hérodote, auteurs de biographies d'Homère, ce nom signifiait *aveugle* chez les Æoliens et les Cuméens. Tous les récits qu'on possède de la vie d'Homère sont d'ailleurs trop récents pour mériter quelque confiance. On ne s'accorde ni sur l'époque où il aurait vécu, ni sur sa patrie, et ces incertitudes n'ont rien d'étonnant, s'il est vrai, comme on peut le croire, qu'il y a eu plusieurs Homères. Quoi qu'il en soit, le nom d'Homère représentait pour les anciens la période la plus glorieuse de la poésie épique; outre l'*Iliade*, l'*Odyssée* et les *Hymnes*, on lui attribuait un grand nombre d'autres poëmes perdus aujourd'hui. Cependant on a généralement hésité à croire que tant de chefs-d'œuvre fussent du même auteur. Les uns ne lui attribuaient que l'*Iliade* et l'*Odyssée*; selon Hellanicos et ceux qu'on

appelait *chorizontes*, c'est-à-dire *séparateurs*, l'*Odyssée* même n'était pas d'Homère.

On peut conclure de quelques témoignages anciens que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été formées de diverses parties ou rhapsodies réunies assez tard : « Pisistrate est le premier, dit Cicéron (*de Oratore*), qui disposa les livres d'Homère, épars jusque-là, dans l'ordre où nous les avons aujourd'hui. » Josèphe dit (*contre Apion*, livre I) qu'Homère n'écrivit jamais ses poëmes, qu'ils furent conservés par la mémoire des chanteurs et réunis plus tard, ce qui explique les dissonances qu'on y remarque. Ælien affirme également (*Hist. var.* XIII, 14) que les anciens chantaient les poëmes homériques par fragments, dont il nous a conservé quelques titres : « Ainsi, dit-il, on chantait le Combat près des vaisseaux, la Dolonie, les Exploits d'Agamemnon, le Catalogue des navires, la Patroclée, le Rachat d'Hector, les Jeux funèbres, la Violation des serments; voilà pour l'*Iliade;* quant à l'*Odyssée*, il y avait les Aventures à Pylos et à Lacédémone, la Grotte de Calypso, le Radeau, la Légende d'Alkinoos, le Cyclope, l'Évocation des morts, les Bains de Circé, le Meurtre des prétendants, les Aventures dans le champ et chez Laerte. » Ælien ajoute que Lycurgue apporta pour la première fois d'Ionie en Grèce les poëmes d'Homère, et que plus tard Pisistrate, de tous les fragments réunis, publia l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Pardonnons donc à Pisistrate le crime de son usurpation, puisque c'est lui qui a sauvé de l'oubli ces poëmes, « source éternelle où les poëtes s'abreuvent aux eaux des Muses. »

De nombreuses et savantes dissertations ont été faites sur la composition des poëmes homériques; je n'ai pas à en reproduire ici les conclusions opposées, et il m'appartient moins encore de juger une question pendante; je me bornerai à exposer en peu de mots l'opinion qui me paraît la plus vraisemblable. Il se peut qu'Homère, ou le poëte quelconque qui conçut la première idée de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ait cousu, comme c'était l'usage, à ses propres compositions des chants de poëtes plus anciens; quand par la supériorité de son génie il se fut approprié un sujet qui était auparavant dans le domaine public, ceux qui dans la suite apprirent ses vers durent y faire plus d'un changement quand la mémoire leur faisait défaut, et sans doute aussi, entraînés eux-mêmes par la divine inspiration des Muses, ils durent y faire de nombreuses additions. Plus tard, au temps de Pisistrate, quand tous ces chants furent réunis en un corps d'ouvrage, il n'était déjà plus possible de séparer de l'œuvre d'Homère ce qui avait pu être emprunté par lui ou ajouté après lui.

D'ailleurs, loin d'accuser d'impiété ceux qui ont pensé, à la suite de Wolf, qu'une telle œuvre ne pouvait être attribuée à un seul poëte,

je trouve qu'ils ont fait preuve d'une profonde vénération pour Homère. La divine et inimitable beauté des poëmes homériques est trop au-dessus des forces d'un homme mortel, quel que soit son génie; un monument pareil ne peut être que l'œuvre d'un Dieu, soit Apollon, comme l'ont cru les anciens, soit, pour parler la langue moderne, le génie de la Grèce entière réunie pour cette œuvre sacrée. On peut dire qu'Homère est le père de la société grecque, comme Moïse celui de la société hébraïque. On en trouve la preuve dans une savante étude sur la poësie homérique, attribuée à Plutarque ou plutôt à Denys d'Halicarnasse, dans laquelle on voit que les anciens Grecs cherchaient dans les poëmes d'Homère les principes de la divination, de la physique, de l'astronomie, de la médecine, de la rhétorique, de la politique, de la tactique militaire, en un mot de toute science divine ou humaine. On attribua quelquefois à ses vers la même autorité qu'aux oracles de Delphes. C'est qu'en effet, de même que les tribus dispersées de la nation hellénique se réunirent pour la première fois sous les murs de Troie, ainsi Homère, en recueillant leurs traditions éparses, transmit à la postérité un monument de leur gloire nationale, et la poésie consacra cette alliance primitive par la fraternité des héros, leurs ancêtres, sous le regard protecteur des Dieux de la commune patrie.

II

LA MYTHOLOGIE HOMÉRIQUE.

Étudions maintenant le caractère de la religion des Grecs dans les poëmes d'Homère. Mais si nous voulons pénétrer dans ce sanctuaire, et comprendre cette langue si étrange pour des oreilles modernes, il faut nous garder surtout de cette vanité misérable qui ne voit dans les fables antiques que de ridicules enfantillages; il faut commencer par admettre que les créateurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ne pouvaient pas être des gens dénués de sens commun; et si parfois les idées des anciens nous paraissent absurdes, il faut en accuser notre intelligence plutôt que celle d'Homère ou d'Hésiode. « Quand les mythes religieux semblent contraires à la raison, dit l'empereur Julien, ils semblent par cela même témoigner d'une manière éclatante qu'il ne faut pas les prendre à la lettre, mais s'efforcer d'en pénétrer le sens. » (*Orat.* VII.) Divers essais d'interprétation ont été faits dans l'antiquité, notamment par les chefs de la philosophie stoïcienne, Zénon, Cléanthe, Chrysippe, comme Cicéron l'atteste dans son traité *De la nature des Dieux*. Ces travaux sont perdus, mais le traité de Cornutus semble nous fournir un spécimen de l'herméneutique des stoïciens. La plupart des fables de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*

liquées par les scholiastes d'Homère et par Héraclite, d'un livre sur les allégories homériques. Bien des fois cependant, pour nous diriger au milieu de cet inextricable labyrinthe de la poésie sacrée, il nous faudrait le fil d'Ariadne ; c'est une route difficile, et l'erreur est excusable, puisque les anciens eux-mêmes se sont égarés plus d'une fois. La poésie est multiple comme la nature dont elle est l'image ; le sphinx attend toujours une réponse, et la grande Isis reste couverte d'un voile éternel. Mais quand nous parvenons à pénétrer le sens des fables antiques, nous sommes forcés d'avouer, comme le fait à la fin de son livre ce Cornutus, qui eut Perse et Lucain pour disciples, que les créateurs des vieux symboles n'étaient pas des esprits grossiers et vulgaires, puisqu'ils devinaient avec tant de pénétration la nature intime des choses, et l'expliquaient avec un si rare bonheur d'expression et d'images.

Cette religion primitive, commune, selon Platon, aux Grecs et aux barbares, on la retrouve sans peine dans le fameux serment d'Agamemnon en présence des deux armées (*Iliade* III, 276). Il invoque d'abord Zeus, le Soleil et la Terre, divinités communes à tous les hommes, puis les Fleuves, Dieux nationaux de chaque peuple, et enfin les divinités gardiennes du serment, qui résident au fond de la conscience de chaque homme. Tout le monde connaît les beaux vers d'André Chénier, imités de ce passage d'Homère :

> Commençons par les Dieux : souverain Jupiter,
> Soleil qui vois, entends, connais tout, et toi Mer,
> Fleuves, Terre et noirs Dieux des vengeances trop lentes...

Dans l'*Iliade* il y a de plus un témoignage formel de l'immortalité de l'âme et de la punition des crimes après la mort. Les deux peuples s'associent à la prière d'Agamemnon, en prenant à témoin Zeus et les autres Dieux (*Iliade* III, 298). Dans un autre passage, Agamemnon atteste presque dans les mêmes termes Zeus, le Soleil, la Terre et les Erinnyes (XIX,258).

Il est facile de comprendre pourquoi Zeus est invoqué avant tous les Dieux et avec le Soleil et la Terre : Zeus est l'éther ou le ciel ; on en trouve une preuve dans un fragment d'Euripide, dont voici le sens : « Vois-tu cette immensité sublime de l'éther qui enveloppe la terre de toutes parts? C'est là Zeus, c'est là le Dieu suprême. » Ennius donne aussi au jour, à l'éther, le nom de Jupiter : « Regarde ces hauteurs lumineuses qu'on invoque partout sous le nom de Jupiter ; » et ailleurs : « Voilà ce Jupiter que les Grecs appellent l'air. » Varron, qui cite ce vers d'Ennius (*De ling. lat.* IV), ajoute un peu plus bas : « C'est ce que prouve encore mieux l'ancien nom de ce Dieu, Diovis

ou Diespiter, c'est-à-dire l'air ou le père du jour. Les mots *Deus, dies, dius, divus* ont la même racine; de là viennent les expressions latines *Sub dio, divo, dius Fidius*. Voilà pourquoi les toits des temples sont ouverts pour laisser voir la divinité, c'est-à-dire le ciel. On dit même qu'il ne faut prendre Jupiter à témoin qu'à ciel ouvert. »

Telles sont les remarques de Varron sur le mot latin Jupiter, Jovis. Ce mot se rattache à la racine sanscrite *Div*, briller, d'où vient *Dyaus pitar*, en latin *Diespiter*. On peut attribuer la même étymologie au grec Διός et aux cas obliques qui en dérivent, et admettre que tous ces mots représentèrent à l'origine la même idée; mais de même que les Grecs n'appellent pas les Dieux δίους, les brillants, mais θεούς, en aspirant la première lettre pour exprimer l'idée de loi, ainsi par le mot Zeus ou Zèn ils ont voulu exprimer l'idée de la vie. Aussi est-ce dans leur propre langue qu'ils trouvent l'étymologie de ce mot, dont le sens est le même, qu'on le tire de ζέω ou de ζάω; car, selon l'*Etymologicum magnum*, ces deux mots se rattachent l'un à l'autre, de même que la vie et la respiration sont liées à la chaleur et au bouillonnement du sang, ζέσις. L'éther, principe et aliment de la vie, a donc été appelé Zèn, et on lit dans les hymnes orphiques : « Il a engendré les êtres vivants, ζῶα, et on l'appelle la vie, Ζὴν. » Platon dit dans le *Cratyle* qu'on le nomme ainsi parce qu'il est le Dieu *par qui la vie* (δι' ὃν ζῇν) est distribuée. Le traité *de Mundo*, attribué à Aristote, dit de même qu'on le nomme Δία et Ζῆνα parce qu'il est celui par qui nous vivons, δι' ὃν ζῶμεν. Il est d'ailleurs inutile de remarquer que cette étymologie des cas obliques est inadmissible.

Une autre forme du même nom, Δεύς, peut se tirer de la même racine que Διός, qui paraît en être le génitif, à moins qu'on ne préfère la rattacher, selon l'opinion de Cornutus, au verbe δεύειν, en raison des pluies du ciel qui entretiennent la vie à la surface de la terre. L'éther, en effet, nourrit les astres dans le ciel, et se répand sur la terre en pluie d'or, germes féconds qui produisent, entretiennent et renouvellent toutes les formes de la vie. De là le mot de Lucrèce : L'Éther, père de toutes choses, précipite ses pluies dans le sein de la Terre, son épouse. » Virgile dit de même : « Le père tout-puissant, l'Éther, répand ses pluies fécondes dans le sein de son épouse joyeuse, et le mélange de ces deux grands principes donne la vie à tous les êtres. » Homère parle souvent des pluies de Zeus; les Latins invoquaient *Jupiter Pluvius*, et les Athéniens disaient : « Verse tes pluies, cher Zeus, sur les champs des Athéniens. » Un fragment d'Alcée commence par les mots : « Zeus pleut; » Théocrite dit de même : « Zeus fait beau et pleut tour à tour. » (*Id.* IV, v. 43.)

Les pluies du ciel produisent les sources et les fleuves, et voilà

pourquoi, dans Homère, les Fleuves sont fils de Zeus et les Nymphes, les eaux douces (*Nymphæ*), sont ses filles. C'est aussi de l'éther que viennent les nuages, le tonnerre et les tempêtes ; de là les épithètes qu'Homère donne à Zeus, assembleur des nuées, roi de la foudre, maître de l'égide ; l'égide en effet n'est autre chose que la tempête : αἰγὶς ὁ ἄνεμος παρὰ τὸ αἴσσω (*Etym. magn.*) ; l'éther enveloppe la région des vents comme la mer enveloppe la terre, et l'épithète d'αἰγίοχος donnée à Zeus répond à celle de γαιήοχος donnée à Poseidon. La tempête s'élance par bonds comme la chèvre, dont le nom dérive aussi de αἴσσω ; l'égide a donc été assimilée à une chèvre, et on a dit que Zeus avait été nourri par une chèvre ou armé d'une peau de chèvre. Telle est l'origine de la fable de la chèvre Amalthée, nourrice de Zeus, qui épouvantait les Titans ou les vents terrestres, même après sa mort, quand Hèphaistos eut fabriqué l'égide avec sa peau. Selon Homère, Zeus prête souvent l'égide à Apollon ou à Athènè, les plus puissants de ses enfants, c'est-à-dire les principales énergies de l'éther.

Du mot égide, ou plutôt de la racine de ce mot dérivent une foule de noms qui représentent l'idée de la tempête céleste ou marine, comme Ægæ, Ægialos, l'île d'Ægine, la mer Ægée. La même idée se retrouve dans le nom de cet Ægéon aux cent bras qui vient au secours de Zeus. Homère raconte (*Iliade* I, 404) une conspiration d'Hèrè, de Poseidon et d'Athènè contre Zeus. Cette fable paraît représenter l'accumulation des vapeurs produites par la mer, l'air supérieur et l'air inférieur, et qui obscurcissent le ciel. Selon une variante du texte, c'est Apollon et non Athènè qui conspire avec Hèrè et Poseidon ; le sens est à peu près le même, ce sont les vapeurs amoncelées par l'action du soleil. Homère ajoute que Thétis va chercher l'hécatonchire que les Dieux appellent Briarée (le fort), et les hommes Ægéon (l'orageux) ; c'est la tempête qui disperse les vapeurs. Thétis représente ici l'ordre et la loi générale, fonction ordinairement attribuée à Thémis, dont le nom a la même racine et le même sens. Il est probable d'ailleurs qu'Homère n'a fait que rappeler une fable très-ancienne, et qui reste encore assez obscure malgré les explications d'Héraclite et de Cornutus.

On trouve aussi la trace d'un ancien mythe dans le passage de l'*Iliade* (XV, 18), où Homère raconte que Zeus suspendit Hèrè en lui liant les mains avec une chaîne d'or, et lui attachant deux enclumes aux pieds. Denys d'Halicarnasse, Cornutus, Héraclite, Eustathe et les scoliastes d'Homère, expliquent tous ce mythe de la même manière : selon eux, Hèrè est l'air enchaîné par les rayons célestes comme par une chaîne d'or, tandis qu'à ses pieds, c'est-à-dire à la partie infé-

rieure de l'air sont suspendus les deux éléments les plus lourds, la terre et l'eau. Si tous les interprètes ne s'accordaient à donner cette explication, j'en proposerais une autre; il me reste quelques doutes à cause des enclumes, ἄκμονες; en sanscrit *açman* signifie le ciel, et il reste en grec des traces de cette signification : selon Hésychius et l'*Etymologicum magnum*, *Acmon* est le père du ciel, d'Ouranos, et le ciel est appelé Acmonide, ou fils d'Acmon dans les *Ailes* de Simmias de Rhodes. Il semble donc que ce mot, qui signifie enclume, était en même temps un ancien nom du ciel. Dans la *Théogonie*, Hésiode parle d'une enclume d'airain qui tombe en neuf jours du ciel sur la terre, et en neuf jours de la terre dans le Tartare. Homère parle souvent du ciel d'airain. Il ne serait donc pas impossible que par les deux enclumes il eût entendu les deux hémisphères du ciel. Quant à Hèrè, il est vrai qu'elle représente presque toujours l'air; quelquefois cependant elle a été prise pour la terre, comme on le voit par Varron et Hésychius, et tel est peut-être le sens qu'il faut lui attribuer dans un fragment d'Empédocle. Ainsi Hèrè, suspendue dans l'éther et les nuées, avec une enclume à chaque pied, pourrait être la terre balancée par son propre poids, entre les deux pôles d'airain.

Je ne présente d'ailleurs cette opinion qu'avec la plus grande réserve. Je sais en effet qu'Hèrè représente en général l'air : « Cet air, dit Cicéron, qui s'étend entre la mer et le ciel, est adoré sous le nom de Junon, qu'on appelle la sœur et l'épouse de Jupiter, à cause de son analogie et de son union intime avec l'éther. » (*de Nat. deor.* II.) Aussi Homère représente-t-il (*Iliade* XIV, 346) l'union de Junon et de Zeus s'accomplissant dans un nuage d'or, tandis qu'autour d'eux la terre produit le gazon, le safran, le lotus et l'hyacinthe; au printemps, en effet, quand l'éther brûlant et l'air humide semblent se marier, on voit naître les herbes et les fleurs. Zeus est la partie supérieure, Hèrè la partie inférieure de l'air, l'air épais et brumeux; aussi la voit-on souvent dans Homère envoyer des nuages sur la terre (*Iliade* XXI, 6), et peut-être était-ce le sens primitif de l'épithète ἀργεῖα, la blanche, la claire; épithète qui, plus tard, est devenue topique et a signifié l'*Argienne*, par une transformation commune à presque toutes les épithètes des Dieux. On ne peut d'ailleurs remarquer sans étonnement que la poésie mythologique semble d'accord avec la science moderne, qui reconnaît deux sortes d'air, dont l'un seulement entretient la flamme et la vie; et il n'est pas plus raisonnable de s'offenser des amours de Zeus que d'accuser l'oxygène de débauche, parce qu'il s'unit à tous les corps. Les innombrables hymens de Zeus dans les poëtes signifient seulement que l'éther, qui est la vie et l'âme du monde, prend mille formes pour

produire, nourrir et renouveler les espèces vivantes. On peut faire une remarque d'un autre ordre à propos de la lutte d'Hèrè, compagne de Zeus et protectrice des unions légitimes, contre les autres épouses de Zeus : cette lutte semble indiquer qu'à une certaine époque, les Grecs passèrent de la polygamie des nations barbares à la forme plus sainte du mariage.

La disposition des éléments fait comprendre pourquoi Zeus est appelé le plus haut des Dieux. L'univers était regardé comme une sphère dont la terre occupait le centre; la mer l'entourait comme une ceinture; l'hémisphère supérieur était le ciel, l'hémisphère inférieur le Tartare, aussi éloigné de la terre que la terre est éloignée du ciel (*Iliade* VIII, 16). Le monde est divisé en trois parts, comme le dit Poseidon dans l'*Iliade* (XV, 189) : Zeus a en partage le ciel, Poseidon la mer, Aïdès le Tartare; la terre appartient en commun à tous les Dieux, parce qu'elle est le centre du monde, et c'est pour cela qu'Estia avait un autel dans les temples des autres Dieux. L'éther occupe donc la partie supérieure du monde, et voilà pourquoi Zeus est appelé le plus haut des Dieux. De là vient cette fameuse fable homérique de la *Chaîne d'or* de Zeus, qui n'est autre chose que l'enchaînement harmonieux des éléments et des phénomènes célestes. Cette chaîne d'or, que la physique moderne appelle l'attraction, est, d'après le *Théétète* de Platon, le soleil même, dont nous faisons aussi le siége de l'attraction planétaire. Ainsi, ces lois éternelles des choses que la perfection de nos moyens d'observation nous permet d'étudier, le génie prophétique de l'antiquité les devinait et les traduisait par de vives images. Devant cette pondération harmonieuse de toutes les parties de l'univers, elle représentait la vie universelle par une chaîne d'or. Zeus ou l'éther, principe de vie, en tient le premier anneau, et tous les autres Dieux ne peuvent le faire descendre du ciel, tandis qu'en retirant la vie à lui, il entraînerait tous les êtres vivants qui sont comme les anneaux d'une chaîne sans fin (*Iliade* VIII, 19, 20); telle est la loi de proportion et d'harmonie qui maintient l'équilibre du monde.

Dans les fables antiques, les Dieux sont souvent opposés les uns aux autres; par exemple, dans la théomachie de l'*Iliade*. Platon condamne les fables de ce genre au livre II de sa *République*, et dans l'*Eutyphron;* mais Proclos prend la défense d'Homère dans le paragraphe 6 du Commentaire sur la *République*, et donne une interprétation théologique du mythe. Les scolies de l'*Iliade* (XX, 32, 67, 74), Héraclite dans les *Allégories homériques* (52-58), et Denys d'Halicarnasse, dans l'étude sur la poésie d'Homère, donnent la même explication. Ce mythe, comme bien d'autres, n'est probablement pas de l'invention d'Homère, qui semble n'avoir fait qu'adapter au sujet de

l'*Iliade* une ancienne théomachie dont on trouve encore quelques obscurs vestiges dans son poëme. Les principes contraires sont opposés les uns aux autres : Apollon à Poseidon, où le soleil à la mer; Hèphaistos au Xanthe, le feu à l'eau, Arès à Athènè, c'est-à-dire la fougue aveugle à la prudence, selon les interprètes anciens, ou plutôt, ce me semble, la flamme céleste, la fille de l'éther, au vent terrestre, au fils de l'air inférieur; opposition souvent reproduite sous diverses formes par les poëtes. Hèrè est opposée à Artémis, l'air à la lune; et comme les nuages argentés répandus dans l'air obscurcissent la lune, le poëte représente Artémis frappée de ses propres flèches par Hèrè. Hermès s'oppose d'abord à Lêto et se retire ensuite devant elle, ce que les anciens interprètes ne me paraissent pas avoir compris : tous voient dans Lèto l'oubli, dans Hermès la raison et la parole; mais les mythes moraux, fréquents dans l'*Odyssée*, sont très-rares dans l'*Iliade*, et celui-ci, en particulier, se rapporte bien plutôt aux phénomènes de la nature qu'à ceux de l'esprit humain. Lêto me paraît représenter la nuit, Hermès le crépuscule, comme j'essayerai de le montrer plus bas, d'après l'hymne homérique à Hermès. Le matin, le crépuscule s'oppose à la nuit; le soir, il se retire devant elle. Enfin, Zeus, du sommet de l'Olympe, regarde avec joie la lutte des Dieux, parce que c'est de l'opposition des contraires que naît l'ordre universel. Mais l'ordre résulte aussi de l'accord des éléments divers. Ce double dogme de la théologie poétique est confirmé par la philosophie et la physique, qui enseignent sous des formes différentes la même doctrine. L'harmonie du monde, produite, selon les poëtes, par les amours et les combats des Dieux, Empédocle la fait dériver de l'amitié et de la discorde des éléments; la physique moderne, de l'attraction et de la répulsion. Homère paraît avoir exprimé cette double loi par un mythe unique, celui des filets d'Hèphaistos (*Odyssée* VII, 266). Cette fable est présentée sous une forme comique, parce qu'elle est chantée dans un festin; cependant Denys d'Halicarnase et Héraclite ont cru retrouver les doctrines de l'école sicilienne sous les noms d'Arès et d'Aphroditè. La guerre et l'amour sont enchaînés par la puissance du feu dans des liens indissolubles, et les Dieux se réjouissent de cet hymen des contraires, d'où naîtra l'Harmonie du monde. Cornutus et Héraclite ajoutent qu'on peut donner une autre explication de cette fable, et qu'Arès et Aphroditè, enchaînés par Hèphaistos, peuvent représenter le fer et l'airain fondus par le feu. C'est qu'en effet le plus souvent le sens des mythes est multiple; et on peut dire d'Homère ce que Cornutus dit d'Hésiode, qu'il a conservé d'anciennes traditions, mais que les ornements poétiques qu'il y a ajoutés en ont souvent obscurci le sens théologique.

Outre ces mythes et quelques autres du même genre qu'Homère a insérés çà et là dans ses poëmes, on peut rattacher à la poésie sacrée les prières adressées aux Dieux par les héros pour obtenir leurs dons. Celui qui invoque les Dieux leur rappelle souvent les faveurs qu'ils ont antérieurement accordées à lui ou aux siens; c'est ce que font Ulysse et Diomède dans la Dolonie (*Iliade* X, 278, 284). Quelquefois aussi on leur promet des victimes choisies; ainsi les Troyennes, en offrant à Athènè un voile, lui promettent un sacrifice de douze vaches, pour qu'elle ait pitié d'elles et de leurs enfants (VI, 305). Chrysès, invoquant Apollon, rappelle les victimes qu'il a offertes précédemment (I, 451). Gardons-nous cependant de calomnier la piété des anciens, comme le fait Lucien dans son Zeus tragique, et de les accuser d'avoir voulu acheter les bienfaits des Dieux; chez tous les peuples et dans tous les temps a existé l'usage de présenter aux Dieux des offrandes, des *ex-voto*; non qu'ils aient besoin de nos dons, mais comme témoignage de notre piété; et partout l'homme a cru que ces offrandes leur étaient agréables, autrement il n'y aurait pas de culte. C'est donc avec raison que Zeus rappelle (*Iliade* XXII, 168) les sacrifices que lui a offerts Hector.

III

LES HYMNES HOMÉRIQUES.

Zeus est invoqué soit comme un Dieu commun à tous les peuples, par exemple dans la prière d'Agamemnon citée plus haut; soit comme le Dieu national des Pélasges, dans la prière d'Achille (*Iliade* XVI, 233). Apollon est invoqué par les Troyens, Athènè par les Troyens et les Grecs, Poseidon une seule fois par son fils Polyphème (*Odyssée* IX, 528). Les autres Dieux s'entretiennent souvent entre eux et se mêlent parmi les hommes; mais ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée* ils ne sont invoqués nominativement. C'est par les hymnes appelés homériques qu'on peut savoir sous quel nom ils étaient invoqués. Il est d'ailleurs certain que ces hymnes n'appartiennent ni à un même poëte, ni à une même époque. Les uns paraissent très-anciens, comme ceux au Soleil, à la Lune, à Apollon: les autres tout à fait récents, comme l'hymne à Arès, qui se trouve répété dans la collection des hymnes orphiques, et comme eux se compose exclusivement d'épithètes, outre qu'il annonce des connaissances astronomiques qui ne permettent pas de le rapporter à l'époque homérique.

Les quatre premiers hymnes homériques, ceux à Apollon, à Hermès, à Aphroditè, à Dèmèter, sont beaucoup plus longs que les autres. L'hymne à Apollon se compose de deux parties distinctes : la pré-

mière célèbre Apollon Délien, la seconde Apollon Pythien. Dans l'hymne à Apollon Délien le poëte raconte la naissance du Dieu. Lèto unie à Zeus enfante Apollon et Artémis, c'est-à-dire le soleil et la lune, ou plutôt les principes de la lumière du jour et de celle de la nuit, car les Dieux, comme je l'ai dit plus haut, ne sont pas des objets palpables, mais les principes des choses. Lèto est l'obscurité de la nuit; son nom vient de λανθάνω, comme le nom latin *Latona* vient de *lateo*. C'est donc de l'union de l'éther avec la nuit que sortent le soleil et la lune. Les noms divers d'Apollon et d'Artémis indiquent clairement que tel est le sens de ce mythe. Toutes les fables poétiques sur ces deux divinités se rapportent aux principales énergies du soleil et de la lune; c'est ce qui résulte d'une foule de témoignages anciens. Macrobe, entre autres, démontre longuement (*Sat.* I. 17) qu'Apollon est le soleil, que toutes les épithètes que lui donnent les poëtes représentent des attributs solaires, même celles qui plus tard sont devenues topiques comme *Lycien*, *Délien*, etc. « Les anciens Grecs, dit-il, appelaient λύκη, de λευκός, clair, la première clarté qui précède le lever du soleil, et ce moment est encore aujourd'hui appelé λυκοφως. » Héraclite dit aussi (*Allégor. hom.* VII) que le surnom de Lycien est donné à Apollon, non parce qu'il est né en Lycie, car c'est une tradition inconnue à Homère, mais parce qu'il naît le matin. De même le surnom de Délien vient de δηλοῦσθαι, et signifie celui qui apparaît ou qui fait apparaître toutes choses comme l'atteste Cornutus. Les fêtes d'Apollon Délien se célébraient dans une île appelée d'abord Asteria et depuis Délos; et on a cru plus tard que c'était elle qui avait donné son nom à Apollon. De là le mythe de Délos exposé dans l'hymne homérique. Le poëte raconte qu'Hèrè s'opposa longtemps à l'accouchement de Lèto, parce que les vapeurs de l'air semblent chercher à retarder la naissance du jour.

Il nous montre ensuite les fêtes d'Apollon célébrées à Délos par les Ioniens, ce qui prouve qu'à cette époque le culte d'Apollon n'était particulier ni aux Lyciens, ni aux Doriens, ni aux Troyens. Il termine par un mot sur lui-même et prie les jeunes filles de Délos de le déclarer le premier des poëtes : « C'est l'homme aveugle qui habite dans la rocheuse Chios; ses chants sont à jamais les meilleurs. » Ceux qui regardent Homère comme l'auteur de cet hymne s'appuient sur ce passage. Il est vrai que le scoliaste de Pindare (Ném. II) attribue l'hymne à Apollon à Kinaithos, qui était aussi de Chios; mais on ignore si Kinaithos était aussi aveugle; et comme on ne sait rien d'Homère, si ce n'est qu'il était aveugle et le plus fameux des poëtes de son temps, comme, en outre, Hésiode atteste qu'Homère et lui chantèrent Apollon à Délos, il semble qu'on peut légitimement attribuer à

Homère cet hymne, revêtu d'une sorte de signature qui manque aux autres œuvres de ce poëte.

La seconde partie de l'hymne, qui doit plutôt être considérée comme un autre hymne à Apollon, célèbre la victoire du Dieu sur Python et expose l'origine du temple de Delphes. Le poëte raconte qu'Hèrè, irritée contre Zeus qui avait seul enfanté Athènè, voulut produire un fils puissant sans le concours de son époux; elle s'éloigne donc de lui et invoque la Terre, le large Ciel et les Dieux Titans qui habitent sous la terre, et d'où sont sortis les hommes et les Dieux. Elle les prie de lui donner un fils puissant sans le concours de Zeus; puis elle frappe la terre de sa large main; la terre féconde s'agite et Hèrè se réjouit, voyant là un présage de l'accomplissement de son vœu. En effet, elle enfante Typhaon, fléau des mortels, et lui donne pour nourrice la *serpente* Pytho, qui faisait beaucoup de mal aux hommes et tuait tous ceux qu'elle rencontrait. Mais Apollon la frappe de ses flèches, et la bête se roulant çà et là exhale enfin son âme sanglante.

Macrobe a donné, d'après Antipater le stoïcien, une interprétation très-claire de ce mythe de Pytho (*Sat.* I, 17). Pytho, tuée par Apollon, comme l'hydre tuée par Hèraclès, représente simplement un marais méphitique, dont les exhalaisons corrompent l'air jusqu'au moment où les rayons du soleil, comme des flèches divines, le frappent et le dessèchent. Mais ce n'est pas au hasard que le poëte nous montre Pytho donnée pour nourrice à Typhaon; il n'y a peut-être pas un mot dans cet hymne qui soit inutile. Tandis qu'Athènè, la force ignée de l'éther, naît de la partie supérieure du ciel ou de la tête de Zeus, Hèrè, l'air épais et humide, se penche vers la terre et appelle à son aide les Titans, les Vents souterrains pour enfanter, sans le concours de Zeus, Typhaon, c'est-à-dire le tourbillon brûlant et orageux. La terre tremble, le typhon noir et chargé de foudre prend naissance et est nourri par les marais stagnants. Mais bientôt le marais est desséché par les rayons du soleil, des ruisseaux coulent dans la forêt comme des tronçons de serpent, le sol putride se dessèche, le dragon exhale sa vie. « Tu ne seras plus le fléau des hommes, s'écrie le poëte, mais tu pourriras ici sous l'action de la terre noire et de l'infatigable Hypérion. »

L'hymne à Hermès suit l'hymne à Apollon. Les interprètes anciens ne me paraissent pas avoir saisi le vrai sens théologique du mythe d'Hermès. Cornutus lui-même, quoique stoïcien, l'explique à la façon des platoniciens. Selon lui, Hermès est la parole; cela est certain; mais avant de se manifester par les facultés de l'esprit humain, les Dieux se révèlent par les énergies physiques du monde. Macrobe, qui rapporte au soleil presque tous les Dieux, fait d'Hermès une divinité

solaire. Une étude attentive de l'hymne homérique m'a conduit à penser que les anciens ont exprimé sous le nom d'Hermès non pas le soleil, mais le crépuscule. Tous les attributs d'Hermès découlent de cette conception physique primitive.

Le poëte commence par raconter la naissance du Dieu, fils de Zeus et de Maïa; ce mot de Maïa signifie nourrice ou accoucheuse. Selon Macrobe (*Sat.* I, 12), c'est un nom de la terre; mais, dans un fragment orphique, Zeus, délibérant avec la Nuit sur la formation du monde, appelle la Nuit Maïa. Selon l'hymne homérique, Maïa évitait la société des autres Dieux et habitait un antre obscur où Zeus s'unit à elle pendant le sommeil d'Hèrè. L'auteur de l'hymne l'appelle fille d'Atlas; or, il y a dans l'*Odyssée* une fille d'Atlas, Calypso, qui n'est qu'une forme de la Nuit et qui, dans l'hymne homérique à Dèmèter, est nommée parmi les compagnes de Persephonè. Atlas, lui-même, habite selon la *Théogonie* (v. 748) auprès des Hespérides, des filles du soir, au séjour du crépuscule, « là où le Jour et la Nuit passent tour à tour le seuil du ciel. » Je pense donc que Maïa est plutôt la Nuit que la Terre, quoique le titre de nourrice puisse convenir également à l'une et à l'autre.

Hermès naît donc de Zeus et de Maïa, du Jour et de la Nuit, et le poëte lui donne des épithètes (V, 13, 19) qui s'appliquent à merveille au crépuscule. Dès que le soleil est couché, l'enfant nouveau-né chasse les vaches des Dieux, allume le feu, prépare le souper, rentre tard à la maison et, ôtant ses sandales, s'enveloppe dans ses couvertures et s'endort aux rayons de la lune. Comment ne pas reconnaître là un tableau du crépuscule? les troupeaux ramenés à l'étable, le souper, le sommeil, les voleurs qui sortent la nuit? Et le soir n'est-il pas lui-même un voleur qui dérobe tous les objets à nos regards? Né le matin, dit le poëte, il vole le soir les vaches d'Apollon (v. 17). Mais dès que l'Aurore a paru (v. 184), Apollon veut reprendre ses vaches; l'enfant nie son larcin et plaide adroitement sa cause devant Zeus, puis enfin fait accepter à Apollon, en échange de ses vaches, une lyre qu'il a fabriquée avec une tortue. Ces vaches, dont il est souvent question dans les hymnes védiques, sont les nuages rosés du matin et du soir; les Hindous parlent souvent des vaches roses de l'Aurore. Ces vaches, dans l'hymne à Hermès, sont volées le soir, réclamées le matin; et la lyre et la flûte données à Apollon sont des instruments aimés des bergers, en même temps qu'elles représentent les mille voix de la nature à la naissance du jour; car le ciel et la terre dans la religion grecque sont toujours en harmonie avec les occupations des hommes.

On retrouve la vache et la flûte dans un autre mythe, celui d'Her-

mès, meurtrier d'Argos. Selon Macrobe, Argos est le ciel étoilé, et ses cent yeux représentent les étoiles; son nom d'Argos indique son éclat et sa rapidité (*Sat.* I, 19). Hermès, le crépuscule, peut être appelé également ἀργειφόντης, meurtrier d'Argos, ou, comme le veut Cornutus, ἀργειφάντης, *celui qui manifeste la clarté*. On l'appelle aussi χρυσόῤῥαπις, à cause de ces longs nuages d'or qui s'étendent sur la terre au lever et au coucher du soleil; c'est là cette baguette d'or avec laquelle Hermès endort le soir et réveille le matin tous les êtres (*Odyssée*, v. 47).

Dans la théomachie de l'*Iliade*, ainsi que je l'ai dit plus haut, il s'oppose d'abord à Lèto, ou à la nuit, puis se retire devant elle. Il personnifie, en effet, la transition de la nuit au jour et du jour à la nuit, de la mort à la vie et de la vie à la mort; aussi l'appelle-t-on le Dieu souterrain et le conducteur des âmes; dans l'*Odyssée* (XXIV) il conduit chez Aïdès les âmes des prétendants; dans l'hymne homérique à Dèmèter, il ramène Persephonè de chez Aïdès. Il est le trait d'union, l'intermédiaire universel; il a des ailes aux pieds, on le nomme le messager, le héraut, le Dieu des voyageurs, des marchands et même des voleurs, car il préside aux échanges de toute sorte: telle est la fonction qu'il a reçue de Zeus (v. 516). Il est le Dieu commun à tous. Aussi place-t-on son image dans les carrefours, dans les routes publiques, sur la limite des champs. Il est le Dieu *utile*, le Dieu des trouvailles et du gain, et il augmente la richesse soit par le commerce, soit par la multiplication des troupeaux, car il préside à la génération et unit les mâles aux femelles; il est le père de Pan, et l'un des Cabires sous le nom de Kadmilos ou Kadmos, époux d'Harmonie ou Hermionè, dont le nom, aussi bien que celui d'Hermès lui-même, signifie le lien de toutes choses, ἁρμογή. Hermès est, en effet, l'accord ou l'harmonie du monde; il chante sur sa lyre Mnémosyne, mère des Muses, car, dit l'hymne, elle a en partage le fils de Maïa (v. 430), c'est-à-dire l'harmonie. Aussi est-il le Dieu de la parole et de l'éloquence (ἑρμηνεία), de la paix (εἰρήνη), car le discours est le lien des hommes. C'est pourquoi Cornutus fait dériver le nom d'Hermès du mot εἴρειν, qui signifie à la fois parler et coudre ou enlacer, car le discours est une chaîne de mots et d'idées. La racine commune de tous ces noms est ἄρειν, joindre, unir, d'où paraissent dériver aussi ἔρως, amour, σειρά, chaîne, σειρήν, sirène, etc.

Parmi les petits hymnes il y en a un où Hermès est invoqué conjointement avec Hestia; ces deux divinités sont communes à tous les hommes: Hestia est la terre, séjour des Dieux, Hermès est leur messager. A Hestia est consacré le foyer, à Hermès le seuil, et tous deux sont invoqués comme des divinités domestiques.

Je ne parlerai pas de l'hymne à Aphroditè, n'étant pas encore parvenu à m'expliquer ce que représente Anchise. Selon quelques-uns il se confond avec le Phrygien Attis; ce qui est certain, c'est que ce mythe appartient à l'Asie et qu'il est étranger à la religion hellénique. Les Grecs ont emprunté Aphroditè aux barbares, aussi bien que Dionysos qui n'est que rarement nommé dans l'*Iliade*, l'*Odyssée* et la *Théogonie*. Il y a trois hymnes homériques à Dionysos, ou plutôt trois fragments; mais le culte de ce Dieu s'étant surtout répandu avec les mystères, je n'en parlerai qu'en m'occupant des Orphiques.

L'hymne à Dèmèter, dont le manuscrit fut trouvé en Russie vers la fin du dernier siècle, paraît le plus récent de tous; il doit avoir été composé vers le temps où furent institués les mystères d'Éleusis, ainsi que l'a établi M. Guigniaut dans son savant mémoire sur les mystères. L'auteur de l'hymne à Dèmèter raconte l'enlèvement de Persephonè, le désespoir de sa mère, qui, après l'avoir retrouvée, institue les mystères et enseigne aux hommes l'agriculture et la législation, ce qui lui a valu le nom de Thesmophore. Dèmèter est la fécondité de la terre, la Terre mère, comme l'indique son nom, car Δη n'est qu'une forme de γη, et dans les fragments orphiques on lit ce vers conservé par Diodore :

Γῆ μήτηρ πάντων, Δημήτηρ πλουταδότειρα.

Persephonè, fille de Zeus et de Dèmèter, représente la végétation qui naît de la terre fécondée par les pluies du ciel. « Proserpine, dit Cicéron, est la graine des plantes. » On l'appelle le plus souvent Korè, forme féminine de κόρος, l'abondance, selon Cornutus et Porphyre. Elle est enlevée par Aïdès, l'invisible, le Dieu souterrain, parce que les graines des céréales disparaissent sous la terre. La tristesse de sa mère représente le deuil de la terre pendant l'hiver, quand la végétation a disparu. Persephonè passe un tiers de l'année avec son époux, le reste avec sa mère, et cette alternative de mort et de renaissance la fait regarder comme la Déesse des morts; c'est la fonction qui lui est attribuée dans l'Odyssée; son retour à la lumière est le symbole et le témoignage de l'immortalité de l'âme.

Les autres hymnes homériques ne se composent que de quelques vers et semblent plutôt des fragments ou des préludes que les prêtres adaptaient à leurs invocations ou les poëtes à leurs chants; c'est ce qui résulte clairement des vers par lesquels se terminent l'hymne au Soleil et l'hymne à la Lune; le poëte annonce qu'il va passer aux louanges des héros Demi-dieux; ces hymnes devaient être suivis de quelque poëme héroïque. Les poëtes terminaient donc les hymnes

sacrés par les louanges des héros, et telle paraît avoir été l'origine de la poésie épique. Il y a même des hymnes en l'honneur de quelques héros, comme Hèraclès et les Dioscures. Telle est d'ailleurs la ressemblance des Dieux et des Demi-dieux qu'il est souvent difficile de les distinguer. Ainsi les Gémeaux sont mortels dans l'*Iliade*, et dans les hymnes ils sont invoqués comme des Dieux; ce sont les cavaliers célestes, appelés *Açvinas* dans le Véda, l'étoile du matin et l'étoile du soir, qui viennent en aide aux matelots; on connaît le vers d'Horace :

Sic fratres Helenæ, lucida sidera.

Le nom d'Hélène elle-même rappelle celui de la lune, Selènè, et Léda semble une forme de Lèto, c'est-à-dire de la nuit. De même Danaè, mère de Persée, est une forme de Dèmèter. Hecatée la nomme Δανά, c'est-à-dire la terre sèche; fécondée par les pluies d'or de Zeus; elle donne naissance à Persée dont le nom peut être rapproché de celui de Persephonè. Le nom d'Hèraclès, le plus grand des héros, signifie la gloire de l'air; ses travaux représentent la force bienfaisante du jour. Hèraclès a beaucoup de traits communs avec Apollon, et l'Hydre ressemble tout à fait à Pytho. Les Thébains n'en soutenaient pas moins qu'Hèraclès était né parmi eux; il était à la vérité fils de Zeus, mais de Zeus caché sous la forme d'Amphitryon. Thésée même, dont le nom signifie *fondateur* et dont les parents Ægée et Æthra semblent se confondre avec les divinités indigènes de l'Attique, Poseidon et Athènè, peut être regardé aussi bien comme un Dieu que comme un héros.

Dans l'opinion des Grecs, les héros étaient généralement des hommes à qui leurs vertus avaient mérité les honneurs divins :

. . . Divisque videbit
Permixtos heroas, et ipse videbitur illis.

Il y a, en effet, un caractère divin dans les grands hommes, et ceux qui sont l'image des Dieux sur la terre peuvent être regardés comme enfants des Dieux. La plupart des chefs et des aœdes de la Grèce primitive s'attribuaient une origine divine; les rois viennent de Zeus, les poëtes des Muses et d'Apollon, comme le dit l'auteur de l'hymne homérique aux Muses. D'anciens mythes divins dont le sens était perdu furent transportés par les poëtes à des héros. Les bienfaiteurs de l'humanité méritent, en effet, le titre d'enfants des Dieux, et il est naturel de croire qu'ils retournent au ciel d'où ils sont sortis, et que du haut de l'Olympe ils continuent après leur mort à protéger leurs

concitoyens. De cette pensée, que rien n'est plus divin que la vertu, est sortie cette religion épique des Demi-dieux, qui *reliait* si étroitement le ciel à la terre; en même temps qu'elle donnait aux Dieux les traits de l'homme, elle élevait l'homme au rang des Dieux :

Terrarum dominos evehit ad Deos.

IV

LA THÉOGONIE D'HÉSIODE.

Les traditions sur Hésiode ne sont pas beaucoup plus certaines que celles sur Homère. Trois poëmes nous sont parvenus sous le nom d'Hésiode, les *Travaux et jours*, la *Théogonie* et le *Bouclier d'Hèraclès;* mais, selon Pausanias, les Béotiens de l'Hélicon ne reconnaissaient comme authentiques que les *Travaux et jours*, et en retranchaient même l'invocation aux Muses placée au début. Ils firent voir à Pausanias un très-vieil exemplaire de ce poëme écrit sur des lames de plomb. La plupart des autres auteurs anciens s'accordaient à regarder la *Théogonie* comme authentique, et le *Bouclier* comme apocryphe. L'antiquité possédait, en outre, d'autres poëmes souvent attribués à Hésiode, comme les *Catalogues* ou les *Grandes Eoiées*, dont les cinquante-cinq premiers vers du *Bouclier* sont un fragment; la *Mélampodie*, la *Descente de Thésée chez Aïdès*, les *Institutions de Chiron*, et quelques autres poëmes dont il nous reste à peine quelques vers. Heinsius en a réuni les fragments dans l'édition de Plantin; Lehrs en a ajouté quelques autres dans l'édition Didot; on peut y joindre un vers cité par Noël Conti (de Inacho), et tiré du *Poëme sacré* :

Ἴναχος Οἰνείδης, Κρονίδῃ πολὺ φίλτατον ὕδωρ.

Plusieurs vers se trouvent à la fois dans Hésiode et dans Homère; par exemple, au commencement de la *Théogonie* (vers 94) se trouvent quatre vers qui sont répétés dans l'hymne homérique aux Muses. Mais très-souvent aussi Hésiode s'éloigne des traditions homériques sur l'origine des Dieux. Selon Homère, l'Océan est le principe de l'univers; selon Hésiode, Ouranos, le Ciel, est l'ancêtre des Dieux. Les Nymphes et les Fleuves ont pour père Zeus d'après Homère, l'Océan d'après Hésiode. Dans la *Théogonie*, les Cyclopes sont fils du Ciel et de la Terre, et personnifient le tonnerre, l'éclair et la foudre; le Cyclope de l'*Odyssée* est fils de Poseidon et pasteur de brebis. Hésiode, tant dans les *Travaux et jours* que dans la *Théogonie*, parle

longuement de Prométhée; Homère n'en dit pas un mot; il parle même rarement des autres Titans; selon l'hymne homérique à Hèphaistos, ce sont Hèphaistos et Athènè qui ont enseigné les arts aux hommes. L'hymne à Apollon fait de Typhaon un fils d'Hèrè; Hésiode ne donne pas la généalogie de Typhaon, mais il fait de Typhoeus, qui paraît le même, un fils de la Terre et du Tartare. Aphroditè est fille de Zeus et de Dionè dans l'*Iliade;* dans la *Théogonie*, elle naît du sang d'Ouranos et de l'écume de la mer. Hèphaistos est fils d'Hèrè et de Zeus dans Homère, d'Hèrè seule dans Hésiode. Il a pour femme Aphroditè dans *l'Odyssée*, Charis dans l'*Iliade*, tandis que dans la *Théogonie* Aphroditè est l'épouse d'Arès. On voit par ces exemples combien était multiple et mobile la mythologie grecque.

Il y a une divergence plus frappante encore dans la *Théogonie*, qui donne aux Moïres deux généalogies différentes : elles sont énumérées d'abord parmi les enfants de la Nuit, et plus tard elles sont données comme filles de Zeus et de Thémis; preuve évidente que le poëme est un composé de divers fragments. La *Théogonie* n'est pas moins le monument le plus important de la religion hellénique; mais de même que dans la construction d'un édifice on unit les pierres et les poutres avec de la chaux et du ciment, il semble qu'Hésiode ou l'auteur quel qu'il soit de la *Théogonie* ait réuni en un seul corps, au moyen d'une sorte de ciment philosophique, des traditions éparses et de différents âges. Après deux ou trois préambules sur les Muses, il expose l'origine des choses et la naissance du monde plutôt dans la langue d'un philosophe que dans celle d'un poëte.

Il place au début de toutes choses le Chaos (vers 116), c'est-à-dire le vide ou le néant, car χάος dérive de χάω, contenir, d'où χάζω, priver, χαίνω, s'ouvrir, être béant; χάος est synonyme de χάσις, privation, et de χασμα, gouffre. Le chaos est l'abîme, et quand le poëte le place à l'origine de l'univers, c'est comme s'il disait : Avant qu'il y eût quelque chose, il n'y avait rien; c'est d'ailleurs une antériorité logique : les premiers principes se classent dans l'intelligence, et non dans le temps, qui n'existe pas encore. Après le Chaos, le poëte place la Terre, le Tartare et l'Amour. La Terre est un terme générique qui désigne la substance ou la matière de toute chose. Son nom, γαῖα, dérive, selon l'*Etymologicum magnum*, du verbe γάω, qui signifie engendrer, γεννάω (d'où γυνή, femme, γένος, race); la Terre est la mère, la matière première, la matrice des êtres. Γῆ signifie de plus *s'étendre;* la Terre est la substance étendue, et, comme dit Hésiode (v. 117), le siége immuable de toutes choses, c'est-à-dire le substratum, l'hypostase commune des phénomènes, le support immobile des apparences changeantes, παντῶν ἕδος ἀσφαλὲς ἀεί.

Le Tartare paraît être le principe du mal. Plutarque, ou l'auteur quel qu'il soit du *Traité sur Isis et Osiris*, confond le Tartare avec Typhaon, et Hésiode le donne pour père à Typhoeus (822). Le mal n'étant autre chose que la négation, la privation, le poëte représente le Tartare par un vaste gouffre, qu'il place dans les profondeurs de la terre. Il l'oppose à l'Amour, parce que tout est sorti de l'attraction et de la répulsion des éléments primordiaux. Le Tartare, en effet, est la discorde, la lutte, le tumulte; son nom vient de ταράσσω, troubler. L'Amour, au contraire, est le nœud, le lien des choses, et son nom grec ἔρως, a la même racine qu'ἵρμης (voyez ci-dessus), ἁρμονία, l'accord, σειρά, chaîne, εἰρήνη, la paix, et les verbes ἄρειν, rassembler, ἴραν, coudre, unir; cette étymologie paraît, du moins, la plus vraisemblable; dans de pareilles matières il faut bien se contenter d'une probabilité.

Ce début de la *Théogonie* a dû avoir plusieurs variantes. Selon le scoliaste de Théocrite (*Arg. ad idyll.* XIII), Hésiode aurait fait de l'Amour le fils du Chaos et de la Terre; la *Théogonie*, telle que nous l'avons aujourd'hui, place l'Amour après le Chaos et la Terre, mais sans le faire naître d'eux. Platon, dans le *Banquet*, dit qu'Hésiode place après le Chaos deux principes, la Terre et l'Amour; il ne parle pas du Tartare. Aristote (*Métaphys.* I) omet également le Tartare, et cite ainsi le vers sur l'Amour :

ἠδ' ἔρος ὃς πάντεσσι μετιπρέπει ἀθανάτοισι,

tandis qu'aujourd'hui on lit :

Ἠδ' ἔρος ὃς κάλλιστος ἐν ἀθανάτοισι θεοῖσι.

Il n'est guère probable que le vers 119, où il est question du Tartare, eût été omis également par Platon et par Aristote s'il eût réellement existé. Si on remarque que le Chaos et le Tartare représentent en réalité la même idée, celle du non être, de la privation, le principe du mal, on peut croire qu'au temps de Platon et d'Aristote le Tartare était compté parmi les fils du Chaos, et que le vers 119 se lisait entre le vers 124 et le vers 125. Le Chaos, l'Érèbe, la Nuit et le Tartare sont, en effet, diverses formes de la négation et du non être. Je soupçonne que le Tartare a dû être placé plus tard entre la Terre et l'Amour pour compléter le nombre des quatre éléments, car quelques interprètes ont voulu voir dans l'Amour le feu, dans le Tartare l'air, dans le Chaos l'eau; opinion qui d'ailleurs me paraît très-éloignée de la pensée d'Hésiode.

Je croirais même que le vers sur l'Amour n'est pas très-ancien.

Dans le reste de la *Théogonie*, l'Amour n'apparaît jamais, si ce n'est quand, après la naissance d'Aphroditè, ἔρος et ἵμερος, l'Amour, ou plutôt le désir et l'attrait s'attachent à ses pas. La fonction que les auteurs plus récents ont donnée à l'Amour est toujours attribuée à Aphroditè par Hésiode aussi bien que par Homère; toutes les unions sont l'œuvre d'Aphroditè, la Déesse dorée. Homère nomme l'Amour une fois ou deux dans l'*Iliade* et dans l'hymne à Hermès, mais comme un sentiment humain, non comme un Dieu. Je pense donc que tout ce début de la *Théogonie*, où sont énumérés les principes du monde, a été imaginé par Hésiode pour relier en un seul corps tous les mythes anciens, et plus d'une fois altéré par les auteurs postérieurs, surtout par les philosophes qui voulaient l'adapter à leurs divers systèmes. Ce passage ressemble beaucoup aux fragments qui nous restent d'Empédocle et d'Acousilaos, de Parménide et des Orphiques sur les principes du monde; il semble donc appartenir plutôt à la philosophie qu'à la vieille théologie des poëtes.

Après ces éléments primordiaux, le poëte expose toute la filiation des Dieux. Rien ne naît de rien, notre esprit n'admet pas d'effet sans cause, et quand la cause d'un fait nous échappe, nous l'attribuons malgré nous au fait qui le précède, et nous transformons ce rapport de succession en un rapport de génération. Dans la langue des poëtes la cause est la mère, et l'effet est le fils. Par exemple, l'Éther et le Jour sont fils de la Nuit et de l'Érèbe, parce qu'après la nuit et les ténèbres l'éther apparaît et le jour commence. Et comme dans tout syllogisme la conclusion se déduit de deux prémisses, ainsi dans la nature toute génération suppose un père et une mère, et tout effet a une double cause. C'est le principe fondamental du polythéisme. Il y a cependant quelques exceptions apparentes : ainsi la Nuit et l'Érèbe naissent du Chaos seul; l'attraction ne peut s'exercer sur le vide, et du néant il ne peut sortir que des négations; la Nuit et l'Érèbe ne sont que des formes du non être. Les fils de la Nuit, excepté le Jour et l'Éther, naissent sans père parce qu'ils ne sont pas des êtres, mais des modes; tels sont le Sort, le Sommeil, la Mort, etc. De même, de la Terre seule naissent trois principes, le Ciel, la Mer et les Montagnes. La Terre les engendre sans père parce qu'ils sont seulement les aspects de la substance étendue, ses enfants, en style poétique. La Matière est solide, liquide ou aériforme, et c'est ce qu'expriment les noms des Montagnes, de la Mer et du Ciel. La Terre engendre le Ciel *égal à elle-même* (v. 120), ce qui signifie ou que tous deux sont sphériques, et partant semblables, ou que l'espace n'est qu'un attribut de la substance, et ne peut être séparé d'elle que par une abstraction de l'esprit; il lui est donc entièrement égal. Il est appelé le

séjour des Dieux (v. 128) parce que c'est dans cet espace infini qu'apparaissent tous les phénomènes célestes.

Le poëte énumère ensuite les enfants du Ciel et de la Terre, c'est-à-dire les phénomènes produits par la diffusion de la substance dans l'espace. Ce sont les Titans, les Cyclopes et les Hécatonchires. Le nom de Titans exprime l'idée de la force, de la puissance, soit qu'on le tire de Titaia, ancien nom de la terre, et qu'on rapproche les Titans des *Adityas* védiques, fils d'*Aditi*, soit qu'on accepte l'étymologie donnée par Hésiode lui-même, qui fait venir titans de τιταίνειν, c'est-à-dire, suivant Hésychius, *faire effort*, *tirer*, *mouvoir*. Dans l'ancien dialecte thessalien, *titas* signifie *roi;* le soleil est souvent appelé Titan, et Virgile donne ce nom aux astres, *Titania astra*. Les Titans sont donc les forces, les vertus, les qualités premières des choses. Quant à la signification des noms particuliers des Titans, plutôt que de discuter longuement des étymologies fort incertaines, j'aime mieux renvoyer à Cornutus, à l'*Etymologicum magnum* et aux scolies de la *Théogonie*. Ces noms, qui paraissent exprimer les principales qualités des choses et les diverses formes du mouvement, rappellent ces *différences* premières énumérées par Empédocle dans des vers cités par Aristote (*de Generat.*) et par Cornutus (*de Fabulis antiquitus traditis*). Tout cela est plutôt de la philosophie que de la poésie.

Les Cyclopes sont le tonnerre, la foudre et l'éclair, comme l'indiquent leurs noms, Brontès, Steropès, Argès. Les Hécatonchires sont les vents souterrains, les tempêtes et les tremblements de terre. Le poëte leur attribue un caractère impétueux et violent, et suppose qu'aussitôt après leur naissance ils sont replongés dans le sein de leur mère, parce qu'aussitôt que les vents sont apaisés, il n'en reste plus de trace.

Ici se place l'antique fable de la mutilation du Ciel; sa virilité tombe dans la mer et produit une Déesse, Aphroditè, dont le nom rappelle l'écume qui lui a donné naissance. Kronos, qui mutile son père, est le plus jeune des Titans; son nom, qui paraît être la forme primitive de χρόνος, peut être dérivé de κραίνω, accomplir. Le temps est l'accomplissement des mouvements célestes et se mesure par la révolution circulaire du ciel. Tel est, comme je le dirai plus bas, le premier sens de l'épithète ἀγκυλομήτης donnée à Kronos. Après la naissance des Titans, c'est-à-dire après l'apparition des phénomènes, le Temps commence d'exister. Il arrête la fécondité du Ciel, il *accomplit* toutes choses, il met un terme à la production des phénomènes, il mutile Ouranos. La force créatrice se manifeste alors dans les eaux, et Aphroditè naît de l'écume de la mer. Telle est l'explication du mythe de Kronos, d'après les interprètes anciens et notamment d'après Pothios

(*Etym. Magn.*, v° χρόνος), Cornutus (*de Saturno*) et Macrobe (*Saturn.* I, 8).

Comme la Terre et Ouranos engendrent les phénomènes célestes, la Terre et Pontos (la mer) produisent les phénomènes marins. Nèreus, Thaumas, Phorkys, Kèto et Eurybia représentent les énergies diverses qui donnent naissance aux prodiges variés, aux monstres de la mer. Nèreus est le père des eaux marines, des Néréides, comme l'Océan, l'aîné des fils du Ciel, est le père des Fleuves et des Océanides ou des eaux célestes. Ces deux innombrables familles sont passées en revue par le poëte, qui expose ainsi sous une forme mythologique la doctrine empruntée plus tard par la philosophie ionienne à la poésie ionienne, et souvent indiquée par Homère, qui appelle l'Océan le principe des choses.

Ensuite se déroulent les différents mariages des Titans et leurs générations diverses, à commencer par les fils de Kronos et de Rheia, que la Grèce honorait d'un culte particulier et nommait plus spécialement les Dieux. Les Dieux, étant les lois du monde, prennent naissance après les éléments et les forces de la nature; ils sont fils du Temps, car la loi est la série, l'ordre des choses dans le temps. Or Kronos est, comme je l'ai dit, la révolution circulaire, et Rhéa représente quelque chose d'analogue. Tous les Titans, qui sont les forces, les causes motrices, expriment par leurs noms les diverses formes du mouvement. Rhéa est la succession continue comme Kronos est la révolution accomplie. Le nom de Rheia vient de ῥεῖν, couler; c'est la matière mobile comme l'onde, la Mayâ du Véda. Dans les hymnes orphiques, on lit :

Ῥεῖη τοι νοερῶν μακάρων πηγῆτε ῥοῆτε.

Le scoliaste d'Apollonios de Rhodes donne la même étymologie à son nom. Kronos dévorant les enfants de Rheia, c'est le temps détruisant les productions de la nature, qui reviennent bientôt à la lumière par le retour des saisons et des heures. Aussi Kronos figure-t-il souvent l'hiver, vaincu et enchaîné par le jeune Zeus, par le printemps. A cette époque de l'année, en effet, la vie enchaîne la mort, et l'ordre, ou la loi universelle, triomphe de la force du temps.

Le poëte passe de là à la race d'Iapetos et raconte la querelle de Zeus et de Prométhée. Le nom de Prométhée se trouve dans les Védas (*Pramathi*, épithète d'*Agni*); dans le principe, Prométhée c'est le feu ravi au ciel, le feu qui consume le sacrifice et ne laisse à Zeus, aux vents célestes, que les os blancs de la victime. Tel paraît être le sens de la fable assez obscure racontée du vers 535 au vers 560. Puis, comme

le feu est l'instrument de toute industrie humaine, Prométhée devient l'inventeur des arts, le civilisateur, et même le créateur du genre humain. L'allégorie de Prométhée et de Pandore, qu'Hésiode expose aussi dans les *Travaux et Jours*, mais d'une manière un peu différente, paraît plutôt morale que physique. Pandore paraît représenter les piéges dangereux de la fortune, les attraits de la volupté que les Dieux envoient à l'homme pour éprouver sa force. De là une lutte inévitable contre les Dieux, lutte doublement dangereuse : si, comme l'imprudent Épiméthée, nous recevons Pandore chez nous, tous les maux sortent du vase ouvert, il ne reste que l'espérance; et le sage Prométhée, qui a repoussé le don fatal, est déchiré par l'éternel vautour des passions, jusqu'à ce qu'enfin, délivré par Héraclès, par la force morale de l'âme, il retourne parmi les Dieux.

Pandore peut représenter en même temps l'industrie humaine, car le sens des mythes est souvent multiple, et celui-ci, malgré les explications d'Heinsius et de quelques autres, n'est pas encore parfaitement clair. Il faut remarquer aussi que Pandore est fabriquée par Hèphaistos, et que dans Æschyle c'est Hèphaistos qui attache Prométhée au Caucase. C'est peut-être une allusion à quelque transformation survenue à une époque indéterminée dans la religion des Grecs. Hèphaistos et Prométhée représentent tous deux le feu descendu du ciel; la plupart des attributs de l'un appartiennent à l'autre; tous deux sont Cabires, tous deux passent pour avoir frappé d'une hache la tête de Zeus, tous deux ont voulu s'unir à Athènè. Euphorion faisait même naître Prométhée d'Hèrè, selon le scoliaste de l'*Iliade* (XIV, 295). Hèphaistos paraît avoir succédé à Prométhée, comme Zeus à Kronos, comme Apollon au Soleil, comme en général les Dieux remplacent les Titans. On en pourrait conclure qu'après une défaite des premiers habitants de la Grèce, les Dieux des vainqueurs furent substitués à ceux des vaincus. Seulement, comme les races indigènes ne furent pas expulsées, mais tout au plus soumises, et qu'après diverses migrations elles se confondirent avec les vainqueurs; la religion primitive persista, surtout chez les peuples qui se disaient autochthones. Il y avait à Athènes un autel de Prométhée, ainsi qu'un autel de Kronos et de Rheia; Pausanias dit les avoir vus. D'après Apollodore, cité par le scoliaste d'*Œdipe à Colone*, au vers 57, il y avait, près de l'Académie des statues de Prométhée, d'Athènè et d'Hèphaistos sur un même piédestal. Hèphaistos était représenté plus jeune, Prométhée plus âgé et tenant un sceptre à la main. D'après Istros, cité par Harpocration (v. λαμπάς), il y avait à Athènes trois fêtes des lampes en l'honneur d'Athènè, de Prométhée et d'Hèphaistos. Suidas (v. τιτανίδα γῆν) cite d'après Istros et Nicandre le proverbe *crier vers les Titans*, et l'ex-

plique en disant que les Titans portent secours aux hommes qui crient vers eux.

Ce grand combat des anciens et des nouveaux Dieux, exposé dans la *Théogonie*, est rappelé dans le *Prométhée* et les *Euménides*, d'Æschyle, qui fait allusion à une réconciliation finale. Pindare dit aussi (*Pyth.*, IV) que Zeus a délié les Titans. Homère ne parle pas de cette paix des Dieux; il nomme seulement les Titans comme des divinités redoutables qu'Hèrè invoque lorsqu'elle veut tenter quelque chose contre la volonté de Zeus (*Iliad.* XIV, 278, *et Hymn. Apoll.*, 335). Les Dieux eurent encore d'autres combats à livrer après la défaite des Titans. La *Théogonie* raconte la lutte de Zeus et de Typhoeus, à laquelle Homère fait allusion (*Iliade* II, 782). Homère mentionne aussi les géants Otos et Ephialtès, fils de Poseidon ou d'Aloeus, nom qui peut signifier *le marin*. Dans l'*Iliade* (V, 385), ils enchaînent Arès, dans l'*Odyssée* (XI, 315), ils essayent d'escalader le ciel. J'ai déjà parlé de la légende homérique de Briareus, auxiliaire de Zeus. Dans la *Théogonie*, Briareus et les autres Hécatonchires servent d'auxiliaires aux Dieux contre les Titans. De même dans le Véda on voit souvent célébrés les combats des Dieux et la victoire d'Indra, le Zeus des Hindous, sur Ahi; les peuples primitifs représentent en général les tempêtes et les tremblements de terre sous la forme d'une guerre entre les Dieux.

Après la défaite des Titans et de Typhoeus, le règne des Dieux commence. Les Dieux, comme je l'ai dit, sont les modérateurs, ou plutôt les lois mêmes de l'univers; après la défaite des Titans, des forces aveugles et déréglées, l'harmonie du monde s'établit par le balancement des mouvements célestes, et de même aussi dans les sociétés humaines, aussitôt que le culte des Dieux a remplacé celui des Titans, les peuples sauvages se civilisent, les États se constituent, les lois s'établissent, un ordre nouveau commence :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

L'ordre n'est que l'accord des lois. Zeus, dit le poëte (vers 885), partage les honneurs et les fonctions entre les Dieux, après que les Dieux l'ont élu roi d'un consentement unanime; Zeus, en effet, est la vie et la pensée du monde, et comme il est dit dans l'hymne homérique : « la Justice, assise à ses côtés, s'entretient sans cesse avec lui. »

Le poëte énumère ensuite les mariages successifs de Zeus. Sa première épouse fut Mètis, fille de l'Océan. Lorsqu'elle était déjà enceinte, Zeus l'avale, et bientôt après, de la tête de Zeus sort Athènè. On s'ac-

corde à traduire Mètis par la pensée; mais pourquoi est-elle fille de l'Océan? C'est, si je ne me trompe, que le sens primitif de Mètis est la *mobilité;* son nom peut être dérivé de μάω, μίμαα, *s'agiter, s'élancer,* d'où μαίνω, μῆνις. Mètis serait donc l'agitation et la pensée, *cogitatio,* ou la force d'ascension de la vapeur d'eau vers l'éther, de l'intelligence vers le monde supérieur. Elle est fille de l'Océan, c'est-à-dire un de ses attributs, car l'Océan est, comme son nom paraît l'indiquer, le *mouvement rapide* des eaux célestes. Par la même raison elle est fille de Zeus, car, dans les poëtes, les énergies des Dieux sont leurs filles ou leurs femmes. Selon Apollodore (I, 2), Mètis, avant de s'unir à Zeus, revêtit mille formes différentes; rien n'est plus mobile et plus changeant que l'eau et la pensée. Acousilaos faisait de Métis un des principes du monde; les Orphiques l'appelaient le principe générateur, πρῶτος γενέτωρ.

Zéus n'épouse pas seulement Mètis, il l'avale, il se l'assimile; de là le nom de μητιέτης (*agitans, cogitans*), qui représente à la fois l'intelligence et la force motrice. C'est aussi du nom de Mètis que vient l'épithète de Kronos ἀγκυλομήτης (*cicumvolvens, obliquè agens* et par suite *versutus*), parce que le temps se manifeste par le mouvement circulaire du ciel. Après l'absorption de Mètis, du sommet de l'éther, ou de la tête de Zeus, frappée de la hache d'Hèphaistos ou de Prométhée, selon Apollodore, Athènè sortit tout armée. Athènè est la principale énergie de Zeus, la force humide et ignée de l'éther qui absorbe les vapeurs et produit la foudre. Presque tous les attributs d'Athènè sont ceux de Zeus lui-même; comme lui, elle se sert de l'égide, elle lance la foudre, elle dompte les géants. De là son nom de Pallas, *agitans*, de πάλλειν, selon les scoliastes d'Homère. Ses yeux bleus et son nom de Tritogénie rappellent son origine aquatique; cependant τριτώ veut dire tête, selon Hésychius et Cornutus. Quant au nom d'Athènè, Cornutus avoue que son ancienneté en rend l'étymologie très-obscure; il suppose qu'on peut le rattacher à αἴθω, d'où viennent αἴθὴρ et αἴθρα. L'éther est un feu artiste, l'intelligence du monde; l'invention des arts est souvent attribuée à Athènè, et la religion l'associe avec Hèphaistos et avec Prométhée, le prévoyant. Elle est souvent appelée Providence, ou prévoyance. C'est elle en effet, selon Cornutus, qui est la pensée et la providence de Zeus.

Après Mètis Zeus épouse Thémis; après le mouvement la stabilité. Thémis, de θέω, τίθημι, est la loi fixe et immuable. Elle est mère des Heures, nom qu'Hésiode (v. 903) fait venir d'ὠρεύω, parce qu'elles surveillent et dirigent les travaux des hommes; une étymologie plus probable est ὅρος, limite. Les heures, les saisons sont en effet les

phases régulières de la nature, et contiennent tout dans de justes bornes. Leurs noms sont Dikè, Eunomia et Irène; c'est-à-dire la Justice, l'Ordre, et la Paix. Thémis est aussi la mère des Moïres, bien qu'au commencement de la *Théogonie* ces Déesses aient été données comme filles de la Nuit. Les Moïres sont les sorts, les parts spéciales, les conditions normales des choses; leurs noms sont Clotho, *la fileuse*, Lachésis, *celle qu'on obtient par le sort*, et Atropos *celle qui ne se détourne pas*, ou *qu'on ne peut détourner*. Une autre épouse de Zeus, Eurynomè, *la large loi*, est mère de trois autres Déesses, les Charités, c'est-à-dire Bienfaisantes, ou plutôt les Joies et les Bienfaits. On les nomme Aglæa, Euphrosyne et Thalia, noms qui expriment la grâce et la beauté du monde, en même temps que la joie et la santé du cœur.

De l'union de Mnémosyne avec Zeus naissent les Muses. Mnémosyne, de μίμνειν, *demeurer*, est la permanence des choses, et par suite la mémoire. Cette persistance à travers les transformations est un des attributs de la substance, ou, dans la langue poétique, Mnémosyne est fille de la Terre. La généalogie donnée aux Muses par Hésiode ne s'éloigne donc pas beaucoup de celle que leur donnait Mimnerme, qui les faisait filles du Ciel et de la Terre. Ces Déesses, filles du Ciel et de la Terre, ou de Zeus et de Mnémosyne, représentent l'harmonie des choses qui résulte dans la nature de la vie et de la continuité, et la notion de cette harmonie qui nous est révélée par l'intelligence et la mémoire. On n'est pas d'accord sur le nombre des Muses. Selon Pausanias, on en admit d'abord trois, Meletè, Mnèmè, Aædè. Pausanias rapporte leur culte aux Aloades. Mnaséas en compte également trois, qu'il nomme Thea, Musa et Hymno : la première invoquée dans l'*Iliade*, la seconde dans l'*Odyssée*, la troisième dans un poëme perdu, la *Palamedée*. D'autres en admettent deux, d'autres quatre. Homère (*Odyss.* XXIV, 60) parle de neuf Muses, et c'est aussi le chiffre admis par Hésiode, qui cite leurs noms dans le prologue de la *Théogonie*.

J'ai parlé déjà des autres épouses de Zeus, Dèmèter, Lèto, Hèrè. L'auteur de la *Théogonie* énumère en outre les mariages des autres Dieux, et ceux des Déesses qui ont épousé des mortels et ont donné naissance à des enfants immortels. Puis il annonce qu'il va passer en revue les mariages des Dieux avec les femmes; mais ici la *Théogonie* s'arrête brusquement; les derniers vers devaient être suivis du *Catalogue des femmes*, poëme perdu qui se composait de cinq livres, selon Suidas. Ces catalogues comprenaient une *Héroogonie*, et les *Grandes Eoiées*, dont nous avons un fragment dans le *Bouclier d'Hèracles*. Les cinquante-six premiers vers de ce poëme, dont on doute géné-

ralement qu'Hésiode soit l'auteur, appartiennent aux *Eoïées* ; le reste est une imitation du dix-huitième chant de l'*Iliade*.

V

LE CYCLE ET LA CHAINE D'OR DE LA POÉSIE.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des poëmes parvenus jusqu'à nous sous les noms d'Homère et d'Hésiode. Mais ces poëmes n'étaient qu'une gerbe dans le vaste champ mythologique de l'antiquité. Énumérons brièvement les monuments perdus de cette poésie primitive d'où sortit toute la civilisation des âges postérieurs ; la poésie, l'art, l'histoire, la philosophie semblent une autre chaîne d'or, dont le vieil Homère, comme Zeus au sommet de l'Olympe, tient le premier anneau dans sa puissante main. C'est dans les cinq siècles qui s'étendent de la guerre de Troie au temps des Pisistratides, que s'accomplit cette œuvre immense de la poésie épique qui embrassait toutes les traditions religieuses et héroïques depuis l'origine du monde jusqu'à la mort d'Ulysse. Il nous en reste des titres de poëmes et quelques noms d'auteurs, sur lesquels les anciens eux-mêmes n'étaient pas toujours d'accord. Le cycle épique a été quelquefois attribué à Homère, comme l'atteste Proclos dans la vie de ce poëte. Dans sa *Chrestomathie grammaticale* Proclos avait fait un résumé des légendes rapportées dans le cycle ou peut-être des extraits des poëmes cycliques ; mais cette *Chrestomathie* ne nous est connue que par l'abrégé qu'en a donné Photios. Outre l'*Iliade*, l'*Odyssée* et les *Hymnes homériques*, la *Théogonie*, les *Travaux* et le *Bouclier* d'Hésiode, il nous reste à peine deux cents vers épars des nombreux monuments de la poésie primitive. Puisse l'avenir retrouver dans des palimpsestes ou des papyrus fossiles les membres dispersés de tant de poëtes. Certes, pour voir ressusciter et s'offrir encore à la vénération du monde cette bible sainte de la poésie, je donnerais volontiers toutes les œuvres de la littérature contemporaine, y compris les miennes, bien entendu, si cet holocauste pouvait satisfaire « les Dieux inférieurs et la Mère des choses. »

Si on veut classer les poëmes épiques compris dans le cycle ou en dehors du cycle, selon l'ordre des événements qui s'y développaient, il faut commencer par ceux qui se rapportent à la religion, et citer d'abord les *Théogonies*, car il y en a eu plusieurs, puis les *Hymnes*, la *Titanomachie* d'Arctinos ou d'Eumèlos de Corinthe, la *Gigantomachie*, les *Catalogues* d'Hésiode et peut-être d'autres *Héroogonies* et *Généalogies*. Il faut y joindre divers poëmes sur Hèraclès, par exemple le

Bouclier attribué à Hésiode, la *Prise d'Œchalie*, de Créophile de Samos, l'*Héraclée* de Kinaithon de Lacédémone. Il y a eu aussi des poëmes sur Thésée, par exemple celui d'Hésiode sur la *Descente de Thésée aux enfers*, une *Théséide* mentionnée par Aristote, et l'*Atthis* ou *Amazonia* d'Hegesinoos. On ne peut guère douter qu'il n'y ait eu des poëmes dionysiaques et argonautiques avant celui d'Onomacrite sur Dionysos et les Titans, et celui d'Épiménide sur les Argonautes. Peut-être l'histoire des Argonautes et de Médée était-elle racontée sous forme d'épisode dans les *Corinthiaques* d'Eumèlos, poëme dont huit vers sont cités par Isaac Tzetzès (*ad Lycoph.* v. 174 et 1,024), et par le scoliaste de Pindare (*Ol.* XIII, 74). Dans l'*Ægimios*, attribué à Hésiode ou à Kerkops de Milet, était également racontée, au moins épisodiquement, la légende des Argonautes et celle d'Io, dont les aventures étaient également racontées dans la *Phoronide*. Le lien qui unit les fables d'Inachos, de Phoronée et de Danaos doit faire placer à côté de la *Phoronide* la *Danaïde*, poëme de cinq mille cinq cents vers.

La légende thébaine et quelques-unes des aventures de Dionysos paraissent avoir été exposées dans l'*Europie* d'Eumèlos, citée dans les scholies de l'*Iliade* (VI, 130). Il faut y joindre une *Œdipodie* de Kinaithon, composée de cinq mille six cents vers, et une *Thébaïde*, de neuf mille cent vers, que l'inscription borgienne attribue à Arctinos de Milet, tandis que, selon l'auteur du *Combat d'Homère et d'Hésiode*, elle était d'Homère, et comprenait sept livres. Le même auteur attribue aussi à Homère le poëme des *Épigones*, également en sept livres. Quelques-uns confondent les *Épigones* avec l'*Alcmæonide;* mais, dans un vers qui nous reste de l'*Alcmæonide*, il est question de Zagreus, divinité dont le nom et le culte se répandirent assez tard chez les Grecs; on ne peut donc guère admettre que ce poëme ait été attribué par les anciens à Homère. Il existait aussi une *Minyade* de Prodicos de Phocée, d'après laquelle Polygnote avait peint le séjour des morts dans la Leschè de Delphes; car, selon Pausanias, la *Minyade*, aussi bien que l'*Odyssée* et les *Retours*, contenait des descriptions des enfers et des supplices des impies.

Arrivons enfin à la guerre de Troie, dont le commencement était raconté dans les *Kypria*, ou vers cypriens, poëme en onze livres, attribué par les uns à Hègèsinos de Salamine, par les autres à Homère, par le plus grand nombre à Stasinos de Cypre. Ce poëme contenait le récit des noces de Pélée, le jugement de Pâris, l'enlèvement d'Hélène, le rassemblement de la flotte à Aulis, le sacrifice d'Iphigénie, transportée en Tauride par Artémis, la blessure de Philoctète, la mort de Palamède, le catalogue des peuples et le pillage

de la Troade, à la suite duquel Achille reçut Briséis et Agamemnon Chryséis, pour leur part de butin. Après les *Kypria* venait l'*Iliade* d'Homère, suivie elle-même de l'*Æthiopide*, poëme en cinq livres, d'Arctinos de Milet; le dernier vers de l'*Iliade* s'adapte au début de l'*Æthiopide*. Ce poëme contenait le combat d'Achille et de Penthésilée, la description des armes de Memnon, fabriquées par Hèphaistos, la mort de Memnon tué par Achille, et celle d'Achille lui-même tué par Pâris et Apollon, enseveli par les Achéens, et pleuré par les Muses, et enfin la querelle qui s'éleva à l'occasion de ses armes. Le jugement qui termina cette querelle était exposé dans la *Petite Iliade* de Leschès de Mitylène, ou d'Homère, selon le faux Hérodote. Après le jugement des armes et la mort d'Ajax, le poëte racontait le retour de Philoctète ramené de Lemnos, la mort d'Alexandre, le mariage de Deiphobos et d'Hélène, l'arrivée de Néoptolème, la fabrication du cheval de bois par Épéos, et enfin l'enlèvement du Palladium, et la retraite des Achéens à Ténédos, pendant que les Troyens introduisaient le cheval dans la ville. Aux fragments qu'on a de ce poëme, il faut ajouter trois vers cités par Noël Conti (*Mythologie* VII, 13), que je n'ai trouvés jusqu'à présent dans aucune édition des *Cycliques*.

Après la *Petite Iliade* venait la *Ruine de Troie*, d'Arctinos de Milet, contenant la mort de Laocoon, l'artifice de Sinon, la prise de la ville, et les épisodes qui s'y rattachent, Priam et Astyanax massacrés, Cassandre violée, et Polyxène immolée. Ici se plaçaient les *Retours*, poëme en cinq livres, d'Hagias ou Augias de Trœzène, ou de Colophon, qui contenait la navigation de Ménélas en Égypte, le meurtre d'Agamemnon, et le retour des autres chefs achéens, à l'exception d'Ulysse, dont les aventures, jusqu'à la mort des prétendants, forment le sujet de l'*Odyssée* d'Homère. Enfin la suite de l'*Odyssée* se trouvait dans la *Télégonie*, poëme en deux livres d'Eugammon de Cyrène, qui formait le complément des aventures d'Ulysse.

La naissance de nouvelles formes poétiques ne fit pas abandonner l'épopée; on continua longtemps à suivre la route ouverte par les vieux aœdes. Panyasis écrivit un poëme sur Hèraclès; Antimaque, sur les légendes thébaines; Pisandre, sur la guerre de Troie. Si l'on en croit Macrobe, le récit que fait Virgile de la ruine de Troie, l'épisode de Sinon, le cheval de bois, et tout le second livre de l'*Énéide*, serait une imitation, et presque une traduction du poëme de Pisandre. On ne peut vérifier aujourd'hui l'exactitude de cette assertion : il ne nous reste rien des anciens imitateurs d'Homère, non plus que des lyriques antérieurs à Pindare, qui abandonnèrent l'hexamètre pour des rhythmes plus courts et mieux appropriés à l'accompagnement musical. Chaque poëte créait une forme qui gardait son nom : Alcée

inventa la strophe alcaïque, Sappho la strophe sapphique. Presque tout cela est absolument perdu aujourd'hui. Qu'avons-nous de Stésichore, d'Archiloque, de Simonide, d'Alcman, d'Ibycos, et de tant d'autres? Il ne nous en reste guère davantage des poëtes élégiaques, à l'exception de Théognis; ce n'est pas le temps qu'il faut accuser de ce désastre, c'est l'impiété des hommes. Il paraît, d'après Chalcondyle, que c'est peu d'années avant la chute de l'empire byzantin qu'on détruisit, entre autres œuvres, celles d'Alcée, de Mimnerme, et de Ménandre.

En lisant les très-courts fragments qui nous restent de Sappho et de Mimnerme j'ai souvent pensé que notre admiration pour les poëtes latins devrait être reportée pour une large part sur leurs modèles grecs. Plaute et Térence ont imité Ménandre et Épicharme, Virgile a imité Théocrite dans les *Bucoliques*, Hésiode et Aratos dans les *Géorgiques*, Homère et les *Cycliques*, Pisandre et Apollonios dans l'*Énéide*, et je ne doute pas que, de même, Horace, Catulle, Tibulle et Properce n'aient imité des poëtes grecs perdus aujourd'hui.

Les poëtes grecs ont tout essayé; on peut dire que rien d'humain ne leur est étranger :

Nil intentatum *Græci* liquere poetæ.

Ils ont chanté tous les sentiments de l'âme, jusqu'à cette mélancolie qu'on croit née d'hier et qui apparaît dans une foule de sentences de Théognis, et dans les courts et admirables fragments de Mimnerme sur la brièveté de la jeunesse. Plus souvent cependant, il faut le dire à leur louange, les poëtes grecs, à la suite d'Homère, ont célébré les vertus viriles; tel est le caractère de cette mâle poésie de Tyrtée, qui semble se rattacher à l'*Iliade*, et des hymnes populaires en l'honneur des héros, par exemple celui d'Alcée ou de Callistrate sur Harmodios et Aristogiton. La jeunesse de la Grèce s'exerçait par les dures fatigues de la palestre aux luttes salutaires de la vie politique. De tous côtés se célébraient des fêtes où tous les peuples de la Grèce étaient convoqués et qui leur rappelaient leur commune origine. Dans ces fêtes, qui consistaient en exercices gymnastiques, la poésie lyrique célébrait les noms des vainqueurs. Leur gloire s'étendait à leurs concitoyens, et les poëtes s'accoutumèrent à chanter moins l'athlète lui-même que sa patrie, les héros de sa race, les Dieux fondateurs ou protecteurs de sa cité natale. Les odes de Pindare appartiennent réellement à la poésie religieuse, car les louanges des Demi-dieux en forment le sujet principal; par exemple, la quatrième Pythique est remplie par la légende des Argonautes. Ces odes étaient récitées avec accompagnement de musique, au milieu

des jeux sacrés; et aucun poëte, après Homère, ne fut plus populaire en Grèce que Pindare.

La religion consacrait l'amour de la patrie; le culte était toujours mêlé à la vie publique; jamais la terre ne sembla si près du ciel. « Les Dieux, dit Platon (*de Legibus* II), pour reposer l'homme de ses travaux, ont institué des fêtes et ont donné les Muses, Apollon et Dionysos pour les présider. » De là vint le développement du culte de Dionysos, dont les fêtes célébrées avec pompe, au retour du printemps et à l'époque des vendanges, firent naître une nouvelle forme poétique, qui appartient en propre à Athènes. On connaît les vers d'Horace sur les origines de la tragédie, qui ne fut d'abord qu'un développement du dithyrambe.

Æschyle et Sophocle, qui tiennent le premier rang parmi les poëtes de tous les âges après le divin Homère, sont différents, sans être inégaux; il y a un art plus parfait dans Sophocle, un sentiment plus religieux dans Æschyle. Euripide, le troisième en mérite comme en date, préféra à l'antique majesté des types épiques la peinture variée des passions humaines, ce qui le fit appeler le plus tragique des poëtes, et lui attira en même temps les reproches d'Aristophane, qui l'accusait de corrompre les mœurs. Les personnages d'Æschyle sont des Titans, ceux de Sophocle des héros, ceux d'Euripide des hommes; ou, si on veut chercher des analogies dans la sculpture, puisque les arts sont frères, on peut rapprocher les tragédies d'Æschyle de ces statues sévères qui, sans avoir la roideur archaïque de l'art égyptien ou étrusque, commandent le respect par leur simplicité grandiose : telles sont la statue d'Athènè du Musée de Dresde, et les figures des Troyens et des Achéens qui ornaient le temple de Zeus Panhellénien à Ægine, et qui sont maintenant dans la Glyptothèque de Munich. Les drames de Sophocle peuvent se comparer à la Vénus de Milo ou aux divins fragments enlevés au Parthénon, et qui sont au *British museum*; ceux d'Euripide à l'Apollon du Belvédère, au Laocoon, à la Vénus de Médicis, en un mot à ces œuvres des grands artistes de la seconde époque, qui savaient faire vivre et palpiter le marbre, mais qui créaient plutôt des hommmes que des Dieux.

L'art et la poésie, par une sorte de loi fatale, descendent peu à peu de l'idéal au réel, des Dieux à l'homme. L'équilibre dure une heure, heure rapide et toujours regrettée; c'est le point occupé par Homère entre les vieux aèdes et les historiens, par Sophocle entre Æschyle et Euripide, par Phidias entre l'art eginétique et Praxitèle. Dans les sculptures de l'école de Phidias comme dans les vers d'Homère et de Sophocle, l'idéal et le réel se confondent; l'un est l'expression de

l'autre; sous les formes humaines on sent vivre la pensée divine. Aussi, quand il fit son Zeus Olympien, dont la beauté, selon Quintilien, raviva la piété publique, Phidias s'inspira d'Homère. De même Polygnote peignit dans le temple de Delphes des scènes de la guerre de Troie empruntées, selon Pausanias, à Homère et aux *Cycliques*. Ainsi la peinture et la sculpture, qui donnent un corps aux Dieux et aux héros des poëtes, doivent à l'épopée autant que la tragédie elle-même, dont le sujet est presque toujours une légende tirée des *Cycliques* et entremêlée de chœurs qui rappellent les hymnes sacrés.

Les chefs-d'œuvre de ces arts si étroitement unis eurent une destinée pareille. Æschyle avait écrit une centaine de tragédies, Sophocle à peu près autant; il en reste sept de chacun d'eux. Les innombrables monuments de la peinture grecque ont entièrement disparu, aussi bien que les bronzes de Myron, le Zeus d'Olympie, l'Athènè du Parthénon, l'Aphroditè de Praxitèle, les œuvres de Lysippe et de Scopas, et tous ces temples remplis des merveilles de l'art, et ces statues d'airain ou de marbre plus nombreuses que le peuple qui les admirait, et ces mille tableaux que Pausanias a énumérés et décrits pour l'éternel regret de l'avenir : « *Manibus date lilia plenis!* » Il n'y a pas à accuser les barbares; ils ont à peine pénétré en Grèce; ce sont les Grecs eux-mêmes qui, après avoir abandonné leur religion nationale, ont poursuivi avec une aveugle fureur les monuments de la piété de leurs ancêtres.

La comédie n'a pas été plus heureuse : les œuvres de Ménandre et d'Épicharme sont entièrement perdues; des cinquante pièces d'Aristophane, onze nous restent comme spécimens de cette comédie ancienne pour qui Horace a montré une injuste sévérité. Mais le courtisan d'Auguste pouvait-il juger le poëte d'une cité libre? L'ami d'un tyran ose à peine avertir son maître, bien moins encore le railler, tandis qu'Aristophane critique le peuple, rit à ses dépens et lui donne d'excellents conseils. Peut-on lui reprocher de s'être moqué des sophistes et des brouillons? lui qui ne craignait pas de plaisanter les Dieux eux-mêmes, sans qu'on l'ait jamais pour cela accusé d'impiété. Les Grecs jouaient la comédie dans les fêtes religieuses; ils croyaient ne pouvoir offrir aux Dieux, auteurs de tous biens, un spectacle plus agréable que la joie de l'homme. On retrouve quelquefois dans les chœurs la trace des origines religieuses de la comédie; l'hymne des initiés dans les *Grenouilles* en offre un exemple. Cependant la comédie a passé de l'Olympe au monde réel bien plus encore que la tragédie, et on ne peut la regarder comme une forme de la poésie sacrée.

Selon Aristote, la comédie est sortie du *Margitès*, poëme homé-

rique perdu aujourd'hui, comme la tragédie est sortie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Denys d'Halicarnasse remarque que déjà dans ces deux derniers poëmes Thersite, Iros et même Hèphaistos sont des personnages comiques. Les poëtes dramatiques remplacèrent l'hexamètre épique par le tétramètre d'abord et ensuite par le vers iambique, afin, dit Aristote, de rapprocher le ton du dialogue scénique de celui de la conversation. C'était une transition entre la poésie et la prose dont les trois formes principales, la Rhétorique, l'Histoire et la Philosophie dérivent également de l'épopée. Les premiers modèles de l'art oratoire se trouvent dans les discours des personnages épiques imités par la tragédie; les parabases d'Aristophane sont des discours du poëte au peuple; aussi se composent-elles d'anapestes, rhythme clair et sonore qui convient à l'éloquence populaire.

L'Histoire est également sortie de la poésie épique, comme l'atteste Strabon, qui dit au commencement de son ouvrage que les premiers historiens, aussi bien que les premiers physiciens et mythogaphes ne firent qu'imiter les poëtes; ainsi, Cadmos, Phérécyde, Hécatée conservent toutes les allures des poëtes, à l'exception du rhythme. Plutarque (*de Pyth. orac.*) en dit autant des premiers philosophes. Hésiode, Orphée, Parménide, Xénophane, Empédocle, Thaletas avaient exposé leurs doctrines en vers, et ce n'est que plus tard que l'usage de la prose prévalut. Ainsi, quoique les historiens antérieurs à Hérodote et les philosophes antérieurs à Platon ne nous soient connus que par quelques fragments, nous savons qu'ils différaient peu des poëtes. Dans la *Bibliothèque* d'Apollodore on voit cités, à côté d'Hésiode et des *Cycliques*, Hécatée et Acousilaos, qui avaient écrit des *Généalogies* imitées des *Catalogues* d'Hésiode et dont les ouvrages partaient, comme la *Théogonie*, de l'origine des choses, aussi bien que ceux des philosophes antérieurs à Socrate. Hésiode peut être cité par Apollodore comme un historien, par Plutarque comme un philosophe; car l'histoire et la philosophie se rattachent également aux poëtes, premiers interprètes de la religion. On peut donc regarder la poésie sacrée comme la source première de tous les arts et de toutes les sciences de la Grèce.

VI

Orphée et les derniers poetes

Le langage mythique des poëtes étant de moins en moins compris, on accusa la religion populaire de donner une fausse idée de la nature des Dieux. Les philosophes, notamment Xénophane, Pythagore, Socrate et ses disciples rejetèrent les traditions antiques, condamnant

surtout les poëtes et leur reprochant d'enseigner des fables indignes de la majesté divine. Quelques-uns, comme Evhémère, critiquant sans retenue les croyances nationales, ne virent dans les Dieux de la Grèce que des hommes divinisés. C'est ainsi que la philosophie, en attaquant les poëtes fondateurs de la religion, finit par renverser la religion elle-même. C'est d'ailleurs une loi générale et de tous les temps : toujours le présent réagit contre le passé et cherche à détruire son œuvre. Ceux qui regrettaient la religion des ancêtres crurent trouver dans les initiations un rempart capable de sauver la foi de jour en jour plus chancelante. Mais il semblait que la religion ne pût se passer du patronage de la poésie. On attribua à Orphée l'institution des mystères; les mythes héroïques étaient le prétexte de toutes les accusations contre la religion des poëtes; en opposant un poëte à un autre, on admit que les enseignements religieux d'Orphée avaient été altérés par Homère.

Orphée eut bientôt sa légende fabuleuse, et de nombreux écrits se répandirent sous son nom. Onomacrite, poëte contemporain de Pisistrate, attribua, dit-on, des poëmes composés par lui à Orphée, à Musée et à d'autres anciens poëtes. Cette fraude eut bien des imitateurs, surtout parmi les pythagoriciens. Des opinions nouvelles s'abritaient sous l'autorité d'un nom vénéré. Il y eut une sorte de cycle orphique comme il y avait eu un cycle homérique; plus tard, on supposa qu'il y avait eu plusieurs Orphées; Suidas en donne la liste, mais d'autres n'en admirent aucun : « Selon Aristote, dit Cicéron, (*de Nat. deor.* I), il n'y a jamais eu de poëte du nom d'Orphée. Les poésies orphiques sont, dit-on, l'œuvre d'un pythagoricien nommé Cercops. » Si les anciens ont été souvent trompés par tant d'œuvres apocryphes, où les noms d'Orphée, des sibylles, des oracles servent à couvrir les opinions des philosophes et même des juifs et des gnostiques, il y avait aussi des esprits critiques qui reconnaissaient la main des faussaires.

Les vers orphiques qui nous sont parvenus doivent donc être rapportés à différents auteurs, et même à différentes époques. On a sous le nom d'Orphée deux poëmes, l'un, didactique, sur les vertus des pierres; l'autre, héroïque, sur l'expédition des Argonautes; un recueil d'hymnes et quelques fragments de poëmes perdus, cités par différents auteurs. Pausanias dit, en parlant des hymnes orphiques, qu'ils étaient courts et inférieurs aux hymnes homériques par le mérite littéraire, mais qu'ils avaient un caractère plus religieux; seulement Pausanias ne fait pas de citation, et on ne peut affirmer que les hymnes dont il parle soient ceux qui nous sont parvenus.

Le prélude de ces hymnes contient une invocation sans ordre aux

Dieux de la seconde époque, dont quelques-uns sont inconnus à Homère et à Hésiode, comme les Kourètes, les Korybantes, les Kabires, Æon (l'éternité), le Temps, Men, Attis, Ourania ou l'Aphroditè céleste, Adonis, les Démons, la Providence et autres divinités des barbares et des philosophes. Par contre, il y est peu ou point question des Fleuves, des Nymphes et de la plupart des Titans. Viennent ensuite les hymnes à chaque Dieu, avec l'indication du parfum qui lui est consacré par les rites anciens. Ces hymnes se terminent généralement par une prière en faveur des initiés; ce qui fait croire qu'ils ont été composés pour l'usage des mystères. Ils sont adressés aux Dieux énumérés dans le prélude, c'est-à-dire à la plupart des Dieux grecs; et de plus à quelques divinités philosophiques, comme le Premier-né, la Nature; à des Dieux barbares, comme Adonis, Sabazios, et à des divinités particulières à la religion des mystères, comme Hippa, Misè, etc. Le caractère commun de ces hymnes est de consister dans une suite d'épithètes, sans jamais contenir de récits épiques comme les hymnes homériques. C'est sans doute ce qui les faisait préférer à ceux-ci, sous le rapport religieux. La poésie orphique se borne à chanter les louanges des Dieux, sans leur donner les caractères de l'humanité. Seulement, à force de vouloir, par excès de piété, attribuer à chaque Dieu les énergies les plus diverses, on finit par tout confondre; il n'y eut plus de différences que dans les noms, et la religion orphique aboutit bientôt à une divinité unique, la Nature.

Il nous reste, comme je l'ai dit, quelques courts fragments de divers poëmes orphiques perdus, et particulièrement d'une certaine *Théogonie*, qui devait ressembler moins à celle d'Hésiode qu'aux poëmes dogmatiques de Parménide et d'Empédocle. C'est probablement cette *Théogonie* orphique qu'Aristophane a parodiée dans la parabase des *Oiseaux*, car le dogme de l'œuf du monde appartient à la mythologie orphique. Le Dieu qui sort le premier de l'œuf d'après cette mythologie est appelé Protogonos (premier-né), Hericapœos, nom dont le sens est incertain, ou plus souvent Phanès. Quelquefois ces noms sont remplacés par des noms de la mythologie populaire, Eros, Zeus ou Dionysos. Il y a d'ailleurs une grande confusion. Dans les *Argonautes* orphiques (14 et 15) Eros est fils de Kronos et identifié avec Phanès; dans un fragment orphique cité par le scoliaste d'Apollonios de Rhodes (III, 26) Eros est également fils de Kronos. Cet Amour qu'Hésiode et Acousilaos mettent au nombre des principes du monde, dont Platon et d'autres philosophes ont tant parlé, et que les modernes appellent l'attraction universelle, se dépeint lui-même dans les *Ailes* de Simmias de Rhodes, comme un vieillard à la longue barbe, à la tête blanche, qui gouverne tous les Dieux. Souvent aussi Phanès

est pris dans les Orphiques pour Dionysos, qui lui-même se confond avec Zeus et avec le soleil, autant qu'on en peut juger par les fragments cités par Macrobe (*Sat.* I, 18). Cette perpétuelle confusion des Dieux jette beaucoup d'obscurité sur la religion orphique.

Disons cependant quelques mots de Dionysos dont les orgies et les mystères étaient attribués à Orphée, et dont le culte finit par prendre tant d'importance que dans la dernière période de l'hellénisme Dionysos était regardé comme le premier des Dieux. Selon l'*Etymologicum magnum*, Pindare et la plupart des auteurs tirent son nom de Διός et de Nyssa. Dans l'hymne homérique, Nyssa est une haute montagne au delà de la Phénicie, près du fleuve d'Égypte. D'après l'*Iliade* (VI, 133) le Nyseion est en Thrace. Selon Pline, Nysa est une ville de l'Inde voisine du mont Meros, dont le nom signifie cuisse en grec, ce qui aurait fait dire que Dionysos était né de la cuisse de Zeus. Le scoliaste d'Apollonios de Rhodes dit la même chose. Le Mérou, la montagne sainte des Hindous, se trouve dans l'Ariane, pays dont le nom rappelle celui de l'épouse de Dionysos, honorée à Naxos. L'ancien nom de Naxos était Dia; il y avait aussi une Nysa, et c'est peut-être de ces deux noms qu'est venu celui de Dionysos.

Cependant, malgré l'assertion de Diodore sur l'antiquité du culte de Dionysos dans l'Inde, Strabon, Eratosthènes, et plusieurs autres, ont soupçonné que son expédition dans l'Inde n'a été imaginée qu'après les victoires d'Alexandre. On ne devrait donc chercher l'explication de son nom que dans la langue grecque. Cornutus le tire de διαίνειν; l'*Etymologicum magnum* ἀπὸ τοῦ Διὸς ὑετοῖς κεράννυσθαι, ἢ ὅτι Διὸς ὕοντος ἰτέχθη. On lit dans Suidas : « Ὑής, épithète de Dionysos, selon Clidème, parce qu'on lui sacrifie quand le Dieu pleut. Phérécyde appelle Semelè Hyè, et les nourrices de Dionysos Hyades. » Ce serait donc de ὕειν, pleuvoir, qu'il faudrait faire dériver Διόνυσος, qui serait alors la pluie divine, le principe humide de l'éther, la semence féconde du ciel. Hyès est une épithète commune à Zeus et à Dionysos, qui dans les Orphiques sont un seul et même Dieu :

Ἀγλαὲ Ζεῦ, Διόνυσε, πάτερ πόντου, πάτερ αἴης.

Cette pluie de Zeus, née au milieu des foudres, est dispersée par les vents; de là vient peut-être la fable de Dionysos déchiré par les Titans à l'instigation d'Hèrè. La Terre, recueillant les membres dispersés de Dionysos, c'est-à-dire les gouttes de la pluie, produit les plantes, et le Dieu naît une seconde fois. Car aussitôt que la terre a reçu les semences célestes, les bourgeons se gonflent, la séve monte dans les branches de la vigne, et bientôt les fruits mûrissent, les

grappes se dorent, et la rosée du ciel devient le vin. Le vin est une transformation de la pluie divine; c'est encore Dionysos, qui a réellement deux mères, l'Eau, ou plutôt l'humidité, et la Terre. Hyè et Thyonè sont deux noms de Semelè, et selon Diodore de Sicile Thyonè est un ancien nom de la Terre. Dans un fragment d'Apollodore, on lit que Dionysos est fils de Zeus et de la Terre, appelée Themelè, la base, le fondement des choses, et par altération, Semelè. Dans les mystères d'Éleusis, Iacchos, un des noms de Dionysos, est fils de Dèmèter.

Les mystères lui attribuaient même une troisième mère, Persephonè, comme on le voit par les hymnes orphiques; il était défendu de la nommer, parce que les profanes auraient pu accuser Zeus d'inceste; mais à une époque où le secret des mystères était à peu près divulgué, Nonnos raconta dans ses *Dionysiaques* l'union de Persephonè avec Zeus changé en serpent, ou la fécondation des plantes par les eaux pluviales qui serpentent autour de leurs racines, et leur font produire Dionysos, c'est-à-dire les fruits. Mais le développement des fruits correspond aux phases de la révolution solaire; aussi Dionysos est-il souvent pris pour le soleil. Selon l'*Etymologicum magnum*, Dionysos et le soleil sont confondus chez les Éléens. Macrobe (*Sat.* I, 18) cite un passage d'Euripide où Dionysos est identifié avec Apollon, et il ajoute : « C'est un point reconnu dans la religion des mystères que le soleil, dans l'hémisphère supérieur ou diurne, s'appelle Apollon, dans l'hémisphère inférieur ou nocturne Dionysos, c'est-à-dire Bacchus. » Un peu plus loin il cite un vers orphique qui établit clairement l'identité de Dionysos et du soleil :

Ἥλιος ὃν Διόνυσον ἐπίκλησιν κεκλέουσιν.

En sa qualité de soleil de nuit ou d'hiver, Dionysos est mis au nombre des Dieux inférieurs, et invoqué à ce titre dans l'hymne orphique LIII, où il est associé à Persephonè. Ce Dionysos infernal est souvent appelé Zagreus, et se confond avec Adès, selon Hésychius. La résurrection du soleil et des fruits servait de base au dogme de l'immortalité de l'âme dans la religion des mystères.

Quelques divinités des barbares furent peu à peu assimilées à Dionysos. « Il paraît, dit Macrobe, que dans la Thrace Bacchus, identifié avec le soleil, est adoré sous le nom de Sebadius (Sabazius?) et qu'on y célèbre ses fêtes avec une grande pompe. » Selon Hésychius, Sabos est le nom d'un fils de Dionysos; dans l'hymne orphique qui lui est adressé, Sabazios est fils de Kronos et père de Dionysos, par conséquent le même que Zeus. Le Dieu égyptien Osiris est rapproché de Dionysos par Hérodote. Dans l'hymne orphique à Misè, Dionysos-

Misè, divinité androgyne, a pour mère Isis. On a également rapproché de Dionysos le Dieu syrien Adonis, qui comme lui meurt et ressuscite. Plutarque prétend même (*Sympos.* IV, 6) en s'appuyant sur quelques raisons assez futiles, que le Dieu des Juifs n'est autre que Dionysos. Macrobe applique également à Dionysos quelques vers qu'il attribue à l'oracle de Claros et dont le sens est que le même Dieu se nomme Adès en hiver, Zeus au printemps, le Soleil pendant l'été, et Iao en automne; mais cet oracle paraît l'œuvre de quelque faussaire gnostique.

La religion de Dionysos prit tant d'importance, qu'on le regardait comme le successeur futur de Zeus; c'était une des croyances orphiques, selon Olympiodore. (*Comm. in Phædon.*) Le caractère dominant de toute cette doctrine est, comme je l'ai dit, la confusion des attributs spéciaux des Dieux; on la croirait transportée des fureurs de Dionysos, sa divinité principale; toutes les distinctions s'effacent, le mâle et la femelle, le père et le fils s'absorbent dans une divinité unique, la nature ou l'âme du monde. Ce Dieu unique est célébré sous le nom de Zeus dans un fragment orphique cité par Aristote, Apulée et Proclos, et commençant par :

Ζεὺς πρῶτος γένετο, Ζεὺς ὕστατος ἀρχικέραυνος.

Quelquefois, par exemple, dans l'hymne de Cléanthe, Zeus est en dehors du monde, il le domine et le gouverne. Souvent aussi, comme dans le discours de Julien au roi-soleil et dans les *Saturnales* de Macrobe, le Dieu unique est le soleil.

Cette corruption complète de la religion primitive fut surtout l'œuvre des philosophes qui mettaient leurs opinions à l'abri de l'autorité des poëtes, mais elle fut hâtée par les Égyptiens, les Juifs, les Phéniciens et les autres étrangers qui affluaient à Alexandrie. En même temps qu'elle oubliait sa religion nationale, la Grèce avait perdu sa liberté, sa force et son génie; dès le siècle d'Alexandre, les lettres émigrèrent d'Athènes à Alexandrie. La poésie n'était pas morte encore; mais, au lieu d'entretenir les vertus républicaines, elle ne pouvait offrir qu'une consolation dans la servitude. La stérile vieillesse, qui se nourrit de souvenirs plutôt que d'espérances, aime à suivre les routes déjà parcourues; aussi les poëtes alexandrins, au lieu de chercher des sujets nouveaux, se bornaient à reprendre les vieilles traditions épiques. Parmi eux, il faut citer en première ligne le prince de la pléiade, Callimaque, dont il nous reste, avec quelques épigrammes, six hymnes d'un style élégant sur Zeus, Apollon, Artémis, Dèmèter, l'île de Délos et les bains de Pallas; puis Apollonios de

Rhodes, auteur d'un poëme sur les Argonautes, imité par Valérius Flaccus, et quelquefois par Virgile; Aratos, qui suivit avec bonheur la voie de la poésie didactique ouverte par Hésiode, et Lycophron, dont le poëme obscur atteste combien le génie grec était loin déjà de la simplicité native. Rappelons, pour ne rien omettre de ce qui touche à la poésie sacrée, les poëtes bucoliques, Théocrite, Bion et Moschos. Moschos raconta l'enlèvement d'Europe, Bion et Théocrite célébrèrent Adonis, Dieu barbare, mais adopté depuis longtemps par les Grecs. Enfin, n'oublions pas Simmias de Rhodes, quoiqu'il ne nous reste de lui que quelques courts logogriphes.

Quand presque toutes les nations se furent noyées dans le gouffre de l'empire romain, le repos devint l'unique besoin des âmes vieillies, et aux agitations de la liberté on préféra la sécurité dans l'esclavage. Alors, comme les idées religieuses correspondent toujours aux formes politiques, dans le ciel comme sur la terre on admit l'unité de pouvoir. La religion nationale, abandonnée pour de nouvelles croyances empruntées aux races barbares, entraîna dans sa chute les lettres et les arts qui avaient grandi à l'ombre des temples. Comme le cygne « qui, sur les rives du Caystre, chante sa mort d'une voix défaillante, » la poésie condamnée entonna son hymne de mort, et, répétant les airs qui avaient bercé son enfance, elle célébra encore les souvenirs de la guerre de Troie. Koïntos rassembla les principaux traits de la légende troyenne dans un poëme qui sert de lien entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Son respect religieux pour Homère permet de lui appliquer le mot de Quintilien : « C'est une ambition digne d'un grand esprit, non pas de lutter contre Homère, car la lutte est impossible, mais d'en comprendre les beautés. » Colouthos et Tryphiodore suivirent la même voie avec moins de talent. Après eux, Nonnos de Panopolis accumula des légendes de toutes les époques dans ses *Dionysiaques*, poëme d'une versification très-soignée, et dont l'étendue égale presque celle de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Malgré une excessive recherche d'expressions et un abus fatigant d'amplifications oratoires, ce poëme mérite des éloges pour l'élégance du style. Comme une victime qu'on orne de fleurs et de bandelettes avant le sacrifice, il semble que les derniers poëtes, Claudien chez les Latins, Nonnos chez les Grecs, aient voulu parer la muse d'une toilette royale pour son dernier triomphe. Elle dédaigne les plaintes et les larmes qui altéreraient sa beauté; elle connaît la destinée, et veut mourir comme elle a vécu, au milieu des chœurs de danse et des joyeuses mélodies.

Les hymnes de Proclos sont la dernière étincelle d'une flamme mourante; aux temples renversés il fallait l'adieu d'une voix amie, poétique offrande plus chère aux Dieux que les hécatombes. Ni

plaintes, ni malédictions contre les autels victorieux de la religion nouvelle, ni reproches amers aux peuples ingrats; rien qu'un hymne funèbre aux Dieux oubliés, chant solitaire que nul écho ne répétera, prière suprême de leur poëte fidèle, qui demande aux Muses de le préserver de l'égarement universel, et de le conduire à la pure lumière par la route sacrée des mystères. Tel est le testament de la vieille religion morte, telles sont les dernières paroles du dernier prêtre des Muses; comme elles avaient recueilli les premiers vagissements de la poésie, elles devaient aussi conduire son cortége funéraire au seuil de la grande nuit.

Mais la poésie avait du moins accompli son œuvre; elle avait donné une forme impérissable à la pensée religieuse de la Grèce. Cette pensée, que j'ai essayé de mettre en lumière en la dégageant des formes symboliques, peu familières aux esprits modernes, peut se résumer dans quelques principes fondamentaux : la pluralité des causes, l'indépendance des forces, l'harmonie des lois; au lieu de voir dans l'univers une machine inerte, mue par l'action extérieure d'un habile ouvrier, le polythéisme y voit des personnes analogues à la personne humaine, des volontés libres et conscientes d'elles-mêmes, et c'est du concours de ces lois vivantes que naît l'ordre universel dans la grande république de la nature. J'ai développé ailleurs[1] les conséquences politiques de cette théologie; j'ai montré qu'elle se traduisait nécessairement par une morale républicaine, ce qui explique comment la Grèce perdit sa liberté en même temps qu'elle renia ses Dieux.

Cette conception républicaine du polythéisme est particulière au peuple grec; il ne l'a empruntée à aucun autre peuple; il l'a trouvée dans son berceau, lui a donné une forme dans sa poésie et l'a appliquée dans son histoire. Et cependant l'originalité de la religion hellénique ne frappait pas les Grecs eux-mêmes; ils croyaient toujours retrouver leurs divinités chez les autres nations, sans s'apercevoir que c'était l'idée divine elle-même dans son caractère essentiel qui différait profondément chez eux de ce qu'elle était partout ailleurs. Les tendances monothéistes ou panthéistes de la philosophie devaient lui faire méconnaître la grande théologie des poëtes. En réalité, le polythéisme n'a jamais été défendu; il est tombé en silence, s'enveloppant dans sa protestation muette comme César dans les plis de sa toge, et aux Alexandrins qui lui portaient les derniers coups en croyant le défendre il eût pu répondre : « Et toi aussi, mon fils ! »

Pendant longtemps les modernes s'y sont trompés; on a cherché

1. *De la morale avant les philosophes*, 1860.

dans la religion grecque des emprunts faits à l'Égypte ou à la Judée, on y a vu du panthéisme, du monothéisme, tout enfin, excepté ce qui s'y trouve réellement; et, faute de comprendre les premiers éléments de cette religion, on l'a déclarée absurde, et on a remercié la philosophie de l'avoir fait disparaître. Il était réservé à la science de notre époque de faire cesser ce malentendu séculaire. De même qu'un paysage, une période historique ne peut être appréciée qu'à distance; c'est en étudiant l'hellénisme dans son ensemble et dans ses transformations successives qu'on peut en déterminer le véritable caractère; c'est en le comparant aux religions orientales et aux religions modernes qu'on peut lui restituer sa véritable place dans l'histoire des idées, et nous pouvons dire que nous comprenons mieux l'hellénisme aujourd'hui que ne le comprenaient les Grecs eux-mêmes, parce qu'ils n'avaient pour le juger aucun terme de comparaison. La critique impartiale, impossible aux époques créatrices, est la consolation des siècles stériles; la science moderne fait l'examen de conscience du passé. En étudiant les aptitudes diverses des peuples, elle les classe dans la famille humaine; en comparant les diverses formes religieuses, elle les explique et les justifie, et c'est à elle qu'il appartient de préparer dans l'histoire la réconciliation des races ennemies et dans le monde idéal la grande paix des Dieux.

LOUIS MÉNARD.
Docteur ès lettres.

SALON DE 1861

(1er ARTICLE.)

Les expositions officielles, à côté de mille inconvénients, présentent un remarquable avantage. Elles attestent à la foule que l'art n'est pas mort. Supprimez les Salons, il sera oublié. Dans l'intervalle de ces grandes manifestations, personne, à l'exception des artistes et de quelques amateurs intrépides, ne songe aux arts du dessin; personne, disons-nous, et c'est l'exacte vérité.

Le monde a bien d'autres soins. Nous vivons à une époque merveilleuse; chaque matin quelque événement étrange, imprévu, vient nous surprendre à notre réveil. Une énergie calculatrice, qui nous pousse vers les côtés pratiques de la vie nous enlève ces loisirs, cette sérénité parfaite sans lesquels on ne peut se livrer à une contemplation exquise : celle du beau dans les arts.

Une exposition nous convoque et nous appelle. Sa voix bruyante nous dit : « Ici, loin du chaos des affaires publiques ou privées, loin des cercles où l'on s'amuse, loin de ceux où l'on s'ennuie, loin de la Bourse ou du Palais, fleurissent quelques verdoyants rejetons de ce rameau merveilleux éclos il y a tant de siècles au souffle de l'intelligence humaine; ici la peinture et la statuaire attendent des juges, et peut-être quelques admirateurs. »

Allez au Salon si vous voulez vous éclairer sur la vraie situation de l'art; vous y verrez la route qu'il a suivie; vous devinerez celle qu'il veut suivre. Voulez-vous être informé du goût du jour et des tendances de nos artistes? Voulez-vous vous former une opinion sur leur éducation et leurs idées? Seriez-vous curieux de connaître par hasard l'esprit et les mœurs de cette riche bourgeoisie qui achète des tableaux? allez au Salon.

Que de questions ne soulèvent-elles pas ces expositions périodiques! Les personnes, les choses, l'esthétique, l'administration, tout

réclame l'examen de ceux qui apportent aux beaux-arts un sérieux intérêt. Par exemple, la question du jury ne se présente-t-elle point à l'ouverture de chaque exposition?

On connaît les plaintes et les colères qu'excite périodiquement le jury d'admission. Un jour cependant on lui a rendu justice. Sans doute parce qu'il avait été supprimé la veille. Certes l'opposition démocratique de 1848 l'a bien vengé de ses détracteurs. Il y a brillé par son absence, et si bien, qu'on s'est vu forcé de le rétablir.

Au fond, l'institution est préservatrice. C'est une digue contre un torrent. Quel autre moyen serait plus efficace? Qui mieux que le jury peut protéger nos expositions toujours sur le point d'être envahies par la foule croissante de ces génies infirmes qui veulent, malgré Minerve, obtenir une place au soleil? Quelle affreuse satiété, quel incroyable ennui s'emparerait de nous tous s'il fallait passer en revue, de deux en deux années, huit à dix mille productions! Ce serait la ruine complète de l'art. Il n'engendrerait plus alors que le dégoût. Je me demande comment un artiste de quelque talent peut songer sans effroi à se voir englouti tout vif dans cet océan sans rivage.

Mais si le principe est sage, s'il est salutaire, en est-il de même de son application?

Dire que quatre sections de l'Académie des beaux-arts composent le jury d'admission, c'est dire qu'il compte dans son sein plusieurs de nos grands artistes et bon nombre d'hommes très-distingués. Lumière, zèle, équité, rien ou presque rien ne lui manque, si ce n'est une organisation meilleure. Il s'épuise à bien faire, comme ce personnage de l'enfer mythologique qui tresse éternellement une corde qu'un âne ronge éternellement derrière lui; souvent il n'a guère plus de succès.

Savez-vous ce que le jury peut donner en moyenne (le calcul a été fait) à l'examen de chacun des six ou sept mille ouvrages soumis à son appréciation? trente secondes tout au plus! Trente secondes pour juger d'une peinture ou d'une sculpture, souvent l'œuvre d'une ou de plusieurs années! trente secondes pour condamner un homme à mort!

Que l'excellent ou le détestable soit reconnu au premier coup d'œil, cela n'est pas douteux; mais il n'en est point ainsi de ces œuvres intermédiaires qui appellent la discussion. Or, il arrive précisément que ce sont les ouvrages de cette nature qui forment la ma-

jorité dans nos expositions. De là, du moins en grande partie, proviennent les injustices dont le monde artiste retentit; injustices que la vanité blessée ne manque pas de grossir. De là le spectacle affligeant et trop souvent répété d'une œuvre misérable admise dans le temple et d'une œuvre estimable rejetée au dehors.

Il est certain que vingt à vingt-cinq personnes et quinze à vingt séances ne peuvent suffire pour procéder à une opération si grave et si délicate à la fois. Demandez aux membres du jury ce que deviennent leurs yeux et leur cerveau lorsque, pendant près d'un mois, ils ont à se défendre contre cette avalanche de marbres et de tableaux. Ils sont ivres, ils sont fous; plusieurs tombent malades. L'un d'eux, il y a quelques années, a été frappé de vertige; il ne s'en relèvera pas.

Il y aurait bien un moyen, mais d'une simplicité telle, que par cela seul il sera rejeté : ce serait d'accroître le nombre des séances du jury.

Mais, dira-t-on, voulez-vous que l'Académie des beaux-arts périsse à la peine? Dieu m'en garde! Si je propose d'augmenter le nombre des séances, je propose également d'accroître le nombre des membres du jury. Dans mon utopie, ce serait parmi les artistes auxquels des médailles de première et de seconde classe auraient été décernées, ce serait parmi ces prétoriens de l'art que l'Institut prendrait des jurés supplémentaires. Ce corps auxiliaire, déjà très-respectable, deviendrait pour l'Académie du plus grand secours. Partageant ses fatigues, il la déchargerait d'une responsabilité bien délicate : celle de rendre des jugements définitifs en matière de goût. Est-ce une erreur de croire que de sérieux artistes pourraient encore mieux remplir cette tâche que de simples amateurs? Je ne le pense point. Déjà ces derniers ont fait leurs preuves comme auxiliaires de l'Académie, et si bien que le système est complétement abandonné; on n'y reviendra plus.

Je suppose cette réforme admise. Son premier résultat serait, à ce qu'il semble, la suppression de l'article 2 du règlement. Chaque œuvre, dit cet article, sera jugée par tous les membres du jury.

Les gens qui écoutent aux portes, et il n'en manque point, prétendent qu'au palais des Champs-Élysées la peinture n'est pas toujours d'accord avec ses deux autres sœurs, la sculpture et l'architecture. Ils ajoutent même que les débats qui s'élèvent ici ne sont que la continuation de ceux qui se voient à l'Institut. Plus d'une fois, selon eux, la peinture aurait dit à l'architecture: — Sœur, où puisez-

vous cet excès de sollicitude pour mes intérêts? Vous êtes froide, vous êtes grave, vous n'avez qu'un amour, celui de la ligne droite, et mes inventions sans nombre, mes charmants caprices, mes séductions infinies ne rencontrent en vous qu'un juge sévère et prévenu. Sœur, de grâce! laissez-moi. — A cela l'architecture sait fort bien répondre; mais, faute d'informations assez précises, je ne puis avoir l'honneur d'être son interprète.

En attendant, où serait le mal de déclarer que chaque œuvre ne sera jugée que par les membres de la section dont elle relève? Il y a là une raison péremptoire : les hommes spéciaux possèdent seuls la faculté de comparer vite; faculté souveraine en pareil cas.

Essayons! ce mot gouverne tout aujourd'hui.

Si sérieuse que soit cette question du jury, elle n'est encore que secondaire quand on songe à la situation de l'école française saluée comme la première des écoles par l'Europe entière à l'exposition universelle; qu'a-t-elle fait depuis pour soutenir cette grande renommée? Pendant que ses vrais amis se demandent avec quelque inquiétude si elle ne tend pas à déchoir, également éloignée des fondrières et des cimes éclatantes, elle suit son chemin à mi-côte, sans avoir à craindre le vertige, joyeusement et en pleine sécurité.

Au premier abord, l'aspect riant et printanier de la nouvelle exposition charme les yeux. Elle amuse, elle intéresse, on y reste sans fatigue, on se promet d'y revenir. Toutefois, ces fraîches guirlandes, qui semblent disposées ici seulement pour nous réjouir, ne peuvent dissimuler une aridité véritable; fécondité trompeuse à laquelle ne se laissent prendre que les indifférents. Ici le souffle des grandes époques ne se fait point sentir. Les scrupuleux, les connaisseurs s'aperçoivent bien vite de l'absence de ces fortes études sans lesquelles l'art ne saurait vivre et s'élever. Le dessin, cette clef d'or qui ouvre l'accès du sanctuaire, le dessin, il faut le dire, est fatalement négligé. Ces nymphes, ces courtisanes nues, autour desquelles la foule se presse, sont dénuées de cette beauté souveraine de la forme qui, seule, leur donne le droit d'occuper l'ébauchoir ou le pinceau. Qu'elles sont loin de cette création charmante, de cette *Source*, enfant irrésistible dont le regard est aussi pur que le cristal de ses eaux; merveilleux effort d'un talent que les années semblent rajeunir!

Est-ce impuissance de la jeune école? non, c'est impatience : on veut arriver; on s'arrange pour plaire sans trop se fatiguer. Poussé

par les besoins renaissants que nous impose notre civilisation si raffinée, on veut de l'or. C'est ainsi que peu à peu on abandonne une étude sévère, fondamentale, sur laquelle s'aiguise le génie. — A quoi bon, se disent les artistes qui calculent, à quoi bon nous user devant le modèle ou l'antique, lorsque nous pouvons réussir, et cent fois mieux encore, par mille petits procédés coquets et séducteurs?

Sans doute, nos églises et nos palais s'enrichissent de travaux d'un ordre élevé qui ne peuvent figurer dans le Pœcile des Champs-Élysées. Mais ce sont des exceptions. Leur nombre n'est point assez considérable pour modifier l'opinion qu'il nous est permis de concevoir, dès à présent, sur le caractère que présente l'école française à l'exposition de 1861.

Je l'ai déjà dit et je me plais à le répéter, l'aspect de cette exposition est des plus attrayants. La facilité, l'agrément du coloris, la vérité d'observation et la souplesse vous attirent et vous captivent. Une grande entente de l'effet, la variété et le choix des sites, la poétique austérité même, telles sont les qualités de nos paysagistes. Ils grandissent d'année en année. Les peintres de genre sont à leur hauteur si même ils ne les surpassent. Il faut voir avec quelle habileté ils savent traiter aujourd'hui les scènes familières, avec quel esprit ils racontent l'anecdote moderne ou antique, comme le dix-huitième siècle (ce siècle si peu pittoresque) leur est devenu familier. Quelques portraits nous offrent un mérite du premier ordre par l'accent et la beauté de l'exécution. Seule, la peinture d'histoire dans la haute acception du mot nous laisse voir tous les symptômes de la débilité.

Parmi les causes d'affaiblissement du grand art, il en est une trop peu remarquée. Elle n'en est pas moins funeste. Je veux parler du manque d'instruction littéraire chez tous nos jeunes artistes. Peut-être faut-il en excepter les architectes, obligés par leurs études de fouiller un peu plus avant dans le champ de l'antiquité.

Nés pour la plupart dans une condition modeste, nos peintres et nos sculpteurs ne reçoivent d'ordinaire d'autre enseignement que celui de l'atelier. Supposez l'intelligence la plus ouverte, il est mille occasions où le sens poétique et plastique ne saurait suffire. Aussi l'embarras des artistes est-il extrême dès qu'il s'agit d'entrer dans le détail de la moindre composition sérieuse placée en dehors de la vie contemporaine ou des domaines de l'imagination. Si peu de gens

sont doués de cette intuition extraordinaire qui dispense de l'étude, intuition qui autorisait une de nos célébrités à dire : « Je ne sais que ce qui ne s'apprend pas. »

Loin de nous la pensée d'exiger du statuaire, du peintre ou de l'architecte la forte éducation du littérateur et de l'antiquaire; ce serait folie, ce serait vouloir tarir en eux la source du talent. Mais j'insiste sur la nécessité absolue de les accoutumer dans nos écoles des beaux-arts aux lectures instructives et sérieuses, ce pain quotidien de l'intelligence, et dont la privation doit porter un véritable préjudice à leurs travaux futurs.

Ajoutez que l'art se trouve en proie à d'étranges perplexités. Fils de l'imagination et du goût, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus sensitif et de plus délicat, son jeune âge a été nourri de gracieuses croyances. Épuisé par les chefs-d'œuvre dont il avait orné le monde, vieilli par la corruption du goût, anéanti par l'épouvantable cataclysme qui engloutit l'antiquité, demi-mort, il fut recueilli par le catholicisme, qui le rappela à la vie. Grâce à cette protection puissante, il prit un merveilleux essor et domina les siècles où il fleurit.

Aujourd'hui tout lui manque; d'un côté, cette religion du beau, aspiration immortelle, qui répandait la vie, il y a plusieurs milliers d'années, dans le marbre ou dans l'airain; de l'autre, cette foi ardente ou cette confiance héroïque dans sa force, qui donna jadis à de chastes, à de sombres, à de vastes conceptions un caractère ineffable de tendresse chrétienne, de mysticité ou de grandeur.

Supprimez les œuvres de quelques rares talents, nos contemporains, par quels liens, en effet, se rattache-t-il à ce passé si admirable et si glorieux?

Au milieu du mouvement irrésistible qui emporte le monde dans la sphère des vérités positives, l'art se trouve placé aujourd'hui en face d'un matérialisme stérile, ou plutôt celui-ci, sous le nom de réalisme, s'essaye à présider désormais aux destinées de l'art. Mais cette belle invention, qui fait de l'artiste un ouvrier, doit-elle conserver tout l'avantage? peut-elle satisfaire aux exigences du cœur? répond-elle aux efforts que l'esprit humain, dans la plénitude de sa dignité, demande à la peinture, une de ses plus nobles créations? Non, cent fois non.

Où donc, alors, l'art pourra-t-il retrouver quelques nobles inspirations comme celles des anciens jours? Dans la science.

Oui, c'est à la science qu'il appartient aujourd'hui d'éclairer les horizons du grand art; c'est la base sur laquelle doit s'appuyer la foi nouvelle de ceux même dont la grande affaire en ce monde est de tracer des lignes ou d'étaler des couleurs. Il faut qu'ils aient le temps et le goût de connaître et d'étudier Homère, Eschyle et Sophocle, Thucydide, Platon et Plutarque, Tite-Live et Tacite, Dante et Shakspeare, Winckelmann et Gœthe. Observez les paysagistes : ils vont, leur boîte de couleurs à la main, des portiques de Thèbes aux ruines de Persépolis. Pourquoi les peintres d'histoire ne voyageraient-ils point à leur tour dans les magnifiques domaines créés par le génie?

En France, où l'administration est tout et fait tout, remédier à une situation inquiétante pour l'avenir de la peinture française est un devoir impérieux auquel elle ne saurait se soustraire. S'il est un fait avéré, c'est l'ignorance de nos jeunes artistes. A cet égard, on peut consulter leurs professeurs. Combattre un mal aussi grave, l'atteindre dans sa racine en introduisant la littérature sérieuse dans notre École des beaux-arts, en s'efforçant d'y relever le culte des choses de l'esprit, devient aujourd'hui d'une nécessité absolue. Faire des hommes complets, bien équilibrés, avant d'en faire des peintres, des sculpteurs ou des architectes, est une noble tâche; elle est digne d'un gouvernement très-fort, très-éclairé, très-bien intentionné.

J'exprime ces idées avec d'autant plus de confiance que j'éprouve ici la satisfaction bien vive de me rencontrer sur un point avec le prédécesseur de M. le ministre d'État. Rappelons-nous les conseils qu'il donnait aux artistes, il y aura bientôt quatre ans, au mois d'août, dans ce même palais des Champs-Élysées :

« Ils sauront, disait-il (les nouveaux talents), qu'il faut se livrer avec persévérance à ces études sérieuses sans lesquelles le plus heureux génie reste stérile ou s'égare; ils sauront préférer les jouissances solides et durables de la vraie gloire aux satisfactions éphémères que donnent de trop faciles succès; ils sauront qu'il faut quelquefois résister au goût du public, et que l'art est bien près de se perdre lorsque, abandonnant les hautes et pures régions du beau et les voies traditionnelles des grands maîtres pour suivre les enseignements de la nouvelle école du réalisme, il ne cherche plus qu'une imitation servile de ce que la nature offre de moins poétique et de moins élevé; ils sauront enfin se préserver des dangers que j'ai déjà signalés, et contre lesquels je ne saurais trop vous prémunir : la présomption de

la jeunesse, qui, pour jouir plus tôt de son talent, le tue dans son germe, et cette déplorable tendance à mettre l'art au service de la mode ou des caprices du jour. »

Il est vraiment bien à regretter que dans un discours où le mal se trouve indiqué d'une manière si judicieuse et en termes si excellents, il ne soit point question du remède. Dire que les nouveaux talents sauront préférer la vraie gloire aux succès éphémères, résister au goût du public, se préserver de tous les dangers, de toutes les mauvaises tendances, était-ce assez? Le point important n'était-il pas de nous apprendre comment, à une époque tant soit peu corruptrice, de jeunes artistes pourraient se soustraire à de funestes influences? Il me semble que le ministre, si applaudi alors, aurait recueilli le double d'applaudissements s'il avait ajouté que, par suite de l'état des esprits, la culture intellectuelle étant devenue la source des grandes inspirations, et la force interne et secrète qui seule pourrait maintenir l'art dans les régions élevées, il songeait à introduire une réforme dans l'École des beaux-arts, et qu'il allait aviser.

J'ai dit ce qui manque à l'école française, j'ai signalé un défaut radical. Or, cette impression, que la réflexion et le temps fortifieront sans doute, s'efface momentanément au palais de l'Industrie en présence d'un grand nombre d'œuvres charmantes et vraies, tant il y a de force dans cette vertu magnétisante qu'on nomme le talent, quand bien même, par le fait de l'alliage, il ne serait pas de l'or le plus pur.

Parmi les ouvrages qui, plus ou moins, ont des droits à attirer l'attention dans les genres les plus divers, nous citerons les beaux portraits de M. Flandrin, surtout celui du prince Napoléon et de M. Gatteaux; *la Charlotte Corday*, de M. Beaudry; *les Batailles de l'Alma et de Solferino*, par MM. Yvon, Pils, Amand Dumaresq et Beaucé; *le Saint Étienne*, de M. Quentin; les paysages et animaux de M. Auguste Bonheur; *le Jésus chez Simon*, de M. Chazal; le portrait du roi des Belges, par M. Wynne; *la Fête à Palestrine*, par M. Achenbach; *le Joseph vendu par ses frères*, de M. Alexandre Desgoffe; les Églogues de M. Jules Breton; *Concordia et Bellum*, de M. Puvis de Chavannes; un portrait et des paysages par M. Paul Flandrin; *le Siége d'une ville par les Romains*, *la Noce*, *le Repas de noce*, et *le Benedicite*, par M. Brion; *les Pêcheurs à Saint-Mandrier*, par M. Aiguier; *le Temple d'Hermontis*, par

M. Berchère; *le Combat de cerfs*, par M. Courbet; *le Repos à midi*, par M. Hageman; *la garde impériale au pont de Magenta*, par M. Charpentier; *Socrate chez Aspasie*, *Phryné devant ses juges*, par M. Gérome; *le Faune*, *le Poëte florentin*, et les *Portraits* par M. Cabanel; *les Moutons*, par M. Jacque; le *James Watt*, par M. Hillemacher; *la Philosophie*, *la Musique*, *le Courage civil et l'Agriculture*, par M. Dominique Magaud; *Le neuvième cercle du Dante*, par M. Gustave Doré; *le Cortége pontifical*, par M. Coubertin, les souvenirs de Grèce et d'Italie rapportés par M. Curzon; *Un peintre*, par M. Meissonnier; *Le coin du feu*, par M. Stevens; *Le Mont-de-Piété*, par M. Heilbuth; les objets de nature morte reproduits avec une si prodigieuse industrie par M. Blaise Desgoffe; *l'Escamoteur* par M. Hamon, etc.

J'aurais pu tripler cette liste en y faisant entrer l'indication d'un grand nombre d'ouvrages et des noms aimés du public. Malgré sa brièveté, nous croyons qu'elle peut suffire pour donner quelque idée des étoiles qui brillent dans la région de la peinture au palais des Champs-Élysées.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer ici que, parmi les membres de la section de peinture de l'Académie des beaux-arts, deux seulement ont envoyé quelques-unes de leurs œuvres à l'exposition : ce sont MM. Schnetz et Hippolyte Flandrin. M. de Nieuwerkerke excepté, vous n'y trouverez pas un seul membre de la section de sculpture. Enfin, sans M. Achille Martinet on n'y verrait point un seul graveur de l'Académie. Décidément les dieux s'en vont.

Prochainement nous entrerons dans le détail, cherchant partout le mérite, partout lui rendant hommage, mais en ayant soin, et c'est notre premier devoir, de respecter scrupuleusement la vérité.

ERNEST VINET.

LE COTON

I

Lorsque des négociants américains présentèrent pour la première fois, en 1770, quelques balles de coton aux officiers de la douane d'Angleterre, ces fonctionnaires crurent devoir procéder à une enquête judiciaire pour en vérifier la provenance. Une pareille fécondité n'entrait pas dans leurs calculs et renversait toutes leurs idées administratives. Quatre-vingt-dix ans plus tard, le chancelier de l'Échiquier déclarait la patrie en danger si le coton ne continuait d'arriver dans les entrepôts britanniques non plus par balles isolées, mais par milliers de balles, par cargaisons entières.

Une révolution réelle s'est opérée dans les habitudes sociales, grâce au progrès des arts mécaniques. Pour nous servir d'une expression que les Yankees ont souvent à la bouche : le coton est roi; il règne despotiquement sur les États les plus civilisés du monde, et ceux-là même où la liberté trouve toujours un asile ont été impuissants à protéger leur indépendance contre la domination du coton.

Chaque année, les métiers anglais fabriquent trois milliards de mètres de calicot, c'est-à-dire une longueur qui permettrait presque d'établir un ruban continu allant depuis la terre jusqu'à la lune. Un statisticien a calculé qu'avec le fil de coton fabriqué annuellement dans les différentes filatures de la Grande-Bretagne, on pourrait atteindre la longueur véritablement prodigieuse de 600,000 fois le tour de la terre. La valeur représentée par cette masse énorme de marchandises a été évaluée de différentes manières. M. Redgrave, inspecteur des manufactures d'Angleterre, estime que les tissus de coton exportés pendant l'année 1856 représentaient une somme de 945 millions. Le même auteur porte, en outre, à 425 millions de francs la valeur de la consommation indigène, et arrive par conséquent à trouver une somme totale de 1,326 millions.

L'industrie du coton marche, pour ainsi dire, à pas de géant; les résultats de l'année commerciale de 1860 laissent bien loin derrière eux ceux qui ne sont vieux que de quatre années. M. Baizley, membre du parlement anglais, porte à 575 millions le chiffre de la consommation intérieure et à 960 celui de l'exportation; ce qui donne un total de 1525 millions, excédant déjà de près de 159 millions les nombres recueillis par M. Redgrave.

L'*Economist* ajoute 150 millions pour représenter la valeur des

fils de coton. Enfin, sir Thomas Philips, président de la Société des arts, ne croit pas dépasser la réalité en portant le total de la fabrication de deux milliards à deux milliards 500 millions, c'est-à-dire bien au delà de l'ensemble de tout le budget de l'empire français.

Aujourd'hui un ouvrier peut diriger à la fois la fabrication de 2,400 fils se déroulant chacun avec une rapidité dix fois plus grande que dans le métier à main. Un homme seul produit en dix heures 100 kilog. de fil ayant une longueur totale de 500 kilomètres, c'est-à-dire supérieure à celle du chemin qu'il pourrait parcourir en dix jours de marche forcée.

Cependant le nombre des ouvriers de l'industrie du coton excède prodigieusement celui des pauvres diables mourant à peu près de faim qui, dans les premières années du règne de George III, gagnaient péniblement leur vie à tourner lentement leur roue avec une main, tandis que de l'autre ils laissaient couler un fil grossièrement façonné.

En 1856, le nombre des manufactures dans lesquelles on fabriquait des tissus de coton s'élevait à deux mille deux cent dix. En Angleterre seulement, ces établissements employaient la force énorme de 97,000 chevaux, fournissant par jour, en dix heures de travail, le nombre prodigieux de 260,000 millions de kilogrammètres. Le nombre de broches mises en mouvement par cette force motrice peut être évalué à 33 millions, faisant autant de travail que 200 millions de tisserands, autant que toute la population de l'Hindoustan hommes, femmes, vieillards et enfants !

Il y a un siècle, le comté de Lancashire, un des districts où s'est centralisée l'industrie cotonnière, comptait 300,000 habitants. Aujourd'hui cette province n'en possède pas moins de 2,300,000, et cet énorme excédant provient, pour la majeure partie, du développement extraordinaire atteint par les manufactures pendant cette même période. — Le nombre des ouvriers employés dans les fabriques soumises à l'*acte sur les manufactures* est de 379,000, parmi lesquels 157,000 hommes et 222,000 femmes. Redgrave estime qu'il se trouve au moins 500,000 individus dans les fabriques non assujetties à cette loi. En ajoutant au nombre des travailleurs occupés directement les femmes, les enfants, les vieillards qu'ils soutiennent au moyen de leur travail, on arrive à un total de plus de 3 millions, d'âmes, population plus considérable que celle de la ville de Londres.

Que serait-ce si nous faisions entrer en ligne de compte dans notre évaluation les ouvriers engagés dans l'extraction de la houille nécessaire à la mise en œuvre des métiers, dans la fabrication du fer employé dans leur construction, dans les ateliers d'où sortent les innombrables machines qu'emploient les filatures, si nous énumérions les

commerçants occupés à vendre les tissus de coton, les équipages des navires qui les transportent au loin, etc., etc.? M. Alexandre Redgrave a annoncé à la Société des arts que la fraction de la population du Royaume-Uni intéressée d'une manière quelconque dans les industries textiles était d'au moins 20 pour 100, c'est-à-dire près de 6 millions. Or, les tissus de coton représentent incontestablement à eux seuls plus de la moitié de ce gigantesque mouvement d'affaires.

Quelque active que soit l'industrie anglaise, puisque, comme nous le verrons, elle fabrique à elle seule une plus grande masse de produits que toutes les autres réunies, elle n'est pas la seule intéressée à la question de la production du coton à bon marché. Ainsi la France possède environ 3,500,000 broches, et verse dans la consommation une masse de produits représentée à peu près par le dixième de la production anglaise. Le total du capital engagé dans les usines qui tissent ou transforment le coton peut monter à 140 millions, en estimant que chaque broche représente une mise de fonds de 40 francs.

Il ne faut donc pas s'étonner que la nouvelle inattendue des événements d'Amérique ait été le signal d'une anxiété universelle dans tous les centres manufacturiers, et qu'en Angleterre l'annonce de cette crise ait pris la proportion d'une calamité publique. Ouvriers, fabricants, spéculateurs, publicistes, tous de l'autre côté du détroit se demandent avec anxiété si la Grande-Bretagne ne supporterait pas plus aisément un tremblement de terre que le contrecoup de la guerre civile dont les États-Unis d'Amérique peuvent devenir la proie,

Rien de ce qui a trait au coton n'est indifférent pour une nation civilisée. La moindre fluctuation dans la valeur des balles, les plus légères irrégularités dans les récoltes causent la ruine ou la fortune de milliers de familles, impriment une activité fébrile à des milliers de broches, ou condamnent à la misère un peuple entier de prolétaires.

Nous ne chercherons point à cacher ce que les inquiétudes exprimées à plusieurs reprises depuis le commencement de la crise américaine ont de légitime, car il faut, coûte que coûte, nourrir le Moloch aux dents de fer qui souffle la vapeur et le feu, qui vomit des montagnes de fils et de tissus. Mais nous nous demanderons s'il est réellement nécessaire de prendre l'alarme en face d'une crise inévitable prévue depuis de longues années. Sommes-nous, en réalité, à la discrétion des esclavagistes, qui prétendent avoir le droit d'imposer au monde civilisé le spectacle d'institutions dignes d'un âge barbare?

A une époque où les progrès de la raison publique ont permis de reconnaître et de proclamer les droits essentiels de l'être humain, serait-on conduit, par une nécessité terrible, à les fouler aux pieds? Y aurait-il des races maudites sacrifiées au bonheur et au repos des autres?

Les travaux des économistes ont démontré (voir l'excellent rapport de M. Passy à l'Académie des sciences morales) que le bien-être matériel et moral des populations occupées à transformer le coton en fils et en tissus va en s'accroissant dans la même proportion que les progrès des industries textiles. Les manufacturiers d'Angleterre et de France (voir différentes dépositions dans l'enquête sur le traité de commerce avec l'Angleterre, et notamment celle de M. Dollfus devant le conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et des travaux publics) déclarent unanimement que l'éducation professionnelle de l'ouvrier chargé de mettre en œuvre les machines est un complément indispensable des perfectionnements apportés à la fabrication des outils.

Les enquêtes ont constaté que le mécanisme vivant doit participer au progrès général; on ne peut laisser inculte l'intelligence de l'ouvrier appelé à diriger l'automate de fer et d'acier; en un mot, la philanthropie est, pour le fabricant, plus qu'une vertu dont il pourrait se passer, c'est en quelque sorte la plus essentielle de toutes les spéculations.

Nous avons entendu, il y a quelques années, les colons propriétaires d'esclaves déclarer avec hauteur, par les organes des journaux et les ouvrages qu'ils subventionnaient, que l'Europe payerait cher ses velléités de philanthropie, et que si elle persistait à demander l'abolition de l'esclavage, il lui faudrait se passer de sucre et de café. Malgré ces prédictions sinistres, nous n'avons eu à sacrifier aucune de nos jouissances à l'accomplissement d'un devoir; jamais la production des précieuses denrées coloniales n'a été aussi active. Ainsi la seule île Maurice, dont la superficie est si faible, a versé dans la consommation une plus grande masse de produits que la vaste Saint-Domingue dans les années qui ont précédé la révolution française, alors que les Toussaint-Louverture, les Christophe, les Dessalines se courbaient encore sous le fouet du commandeur. Grâce à l'émancipation, la récolte de sucre, qui n'était que de 37,000 tonnes, a triplé en vingt ans, et s'est élevée à 100,000 tonnes pendant l'année 1856!

C'est là un premier exemple, un premier enseignement que nous ne devons pas oublier; il n'y a pas assez de différence entre la culture du sucre et celle du coton pour que l'une prospérant au sein de la liberté, la condition d'existence de l'autre soit fatalement l'esclavage.

Par quelle étrange condition la fibre sur laquelle se peint la pensée aurait-elle besoin d'être arrosée par les sueurs d'un peuple de travailleurs auxquels les lois interdisent d'apprendre à lire?

II

Ce n'est point en feuilletant des ouvrages de botanique qu'on peut arriver à comprendre la beauté du spectacle qu'offre un champ de cotonniers. Les serres de nos jardins horticoles elles-mêmes ne peuvent nous présenter la plante sous son véritable aspect. En effet, à peine peut-on apercevoir la tige grêle et noueuse, s'élevant timidement aux pieds d'un luxurieux palmier, inondée par les touffes de verdure que déversent les lianes ou cachée par une feuille de bananier.

Mais rien n'égale l'éclat du coup d'œil offert par une plantation de cotonniers dans laquelle chaque pied est paré de grandes fleurs dont les cinq pétales jaunes ou pourpres semblent former un gracieux gobelet. Lorsque la capsule qui forme le fruit s'ouvre pour laisser échapper son précieux dépôt, elle montre une ou plusieurs graines enveloppées dans un léger duvet qui donne à l'arbuste quelque chose de vaporeux. On dirait, en examinant la plante d'un peu loin, que les arbrisseaux sont couverts d'une soyeuse couche de givre, comme celle qui s'attache aux branches des arbres dans les climats les plus rudes.

Au début de la campagne le planteur commence par creuser en terre des trous situés à une distance de un mètre les uns des autres, et offrant chacun une profondeur de 25 centimètres. Chacun d'eux ne représente donc qu'un travail insignifiant; il est vrai que la nécessité de répéter cette opération environ dix mille fois par hectare la rend assez pénible; toutefois cette première opération n'échappe pas par sa nature aux perfectionnements que la mécanique apporte chaque jour dans la pratique de l'agronomie moderne. Rien ne s'oppose à ce que les *cultivateurs* à vapeur, dont l'emploi se généralise en Angleterre et en Amérique, ne reçoivent quelque forme particulière adaptée à cette culture spéciale.

Du reste, des auteurs fort compétents en pareille matière admettent que le labour exigé par les méthodes actuelles est déjà moins pénible que la culture du maïs ou la récolte des céréales confiée dans le nord de l'Union américaine à des ouvriers de race blanche.

Même dans les États à esclaves, on emploie de préférence les ouvriers libres pour des travaux bien plus rudes, tels que le tracé des routes, des chemins de fer et des canaux, la construction des édifices publics et des maisons particulières; de sorte qu'il serait peu logique de

soutenir que l'organisation des Européens les empêchât de se livrer à cette culture.

Des émigrants allemands se sont chargés de démontrer pratiquement la possibilité de cette nouvelle application du travail libre. Ils ont entrepris avec succès la culture du coton dans certains États récemment annexés, et n'ont abandonné leur entreprise que par suite de l'introduction de l'esclavage et du régime qu'il traîne après lui.

Une fois les trous creusés en terre, le reste de la culture n'offre plus rien de pénible. Lorsqu'on a disposé le sol de manière à recevoir les graines, on les enfouit par groupe de quatre ou cinq. On les recouvre de terre, et on attend que les premières feuilles apparaissent. Quand les circonstances atmosphériques favorisent la germination, on voit sortir cette première verdure au bout de quatre ou cinq jours déjà, tant les embryons semblent empressés de vivre.

Aussitôt que les plantes montrent leur troisième ou quatrième feuille, les ouvriers commencent à les visiter à deux ou trois reprises. Ils arrachent à chaque fois une seule plante, pour être bien sûrs de respecter les pieds les plus vivaces, et ils reviennent à la charge jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul cotonnier de chaque groupe. Quand la majeure partie des grains confiés à la terre est ainsi sacrifiée, le cultivateur doit songer à concentrer la séve dans un petit nombre de branches, ce qu'il fait très-simplement en enlevant la majeure partie des feuilles qui couronnent les jeunes arbustes conservés

Quand le planteur a terminé l'arrachage, ce qui ne demande que de la persévérance et du soin, il attend avec impatience la venue des premières fleurs.

En effet, l'expérience a démontré que la récolte est d'autant plus belle, que la plante a plus de temps pour élaborer la soie, et par conséquent que la floraison est plus précoce.

Tous les excès sont également contraires à l'abondance et à la qualité de la récolte; une trop grande sécheresse appauvrit prodigieusement la plante et paralyse à peu près tout son développement. Une humidité exagérée produirait un effet diamétralement opposé; la séve, au lieu de se concentrer dans les fruits, surchargerait inutilement l'arbre de branches et de feuilles.

Une foule d'insectes semblent acharnés à la destruction de la plante dont l'industrie humaine a su tirer de si prodigieux résultats; des légions de monstres microscopiques, pullulant avec une vertigineuse fécondité, l'attaquent avec une ardeur contre laquelle la vigueur musculaire et la force physique sont impuissantes. Il faudrait pour en triompher cette affection qui jamais ne se lasse, cette ardeur dont le

paysan est capable lorsqu'il *épouse* la terre, suivant la belle expression de Michelet. La chenille du coton est le produit d'une petite mouche brune, qui dépose ses œufs sur le feuillage de la plante qu'elle a choisie, une ou deux nuits avant la pleine ou la nouvelle lune. Les œufs commencent à éclore une ou deux heures seulement après la ponte. Les jeunes vers sont alors si petits, qu'il faut avoir la vue très-bonne pour les apercevoir, et qu'ils se dérobent pendant quelque temps au planteur, grâce à leur ténuité même.

L'œil indolent d'un esclave, qui n'a d'autre stimulant que le fouet du contre-maître, ne réalisera pas tout le bien dont l'instinct d'un cultivateur libre est seul capable. Cependant, c'est seulement dans la période pendant laquelle l'insecte est encore si peu développé qu'il est possible de le détruire. En effet, ses mandibules travaillent avec une ardeur si prodigieuse, que le fléau est irrémédiable dès que les premiers ravages apparaissent.

Si les circonstances atmosphériques ont été favorables, la récolte n'a donc pas échappé pour cela à toutes les chances de destruction qui pèsent sur elle. On a vu les chenilles anéantir en quelques heures la récolte de toute une plantation. Un voyageur admire une culture de plusieurs centaines d'hectares offrant l'aspect le plus ravissant. Quelques jours après il repasse, il cherche en vain à reconnaître les arbres qu'il avait vus dans toute leur gloire; il n'y a plus ni une seule fleur, ni une seule capsule, ni une seule feuille; l'armée des chenilles a passé par là, et elle a tout dévoré !

Une des opérations les plus longues et les plus minutieuses de la culture est sans contredit celle de la cueillette. Il n'est certainement pas difficile d'arriver jusqu'aux graines que portent les végétaux puisque leur taille dépasse à peine un mètre. Malheureusement tous les fruits ne mûrissent pas simultanément; il en résulte que la récolte se prolonge fort longtemps; car on ne peut laisser séjourner les capsules sur l'arbuste sans porter préjudice à la qualité des soies. Les ouvriers sont donc tenus de parcourir sans relâche les plantations pour arracher les capsules arrivées à l'état de maturité parfaite.

Les Chinois emploient leurs enfants, qui vont d'arbre en arbre avec des chèvres portant sur leur dos de petites besaces où sont entassées les graines choisies avec soin parmi celles qui sont parvenues à une maturité parfaite. Mais, pour pouvoir suivre cet exemple, il faut avoir à sa disposition une population agricole très-nombreuse. Le cultivateur voit son budget surchargé d'une dépense trop forte quand il est réduit à employer des ouvriers adultes à un travail qui ne demande ni force, ni adresse, ni non plus une grande habileté, quoique le moissonneur doive prendre la peine de séparer la graine de l'enveloppe extérieure. En

effet, ce tégument, ayant une texture sèche et parchemineuse, se mélangerait avec les fibres et ne pourrait plus en être extrait sans grande difficulté et sans dépenses considérables.

A peine les précieux filaments ont-ils été arrachés à l'arbre, que la spéculation s'en empare et que le génie de l'industrie la développe. Aucune autre substance n'est plus apte à montrer la supériorité du travail intelligent et libre, et à constater la faiblesse de l'ouvrier courbé sous le fouet de son maître.

Lorsqu'on a récolté une quantité suffisante de coton, et qu'on a évité de gâter les soies en séchant les graines avec les précautions nécessaires, il reste encore à séparer les fibres des parties auxquelles elles adhèrent.

Ce triage, qui ne peut s'effectuer sans nécessiter des efforts assez considérables, a reçu des perfectionnements notables. Il est devenu plus simple aujourd'hui pour les espèces les plus avares, qu'il ne l'était autrefois pour celles dont le duvet semble prêt à tomber au premier souffle.

Un homme travaillant depuis le matin jusqu'au soir parviendrait à peine à éplucher une livre de coton s'il opérait à la main, comme cela a dû se pratiquer primitivement dans les pays dont le coton est originaire. Depuis, le plus grossier moulin à bras, le plus informe rouleau en usage dans quelques parties de l'Inde et de la Chine, a permis de faire cinquante fois plus d'ouvrage; mais cet engin primitif, qui n'a point été inventé par un esclave, représente une bien faible partie des perfectionnements que l'industrie est parvenue à réaliser.

Depuis longtemps le coton *sea Island*, ou géorgie longue soie, est séparé de ses graines au moyen de rouleaux de grandes dimensions mus par un moteur quelconque, un manége, une chute d'eau, une machine à vapeur. Pendant que ces cylindres, qui sont tous deux animés d'un mouvement très-rapide de rotation, roulent l'un contre l'autre avec une très-grande rapidité, une sorte de peigne armé de dents en fer saisit le coton et détache les graines qui s'échappent dans toutes les directions, voltigeant comme autant d'étincelles.

Mais l'épluchage du coton est une opération tellement difficile, lorsqu'il s'agit de traiter les variétés à courte soie, que le procédé précédent serait lui-même tout à fait insuffisant pour arracher les fibres, d'autant plus adhérentes à la graine qu'elles sont plus courtes et par conséquent que leur valeur vénale est moins considérable.

Cependant, malgré ces difficultés naturelles, on est parvenu à imaginer un appareil capable d'éplucher jusqu'à trois quintaux par jour.

L'ouvrier place le coton dans une trémie longue et étroite dont un des côtés est fermé par un grillage composé de huit fils éloignés les

uns des autres de un tiers de centimètre environ. Au-dessus de la trémie se trouve un rouleau garni de scies circulaires distantes l'une de l'autre de trois ou quatre centimètres, et portant des dents très-profondément découpées.

Ces scies, animées d'un mouvement de rotation, sont disposées de manière à passer librement entre les fils du grillage, pendant que les dents accrochent les fibres des graines de coton dont la trémie a été préalablement garnie. Mais comme l'écartement des fils a été choisi assez faible pour que la graine ne puisse pas passer à travers le grillage, les fibres sont arrachées et tombent au-dessous de l'appareil.

Il faut encore, avant l'expédition du coton, diminuer le volume énorme qu'il présente; on y arrive en le soumettant à toute la pression que peuvent exercer les fortes machines hydrauliques.

Quelle différence entre ces procédés perfectionnés et les méthodes primitives dont on se sert encore dans l'Inde et en Chine! Mais le dernier mot n'est pas encore dit, et la mécanique agricole doit réaliser de nouveaux prodiges. Toutefois ces perfectionnements ne peuvent être introduits que dans les pays où la civilisation est très-avancée, car ils réclament l'intervention de machines puissantes et de capitaux considérables.

Ce n'est pas seulement dans la partie mécanique que l'exploitation du cotonnier a besoin de l'intervention de la science la plus raffinée, car la plante ne tire pas des éléments de l'air toutes les parties organiques qu'elle s'assimile. Comme les autres végétaux cultivés, elle a besoin que la main de l'homme lui fournisse les amendements et les engrais que réclame son organisme. Faute de remplir ce devoir agricole, un des plus essentiels de tous, les planteurs de l'Amérique ont successivement épuisé des espaces immenses primitivement fertiles; ils auraient fini par être obligés d'abandonner les côtes du golfe du Mexique, exceptionnellement favorables à la culture du cotonnier, si l'agronomie moderne ne leur avait indiqué à la fois le mal et le remède.

L'usage du guano va en se répandant de plus en plus dans les plantations de l'Amérique du Nord. On a calculé, d'après des expériences rapportées par le *North american Review*, qu'une livre de guano employée sur un acre de terre augmente de 750 grammes la production annuelle d'un plant de coton. Le planteur, qui sans l'emploi de cet engrais pouvait produire trois balles de coton sur douze acres de terre (un peu moins de cinq hectares), parvient à en récolter plus de dix avec le même nombre de bras, ce qui porte sa production à près de 400 kilogrammes par hectare.

L'histoire de la puissance du coton est aussi palpitante que celle

d'un Alexandre ou d'un Napoléon. La plante se propage avec la rapidité d'une armée victorieuse, mais sans courir le risque de rencontrer son Waterloo.

En 1822, la récolte s'élevait à 581,000 balles. Neuf ans après, en 1831, elle atteignait et dépassait même le chiffre de un million. En 1840, elle était évaluée à 2 millions cent mille; le chiffre de 3 millions apparaissait pour la première fois dans le cours de l'année 1853; enfin, en 1860, on l'évalue à plus de 4 millions de balles, qu'on peut considérer comme pesant au moins chacune 160 kilogrammes, et valant 160 francs; total, 640 millions.

Quelque prodigieux que paraisse le résultat précédent, la culture du coton est loin d'avoir atteint aux États-Unis le développement qui lui est réservé, si la folle tentative des planteurs ne vient interrompre le cours de cette incroyable prospérité, en accélérant le développement de concurrences redoutables improvisées par le commerce européen dans différentes contrées.

En effet, on a calculé que, dans le sud des États-Unis, la surface des terres cultivées en coton pendant le cours de la campagne de 1859, époque où la production était de 2,300,000 balles, ne représentait pas le sixième des terres cultivables, lesquelles offrent une superficie de près de 40 millions d'acres. Près de cinq millions d'esclaves pourraient être utilement occupés à cette culture, et le produit s'élever jusqu'à 20 millions de balles, c'est-à-dire au quintuple de la production actuelle.

La demande des pays manufacturiers ne fera pas probablement de longtemps défaut à cette rapide progression, car les besoins du commerce se développent avec une rapidité peut-être encore plus prodigieuse. De nouvelles couches de consommateurs, sollicitées par l'appât du bon marché et par le désir du bien-être, viennent surexciter les forces productrices des centres manufacturiers.

D'un autre côté, les bras ne feront pas de longtemps défaut aux planteurs; en effet, la culture du coton tend successivement à absorber toutes les autres. Bientôt les propriétaires ne trouveront pas de fermiers pour cultiver du blé qui leur revient de 22 à 23 francs l'hectolitre, quand les gens du Nord peuvent leur faire concurrence en vendant la même mesure 9 francs seulement. Les perturbations inséparables de la guerre civile pourront seules déplacer cette effrayante production, dont le développement progressif a déjoué déjà bien des calculs, comme il est indispensable de l'expliquer en quelques mots.

Lorsque la constitution des États-Unis d'Amérique fut votée d'une manière définitive, les hommes d'État qui tenaient entre leurs mains le sort de la grande république n'osèrent trancher la question

de l'esclavage en adoptant une résolution énergique. D'après une opinion alors fort répandue, l'institution qui déparait la constitution américaine devait aller en s'éteignant d'elle-même. Malheureusement les prévisions des politiques qui avaient cru suffisant de se borner à éviter de prononcer le nom d'esclave dans une charte proclamant solennellement les droits de l'homme et du citoyen, furent complétement déçues. Malgré les mauvais traitements dont les nègres sont trop souvent accablés sur les plantations, la race servile a pullulé d'une manière effrayante; elle a quintuplé en moins de soixante-dix ans.

On a eu beau supprimer officiellement la traite des noirs, qui n'a plus lieu que d'une manière clandestine, malgré la complicité évidente du dernier président, M. Buchanan, les prohibitions sur l'importation de la chair humaine n'ont fait que développer l'industrie des éleveurs. De même que la Bretagne et la Normandie se chargent de fournir des chevaux à toutes nos écuries et des bœufs à tous nos abattoirs, le Maryland et la Virginie ont spécialisé la production des nègres pour aller les vendre sur tous les marchés d'Amérique.

De même que dans les mauvaises années les planteurs ont surchargé les noirs de travail pour en diminuer le nombre, de même sous l'influence du développement progressif de la culture du coton les éleveurs ont gorgé leurs esclaves, afin de stimuler les grossiers instincts sur lesquels repose la prospérité de leurs haras.

Autrefois les planteurs américains ne se bornaient pas à réduire les nègres à la condition servile. Non-seulement, comme personne ne l'ignore, les Indiens capturés à la guerre étaient attachés à la glèbe chaque fois que le vainqueur leur faisait grâce de la vie, mais les blancs eux-mêmes n'échappaient pas toujours à l'asservissement.

Ces malheureux étaient, pour ainsi dire, un objet de pacotille, car on les achetait en Angleterre et en Allemagne pour les revendre en Amérique aux enchères; de véritables foires d'hommes blancs se tenaient sur les vaisseaux arrivés d'Europe à l'époque où les Écossais faits prisonniers à la bataille de Dunbar, les royalistes vaincus à Worcester, les chefs de l'insurrection de Penradoc, les catholiques d'Irlande, et les monmouthistes d'Angleterre étaient vendus au plus offrant et dernier enchérisseur.

Mais, comme toutes les institutions menacées d'être emportées définitivement par le progrès de la civilisation, l'esclavage ne veut pas disparaître paisiblement. Les planteurs ont redoublé d'efforts, non pas pour préparer la transition du régime du fouet à celui de la liberté, mais pour regagner le terrain perdu.

Les apôtres de l'esclavage ont employé les libertés démocratiques

que leur octroyait la constitution d'un grand État républicain à préparer de longue main la crise dont le résultat le plus certain est la ruine des plantations.

Grâce à cette triste persévérance dans une voie funeste, la valeur vénale d'un esclave a été en s'accroissant en même temps que le nombre de la population assujettie au travail forcé. Chaque fois que le prix d'un kilogramme de coton a gagné dix centimes sur les marchés d'Europe, la valeur d'un travailleur noir a monté de 2,500 francs sur les marchés d'Amérique.

Au moment où a éclaté la crise séparatiste le total des capitaux irrévocablement engagés dans le maintien de l'esclavage s'élevait à plus de dix-huit milliards de francs. C'est une somme presque aussi considérable que le capital de la dette inscrite d'Angleterre, supérieure à la valeur du réseau de chemins de fer de France et d'Angleterre. Pour désintéresser pécuniairement les planteurs du Sud, il faudrait plus d'argent que l'aristocratie anglaise n'en a dépensé pour lutter pendant vingt années consécutives contre la révolution française.

Un intérêt aussi considérable n'est jamais exposé à manquer de défenseurs, et les esclavagistes en ont trouvé sans peine.

Autrefois les avocats de l'esclavage se bornaient à demander grâce pour une institution qu'on se serait bien donné garde d'établir, mais qui a conquis son droit de cité par cela seul qu'elle existe depuis des siècles. Ils se réfugiaient sous l'égide du respect dû dans tous les pays du monde à la propriété légalement constituée. Mais des allures aussi humbles ne pouvaient longtemps convenir aux apôtres militants d'une institution aussi florissante. Il fallait légitimer aux yeux de la raison l'existence de l'esclavage.

M. Fitzhugh est sans contredit le plus effronté de ces docteurs esclavagistes. « Il est des hommes, dit-il, qui naissent tout bâtés; il en est d'autres, au contraire, qui naissent armés du fouet et de l'éperon. Toute société qui veut changer cet ordre de choses institué par Dieu même est condamnée d'avance à la destruction.

« Non-seulement il est bon, logique, humain, de réduire les nègres en esclavage, mais encore il serait raisonnable d'étendre les bienfaits du même système aux pauvres émigrants irlandais et allemands aussitôt qu'ils mettent le pied sur le sol des États à esclaves. Ils seraient les premiers intéressés à ce qu'on eût l'attention de les vendre aux enchères de New-Orleans et Charleston au plus offrant et dernier enchérisseur. En effet, la liberté doit être le lot du petit nombre. Quant à la masse jamais elle n'échappe à l'esclavage qui se présente sous mille formes diverses, et dont la plus hideuse est sans contredit celle qui est déguisée sous un faux vernis de liberté.

« Les doctrines des philosophes modernes sont autant de non-sens et de lieux communs ; on doit les remplacer par des doctrines plus larges, plus morales, plus *chrétiennes*, fondées sur l'observation des faits. Le monde reviendra à l'esclavage domestique lorsque toutes les autres formes artificielles inventées par les sophistes auront disparu. L'heure de la régénération du genre humain par l'asservissement universel de tous les prolétaires ne saurait être éloignée.

« L'ouvrier blanc des manufactures d'Angleterre et d'Amérique n'est-il pas mille fois plus esclave que le noir des plantations ? Son patron exige de lui plus de travail effectif que le planteur. Il ne s'occupe pas de son sort lorsque la vieillesse est venue glacer son activité, ni pendant les maladies qui le rendent momentanément incapable de gagner sa vie.

« La part prélevée par le maître est inférieure à celle qu'arrache indirectement le patron à la victime. En effet, le planteur a intérêt à ménager une chose qui lui appartient en toute propriété, tandis que le chef d'atelier trouve autant d'ouvriers qu'il en a besoin.

« L'esclave est libre du moment qu'il a fini la tâche qui lui est assignée ; en effet, il n'a à se préoccuper de rien, tandis que le souci du lendemain empoisonne la liberté de l'ouvrier blanc, cette liberté trompeuse qui est le pire de tous les esclavages.

« La traite est le seul commerce vraiment digne d'être encouragé, car les esclaves sont en réalité la seule marchandise qui possède une valeur intrinsèque. Toute autre propriété tombe à rien si elle n'est vivifiée par l'esclavage. Ayez un palais magnifique, dix mille hectares de terre, sans esclaves, vous serez aussi pauvre que Midas au milieu de tous vos trésors. »

Depuis la proclamation de l'indépendance des États-Unis, les deux fractions de l'Union, le Nord et le Sud, ont accompli des progrès considérables. Cependant il est facile de voir que ce n'est pas la fraction la plus favorisée de la nature qui a devancé sa rivale dans les voies de la civilisation.

La population primitive des treize États était, en 1790, de 3,639,005 habitants, sur lesquels 1,850,000 appartenaient au Sud, et 1,786,405 au Nord. Les États à esclaves avaient donc en leur faveur un excédant de 66,007 personnes. Pendant les soixante années qui viennent de s'écouler, les sept États du Nord ont augmenté leur population de 5,943,000, c'est-à-dire de 332 pour 100. Quant aux six États du Sud, ils n'ont gagné que 2,687,000 individus, c'est-à-dire 145 pour 100 seulement. Aussi le rapport des populations est-il complétement renversé, les six États du Sud se trouvant en retard de plus de 3 millions d'âmes sur leurs rivaux.

Depuis la proclamation de la constitution, dix-huit États nouveaux ont été admis dans le sein de l'Union. Le congrès a été chargé de conserver un équilibre parfait entre les deux fractions, en admettant scrupuleusement le même nombre d'États libres et d'États à esclaves. Mais le recensement donne un nouvel avantage de 3,810,000 aux neuf États libres, le nombre des habitants répartis sur les neuf États du Nord étant de 13,400,000, tandis qu'on ne trouve dans les neuf États du Sud que 9,600,000.

La liberté a horreur de l'esclavage; aussi est-ce en grande partie au flux d'émigration européenne qu'il faut attribuer l'accroissement extraordinaire de la population dans les États du Nord. Mais le Sud n'a pas seulement à souffrir de la privation de ce renfort: une émigration menaçante s'effectue dans son propre sein au profit de la section rivale. Ainsi on ne compte que 260,000 hommes du Nord résidant dans les États du Sud, tandis que plus de 600,000 hommes du Sud ont transporté leur domicile dans les États libres.

L'infériorité que nous avons constatée sous le rapport de la population existe sous tous les rapports matériels. Les dépôts dans les banques américaines s'élèvent à la somme de 57 millions de livres sterling, 1425 millions de francs, sur lesquels 350 seulement appartiennent aux Etats à esclaves. 507 millions se trouvent dans la seule ville de New-York, plus riche à elle seule que tous les États à esclaves réunis.

En 1857, les Etats libres possédaient 3,682 milles de canaux, et les États à esclaves n'en avaient encore construit que 1,110.

En 1857, la longueur totale des chemins de fer en exploitation dans les États du Nord était de 17,855 milles; les États du Sud ne comptaient pas 7,000 milles.

Cette même année les recettes de la poste ont donné un bénéfice de 10 millions dans les États libres, et occasionné, au contraire, un déficit de 4 millions dans les États à esclaves.

Malgré l'importance toujours croissante de la récolte du coton, les Etats à esclaves ne peuvent même pas marcher de pair avec les États libres pour la valeur des produits agricoles. En 1850, on admet que la récolte des États du Nord représentait une somme de 710 millions de francs, tandis que la récolte des États à esclaves ne s'élevait qu'à 690 millions, quoique le coton représentât à lui seul 390 millions.

Le produit moyen par are cultivé est lui-même inférieur dans les terres fertiles du Sud à ce qu'il est dans les campagnes relativement avares du Nord.

Ainsi on récolte 11 hectolitres de blé par hectare dans les États libres, et 8 seulement dans les États à esclaves.

L'orge donne 24 hectolitres contre 15; le riz 16 contre 9; le maïs

27 contre 18; les pommes de terre 112 contre 100, tant est puissant le stimulant de la concurrence et fécondante l'influence de la liberté.

Au premier abord, les citoyens du sud de l'Union américaine semblent aussi indépendants que ceux qui habitent l'autre fraction de la grande république. En effet, ils peuvent discuter les actes du président et de ses ministres, se livrer à la plus amère critique des actes du congrès, n'épargner aucun des fonctionnaires de chaque État depuis le gouverneur jusqu'au plus humble expéditionnaire; religion, morale, métaphysique, le domaine entier du savoir humain est livré à leur appréciation souveraine; mais ils sont obligés de s'arrêter devant une question réservée contre laquelle il est interdit de prononcer une parole: ils sont condamnés à respecter « l'esclavage, » que M. Fitz Hoph proclame la pierre angulaire de leur république.

Cette seule exception suffit pour empoisonner en quelque sorte les sources de la pensée. Aussi c'est surtout au point de vue moral que l'infériorité du Sud apparaît sous son véritable jour.

Le nombre des bibliothèques publiques, qui est de 1,400 dans les États libres, n'est plus que de 695 dans les États à esclaves. Le nombre de volumes que contiennent ces dépôts littéraires offre une disproportion bien plus écrasante: il est de 3,800,000 volumes dans le Nord, et de 695,000 seulement dans le Sud. Dans le Nord 2,700,000 élèves se pressent autour des instituteurs, tandis que 581,000 seulement suivent les écoles du Sud, où ils reçoivent une instruction incontestablement moins développée. Si l'ignorance est un des progrès dont les esclavagistes veulent doter l'humanité, ils ont certainement le droit d'être fiers des résultats de cette comparaison, sur laquelle leurs docteurs pourront s'étaler avec complaisance.

Quoique les États du Sud aient produit quelques hommes de loi fort habiles, quelques orateurs très-éloquents, quelques politiques consommés, cependant les États à esclaves ne peuvent se vanter d'avoir donné le jour ni à un grand poëte, ni à un grand romancier, ni à un grand métaphysicien. Leur littérature ne possède aucune œuvre durable.

Les Bryant, les Longfellow, les Holme, les Lœwell, tous les membres de cette brillante pléiade qui constellent déjà le Parnasse américain, Northerners, Emerson, Washington Irwing, Prescott, Bancerofl, Edgar Poë, tous ces écrivains populaires en Europe se font gloire d'appartenir aux États qui ont répudié une constitution barbare et démoralisatrice.

Certainement les chiffres précédents sont bien faits pour rassurer sur l'issue finale de la crise qui menace en ce moment les États-Unis d'Amérique. Le nombre, l'intelligence, les capitaux, le

bon droit se trouvent du même côté. Tout porte à espérer que la première insurrection en *faveur de l'esclavage* qu'offre l'histoire du monde ne tournera pas à la gloire et au profit de ses auteurs.

Cependant nous ne discuterons pas les chances du conflit sanglant qui peut éclater d'un moment à l'autre. Quand bien même les esclavagistes, plus actifs que leurs adversaires, parviendraient à rétablir l'équilibre en recrutant une armée plus nombreuse, en achetant les sympathies de l'Europe par l'octroi d'un tarif libéral au moment où le Nord commet la faute grave de s'isoler du monde civilisé par l'adoption de droits presque prohibitifs sur l'importation des marchandises manufacturées, l'esclavage n'en reçoit pas moins un coup funeste porté par ceux même qui croient le défendre. L'histoire se prépare à enregistrer un grand enseignement moral tiré de ces événements imprévus.

Les six ou sept mille *cotton lords* n'entreprendront pas une croisade contre les Américains dissidents; ils laisseront M. Lincoln et M. Steward délibérer avec le commandant supérieur des troupes de l'Union pour venger l'honneur du pavillon national; mais ils frapperont l'ennemi au cœur en créant à l'esclavage la toute-puissante concurrence de la liberté.

III

On peut admettre, sans se tromper beaucoup, que les États-Unis d'Amérique fournissent à eux seuls près de 71 pour 100 de la consommation anglaise qui, en 1850, s'élevait à 330 millions de kilogrammes, et qui, en 1860, a atteint le chiffre formidable de 700 millions. La proportion est peut-être encore plus forte dans les autres pays industriels. Comment s'y prendre pour produire une masse de coton qui, y compris la consommation intérieure de l'Union américaine, ne monte pas à moins de 4 millions de balles?

Heureusement la crise de 1860 n'a pas pris les manufacturiers complétement au dépourvu. Le stock, à la fin de l'année 1860, se composait de 594,000 balles, chiffre imposant auquel il faut évidemment ajouter plus de 220,000 balles se trouvant entre les mains des manufacturiers. Les provisions avec lesquelles on a commencé l'année auront donc permis de marcher jusqu'au mois de mai, même dans le cas où les arrivages d'Amérique eussent cessé tout à coup. Ces approvisionnements ne sont pas la seule ressource sur laquelle aient à compter les manufacturiers anglais. On peut compter sur au moins 100,000 balles de coton brésilien; 100,000 balles de coton égyptien; 300,000 balles de coton des Indes orientales, c'est-à-dire au moins

8 à 900,000 balles venant en tout état de cause atténuer l'effet d'une famine de coton.

Enfin l'Afrique elle-même s'émeut et semble devoir intervenir directement dans la lutte où il s'agit de l'avenir de la race africaine. A Sierra-Leone, à Liberia, le long de la côte d'Or, dans le pays de Yomba, à l'embouchure du Niger, se trouvent des districts dont la fertilité est incontestable et desquels on peut tirer des ressources immédiates pour conjurer la crise. Déjà des cotons provenant de ces nouveaux centres de production ont, comme nous le verrons plus loin, été vendus à des prix très-avantageux pour le commerce anglais. Plusieurs correspondances insérées dans le *Times* annoncent que des quantités très-notables peuvent être achetées à Logos au prix seulement de 40 centimes le kilogramme. Il fallait que la nécessité de découvrir des marchés de production fît sortir le commerce de ses habitudes routinières, pour lui montrer l'existence d'un pareil trésor. D'un autre côté, il est en quelque sorte naturellement impossible que le marché américain nous soit rigoureusement fermé. Quelles que puissent être les péripéties de la guerre, une partie notable arrivera toujours en Europe, et un léger excédant dans les prix de vente excitera les combinaisons des planteurs et de leurs intermédiaires. Le commerce n'est jamais long à se frayer des routes nouvelles pour satisfaire un besoin merveilleusement reconnu.

Aussi la première annonce des troubles d'Amérique n'eut pas pour effet d'entraver le commerce, mais de changer les habitudes au détriment des ports du Sud. On vit les cotons du Texas fuir le port de Charleston, prendre la route de l'intérieur et arriver au Canada par les chemins de fer des États abolitionistes, au lieu de descendre vers les bouches du Misissipi.

Un faible accroissement dans la valeur du coton en balle aurait pour effet immédiat d'engager les filateurs à construire des métiers capables de mieux utiliser les déchets. Nos manufacturiers parviendraient, avec quelques légers sacrifices, à employer dans le commerce les cotons de l'Inde, du Brésil, et à faire servir d'autres plantes textiles à des usages auxquels le coton des États-Unis est exclusivement appliqué. Enfin, la production du coton dans les différentes contrées où elle existe déjà est susceptible immédiatement d'être développée dans une assez forte proportion.

Puis, à côté des palliatifs que peut suggérer l'intensité de la crise, existe le remède radical, celui de développer systématiquement la production dans certaines contrées favorisées, car l'Amérique est loin d'avoir reçu de la nature le monopole des conditions climatériques favorables à la culture du coton. Les planteurs de la

Géorgie et de la Caroline oublient trop facilement que le champ de la culture industrielle du coton est assez vaste pour faire place à toutes les ambitions, à toutes les activités ; car elle s'étend depuis le 40° de latitude nord jusqu'au 40° de latitude sud. Comme le coton est une plante annuelle, il n'est pas nécessaire d'attendre longtemps le résultat des premiers efforts. Après quelques mois de gêne momentanée, qu'un grand pays trouve toujours la force de surmonter, l'industrie anglaise reprendra évidemment son essor; au pis aller, la crise dont elle est menacée ne sera que passagère, et elle triomphera par un effort dont son histoire offre plus d'un exemple.

Pendant de longues années, après la conquête normande, la laine formait le principal objet d'exportation de l'Angleterre. Ce pays était alors vis-à-vis de l'Europe dans la position où est encore aujourd'hui l'Amérique; les habitants de l'île aujourd'hui si industrieuse laissaient la précieuse matière première qu'ils avaient le talent de produire quitter leurs rivages pour enrichir les tisseurs flamands.

Cet état de choses aurait sans doute duré longtemps si le despotisme n'avait porté un coup terrible à l'industrie des Pays-Bas en anéantissant la liberté des villes industrielles de la Flandre. L'Angleterre prit la mission de réparer ce désastre en attirant chez elle les débris vivants de ces industries. Déjà, à cette époque, l'histoire des industries textiles nous montre ce grand pays en lutte avec le despotisme et profitant de ses erreurs.

Aujourd'hui encore, la Grande-Bretagne se prépare vaillamment à la lutte; c'est un heureux augure, dont nous devons accepter le présage. On nous annonce déjà la formation d'une société puissante, se créant à Manchester au capital de 25 millions de francs, avec la mission spéciale de venir au secours des expérimentateurs. D'un autre côté, un journal spécial s'est fondé avec l'intention expresse de centraliser tous les documents relatifs à cette question vitale pour le commerce anglais. Enfin, le gouvernement lui-même, sortant de la réserve dont il fait habituellement preuve, a donné des instructions spéciales à ses différents agents consulaires pour les engager à mettre à la disposition de la société de Manchester les renseignements qu'ils pourraient recueillir dans leurs résidences respectives.

Une société très-puissante a fait les plus nobles efforts pour développer la culture du coton sur la côte d'Afrique, en envoyant à la fois dans le pays des esclaves, des graines, des machines, des instructions.

La répartition de la culture du coton a déjà eu des révolutions aussi soudaines que les convulsions politiques les plus rapides, aussi salu-

taires peut-être que les plus heureuses transformations sociales; les esclavagistes auraient tort de l'oublier.

La longueur de la saison d'été et l'extrême fertilité des Indes occidentales et du Brésil ont engagé les colons à abandonner la culture du coton pour celle du sucre et du café, beaucoup plus productive dans ces basses latitudes que celle de la bienfaisante malvacée. Les cotonniers ont été arrachés et remplacés par des cannes à sucre; mais le contraire n'arriverait-il pas si les dissensions des Américains élevaient dans la plus faible proportion le prix de la denrée dont Manchester, Liverpool, Rouen et Mulhouse ne peuvent se passer?

A l'heure qu'il est, la consommation de sucre et de café des marchés européens suffit pour alimenter l'industrie des planteurs de la mer des Antilles. N'y aurait-il pas place dans ces îles, dont quelques-unes sont déjà si prospères, pour le rétablissement de la culture du coton? Le contre-coup des efforts des esclavagistes ne viendra-t-il pas compléter la prospérité réelle dont l'émancipation des esclaves a donné le signal?

Quoique le *Poi-coton* ait pour ainsi dire conquis sa domination économique pendant le cours de notre siècle, c'est cependant un des plus vieux souverains du monde. Depuis une époque qui se perd dans la nuit des temps, cette substance est connue des peuples qui habitent les bords du Gange et ceux du fleuve Jaune. Les Grecs qui accompagnèrent Alexandre trouvèrent le coton cultivé dans la vaste région où ils pénétrèrent.

Cinq cents ans déjà avant le commencement de l'ère chrétienne, on employait le coton dans les différents produits manufacturés que l'Inde avait alors le monopole d'expédier dans toutes les parties du monde civilisé. Cependant cette longue pratique non interrompue n'a produit que des perfectionnements à peu près insensibles. Aussi, quoique l'Hindoustan soit, comme nous l'avons vu, le marché le plus important du monde après les États-Unis, cette contrée est loin de jouer dans la production de la fibre le rôle que semblent lui assigner à la fois son histoire et sa constitution physique.

Déjà une première fois l'ouvrier bengalais a vu briser sa navette par la concurrence des manufactures établies à 15,000 kilomètres des lieux où croît le cotonnier. L'or des spéculateurs anglais trouvera bien moyen de reporter sur ces malheureux la famine dont seraient menacées les fabriques de Manchester. Du moment que le besoin de trouver du coton se fera sentir, les 1,500 millions de la consommation intérieure de l'Inde formeront immédiatement un formidable appoint.

La cause réelle de l'infériorité des cotons indiens provient d'un

défaut de qualité, mais inhérent au mode imparfait de culture et ne tenant aucunement à un vice organique de la plante. En un quart de siècle le génie saxon a plus fait en Amérique que toute la sagesse sacerdotale accumulée dans l'Inde pendant soixante générations. Du moment que l'Anglais se décide à féconder les bords du fleuve sacré il faut s'attendre à lui voir accomplir de nouveaux miracles.

Déjà, depuis de longues années, le savant docteur Royle, à qui l'on doit une précieuse monographie sur la culture du coton dans la péninsule a nettement indiqué la route à suivre. Il recommande « l'établissement dans les districts où la plante peut être cultivée de propriétaires européens, ou d'agents ayant reçu une éducation européenne. L'exemple de plantations mieux entretenues encouragerait les indigènes à cultiver leurs arbres avec plus de soin, à renoncer à l'habitude de les mélanger avec d'autres récoltes qui nuisent au développement des plantes, à prendre la peine d'ouvrir les capsules sans endommager les fruits, à séparer les fibres au moyen de petits moulins. » Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le coton a besoin pour mûrir convenablement d'une combinaison particulière de chaleur et d'humidité. Dans l'Inde le coton traverse des périodes diluviennes qui font place à une chaleur torride. Ainsi la quantité de pluie qui tombe à Bombay peut être évalué à 80 pouces par an ; au sommet des Ghauts elle atteint 150. Quant à la température de l'été, elle est assez connue pour qu'il soit inutile de la mentionner. On ne retrouve donc pas cette espèce d'uniformité qui forme le principal avantage du climat de la Caroline ou des Florides, où la plante se trouve constamment plongée dans un bain de moite vapeur. Aussi la récolte, qui s'élève de quatre à cinq cents kilogrammes par hectare dans les États-Unis, ne dépasse pas dans l'Inde le tiers ou le quart du même poids.

C'est la main de l'homme qui seule peut effacer cette infériorité en employant à la fois un système de drainage et un système d'irrigation. Les districts dans lesquels le coton pousse de préférence se prêtent admirablement à la rapide exécution d'un système complet d'arrosement. La Nerbudda sortant du Goodwana coule entre les monts Windhia et Sautpoor, arrose toutes les provinces de Nerbudda, d'Indore où se cultive le cotonnier, enfin verse ses eaux dans le golfe de Cambaye, après avoir traversé tout le sud de la province de Guzrate.

La Taptee, coulant au sud du mont Sautpoor, fertilise les champs de coton du Bérar, dans le nord des possessions du Nizam. Vers le versant oriental on trouve le Goodavery, long de 1,000 kilomètres,

le Krishna, qui n'en a pas moins de 500, et leurs innombrables affluents qui traversent une foule de districts fertiles. D'un autre côté, le Gange et le Brahmapoutre versant dans l'Océan indien le tribut des eaux condensées sur les cimes neigeuses des monts Himalayas, cette ceinture de rocs sourcilleux qui forme comme un rempart naturel contre lequel l'Hindoustan tout entier semble être adossé.

Heureusement, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'Inde, malgré les désastres dus à la terrible famine dont les feuilles publiques tracent le récit lamentable, est entrée dans une ère de régénération. Les travaux publics, chemins de fer, canaux, s'y exécutent avec une rapidité d'un excellent augure. La grande insurrection, en amenant la chute de la Compagnie et des *bureaux indiens*, a réellement ouvert la péninsule à l'activité européenne. Aussi faut-il s'attendre à voir l'importation augmenter dans une proportion très-considérable; dès le prochain relevé statistique on aura inévitablement à enregistrer une nouvelle situation commerciale de ce beau pays, terre inépuisable qui a inauguré la culture du coton. Et le coton, qui en est parti pour faire le tour du monde, reviendra rajeuni et florissant apporter à sa mère nourrice de nouveaux éléments de richesse et de prospérité.

De toutes parts arrivent des révélations inattendues que le public anglais enregistre avec le plus grand soin. L'ambassadeur de Perse auprès de la cour de Saint-James a publié un avis pour engager les spéculateurs à essayer la culture dans certains districts de l'Inde.

Les correspondances de l'Asie Mineure insérées dans *le Times* nous apprennent qu'un certain nombre de cultivateurs européens, profitant des droits accordés aux étrangers par les nouvelles ordonnances du sultan, se sont établis dans quelques districts cotonifères d'Anatolie, et que l'indolence des propriétaires musulmans est sur le point de céder devant l'exemple de l'industrie des Francs.

Il est impossible d'oublier l'Australie, cette colonie favorisée qu'on retrouve pour ainsi dire à la tête de tous les progrès, et qui ne veut rester étrangère à aucune espèce de prospérité.

Déjà il y a plusieurs années les balles de coton recueillies dans les environs de Moreton-Bay ont été envoyées à Londres, où elles ont été trouvées de très-bonne qualité. On a ainsi constaté par une expérience irrécusable combien est favorable à la culture du coton l'aptitude d'une vaste plaine d'alluvion, longue de plus de 460 kilomètres et large de plus de 120, admirablement située sur le bord de la mer. Ce district est de plus arrosé par un nombre considérable de rivières, et découpé par une multitude de criques formant autant de ports naturels.

Mais la partie du globe où les essais paraissent devoir porter sur la

plus vaste échelle est sans contredit l'Afrique, ce monde mystérieux qui s'ouvre à la civilisation européenne.

Déjà les efforts convergents d'un grand nombre de voyageurs sont parvenus à franchir les barrières que la nature semblait avoir imposées à la curiosité des Européens. Petherick, Mionni, et d'autres explorateurs ont reconnu le cours supérieur de ce fleuve mystérieux, sur les bords duquel le coton pousse naturellement dans des conditions exceptionnelles. Qui peut prévoir les développements que prendra la culture dans des pays immenses que les autorités les plus imposantes nous représentent comme habités par des populations laborieuses? Du reste, les plantations établies au-dessous même des cataractes par les ordres du pacha paraissent très-bien réussir, et l'Égypte figure déjà pour 100,000 balles dans la nomenclature des pays qui contribuent à alimenter la consommation de ce grand atelier qu'on nomme l'Angleterre.

Dès les premiers temps de la conquête de l'Algérie, des colons entreprenants avaient essayé, à leurs risques et périls, de cultiver le coton. En 1838, M. Dollfus présentait à la Société industrielle de Mulhouse des fils et des tissus obtenus avec des cotons produits par des plants algériens.

Quelques années avant la révolution de Février, le gouvernement donna des ordres pour faire des plantations au jardin d'essai, où tant de tentatives moins utiles avaient déjà eu lieu.

Puis l'administration mit gratuitement des graines à la disposition des colons, et le gouvernement républicain prit la résolution d'acheter tous les cotons qui seraient récoltés en 1850 et 1851.

Aussi, à l'époque de l'exposition de Londres, des cotons de longue et courte soie furent envoyés au palais de Cristal et dans diverses autres manufactures du nord et de l'est de la France. Le jugement du jury fut très-favorable, et les industriels anglais remarquèrent déjà avec intérêt ces premiers efforts. L'Algérie eut même l'insigne honneur de recevoir cinq médailles et trois mentions.

La voie était ouverte, et les espérances ne devaient pas rester à l'état spéculatif. Aussi voyons-nous les quantités de coton expédiées à Lille, Rouen et le Havre subir une progression fort remarquable, surtout si l'on se reporte aux difficultés de tout genre qui assiégent en Afrique les entreprises utiles de quelque nature qu'elles puissent être.

En 1852, la production s'était élevée à 4,300 kilogrammes, et, en 1858, elle est montée à 100,000.

La qualité du coton algérien ne laisse rien à désirer. M. Dollfus, dans une communication verbale à la commission d'enquête

du traité de commerce avec l'Angleterre, s'exprime dans ces termes : « Ma maison achète la presque totalité du coton en laine qui est produit par l'Algérie. Nous n'avons pas de concurrents dans ces achats dont nous tirons un excellent parti; les autres fabricants ne s'en donnent pas la peine. »

Malheureusement les conditions climatériques de l'Algérie, si favorables à la culture méditerranéenne, ne permettent que difficilement de propager une plante qui a besoin de si grandes précautions pour réussir. Comment mettre les capsules délicates à l'abri des vents du désert qui peuvent détruire en quelques heures le travail de toute une récolte? Comment lutter contre le mauvais état des routes, contre l'indolence des administrateurs militaires, contre un régime économique qui paralyse le commerce et met en fuite les capitaux?

Sur la côte occidentale d'Afrique, le commerce libre a déjà produit en quelques années des résultats beaucoup plus considérables. Les agents de la Compagnie de l'association pour la culture du coton ont engagé 70,000 nègres libres pour cultiver la plante. Voici les termes dont se sert un des directeurs de la Compagnie dans son troisième rapport : « Toute la côte occidentale d'Afrique est parsemée de villes dont un grand nombre contiennent jusqu'à 100,000 habitants, et où se trouvent établis des marchés réguliers. Rien n'est plus facile que d'en profiter pour se procurer les fibres en quantité quelconque. Il y a des millions d'Africains dont le travail peut être employé au service de notre commerce de coton, et parmi lesquels nos manufacturiers trouveraient un marché inépuisable. C'est de Lagos seulement que nous tenons aujourd'hui la plus grande partie de nos approvisionnements récoltés jusqu'à ce jour. Déjà plusieurs maisons de commerce ont consacré des ressources plus importantes à cette fabrication. On a déjà envoyé sur la côte d'Afrique un nombre considérable de machines pour emballer et nettoyer le coton. Aussi l'importation a-t-elle déjà commencé sur une échelle assez vaste. Durant les douze mois précédant mars 1859, 1,800 balles de cette provenance ont figuré sur les marchés de Londres et de Liverpool. De mars 1859 à mars 1860, l'importation par le seul port de Liverpool s'est élevée à 1,600 balles, et pour le port de Londres à 1,800 balles; elle a donc presque doublé en douze mois. »

Le long de la rivière Zambèze, qui coule dans le canal Mozambique, le coton pousse à l'état sauvage, et le docteur Livingstone annonce qu'on peut en acheter des poids notables pour un penny (10 centimes) le demi-kilogramme.

D'après M. Maine, si une compagnie se formait avec un capital suffisant pour envoyer sur la rivière Zambèze des bateaux à fond plat, on

pourrait ramasser des quantités considérables de coton sur le cours de ce fleuve. « En établissant un comptoir avec des agents sur la côte, dit-il dans sa communication, on pourrait envoyer le coton à Liverpool, et le vendre 60 à 80 cent. le kilogramme, en réalisant 895,000 fr. de bénéfice par 10,000 balles. »

Nous excéderions les bornes de cet article si nous voulions passer en revue tous les faits de cette nature signalés depuis quelques mois. Chaque jour des découvertes inespérées viennent révéler des ressources qui étaient demeurées inconnues, montrer des trésors de fertilité ignorée auxquels personne n'aurait songé sans la révolte des esclavagistes. Que de contrées devront peut-être leur prospérité à l'insolent défi jeté à l'histoire de la civilisation tout entière par des hommes qui ne craignent pas de profaner le nom de la liberté, en réclamant jusqu'à celle d'avoir des esclaves!

Quand même le sort des combats trahirait la vaillance des soldats du Far-West et de la Nouvelle-Angleterre, les esclavagistes ne sauraient reconquérir le monopole que le commerce européen avait commis la faute de leur confier.

Sans flotte, sans armée, sans canons, les marchands de Manchester se chargent de protéger l'industrie européenne contre les calculs odieux des planteurs du golfe du Mexique. Quelles que soient les péripéties de la guerre aux États-Unis, le principe de la liberté du commerce saurait triompher de la victoire des esclavagistes. Quelles que soient les décisions du Congrès de Washington, les fabricants européens ne signeront pas de nouveaux compromis avec les planteurs du sud de l'Union américaine. Ils laisseront les hommes d'État qui dirigent les destinées de la grande république respecter, s'ils le veulent, l'institution qui met en danger permanent l'intégrité de l'Union; mais ils ne s'exposeront pas de nouveau au retour d'une crise dont une industrie aussi considérable que celle du coton doit fuir jusqu'à la perspective. Une fois que les agents des fabricants de Manchester auront montré aux chefs de la côte d'Afrique le parti qu'ils peuvent tirer de leurs sujets, ces souverains cesseront de trafiquer des corps des malheureux qui sont soumis à leur domination. Par avidité même, ces tyrans sanguinaires exploiteront sur place ceux qu'ils se contentaient de troquer contre quelques piastres, contre un mauvais fusil. L'esclavage cessera, non pas faute de négriers, mais faute d'esclaves à vendre.

On verra encore une fois le progrès sortir des mains de ceux qui ne reculent devant aucun crime pour maintenir d'odieux priviléges condamnés par l'humanité, par la raison, par la logique, par l'expérience. Les bourreaux qui ont accroché à une potence John Brown

et ses compagnons auront eux-mêmes, à leur insu, vengé leurs victimes en offrant par leur folle tentative l'occasion de détruire leur infâme industrie.

En luttant contre l'émancipation lente et graduelle des esclaves ils auront montré au commerce européen l'étendue de la faute qu'il a commise en ne recherchant pas ailleurs la précieuse denrée. Les planteurs auront vaincu la routine de Manchester et de Liverpool. L'insurrection de la Caroline du Sud n'aura pas affermi le monopole des plantations américaines, mais développera sur la côte d'Afrique une concurrence indomptable en provoquant l'intervention du travail libre et intelligent. Peut-être le gouvernement de Montgomery parviendra-t-il à défendre son indépendance, mais il ne saurait empêcher l'esclavage de devenir prochainement aussi onéreux qu'il est déjà inutile, immoral et dangereux. En un mot, c'est précisément par la culture du cotonnier, auquel les esclavagistes croient le maintien de la servitude indissolublement attaché, que la race africaine sera rachetée de la malédiction qui semble peser sur elle[1].

Dans une vingtaine d'années, les propriétaires du sud de l'Union américaine auront certainement changé d'avis : loin de prendre les armes pour défendre le maintien du régime du fouet, ils seraient les premiers à s'insurger contre les gens qui voudraient les obliger à exploiter leurs terres avec des mains inintelligentes et asservies.

IV

Nous ne pouvons terminer cette étude sommaire sans parler de l'avenir des États-Unis eux-mêmes, sans dire quelques mots d'une question qui préoccupe tous les véritables amis de la liberté, et à laquelle nous ne pouvons demeurer étrangers.

Verra-t-on l'Union américaine reprendre le cours de la prospérité énorme, prodigieuse, qui excita la jalousie de tant de faux libéraux? Après une secousse salutaire, inévitable, le nombre des étoiles ira-t-il en grandissant paisiblement à mesure que les pionniers de la civilisation yankee se rapprochent des montagnes Rocheuses? Verra-t-on, au contraire, l'organisation libérale que les Franklin, les Jefferson, les Washington ont léguée à leurs descendants produire, non la paix perpétuelle, mais la guerre civile permanente? Verra-t-on une constitution, dont nous aimions à célébrer la sagesse, disparaître aux applaudissements des autoritaires de toutes nuances ?

1. Cette idée a été développée par M. Decaisne dans le remarquable cours de culture qu'il professe au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

L'anarchie dont les républiques espagnoles nous offrent le triste exemple serait-elle, comme le prétendent tant de sophistes, le produit inévitable de la liberté érigée en système de gouvernement?

Nous ne vivons plus à une époque où des myriades de pèlerins se précipitaient aveuglément sur les pas de Pierre l'Ermite et des Gauthier sans Avoir; mais l'ère des grands dévouements n'est pas close comme le scepticisme essayerait de le faire croire. Que ceux qui ont le malheur de douter de leur siècle lisent les dernières nouvelles d'Amérique, qu'ils contemplent le réveil d'un peuple décidé à se montrer digne de la liberté dont il jouit si paisiblement depuis près de quatre-vingts ans!

« Ces jours derniers, nous écrit-on, Boston, Philadelphie, New-York, Cincinnati, Chicago ont offert le spectacle le plus extraordinaire qu'on ait jamais vu : le sentiment patriotique, dont beaucoup d'Américains ignoraient jusqu'à l'existence, s'est manifesté avec tout l'éclat d'une révélation. Malgré toutes les déclamations des séparatistes, il existe en réalité une nation américaine. Personne ne consentira à laisser une étoile s'éclipser de notre triomphante constellation! Chacun trouve que le président Lincoln est trop modéré dans ses demandes, qu'il a tort d'épargner notre bourse, de compter avec notre sang... Des hommes, on lui en donne le double, le triple; tant qu'il restera un citoyen valide, il peut disposer de toutes les forces.

« Les étrangers adoptés par la grande nation sont les plus dévoués. Les Irlandais ont formé un régiment dans la seule ville de New-York; les Français marchent sous l'étendard tricolore, comme ils en ont reçu l'autorisation en l'honneur de la Fayette; les Allemands se lèvent avec un patriotisme contagieux.—« Nous retrouvons, s'écrie l'éloquent Struve, les ennemis que nous avons combattus en Europe il y a plus de treize ans; ce sont les mêmes passions qui animent les oligarques d'Allemagne et les despotes fouetteurs du Sud. En Amérique, comme sur les bords du Rhin, nous saurons mourir pour nos principes, pour la religion de l'humanité.

« Lorsque le télégraphe répandit l'alarme avec toute la rapidité dont l'électricité est capable, des cavaliers s'élancèrent de toutes les stations, se dirigeant dans toutes les directions pour donner la nouvelle des dangers dont la patrie américaine était menacée. Les paysans qu'ils rencontraient sur leur route quittaient leur charrue, les ouvriers jetaient leurs outils; sans prendre le temps de changer de vêtements, d'embrasser leurs familles, ces hommes se précipitaient vers la ville voisine. Aussitôt on les armait, on leur donnait des provisions et on les dirigeait vers Washington; chemin faisant, on les organisait.

L'armée grossissait comme un nuage que le vent pousse devant lui.

« La grande république n'a eu qu'à frapper le sol du pied pour en faire sortir des légions! »

La crise américaine a suivi les phases logiques qu'il était aisé de prévoir. Le Sud, préparé de longue main par une conspiration dans laquelle a peut-être trempé le dernier président, s'est trouvé organisé avant que le président Lincoln ait eu le temps de s'installer à Whitehouse. Trop faibles pour pouvoir résister contre les forces des conjurés, les troupes de l'Union ont évacué un certain nombre de forteresses et brûlé de précieux arsenaux; mais le canon du fort Sumpter a réveillé les hommes du Far-West et de la Nouvelle-Angleterre, et la face des choses n'a pas tardé à changer complétement.

Après la première effervescence de l'émeute esclavagiste de Baltimore, le Maryland paraît se déclarer pour l'Union; la Virginie hésite encore. Déjà Washington est délivrée de la crainte d'être souillée par le drapeau de l'esclavage. A partir du moment où ils ont osé se montrer agresseurs, les États confédérés sont réduits à se défendre. Leur faiblesse s'est révélée en même temps que leur audace, et en même temps que l'admirable unanimité du Nord.

Pendant que les hommes libres s'empressent de se ranger sous la bannière de l'Union, des milliers d'esclaves ont gagné la frontière du Maryland, et se sont réfugiés sur un territoire où les traqueurs de la Virginie et de la Caroline ne viendront pas les poursuivre.

Même dans le cas où un acte éclatant de justice réparatrice ne viendrait pas montrer au monde que les États-Unis répudient avec horreur l'héritage du vieux monde, les legs de la monarchie anglaise, de la monarchie espagnole, de tous les despotismes européens, les jours de l'esclavage sont comptés. La contagion de la liberté, gagnant de proche en proche, détruira les dernières racines de l'infâme institution.

La race noire a déjà répondu par la voix de ses transfuges aux théoriciens qui prétendent que le fouet fut inventé pour son bonheur. Dieu veuille que les plantations ne présentent pas une sanglante réponse aux gens qui prétendent que l'esclave d'Amérique ne sait même pas haïr ses maîtres, qu'il voterait pour conserver sa chaîne, et s'armerait pour défendre ses bourreaux.

W. DE FONVIELLE.

LA SCIENCE DU BEAU

Étudiée dans ses principes, dans ses applications et dans son histoire, par Charles Lévêque, chargé du cours de philosophie au collége de France, ancien membre de l'École française d'Athènes. Ouvrage couronné par l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). 2 vol. in-8°. Durand.

En 1857, l'Académie des sciences morales et politiques mit ce sujet au concours. En 1859, sur le rapport de M. Barthélemy Saint-Hilaire, le prix fut donné au mémoire de M. Ch. Lévêque. C'est ce mémoire rectifié et étendu que l'auteur présente en ce moment au public. On ne saurait trop remercier les académies qui encouragent les longs travaux, ni les esprits courageux qui s'enferment dans un sujet, pour en examiner à fond toutes les parties.

M. Barthélemy Saint-Hilaire proclamait ainsi les mérites du mémoire couronné : « L'auteur est tout ensemble philosophe et artiste; il sait analyser avec profondeur, si ce n'est toujours avec exactitude, les principes de la science, et il sent passionnément les chefs-d'œuvre de l'art. Il a visité la Grèce et Rome; de plus, il semble être musicien, et quand il décrit les monuments qui l'ont ravi, il ne s'inspire que de ses propres émotions, qui semblent encore toutes vibrantes en lui. A ces qualités éminentes il joint une érudition vaste et sûre, et la science n'a pas produit un ouvrage ou une théorie qu'il ne connaisse et qu'il ne juge. » Tout en signalant les points où le mémoire, selon lui, laissait à désirer, il signalait aussi des pages nombreuses qui lui paraissaient fortes ou délicates. M. Lévêque a corrigé dans son livre ce qui avait été marqué par l'éminent rapporteur comme défectueux, et il garde ce qui avait été marqué comme excellent; aussi M. Barthélemy Saint-Hilaire, en présentant le nouvel ouvrage à l'Académie, l'a accompagné d'éloges qui en sont la plus forte recommandation auprès du public.

L'attrait et aussi la difficulté d'un pareil livre est de s'adresser à la fois aux savants et aux gens du monde. Les gens du monde cherchent le beau et les savants la science. L'auteur a songé aux deux : les descriptions artistiques et les pages émues sont pour les premiers; les procédés scrupuleux de recherche sont pour les seconds, et on ne s'aperçoit pas qu'il ait sacrifié les uns ou les autres; mais je ne sais pas si les lecteurs peu rompus à la méthode ne seront pas étonnés par ses lenteurs nécessaires, et si ces lenteurs ne les contrarieront pas, particulièrement dans un sujet comme le beau, qui prête à l'enthousiasme, et où on aime mieux être ravi que conduit.

Quant aux philosophes, sans préjuger leur impression, nous nous bornerons à dire la nôtre. Nous avons parlé tout à l'heure des lenteurs nécessaires de la méthode; il nous semble, et cette observation porte surtout sur la première moitié du premier volume, que l'auteur a donné dans quelque excès. Le rapporteur de l'Académie lui avait reproché de ne pas faire une assez large part à la psychologie dans la détermination de l'idée et du sentiment du beau; il a voulu combler cette lacune, et nous craignons que, dans cette pratique des procédés psychologiques, il n'ait poussé les scrupules à l'extrême, qu'à la démarche naturelle d'un esprit explorateur il n'ait, en plusieurs endroits, substitué des opérations compliquées, qui tiennent de l'artifice.

Ainsi, à propos d'un lis, il distingue la grandeur, l'unité, la variété, l'harmonie, la proportion, l'éclat de la couleur, la grâce, la convenance (celle du lieu où est le lis); puis ces huit qualités composent deux groupes : la grandeur, l'éclat de la couleur et la grâce se réunissent dans l'idée unique de grandeur; les cinq autres se réunissent dans l'idée d'ordre. A son tour, le plaisir du beau a huit caractères : il est élevé, complet et profond, trois caractères qui se ramènent à un seul, la grandeur; de plus, il est un, varié, harmonieux, proportionné, éclatant, gracieux et convenable, lesquels caractères se ramènent à un seul, l'ordre. On le voit, la méthode se déploie avec luxe. Ces qualités distinguées avec grand soin et qui rentrent ensuite les unes dans les autres, ces correspondances, ces parallélismes sentent un homme habitué aux procédés de l'école, j'ajouterai aussi, sentent l'artificiel.

Par quelque voie qu'il arrive, M. Lévêque arrive à une définition du beau, qui est : la puissance agissant avec ordre. Il applique cette définition aux cas particuliers et se montre très-ingénieux dans ces applications; il rend raison du sublime, du beau, du joli, du laid et du ridicule, et sa pensée, qui tout à l'heure se captivait elle-même dans la méthode, plus libre maintenant, rencontre un grand nombre d'idées fines et d'expressions heureuses. Ce que nous disons là, nous le dirons encore plus de la partie du livre qui traite des beaux-arts : l'auteur s'est livré à son impression et a donné une suite de pages brillantes qui plairont à tous les lecteurs.

Il faut pourtant que la critique se retrouve partout, et nous ferons ici deux réserves.

La première concerne la classification des beaux-arts qu'il a proposée. On lui avait reproché de ne pas en donner une dans son mémoire; il la donne dans son livre et la voici :

« Quoique tous les arts soient d'un grand prix, le prix de tous n'est pas le même. Puisque l'essence de l'art est la belle interprétation de

la belle nature, l'art est d'autant plus excellent, d'autant plus beau, plus art, que la nature qu'il interprète est plus belle et qu'il l'interprète avec plus de puissance idéale. L'art s'élève et grandit comme s'élèvent et grandissent les beautés exprimées et les signes qui expriment ces beautés. On peut tirer de là, ce me semble, une classification naturelle des arts fondée : 1° sur le degré de beauté des forces ou des âmes exprimées; 2° sur le degré de puissance avec lequel sont interprétées les belles forces ou les belles âmes. »

Partant de là, il classe les arts ainsi : au plus bas degré, architecture et art des jardins; puis, sculpture, peinture, musique et danse, poésie.

Cette classification est-elle la vraie? nous ne le croyons pas; nous trouvons toutes sortes de raisons pour protester contre le rang subalterne donné à l'architecture et à la sculpture. Du reste, quelque ordre que l'on adoptât, nous ne serions pas plus content; nous sommes convaincu que la classification absolue des beaux-arts n'existe pas, que le génie est égal dans tous, qu'un grand architecte égale un grand sculpteur, qui égale un grand musicien, qui égale un grand poëte, qu'il faut franchement renoncer à leur attribuer des rangs et, au lieu de placer les uns plus haut, les autres plus bas, les placer sur la même ligne, à plus ou moins grande distance, suivant leur parenté.

C'est ce qui se pratique à l'égard des sciences, depuis d'Alembert jusqu'à M. Ampère; on n'a pas mis le mathématicien au-dessus du physicien, ni le physicien au-dessus du naturaliste; de même, dans nos propos de tous les jours, on ne voit pas que l'on mette un historien au-dessus d'un philosophe, ni un philosophe au-dessus d'un historien; il n'y a pas de petites sciences et de grandes sciences, de petits arts et de grands arts; mais il y a une petite et une grande façon de traiter l'art ou la science, et il y a dans les deux de petits hommes et de grands hommes, et tous les grands hommes sont de même ordre. Les prétentions particulières des arts ou des sciences à la supériorité ressemblent aux rivalités de régiments. Soyez sûr que ces admirables esprits, le sculpteur Phidias, l'architecte Michel-Ange, le peintre Raphaël, le musicien Beethoven, le poëte Corneille, s'ils se rencontrent dans les Champs Élysées, se traitent en égaux; soyez sûr que ces hommes-là et Tacite, Descartes, Galilée, Newton, Pascal, Bossuet, tous ceux que Dieu a marqués de son signe, traitent entre eux de pair à pair.

Voilà la première réserve que nous voulions faire à l'égard de la théorie de M. Lévêque sur les arts; voici la seconde : nous ne sommes pas bien certain que dans quelques passages il n'ait pas été entraîné par ses sympathies naturelles pour le spiritualisme et pour la France. Ainsi, il reconnaît quatre grandes époques de l'art : celle de Périclès,

le seizième siècle, le dix-septième et le nôtre; ces quatre âges inspirés par le spiritualisme et les deux derniers notamment par le spiritualisme français. Il y aurait beaucoup à dire sur ces assertions jetées trop rapidement dans la conclusion de l'ouvrage. Notons seulement que dans cette distribution des époques de l'art il n'y a de place ni pour le siècle d'Auguste, ni pour Dante, ni pour Shakspeare. Lorsque l'auteur, parlant de la fin du dix-huitième siècle et du commencement de celui-ci, a écrit : « Les productions de tous les autres arts, en ces mêmes années, accusent un pareil défaut de vie intime et spontanée et de chaleur secrète » (t. II, p. 568), il a oublié que ce sont les temps de Gluck, de Haydn, de Mozart et de Beethoven. Nos contemporains ont moins à se plaindre; mais on trouvera peut-être que c'est se presser un peu de classer notre époque parmi les grandes époques de l'art, et qu'il ne sera pas mal d'attendre un siècle ou deux pour savoir ce qu'elle sera définitivement. Pour asseoir ses conclusions sur des bases assez larges, M. Lévêque aurait donc à distinguer les grandes époques dans chaque branche de l'art et dans chaque littérature, ajoutant à l'art occidental, auquel il se borne, ce que nous savons de l'art du Nord et de l'Orient; il rechercherait alors quel est le principe dont la présence fait vivre l'art et dont l'absence le fait mourir. Est-ce le spiritualisme, comme l'auteur le croit? Pour nous, il nous semble difficile de ranger Aristophane, la Fontaine et Molière dans le spiritualisme; quant à la sculpture grecque, elle ne s'est pas bornée à faire le Jupiter Olympien ou la Minerve; elle a fait tous ces admirables corps de jeunesse qui nous enchantent; s'il y a un caractère commun aux grands hommes du temps de Périclès et de Louis XIV, nous ne pouvons en voir qu'un seul, le respect de l'art ou même l'oubli de l'art, pour suivre la vérité et lui gagner les cœurs. Pour la Renaissance, quelque place qu'y tienne la pensée spiritualiste, nous n'oublions pas la place qu'y tient la science, science du corps humain et de la lumière, où se consumèrent Léonard de Vinci, Michel-Ange, le Corrége et les Vénitiens.

Telles sont les réflexions générales que le livre de M. Lévêque nous a suggérées; il mériterait un examen détaillé; mais nous nous serions laissé entraîner à la suite de l'auteur à composer un traité sur le beau, et nous n'en avons pas la prétention. Nous avons voulu, du moins, marquer toute la considération que nous inspire un ouvrage sérieux comme celui-ci, et nous sommes heureux de ne trouver à retrancher que quelques pages dans deux volumes tout pleins de recherches savantes, de fines analyses et de sincère enthousiasme.

ERNEST BERSOT.

REVUE DES THÉATRES

Il y a un mois, le monde musical échappait à un cataclysme. Du fond de l'Allemagne un prophète nouveau était accouru, et la France éveillée par le bruit des trompettes avait entendu résonner dans les airs ces paroles terribles : « O hommes! vous croyez aimer la musique et vous ne savez pas même ce que c'est. Apprenez que la mélodie est une erreur et que la décadence du plus aimable des arts a commencé par votre faute le jour où l'on s'est mis à chanter. Venez m'entendre. Remontons ensemble au beau temps de la psalmodie et je vous enseignerai comment on exprime les sentiments de l'âme au moyen des sons. »

Un livre, dont la plus belle qualité n'était pas la modestie, avait été lancé pour initier le spectateur aux doctrines nouvelles; et l'Europe étonnée trouva dans ce livre la mise à la retraite de Gluck et de Mozart, la destitution de Rossini et l'excommunication de toute l'école italienne. Saint Jean, au chapitre X de l'Apocalypse, raconte qu'il reçut un livre de la main d'un ange et qu'il le dévora; et ce grand saint ajoute : « Le livre de l'ange fut doux à ma bouche comme du miel; mais quand je l'eus avalé, je ressentis de l'amertume dans le ventre. » — Et moi, pauvre *dilettante*, plus malheureux que saint Jean, je ressentis, après avoir avalé le livre de M. Wagner, de l'amertume à la bouche aussi bien qu'au ventre. Et du fond des abîmes je criais : Seigneur, Seigneur! ayez pitié de nous! Faudra-t-il renier les grands esprits que nous adorons depuis si longtemps? Faudra-t-il jeter à bas de leur piédestal les images de Gluck et de Mozart? Les heures si douces que nous leur devions, ce que nous avions pris pour la vérité, n'était-ce donc que mensonge, illusion et mirage?

Cependant, je me rassurai en apprenant que Rossini continuait à déguster aussi gaiement qu'à l'ordinaire le macaroni qu'il sait si bien préparer lui-même. Madame Pauline Viardot, qui étudiait le rôle d'*Alceste*, n'avait pas suspendu ses chants, et quand elle s'écriait avec un accent déchirant : « *Non, ce n'est point un sacrifice!* » tout le monde pleurait autour d'elle, comme si de rien n'était. Et puis, en y songeant, je me rappelai que les doctrines du redoutable novateur n'étaient pas aussi neuves qu'elles en avaient l'air au premier abord. L'Angleterre n'a-t-elle pas en peinture une école des *préraphaëlistes*, dans laquelle

on prétend démontrer que l'amant de la Fornarina a fait un mauvais usage des facultés qu'il avait reçues de la nature? En Allemagne, M. Owerbeck et ses élèves n'ont-ils pas déclaré qu'à leurs yeux la plus haute expression du beau se trouvait dans les figures de Giotto, et que, depuis le Pérugin, le sentiment de l'idéal avait toujours été déclinant? Et je me demandai si l'école d'Owerbeck et celle des *préraphaëlistes* avaient fait oublier Raphaël, Rubens et Rembrandt. Où donc voyait-on des ouvrages nouveaux plus admirables que ceux de ces grands artistes? Et si l'on n'entendait parler de rien, que devions-nous penser de cette grande rénovation de la peinture en Angleterre et en Allemagne? Et comme, en effet, les vigies de la critique ne signalaient rien à l'horizon, je conçus l'espérance de voir Gluck, Mozart et Rossini surnager quelques années encore sur l'océan des âges, comme dit M. de Lamartine. Le jour annoncé par l'Apocalypse arriva enfin. Le *Tannhœuser*, ce *flagellum Dei* qui devait tout emporter comme l'aquilon, se déchaîna devant le public de Paris; mais du parterre s'éleva un ouragan vengeur. La chimère s'évanouit comme une bulle de savon; la gloire des vieux maîtres reparut, à travers le nuage, plus brillante que jamais, et l'amour-propre de l'auteur se sauva lui-même au moyen de ce prétexte charmant, qu'il n'avait manqué au triomphe de son œuvre que le divertissement d'un ballet. On répétait alors au Théâtre Lyrique un gracieux ouvrage de M. Reyer. Que serait-il advenu de son opéra si Mozart et Rossini fussent tombés sous les coups d'Attila? M. Reyer, qui ne cherche pas ses modèles dans la nuit des temps, a dû trembler pour le modeste fruit de ses veilles. Mais, la bourrasque une fois passée, la *Statue* s'est montrée devant le public qui lui a fait un accueil favorable.

Le triste et fastidieux habit noir ayant envahi tous les théâtres où l'on parle, c'est sur les scènes consacrées au chant que se réfugient aujourd'hui l'idéal et la fantaisie. Le libretto de la *Statue* est une des plus heureuses productions de MM. Carré et Barbier. Ils ont frappé, cette fois, à une porte où des trésors d'imagination leur ont été ouverts. C'est aux *Mille et une nuits* qu'ils ont emprunté leur sujet, et le récit du conteur arabe leur a fourni d'excellents matériaux. Dans l'histoire du prince Zeyn et du roi des génies, le héros est le fils d'un roi de Bassora. Les auteurs de la pièce l'ont appelé Sélim et ils en ont fait un simple particulier, ce qui ne gâte rien, car la qualité de prince est inutile à l'intérêt du poëme. Sélim donc, ayant hérité fort jeune d'une grande fortune, s'est jeté dans la dissipation. Les plaisirs ont émoussé son cœur et ses sens. Pour échapper à l'ennui qui l'accable, il en est à chercher l'oubli dans l'ivresse de l'opium. Au lever du rideau, on le voit étendu sur des coussins parmi d'autres

rêveurs encore plus abrutis que lui et dont une musique suave exprime le bonheur factice. A travers les brouillards de son cerveau, Sélim aperçoit un vieux derviche qui se présente à lui comme un ancien ami de son père et lui propose de mettre à sa disposition des merveilles et des trésors inconnus aux mortels. Le rendez-vous n'est pas ici près : il s'agit de descendre dans les entrailles de la terre. Pour un jeune homme blasé, la partie est séduisante. La tête de Sélim s'échauffe. Il veut connaître ces merveilles enfouies et posséder ces trésors vierges encore de tout regard humain. L'entrée du souterrain est là-bas, dans le désert, au milieu des ruines de Balbeck. Sélim secoue sa léthargie et se met en campagne, suivi de Mouk, son fidèle domestique, garçon naïf et poltron comme doit l'être le serviteur d'un coureur d'aventures.

Un prompt changement de décor nous transporte au désert. Les panaches de quelques palmiers se découpent sur un ciel de feu ; une source d'eau fraîche coule parmi des ruines où une jeune fille arabe vient puiser de l'eau. La belle Margyane voile son visage en apercevant un étranger : c'est Sélim épuisé de fatigue et mourant de soif. Margyane lui présente un vase plein d'eau, et quand le jeune voyageur a repris des forces, il supplie la belle fille de montrer son visage. Il y a là, comme on le devine, le sujet d'un joli duo. Découvrir son visage, pour une fille arabe, c'est une énormité, une faveur qu'on doit réserver à son époux, ou, au moins, à son fiancé. Cependant Margyane cède, en rougissant, à la prière du jeune homme. Elle consent à écarter son voile. Sélim sent la première atteinte d'un amour pur fondé sur la reconnaissance. Pour la premire fois il subit le charme de l'innocence unie à la beauté ; son cœur en devient déjà meilleur ; mais le derviche, qui veut le soumettre à une épreuve complète, ne lui laisse pas oublier le but du voyage. La porte du souterrain s'est ouverte. Sélim, attiré par des voix lointaines, descend hardiment dans l'empire des génies. Tandis qu'il chemine sous terre, une caravane qui se rend à la Mecque défile sur la scène et emmène à sa suite la belle Margyane. Bientôt Sélim revient de son expédition, les yeux éblouis, la tête perdue. Les trésors du palais souterrain surpassent tout ce que son faible esprit avait pu imaginer. Il a vu douze statues en pierres précieuses, toutes d'un seul morceau, rangées autour d'un piédestal vide. Ce piédestal est destiné à supporter une treizième statue cent fois plus belle et plus précieuse que les douze autres, et dont le roi des génies promet la possession à Sélim, mais aux conditions suivantes : Sélim cherchera une jeune fille parfaitement innocente ; il la demandera en mariage, et après l'avoir épousée, il l'amènera dans le souterrain pour la livrer au génie Amgiad en l'état où il l'aura reçue

des mains du cadi. Ce marché ne déplaît point au jeune homme, dont la cupidité est surexcitée jusqu'à la folie. Il ne soupçonne pas le piége qu'on lui prépare; il a hâte d'en finir, et s'abandonne au derviche, qui saura bien lui trouver une vierge telle que la désire le puissant Amgiad.

C'est à la Mecque, chez le vieux marchand Kaloum-Barouck, que demeure la vertueuse fille. Kaloum-Barouck se prépare à épouser sa nièce, lorsque le serviteur Mouk vient la demander en mariage de la part du seigneur Sélim. Pour donner plus de poids à son refus, le vieux marchand fait administrer à Mouk une copieuse bastonnade et le jette à la porte. Mais, à la grande surprise du vieillard, un homme du même âge que lui, portant ses habits, la barbe taillée de même, ayant la même voix et le même visage que lui, sort de sa chambre à coucher, donne des ordres à ses serviteurs, qui ne savent plus auquel des deux maîtres ils doivent obéir. Le faux Kaloum-Barouck joue si bien son rôle, il entre si bien dans le caractère et les habitudes du personnage, que le vrai Kaloum-Barouck, en voyant cet intrus plus avare et plus méchant que lui, s'écrie avec douleur : « O ciel ! il est encore plus Kaloum-Barouck que moi-même ! » Il y a pourtant un point sur lequel les deux Sosie diffèrent : l'un refuse à Sélim la main de sa nièce, tandis que l'autre la lui accorde. C'est le dernier qui l'emporte. La jeune fille arrive couverte de son voile; on célèbre le mariage et Sélim reconnaît alors la belle Margyane, qui se réjouit de lui appartenir. Là commence une situation tout à fait dramatique, et qui se soutient jusqu'au dénoûment de la pièce. Sélim, dont l'amour s'est réveillé, n'ose point avouer à Margyane l'engagement terrible qu'il a pris avec le roi des génies; il part pour Balbeck, surveillé par l'inflexible derviche, qui ne le laissera pas empiéter sur les droits réservés au puissant Amgiad; mais, arrivé devant l'entrée du souterrain, Sélim refuse de livrer sa maîtresse et sa femme; il demande grâce; il supplie en vain, et finit par s'évanouir dans le paroxysme de sa douleur au moment où le derviche entraîne Margyane éplorée. Un changement de décor fait voir au spectateur ce palais féerique dont on lui a tant parlé. Les douze statues entourent le piédestal encore vide. Sélim accourt furieux et désespéré, non pour prendre possession de la merveille que son sacrifice lui donne le droit de réclamer, mais pour la briser en mille pièces. Elle paraît enfin, cette statue maudite, et Sélim s'apprête à la frapper, lorsqu'il reconnaît sa chère Margyane qui descend du piédestal pour se jeter dans ses bras. Le prodigue blasé, le voluptueux ennuyé de la vie s'est régénéré par l'amour, et le derviche, qui n'est autre que le roi des génies, félicite Sélim de sa réhabilitation, en lui disant qu'il n'existe ni trésor, ni merveille,

ni statue de diamant qui vaille la possession d'une femme aimée.

Sur ce poëme ingénieux M. Reyer a composé une musique agréable, souvent pittoresque, toujours distinguée, mais à laquelle manquent la passion et l'originalité. Ce n'est point assez pour vivre longtemps d'amuser l'oreille et d'inspirer une douce rêverie; il faut toucher le cœur; il faut émouvoir quand la situation est pathétique et frapper fort quand les sentiments le comportent. La partition de la *Statue* serait une œuvre tout à fait remarquable si, après en avoir effacé quelques réminiscences de Meyerbeer et de Félicien David, on y pouvait ajouter deux ou trois de ces traits saillants qui pénètrent dans l'âme et disposent le spectateur, non plus à juger, mais à jouir et à s'abandonner sans réserve. Pendant ces trois actes, on écoute avec plaisir, on approuve par des signes de tête, on applaudit en quelques endroits, on attend le moment de se livrer; mais ce moment n'arrive pas, et l'on garde son sang-froid jusqu'au bout. Même sous le rapport de la science harmonique, cette partition laisse à désirer. D'abord, il y manque une ouverture, et c'est toujours une déception pour l'auditoire que de voir le rideau se lever sans cette entrée en matière consacrée par l'usage. Le sujet y prêtait pourtant. Weber n'aurait pas été en peine de nous ouvrir l'Orient et de nous mener en imagination dans le pays des génies, avec cette puissance symphonique qu'il a déployée dans son *Oberon* et son *Freyschutz*. Cependant le chœur des buveurs d'opium qui sert d'introduction au premier acte de la *Statue* est un chant suave et charmant, et l'on oublie en l'écoutant que le compositeur a reculé devant une difficulté qu'on aurait aimé à lui voir surmonter. C'est à peu près tout ce que contient le premier tableau. Dans la scène du désert, Margyane chante une romance en trois couplets, où l'on retrouve les mêmes qualités de douceur et de suavité. Le duo qui suit entre Margyane et Sélim manque d'ampleur et de souffle. Le motif change hors de propos. Si le *Désert* de Félicien David n'existait pas, la marche de la caravane mériterait une mention honorable, et le chœur des esprits de la terre produirait plus d'effet, s'il ne faisait penser au chœur souterrain de *Robert le Diable*. Le second acte plairait extrêmement si la partie comique en était traitée avec plus de verve; mais la comédie est bien plus dans le poëme que dans la musique. La muse plaintive de M. Reyer se refuse à ces éclats de gaieté qu'on trouve à chaque pas chez les maîtres de l'école italienne. Au dernier acte nous signalerons un air de danse fort beau, et presque toutes les phrases musicales du rôle de Margyane, le meilleur, sans contredit, de la partition.

Cet opéra n'est que le troisième ouvrage dramatique de M. Reyer, qui est encore jeune. Si l'auteur en doit produire une centaine, comme

Cimarosa, la *Statue* peut être considérée comme une promesse de bon augure. Il y avait du talent dans le *Sélam*, dans *Maître Wolfram*, et dans le ballet de *Sacountala*. Il y en a davantage dans la *Statue*. M. Reyer a fait des progrès; on doit naturellement en conclure que son quatrième ouvrage s'élevera plus haut encore.

Depuis que le printemps règne sur les almanachs et non sur la nature, quantité d'ouvrages ont paru, qui s'en vont déjà mourant. La population flottante qui alimente les théâtres se contente de si peu en fait d'esprit, d'invention et de gaieté, qu'on ne saurait dire de quoi elle s'est amusée depuis un mois. Le théâtre du Gymnase est le seul qui lui ait servi quelque chose approchant de la vraie comédie. Un jeune auteur, M. Meilhac, s'est donné la peine d'écrire cinq actes en bonne prose, de tracer des caractères avec soin, et de composer une pièce de son mieux, sans trop se préoccuper de ces recettes de métier par lesquelles on a remplacé les règles classiques d'autrefois. Ce qui fait la vertu de Célimène et de ses pareilles, c'est la sécheresse et l'impuissance de cœur. Si cette idée n'est point nouvelle, du moins elle est féconde et peut fournir matière à mille combinaisons dramatiques.

Madame de Mercey, la Célimène de M. Meilhac, s'est bien gardée, comme celle de Molière, d'épouser un misanthrope qui n'aurait pas manqué de la séquestrer du monde. Elle a fait un mariage d'argent et de convenances. Le marquis de Mercey, qui la connaît bien, lui laisse une entière liberté, à condition de ne le gêner en rien; ce mari est un parfait gentilhomme, avec des mœurs de Lovelace, un personnage dépaysé qui eût mieux fait de naître dans le siècle de Richardson. Si le séducteur de Clarisse revenait de notre temps, il n'irait pas loin sans avoir quelque démêlé avec la cour d'assises. M. de Mercey a cependant trouvé l'occasion d'exécuter, dans ce siècle décoloré, un tour digne de Richelieu. Pour vaincre la résistance d'une madame de Larnage, qui ne paraît pas dans la pièce, le marquis a fait bâtir à côté de la maison de campagne où demeurait cette dame une autre maison exactement pareille : même façade, même entrée, même distribution, mobilier tout semblable. Un soir, le cocher, ayant la patte graissée, se trompe de porte, et entre chez le voisin. La dame descend de voiture, se croit chez elle et tombe dans les mains du séducteur. Depuis lors, M. de Mercey a conservé cette maison de campagne, et aujourd'hui sa femme y demeure avec lui. C'est là que nous voyons la Célimène entourée de ses adorateurs; sa cour se compose de quatre personnes : un certain Castellas, ci-devant jeune homme plein de prétentions, un petit fat de l'espèce qu'on appelle je ne sais pourquoi *gandins*, un artiste millionnaire, et un véritable amoureux,

diplomate de son état, le seul homme de mérite de la bande. Cette conquête ne fait pas beaucoup d'honneur à la marquise, car M. Albert s'est présenté d'abord dans la maison comme prétendant à la main de la jeune Léonie, nièce du marquis, et madame de Mercey n'a pas même assez de générosité pour respecter le bonheur de cette jeune fille. Albert venait de recevoir du ministre une mission importante d'où dépendait son mariage; pour obéir à un caprice de coquette, il envoie sa démission et renonce à la main de Léonie.

M. de Mercey, qui aime tendrement sa nièce, devine qu'il y a une femme entre les deux fiancés; mais laquelle? Dans une scène dialoguée avec esprit et surtout avec une franchise d'allure très-remarquable, M. de Mercey interroge Léonie et puis Albert, et comme tous deux refusent de nommer la personne qui les éloigne l'un de l'autre, le marquis, se rappelant l'anecdote connue de M. de Sartines, lequel, ayant mis inutilement toute la police en campagne pour découvrir la maîtresse d'un jeune homme, pensa que ce devait être madame de Sartines, le marquis, dis-je, conclut du silence de Léonie et d'Albert que la personne en question est sa propre femme. A ce moment de la pièce la situation est tout à fait forte et d'un intérêt réel, car il dépendrait de l'auteur d'en tirer une catastrophe, et bien que nous soyons au Gymnase, sur le terrain de la comédie, on s'y souvient encore du coup de pistolet de *Diane de Lys*. M. de Mercey ne s'explique point sur ses intentions; ce n'est qu'au dénoûment de la pièce qu'on apprendra ce qu'il pense de sa découverte.

Pendant ce temps-là l'intrigue se poursuit vivement du côté de la marquise. Albert, poussé à bout par les manéges de la coquette sans cœur, a résolu de se porter aux dernières extrémités. Le vieux Castellas, qui a été supplanté par le marquis auprès de madame de Larnage, cherche l'occasion de se venger. Il a loué, dans ce dessein, la maison de campagne voisine, et il la met à la disposition d'Albert. Le cocher de M. de Larnage, chassé par son maître, est entré au service du marquis; pour l'engager à se tromper de porte encore une fois, il ne s'agit que de le bien payer. Un soir, la combinaison favorable se présente. La marquise doit revenir de Paris seule dans sa voiture; son mari ne l'accompagne pas; sa nièce est absente, et son cocher s'est laissé séduire. Comme l'Antony d'Alexandre Dumas, Albert a tout préparé pour la chute de sa maîtresse. On entend le roulement d'une voiture; madame de Mercey arrive; elle se croit chez elle et se trouve, à minuit, en face d'un homme exaspéré qui commence par fermer la porte à double tour et retirer la clef de la serrure. Albert accable la marquise de reproches, et comme ce rôle d'amoureux est joué par M. Lafontaine avec une passion qui ressemble à de la violence, on se de-

mande, non sans effroi, s'il ne s'emportera pas jusqu'aux voies de fait. Mais M. Meilhac, qui est de bonne compagnie, ne veut nous en donner que la peur. Albert, une fois soulagé par une tirade éloquente, redevient généreux. Il offre à la marquise la clef du boudoir, et lui permet de sortir. Ici le caractère de la coquette se dément tout à coup; en voyant madame de Mercey jeter cette clef par la fenêtre et se déclarer vaincue, le spectateur étonné ne sait plus à quelle espèce de femme il a eu affaire durant cinq actes. Si la marquise n'est pas une femme sans cœur, d'où vient que rien dans son langage et sa conduite n'a jamais trahi la moindre apparence de sensibilité? Pourquoi cette soif d'hommages et ces railleries perpétuelles? Pourquoi cette sécheresse impitoyable décorée du nom de vertu, si cette vertu rend les armes volontairement quand elle pourrait se sauver? Heureusement la pièce finit avant qu'on ait eu le loisir de faire ces réflexions. Le marquis avait deviné les plans d'Albert; il arrive fort à propos pour son honneur, conduisant par la main la jeune nièce, qui a retiré des mains du ministre la démission de son fiancé. Albert, encore tout frémissant d'amour et de colère, épouse Léonie, et ce mariage, conclu dans des conditions bizarres, sera suivi d'un départ pour je ne sais quel pays. Quant à la Célimène moderne, on pourrait croire qu'elle se corrigera, si jamais femme s'était corrigée de la coquetterie et de la vanité autrement que par force, c'est-à-dire par l'effet du temps. « La beauté, dit Octave à Marianne, la beauté est un don fatal; la sagesse dont elle se vante est sœur de l'avarice, et il y a plus de miséricorde dans le ciel pour ses faiblesses que pour sa cruauté. » Mais le cœur de Marianne est fier et non impuissant. Madame de Mercey, qui ne lui ressemble pas, demeurera sage parce qu'elle ne peut pas aimer.

Le meilleur rôle de cette pièce est celui du marquis de Mercey. L'auteur semble s'être complu à le tracer avec une sorte de prédilection. Tous les mots heureux et brillants sont pour ce mari d'une trempe assez rare. M. Lafontaine représente à merveille l'amoureux dont la marquise a l'imprudence de trop exciter l'ardeur redoutable. Par malheur, la figure la moins bien dessinée se trouve être celle de la coquette. Tout le monde vante son esprit; mais cet esprit ne paraîtrait guère si le rôle n'était joué par madame Rose Chéri. M. Meilhac doit la moitié de son succès au talent de ces trois artistes. Le Théâtre-Français n'est pas le seul endroit où l'on joue la comédie.

PAUL DE MUSSET.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1861.

Le gouvernement actuel se pique d'être un pouvoir fort, et c'est là assurément le genre de mérite qu'on est le moins disposé à lui contester. En lui refusant un avantage dont il tire volontiers vanité, ses adversaires n'accuseraient en somme que leur propre impuissance. Pourquoi le lui dénieraient-ils, d'ailleurs? On n'a pas répondu à tout lorsqu'on a prouvé qu'on a pour soi la force. Il y a d'autres éléments de grandeur qui ont aussi leur prix. Quant à nous, non-seulement cette force nous paraît suffisamment démontrée, mais elle est excessive à notre gré. Toutefois, même après cette concession, il reste à s'entendre sur la manière dont nos hommes d'État comprennent un mérite qui les rend si fiers, sur le sens qu'ils y attachent, et sur le zèle bien ou mal inspiré qu'ils mettent à conserver cette réputation, soit par leur administration à l'intérieur, soit par les actes de leur politique extérieure. Ici nous risquons fort de ne plus être de leur avis. Le gouvernement impérial met une extrême complaisance chaque fois que l'occasion s'en présente à se comparer lui-même sous tous ces rapports aux diverses administrations qui l'ont précédé. Il rappelle volontiers leur attitude tour à tour molle ou violente vis-à-vis des ennemis de l'intérieur, leur faiblesse devant l'Europe. Nous imaginons que les hommes qui ont pris part à ces gouvernements auraient bien quelques bonnes raisons à faire valoir pour leur justification, mais ils en ont de meilleures encore pour se taire, et ce n'est pas ici le lieu de se charger du rôle d'avocat d'office. Nous reconnaissons donc sans difficulté que le pouvoir actuel est un pouvoir fort, au moins par l'étendue de ses attributions; mais nous nous demandons en même temps comment il se fait qu'il agisse si souvent comme un pouvoir faible.

La force d'un gouvernement se mesure moins à ses déclarations qu'à ses actes. Elle ne consiste pas seulement à frapper énergiquement ses ennemis; c'est là une disposition qui n'est pas, il s'en faut, l'apanage exclusif des pouvoirs forts. On les reconnaît plus encore au respect qu'ils montrent pour leurs adversaires qu'aux coups qu'ils leur portent. On leur demande surtout de la sécurité, et s'ils veulent

l'inspirer, il faut qu'ils la ressentent. Il faut donc qu'ils aient confiance en leur propre principe. Il faut qu'il existe dans leurs actes un caractère de suite, de décision qui d'avance en marque clairement le but et la portée. Loin de fuir la responsabilité ils la recherchent. Ils évitent toute contradiction comme un manque de parole, car ils savent qu'une direction imprimée à la politique d'un grand pays constitue le plus sérieux des engagements.

Il est possible que nous nous fassions une idée exagérée des obligations qu'impose un tel programme; mais nous ne retrouvons pas le caractère que nous venons de définir dans les derniers actes de la politique française.

A quoi sert-il à un pouvoir d'être fort si la moindre opposition qui se manifeste à l'intérieur l'irrite et l'exaspère comme s'il craignait d'en être renversé? On a vu et on voit encore tous les jours des gouvernements réputés faibles et désarmés, comme passent en général pour l'être les gouvernements libres, supporter sans être ébranlés les plus furieuses attaques de leurs ennemis ; et en France, sous l'empire d'une constitution qui a concentré dans les mains du pouvoir exécutif une autorité presque sans exemple, plus étendue à beaucoup d'égards que celle de l'ancien régime considérée comme si absolue, qui a ajouté à cette force la consécration sans cesse renouvelée du suffrage universel, dont elle reçoit une impulsion encore plus irrésistible, en France, disons-nous, ce pouvoir se croit atteint et menacé aussitôt qu'on dénonce un abus, aussitôt qu'on touche à l'un de ses agents, aussitôt qu'on critique le détail le plus insignifiant de son administration, fût-ce la qualité des eaux qu'il fait boire à ses administrés ou sa façon de comprendre les embellissements de la capitale.

Il a de lui-même, à la vérité, dans un jour où il a été plus heureusement inspiré, appelé sur ses actes le contrôle de l'opinion publique et des Chambres. C'était là de la véritable force, et ses adversaires eux-mêmes se sont plu dans cette circonstance à l'encourager de leurs applaudissements, tout en étant convaincus que c'étaient eux qui allaient perdre tout ce qu'une telle conduite devait lui faire infailliblement gagner. Quelques-uns poussèrent le désintéressement jusqu'à prendre sa défense contre ses meilleurs amis, mécontents ou alarmés. La plus grande preuve de vitalité que ce pouvoir pût donner, c'était, sans contredit, d'entreprendre de se réformer par sa propre initiative. Mais ce réveil d'esprit public qu'il avait provoqué lui-même ne s'est pas plutôt manifesté qu'on l'a vu en prendre ombrage comme s'il en était effrayé. Dieu sait pourtant s'il y a rien eu de factieux dans le mouvement inoffensif qui s'est produit en cette circonstance. Les Chambres lui ont non-seulement donné tous les gages désirables de

concours et de dévouement, mais elles ont montré en mainte occasion un esprit encore plus conservateur que celui du gouvernement; il sait à n'en pas douter que s'il avait quelque chose à appréhender de leurs sentiments à son égard, ce serait plutôt un excès de zèle qu'une hostilité quelconque; et cependant il évite de les consulter toutes les fois que la légalité lui permet cette omission; quelquefois même il dépasse à cet égard les limites qu'il s'est lui-même fixées; c'est du moins ce qui semble résulter de la pétition qui vient de déférer au Sénat, comme inconstitutionnel, le décret du 9 janvier 1861, concernant l'administration du département de la Seine. On dirait que le gouvernement impérial éprouve quelquefois une sorte de velléité de reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre, ou qu'en accordant des libertés nouvelles il a entendu ne se dessaisir d'aucune des prérogatives de la dictature. Il s'étonne d'être arrêté par une opposition même quand c'est lui qui l'a appelée. Il y voit toujours une hostilité, et jamais la preuve qu'on prend au sérieux des institutions qui sont son ouvrage.

Mais ce ne sont pas seulement les luttes parlementaires qui inspirent à nos gouvernants cette singulière aversion; c'est, en général, tout ce qui ressemble à un débat contradictoire, peu importe à quel sujet ou à quel degré de la hiérarchie administrative. Comment s'expliquer autrement qu'ils n'aient pas encore étendu à toute la France la publicité qu'ils viennent d'accorder aux conseils municipaux de l'Algérie? Est-ce parce qu'ils redoutent de la voir se transformer dans nos départements en un instrument d'agitation politique? N'ont-ils pas reçu assez de témoignages d'adhésion et de gages de docilité de l'immense majorité du peuple français? Ou bien les considérations que le maréchal Pellissier a développées à l'appui de sa décision perdent-elles de leur valeur en passant la mer, et la publicité n'aurait-elle plus en France l'avantage qu'on lui reconnaît « d'éclairer, de dissiper les préventions, les défiances, d'intéresser chacun à la discussion des questions locales et au bon emploi des ressources communales? » Nous croyons, au contraire, qu'elle aura partout et toujours ce privilége, et qu'un pouvoir qui voudrait prendre le soin de rendre un peu de vie à nos institutions municipales serait récompensé de ses efforts par une popularité durable et par une très-vive reconnaissance. Nous ne parlons pas de la satisfaction d'un devoir rempli, parce que nous savons que cette considération touche en général assez médiocrement ce qu'on appelle un véritable homme d'État.

On a dit que nous ne nous servions pas de toutes les libertés qui nous étaient laissées. La vérité est que le pouvoir actuel s'obstine à

interdire des libertés dont l'exercice n'offrirait aucun danger pour lui. C'est par une suite de ce défaut de confiance en l'avenir qu'il en est venu jusqu'à prendre ombrage de ces pacifiques discussions dont l'écho ne lui a pourtant presque jamais renvoyé jusqu'ici que son propre éloge. Son empressement à se passer du concours de ces délibérations, qui ne seraient pas toujours sans profit pour lui, au moins en ce qui concerne certaines questions spéciales, l'a jeté récemment dans une sorte d'impasse où il doit se sentir quelque peu embarrassé, car il y reste sous le coup d'un véritable échec moral.

Telle est, par exemple, la situation qui lui a été faite par la discussion du Sénat au sujet de la convention relative à l'introduction du poisson étranger en France. Si les objections présentées au nom de la marine française par l'amiral Romain-Desfossé avaient eu occasion de se produire dans une délibération publique, il est douteux que, même sous un régime de libre échange, on n'eût pas stipulé, en faveur de nos marins et par exception au droit commun, une protection plus efficace que celle qui leur a été garantie par ce traité. Ce privilége eût été, en effet, plus que compensé par les charges pénibles auxquelles les soumettent les règlements de l'inscription maritime. Mais ces réclamations, qu'elles aient tort ou raison, ont été entendues trop tard, puisque la convention du 16 novembre ne peut plus être modifiée que du consentement des deux parties qui l'ont signée; et voici le gouvernement français placé, par suite de sa répugnance pour le contrôle de la publicité, entre deux alternatives presque également pleines d'inconvénients, dont l'une consiste à ne tenir aucun compte d'une pétition présentée par une partie considérable de nos populations maritimes, appuyée, comme légitime et fondée, par nos hommes de mer les plus expérimentés, prise en considération par le premier corps de l'État après une discussion approfondie, et dont l'autre l'obligerait en quelque sorte à se présenter lui-même, comme pétitionnaire, à la barre du parlement d'Angleterre pour obtenir de celui-ci qu'il consente à revenir sur les conditions stipulées au nom des deux nations.

Ce n'est pas agir en pouvoir fort que d'éviter le contrôle de la discussion publique, lorsqu'elle pourrait avertir et éclairer pour ne l'écouter que lorsqu'elle ne peut plus faire entendre que des conseils inutiles. Ce n'est pas agir en pouvoir fort que de jeter, ainsi que le faisait récemment un rapport, trop peu remarqué, du ministre de la justice au sujet de la statistique criminelle, une sorte de blâme sur l'indulgence des tribunaux, comme si dans tout accusé il y avait nécessairement un coupable, et comme si l'on ne trouvait de sécurité que dans les condamnations et les mesures de rigueur. Ne craint-on pas

d'assimiler la magistrature française à ces juges auxquels un roi de Naples adressait un jour cette intimation fameuse : « L'accusé sera jugé et *condamné* dans les vingt-quatre heures ? » Enfin, ce n'est pas agir en pouvoir fort que de s'émouvoir comme vient de le faire le ministre de l'intérieur à propos d'un événement auquel nous étions loin d'attacher tant d'importance et de gravité. Quoi ! nos institutions seraient en péril parce qu'une petite brochure jaune a pu se vendre pendant deux heures dans Paris !

Nous ne l'aurions pour notre part jamais soupçonné, et nous croyons que dans la vivacité de son indignation M. de Persigny ne s'est pas rendu un compte très-exact des impressions que fait naître la lecture de sa circulaire au sujet de la brochure du duc d'Aumale. L'attaque qu'il y relève contre nos institutions est, en effet, on ne peut plus clairement caractérisée dans cet écrit; il faut en dire autant du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Mais n'est-ce pas montrer des alarmes que rien dans la situation présente du gouvernement ne justifie, que d'affirmer que la saisie judiciaire est insuffisante pour le protéger contre des atteintes aussi rares et aussi lointaines? Ne lui suffit-il donc pas pour sa sûreté de la promptitude avec laquelle la justice a sévi, des peines si rigoureuses dont elle a frappé l'imprimeur et l'éditeur, des vingt-cinq brochures qui ont été aussitôt écrites en réponse à l'ouvrage incriminé? Faut-il croire que le ministre n'a pas en connaissance de ces brochures, puisqu'il ajoute que l'écrivain « est protégé, *lui et les siens*, par la saisie judiciaire elle-même contre toute réponse et toute récrimination? » Ou bien devons-nous penser qu'il a entendu par là les flétrir et les désavouer, comme s'attaquant à un adversaire placé sous le coup de la loi? Si l'histoire ne dédaigne pas de s'occuper plus tard du temps étrange où nous vivons, et si elle tient à définir en peu de mots le genre de liberté dont l'écrivain y a joui, elle pourra trouver dans ce document officiel, émané de l'homme qui est considéré à juste titre comme l'esprit le plus libéral qui se soit produit au sein de l'administration actuelle, une expression dont nous n'eussions jamais pu égaler l'énergie. En ce temps-là, pourra-t-elle dire, une saisie judiciaire a été considérée comme une « protection » pour l'écrivain saisi; et un gouvernement armé d'un pouvoir presque illimité l'a dénoncée comme trop favorable à la presse. Cette pénalité lui a paru par son insuffisance complice des machinations de ses ennemis.

Qu'on ne nous dise pas que cette circulaire n'atteint, selon les termes dont elle se sert, qu'une « catégorie de personnes bannies ou exilées du territoire, placées, par conséquent, en dehors du droit commun, et qui, pour user de la publicité en France, s'abritent der-

rière un imprimeur ou un libraire. » La substitution de la saisie administrative à la saisie judiciaire frappe en réalité, au moins dans un grand nombre de cas, la presse entière, à qui cependant — nous en attesterions au besoin le ministre lui-même — on n'a pas eu à reprocher en cette occasion un excès d'audace ou d'indiscrétion. Si elle a absorbé le venin pour son propre compte, il faut avouer qu'elle n'a guère contribué à le propager. Cette sagesse exemplaire lui valait mieux qu'une aggravation de rigueur dans les conditions déjà si difficiles qui lui sont faites. Même avec l'intention très-arrêtée de n'atteindre que les publications émanées de personnes exilées, l'administration serait entraînée beaucoup plus loin qu'elle ne voudrait par le surcroît de mesures préventives et le redoublement de surveillance que lui impose la nouvelle circulaire; à plus forte raison sera-t-elle amenée à dépasser ses instructions dans l'état de suspicion où est tenue la presse. D'après le droit commun, on est en général réputé innocent jusqu'à ce qu'on ait été déclaré coupable; mais, d'après notre législation sur la presse, un écrivain est toujours présumé coupable jusqu'à ce qu'il ait été reconnu innocent.

Quand on revendique pour soi tous les honneurs de la force, quand on en exerce tous les priviléges, on devrait en montrer aussi le calme et la confiance, sinon la magnanimité. Dans les relations extérieures il faudrait aussi en déployer plus souvent la fermeté et la décision. Nous ne nous sommes point fait les panégyristes de la politique extérieure du gouvernement actuel. N'en connaissant pas le dernier mot, nous n'avions pas qualité pour juger l'esprit intime et le but final qui, seuls, pourraient en donner la vraie valeur. Possédant, d'ailleurs, à peine le droit d'exprimer quelques réserves en guise de critique, nous avons toujours considéré comme un devoir de dignité de nous abstenir d'approuver ce qu'il ne nous était pas permis de blâmer. Cependant nous avons souvent exposé ici même des vues qui pouvaient passer pour une approbation implicite de certains actes qui se trouvaient en conformité avec notre manière de voir. Partant de ce point de vue, nous reconnaîtrons volontiers que la politique étrangère du pouvoir actuel a amené d'heureux résultats, notamment en ce qui concerne l'Italie, bien que nous ayons plus d'une objection à élever contre la façon dont ils ont été obtenus, façon qui n'a pas toujours été de notre goût. Mais qui ne sera forcé de convenir que l'attitude énigmatique, hésitante, embarrassée du pouvoir depuis ces derniers mois ressemble bien peu à celle d'un gouvernement sûr de sa force et maître de ses décisions?

L'observateur qui ne considérerait ces hésitations que sous leur aspect le plus apparent, et qui les rapprocherait soit du système de

temporisation suivi à l'époque du siége de Gaëte, soit des autres occasions, assez nombreuses, où notre diplomatie a tenu une conduite analogue, pourrait supposer qu'il y a avant tout, dans la volonté dont ces actes sont censés avoir été les manifestations, un goût particulier pour les complications, une sorte d'amour d'artiste pour les difficultés savamment entretenues et silencieusement dénouées. Mais on ne tarde pas à reconnaître que cette explication ne saurait répondre à tout, et il est des circonstances en présence desquelles on est bien forcé de convenir que ces indécisions s'inspirent d'un mobile tout différent, et tiennent surtout à un défaut d'idées arrêtées en face d'obstacles dont on ne prévoyait pas la gravité. Nous n'ignorons pas que la diplomatie a beaucoup plus de sous-entendus et de détours aujourd'hui qu'elle n'en a jamais eu; et nous ne sommes pas plus dupes qu'il ne convient de certaines feintes destinées sans doute à fournir un aliment de curiosité et un sujet d'occupation à la grande badauderie européenne. Mais nous savons aussi qu'il y a des situations qui parlent très-haut en dépit de tous les atermoiements qu'on y introduit, et aucun memorandum ne nous en apprendra si long sur le but secret d'une politique qu'une série d'actes marqués au coin du même cachet et entrepris dans une direction constante. Ils constituent un engagement plus sérieux et plus difficile à éluder que les articles d'un traité secret.

S'il faut dire toute notre pensée, nous ne comprenons pas que les cabinets français et italien se croient encore tenus à l'emploi de certaines fictions diplomatiques avant de passer outre au règlement définitif d'une question qui les tient pour ainsi dire l'un et l'autre en échec depuis si longtemps. Nous ne croyons pas qu'il soit utile ni à l'Italie ni à personne que M. de Cavour se fasse offrir d'abord la garde de Rome dans les conditions où se trouve actuellement la garnison française, puis qu'il la refuse sous prétexte que l'opinion s'y oppose, en attendant qu'on lui adresse de nouvelles offres, qu'il débattra d'une façon également déterminée à l'avance. Toutes ces finesses sont aujourd'hui dépensées en pure perte. Cette manière de procéder ne nous paraît plus justifiée ni par le danger des circonstances, ni par la nécessité de préparer les esprits à un dénoûment désormais inévitable. Elle ne nous semble digne ni des gouvernements de deux grandes nations ni de l'importance de l'événement qu'elle annonce : une institution qui a occupé une si grande place dans le monde ne doit pas disparaître à l'aide d'une sorte de tour de prestidigitation diplomatique.

La chute du pouvoir temporel ne peut plus être une surprise pour personne. Les regrets qu'il laissera seront couverts sous l'éclat d'une

joie immense. Les sentiments qu'il a su inspirer même à ses protecteurs naturels ne sont point un mystère. Il n'est pas un esprit clairvoyant, même parmi ses défenseurs, qui se flatte encore de le voir échapper à une destinée à laquelle il a mille fois plus contribué par ses fautes que ses plus mortels ennemis par leur haine. Quant aux hommes d'État qui sont appelés à prononcer sur lui un arrêt dont l'histoire elle-même a rédigé les considérants, ils ont par avance épuisé presque tous les inconvénients du rôle dont ils ont accepté la responsabilité, et de nouveaux ajournements ne seraient pour eux qu'une source nouvelle de graves embarras. On peut en dire autant du pouvoir pontifical lui-même. Il arrive chez tous les malades un moment où la dernière heure apparaît comme une délivrance. C'est là qu'il en est aujourd'hui.

C'est par la plus vaine et la plus intempestive des illusions qu'on se flatte de l'amener à composition, et d'obtenir de lui des arrangements à l'amiable. Il n'y a personne aujourd'hui qui ait le droit de transiger en son nom, le pape lui-même n'a pas ce pouvoir, et tout accommodement consenti par lui au détriment d'une autorité dont il n'est que le dépositaire serait nul de plein droit et désavoué par ses successeurs. Ces vérités sont devenues banales à force d'être démontrées, et cependant on n'en tient aucun compte et on revient sans cesse à cette tentative impossible, comme attiré par une amorce invisible, ou poussé par une insurmontable superstition. On ne viendrait jamais à bout d'aucun abus si, pour le corriger, on devait attendre son consentement, comme le prétendent nos casuistes. Nous avons pour nous le bon droit et l'opinion; cela suffit. Il faut que ce pouvoir tombe comme toutes les institutions qui ne contiennent pas en elles-mêmes la possibilité d'être réformées. On ne redresse que les objets flexibles, on brise les autres. Les choses seront bientôt portées à ce point qu'il faudra, ou évacuer Rome comme on le demande depuis si longtemps, ou détruire le nouveau royaume italien dont la consolidation est impossible tant que dureront les graves désordres qu'y entretient l'influence romaine, et que notre protection y rend impunis. Il ne convient pas qu'une nation qui se vante d'être la meilleure alliée de l'Italie s'obstine à conserver au centre de ses provinces un lieu d'asile ouvert à toutes les conspirations.

Mais nous n'en sommes pas là, puisque nous n'avons pas même encore consenti à reconnaître le royaume que nous avons tant contribué à fonder. Serait-il donc vrai, comme on l'a affirmé parfois, non sans quelque vraisemblance, que nous y avons coopéré sinon à l'état d'instruments passifs, du moins avec des vues toutes différentes de celles qui ont prévalu en Italie? Il serait bien tard pour

faire un tel aveu et il faut convenir qu'il n'aurait rien de glorieux pour nous; mais, enfin, il expliquerait nos répugnances et nos tergiversations, tandis que dans l'état présent des choses rien ne les explique. Il semble incroyable que nous nous mettions à reculer devant notre propre ouvrage à mesure qu'il s'achève sous nos yeux, tandis que les nations qui lui ont été le plus hostiles au début se réconcilient avec lui depuis qu'elles en saisissent mieux les proportions. Elles n'ont pu refuser leur sympathie à ce grand mouvement national, qui restera, en dépit des calomnies intéressées de ses ennemis, une des révolutions les plus légitimes et les plus pures qu'il y ait jamais eu. Nous en sommes venus, au contraire, après avoir versé notre sang pour l'Italie, à refuser à ses instances l'accomplissement d'une formalité qui ne nous coûterait rien, et qui serait d'un prix inestimable pour elle dans les circonstances où elle se trouve, avec des oppositions à vaincre, un système administratif à réorganiser et surtout un crédit à établir. Le succès de l'emprunt de M. Bastogi et des excellentes combinaisons qu'il a imaginées pour unifier l'Italie, sous le rapport financier comme au point de vue politique, est peut-être attaché à cette reconnaissance, qu'on ne veut pas sans doute lui faire désirer toujours, mais qu'on diffère, soit dans l'intention de ménager des susceptibilités qu'on a trop profondément irritées pour conserver quelque espérance de les apaiser désormais, soit dans le but de laisser le temps de se produire à quelque éventualité secrètement désirée et ostensiblement désavouée qui, nous le prédisons, ne se réalisera pas.

Si cette politique d'hésitation est de nature à indisposer et à refroidir nos meilleurs alliés, on conçoit qu'elle n'inspire pas une confiance entière à une nation rivale, contrainte par situation à nous observer avec une vigilance inquiète et jalouse. Nous avons été extrêmement surpris de l'insistance passionnée avec laquelle l'Angleterre a réclamé notre évacuation de la Syrie après les deux délais qui nous ont été successivement fixés; mais nous avons été seuls en Europe à nous en étonner. L'explication de ce fait se trouve dans le caractère général de notre politique extérieure depuis quelques années, et il prouve que ce système évasif et dilatoire, qui donne, il est vrai, peu de prise contre nous, mais qui ne permet en revanche à personne de compter sérieusement sur notre alliance, nous fait perdre surabondamment d'un côté les avantages qu'on s'en promet de l'autre. Si, d'autre part, on songe à l'insuffisance des résultats obtenus par la présence de nos soldats en Syrie, on s'aperçoit que le seul remède vraiment efficace serait une occupation non pas momentanée, mais indéfinie, et on conçoit que l'Angleterre dans sa défiance n'y voie

qu'une prise de possession anticipée. Quant aux dispositions plus favorables à notre politique que vient de manifester la Russie par la note du prince Gortschakoff, on a le droit de les trouver un peu tardives; et elles s'adressent plus à l'avenir qu'au passé. C'est une réserve, une sorte de précaution oratoire, qui n'a pas d'autre but que de dégager la liberté d'action du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il est évident qu'il se considère comme délié de quelques-unes de ses promesses et absous à l'avance de ses entreprises ultérieures. Il est, du reste, à peu près impossible, dans l'état présent des choses en Orient, qu'on puisse trouver un arrangement qui soit satisfaisant pour tout le monde; il n'en est qu'un seul en tout cas qui doive profiter à la civilisation, c'est la chute de cette domination honteuse et barbare qui a changé en un désert stérile et inhabité la terre la plus admirable qu'il y ait sous le ciel.

Cette question de Syrie a donné lieu à un débat parlementaire dans lequel il s'est fait une grande consommation de lieux communs patriotiques. Le patriotisme ne consiste pas à manquer à un engagement. Ainsi qu'un orateur l'a fait remarquer, c'est l'Europe, ce n'est pas la France qui a évacué la Syrie. Chose singulière et digne d'attention, le débat a été introduit au Sénat sous la forme d'une pétition, de même que la discussion relative à l'inscription maritime et celle qu'on annonce au sujet du décret de décentralisation. Ce n'est pas par une cause fortuite que tous ces griefs qui ont ému l'opinion dans ces derniers temps se sont fait jour par cette voie. C'est qu'elle est en effet la seule issue légale qui leur soit ouverte.

P. Lanfrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Voyage dans les steppes de la mer caspienne et dans la Russie méridionale, par madame Adèle Hommaire de Hell.

L'ouvrage de madame Hommaire de Hell est une étude aussi instructive qu'intéressante des mœurs du peuple russe.

Ce qui nous a le plus frappé dans ce volume, c'est le talent d'observation sobre et fine dont elle a fait preuve. L'auteur possède le don rare de démêler entre mille objets l'objet caractéristique et important, de choisir parmi de nombreuses aventures l'aventure qui peut le mieux nous initier à la vie du peuple mal connu dont elle nous retrace les traits principaux.

De la discrétion et du discernement, un sentiment juste de la nature, un style simple et clair, telles sont les qualités dominantes de ce livre, qui a mérité les éloges d'un critique sévère autant qu'expérimenté : nous voulons parler de M. Saint-Marc Girardin.

Les droits du saint-siége. Alexandre VI et César Borgia, étude historique et politique, par M. E. la Rochelle.

Nous plaindrions vivement celui qui serait condamné à lire toutes les brochures qui ont paru depuis le commencement de la guerre d'Italie. Le nombre en est réellement prodigieux. Tous ceux qui ont, ou qui croient avoir une idée, se sont mis à tailler leur plume et à proposer une solution aux problèmes pendants. Le *pouvoir temporel* a surtout excité la verve et la fécondité des publicistes, et si la question n'est pas résolue, on ne saurait du moins se plaindre qu'elle n'ait pas été suffisamment discutée.

Écloses au souffle des passions du jour, presque toutes ces brochures semblent destinées à disparaître avec la tempête qui les amène incessamment et sans laisser plus de traces qu'un éclair dans un ciel d'orage.

La plupart, en effet, ne sont que des pamphlets où l'esprit de parti occupe la place de la raison et du bon sens ; mais ce mouvement tumultueux aura pourtant servi à faire naître quelques œuvres durables où un fond de vérité générale, une appréciation juste et calme des faits se joignent à l'actualité du sujet et lui survivront.

Parmi ces travaux distingués et qui ne se ressentent pas des violences de la lutte passagère à laquelle nous assistons, le travail de M. la Rochelle nous semble digne d'une attention toute particulière. C'est une étude historique assez courte si on ne considère que le nombre des pages, mais fort substantielle, sur les conquêtes opérées par le saint-siége à l'époque d'Alexandre VI. Dédaignant les déclamations si faciles en pareille matière, renonçant à exposer dogmatiquement ses opinions personnelles, M. la Rochelle a voulu interroger l'histoire et lui laisser la parole. A cette résolution nous devons d'avoir aujourd'hui sous les yeux une enquête minutieuse et loyale, pleine de faits puisés aux meilleures sources, et dont chacun porte avec soi un enseignement sérieux, un argument irréfutable.

Le style de cet écrit est ferme et net ; il marche droit au but et ne s'embarrasse jamais de phrases à effet, de grands mots bien sonores et bien vides. Il est même d'autant plus calme et plus modéré que la conviction de l'auteur paraît mieux établie et repose sur une base plus inébranlable. En lisant les *Droits du saint-siége*, on ne se sent jamais en face d'un avocat plus ou moins éloquent, mais tenant à tout prix à gagner la cause de son client ; on se trouve devant un juge d'instruction, sans haine ni colère, qui a cherché la vérité avec patience et sagacité, et qui vous soumet les pièces du procès en disant : voyez et juges.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. THIERS.

I

Je voudrais analyser une admiration. Il en est des succès comme de toutes les choses humaines : il y en a de légitimes, il y en a de fâcheux, il y en a de ridicules. On ne saurait trop souvent rappeler cette distinction, quelque peu oubliée aujourd'hui. Ce n'est pas tout que d'avoir obtenu un succès, il faut encore qu'on sache de quels éléments bons ou mauvais il se compose. La gloire ne commence jamais qu'après cette épreuve, qui le consolide ou le renverse. Il n'est donc pas inutile de rechercher pourquoi une œuvre a réussi. Les grands succès, quelle que soit leur valeur réelle, en disent long sur ceux qui les obtiennent, et plus encore sur ceux qui les dispensent. Par ce côté du moins, la tâche ingrate qui consiste à discuter leur vrai mérite n'est pas sans compensation. Une époque se définit elle-même par les objets qu'elle admire. Mais on est en général mauvais juge de ses propres entraînements. Elles sont bien rares les générations qui n'ont jamais eu ni à briser une idole, ni à rougir d'une prédilection. Aussi l'opinion est-elle tenue de revenir plus d'une fois sur ses arrêts avant de pouvoir leur donner force de loi. Jusqu'à cette révision salutaire, un succès ne doit être considéré que comme une présomption, car s'il est souvent un titre de gloire pour ceux qu'il récompense, il n'est quelquefois qu'un sujet de confusion pour ceux qui le donnent.

Voici un livre qui a eu une fortune presque unique dans la littérature de notre siècle. Accueilli dès son apparition par une popularité que n'ont jamais obtenue des ouvrages qui sont l'honneur de l'esprit humain, il a vu son succès grandir d'année en année et arriver à son plus brillant éclat dans une époque dont le caractère le plus

marqué est peut-être une profonde indifférence pour les œuvres de l'intelligence. Tout récemment sa renommée a reçu une consécration nouvelle du suffrage d'une assemblée illustre qui a saisi avec empressement cette occasion de flatter les goûts du public et de faire une épigramme sans danger. Il est à craindre qu'elle n'ait fait qu'une épigramme contre elle-même. En couronnant au nom des idées libérales une œuvre que d'autres revendiquent au nom des doctrines de la dictature, elle n'a fait qu'entretenir et couvrir de son autorité une triste équivoque dont le vulgaire seul devrait être dupe. Ce livre a en effet deux faces : l'une qui fait semblant de sourire à la liberté, l'autre qui sourit au despotisme. C'est par là qu'il a pu satisfaire à la fois tant de goûts si différents. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a été lue par tout le monde dans un temps où l'on ne lit guère même des livres consacrés par l'admiration des hommes. Elle a, comme on dit, fait taire l'envie. Il y a une minorité qui a toujours énergiquement protesté contre les idées et les jugements qui sont comme l'âme de ce livre et qui échappent à la perception du vulgaire. Cette opposition a formulé de nombreuses objections au nom de la philosophie, de la politique et du goût. On a étouffé sa voix sous le bruit des applaudissements. D'ordinaire ce sont les esprits d'élite qui imposent leurs arrêts au grand nombre; ici c'est le grand nombre qui leur a fait la loi. Ils ont dû accepter ce favori de la foule et se courber en ceci comme en toute chose devant l'infaillibilité du suffrage universel. Aujourd'hui, chaque fois que paraît un nouveau volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, toute la critique fait la génuflexion.

A quelles qualités, à quels défauts a pu tenir une destinée aussi exceptionnelle? Quelle idée doit-on se faire d'une supériorité affirmée avec tant de passion d'une part, et niée de l'autre avec un si tranquille dédain? Ce succès inouï, avec les anomalies qui s'y mêlent, ne peut s'expliquer que par une rare et intime corrélation entre le livre qui en est l'objet et la commune mesure des intelligences du temps où il s'est produit. Ce qui leur plaît en lui, c'est qu'elles retrouvent dans ses pages, sans s'en rendre toujours bien compte, leurs goûts, leurs passions, leur façon d'envisager les choses humaines, souvent aussi leurs préjugés. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers a été, en effet, malgré sa forme rétrospective, une des expressions, non pas les plus élevées, mais les plus fidèles des tendances de notre époque. Notre temps a regardé avec tant de

complaisance ce tableau du passé, qu'une partie des objets qui y sont peints a soudainement repris vie. Ce miracle n'a pas été de tout point l'œuvre de M. Thiers, mais M. Thiers n'y a pas nui. Son admiration pour ce passé n'a pas créé celle de ses contemporains, mais elle l'a devancée et merveilleusement traduite. Il a mis du raisonnement là où la plupart d'entre eux n'apportaient que de vagues instincts. Soutenu, inspiré par eux, il leur a rendu le service de donner à leurs aspirations une forme précise et arrêtée. C'est cette influence tour à tour subie et exercée que je voudrais, s'il se peut, définir. On court grand risque de s'inscrire en faux contre son temps lorsqu'on cherche à fixer un examen même impartial sur une œuvre qu'il ne discute plus et qu'il a adoptée avec passion. Mais pourquoi craindre de se placer au-dessus de la plus vaine des superstitions? Les temps changent : il n'y a que la vérité qui ne change pas.

Il est juste et naturel d'ailleurs que dans un tel débat le plus exposé soit le critique. Plus on est convaincu, moins on doit être disposé à reculer devant un surcroît de responsabilité. On l'a déjà compris, l'objet de cette étude est moins le récit des événements que l'esprit dans lequel l'auteur les a appréciés. J'accepte les détails tels que vous me les présentez, ce qui n'est pas une petite concession; je m'en tiens aux résultats généraux, que vous ne pouvez changer. Voici le tableau d'une époque bien connue, je l'admets comme exact; mais quel est le jugement que vous portez, vous, monsieur Thiers, sur sa politique, sur ses lois, sur ses institutions, sur son art, sur ses mœurs? Il y aura toujours dans toute histoire deux parties essentiellement distinctes quoique étroitement confondues : le récit des événements, la description des faits, et l'idéal au nom duquel on les juge. Cette seconde partie de la tâche de l'historien est généralement considérée comme la plus arbitraire des deux; c'est cependant le contraire qui est vrai. L'exactitude d'un récit reste toujours plus ou moins sujette à contestation même après les recherches minutieuses, tandis qu'une pensée juste et vraie reste telle, même lorsque les faits à l'occasion desquels elle est exprimée sont démontrés imaginaires. Supposez que tous les faits racontés par Tacite soient de pure invention, Tacite n'en reste pas moins un grand homme, et ses jugements demeurent parce qu'ils reposent sur des vérités éternelles. L'histoire des choses qu'il raconte a été reprise cent fois, on la refait encore tous les jours, mais l'autorité de ses terribles arrêts n'a pas été ébranlée : ils sont indestructibles comme la conscience humaine.

Les faits généraux ont seuls un caractère vraiment scientifique. Lorsqu'on a eu occasion de comparer les rapports faits par des témoins oculaires d'une égale bonne foi sur un seul et même événement, peu éloigné de nous et au sujet duquel les renseignements abondent, on demeure confondu des contradictions sans fin qu'on y découvre, et on arrive assez promptement non pas à un scepticisme absolu, mais à cette conclusion, qu'il faut s'attacher surtout à ce que j'appellerai la partie éternelle de l'histoire. Le chroniqueur ne sait que raconter, l'historien raconte et juge. Par cela même qu'il juge il est tenu d'avoir des idées justes et vraies sur tous les grands objets de l'activité humaine. S'il ne les a pas il est incapable, non-seulement d'apprécier sainement ces objets, mais même de les décrire avec fidélité, parce que leur sens lui échappe, parce qu'il néglige comme insignifiants une foule de traits qui en révèlent le véritable esprit. Comment un adorateur du despotisme raconterait-il avec vérité une époque de servitude? il lui manque un sens; il y a tout un ordre de faits qu'il n'apercevra même pas. D'avance je récuse sa déposition; ce n'est pas un témoin, c'est un complice.

En étudiant à ce point de vue l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, en examinant l'esprit général qui l'a inspirée dans les jugements que l'auteur émet sur certaines questions d'un ordre supérieur, le lecteur verra suffisamment quel genre de confiance il doit lui accorder. Jusque-là il peut sans inconvénient admettre comme strictement exacte toute la partie matérielle de son récit contre laquelle il y a pourtant plus d'une sérieuse objection à élever. Je me contenterai donc d'en interroger la partie morale. Le sujet est assez vaste puisqu'il touche à tous les grands intérêts de la civilisation. Voici l'histoire d'un chef d'État à la fois législateur, politique et guerrier; que pense l'auteur de son système de gouvernement? Comment apprécie-t-il son administration, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, ses vues en matière religieuse? Comment juge-t-il la centralisation, le grand fait de cette époque et de la nôtre? Quelle est son opinion sur les causes qui firent succéder un déclin si rapide à des succès si prodigieux? Il a eu la singulière fortune de voir se reproduire presque identiquement sous ses yeux quelques-unes des phases historiques qu'il raconte; que lui a dit cette contre-épreuve? quelle lumière nouvelle a-t-elle apportée à son esprit? Quelle part d'influence accorde-t-il dans son récit aux objets supérieurs de l'intelligence humaine, comme la science, la philosophie, les lettres, les arts? Et pour finir par la question que s'adres-

sent les esprits les plus simples en lisant un historien, comment apprécie-t-il la moralité des actes qu'il raconte?

La réponse à ces questions, il n'est point toujours facile de la trouver dans les dix-huit volumes de M. Thiers, et c'est la première critique que je prétends lui adresser. Le peu de développement qu'il accorde à ces objets qui dominent tous les autres jure singulièrement avec l'excessive prolixité qui lui est habituelle lorsqu'il traite des sujets spéciaux et techniques. Parmi ces douze mille pages où sont minutieusement décrits et enregistrés tous les détails de l'organisation militaire de cette époque, depuis le canon jusqu'au bouton de guêtre, cherchez, par exemple, celles que l'auteur a consacrées à ce qui est l'expression la plus haute d'une civilisation, à ce qui en constitue la vie intellectuelle et morale, je veux dire aux lettres, aux arts, à la science, à la philosophie, vous trouverez en tout quatre pages, dix fois moins qu'il n'en accorde à la plus insignifiante cérémonie! Une demi-page sur les sciences, une page et demie sur les arts, deux pages sur les lettres, rien sur la philosophie. Et dans cette page sur les arts, on parle de Boucher comme « du peintre adoré de la *Régence!* » Et dans ces deux pages sur les lettres on a des éloges pour Picard, mais on ne nomme même pas madame de Staël! M. Thiers pousse très-loin l'érudition sur les sujets qui l'intéressent; il estime que d'après les rapports les plus dignes de foi il y avait en Espagne, vers 1802, environ sept millions de moutons mérinos; mais il ne sait pas même approximativement à quelle époque a vécu Montesquieu. Il déduit très-gravement quelque part les motifs de haute politique en raison desquels, selon lui, le comte de Provence, qui est né trois mois après la mort de Montesquieu, s'est abstenu de fréquenter ce grand homme.

De telles lacunes dénotent un esprit absolument étranger à l'appréciation des influences morales. L'activité intellectuelle a été sans doute sous l'Empire infiniment inférieure à ce qu'elle a été à d'autres époques, mais elle n'en exprime pas avec moins de force le vice d'un système qui avait pour résultat d'étouffer toute individualité. C'était le cas de montrer par l'aspect artificiel et uniforme des œuvres de l'esprit sous ce régime que les grandes centralisations ne sont pas moins fatales aux talents qu'aux caractères, et que le règne de la convention et du procédé en littérature répond à celui du mécanisme administratif en politique. Il n'y a de vivants parmi les artistes et les écrivains de ce temps que ceux qui protestent: madame de Staël, Chateaubriand, Benjamin Constant, Royer-Collard, Prudhon. Au reste, M. Thiers a

soin de déclarer lui-même que ce qui l'intéresse le plus vivement dans le spectacle des choses humaines, c'est « la quantité d'hommes, d'argent, de matière, qui a été remuée. » A ce point de vue on conçoit son dédain pour les œuvres de l'intelligence. La matière entre pour si peu de chose dans un chef-d'œuvre à quelque ordre d'idées qu'il appartienne! Tout ce qui est, au contraire, organisation, déploiement de forces matérielles, entassement de ressources, s'empare irrésistiblement de son imagination. Il oublie que la peinture des choses est subordonnée à celle des caractères, des passions, des idées qui les mettent en œuvre; il n'a jamais compris le *mens agitat molem*. Les affaires lui cachent l'humanité. Il aime le bruit, l'éclat, les grands ébranlements d'empires pour eux-mêmes; il ne s'inquiète pas de savoir si le mobile était grand ou mesquin. Il ne semble pas se douter des sacrifices au moyen desquels tout cela s'obtient. Il admire les pyramides d'Égypte, mais il ne voit pas que pour les bâtir il faut un peuple d'esclaves. Son livre est l'épopée de la matière. Non, quoi qu'il en dise, ce n'est pas la quantité de matière remuée qui fait la grandeur de l'homme. Une belle inspiration, quelque étroit qu'en soit le cadre ou le théâtre, est plus grande que toutes ces œuvres gigantesques. Pourquoi la petite armée des Grecs attire-t-elle plus les regards de l'histoire que les innombrables légions de Xerxès, sinon parce que la vraie grandeur est indépendante de la masse et de la quantité?

Acceptons toutefois cette donnée, puisqu'il ne tient pas à nous de la refaire. Après avoir suffisamment constaté combien elle est étroite et fausse, allons tout d'abord à la forme la plus simple et la plus directe sous laquelle s'exerce l'influence bonne ou mauvaise d'un livre, à son esprit moral. On s'expose aujourd'hui à donner une pauvre idée de son intelligence en insistant sur ce point, surtout en ce qui concerne l'histoire et la politique. Il est convenu que s'y préoccuper de moralité est la marque d'un petit esprit. Mais en attendant qu'on ait découvert le moyen de se passer de cet élément de toute grande littérature, on est forcé de convenir que c'est en lui que se trouve l'enseignement à la fois le plus haut et le plus accessible à toutes les intelligences. Cela est particulièrement vrai de l'histoire, qui, pour celui qui sait la contempler de haut, est presque toujours une morale en action, un modèle de justice distributive, non pour les individus, mais pour les peuples. Bien qu'il y ait dans toute histoire un certain nombre d'actions difficiles à juger en dernier ressort, en raison de la complexité des motifs qui les ont produites, il n'est nullement besoin, en

général, d'être un grand moraliste pour y discerner le bien et le mal. Mais encore faut-il avoir sur ce point une certaine quantité de principes arrêtés. Or, quiconque après avoir lu ce livre se demandera quels sont ceux de l'auteur, sera étrangement embarrassé pour les définir. On ne peut manquer d'être frappé à cet égard d'un contraste extraordinaire que présente l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

On sait avec quelle prédilection M. Thiers expose les opérations militaires. Il a mis toute sa gloire à être un grand tacticien et un grand peintre de batailles. Il n'y a pas toujours réussi. Ses descriptions sont d'ordinaire tellement surchargées de détails qu'elles ne présentent à l'imagination qu'un tableau confus, un fouillis où l'esprit s'égare. Il lui faut un volume là où les hommes du métier, qui en cette qualité même auraient le droit d'être prolixes, disent tout en quelques pages. Les maîtres de l'art sont, en général, sobres de détails; ils savent sacrifier les accessoires; ils décrivent une action en quelques traits larges et rapides qui restent profondément gravés dans la mémoire. Ils laissent le reste aux gens spéciaux, et ils ont raison. Quant à ceux-ci, ils sourient à bon droit des prétentions d'un historien qui n'a jamais commandé une compagnie, et qui tranche avec une assurance sans pareille des questions techniques sur lesquelles eux-mêmes osent à peine se prononcer sous forme dubitative. C'est qu'en effet leur art n'est pas de ceux qui s'apprennent sur le papier. La pratique et l'inspiration y sont tout ou presque tout. Quand on voit un jeune homme de dix-huit ans, comme Condé ou comme Gaston de Foix, se révéler en une matinée le plus grand capitaine de son temps, on est bien forcé de convenir que la guerre est une science qui est presque tout entière dans l'application, et que la théorie y sert de peu. Un homme est né bon ou mauvais général; l'épreuve seule peut en décider; mais jusqu'à cette épreuve, fût-il doué d'un génie militaire de premier ordre, lui-même n'en sait rien. Ce n'est pas l'avis de M. Thiers. Cet homme d'État, qui n'a jamais fait la guerre que dans son cabinet et qui serait fort empêché de faire manœuvrer quatre hommes et un caporal, donne des leçons de stratégie à tous les maréchaux de l'Empire; il en donne à Nelson, car il est aussi compétent sur mer que sur terre; il en donne à Moreau, qu'il traite en tout petit garçon; il en donne à Napoléon lui-même, bien qu'il lui reconnaisse une certaine supériorité. Ce n'est pas tout: il ne raconte pas une seule de ses interminables batailles sans en refaire le plan pour son compte personnel, sans nous dire comment

lui, M. Thiers, placé dans les mêmes circonstances, aurait agi à la place du vainqueur et du vaincu. Aussitôt qu'il aborde cette discussion, l'abondance qui lui est naturelle se change en une intarissable loquacité, et si l'on supprimait de son histoire les innombrables passages où il développe ainsi ses plans de campagne, on en retrancherait plusieurs volumes.

Ce n'est là qu'un ridicule, je le veux bien, et je l'aurais à peine relevé s'il ne m'amenait au singulier contraste que j'ai signalé plus haut. A ce même homme qui décide avec un dogmatisme si tranchant et si absolu des questions spéciales, compliquées, obscures, auxquelles il est étranger, des problèmes où les gens du métier ne voient que des sujets de doute, soumettez-lui la difficulté morale la plus simple, sur laquelle le premier juré venu se prononcera sans hésiter, vous le voyez aussitôt recourir à des réponses évasives, dire à la fois oui et non, et vous ne pouvez lui arracher que des paroles indécises et équivoques.

Demandez-lui, par exemple, ce qu'il pense de l'exécution du duc d'Enghien, acte dont la moralité est jugée. Ici la conscience humaine s'est prononcée avec tant de force et d'unanimité depuis plus d'un demi-siècle, elle a si bien flétri les acteurs de cette triste tragédie qu'il était difficile de songer à une réhabilitation. Il était impossible de ne pas blâmer, mais avec quel art on excuse! Quelle habileté on déploie pour diminuer l'intérêt d'une part et pour l'accroître de l'autre! Quelle opposition adroitement ménagée entre le duc d'Enghien, un jeune homme, presque un enfant, « cet implacable ennemi de la révolution, qui attendait sur les bords du Rhin le renouvellement de la guerre civile » et « cet homme extraordinaire, d'un esprit si grand, si juste, d'un cœur si généreux, dont la raison était égarée. » Avec quel à-propos l'auteur sait nous rappeler contre ce jeune homme saisi désarmé, par trahison, en pleine paix, sur un territoire ami, que « les lois de la république et de tous les temps punissaient de peines capitales le fait de servir contre la France. » Il avoue, il est vrai, « qu'il y avait bien des lois violées contre le prince, comme de l'avoir enlevé sur le sol étranger, comme de le priver d'un défenseur; » mais bien qu'il le reconnaisse digne d'intérêt et de pitié, il ne peut s'empêcher de témoigner qu'il plaint surtout les juges.

« Dans la confusion où ils étaient plongés, dit-il, ces *malheureux* juges, *affligés plus qu'on ne peut dire*, prononcèrent la mort. » Infortunés juges, dignes d'une éternelle compassion! Et il ajoute ce mot

à peine croyable, qui résume dignement la moralité de son jugement sur ce triste procès : « Douloureux spectacle, où tout le monde était en faute, *même les victimes!* » Ce *tout le monde* n'est-il pas d'une haute impartialité, puisqu'il nous laisse libres de croire qu'après tout la victime n'était peut-être pas plus coupable que les exécuteurs, malgré les apparences qui déposent contre elle, car enfin c'est elle qui a subi la condamnation. Plaindre la victime est d'une sensibilité banale et vulgaire; le véritable homme d'État saura s'élever au-dessus de ce lieu commun de la pitié, et il plaindra surtout les magistrats qui cédèrent à la triste nécessité de l'envoyer au supplice.

Choisissons un autre exemple, un fait sur lequel il n'y a pas non plus deux avis différents. Demandons à M. Thiers ce qu'il pense de la guerre d'Espagne, entreprise à jamais déplorable selon ceux même qui l'ont conçue. Il la blâme, car elle a échoué; il la loue, car elle aurait pu réussir. En principe, il n'a que des éloges pour cette pensée qui devait « régénérer l'Espagne, qui aurait été vraie, *juste,* réalisable, si déjà Napoléon n'avait entrepris au Nord plus d'œuvres qu'il n'était possible d'en accomplir en plusieurs règnes. La grandeur du résultat l'aurait absous de la violence ou de la ruse qu'il aurait fallu y employer. » C'est ainsi qu'il juge cette guerre inique. Malheureusement, selon lui, les moyens employés ne furent pas en proportion des difficultés. On aurait dû au moins gagner à tout prix l'alliance de l'empereur Alexandre, tandis qu'on se précipitait dans cette terrible entreprise en présence de l'Europe jalouse et mécontente. Aussi, tout bien considéré, l'auteur n'hésite-t-il pas à la désapprouver. « Pour contenir l'Espagne, dit-il, ce n'étaient pas de jeunes conscrits braves, mais peu imposants, qu'il aurait fallu, c'étaient de vieux soldats capables d'inspirer la terreur par leur nombre et leur aspect... A ces conditions la nation espagnole aurait appris peu à peu à reconnaître les *bienfaits* que la France lui apportait. » Mais la guerre d'Espagne n'a pas réussi, c'est là, aux yeux de M. Thiers, le principal tort de ce grand attentat contre la liberté de l'Europe. Il ne lui pardonne pas d'avoir rendu impossible l'établissement définitif du grand empire d'Occident. Quant aux moyens tant de fois flétris par lesquels Napoléon attire à Bayonne un vieux roi tout dévoué à sa politique, et dont il n'avait jamais reçu que des témoignages de dévouement et d'admiration, pour lui enlever sa couronne et l'exiler de son pays, l'auteur les réprouve, mais surtout comme impolitiques et compromettants. Il a pour juger ces sortes de délits une théorie qui ne lui

appartient pas en propre, mais dont il a su tirer des applications nouvelles avec une rare aptitude.

« Assurément, dit-il, si on jugeait ces actes d'après la *morale ordinaire*, qui rend sacrée la propriété d'autrui, il faudrait les flétrir à jamais comme on flétrit ceux du criminel qui a touché au bien qui ne lui appartient point, et même en les jugeant d'après des principes différents on ne peut que leur infliger un blâme sévère. Mais les trônes sont autre chose qu'une propriété privée. On les ôte ou on les donne quelquefois au *grand avantage* des nations dont on dispose ainsi arbitrairement. Seulement, il faut prendre garde en voulant jouer le rôle de la Providence d'y échouer... » Échouer est, en effet, le plus grand crime qu'un homme puisse commettre aux yeux de M. Thiers. Mais que représente ici ce mot de trône, qui a la vertu de rendre légitimes des entreprises que condamne la morale ordinaire? Il représente la nationalité, l'indépendance, la dignité d'un peuple. Voilà les biens qu'un conquérant ravit à une nation lorsqu'il porte la main sur un trône pour y placer un de ses familiers. Voilà les biens que l'auteur estime d'un moindre prix « qu'une propriété privée. » Tels sont les principes qu'il apporte dans l'appréciation des effets de l'esprit de conquête. Les peuples que le conquérant s'approprie par la violence ou par la ruse sont toujours trop heureux à ses yeux d'être admis à participer aux bienfaits de la domination qu'on leur apporte. Ils perdent tous les biens à la fois, mais ils ont pour se consoler le Code civil et la centralisation du vainqueur! Ils ne sont plus ni libres ni indépendants, mais ils peuvent penser que c'est, comme dit M. Thiers, pour « leur grand avantage » et qu'ils se régénèrent dans la servitude. Comme si en supposant même dans les institutions du vainqueur la supériorité qu'on leur attribue, elles pouvaient jamais être salutaires lorsqu'elles sont imposées par la force et apportées par l'étranger. La plus brutale insulte qu'on puisse infliger à une nation, c'est de vouloir la régénérer malgré elle. Qu'un conquérant mette en avant de tels prétextes pour colorer son usurpation, on le conçoit; mais c'est une vraie dérision que de se flatter de les faire accepter à l'histoire et de parler de l'ingratitude des peuples qui ont refusé de se soumettre à ce régime de civilisation forcée.

C'est dans cet esprit que M. Thiers apprécie toutes les conquêtes de Napoléon. Délivrée par nous vers la fin du dix-huitième siècle, l'Italie avait imité notre exemple en adoptant partout des constitutions républicaines. Le 18 brumaire vient faire en France de ces institu-

tions la propriété d'un seul homme. Il est bon, il est juste, selon M. Thiers, que l'Italie se mette aussi aux pieds de cet homme, et change aussitôt sa constitution. Le premier consul, qui a été de cet avis longtemps avant son historien, convoque hors de leur pays, à Lyon, les députés de la république cisalpine, et là se fait élire président de cette république, malgré les impuissantes protestations du patriotisme indigné dont Foscolo fut alors le généreux interprète. Dans cette première faute de l'ambition, dans ce fatal premier pas vers la domination de l'Europe, l'historien ne voit « qu'une idée toute simple, encore plus utile à la Cisalpine qu'à la grandeur du premier consul... de cet homme si bien placé pour ne partager aucune des passions qui dominaient l'Italie, et pour ne vouloir que son bonheur ! » Un souverain placé à l'étranger comme il l'était à l'égard de l'Italie devait, en effet, partager très-peu les passions de ses sujets, beaucoup trop peu ! Mais ajouter qu'il ne pouvait « vouloir que leur bonheur, » c'est une berquinade indigne du sérieux de l'histoire, c'est prêter à Napoléon un sentimentalisme qui lui eût fait hausser les épaules, et on s'étonne de rencontrer une telle naïveté sous la plume d'un historien si familier avec la théorie des deux morales.

La France change de nouveau sa constitution, et quitte le Consulat pour l'Empire ; il faut que l'Italie la suive dans cette nouvelle phase de sa destinée. Tel est le sort des peuples qui ne savent pas se protéger eux-mêmes : à peine échappés au joug de leurs ennemis, ils tombent sous celui de leurs libérateurs. Les patriotes italiens, dont la plupart avaient, selon une politique traditionnelle dans leur pays, commis la faute de recourir trop complaisamment à une intervention qui les dispensait d'efforts plus énergiques en faveur de l'indépendance nationale et qui avaient déjà expié ce tort, virent avec mécontentement et chagrin cette nouvelle transformation, qui allait lier si étroitement leur patrie à la centralisation impériale. Le vice-président Melzi manifesta clairement ses répugnances, et en agissant ainsi il fit acte de patriotisme, car il avait raison non-seulement au point de vue des intérêts de son pays, mais même au point de vue de la prospérité de la France, qui devait payer si cher son goût pour les extensions de territoire,

Ce n'est pas l'opinion de M. Thiers : « Napoléon, en cette circonstance, avait pleinement raison contre l'Italie... Il est vrai que c'était dans l'intérêt de la politique française qu'il travaillait à constituer

ainsi la nationalité italienne; mais n'était-ce pas un *grand bienfait* pour les Italiens que d'entendre ainsi la politique française? » Toujours le bienfait d'être civilisé par un maître étranger! Nous examinerons plus loin quelques autres applications que M. Thiers a faites de ce beau principe, nous ne l'apprécions ici qu'au point de vue du droit, vieux mot presque aussi dédaigné aujourd'hui que celui de morale, et qu'évidemment nous n'entendons pas de la même façon que M. Thiers. Le droit, selon lui, était du côté de Napoléon et non pas du côté des Italiens : « Napoléon, écrit-il, renonça en cette circonstance à l'emploi des formes constitutionnelles; il agit en créateur qui avait fait de l'Italie ce qu'elle était, et qui *avait le droit* d'en faire encore ce qu'il croyait utile qu'elle devînt. »

Voilà comment on envisage le droit et les grandes questions de nationalité et d'indépendance lorsqu'on s'inspire de la théorie des deux morales. Qui s'étonnera, après les exemples que je viens de citer, que M. Thiers ait glorifié le 18 brumaire, qu'il ait pu écrire que cet acte fameux « n'a été ni un attentat ni même une faute. » Cette particularité n'en est pas moins curieuse à relever dans un lauréat du libéralisme. Qu'on ne dise pas que ces déplorables jugements n'ont pas de mauvaise influence parce qu'ils ne s'appliquent qu'à des choses mortes, à jamais ensevelies dans le passé. Est-ce que l'histoire ne ramène pas sans cesse les mêmes événements sous des noms nouveaux? Il y a des acquiescements sous le poids desquels on reste toujours courbé. Supposez que le fait que vous admirez dans le passé se dresse tout à coup devant vous dans le présent, quelle résistance lui opposerez-vous? Il ne vous restera qu'à vous taire et à baisser la tête. On voit par là qu'on ne peut pas plus se passer de moralité en histoire que dans la vie de chaque jour : ce sont les mêmes règles qui doivent servir à juger des faits identiques.

Mais, dira-t-on, cette singulière façon d'apprécier les actions humaines, l'auteur ne l'applique qu'à des intérêts d'un ordre supérieur, exceptionnel, placés par nature au-dessus de la loi commune, à des objets de haute politique, comme par exemple, pour employer son expression, lorsqu'il s'agit d'un trône. Mais pour juger les faits d'un ordre secondaire, il se hâte de revenir à ce qu'il appelle « la morale ordinaire. » Nullement; et c'est un problème dont je laisse le soin de chercher la solution à ceux qu'il peut intéresser, que la question de savoir combien de systèmes de morale M. Thiers possède en dehors de la morale ordinaire. Ceux qui liront attentivement son *Histoire* pour-

ront en constater à première vue deux espèces, outre celles que nous avons signalées : l'une dont il se sert en général pour apprécier les actes du pouvoir, l'autre qu'il applique aux actes de l'opposition.

Ainsi, que le premier consul, non encore satisfait du pouvoir presque absolu qu'il a reçu d'une constitution revue et corrigée par lui-même, porte la main sur les dernières garanties de la liberté, et fasse violence à son propre ouvrage en réduisant au chiffre de treize, par une mesure de police, le nombre des journaux français, M. Thiers n'a rien à y redire; c'est là, à ses yeux, « une mesure tout à fait légale (grâce au silence de la constitution qui n'avait rien dit de la liberté de la presse), et, grâce à l'esprit du temps, à peu près insignifiante, car, a-t-il soin de remarquer, les choses n'ont de valeur que par l'esprit qui règne. » Mais que les hommes encore attachés aux grands principes de la Révolution française, réfugiés dans le Tribunat, essayent de faire à cette dictature impatiente de tout frein une opposition d'autant moins dangereuse que les tribuns n'avaient pas même le droit de vote, il dénonce aussitôt cette coalition factieuse des *anciens partis*, il la flétrit comme une intrigue coupable, comme une tracasserie indigne d'esprits sérieux, et il donne son approbation à tous les coups dont on la frappe.

Cependant il faut reconnaître dans ses derniers volumes un certain effort pour s'élever à des vues plus équitables. Mais il est difficile de se dégager des habitudes prises, et plus encore de donner tort en paroles à des préjugés qu'on adore au fond du cœur. Son impartialité ne consiste jamais qu'à jeter un blâme égal sur les deux parties en des occasions où les torts sont loin d'être dans une proportion égale, et même alors on sent toujours qu'il y a un des accusés qui n'est blâmé que pour la forme. J'en citerai un exemple entre mille.

Napoléon, brouillé avec l'Église et frappé par le pape d'un anathème qui le mettait hors la loi du monde catholique, avait réuni à sa cour, par force ou par intimidation, vingt-huit cardinaux, et dans le même temps où leur chef était son prisonnier à Savone, exigeait d'eux qu'ils assistassent le dimanche à la messe de sa chapelle. Ces princes de l'Église, dont cette condescendance indique assez la faiblesse de caractère, ne s'y résignaient cependant pas sans remords et sans humiliation. Ils éprouvèrent une velléité de courage et résolurent de témoigner leurs véritables sentiments par une démonstration significative. Treize d'entre eux s'abstinrent de paraître à la cérémonie du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Ce fut tout.

D'un coup d'œil le maître s'aperçut de leur absence. A peine la cérémonie terminée, il les fait arrêter. Il ordonne qu'ils soient dépouillés de la pourpre, gardés à vue, que leurs revenus et leurs biens personnels soient aussitôt saisis. Comment l'auteur apprécie-t-il d'une part cette protestation honorable, quoique timide, et de l'autre ces emportements indignes d'une âme élevée, et d'ailleurs si peu motivés? « On ne pouvait répondre, dit-il, par plus de violence à une plus imprévoyante et *plus condamnable* opposition. » Napoléon est jugé digne de blâme, mais les coupables ce sont les cardinaux. Voilà l'impartialité de M. Thiers.

Ailleurs il fait allusion à demi-mot, en termes discrets et pleins de finesse, aux arguments irrésistibles dont l'archi-chancelier Cambacérès, cette « source de toute faveur, » se servait en certaines circonstances pour achever de convaincre certains sénateurs plus difficiles que leurs collègues en matière de persuasion. Ce procédé est suffisamment connu et jugé. Sous l'Empire il était loin d'avoir pour lui l'excuse de la nécessité. « On n'ose blâmer, dit-il, on n'ose appeler du nom de corrupteur l'homme qui d'un côté tempérait le maître imposé par les événements, et de l'autre *arrêtait les imprudences* d'une opposition qui n'avait ni but, ni à-propos, ni lumières politiques. » Cambacérès lui-même n'eût jamais trouvé un si admirable euphémisme et une si facile justification. A quelle morale appartiennent donc de tels principes? A coup sûr ce n'est pas non plus à la morale ordinaire. On n'ose pas blâmer! Eh bien! on ne doit pas oser écrire l'histoire.

Tels sont les suppléments par lesquels M. Thiers a pour son compte remplacé la moralité, cette vieillerie qu'aimaient nos pères en histoire comme en toute chose, et qui a fait la gloire des représentants les plus éminents du génie français dans les lettres. Sans y tenir plus qu'il ne convient à un écrivain de ce siècle de synthèse et de philosophie allemande, je prétends que si l'on veut s'en passer il faut au moins mettre quelque chose à la place, et je constate que ces suppléments sont insuffisants.

M. Thiers ne s'élève pas même jusqu'au sophisme favori des historiens de notre temps, à cette théorie du progrès à l'aide de laquelle on absout le mal présent au nom d'un bien à venir, qui n'arrive jamais, et comme il se préoccupe encore moins de l'investigation des causes générales, il ne lui reste pour toute philosophie de l'histoire qu'une admiration banale et invariable pour tout ce qui réussit. Le peu de

place que nos historiens accordent dans leurs récits à l'élément moral a plus d'une explication, mais il en a une entre autres qui n'est pas à notre honneur, c'est que pour en bien comprendre la grandeur il faut croire à la liberté humaine, et que nous n'y croyons plus. Il faut être convaincu que les acteurs divers, peuples ou individus, qui passent tour à tour sur la scène changeante du monde, ne sont pas de simples instruments d'une loi fatale, emportés vers un but qu'ils ignorent, esclaves même lorsqu'ils règnent, et par conséquent irresponsables. Or, c'est parmi nous la marque d'un esprit large et vraiment philosophique de croire que les plus grands hommes n'ont pas leur libre arbitre et sont entre les mains du destin comme autant de marionnettes dont il tient le fil. On ne soupçonne même pas que cette opinion rabaisse la nature humaine. En cela notre temps donne bien sa propre mesure. Dans ces questions, en effet, on juge du passé par le présent et des autres d'après soi-même. Il est certain que notre époque n'a pas souvent offert le spectacle de ces grandes résistances morales qui ne sont autre chose qu'une affirmation du libre arbitre. Aussi est-elle heureuse d'en nier le principe. A ses yeux les préoccupations morales accusent en histoire un défaut de pénétration, de même qu'en politique elle les tient généralement pour une preuve d'infériorité; et ces opinions ont été accréditées par des esprits assez médiocres, ce qui prouve qu'elles répondaient à un sentiment général. Nous tendons en ceci, comme en beaucoup de choses, à nous rapprocher des peuples décrépits de l'extrême Orient, qui regardent la moralité comme un calcul toutes les fois qu'ils ne la considèrent pas comme une duperie, qui admirent comme nous la finesse, les sous-entendus, les choses subtiles et raffinées, la duplicité, la ruse, et qui éprouvent un profond mépris pour toutes les qualités qui sont le signe de la vraie force, telles que la franchise, le désintéressement, la générosité.

Nos historiens sont en général supérieurs dans la peinture, le récit, la description, ils excellent à pénétrer l'esprit des époques antérieures, ils en font revivre les passions avec une divination merveilleuse, mais leur intuition même les subordonne souvent aux choses qu'ils racontent, au point de ne plus leur laisser assez de liberté d'esprit pour les juger. Toutes les époques, tous les événements ont à leurs yeux une égale valeur et une égale raison d'être. Aussi, au point de vue philosophique, s'en tiennent-ils pour la plupart à l'optimisme d'Hégel, ou à l'interprétation qu'en a donnée M. Cousin.

L'humanité étant présumée bonne et équitable, tout ce qui obtient son adhésion est légitime. Le but vers lequel elle se dirige étant reconnu providentiel, toutes les étapes qui y conduisent sont utiles et nécessaires. Dès lors le vainqueur a toujours raison contre le vaincu. Le vaincu est toujours celui qui doit l'être. Ce qui réussit est toujours un progrès sur ce qui échoue, et on doit faire taire ses sympathies pour les individus qui, ne comprenant pas ces grandes lois, et voulant résister à l'esprit de leur temps, ont été sacrifiés au bien général.

Ce système, qui a servi de type à la plupart des théories qui ont été appliquées à l'histoire de France, est encore un peu peu plus vieux et plus usé aujourd'hui que les idées surannées qu'il a prétendu remplacer, bien qu'il puisse devenir très-séduisant et très-spécieux sous la plume d'un écrivain possédant l'art de grouper les faits. Au fond, il n'est pas autre chose que l'optimisme leibnizien transporté de Dieu à l'humanité et de la nature à l'histoire. Il absout l'histoire au nom des mêmes motifs pour lesquels Leibniz absolvait la nature, comme étant la manifestation d'une puissance infaillible. Mais il reçoit de la raison pratique des démentis encore plus péremptoires. Le monde voit en effet chaque jour naître et grandir des succès écrasants, immenses, que jamais on ne fera accepter à la conscience, même en les lui déguisant sous le nom de progrès, et en lui laissant espérer pour sa consolation qu'ils seront détruits et remplacés à leur tour par un progrès ultérieur. Une telle conviction, si la conscience pouvait l'accepter, briserait en elle tout ressort moral. Où trouvera-t-elle le courage de protester contre les aveugles entraînements qui emportent les multitudes, si on lui persuade d'avance que sa résistance est une erreur de jugement, un attentat contre l'infaillibilité du grand nombre?

Les auteurs de cette conception ont vainement essayé d'atténuer les effets de la déchéance dont ils frappent ainsi les individus en déifiant pour ainsi dire la masse. La masse n'existant, en effet, que par l'individualité, c'est une illusion insensée que d'affaiblir celle-ci aux dépens de celle-là. Leur système est aujourd'hui ruiné par la base, et il reçoit de si effroyables démentis de l'aspect de la société contemporaine tout entière, qu'aucun esprit vraiment libre et sérieux ne le soutient plus aujourd'hui. Cependant cette philosophie a eu son jour, elle a inspiré des œuvres éclatantes, elle corrigeait jusqu'à un certain point son infériorité morale par un stoïcisme propre à faire illusion aux cœurs désintéressés, elle se liait à une conception géné-

rale de l'univers et des destinées humaines qui n'était point sans grandeur.

Est-ce de ce système que s'est inspiré M. Thiers dans cette complaisance inépuisable qu'il montre pour les favoris du succès? On ne le voit nulle part. Il obéit à un sentiment beaucoup moins raisonné et ne fait que s'abandonner au penchant naturel qui lui inspire à première vue une immense admiration pour tout ce qui s'élève, brille et possède les apparences de la force. On retrouve là l'historien qu'on a vu dans l'*Histoire de la Révolution* adopter successivement chaque parti à mesure qu'il triomphe de ses rivaux, pour lui donner tort lorsqu'il tombe, et passer successivement des constitutionnels aux girondins, des girondins à Danton, de Danton à Robespierre, de Robespierre aux thermidoriens. « Tu ne réussis pas, donc tu as tort, » voilà toute la philosophie de M. Thiers. Son admiration pour l'empire lui-même n'a pas d'autre mesure que celle des prospérités de l'empereur. Il ne commence à élever des objections contre la politique de Napoléon que lorsque son pouvoir commence à être ébranlé. Alors il devient notablement plus exigeant. Échouer est un crime qu'il ne peut pas pardonner même à son héros de prédilection. Après Tilsitt, lorsque l'Empire est parvenu à son apogée et ne peut plus que décroître, M. Thiers commence à exprimer des réserves. Après la guerre d'Espagne, qu'il blâme non comme une entreprise inique, mais comme une combinaison malheureuse, il lui vient beaucoup de scrupules. Mais à la campagne de Russie il tourne bride décidément et fait défection. Tout porte à croire qu'à partir de Waterloo il deviendra tout à fait impartial.

Et à côté de ce sourire éternel pour ceux que la fortune élève, jamais un mot de pitié pour ceux qu'elle écrase, jamais un mot de respect pour les infortunes imméritées, jamais une protestation, fût-ce au nom du goût, contre les triomphes que la popularité décerne à ses favoris et le grossier encens dont elle les enivre, jamais un retour en faveur de la grandeur intellectuelle et morale, jamais un blâme pour les bassesses officielles, jamais un dédain pour la populace en habits brodés. Cette idolâtrie pour tout ce qui constitue la puissance matérielle, l'auteur l'étend aux choses les plus infimes et les plus vulgaires. La richesse, la pompe des cérémonies, le déploiement de l'appareil des cours, le luxe, la magnificence et l'éclat des costumes produisent sur son imagination la même impression que sur celle des multitudes : il admire, il s'extasie, il est dupe des plus pitoyables pa-

rades de cette époque guindée et déclamatoire. Mais ne lui demandez pas à quoi bon tant de mouvement et tant de bruit, et pourquoi s'agitent si follement toutes ces pauvres ombres humaines. Il les voit bien marcher, mais peu lui importe dans quelle direction. Il les voit bien agir, mais peu lui importe pour quelle fin. Il ne s'inquiète de savoir ni d'où vient l'humanité, ni vers quel but elle va, ni quel chemin l'y conduira plus directement, ni quel autre l'en fera dévier. Sa vue ne saisit que le fait qui est immédiatement placé à sa portée; jamais il ne soupçonne que derrière le fait il y a une cause. Il raconte avec amour ces immenses hécatombes qu'on appelle guerres, mais il ne se demande ni à quel avenir doivent profiter ces sanglants sacrifices, ni quels sont ceux qui sont utiles à la civilisation, et quels autres ne sont qu'un crime contre l'humanité. Le seul progrès qui l'intéresse dans la guerre, c'est le progrès de la science stratégique. La seule conception générale des destinées humaines qu'il soit possible de discerner dans son livre peut être résumée ainsi : L'homme a été formé par la nature pour être administré, censuré, enrégimenté, centralisé et fortement gouverné. De toutes les créations de l'activité humaine, la plus belle est une brigade, et après une brigade c'est un régiment. Le reste est peu de chose.

II

Voilà quelques-unes des objections que j'avais à élever contre la partie philosophique et morale de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. On me répondra que c'est là un procès de tendance; car cette partie peut être considérée comme absente de ce livre, tant elle est faible et nulle. J'en aurai du moins constaté le néant. Je me propose maintenant d'en étudier l'esprit politique. Ici je ne risque plus d'encourir le même reproche. La politique est l'âme même de cette histoire. L'auteur a eu maintes fois l'occasion d'exposer ses vues et ses principes au double point de vue pratique et théorique; il les a développés avec une étendue et une clarté qui ne souffrent aucune équivoque. M. Thiers a toute sa vie professé, au moins en paroles, un profond respect pour les idées libérales; il a longtemps servi une royauté constitutionnelle; on est autorisé à croire qu'il sait à quoi s'en tenir sur les conditions qui font les gouvernements libres. Il reconnaît tout le premier que, dans un ouvrage où il avait à juger à plusieurs reprises non-seulement toute une série d'expériences politiques, mais

un vaste ensemble d'institutions, dans lequel la plupart des problèmes de la politique ont été abordés et résolus bien ou mal, ses convictions étaient tenues de se montrer : « On y retrouvera, dit-il excellemment, mes opinions personnelles. Ah! je serais bien honteux qu'on ne les retrouvât pas! J'ai toujours, ajoute-t-il, aimé la vraie liberté. » C'est justement là ce que je veux examiner.

A parler franchement, il me semble fort à craindre que la vraie liberté de M. Thiers ne soit un peu comme sa vraie morale, une chose très-différente de ce que les simples mortels entendent habituellement par ces mots. Une telle expression forme une singulière dissonance dans un livre qui débute par la glorification du 18 brumaire. On peut avoir bien des avis différents sur le 18 brumaire et sur les circonstances qui l'ont amené; ses partisans sont peut-être plus nombreux aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été; mais enfin il ne leur vient pas en général à l'esprit de se donner pour des amis de la vraie liberté, et c'est une franchise dont on doit leur savoir gré. Mais passons au régime qui s'établit à la suite de ce coup d'État heureux. Une question se présente tout d'abord : Est-il nécessaire que ce régime soit absolu? est-il bon pour la France que l'homme de guerre placé à la tête de son gouvernement soit armé d'une autorité illimitée; ou bien vaut-il mieux, au contraire, que son pouvoir, déjà rendu excessif par le seul mode de son établissement, soit modéré et contenu par de sages lois? La question, on le voit, vaut bien la peine d'être examinée. Qu'en pense M. Thiers?

Il est pour la dictature, car il écrit : « La seule liberté qu'il fallait alors à la France était la modération d'un grand homme. » Il est contre la dictature, car il ajoute : « Mais, hélas! la modération d'un grand homme n'est-elle pas de toutes les chimères révolutionnaires la plus chimérique? » Il croit à la nécessité d'un pouvoir absolu, car il dit ailleurs : « Il fallait alors une véritable dictature. » Il n'y croit pas, car il poursuit ainsi : « Tout le monde eût été charmé que la conciliation de la liberté et d'un pouvoir fort fût possible. » Cette conciliation était possible par cela seul que tout le monde la désirait. Il dit encore : « Si, dans ces premiers jours du Consulat, où tant de choses étaient à faire, Bonaparte avait peut-être raison de ne pas laisser enchaîner ses talents, depuis, sublime infortuné à Sainte-Hélène, il a dû regretter la liberté qui lui fut donnée de les exercer sans mesure. »

On voit qu'il n'est pas facile de savoir au juste ce que M. Thiers

pense sur ce point, et on serait forcé de s'en tenir à des conjectures, si ses préférences ne se manifestaient par l'approbation éclatante qu'il donne à toutes les mesures qui constituent ce pouvoir nouveau et par le soin extrême qu'il met à démontrer en détail la nécessité qu'il semble contester à un point de vue général.

L'histoire dira que cette nécessité n'existait pas. Elle dira que le général Bonaparte, avec le prestige qu'il tenait de sa gloire, avec la popularité qui s'attachait à sa personne, avec la force d'opinion qui entourait son pouvoir, dans l'état de lassitude où se trouvait la France, en présence de l'épuisement et de la faiblesse des factions vers le déclin du Directoire, n'avait nullement besoin d'une autorité absolue pour être plus grand comme chef de gouvernement qu'il ne l'a jamais été comme chef d'armée; et c'est un immense malheur pour le monde qu'il ne l'ait pas compris. Au moment même où il s'en empara, personne ne pensait que cette autorité fût nécessaire, pas même celui qui avait eu la première idée du 18 brumaire, l'abbé Sieyès. On a fait là-dessus des théories après coup. On a dit que les agitations des partis rendaient une dictature indispensable. On a dit que le Consulat et l'Empire avaient été le débordement de la Révolution française sur l'Europe, qu'ils avaient été nécessaires pour la défendre et la propager à l'extérieur. Ni l'une ni l'autre de ces assertions n'est exacte. Ce n'était pas d'anarchie, mais de langueur et de dépérissement que la France était malade au moment où s'établit le Consulat. D'autre part, les premières campagnes du général Bonaparte avaient surabondamment démontré qu'elle n'avait pas plus besoin d'une dictature pour se défendre contre les ennemis de l'extérieur que pour contenir ceux de l'intérieur. Si la Révolution voulait se faire accepter des peuples de l'Europe, ce n'est pas sous la forme d'une autocratie militaire qu'elle pouvait les séduire, encore moins en se présentant à eux sous les traits de la conquête et du pouvoir absolu. Cette scission de la Révolution avec la liberté est un fait à jamais déplorable en raison des tristes malentendus qu'il nous a légués.

L'auteur de la constitution de l'an VIII, Sieyès, qui a coopéré au coup d'État de brumaire avec autant d'ardeur et d'initiative que Bonaparte lui-même, et qui en a conçu le plan avant son collègue, Sieyès était alors comme tout le monde si loin de croire à la nécessité d'une dictature, que son projet de constitution, sans être précisément libéral, offre le mécanisme le plus ingénieux et le plus compliqué qu'on ait jamais imaginé pour procurer à un peuple le moins de gou-

vernement possible. Il se défie de la liberté, mais il se défie encore plus du pouvoir. Toutes les pièces de ce curieux appareil sont combinées de manière à se maintenir strictement les unes les autres dans la sphère de leur action spéciale. Tout empiétement d'un corps sur un autre était rendu impossible, tant le cercle de leurs opérations était rigoureusement tracé à l'avance, tant ils étaient indépendants les uns des autres, tout en étant liés étroitement. Mais à force de vouloir prévenir tous les dangers du mouvement, cette constitution créait l'immobilité; à force de redouter les écarts de la vie, elle l'anéantissait; à force de subdiviser l'action, elle l'annulait. Ce savant mécanisme avait été conçu dans la pensée de tempérer la mobilité d'un peuple inquiet et changeant; il n'avait d'autre résultat que de le paralyser : ce qui rendait le remède pire que le mal. Sieyès avait si bien pris soin d'épargner à ce peuple la peine de vouloir et d'agir, que tout se faisait par des règlements, rien par l'initiative directe des citoyens, pas même l'élection des représentants et des magistrats, qui se nommaient, pour ainsi dire, d'eux-mêmes, grâce à l'institution des listes de notabilité. Cependant ce projet était loin de constituer une dictature. Son grand-électeur était une sorte de roi constitutionnel, presque sans attributions effectives, et destiné à régner sans gouverner sous la haute surveillance d'une aristocratie puissante concentrée dans un sénat.

On sait l'amendement capital que le général Bonaparte introduisit dans cette constitution. De ce roi constitutionnel, emmaillotté dans une dignité magnifique et inactive, il fit un premier consul armé d'une autorité presque illimitée, et il laissa subsister en face de lui, en les affaiblissant encore, les assemblées qu'à l'exception d'une seule, le sénat, Sieyès avait traitées avec défiance et organisées de manière à se neutraliser les unes les autres, parce qu'elles n'étaient destinées dans sa pensée qu'à faire contre-poids à un pouvoir désarmé et impuissant. Ce simple amendement, présenté par le jeune général avec les plus grands égards pour l'auteur de la constitution, était le renversement le plus complet de son œuvre.

Si le premier consul avait ambitionné une dictature, il était servi à souhait. Tous les pouvoirs étaient concentrés dans sa main, la paix, la guerre, l'administration, la diplomatie, la nomination de tout le personnel judiciaire, administratif, militaire ; il n'avait pour tous modérateurs qu'un Corps législatif qui avait le vote sans la parole, un Tribunat qui avait la parole sans le vote, et un Sénat conservateur, c'est-à-dire tout dévoué. En présence de ce pacte du dé-

couragement avec l'ambition, de ce fatal traité qui jette aux pieds d'un jeune homme tout l'héritage de la Révolution, le fruit de tant de génie, d'héroïsme et de douloureux sacrifices, l'historien même qui admet la nécessité d'une dictature temporaire est tenu de faire entendre quelques réserves, car cet abandon absolu de toutes les conquêtes de la liberté engageait l'avenir au delà de toute justice; à plus forte raison est-ce un devoir pour un écrivain qui est ami de la vraie liberté comme M. Thiers. Loin d'y songer, il est d'avis que sans les modifications qu'on lui fit subir plus tard, c'est-à-dire l'hérédité en plus et le Tribunat en moins, « cette constitution aurait satisfait les vœux de tous les hommes honnêtes et capables; » restriction qui paraît d'autant plus inexplicable, qu'il blâme avec une extrême sévérité les rares et timides essais d'opposition que tente le Tribunat dans le cours de sa courte carrière, et que l'hérédité n'a absolument rien changé à l'essence des institutions impériales.

Voilà donc cette dictature constituée : admettons avec M. Thiers qu'elle soit nécessaire au moins pour un temps, bien qu'elle ne nous semble nullement justifiée par le péril des circonstances. Ce point accepté, convient-il d'admettre aussi que ce pouvoir, déjà armé d'une force exceptionnelle, ait encore le droit de modifier de fond en comble l'économie de la société française, en vue de sa propre utilité, au nom d'une crise essentiellement transitoire, et dans le seul but d'étendre le cercle de ses attributions? On conçoit la gravité qu'aurait une telle concession. Le pouvoir central peut être absolu, arbitraire, débarrassé de tout contrôle incommode dans la sphère de son action, il peut décider par lui seul toutes les questions qui intéressent la nation entière, sans avoir à craindre ni opposition, ni remontrances de la part des assemblées qu'il veut bien consulter, à condition qu'elles seront de son avis; mais enfin, en dehors du cercle de ses attributions immédiates, il peut rester quelque indépendance à la commune, aux cantons, aux départements pour les affaires d'un intérêt local, et ce peu suffira pour entretenir dans la nation une ombre de liberté, un foyer d'activité et de vie. Lorsque les circonstances exceptionnelles qui sont censées exiger l'abdication momentanée de ce peuple auront cessé d'exister, le retour à un régime régulier pourra s'opérer sans un bouleversement général de toutes les institutions; il suffira d'un changement opéré au centre pour que le pays se retrouve dans la situation normale d'un pays libre.

Ces considérations d'une si haute importance ne sont pas même

entrevues dans l'ouvrage qui nous occupe. A peine formé, le gouvernement nouveau affiche, en effet, la prétention de tout refaire en France à sa propre image. Il reconstitue jusqu'aux institutions communales sur le type de la dictature, de manière que ce régime d'exception s'incarne, pour ainsi dire, au tempérament de la nation et devienne la chair de sa chair. Il crée au nom d'une nécessité passagère cette centralisation funeste qui devait lui survivre si longtemps; il l'enracine si profondément dans le sol, qu'aujourd'hui encore elle semble ne pouvoir en être arrachée, et non-seulement l'historien n'a pas une seule protestation contre l'œuvre qui compromet à ce point l'avenir, mais il l'approuve, il la loue, il l'admire comme bonne et excellente en elle-même, dans tous les temps, dans tous les lieux, en dehors des circonstances spéciales pour lesquelles elle a été faite.

C'est ici surtout que se montre à nu la profonde médiocrité d'esprit qui a présidé à la conception de ce livre; car il résulte avec évidence des propres paroles de l'auteur qu'il se doute à peine du sens de l'œuvre à laquelle il applaudit. Il n'est pas loin d'y voir une création libérale. Qu'était-ce au fond que cette centralisation? C'était la dictature consulaire transportée jusque dans les plus petites sphères de la vie civile, administrative, judiciaire. Le système administratif, qui avait survécu aux bouleversements de la Révolution, fait à coups de surprises et de violences, improvisé tour à tour par chaque parti, tantôt au nom de la nécessité, tantôt au nom de la fureur, était forcément très-défectueux. Il avait surtout deux vices : celui de n'avoir pas su distinguer suffisamment et séparer avec netteté, dans la personne de leurs représentants, les intérêts locaux de ceux du pouvoir central, et celui d'avoir trop sacrifié l'action à la délibération en confiant à des assemblées des affaires qui réclamaient une prompte solution.

Ces défauts pouvaient être facilement corrigés. Il suffisait pour cela de donner au gouvernement une action plus prompte et plus directe sur les affaires qui l'intéressaient, et de confier à des administrateurs, placés sous le contrôle des assemblées locales celles que ces assemblées laissaient traîner en longueur, et les intérêts qui se trouvaient en souffrance, faute d'une expédition plus rapide. On adopta un parti beaucoup plus simple. On fit de ces assemblées de simples corps consultatifs, à l'image des chambres législatives, et on transforma les magistrats, jusque-là placés sous leur tutelle, en autant de petits dictateurs, responsables seulement envers le pouvoir

central et à sa discrétion absolue. Une lacune restait. Dans les occasions où une contestation s'élèverait, soit entre les particuliers et l'administration, soit entre la commune ou le département et l'État, quel serait le juge? Sous l'ancien régime si décrié, c'étaient les parlements, magistrature parfois peu compétente en ce qui concernait certains points spéciaux, mais toujours très-indépendante vis-à-vis de l'administration, ce qui était l'essentiel. Sous le régime nouveau, on décida que ce serait tantôt le conseil d'État, tantôt les conseils de préfecture, c'est-à-dire, que ce serait l'État lui-même, qui se trouva ainsi à la fois juge et partie. « L'ordre, dit M. Thiers, n'a pas cessé de régner pas plus que la justice, depuis que cette belle et simple institution existe. »

Ainsi le pouvoir administratif sous toutes ses formes passa dans la main du premier consul par la création des préfets, des sous-préfets et des maires. La commune, l'arrondissement, le département furent frappés d'incapacité et considérés comme mineurs. Les citoyens déchus du droit de faire leurs propres affaires furent déclarés incapables de choisir un garde champêtre, dans le moment même où l'on venait de les appeler sur toute la surface du territoire à prononcer souverainement par leur vote sur la valeur des institutions inaugurées par la constitution de l'an VIII; contradiction bizarre, mais qu'on retrouve dans tous les pays de centralisation, et qui a un sens profond. Plus on dépouille un peuple des attributions qui forment l'essence même de sa souveraineté, plus on montre de respect pour celles qui n'en sont que l'apparence. On lui déguise son abdication sous des titres fastueux. On lui décerne à l'envi ces prérogatives magnifiques par lesquelles sa royauté proclamée si haut ne s'exerce qu'une fois pour toutes, au lieu de se manifester par cet usage de tous les jours, par cette activité multiple et variée qui seule en constitue la réalité. On console son orgueil de se voir dérober les objets qui sont seuls de sa compétence, en lui soumettant des questions tout à fait au-dessus de sa portée et dans lesquelles son inexpérience assure sa docilité. A Rome, le peuple n'entendit jamais autant parler de sa souveraineté que lorsqu'il eut cessé d'être libre.

Les funestes effets de la centralisation sont depuis longtemps connus, analysés et décrits. On sait par quelle paralysie générale elle fait expier l'activité qu'elle concentre sur un seul point, par quels maux de tout genre elle compense les avantages et les facilités qu'elle présente comme machine gouvernementale. La science économique

proteste aussi bien que la morale et la politique contre ce système qui sacrifie toutes les forces vives d'un pays à l'apparente régularité de son administration, qui abandonne tous ses intérêts les plus chers à la merci d'un gouvernement qui parfois ne dure pas vingt-quatre heures, et dont le premier soin est de les exploiter à son profit. On eût aimé que l'auteur essayât au moins de disculper la centralisation de ces reproches, s'il les considère comme peu fondés, mais il ne semble pas même se douter que ces reproches existent. Son ton est celui d'un enthousiasme continu : « Telle est cette admirable hiérarchie à laquelle la France doit une administration incomparable, etc. » Et pour être conséquent avec lui-même, il applaudit à tout ce qui peut fortifier cette admirable hiérarchie. C'eût été trop peu à son gré que de placer tous les administrateurs sous la dépendance exclusive du pouvoir exécutif : il faut encore qu'ils soient nommés par lui. Cette prétention lui semble toute naturelle. « Le premier consul voulut naturellement, dit-il, qu'ils fussent à la nomination du pouvoir exécutif. » Cela répond à tout. Bonaparte alla plus loin encore : il voulut que ces assemblées locales, dépouillées par lui de toute influence sérieuse sur les affaires et qui restaient la dernière garantie des intérêts des communes et des départements, fussent aussi nommées par le gouvernement, au lieu d'être élues par les citoyens, comme elles l'ont été dans tous les temps et dans tous les pays. M. Thiers reconnaît que cette disposition était moins naturelle que la première, mais, ajoute-t-il aussitôt, « ce pouvoir excessif en temps ordinaire était en ce moment nécessaire, l'élection n'aurait donné que des résultats funestes. » Comment? pourquoi? Où trouve-t-on la moindre trace de ces agitations qui lui servent invariablement d'argument toutes les fois qu'il a des lois d'exception à justifier? voilà ce que l'auteur oublie de dire, car il serait fort en peine d'appuyer son affirmation par des faits. La France se trouvait, au contraire, dans un moment de lassitude et de prostration, elle avait grand besoin qu'on stimulât son énergie et son activité en la rappelant au sentiment de ses devoirs.

« L'organisation judiciaire, dit M. Thiers, ne fut pas moins bien imaginée. » Voilà toutes les réflexions que lui inspire la nouvelle concentration d'autorité qui à cette centralisation déjà exorbitante et funeste ajouta le plus important et le plus redoutable de tous les pouvoirs : la justice. S'il y a une règle universellement reconnue, un principe proclamé à la fois par l'expérience et par la raison depuis

que les hommes ont commencé à réfléchir sur le but et l'esprit des institutions politiques, c'est sans contredit l'indépendance du pouvoir judiciaire. Dès le temps d'Aristote, elle était considérée comme la première loi d'un pays libre, et l'on sait avec quelle force Montesquieu insiste, dans son *Esprit des lois*, sur le respect qui est dû à cette garantie suprême, à cette sauvegarde sacrée de l'honneur et de la liberté des citoyens. Cette indépendance ne fut pas entièrement détruite par la nouvelle organisation judiciaire; un tel résultat est impossible à réaliser dans l'état actuel de la civilisation, mais elle en reçut de profondes atteintes dont elle ne s'est pas encore relevée. Sous l'ancien régime, le pouvoir judiciaire était loin de manquer d'indépendance puisqu'il participait dans une certaine mesure soit au pouvoir législatif, soit même à la puissance exécutive. Malgré l'adage : « Toute justice émane du roy, » les parlements savaient se défendre contre l'arbitraire de l'État; ils allaient parfois jusqu'à lui imposer leurs vues politiques; leurs priviléges mêmes constituaient une garantie relative, malgré les abus sans nombre qu'ils entraînaient. Un magistrat qui tenait son office du droit d'hérédité ou seulement d'un contrat de vente était à coup sûr plus indépendant vis-à-vis du pouvoir qu'un magistrat nommé par lui et attendant de lui son avancement. A ces divers modes de nomination la Révolution substitua le principe électif, le seul, en effet, qui, appliqué avec intelligence, offre de sérieuses garanties. Ici encore son œuvre, résultat de plusieurs tâtonnements successifs, laissait beaucoup à désirer dans la pratique; mais du moins ses magistrats étaient indépendants autant que le commun des hommes peut l'être dans une époque de troubles où la crainte exerce tant d'empire sur les esprits. L'absence de hiérarchie y était compensée surabondamment par l'avantage que présentait ce système de n'offrir aucun appât aux ambitions, car ce n'est pas en général faute de lumières, mais faute de désintéressement que les magistrats jugent mal. On n'avait donc qu'à garder le principe en corrigeant l'application.

La nouvelle organisation eut pour premier effet de diminuer considérablement les attributions du corps judiciaire en lui retirant le règlement de tout le contentieux administratif, moyen assuré d'influence sur les agents du pouvoir exécutif. Elle plaça la magistrature sous la main du gouvernement, elle créa une hiérarchie de dignités dont elle le constitua le dispensateur et le gardien en substituant à l'élection la nomination ministérielle. On ne laissa

au pouvoir judiciaire, pour toute garantie d'indépendance, que le principe d'inamovibilité, protection insuffisante pour des hommes qu'on a soi-même désignés et choisis, qu'on tient par la perspective de l'avancement, par mille influences directes et indirectes, et sous les yeux desquels on a en quelque sorte disposé une échelle indéfinie de récompenses et une gradation correspondante de désagréments pour stimuler leur zèle et pour décourager leur résistance.

Ainsi ce pouvoir à peine formé et investi dès sa naissance d'une autorité à laquelle rien autour de lui ne pouvait faire contre-poids avait absorbé et réuni des prérogatives faites pour être toujours séparées, et disposant de la nation comme d'une propriété qui lui était dévolue, l'organisait dans son propre intérêt, et rapportait tout à lui-même avec une inconcevable assurance. Il disait à son tour que la nation c'était lui, entendant par là non qu'il appartenait à la nation, mais que la nation lui appartenait. Cependant, après tous ces empiétements successifs, un élément social, un seul restait encore, par une fortune inespérée, par un privilége uniquement dû aux circonstances, soustrait à l'influence immédiate de l'État : c'était la religion. Napoléon l'attira à lui par le concordat. C'est ce dernier coup porté à la liberté, cette tentative pour s'emparer du gouvernement des consciences en même temps que de celui des intérêts, cet accroissement de pouvoir venant après tous ceux que j'ai racontés, et destiné à les multiplier par une force incalculable, c'est cette entreprise que M. Thiers appelle « une œuvre admirable, la plus belle de Napoléon. »

Qu'est-ce donc que le concordat? C'est la centralisation transportée dans l'ordre des intérêts religieux. Selon l'auteur lui-même, Napoléon « n'avait d'autre but que de réorganiser, autant que possible, l'Église sur le même modèle que l'État. » Nous savons déjà à quoi nous en tenir sur ce qu'était cet État destiné à servir de modèle. En d'autres termes, on voulait que l'Église devînt à son tour, comme tous les autres pouvoirs, un instrument docile du gouvernement. Tel est le résultat qu'on crut obtenir en rendant au catholicisme sa position de culte privilégié, en donnant au clergé un traitement qui l'assimilait sous beaucoup de rapports au reste des fonctionnaires, en attribuant au pouvoir nouveau la nomination des évêques, faculté qui lui promettait un épiscopat tout dévoué.

Une chose sans prix, cherchée en vain pendant des siècles à travers les plus sanglantes discordes, existait de fait en France au mo-

ment où le régime consulaire s'y établit : c'était la séparation de l'Église et de l'État. Elle était alors aussi complète qu'on a jamais pu le désirer. Elle s'était établie par la force des choses et comme à l'insu de tout le monde à la suite des tentatives de l'ère révolutionnaire conçues d'abord en vue d'assimiler l'Église au nouvel ordre de choses par des transactions plus ou moins heureuses comme la constitution civile du clergé, puis dans l'intention manifeste de la détruire et de la remplacer par des cultes improvisés, tels que le culte de l'Être suprême, celui de la raison, et plus récemment la théophilanthropie. Le dégoût qui succède aux folies, la lassitude qui suivit ces longs déchirements, l'indifférence d'un public profondément sceptique et blasé qui ne fournissait pas aux passions religieuses des aliments durables de fanatisme, l'inutilité des efforts de chacune de ces sectes pour s'imposer les unes aux autres, avaient fini par les amener à vivre en paix au sein de la liberté commune. A côté du clergé constitutionnel assermenté, on voyait les insermentés ou ultramontains, et ceux-ci eux-mêmes étaient divisés entre ceux qui avaient fait la promesse d'obéir à la constitution et ceux qui l'avaient refusée. Le protestantisme, émancipé par la Révolution française et attaché de cœur aux grands principes qu'elle avait proclamés, avait retrouvé avec ses fidèles l'autorité d'une croyance libre et longtemps persécutée. La théophilanthropie elle-même avait ses partisans. Tous ces clergés divers participaient à leur manière aux passions du moment qui n'avaient rien de noble ni d'élevé; mais quoi de plus facile pour un gouvernement si fort que de les contenir les uns par les autres, de les maintenir dans le respect des lois par une surveillance sévère et juste, de leur inspirer le respect d'eux-mêmes par une émulation facile à éveiller, de se les concilier en leur donnant la sécurité qui leur manquait, de rendre en un mot durable et définitif un *statu quo* si favorable à l'État puisqu'il le préservait des tristes agitations et des lois oppressives qui avaient été la condition de son union passée avec l'Église, et d'assurer ainsi la réalisation du grand et salutaire principe qui était le principal *desideratum* du dix-huitième siècle et de la Révolution française?

Mais que parlons-nous à M. Thiers du dix-huitième siècle et de la Révolution française? Il s'agit vraiment bien de cela! Il en est à Clovis et à Charlemagne. « Quoi de plus *indiqué*, écrit-il, de plus nécessaire en 1800 que de relever cet autel de saint Louis, de Charlemagne, et de Clovis un instant renversé? »

Non, en vérité, nous n'eussions pas soupçonné que cela fût indiqué. Ne s'était-il donc rien passé dans le monde depuis ces époques de l'enfance de l'Europe et du bégaiement de la civilisation? C'était donc le même pacte, la même formule religieuse et politique qui devaient servir à des temps si prodigieusement divers? C'est à la France de Montesquieu et de Voltaire que vous venez proposer des transactions imaginées par les contemporains barbares de Grégoire de Tours? Non; quoi que vous en disiez, cela n'était indiqué ni par la politique, ni par l'histoire, ni par la philosophie, ni par l'intérêt de l'Église, dont ce prétendu traité de paix allait envoyer le chef prisonnier à Savone; ni par l'intérêt de l'État, dont il fortifiait la tyrannie, mais dont il devait sourdement saper le pouvoir, ni même par l'intérêt personnel de celui qui l'avait conçu, car cet acte devait puissamment contribuer à sa chute.

Les arguments dont M. Thiers se sert pour démontrer que le concordat était un acte nécessaire ne diffèrent pas de ceux dont nous avons déjà examiné la valeur à propos de l'établissement de la centralisation administrative. Il les applique à tout. Ce qu'il invoqua, c'est toujours le devoir de mettre fin aux agitations, aux discordes, aux déchirements qu'il voit partout à cette époque, et que le lecteur n'aperçoit nulle part. Ici l'auteur nous montre donc les prêtres ultramontains irréconciliables avec la Révolution, inspirés et dirigés par Rome, regagnant chaque jour du terrain dans leurs réunions clandestines, reprenant possession des consciences pour les exciter contre le gouvernement, assiégeant le lit des mourants, flétrissant les acquéreurs de biens nationaux, prêts à secouer dans toutes les provinces les torches de la guerre civile. Dans ce tableau de fantaisie, qu'y a-t-il de vrai? Ce n'est pas difficile à déterminer. On sait combien fut en réalité factice et superficielle la réaction religieuse dont M. de Chateaubriand fut le héros. Ce n'est pas d'une phraséologie aussi creuse et aussi vide que s'alimentent des passions religieuses sincères et profondes. Toute l'histoire de l'Empire est là pour prouver combien ce clergé eut peu de prise sérieuse sur les esprits, même après qu'on lui eut rendu une partie de son ancienne omnipotence. Que vit-on, en effet, pendant tout le règne de Napoléon? On vit le sentiment religieux froissé, provoqué dans ses plus chères susceptibilités, ne pas donner le moindre signe de vie; on vit ce clergé, qu'on nous peint comme si dangereux, frappé par la plus rigoureuse répression, supporter avec une parfaite tran-

quillité apparente la captivité du pape, l'emprisonnement de ses principaux chefs, l'intervention de l'État dans les décisions des conciles et dans tous les détails de l'exercice de son autorité spirituelle. Et cependant l'Église était alors armée de moyens d'influence mille fois plus redoutables qu'à l'époque où le concordat avait été fait, car, à ce moment, le clergé insermenté ne comptait que vingt évêques fixés en France, tandis que le clergé constitutionnel en comptait cinquante, et on possédait mille moyens de le contenir. Cette conduite ultérieure du clergé de France, son attitude soumise et résignée devant le maître, ses adulations, sa docilité, qui ne se démentit pas un instant, malgré les griefs les plus graves qu'on lui ait jamais donnés, malgré tous les instruments d'action qu'on lui avait rendus, réfutent d'une manière péremptoire les affirmations de M. Thiers touchant le danger de son influence à un moment où il était mille fois plus faible et désarmé. Mais il ne voit dans la tranquillité du clergé sous l'Empire qu'une nouvelle preuve de l'excellence du concordat. Cet acte était, selon lui, si sagement conçu que « les disputes malheureuses que le premier consul, devenu empereur, eut plus tard avec la cour de Rome se passèrent entre lui, le pape, les évêques, et n'altérèrent jamais la paix religieuse rétablie parmi les populations. » N'est-ce pas là la preuve la plus concluante que ces populations étaient étrangères aux passions qui s'agitaient entre Napoléon, le pape et les évêques, et que cette résurrection du pouvoir de l'Église avait été tout artificielle? En réalité, le clergé insermenté, dans les conditions où il subsistait en France après le 18 brumaire, contenu par un pouvoir armé d'une force extraordinaire, par les divisions qui s'agitaient dans son propre sein, par la rivalité du clergé constitutionnel, par l'hostilité des Églises protestantes, des sectes nouvelles, de l'esprit philosophique du dix-huitième siècle, et, comme le reconnaît formellement M. Thiers, par l'antipathie et le dédain de tous les corps constitués, depuis l'armée jusqu'au sénat, était absolument impuissant. Pour justifier l'acte qui allait remettre dans ses mains presque toutes les conquêtes que la Révolution avait faites sur lui, il ne suffit pas de quelques vagues allégations, dont on cherche en vain une trace dans les événements de cette époque. Ce clergé avait dépensé dans les insurrections de la Vendée tous les éléments de force et de révolte qu'il avait pu trouver en lui-même et autour de lui, il en était sorti affaibli, résigné, vaincu. Ces insurrections, on les avait domptées sans avoir à recourir à des

moyens aussi extrêmes, et maintenant qu'elles avaient déposé les armes et accepté leur défaite, ce n'était pas le cas d'accorder au souvenir de leurs emportements ce qu'on n'avait pas cédé à leurs menaces. M. Thiers constate l'impuissance des passions religieuses dans le passage même où il voudrait établir combien elles étaient encore dangereuses : « S'il *eût été possible*, dit-il, de réveiller les passions de la Vendée, le clergé l'eût fait. Il y entretenait encore de sourdes défiances et une sorte de mécontentement. » Peut-on dire que ce soit là secouer les torches de la guerre civile? et une telle influence était-elle bien dangereuse pour le vainqueur de Marengo?

Quant aux considérations philosophiques et morales que M. Thiers fait valoir à côté des motifs politiques à l'appui de son opinion, je ne sais s'il n'y aurait pas un excès de cruauté à les discuter sérieusement. La liberté des cultes, telle qu'elle existe aux États-Unis, n'est à ses yeux que désordre et anarchie; elle ne lui offre que le triste aspect d'une société déchirée par mille sectes. Ce qu'on peut souhaiter de mieux, selon lui, à une société civilisée, c'est une religion nationale consacrée par le temps; et il ajoute avec profondeur « qu'une telle croyance ne saurait s'inventer quand elle n'existe pas depuis des siècles. » Il est difficile, en effet, d'inventer une religion « consacrée par le temps. » Cette religion, le premier consul l'avait sous la main : c'était le catholicisme. Il a donc bien fait de le restaurer. Le problème n'est pas autrement compliqué aux yeux de l'historien. Quant aux motifs qui ont fait agir Napoléon en cette circonstance, ils importent peu, selon lui : « Est-il besoin de rechercher s'il agissait par une inspiration religieuse, ou bien par politique et par ambition? Il agissait par sagesse, cela suffit. »

Par sagesse! c'est précisément ce qu'il eût fallu démontrer. Mais peut-on admettre que M. Thiers ait une véritable intelligence du caractère de son héros et des mobiles qui le faisaient agir lorsqu'il affirme que Napoléon, en cette circonstance, « n'avait pas d'autre ambition que de faire le bien en toutes choses? » lorsqu'on le voit donner comme un de ses motifs déterminants des raisons qui ne peuvent qu'exciter le sourire de tous les hommes sensés. « Le principal charme d'une religion, c'est celui des souvenirs. — Pour moi, disait le premier consul à l'un de ses interlocuteurs, je n'entends jamais à la Malmaison la cloche du village voisin sans être ému! » Est-ce là de l'histoire? est-ce là de la connaissance des hommes?

est-ce là de l'intelligence des temps? Qu'on rencontre le son des cloches parmi les arguments fleuris de M. de Chateaubriand en faveur du catholicisme, on ne saurait s'en étonner; mais pour qu'un écrivain grave le fasse figurer sérieusement dans la bouche de Napoléon parmi les causes déterminantes du concordat dans une histoire politique, il faut qu'il ait une étrange opinion de la perspicacité de ses lecteurs.

Malgré de si bonnes raisons pour restaurer l'ancien ordre de choses, tout ce qui restait en France d'hommes marquants par le caractère et l'intelligence témoignait hautement sa désapprobation pour le projet du premier consul. Le Sénat, le Corps législatif, le Tribunat, l'armée tout entière y étaient extrêmement opposés; la famille Bonaparte elle-même le voyait avec cette défiance instinctive qui est souvent plus clairvoyante que le génie, parce qu'elle n'est autre chose que l'instinct de conservation; elle montrait en cela un pressentiment juste et vrai des embarras et des périls que le concordat devait créer à la politique impériale. Cependant, quand on vit que c'était chez le premier consul une résolution ferme et arrêtée, plusieurs pensèrent que, puisqu'on voulait absolument favoriser un culte et s'appuyer sur lui, mieux valait se confier au protestantisme, qui à une supériorité morale démontrée par celle de la civilisation des pays où il avait prospéré joignait le prestige d'une croyance persécutée, l'immense avantage de s'inspirer d'un esprit large et libéral, de se concilier avec une entière liberté des cultes, et de ne pas dépendre d'un chef étranger, comme l'Église catholique. M. Thiers repousse cette idée comme absurde et impossible. « Quant à l'idée, dit-il, de pousser la France au protestantisme, elle paraissait au premier consul plus que ridicule : elle lui paraissait odieuse. D'abord, il croyait qu'il n'y réussirait pas. » Et il lui met dans la bouche un long discours à l'appui de cette opinion.

Malheureusement, on a pour le réfuter ici les affirmations formelles de Napoléon lui-même, témoin difficile à récuser par un historien qui invoque si souvent son autorité :

« On croirait difficilement, a-t-il dit, les résistances que j'eus à vaincre pour ramener le catholicisme. On m'eût suivi bien plus volontiers si j'eusse arboré la bannière protestante. C'est au point qu'au conseil d'État, où j'eus grand'peine à faire adopter le concordat, plusieurs ne se rendirent qu'en complotant d'y échapper. — Eh bien!

se disaient-ils l'un à l'autre, faisons-nous protestants, et cela ne nous regardera plus. Il est sûr que, sur les ruines où je me trouvais placé, je pouvais choisir entre le catholicisme et le protestantisme; et il est vrai de dire encore que les dispositions du moment poussaient toutes à celui-ci. Mais... avec le catholicisme j'arrivais bien plus facilement à tous mes grands résultats... Au dehors, le catholicisme me conservait le pape; et avec mon influence et nos forces en Italie, je ne désespérais pas tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction du pape, et dès lors quelle influence! quel levier d'opinion sur le reste du monde! etc. »

Voilà le cri de la vérité, le vrai langage de cet esprit positif, absolu, et dominateur. Ce style est un peu différent des sentimentales expansions que M. Thiers lui prête sur le son des cloches et sur l'existence de Dieu démontrée par le spectacle de la nature, mais il mérite seul de fixer l'attention de l'histoire. Le concordat n'a été inspiré que par une pensée politique. Considéré sous cet aspect, il doit être également blâmé, soit qu'on se place au point de vue de la liberté, soit qu'on se place au point de vue du pouvoir; car il était, d'une part, un retour que rien ne nécessitait vers un régime heureusement détruit, et offrait de l'autre un expédient plein d'inconvénients et de périls qui ne se firent pas longtemps attendre. Napoléon et Pie VII le signèrent l'un et l'autre avec l'arrière-pensée de l'exploiter exclusivement chacun à son profit. Pie VII en attendait la restitution des Légations et l'entière restauration de l'ancienne papauté; Napoléon espérait faire du pape et de l'Église un puissant instrument de domination. Tous deux furent déçus dans cette espérance; tous deux renièrent leur ouvrage et se repentirent de l'avoir entrepris. Quelques années s'étaient à peine écoulées qu'ils s'apercevaient, l'un que ce pacte n'était pour l'Église qu'une cause de dépendance et d'humiliation, l'autre qu'il n'était qu'une source d'embarras sans fin pour l'État. Le pape était retenu de force à Savone, des cardinaux étaient emprisonnés pour avoir osé exprimer leurs opinions dans un concile, et l'Église perdait tout ce qui lui restait de pouvoir temporel par les sécularisations opérées en Allemagne et la réunion de Rome à l'Empire. Cette démonstration frappante des funestes effets du concordat envisagé comme mesure politique n'a fait depuis que gagner en évidence, et elle reçoit des événements contemporains la plus éclatante confirmation.

Le concordat fut la consécration donnée par l'Église à l'établissement d'un pouvoir beaucoup plus absolu que ne l'avait jamais été l'ancienne monarchie, même sous Louis XIV. L'arbitraire de l'ancien régime, si excessif qu'il fût, était cependant tempéré dans une certaine mesure par les parlements, qui possédaient, outre leurs attributions législatives, souvent peu efficaces mais presque toujours redoutées, un moyen direct et permanent de réagir sur l'administration par le règlement de tout le contentieux administratif; il était encore limité et contenu par ce que la noblesse avait gardé de ses priviléges, par les franchises des pays d'État, par les prérogatives politiques du clergé. Tout cela ne constituait pas un contrôle sérieux, mais protégeait au moins une partie notable de la nation contre les excès du pouvoir absolu. Le nouveau gouvernement que venait de se donner la France n'était contenu que par lui-même. Sa propre modération était la seule garantie qu'on eût laissée aux citoyens. Il ne devait rencontrer autour de lui aucune manifestation indépendante qui pût je ne dis pas l'arrêter, mais l'avertir. « Napoléon, dit quelque part M. Thiers lui-même, décidait à son gré la paix, la guerre, d'une manière plus absolue que les empereurs de l'ancienne Rome, les czars de Russie ou les sultans de Constantinople, car il n'avait ni prétoriens, ni strélitz, ni janissaires, ni ulémas, ni aristocratie. »

Et c'est là le pouvoir en qui s'était, selon vous, résumée la Révolution française! Singulier résumé dans lequel on ne retrouve aucun des éléments qui avaient fait sa force et sa grandeur. C'est dans un tel système que vous prétendez nous faire admirer le dernier mot de cette grande époque, comme si son premier cri n'avait pas été un cri de liberté, comme si on pouvait regarder comme son œuvre une politique conçue pour l'étouffer, comme si la servitude changeait de nature en changeant de nom. C'est ainsi que vous adorez toutes les maximes du despotisme et que vous en justifiez toutes les pratiques. Vous applaudissez avec enthousiasme à la création d'une omnipotence sans exemple dans l'histoire, vous trouvez bon, juste et sage qu'on la confie à un jeune homme plein de génie, d'audace et d'ambition, et lorsque cet acte produit ses conséquences naturelles, une impulsion d'abord irrésistible imprimée à toute chose, suivie bientôt de catastrophes inouïes, vous ne savez plus que gémir sur l'inconstance de la fortune et l'imperfection des plus grands hommes. N'ayant pas su comprendre la cause, vous restez confondu devant les effets. Quand votre devoir d'historien est de protester, sinon en l'honneur

des principes, du moins au nom des calamités futures, au nom du malheur qui s'avance, vous ne savez qu'applaudir au lieu de prévoir. « Oublions l'avenir, vous écriez-vous presque à chaque page, pour partager l'allégresse de ce temps ! » Oublier l'avenir ! je prétends au contraire que vous vous en souveniez sans cesse, car c'est lui qui est la condamnation du présent, c'est lui qui est le dernier mot de ces illusions, le commentaire de ces succès gigantesques. Faute de vous en souvenir, vous accusez le destin lorsque vous ne devriez accuser que votre inintelligence de la nature humaine et des grandes lois de l'histoire. Soit donc, partagez à votre aise l'ivresse de ces âmes subjuguées, vous pouvez être leur apologiste, mais vous ne serez jamais leur juge, vous n'êtes pas leur historien.

III

Tels sont les principes et les idées politiques qui ont inspiré l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, ils en forment l'esprit intime et la dominent tout entière. Mais, dira-t-on, ce n'est là que de la politique spéculative. C'est, au contraire, de la politique positive et pratique s'il en fut, car les institutions ont sur la marche des événements une bien autre influence que les combinaisons des hommes d'État. Nous comprendrions l'admiration de l'historien pour un génie extraordinaire, et sa timidité devant l'éclat d'une telle gloire; il y a là une sorte de fascination que beaucoup d'intelligences de notre époque ont subie; nous excuserions, en un mot, son idolâtrie pour le despote; ce que nous ne lui pardonnons pas, c'est son adoration pour le despotisme. A côté de l'homme, qui n'est qu'un accident, il y a la doctrine, qui est éternelle. Un jugement sur des lois et des institutions n'a plus pour excuse les éblouissements de la victoire ; il n'est pas permis de supposer que celui qui les apprécie n'est pas en possession de son sang-froid. S'il oublie même en ce point les devoirs de l'historien, il n'obéit plus à un entraînement plus ou moins aveugle, il est dupe de préjugés que je ne puis ni partager ni absoudre.

Si telle est la partialité de l'historien lorsqu'il s'agit de faits généraux, impersonnels, dont la nature même est en quelque sorte pour l'esprit un rappel constant à la réflexion, on conçoit quelle doit être sa complaisance pour les actes de son héros, lorsqu'il l'accompagne d'exploits en exploits à travers les prodigieux développements de sa

fortune. Cependant, comme toutes ces prospérités doivent aboutir à une catastrophe, il a bien été forcé, à son propre point de vue, de se demander quels sont parmi ces événements ceux qui ont le plus contribué à amener cette fatale issue, et de mêler quelques blâmes à ses admirations. Mais au lieu de remonter à la véritable cause de cette catastrophe, c'est-à-dire à la création de cette force irrésistible mise au service d'une âme insatiable de domination, il s'arrête toujours à des considérations secondaires, et attribue cette grande chute à des accidents qui n'étaient eux-mêmes que des effets.

Cependant, parmi les critiques qu'il adresse à la conduite de Napoléon, il en est une qui présente un caractère plus général, bien qu'elle ne me semble pas pouvoir constituer à elle seule toute une philosophie de l'histoire. Cette accusation qui revient sans cesse sous sa plume et qui résume tous ses griefs, c'est le tort qu'il reproche à Napoléon, « d'avoir abandonné la belle politique du Consulat. »

M. Thiers est, sans contredit, l'écrivain qui a le plus contribué à propager cette opinion, qu'il y a eu dans Napoléon deux hommes qui ont eu chacun un système politique différent, celui du Consulat et celui de l'Empire. Il admire le premier sans réserve ; il a quelques objections contre le second. Mais il est difficile de savoir sur quels faits il fonde ce jugement, car la seule différence que révèle l'examen le plus attentif entre l'esprit de l'une et de l'autre époque, sous quelque aspect qu'on les étudie, est celle qui existe entre le germe et le développement. La politique du premier consul n'a absolument rien qui la distingue de celle de l'empereur, sauf qu'elle n'en possède pas encore toute la force matérielle, mais elle en a déjà tous les procédés. Elle s'inspire des mêmes maximes et agit par les mêmes moyens. Seulement la puissance du Consulat n'a pas encore atteint les proportions gigantesques qui seront le présage de la chute de l'Empire, et le seul motif qu'on puisse découvrir dans la préférence de M. Thiers, c'est que le premier s'élève, tandis que le second décline. On ne saurait s'imaginer à quel point son impartialité s'accroît à mesure que la fortune de son héros diminue.

Si le Consulat a eu sur l'Empire l'avantage que M. Thiers lui attribue, ce n'est pas à coup sûr par la supériorité de ses institutions ; car elles furent conservées telles qu'elles étaient et il n'y eut guère de changé que le nom. Les modifications insignifiantes qui furent introduites dans la constitution consulaire à l'occasion de ce changement de nom se réduisirent à la transformation d'un pouvoir viager

en pouvoir héréditaire et à quelques faibles prérogatives offertes au Corps législatif et au Sénat en don de joyeux avénement. Le Tribunat, qui déjà n'était plus qu'une ombre, ne fut définitivement supprimé que plusieurs années plus tard. M. Thiers est même forcé de reconnaître formellement qu'en somme la constitution de l'Empire était plus libérale que celle du Consulat; serait-ce là ce qui fait à ses yeux l'infériorité de l'époque impériale?

La différence qu'il signale à son désavantage ne se découvre pas mieux dans la politique intérieure. Le premier consul se montre dans son administration plus impérieux, plus absolu et surtout plus susceptible que ne le fut peut-être jamais l'empereur. La seule velléité, je ne dirai pas d'opposition, mais de contrôle et de discussion qui subsiste en France, se personnifie dans le Tribunat. Les faibles et timides essais par lesquels elle se manifeste arrachent au premier consul des explosions de colère et des menaces que ses conseillers ont grand'peine à l'empêcher de réaliser sur-le-champ. C'est sans doute la mourante lueur que répand sur cette époque le souvenir de la liberté perdue et encore regrettée qui détermine la préférence de l'historien? Non, il n'a pour cette faible opposition du Tribunat que des réprobations et des flétrissures; elle n'est à ses yeux qu'une intrigue méprisable; il en dénigre les chefs avec une sorte de haine personnelle : Daunou n'est qu'un esprit aigri, Benjamin Constant un homme sans principes, qui n'est mû que « par son humeur railleuse et le mécontentement de la famille Necker. » Il applaudit à toutes les mesures qu'on prend contre le Tribunat; et lorsque Cambacérès, pour épargner à son collègue un coup d'État contre l'opposition la plus inoffensive et la plus désarmée qu'il y ait jamais eu, imagine cette supercherie qui consistait à faire désigner par le Sénat le cinquième des tribuns sortants, au lieu de les laisser désigner par le sort, moyen peu honorable mais sûr d'éliminer tous les membres indépendants de cette assemblée, cet historien « ami de la vraie liberté » déclare que c'était là « une combinaison ingénieuse, d'une légalité très-soutenable, et qu'il y avait beaucoup de raisons pour et contre. » Cependant, il n'est pas sans éprouver quelques scrupules, et il exprime un regret. Il regrette « que le premier consul, si dédommagé par l'adhésion universelle de la France d'une opposition inconvenante, n'ait pas su se résigner à supporter quelques détracteurs impuissants; mais, ajoute-t-il aussitôt, une telle opposition encouragée par sa patience serait peut-être devenue plus qu'incom-

mode, dangereuse et même insupportable si la majorité du Corps législatif et du Sénat avait fini par y prendre part, ce qui était possible. »

Si c'est là le langage de l'histoire impartiale, comment s'exprimerait donc un courtisan attardé du pouvoir consulaire?

Tel est, avec les créations administratives que j'ai signalées plus haut, avec la mesure qui réduisit à treize le nombre des journaux français, avec une loi sur les tribunaux d'exception, le trait caractéristique de la politique du Consulat à l'intérieur; elle n'offre, on le voit, absolument rien qui la distingue des procédés habituels de la politique impériale, si ce n'est peut-être un excès de rigueur, car enfin celle-ci ne présente aucun acte judiciaire comparable au décret de transportation qui suivit l'attentat de la rue Saint-Nicaise et à la condamnation du duc d'Enghien. Il était naturel, d'ailleurs, que Napoléon, après plusieurs années de règne, comprît mieux l'utilité des ménagements qu'à l'époque où il quitta son camp pour venir gouverner la France. Sous l'Empire, demandant un jour à un de ses ministres un rapport sur l'organisation d'une prison d'État : « Il faut, lui dit-il, que votre rapport soit précédé de deux pages de considérants qui *contiendront des idées libérales.* » Sous le Consulat, il n'eût jamais songé à ces considérants.

Si ce n'est pas dans ces nuances qu'il faut chercher le motif de la prédilection de M. Thiers pour la belle politique du Consulat, en trouverons-nous mieux le secret dans la politique extérieure du premier consul? Cette politique est déjà la même que celle qui conduira l'empereur à Waterloo, c'est l'esprit de conquête; seulement ce système n'a pas encore pris les proportions et laissé voir les prétentions qui devaient soulever contre nous tous les peuples; mais, chose digne d'observation, on y découvre dès le début toutes les tendances et tous les errements qu'on aura à y signaler plus tard. Donnez-leur leur développement naturel, vous avez toute l'histoire de l'Empire. Bonaparte premier consul se fait proclamer président de la république cisalpine, de même qu'une fois empereur il se fera proclamer roi d'Italie. En quoi diffèrent ces deux actes, et comment approuver le premier sans absoudre le second? Tous deux s'inspirent de la même ambition, ou, comme dit M. Thiers, du même désir de faire le bonheur de l'Italie.

Il en est de même lorsque, pour emprunter une autre expression de l'auteur, le premier consul « exerce en Suisse sa bienfaisante dicta-

ture, » c'est-à-dire y envoie une armée, et dispose de ses institutions selon sa convenance. L'empereur n'eut jamais d'autre intention que d'exercer cette bienfaisante dictature dans d'autres États plus puissants, et c'est là ce qui constitue essentiellement l'esprit de conquête. Sous le Consulat, il n'étend pas ses vues si loin, par la bonne raison qu'en toute chose il faut commencer par le commencement; il se contente donc d'appliquer ce principe à la Cisalpine, à la Suisse, à la Hollande, au Piémont, qu'il réunit par décret à la France, au duché de Toscane, qu'il cède aux Espagnols en échange de la Louisiane. Sous l'Empire, il voulut aussi faire le bonheur de l'Espagne, de la Prusse, de l'Autriche, de l'Europe entière, et c'est ce qui le perdit.

On peut examiner un à un tous les autres actes de la politique consulaire à l'extérieur; on verra que l'Empire n'a pas fait autre chose que les continuer. Le recez de 1803, qui est l'objet de l'admiration particulière de M. Thiers et que le premier consul impose à l'Allemagne vaincue, avec l'appui de la Russie, est une première épreuve de la Confédération qu'il y organisa plus tard sous son protectorat. Dans le second cas comme dans le premier, il se borne, comme dit M. Thiers, à « imposer sa propre volonté à l'Allemagne *pour le bien même* de l'Allemagne. » Seulement, en 1803, les peuples n'étaient pas encore aussi blasés qu'ils le furent plus tard sur cette félicité suprême de recevoir les lois du vainqueur.

La politique du premier consul envers les neutres, ses efforts pour les contraindre à se ligner avec lui contre l'Angleterre, et à briser ainsi la seule résistance qu'il pût redouter en Europe, n'est pas autre chose que le programme même du blocus continental. En ceci encore Napoléon pouvait dire qu'il n'avait en vue que le bien de l'Europe; mais c'est se faire une étrange idée de la gravité de l'histoire que de s'attacher à démontrer que la destruction de l'Angleterre importait, en effet, à l'intérêt des nations, et que la pensée de les contraindre à cette guerre était « une résolution dont on ne saurait nier la justice. »

On pourrait prolonger indéfiniment ce parallèle entre ces deux époques de la vie de Napoléon, et montrer que sa diplomatie a toujours été semblable à elle-même, tantôt souple et insinuante, tantôt violente et brusque, merveilleusement habile à exciter les convoitises, à donner des espérances sans rien promettre, à engager autrui sans se lier soi-même. Les événements qui amenèrent la rupture de la

paix d'Amiens mettent en lumière, autant qu'on peut le désirer, la parfaite conformité de la diplomatie du Consulat avec celle de l'Empire. Ce sont les mêmes calculs et les mêmes arrière-pensées sous une rondeur apparente, c'est le même ton impérieux, la même imprudence de langage. La scène fameuse entre le premier consul et lord Withworth n'a rien à envier à celles qui éclatèrent plus tard entre l'empereur et M. de Metternich. En toute chose se révèle déjà le futur dominateur de l'Europe. En pleine paix, dans un exposé de la situation de la République adressé aux grands corps de l'État, il éclate brusquement : « Quel que soit à Londres le succès de l'intrigue, elle n'entraînera pas d'autres peuples dans des ligues nouvelles. Le gouvernement le dit avec un juste orgueil, seule, l'Angleterre ne saurait aujourd'hui lutter contre la France. » Funeste défi à la suite duquel s'ouvrit entre les deux nations un abîme où devaient s'engloutir tant de vies ! Telle est la politique que M. Thiers se plaît à opposer à celle de l'Empire. Au reste, s'il se croit tenu de blâmer celle-ci dans son ensemble comme trop aventureuse, il se dédommage de cette contrainte en l'exaltant en détail outre mesure, en sorte que le lecteur se demande vainement quel est le mot de l'énigme. Ce mot, c'est que sous le Consulat le soleil se lève, et que sous l'Empire il se couche.

Ces regrets, si souvent exprimés, révèlent la pensée de ce livre. Il a pour dernier mot une hypothèse dont l'auteur déplore plus d'une fois la non-réalisation, et dont le succès eût été, selon lui, un idéal sans pareil dans l'histoire du monde. Cette utopie, c'est Napoléon parvenant à contenir son ambition dans la limite précise où elle ne pouvait plus lui nuire et restant « le maître du continent. » Avant de discuter la sublimité de ce spectacle, il faudrait d'abord examiner s'il est bon et juste que le continent ait un maître. S'il est, au contraire, démontré qu'un tel pouvoir, quel qu'en soit le dépositaire, est incompatible avec le libre génie, les formes variées qui font la vie, la grandeur, l'originalité de la civilisation moderne, tout le système sur lequel est échafaudé ce livre s'écroule, et le seul lien qui en rattache les parties disparaît. Or, il n'est pas une vérité qui soit mieux établie. Napoléon lui-même avait défini avant son historien l'état de choses qu'eût impliqué la réalisation d'un tel rêve : « Une fois l'Europe soumise, a-t-il dit, il eût été possible de se livrer à la chimère du beau idéal de la civilisation. C'est dans cet état de choses qu'on eût trouvé le plus de chances d'amener partout l'unité des codes, celle

des principes, des opinions, des sentiments, des vues, des intérêts. »

L'histoire entière du monde moderne est un démenti donné à ce beau idéal. Toutes les nations qui ont sacrifié à ce dieu fatal de l'uniformité ont été aussitôt frappées de torpeur et d'impuissance. Rome l'a adoré, et Rome en est morte. On le retrouve encore assis au chevet de quelques peuples de l'immobile Orient, qui ont oublié jusqu'aux songes qui berçaient autrefois leur sommeil.

Je n'ai pas l'intention de suivre ce livre dans tous ses développements; il me suffit d'en avoir nettement caractérisé l'esprit et la portée, et j'ai touché à peu près à tous les points qui mettent en lumière les principes dont il s'est inspiré. Le reste ne consiste qu'en faits de guerre que je ne pourrais apprécier qu'à un point de vue littéraire, ce qui serait très-fade. Ce soin doit être principalement laissé aux hommes du métier, vu le détail avec lequel les opérations militaires y sont traitées. Pour les discuter avec cette autorité et cette minutie, il faudrait avoir été capable de les conduire; et, quoi qu'en pense M. Thiers, il ne suffit pas d'avoir lu Jomini pour être un grand général.

Sous ce volumineux appareil scientifique j'ai montré à l'œuvre la légende s'attachant à fausser et à corrompre la conscience de l'histoire. Jusqu'à présent, c'était l'enthousiasme des poëtes qui, complice de la superstition populaire, décernait les apothéoses; ici, c'est la science elle-même qui a voulu se charger de ce soin sous la forme la plus propre à dissiper toute défiance par le positivisme de ses allures, sous la forme d'un récit développé jusqu'à la diffusion, et accompagné d'un attirail technique fait pour éblouir les ignorants et pour séduire les demi-savants. Semblable aux conquérants dont il se plaît à raconter les exploits, l'auteur traîne à sa suite tout un formidable matériel de guerre, une file interminable de bagages qui, il y a tout lieu de le craindre, ne sera bientôt plus qu'un encombrement inutile et tombera un jour ou l'autre au pouvoir de l'ennemi. Une fois ses petits faits détruits et réfutés par une érudition supérieure, que restera-t-il à M. Thiers? Une grande pensée est éternelle, un renseignement ne dure que jusqu'à ce qu'on l'ait remplacé par une information plus exacte. Quoi qu'il en soit, la légende napoléonnienne lui devra incomparablement plus qu'à aucun de ses chantres les plus fameux. Les préjugés populaires ne trouvent dans ceux-ci qu'une satisfaction d'imagination; dans le livre de M. Thiers,

ils trouvent de quoi se démontrer à eux-mêmes qu'ils ont raison. Les fictions des poëtes ont bien moins de puissance que des récits où les illusions trouvent à s'appuyer sur des faits.

Tout ce que l'imagination des hommes a inventé de flatteries posthumes, de superstitions invraisemblables, de fraudes pieuses, de fictions héroïques, non pour absoudre cette mémoire, mais pour la déifier, se trouve reproduit là sous les dehors trompeurs d'une exactitude et d'une impartialité qui disparaissent aussitôt qu'on veut les examiner d'un peu près. Ce qui fait le fond invariable de ce récit n'est, du reste, que la thèse surannée de l'universalité de génie minutieusement reprise et commentée, mais sans un seul développement vraiment nouveau. On attribue à Napoléon comme politique la supériorité de génie qu'il avait comme guerrier, et on ne s'aperçoit pas que ces longs volumes écrits à sa louange ne sont pleins que du récit de ses fautes. La supériorité de génie en politique ne consiste pas à supprimer ses adversaires, mais à les vaincre à armes égales en respectant la légalité qui les protége. Elle n'existe que là où il y a lutte entre des forces libres. Le génie politique trouve ses triomphes non dans l'obéissance imposée, mais dans le concours volontaire qu'il obtient des passions nobles de l'âme humaine, dans l'élan qu'il leur imprime, dans les combinaisons qu'il découvre pour leur arracher leur libre assentiment. Tel fut, par exemple, Mirabeau, mort trop tôt pour sa propre gloire et pour la grandeur de son pays. S'il ne s'agit, au contraire, que de traiter les hommes comme des chiffres, ce n'est pas le plus grand politique qui l'emportera, c'est le plus grand mathématicien.

Le guerrier chez Napoléon passait son temps à réparer les fautes du politique, et un jour arriva où il n'y suffit plus. Voilà ce que sera forcée de reconnaître toute apologie qui ne sera pas une glorification aveugle. Ce parti pris d'admiration donne lieu dans cette histoire à un autre travers qu'il n'est pas inutile de signaler. A force de vouloir grandir son héros l'auteur le diminue. En rabaissant systématiquement à son profit toutes les gloires, toutes les rivalités, tous les mérites qui se sont élevés autour de lui, il déprécie d'autant la valeur de Napoléon lui-même. Ce n'est pas en faisant litière de toutes les illustrations d'un pays aux pieds d'un seul homme qu'on fait l'éloge de cet homme ou de ce pays. L'imagination populaire, incapable d'analyse, résume tout un temps dans un seul nom; c'est à l'histoire de restituer à chacun sa part et de démonter pièce à pièce

ces personnages de convention qui n'ont jamais existé que dans les légendes. Ce travail a été fait pour Louis XIV, on le fera aussi pour Napoléon. On montrera ce qui dans sa diplomatie appartient à Talleyrand, dans son Code civil à Portalis, à Tronchet, etc., dans ses victoires à ses lieutenants, auxquels M. Thiers ne commence à reconnaître une responsabilité et une personnalité distinctes que lorsqu'ils commencent à éprouver des revers. Il fait honneur de tous leurs succès à Napoléon, et n'impute qu'à eux seuls leurs défaites. Avec une telle interprétation nous n'avons plus devant nous un personnage historique, mais une idole. En acceptant même son livre comme une œuvre apologétique, idée dont l'opportunité est contestable, on est en droit d'exiger un certain art et un certain respect des vraisemblances. Qu'il affirme, par exemple, sous forme de proposition générale que son héros était un esprit universel, nous laissons passer ce lieu commun sans protestation; mais s'il précise et va jusqu'à nous dire « que le premier consul avait autant d'esprit que Voltaire, » nous ne pouvons plus que sourire de tant de fétichisme uni à si peu de discernement.

Est-ce à dire que ce livre n'ait réussi que par ses défauts? S'il en était ainsi, je n'aurais point pris la peine de le combattre. Si les vues générales y sont nulles ou dangereuses, on a loué avec beaucoup de raison la rare clarté que l'auteur apporte dans les questions techniques, et qui fait de certaines parties de son ouvrage de véritables chefs-d'œuvre d'exposition. Le récit des opérations militaires, lorsqu'il n'est pas déparé par une pédanterie rebutante ou une prolixité intempestive, offre des peintures pleines d'animation, de vivacité et de mouvement. L'exposé des questions de finances, d'administration, de diplomatie, dans ce qu'elles ont de plus spécial et quelquefois de plus ardu, présentent des modèles d'analyse et de lucidité. Mais ce sont là les matériaux de l'histoire, ce n'est pas l'histoire elle-même. Si M. Thiers s'était borné à écrire sur ces points particuliers des monographies dans le genre de son *Histoire de Law*, il aurait créé dans un cadre plus étroit des œuvres moins ambitieuses mais vraiment accomplies. Il fait de la sagacité (il dit l'intelligence, ce qui n'offre aucun sens à l'esprit, l'intelligence étant la réunion de toutes les facultés de l'âme); il fait, dis-je, de la sagacité la grande, presque l'unique faculté de l'historien. Il a de bonnes raisons pour cela, moins bonnes cependant qu'il ne pense. Il fait preuve, en effet, d'une rare sagacité, mais elle est loin de s'appliquer à tout; elle excelle dans les

petites choses et disparaît dans les grandes; elle discerne les effets, elle ne s'élève jamais jusqu'à la cause; elle possède à fond les minuties, et ne sait rien des faits généraux.

Je n'ai pas encore parlé de son style. Le style de M. Thiers a beaucoup de défauts : il est lâche, abandonné, sans nerf, d'une facilité banale, mais il a une qualité suprême : la vie. A travers tous ses tâtonnements, ses redites, ses vulgarités, ses incorrections, il marche, et on le suit tant bien que mal. M. Thiers a exposé quelque part avec une complaisance qui n'est pas exempte de fatuité quelles doivent être, selon lui, les qualités du véritable historien, et en particulier de son style : « Le style de l'histoire, dit-il, doit être simple, clair, précis, aisé, » et avec un secret retour sur lui-même il ajoute : « élevé *quelquefois*. » C'est qu'en effet l'élévation n'est pas précisément son fait. Ce quelquefois donne la clef du procédé de M. Thiers comme écrivain. Il sait, il a entendu dire qu'il y a des scènes majestueuses ou tragiques qui veulent être décrites avec des couleurs plus sombres, des traits plus énergiques que les événements de tous les jours. Mais comme la nature l'a traité avec une extrême parcimonie sous le rapport du pathétique et de l'inspiration, il emprunte ses couleurs à la rhétorique, au lieu de les demander à une émotion qu'il ne ressent pas. De là ces échappées de style noble qui surprennent tout à coup le lecteur accoutumé à l'allure paisible et modeste de sa muse. C'est que le moment est arrivé de faire une incursion sur le domaine du style élevé. Alors le ton de M. Thiers s'élève en effet. On ne le reconnaît plus. Il dit : « l'enveloppe grise » au lieu de la redingote grise. Il dit : « un pied audacieux » au lieu de dire tout simplement un pied. Il compare Marie-Louise à une fourmi, Napoléon à un chêne, et les maréchaux aux feuilles que le vent emporte :

« Qui n'a vu souvent à l'entrée de l'hiver, au milieu des campagnes déjà ravagées, un chêne puissant, étalant au loin ses rameaux sans verdure, et ayant à ses pieds les débris desséchés de sa riche végétation? Tout autour règnent le froid et le silence, et par intervalles on entend à peine le bruit léger d'une feuille qui tombe. L'arbre immobile et fier n'a plus que quelques feuilles jaunies prêtes à se détacher comme les autres, mais il n'en domine pas moins la plaine de sa tête sublime et dépouillée. Ainsi Napoléon voyait disparaître une à une ces fidélités qui, etc. »

Cependant, comme M. Thiers ne se reconnaît qu'une très-médiocre vocation pour le style élevé, il ne s'y risque pas sans une certaine défiance, parfois même il s'excuse auprès du lecteur d'avoir à se livrer à ces intempérances d'imagination : « Quoique voué au culte modeste du bon sens, dit-il, qu'on me permette un instant d'enthousiasme, » et il profite de la permission pour faire feu de toutes ses métaphores : « Le Niémen fut le Rubicon de sa prospérité; — la tendresse conjugale fut victorieuse chez lui de la politique; — Éblé plongeait sa vieillesse dans les flots glacés de la Bérésina; — placée entre le Hanovre et l'honneur, la Prusse était horriblement agitée, etc., etc. »

C'est là, dirai-je, en empruntant une autre de ses expressions, « un spectacle digne d'une *affreuse* compassion » pour tous les esprits qui ont le préjugé de croire qu'un écrivain est tenu de montrer du goût, même dans le style élevé. Mais je laisse là ces querelles de grammairien : je n'ai voulu envisager ici le style que comme l'expression de certaines facultés de l'âme et du caractère.

M. Thiers s'est chanté à lui-même l'*exegi monumentum* dans une préface infiniment curieuse où il trace le portrait du parfait historien, non sans s'être plus d'une fois regardé dans la glace. Il y fait en même temps un louable effort de modestie pour ne pas présenter au public une peinture qui ne soit que sa propre image. Toutefois le portrait lui ressemble encore un peu trop pour être celui de l'historien-modèle. Il évoque à cette occasion les noms des créateurs et des maîtres de l'histoire, Thucydide, Tite-Live, Tacite, César, Machiavel, Saint-Simon, Frédéric le Grand, et il dit : « Je ne demanderais au ciel que d'avoir fait comme le moins éminent de ces historiens pour être assuré d'avoir bien fait. » On ne sait si l'on doit rire ou se fâcher de la familiarité étourdie avec laquelle il se mêle à cette auguste compagnie. C'est avec ce même ton dégagé et avantageux qu'il parle de la postérité. Il l'interpelle comme si elle devait lui répondre. C'est être bien ambitieux que de prétendre aller à la postérité après avoir été de son vivant donné en prime aux abonnés du *Constitutionnel*. N'est-ce pas trop de ces deux gloires à la fois pour un mortel? On pourrait presque affirmer qu'elles ne seront jamais réunies; il faut opter entre l'une ou l'autre. M. Thiers a déjà choisi; que lui faut-il de plus? L'appui de l'opinion? il l'a eu; — la popularité? il l'a. — Des récompenses publiques? il les aura. Allié des vaincus, il est aussi l'ami des vainqueurs. Rien ne manque à son

succès; que lui importe la postérité? Qu'il se garde de profaner par une présomption indiscrète ce nom redoutable et sacré que les plus grands hommes ne prononcent qu'avec tremblement! Son âme légère n'a jamais connu les tourments que la gloire inflige à ses élus, et la gloire ne se donne qu'à ceux qui ont souffert pour elle. Si la postérité s'occupe de lui, ce ne sera pas dans le sens qu'il suppose. Elle recherchera curieusement dans son livre les tendances morales et politiques de l'époque qui lui a décerné cette longue ovation; elle y trouvera, avec les opinions populaires en matière de liberté, l'explication de nos vicissitudes, qui n'ont été surprenantes que pour ceux qui ignoraient l'existence de ces préjugés; elle parcourra avec étonnement ce répertoire des maximes d'un despotisme suranné; mais en arrivant aux passages où M. Thiers parle d'elle avec tant de coquetterie et de naïve confiance, la postérité se sentira désarmée et pour toute vengeance elle sourira et fermera le livre.

P. Lanfrey.

DANIEL VLADY

HISTOIRE D'UN MUSICIEN

CHAPITRE VI[1].

L'ART DE RÉUSSIR.

Huit jours après Daniel partit pour Vienne, muni de plusieurs lettres de recommandation qui devaient faire merveille. Parmi ces lettres, dont la moitié, selon l'usage, ne lui servit à rien, il y en avait une à l'adresse de M. Busch, musicien qui passait pour savant, directeur de l'une des sociétés philharmoniques les plus suivies de Vienne.

Daniel, à qui on avait parlé de M. Busch comme d'un personnage important, fut surpris de voir l'homme du monde en apparence le plus simple. Il avait imaginé une sorte de pacha inabordable; il trouva un petit homme tout rond, au sourire paterne, à physionomie bénigne, agréablement relevée par des besicles d'or. Ce visage bienveillant rassura Daniel, et le mit à l'aise.

M. Busch, qui causait avec un musicien de ses amis, parcourut la lettre que Daniel lui remit et le pria de s'asseoir. La chambre, fort modestement meublée, était pleine d'instruments de musique et de partitions. Daniel eut peine à découvrir une chaise. — « A la bonne heure, pensa-t-il, voici qui plairait au maître. Ces braves gens se conviendraient. Ils ne font pas plus de façon l'un que l'autre. » — Au fond pourtant, sans se l'avouer, il lui trouvait l'air commun.

L'autre musicien, qui avait une physionomie rogue et sèche, toisa Daniel, puis, avec un sourire dédaigneux, se tourna vers M. Busch, comme pour lui dire: « Quel est ce petit bonhomme? Encore un grand maître en herbe qui nous tombe sur les bras. » Reprenant ensuite l'entretien où il l'avait laissé:

1. Voir la 14e Livraison.

— Je vous disais donc, continua-t-il, ce que j'aurais peine à croire si je ne l'avais vu de mes yeux. Oui, mon cher, il a osé paraître devant le public en habit bleu, avec une cravate noire. Cela est sans exemple.

Daniel, stupéfait, se regarda involontairement, mais il n'y avait pas moyen d'être vêtu plus convenablement qu'il ne l'était. Cela le rassura.

La lèvre inférieure de M. Busch s'allongea, il gonfla les joues et fronça les sourcils de l'air d'un homme qui médite sur les suites d'un événement grave.

— Le fait est que les jeunes gens d'aujourd'hui se croient tout permis, répondit-il après un moment de silence. Je vous en offre autant. Que dites-vous de ceci? Michaelis, pas plus tard qu'hier, joue une sonate de Beethoven au concert d'Éphraïm, le violoniste. Ne voilà-t-il pas qu'il se met en tête de dire *mezza voce* le début du *Scherzo*, que l'on doit jouer fort. Une pareille idée, depuis que la sonate existe, n'est jamais entrée dans le cerveau de personne. Ce sont de ces nuances que nous nommons *de tradition*. Si l'on ne respecte plus cela, je ne vois plus, ma foi, ce qu'on respecterait. Le public naturellement était tout déconcerté. On ouvrait de grands yeux, on se demandait ce que cela voulait dire. Michaelis, du reste, a reçu une bonne leçon. Cela pourra servir d'exemple à ceux qui voudraient l'imiter. Pas un applaudissement dans la salle. Silence complet. C'est bien fait. Le public ne doit pas souffrir de pareilles impertinences. Il faut apprendre à vivre à ces jeunes gens.

— C'est comme pour Müller, répliqua l'autre avec son petit ricanement sec. — Gare à lui si jamais il ose reparaître à Vienne.

M. Busch soupira mélancoliquement.

— Oui, les temps sont bien changés, dit-il. Voilà ce qu'on gagne à porter de l'intérêt à quelqu'un. Faire du bien, à présent, c'est faire des ingrats. Je ne dis pas cela pour vous, jeune homme, — reprit-il en s'adressant à Daniel, qu'il paraissait avoir oublié. — Il y a exception à tout. On me dit que vous avez été élevé dans le respect des maîtres.

Daniel eut envie de dire qu'en effet il avait un habit noir, mais il se contint et fit une réponse convenable.

— Allons, que comptez-vous faire? lui demanda avec bienveillance le directeur.

Daniel devint un peu rouge et hésita. Il éprouvait quelque embarras à son âge à s'avouer compositeur.

— J'ai là un trio, dit-il enfin, et j'aimerais à trouver une occasion de le faire entendre.

La figure de M. Busch perdit son expression paternelle.

— Ma parole, ils se ressemblent tous, s'écria-t-il aigrement. Ils s'imaginent qu'il n'y a qu'à débarquer à Berlin ou à Vienne, dans n'importe quelle grande ville, son trio ou sa sonate sous le bras, et que cela suffit pour obtenir un brevet de grand compositeur.

L'ami de M. Busch se mit à rire de son petit rire creux, qui ressemblait au bruit d'une bouteille qu'on vide. Puis, de sa voix doucereuse de fausset :

— Mon jeune ami, dit-il, ce serait une mauvaise manière de vous recommander auprès du public. Vous n'êtes pas connu. Vous ne pouvez attendre qu'on s'intéresse à vous. Permettez-moi de vous donner un conseil. Laissez là votre trio, et prenez un morceau de quelque compositeur moderne, déjà connu et estimé. Vous passerez pour un jeune homme modeste. Cela disposera le public et les artistes pour vous ; on est très-enclin à encourager les jeunes gens modestes.

— Ce monsieur doit être un instituteur primaire, pensa Daniel ; mais je ne suis ni d'âge ni de caractère à fréquenter son école. — Je choisirais plutôt du Beethoven ou du Mozart, répondit-il avec un sourire un peu forcé.

Il y eut une pause glaciale ; le directeur regarda son ami, qui se mit à fouiller le tapis avec sa canne.

Daniel comprit qu'il avait fait une sottise, et que M. Busch se croyait un grand homme ; tout artiste, à ses propres yeux, est un grand homme ; M. Busch l'était de par l'almanach royal. Sa musique, à la vérité, ne voyait le jour qu'aux grandes occasions, quand l'empereur lui commandait une cantate, ou quand un jeune artiste encore peu connu jouait un de ses morceaux dans l'espoir de se faire protéger par lui.

— Vous avez bon goût, je vous fais mon compliment, — lui dit ironiquement le directeur ; puis, tirant sa montre, il ajouta d'un ton sec : — Vous m'excuserez, mais j'ai rendez-vous. Il y a concert au château. M. Alvarès, un jeune homme de talent, doit jouer mon troisième concerto par ordre de l'empereur. On m'attend pour la répétition.

Il se leva, salua Daniel, et le planta là.

Celui-ci, tout confus de sa maladresse, éprouvait une sorte d'étourdissement en sortant de là. Le sentiment de la honte augmenta sa colère contre M. Busch. Il l'appela « cuistre, Philistin, orgue de Barbarie. » — Il est tout simple qu'un orgue de Barbarie ne veuille que des serinettes, se dit-il. — La petite vengeance qu'il trouva dans ce mot le soulagea un peu. La faute qu'il avait faite était grande, pourtant; il n'y avait pas à se le dissimuler. M. Busch était un homme influent, considéré, dont le jugement faisait loi, et qui, s'il l'avait voulu, aurait pu être grandement utile à un jeune artiste.

Il entra dans un jardin public et se mit à regarder les figures; deux jeunes gens assis à une table faisaient comme lui, et semblaient connaître tous les passants.

Le plus âgé des deux surtout le frappa. Avec la figure la plus originale et la plus moqueuse, il était débraillé de façon et de costume. Sa redingote de velours était un peu râpée; le bas de son pantalon se dandinait autour de ses guêtres. Il avait une jambe sur la chaise voisine et la remuait incessamment, comme un singe. C'était Brandt, journaliste très-mordant, qui se faisait craindre de tout le monde par ses railleries. Sa réputation ne valait pas grand'chose, et il ne valait pas beaucoup mieux que sa réputation; mais il s'en moquait, et à la face des gens, surtout quand ils lui faisaient la cour d'une façon trop vile.

Daniel entendait pour la première fois ce ton leste, ce langage railleur des gens d'esprit qui n'ont rien à ménager. La verve du journaliste le séduisit, et il se mourait d'envie d'échanger quelques mots avec un homme aussi spirituel. L'occasion vint; il y avait, à quelques pas de là, un homme et une femme à qui tout le monde paraissait faire la cour; ils ne cessaient d'être entourés de visiteurs; le mari, fort distingué, avait le ton et l'aisance d'un parfait homme du monde; la femme, qui riait et parlait d'un air un peu trop animé, était une personne d'une trentaine d'années environ, éveillée, rondelette, avec de beaux yeux et de belles dents, mise avec recherche, ayant l'air d'une prima donna engraissée dans le mariage. Daniel fut curieux de savoir qui ils étaient. Il prit courage et se tourna vers son voisin.

— Monsieur, dit-il, il est permis aux provinciaux d'être ignorants et ridicules; j'arrive de province. Quel est donc ce grand monsieur autour duquel tout le monde s'empresse?

Son air et son accent ne sentaient nullement le provincial. Brandt, assez surpris, l'enveloppa d'un regard pénétrant, comme pour deviner en un clin d'œil à qui il avait affaire. Daniel se mordit les lèvres, le sang lui monta au visage et il parut s'étonner d'être regardé ainsi. Le journaliste s'en aperçut et sourit. Il ne lui arrivait guère de voir quelqu'un prendre l'air fier avec lui; cela lui parut piquant, et il se crut, en revanche, obligé à être poli.

— C'est Strauch, l'intendant du théâtre de la cour, répondit-il.

Daniel avait senti le prompt changement qui s'était fait dans les manières de son voisin; il comprit qu'il pourrait, sans compromettre son amour-propre, continuer à le questionner.

— Et ce jeune homme frisé, avec sa figure de petit saint Jean en sucre? lui demanda-t-il.

— Lui, dit-il, c'est Grünwald, un tiroir à pièces de circonstance; du lait et du miel délayés dans une once de sirop de violette, si vous aimez mieux. Le pauvre homme n'a qu'un tort, il se courbe trop, il finira par être bossu. Tiens, le violoniste Ephraïm, là bas, à droite du directeur! L'entendez-vous? On dirait une pie enrhumée qui bavarde. Quelle commère! Il a pourtant l'air de bonne humeur, aujourd'hui. Cela n'arrive guère. Lequel de ses amis a donc fait fiasco?

Daniel éprouva quelque chose de singulier; il lui sembla qu'il venait de tomber au milieu d'une bande de renards et de loups qui se déchirent à belles dents les uns les autres.

— Est-ce là le monde choisi? pensa-t-il. Puis sans laisser voir sa surprise : — On dit qu'Ephraïm a beaucoup d'esprit; a-t-il autant de talent?

— Six tabatières d'or et autant de diamants montés en épingle; ses dédicaces ont beaucoup de sympathie pour l'*Almanach de Gotha*. Voyez-vous ce grand corps maigre qui vient par ici accompagné de cette femme brune qui lui donne le bras? C'est Razumof.

— Razumof le pianiste, théoricien et révolutionnaire? Singulier couple. On dirait le Destin qui se promène avec Proserpine.

— Que voulez-vous? Proserpine trouvait que son mari avait bien peu d'âme. Le Destin lui offre le bras, et ils font ensemble un voyage sentimental autour du monde.

En voyant Razumof saluer le journaliste.

— J'ai bien fait, pensa Daniel, c'est un homme important. — Et il eut honte de questionner toujours et de passer pour novice. — Ra-

zumof est à peu près tel que je me le figurais d'après sa musique, reprit-il, bien aise de montrer qu'il s'y entendait. — Rude et point pédant, un démocrate en fait d'art.

L'autre eut envie de savoir quel était ce petit jeune homme qui s'avouait provincial avec un air et des façons d'homme d'esprit.

— Vous l'entendrez ce soir, si vous voulez, lui dit-il. Razumof joue au bénéfice d'un inondé quelconque. Je puis vous l'amener.

Daniel eut un éblouissement. Le monde excentrique, spirituel, attrayant des artistes de génie s'ouvrait pour lui dès le premier jour. Il n'aurait pas, comme tant d'autres, à frapper auparavant à bien des portes avant d'entrer. Dans l'excès de son orgueil, il commit une faute.

— J'accepte volontiers, répondit-il, mais à une condition : vous souperez avec moi après le concert.

Le journaliste sourit un peu dédaigneusement comme pour dire : Vous êtes jeune, mon cher ami. Mais voyant que l'autre rougissait, il reprit avec un air de bonne humeur : — Comment faire? j'ai trois invitations à souper. Je ne saurais en accepter une quatrième.

— Raison de plus pour accepter la mienne. C'est le moyen de ne point faire d'injustice.

— Pas mal pour un débutant, pensa Brandt. Il sourit et lui dit d'un ton sec, un peu moqueur : — Jeune homme, je vous fais mon compliment. Vous avez reçu une éducation supérieure. Vous ferez votre chemin. En attendant, disposez de votre serviteur.

Une heure après ils étaient bons amis, et Daniel lui avait raconté ce qui lui était arrivé le matin chez M. Busch. — Il y a un dieu pour les innocents, fit le journaliste. — Votre naïveté vous a rendu un fameux service, vous pouvez vous en vanter. Vous seriez tombé dans le bourbier, vous auriez fini par y croupir. Bénissez le ciel, et tournez une fois pour toutes le dos à l'association classique de Bach et des perruques.

— Voilà que je renie mon maître; Aennchen me trouverait bas, pensa Daniel, et par acquit de conscience il balbutia que Bach était un grand homme.

Le journaliste reprit son ton brusque et âpre.

— Qu'est-ce que cela prouve? fit-il. Bach tomberait à plat s'il revenait au monde. On l'aime parce qu'on s'est posé en homme de goût ou à titre de curiosité, comme une vieille armoire; mais les meubles dont vous vous servez, vous les commandez aux tapissiers

modernes. Votre Bach, aujourd'hui, ferait de la musique comme Razumof. Chaque chose a son temps, que diable ! Si vous vous mettez à porter une queue, on vous rira au nez, et on aura raison. Bon pour les invalides. Allons, vous voilà débarbouillé. A ce soir, je vous présente. De la tenue, et des saluts calmes. Vous voilà homme public, comédien, machine d'argent, d'applaudissement, de réclames, de charlatanisme, — tout comme moi.

CHAPITRE VII.

UN CONCERT.

Le soir, comme ils en étaient convenus, il l'emmena au concert. Ils entrèrent par une autre porte que le public, et au lieu d'aller dans la salle, ils suivirent un couloir au bout duquel se trouvait le foyer, belle pièce bien éclairée où se tenaient les artistes. Dès qu'ils virent le journaliste, ils crièrent : bravo ! Brandt, d'un air pénétré, mit la main sur son cœur, et salua comme une actrice qui remercie le public le jour de son bénéfice.

Razumof, debout au milieu de la chambre, lui tendit la main de loin. Le journaliste en toucha le bout. — Bonsoir, mon brave, dit-il. Puis montrant Daniel : — Voici un jeune homme qui grille d'envie de vous entendre. Il est artiste, mais je crois qu'il manque de talent. Je suppose qu'il me l'aurait dit, s'il en avait.

Il y eut un éclat de rire. Razumof seul resta grave, majestueux même, comme un homme trop haut placé pour que la raillerie pût l'atteindre. Il se contenta de sourire, et tendit la main à Daniel d'un air d'indifférence hautaine.

Une jolie femme, toute blanche et rose, en grande toilette, était assise sur le canapé. Sa robe de soie avait des volants déchiquetés qui se tenaient raides, et prenaient, à la lumière, des teintes d'argent mat. Son corsage, fort décolleté, montrait de belles épaules qui se dérobaient mal sous la dentelle d'une écharpe. Elle avait un joli pied, et une certaine manière nonchalante de se rejeter en arrière qui le découvrait. — Voici un garçon d'esprit; je vous le recommande, dit Brandt. Et il laissa Daniel face à face avec cette éblouissante personne.

— Monsieur est donc un bonbon à surprises ? répondit-elle.

— Madame, fit Daniel, c'est un plaisir de se sentir déchirer par de si belles dents. — Elle sourit, et montra ses dents qui en effet étaient belles — Brandt a raison; vous avez de l'esprit comme un petit jésuite. De quel séminaire sortez-vous?

Il y eut un murmure sourd suivi de piétinements. C'était le public qui s'impatientait. Personne au foyer ne daigna s'en préoccuper. Au même moment entra un petit homme pâle, à longs cheveux blonds, si maigre, que son épine dorsale faisait saillie sous son habit noir. Il était tout en nage, et se précipita vers le journaliste en s'essuyant le front avec son mouchoir. — Mon ami, lui dit-il, vous voyez un homme qui vient d'avoir un succès fou chez la Szyllo (il affectait de nommer les grandes dames sans leur titre, comme des femmes de théâtre); je n'en puis plus, je suis mort de fatigue. La Marini était tellement émue qu'elle s'est évanouie. Figurez-vous que l'on m'a redemandé trois fois ma *Danse des fantômes*.

— D'ordinaire, les fantômes font moins de bruit, dit un envieux.

Les piétinements augmentaient. Cette fois le secrétaire de Razumof regarda à sa montre et dit qu'il était trop tôt et qu'il n'y avait personne dans la salle.

— Que dites-vous donc là, Napoli? répliqua un petit musicien qui frottait son archet. — Il y a au contraire un monde fou, on étouffe. Le secrétaire se rengorgea dans sa cravate blanche, et jeta un regard noble au petit musicien comme pour lui dire : — On voit bien que vous n'êtes pas habitué comme nous aux grands succès.

Daniel admirait l'air calme, la contenance froide que Razumof gardait au moment de paraître en public. Le journaliste s'en aperçut et lui tapa le bras. — Quelle mine! dit-il. — Raide, Anglais, sublime. Copiez, mon cher. Ayez l'air de revenir de l'autre monde, c'est le moyen de prendre pied dans celui-ci. — Et il l'emmena dans la salle, où ils trouvèrent une loge vide. Les avant-scènes se garnissaient, des toilettes brillantes se frayaient un chemin aux places réservées. On entendait des frôlements de soie qu'on froisse, des bruits de portières qu'on ouvre. Des mains gantées de blanc avançaient chargées de bouquets au-dessus du velours des loges.

Les portes des loges, peu à peu, s'ouvrirent moins souvent. Les musiciens arrivèrent, ils accordèrent leurs instruments et se mirent à jouer une ouverture que personne n'écouta. Il y eut un silence. Enfin parut Razumof. Il marcha à grands pas vers la rampe, où il s'arrêta. Il salua très-bas. Les applaudissements éclatèrent, ample

et magnifique tonnerre qui alla en augmentant et se perdit en une sorte de murmure voluptueux.

Razumof salua une seconde fois, encore plus bas. Son visage se releva vers l'auditoire avec une expression de reconnaissance intime. Un sourire rêveur effleurait ses traits. Ce sourire semblait dire : — La gloire n'est rien, la sympathie seule peut récompenser l'artiste convaincu. Involontairement, Daniel pensa à son père, qui, pour s'exciter à la tendresse, buvait des petits verres. — Celui-ci est bien meilleur acteur, se dit-il.

— Attention au prélude, fit le journaliste.

On avait apporté deux pianos sur la scène; et les négociants du parterre en cherchaient la raison. Les uns disaient que Razumof avait l'habitude de briser un piano par concert, et qu'il en fallait un second de rechange. D'autres concluaient qu'il avait dû s'arranger avec son facteur. On supputait la somme totale et cela donnait beaucoup de lustre au grand artiste. Il allait commencer, quand il jugea que le siége était mal placé; il fit signe à son secrétaire de le mettre autrement, ce qui lui donna l'occasion de placer un geste noble.

Razumof s'assit ensuite et se recueillit un instant avant de commencer. Il passa d'abord la main sur le front, comme un homme profondément accablé qui sort d'un rêve. D'un mouvement brusque, alors, il parut secouer cette lassitude, et rejeta en arrière les mèches raides de sa chevelure qui lui tombait dans l'œil. Puis, d'un doigt, il caressa une touche isolée, qui vibra à travers la salle avec un retentissement solennel.

— C'est sa *Fête païenne*, dit le journaliste.

Razumof, le regard errant dans l'espace, fit entendre les premières mesures d'un thème singulier, au rhythme fortement accentué et bizarre. L'air, bientôt, se développa, avec des magnificences de son extraordinaires. A travers l'harmonie des accompagnements, le luxe des arpéges, il semblait se tripler pour remplir la salle de son rhythme entraînant. Daniel avait peine à respirer. La lumière et les sons se confondaient dans sa tête. Il ne quittait pas Razumof du regard, et se demandait si ce n'était pas plutôt un magicien qu'un musicien. Il ne concevait pas qu'on pût être à la fois si bon charlatan et si grand artiste; ou plutôt, il avait oublié le charlatan, il ne voyait plus que l'artiste. Il l'admirait et l'aimait de tout son cœur.

— Il est en train ce soir; il n'a pas trop dîné, dit le journaliste; voyons comment il se tirera de son fameux trille.

— L'a-t-il déjà manqué? demanda Daniel revenu à lui-même.

— Une fois; et il a prétendu que c'était pour se moquer du public, qui lui déplaisait.

Razumof venait de commencer cette fameuse cadence de la main gauche, dont la fin, d'ordinaire, donnait le signal aux applaudissements. L'autre main, légèrement appuyée sur son genou droit, demeurait inactive. Un murmure de bravos réprimés précéda l'explosion finale. Les femmes, attendries, commençaient à se servir de leurs mouchoirs.

Un homme, muni d'un bouquet, entra en ce moment dans la loge; il se plaça derrière Daniel, lui fit des excuses, puis, saisissant l'instant favorable, lança adroitement son bouquet sur la scène et disparut. Daniel crut rêver. Brandt éclata de rire en voyant ce visage stupéfait.

— En vérité, mon cher, on n'est pas plus neuf, lui dit-il, l'enthousiasme veut être encouragé, regardez plutôt.

En une seconde, Daniel vit la scène jonchée de bouquets. Razumof s'inclina d'un air pénétré et humble. Les applaudissements recommencèrent. L'artiste, se baissant, ramassa l'un des bouquets, et en arracha une fleur qu'il attacha triomphalement à sa boutonnière. Cet épisode eut un grand succès. Les femmes se mirent à agiter leurs mouchoirs, et, dans la loge voisine de la sienne, Daniel entendit un petit gazouillement plaintif, une espèce de tirade de séraphin voyageur, dithyrambe allemand, sangloté en prose. Il se retourna et vit une grosse figure bien portante, avec des yeux de turquoise, des cheveux d'un blond fade, et des dents qui avaient la couleur de cheveux, de grosses épaules rougeaudes encadrées d'une robe claire. « Voilà la gloire, mon jeune maître, fit Brandt. — Quand Razumof mourra, il fera bien d'inviter ce bel oiseau à ses funérailles. »

Ce grand succès eût fait tort à tout artiste de talent qui fût venu après lui. Pour ne sacrifier personne, on avait choisi, comme second morceau, un air chanté par mademoiselle Selmar, cantatrice assez médiocre, et reconnue pour telle. Mademoiselle Selmar était cette jolie femme qui, dans le foyer des artistes, avait fait à Daniel un accueil si piquant. Elle ne manquait pas d'admirateurs, et sa beauté eut tout le succès qu'elle méritait.

— Si nous nous en allions, dit Brandt au milieu de la bourrasque de bravos que souleva le second morceau de Razumof.

Daniel ne demandait pas mieux. Il étouffait, la tête lui tournait; il se sentit comme au milieu d'une réunion de gens égarés et prêt à perdre lui-même son bon sens.

— Je crois que j'ai la fièvre, dit-il en sortant à Brandt qui se moqua de lui.—C'est le manque d'habitude, dit Brandt.—Razumof était comme vous à son début. Il voulait faire de l'art pour l'art; il lançait des tirades. C'était bête. Au moins vous, vous n'en faites pas. Soyez tranquille, vous arriverez comme un autre. Le métier de grand homme ne s'apprend pas en vingt-quatre heures.

Daniel éprouva une sorte de froissement intime. L'idée de l'art, chez lui, se reliait à tout un ordre de pensées fines et délicates. Il lui semblait, à entendre parler le journaliste, voir un saltimbanque fourrager avec ses pieds dans un parterre de fleurs.

— Je n'ai pas l'ambition de devenir un grand homme, répliqua-t-il avec sécheresse.

— Que voulez-vous donc, alors?

— Mon Dieu! très-peu de chose. Me faire plaisir à moi et à d'autres.

—C'est peu vraiment, dit l'autre en riant.—Et vous ne vous croyez pas ambitieux? Il est charmant, ma foi. Mais tenez, c'est égal; vous êtes un garçon d'esprit, vous me plaisez. Vous ne ressemblez pas à ce tas d'imbéciles qui viennent mendier un mot dans mon journal. Comme si les journalistes étaient payés pour faire l'aumône! Voici plus de deux heures qne nous sommes ensemble et vous ne m'avez encore rien demandé : dites-moi, avez-vous réellement du talent?

— Je le crois, dit Daniel en souriant.

— Parbleu! il s'agit bien de croire; il faut être sûr. Voyons, vous croyez-vous de force à enfoncer Razumof et toute la boutique?

Le journaliste, ici, jeta sur Daniel un regard pénétrant. Le jeune homme demeura fort calme; seulement, ses lèvres se serrèrent et il y passa un petit tressaillement de dédain. — Trop orgueilleux pour être vain, pensa Brandt, caractère assez rare par le temps qui court.

— Je n'ai jamais songé à écraser personne, dit Daniel. — Je n'aime pas les coups de poing. Vous doutez de mon talent. Je ne m'en offense point. Se croire du talent n'est pas une raison pour avoir du talent. Vous verrez, jugez-moi, je suis prêt à subir votre examen.

— Charmant, répliqua le journaliste de son ton le plus moqueur; —mon cher, vous avez de l'esprit, mais vous n'en sortez pas moins de nourrice. Ne vous fâchez pas, j'ai été comme vous. Comme il me

regarde! Avouez que je vous fais l'effet du diable en personne. Mais j'ai eu de grands sentiments tout comme un autre. Les grands sentiments poussent avec la barbe et s'en vont avec les cheveux. J'ai été jeune comme vous, vous dis-je, — et il but un verre de vin de Tokay. — Tenez, ceci me rappelle une drôle d'histoire. Je n'avais pas vingt ans, j'étais fou d'une petite actrice de Slakhoë, dans le grand-duché : ce qu'elle avait surtout de beau, c'étaient les cheveux. Elle avait un certain rôle de folle dans lequel elle entrait en scène les cheveux épars; — c'était son triomphe. Le grand-duc aimait le théâtre. Un jour, il me sembla qu'il lui faisait jouer un peu bien souvent la même pièce. Je lui fis une scène; je ne voulais plus qu'elle jouât ce rôle. Elle me déclara que c'était impossible, que je la perdais; j'insistai. Elle dit que non. Nous nous séparâmes brouillés. Le lendemain, je revis la pièce sur l'affiche. J'aimais, je fus lâche. Le soir, j'étais à ma place accoutumée, à l'orchestre. A son entrée en scène, son regard me chercha. Il y eut un grand murmure. Mon cher, la pauvre petite jouait son rôle avec de faux cheveux. Pour me faire plaisir, elle avait coupé les siens.

Brandt saisit la bouteille de vin de Tokay et s'en versa un second verre. Son visage aussitôt redevint railleur.

— Et le grand-duc? demanda Daniel.

— Son Altesse sut bientôt l'anecdote. J'avais essayé de fonder un petit journal; on me chercha chicane. Je m'en vengeai par un article fulminant contre les perruques. Le grand-duc portait un toupet. L'allusion, pour être délicate, n'en était pas moins transparente. Cela méritait punition. Le lendemain on m'envoya deux gendarmes qui m'escortèrent poliment jusqu'à la frontière.

— Il m'a l'air d'avoir fait bien du chemin depuis, pensa Daniel. — Et vous ne vous êtes plus mêlé de politique, reprit-il; vous n'avez plus trahi des secrets d'État?

— Ma foi non. On se dégoûte vite de voyager ainsi aux frais du gouvernement. Ces gendarmes ont si mauvais genre! Les cabotins sont bien plus amusants. On peut se moquer d'eux sans les gendarmes. Ils comprennent la plaisanterie.

Daniel fit un mouvement; le journaliste le vit. — J'en suis un, dit-il, vous pas encore. Mais la porte est ouverte, vous entrerez quand il vous plaira.

— Drôle d'homme, pensa Daniel, honnête à sa façon. S'il vous volait, je suppose qu'il commencerait par vous avertir.

— Franchement, croyez-vous que je fasse un métier amusant? reprit Brandt. — Vous doutez-vous seulement de ce qu'est un journaliste, ici, dans un pays où l'esprit passe pour malsain, où l'on ne lit le journal qu'après dîner, comme moyen de s'endormir?

— Un homme d'esprit, en Allemagne, est donc un monstre? demanda Daniel.

— Oui, quand il est Allemand. C'est justement la fable *du Renard et des Raisins*. Vous savez le français, vous devez connaître votre la Fontaine. A défaut d'esprit, ici, on se pique d'être sérieux, profond, substantiel. On mange de la choucroute et l'on médite sur la philosophie de M. Schoppenhauer. Malheur à ceux qui rient! On les traite d'agitateurs et on les met à la porte. Que voulez-vous? les ours n'aiment pas les singes.

Daniel fut frappé du ton d'amertume dont le journaliste parlait de ses compatriotes. — Aimerait-il son pays? pensa-t-il. — Pourquoi pas? Peut-être l'aime-t-il comme j'aime la musique, en amateur, par occasion, quand le ciel est pur et que l'air ne sent pas le quinquet.

Il y eut un moment de silence. — Décidément, je suis curieux de savoir si vous avez du talent, fit le journaliste en reprenant son chapeau.

— Qu'est-ce que cela vous fait? répondit Daniel d'un ton goguenard.

L'autre se mit à rire, et ils se séparèrent à la porte de son hôtel.

Quand Daniel se retrouva seul chez lui, il lui sembla avoir vécu dix ans depuis la veille. La voie qu'il avait à parcourir s'éclairait devant lui; il sentait qu'il y avait jusque-là cheminé en aveugle. Mais, en même temps, il en découvrait les obstacles et il lui semblait que jamais il n'aurait la force de les surmonter. Une chose, surtout, le frappait comme parfaitement claire. C'est que, sans charlatanisme, on ne réussit point. M. Busch et Razumof, à son avis, en étaient la preuve évidente. L'un, en besicles d'or, à l'air modeste et affable, s'emparait des esprits sensés, timides, routiniers. C'était le charlatan classique.

L'autre, avec la tournure désespérée d'un héros byronien, séduisait les femmes, les jeunes gens, tous ceux qui ont l'imagination vive et le goût blasé. C'était le charlatan romantique. Il les trouvait habiles tous les deux, mais il ne se sentait pas plus de goût pour l'un que pour l'autre. « D'ailleurs, n'est pas charlatan qui veut, » pen-

sait-il en se regardant dans la glace. Je n'ai pas le physique de l'emploi comme Razumof. Mes cheveux sont châtains et manquent de couleur locale. Mon regard n'a rien de diabolique, ni même d'angélique. Puis quelle mine j'aurais si je voulais comme Razumof me mettre à porter un chapeau en forme de pain de sucre! Mais le pis, c'est qu'il faudrait mentir; mentir, non par paroles isolées, mais par tout un système de vie; un tel métier doit être fatigant; j'aurais bientôt fait de m'en lasser.

CHAPITRE VIII.

VIENNE.

Brandt l'avait engagé à venir le voir. Daniel avait résolu d'attendre un peu, pour ne pas marquer trop d'empressement. Mais justement le lendemain comme il allait choisir un piano, il rencontra le journaliste dans le magasin du marchand. Il joua, et Brandt eut beaucoup de peine à cacher sa surprise; comme c'était un homme extrême et passionné en tout, il sortit convaincu que Razumof était fort peu de chose auprès de Daniel.

En sortant, il rencontra Razumof dans la rue. — Je viens d'entendre ce petit Vlady, lui dit-il,—il a au moins autant de talent que vous.

Razumof eut un mouvement nerveux qui réjouit beaucoup son fidèle ami.

— Oh! oh! vous voilà bien vite inquiet, fit l'autre d'un ton ironique. Votre Grandeur sentirait-elle où le bât la blesse? C'est que ce garçon n'est pas seulement un grand homme, il a encore de l'esprit. Prenez garde à vous si vous le laissez faire son chemin tout seul. A votre place, je tâcherais de m'en faire un ami, je le *lancerais*. Il vous fera honneur, et la reconnaissance l'empêchera peut-être de se moquer de vous. Ce sera toujours autant de gagné; puis, si vous vous y prenez adroitement, vous l'amuserez avec de petits succès, et il ne vous fera aucun tort. Je le crois, d'ailleurs, un peu trop flegmatique pour être ambitieux; c'est un garçon aimable, un homme de salon. Un joli mot lui fera toujours plus de plaisir que tous les applaudissements du monde.

Razumof revit Daniel chez Brandt; le grand homme voulut bien

descendre de son piédestal et se montrer aimable envers le nouveau venu. Il le plaisanta sur son incognito et l'invita à venir le voir; il lui offrit même de le présenter dans plusieurs grandes maisons où il allait comme ami. Après l'accueil médiocre que Daniel avait reçu de lui le soir du concert, de pareilles avances devaient le surprendre. Il les attribua aux éloges que Brandt avait pu faire de lui.

Patronné par Razumof et par Brandt, avec qui on le voyait tous les jours, Daniel ne tarda pas à éveiller la curiosité des Viennois, d'autant plus qu'il ne paraissait nullement pressé de se produire.

Il passait son temps à causer et à se promener par les rues, à regarder les boutiques, comme un simple mortel. Le soir il allait au théâtre, où les spectateurs l'amusaient encore plus que les acteurs.

Le monde sut bientôt qu'un artiste de talent était arrivé à Vienne. La princesse Szyllo, dame valaque fort riche, passait alors pour protéger les artistes, ce qui lui faisait une réputation de femme d'esprit. Daniel lui avait plu; elle voulut connaître ce joli jeune homme, et pria Razumof de le lui amener. S'il devenait célèbre, ce serait un honneur de l'avoir fait débuter chez soi.

La princesse, aussi médiocre que peut l'être une personne très-bien élevée, avait dans ses manières une originalité agréable, quoique un peu cherchée. Elle accueillait les artistes sans façon, avec des airs d'égalité. Cette nuance de bonhomie chez une aussi grande dame n'avait rien de déplaisant, car les manières de la princesse, après tout, étaient distinguées, et elle savait toujours conserver son air de femme du monde.

Ce soir-là chez elle il n'y avait que très-peu de monde. La conversation fut vide comme toujours, mais, cette fois, gaie, coulante, à demi intime. Rien de plus doux que ce genre de causerie; l'amour-propre y trouve son compte, parce qu'elle est un langage à part, à l'usage seulement de quelques-uns. Daniel se sentit plus à l'aise là en une demi-heure qu'il ne l'avait été de sa vie. La princesse lui avait dit un ou deux de ces mots gracieux qui, bien débités, coulent aussi doucement dans l'oreille qu'une limonade dans la bouche. — Les choses extérieures, d'ailleurs, s'accordaient avec ces impressions douces, un peu effacées, comme aux idées qui occupaient la conversation. Il faisait chaud, les hautes croisées étaient entr'ouvertes. Le parfum des orangers qui fleurissaient sur le balcon entrait dans la chambre. Au dehors, la lune blanchissait la place, solitaire à cette heure. Ses rayons pénétraient dans le haut appartement

sombre; ils glissaient sur la soie, s'éteignaient à demi, et leur pâleur mate se perdait entre les plis pesants des tentures, comme dans des cavernes.

On pria Daniel de se mettre au piano. C'était la première fois qu'il goûtait le plaisir de jouer dans une réunion intime, composée seulement de gens de goût. Il joua avec abandon, et eut un de ces succès mondains si doux aux âmes fines. Cette soirée lui sembla délicieuse. Il se sentait dans une de ces dispositions où l'on ne souhaite rien, état si rare où l'esprit et les sens sont dans une harmonie parfaite. Les succès de Razumof, auprès de ceux qu'il venait d'avoir, lui paraissaient grossiers. A aucun prix il n'aurait voulu d'une célébrité aussi bruyante.

La princesse le pria de revenir. Elle avait ses jours de réception intime, où l'on faisait de la musique en petit comité. Daniel n'en manqua pas un; ce furent les meilleurs moments de son séjour à Vienne. Au piano, entouré d'un cercle de femmes charmantes, il épiait les tressaillements que ses propres sensations faisaient courir sur ces jolis visages. Sous leurs regards souriants il sentait son imagination s'épanouir en lui comme des fleurs de serre fines et rares. Leurs exclamations de plaisir entraient en lui comme un parfum énervant. Quand il cessait, c'étaient des mots charmants, des fadeurs délicieuses. On l'entourait, on le fêtait, on l'embrassait presque. Ce petit Vlady avait l'air *si comme il faut!* Elles l'invitaient pour le lendemain, elles le suppliaient de ne point manquer. Razumof s'approchait. Il lui donnait une petite tape sur l'épaule d'un air protecteur, pour lui faire pièce. Elles se remettaient à tourmenter Daniel, qui promettait en riant. Le moyen de résister à toutes ces séductions? Elles faisaient ce qu'elles voulaient de lui, il n'y avait personne là dont il ne se sentît l'égal.

Lancé dans ce monde choisi, Daniel goûtait le présent et ne s'inquiétait nullement de l'avenir. Il travaillait un peu comme un homme qui a cent mille livres de rente et le goût des arts. Les choses qu'il composait étaient des bagatelles, mais de jolies bagatelles, et elles justifiaient ses succès de salon. Pour Razumof, il lui témoignait beaucoup d'amitié et riait sous cape.

CHAPITRE IX.

RIVALITÉS.

L'été arriva et madame de Szyllo, qui partait pour une de ses terres, voulut emmener Daniel. Il retrouva là les mêmes personnes et la même vie, seulement plus large encore et plus fastueuse.

Razumof était aussi l'hôte de la princesse. On avait eu beaucoup de peine à le décider à venir, et il n'avait accepté qu'en faisant ses conditions, les conditions d'un homme de génie. On devait le laisser entièrement libre de travailler. Cet arrangement lui permettait de ne point prodiguer sa personne et donnait plus de prix aux rares instants qu'il accordait au monde. Ses amis reconnaissaient ce sacrifice, car le grand homme achevait en ce moment un ouvrage destiné (c'était la phrase) à faire révolution dans l'art musical. Il disait que « la musique, comme les idées, se perfectionne et se transforme suivant les époques. Sur cette vérité très-simple les prôneurs brodaient toutes sortes de métaphores métaphysiques.—La musique sans règle ni contre-point est la vierge céleste qui doit conduire les générations altérées vers les sources inconnues de l'avenir; l'esprit du progrès, dans l'art musical, avait enfin trouvé son incarnation en Razumof; une nouvelle ère s'ouvrait; les âmes éprises du beau pouvaient reprendre espoir, etc. » Tout mystère a ses initiés et l'emphase fait toujours des recrues; ces phrases réussissaient d'autant mieux qu'on les comprenait moins

Razumof, en homme adroit, cherchait à recruter des partisans parmi les artistes; il essaya d'endoctriner Daniel; mais l'autre, qui haïssait les grands mots, lui répondit sur un ton léger. Le réformateur s'aperçut que Daniel se moquait de lui; en revanche, il le traita d'artiste agréable, mais sans portée, et fit entendre qu'il se souciait assez peu de ce qu'il pouvait penser ou dire de lui.

Daniel, piqué, voulut égayer les gens aux dépens de son illustre rival; ses façons graves de dieu et d'inspiré y prêtaient; le sans façon de la vie de campagne fournissait les occasions convenables. Un soir qu'on se promenait dans le parc, les jeunes filles dirent étourdiment qu'elles avaient bien envie d'aller en barque sur la rivière. Il n'y avait que deux hommes, Razumof et Daniel, et personne n'eût osé leur proposer le métier de rameur. Daniel sauta lestement dans la

barque et prit les rames. Les dames protestèrent. Daniel les accusa de poltronnerie. On céda. Il se montra fort adroit et les dames s'amusèrent beaucoup de le voir à l'œuvre. Razumof seul ne riait pas, apparemment pour ne pas compromettre sa dignité. Il s'abstint de plaisanter, s'isola, sous prétexte de regarder les étoiles et joua le rôle d'un sot. Personne, pendant le trajet, n'avait fait attention à lui, chose horrible. La princesse, en rentrant, pour le remettre sur son piédestal, lui demanda un peu de musique. Il s'y refusa, alléguant une grande fatigue de tête. Les regards alors se tournèrent vers Daniel; on regretta de ne pouvoir le prier de jouer; on s'excusa de lui avoir raidi et durci les mains; on voulut les voir pour s'assurer s'il n'avait point d'ampoules. Daniel rougit; il se savait les mains belles. Pour se tirer d'embarras il se réfugia au piano et joua tout ce qu'on voulut. Razumof, furieux, mais toujours digne, s'alla coucher, et depuis ce jour lui battit froid.

Par système, le grand pianiste se mêlait assez peu à la compagnie. Il y apportait la mine d'un homme préoccupé du salut du genre humain qui ne saurait s'abaisser au niveau d'un entretien ordinaire. Le front soucieux, le regard distrait, il ne disait mot. Lui adressait-on la parole, il faisait un geste nerveux et ouvrait démesurément les yeux, ce qui lui donnait l'air d'un somnambule interrompu dans ses communications avec l'autre monde.

La princesse, toujours portée à excuser les cœurs ardents, attribuait ces absences à un excès d'étude et lui dit qu'il se tuait. — Razumof répondit d'un air morne que l'art était un maître et qu'on n'avait pas le droit de le trahir. Mais comme on ajoutait qu'il devait se ménager dans l'intérêt même de son art, il se mit à faire des phrases, à parler de la régénération morale et de l'influence de la musique sur l'humanité. Une pause solennelle se fit. Quelques jeunes femmes, esprits bornés qui ne savaient embrasser les grands horizons, s'éloignèrent pour aller rejoindre celles qui faisaient cercle autour du piano où Daniel jouait des valses. La princesse, sa demoiselle de compagnie et deux ou trois douairières un peu sourdes demeurèrent fidèles à Razumof. Il eut un de ces beaux mouvements qu'on peut encore se permettre dans un salon allemand.

— Pourquoi, ah ! pourquoi les hommes de bonne volonté sont-ils aussi rares? L'art n'est-il plus la source éternelle où l'homme puise ses inspirations les plus généreuses ? Le purifier, le dégager des entraves indignes qui le tiennent captif, l'amener à compléter le lan-

gage en suppléant à ce que les mots ont d'insuffisant, c'est une grande idée pourtant, une noble idée. Oui, j'ai rêvé, j'ai senti, j'ai pensé, j'espérais autre chose, je croyais qu'il y avait des hommes, que des cœurs battaient, que les grandes sympathies se faisaient écho à travers tous les pays, sous tous les habits, dans tous les âges, qu'il y avait des accents capables de faire vibrer des notes ignorées dans la poitrine humaine. A présent... — la voix parut lui manquer et il reprit l'attitude humblement résignée d'un martyr qui, par amour des hommes, se laisse volontairement clouer sur la croix.

Au même moment une sorte de tapage musical s'éleva à l'autre bout du salon. C'était un mélange absurde de pathos, de sensibilité extravagante et de notes fausses.

— Que jouez-vous donc là? s'écria Razumof, furieux de voir troubler le succès de sa période.

— Je traduis les Prophètes, répondit Daniel d'un air innocent.

Un rire inextinguible gagna tout le monde, et les deux hommes devinrent visiblement ennemis.

Razumof ne prodiguait point son talent devant ses amis ; il avait toujours quelque excuse prête quand on lui demandait de jouer. En revanche, nul n'était plus que lui sensible aux souffrances des pauvres, et il mettait son talent à leur service avec une promptitude louable. Son secrétaire, qui avait le nez bon, avait été choisi comme un chien de chasse, au flair. Personne ne s'entendait comme lui à dépister les infortunes extraordinaires, celles dont les journaux parlent, surtout les journaux de progrès, les libéraux. Il connaissait les révolutionnaires vaincus, les épileptiques malheureux, les « soutiens de la liberté » devenus impotents, les « institutions patriotiques » qui manquent de fonds. Mais le point où il excellait, c'était l'art de donner un tour ingénieux aux manifestations de la gratitude publique. Un jour que son patron devait jouer au bénéfice d'un village incendié, il fit dételer les chevaux de sa voiture par une troupe de pauvres diables déguenillés qui le conduisirent en triomphe à la maison du maire. Chaque pauvre avait reçu une gratification de deux francs et sa chopine de bière. L'ovation eut son effet. On l'appela « père des infortunés, » on le compara à saint Vincent de Paul, on parla de lui ériger une statue dans sa ville natale. Le piquant de l'affaire est que les frais ayant dépassé la recette, et le concert ayant été donné pour la caisse des pauvres, on trouva trop juste de faire payer à cette caisse le déficit.

Quelque temps après son arrivée chez la princesse Szyllo, Razumof partit en tournée de charité. Un visiteur demanda de ses nouvelles. Daniel répondit qu'il était allé distribuer des bénédictions. Ce mot lui fit tort. On le trouva méchant et on le blâma d'autant plus qu'il n'avait jamais offert de jouer pour les pauvres.

En Allemagne, où il y a moins d'esprit qu'en France, on a décidé que l'esprit n'existe qu'aux dépens du cœur. Les Allemands ont avant tout le besoin d'admirer. Pour le ridicule, ils ne songent point à l'éviter et ne le sentent point. Razumof pouvait manquer d'usage; mais on lui pardonnait volontiers. On croyait à son grand cœur; son style apocalyptique ne lui nuisait pas; on lui trouvait l'âme philosophique et humanitaire. Les jeunes filles pleuraient volontiers en écoutant ses belles actions. Rappelez-vous l'histoire de Jean-Paul qui, à force de pathos, devint une sorte de Messie pour les femmes. Les jeunes filles lui baisaient les mains de force quand il entrait dans un salon. Les Allemands sont ainsi. Un artiste fort médiocre réussira auprès d'eux si l'on apprend qu'il est bon pour sa femme et se conduit bien; à plus forte raison s'il est bienfaiteur du public; la bonté et l'honnêteté leur bouchent les yeux. Ils repoussent la critique qui détruit les illusions; elle les gêne. Leur sensibilité sans contrepoids se trouve à la fois vraie et fausse, élevée et plate. Ils regardent la lune, mais ils n'en veulent pas voir les taches. Celui qui les leur montre baisse dans leur estime et court risque de les fâcher.

CHAPITRE X.

EXPÉRIENCE.

Daniel s'en retourna à Vienne, où il se proposait de donner un concert. L'hiver approchait. Il avait composé une symphonie, et fondait de grandes espérances sur ce morceau, auquel il avait travaillé avec amour, et qui était son premier ouvrage à grand orchestre. Cependant pour un compositeur aussi peu connu l'essai était hasardeux, et il devait rencontrer plus de difficultés qu'un autre.

D'abord, s'étant toujours tenu soigneusement éloigné de toute coterie, il n'avait ni camarades ni amis parmi les artistes. Son abord était froid, et quand il lui arrivait par hasard de louer quelqu'un ou

quelque chose, il le faisait avec réserve et sans chaleur. On le voyait peu au théâtre et seulement lorsqu'il y accompagnait des dames, en grande loge. Les concerts l'intéressaient encore moins; il n'y allait que par complaisance et pour écouter un morceau ou deux. On ne pouvait dire que ses habits fussent élégants, parce qu'il les portait bien. Ses gants étaient frais sans le paraître, et le frac noir, si dangereux pour tant de gens, ne lui donnait rien de guindé ni de solennel. Enfin, il vivait dans l'indépendance que lui donnait sa petite fortune, n'allait point aux cafés et ne faisait la cour à aucune puissance. Ces imprudences lui faisaient des ennemis. On l'accusait d'être fier, égoïste, de ne point aimer son art, et de n'avoir d'estime que pour lui-même.

Razumof, le seul qui prît son parti, fut, de tous, celui qui lui nuisit le mieux. Lui demandait-on ce qu'il pensait de ce jeune Vlady, il hésitait d'abord et finissait par dire que Daniel était son ami. Ces réticences excitaient la curiosité; on le pressait davantage. Poussé au pied du mur, il répondait que Daniel était homme du monde, excellent causeur. « Son jeu plaît beaucoup aux dames; je l'ai entendu jouer des valses pendant toute une soirée. » Là-dessus il se taisait. Cinq minutes après il poussait un soupir et s'écriait avec conviction : « On a beau dire, on n'est point un véritable artiste si on n'a rien là ! » et Razumof, pour mieux expliquer sa pensée, se donnait deux ou trois coups de poing à l'endroit ou devait être son cœur. On savait alors ce qu'il fallait penser de Daniel, c'était un pianiste de salon, bon pour les jeunes filles. La bonne compagnie elle-même, après l'avoir adopté comme l'un des siens, l'abandonna un peu quand elle se vit obligée de choisir entre lui et Razumof. Sans doute Razumof choquait les personnes correctes ; il s'était placé par son genre de vie au-dessus des vertus bourgeoises. Il affichait un certain mépris des convenances sociales ; il vivait avec une femme d'un rang élevé qui avait quitté son mari pour le suivre. Mais, en revanche, il faisait parade de grandeur d'âme. C'était un philosophe, un homme tout dévoué à l'humanité, un penseur qui voyait les choses de haut. Daniel, se promenant paisiblement et bien ganté sur ce calvaire où suait Razumof, n'avait point une mine d'apôtre. On finit par le traiter d'esprit léger. Une fois que vous avez en main votre brevet de grand homme, vous pouvez être simple, aimable et ressembler à tout le monde; mais pour gagner ce brevet il faut commencer par différer de tout le monde; votre

maintien doit être une réclame, et Daniel n'avait point songé à s'en faire un.

Le jour du concert approcha, et Daniel eut à lutter contre la mauvaise volonté de ceux qui pouvaient lui aider. Il dépensa un argent fou; il n'avait pas d'autre moyen d'aplanir les obstacles. Le bruit courut qu'il était amateur, fort riche, et fils naturel d'un grand seigneur qui le protégeait. Pendant qu'on vantait ainsi sa richesse, il déjeunait d'un petit pain.

Il comptait réussir, et mordait dans son pain tous les matins avec les violents sentiments d'un capitaine qui va livrer sa première bataille. Mais son caractère, toujours contenu, ne laissait transpirer au dehors aucune des émotions qui l'agitaient. Après des efforts inouïs, il parvint à assembler les musiciens dont il avait besoin. Les premières répétitions allèrent tout de travers. Daniel dirigeait pour la première fois un orchestre. Il n'avait ni les allures brusques, ni le ton impérieux qu'il faut pour dominer les masses. C'était toujours le langage calme, poli, d'un homme du monde qui se croit dans un salon, parmi une réunion de gens comme lui. Les artistes se regardaient entre eux, riaient et faisaient comme s'ils ne l'entendaient pas. Daniel, au désespoir, se contenait. Pour aucun prix il ne se serait laissé voir en colère. Un jour, pourtant, au milieu d'une cacophonie épouvantable, il éclata d'un rire nerveux et se mit à applaudir. Ce froid sarcasme déconcerta les artistes, et les choses, à partir de là, allèrent mieux.

Daniel rencontra Brandt au sortir de la répétition générale.

— Comptez sur moi, dit le journaliste.

Le premier morceau de la symphonie échoua. Le talent de Daniel, qui se composait surtout de finesse et de grâce, remplissait mal un cadre vaste; d'ailleurs, certains effets d'harmonie choquèrent les docteurs par leur hardiesse. Le *Scherzo,* au contraire, était un petit chef-d'œuvre de fantaisie et de verve; ce morceau, qui, à lui seul, eût suffi pour relever l'ouvrage, rappelait le *Songe d'une Nuit d'été, Comme il vous plaira*, les féeries les plus originales de Shakespeare. On essaya de le faire bisser, mais une cabale habilement menée imposa silence et couvrit de murmures les applaudissements.

Quand Daniel, le lendemain, fit ses comptes, il vit que ce fiasco lui coûtait trois mille francs. Au même moment, Brandt lui envoya son article, dont les éloges étaient décents, propres, et un peu usés comme des pompes funèbres de seconde classe.

*

Daniel prit son chapeau et alla dans un magasin d'objets d'art. Il choisit une paire de vases antiques de cinq à six cents francs, et il les envoya à Brandt. Il les inscrivit sur son carnet, sous cette indication : « Frais d'enterrement. »

Le lendemain, en sortant de chez lui, il rencontra le journaliste.

— Mon cher, lui dit Brandt, vos vases sont très-beaux, si beaux, que je vais être obligé de les vendre. Vous faites bien les choses, trop bien même. Tenez, je veux vous donner un conseil : vous n'avez pas le genre d'esprit qu'il faut pour être musicien ; faites-vous critique, et n'écrivez pas.

Il continua, par orgueil, à se montrer dans le monde. Mais le ressort intérieur était comme faussé. Il se sentait vide, privé de la meilleure partie de lui-même. Il n'avait plus de quoi penser, et ses facultés tendues avec excès demandaient un emploi qu'elles n'avaient plus; elles le rongeaient. Dans la longue journée vide, les souvenirs poignants revenaient comme des accès, il se représentait la joie de Razumof, les malins sourires de toute la clique ennemie. Ce n'est pas qu'il eût songé à effacer son rival ; mais il souffrait de se voir distancé par un charlatan; il comprenait que les gens de goût ne sont pas en nombre, et perdait confiance pour l'avenir. Il était comme un homme lancé en avant de toute sa volonté et de toute sa force, qui voit sous ses pieds un précipice, essaye de s'arrêter, maudit et dément tout son premier effort. Il se trouvait dépaysé, ne savait plus quelle place souhaiter ni prendre. Il essaya de mettre de l'ordre dans ses idées brouillées, et il s'interrogea sérieusement lui-même.

— Je fais de la musique pour le plaisir d'en faire, se disait-il; Razumof, lui, n'en fait qu'en vue de devenir *riche et célèbre :* lequel des deux vaut mieux? L'un de nous est un sot, cela est évident. — Et il pesa longuement la valeur de ce mot : *Devenir riche et célèbre.* — C'est là un but, au moins, pensait-il. — Quel est le mien? Razumof sait ce qu'il veut. Il agit en conséquence, et c'est pourquoi le public l'écoute.

D'autre part, il y avait ceci d'assez singulier : sa musique, depuis son échec, lui semblait meilleure qu'auparavant : — Cela ne peut plaire au public, se disait-il, j'aurais dû m'en douter. — Il souriait dédaigneusement, et la chute de son œuvre le rendait presque fier.

Il arriva cependant un jour où son orgueil, qui l'avait soutenu contre l'humiliation d'une chute, ne le soutint plus contre le vide de

son état présent. Sa susceptibilité augmenta, il crut apercevoir une nuance de protection mêlée aux politesses qu'on lui faisait.

— Je leur prouverai que je ne me tiens pas pour battu, pensa-t-il; et il songea à faire jouer une seconde fois sa symphonie. Puis il se trouva absurde, et mit la partition sous clef avec serment de ne plus la revoir.

Ces incertitudes lui ôtèrent le sommeil. Il vit le moment où il tomberait malade.

— Ce serait comme la première fois, pensait-il, on me ramènerait à Wetzlach, et l'on dirait que décidément je ne suis bon à rien. Le pis est que je finirais peut-être par le croire moi-même.

L'idée alors lui vint de quitter Vienne pour un temps. Il avait déjà eu envie d'aller en Angleterre; la facilité avec laquelle les Anglais versent leurs guinées au pied du génie lui semblait une preuve de goût.

— Les artistes y font fortune, cela est bon signe, pensait-il; on doit au moins y être poli envers ceux qui ne demandent rien.

CHAPITRE XI.

LONDRES.

Daniel s'embarqua à Ostende par un beau temps clair. Il voulut passer la nuit sur le pont. Les autres passagers étaient descendus. La lune se couchait, mais le ciel était chargé d'une broderie d'étoiles. Les flots, mollement émus, ondulaient sous des frissonnements de lumière, et il y avait comme un crépuscule mouvant dans l'espace.

Daniel n'avait pris intérêt à rien pendant le voyage. Fatigué comme il l'était, il trouvait tout chétif, l'épuisement l'empêchait d'apercevoir la beauté des choses. Le silence et la fraîcheur de la nuit le ranimèrent. Devant ce tableau infiniment vaste, dont rien ne dérangeait l'harmonie, il redevint artiste. Les petites pensées aigres s'effacèrent, il s'oublia lui-même et ne songea plus qu'à ce magnifique spectacle. Son esprit s'y absorba tout à fait et il éprouva quelque chose de semblable à ce qu'il avait déjà éprouvé une fois le jour où il avait senti la beauté d'une fugue de Bach. Mais cette fois la sensation fut plus complète. Au lieu d'une harmonie bornée il sentit un accord im-

mense où tout se confondait. Cieux, mer, étoiles, chaque monde formait comme une note de cet accord. Il resta longtemps plongé dans une sorte d'ivresse. Il avait conscience de quelque chose de grand et de vague qui se passait en lui, sans toutefois se sentir capable de le définir. C'était comme le sentiment encore confus d'une force universelle, d'une loi d'ordre à laquelle tout se rattache, et d'où tout dépend.

Le petit jour dissipa ces impressions presque religieuses. Tout redevint pâle et gris. Vers le matin, Daniel remarqua deux feux rouges : c'étaient des phares. Puis, dans la brume s'éleva une longue ligne blanchâtre. On se rapprochait de la côte. Les passagers remontèrent et il se fit du bruit sur le pont. Bientôt l'espace se resserra et le mouvement des vagues devint insensible. Le bateau entra dans la Tamise. De grands espaces verts se déroulèrent des deux côtés du fleuve, des paysages indécis apparurent. Dans une sorte de fumée on démêlait des arbres, des routes, des chaumières posées au milieu de prairies où paissait le bétail. Un peu après, l'horizon parut se rembrunir, on distinguait comme une forêt lointaine de mâts : c'étaient les bâtiments amarrés dans le port. Daniel crut voir toute une ville marine posée sur la Tamise. Des milliers de navires s'entassaient là; leur population pullulait hors des trous noirs qui perçaient les ponts. Ils allaient, venaient, montaient, échelonnés sur les mâts, perchés sur les cordages, fourmillant parmi les ballots. Jamais Daniel n'avait vu tant de travail et tant d'hommes à la fois. Ce mouvement réveilla en lui un immense besoin d'action. Il se demanda ce qu'il avait fait de sa jeunesse, à quoi lui avait servi son intelligence. La vie du dernier de ces matelots lui semblait plus remplie que la sienne. Alors, comme tous les gens d'imagination, il essaya de pressentir l'avenir, de deviner quel serait son sort là-bas, dans ce pays où il allait arriver, où rien ne l'appelait. — Si les choses devaient tourner comme à Vienne, pensa-t-il, et il eut presque le frisson. La vie de salon lui était devenue odieuse. Il était rassasié de ces phrases limées, de ces visages froids. Il lui semblait qu'il s'était laissé prendre dans une glu, comme un sot. Et ce Razumof dont il s'était tant moqué, ce charlatan qui se donnait pour un grand homme parce qu'il avait volé son pantalon crotté au génie. — C'était là l'homme habile, pensa Daniel, et il ressentit contre lui-même cette indignation âpre des gens d'esprit qui ont été dupés par leur faute.

— Nous n'arriverons point, à ce qu'il paraît, dit tout à coup son

voisin en français. Daniel se retourna et vit un jeune homme d'apparence peu distinguée, mais d'une physionomie gaie et ouverte.

Il n'était guère disposé à lier conversation, et feignit de ne pas avoir compris qu'on lui parlait. L'autre, sans se décourager, tâta une seconde fois le terrain et se mit à jurer contre le capitaine.

— Je ne suis pas pressé, dit Daniel impatient.

— Ni moi non plus, répliqua tranquillement l'autre. On est toujours trop tôt à Londres, une fois qu'on y est. Ces maudits Anglais sont si déplaisants. Je vous dis cela parce que je vois que vous n'en êtes pas un. Avez-vous remarqué ce monsieur et cette dame, là-bas. La femme ne dit mot. On dirait une autruche empaillée. Le mari montre ses dents et grogne, un joli couple. On devrait les mettre au Jardin des Plantes.

Daniel regarda les deux Anglais et sourit.

— Avouez que de pareils Ostrogoths vous ôtent l'appétit, reprit le Français. — Les femmes sifflent et les hommes grognent. Voilà leur conversation. J'aime mieux un cabinet de figures de cire.

— Les figures de cire ont cela de bon qu'elles se taisent, fit Daniel d'un ton sec.

Cela était net. Le jeune homme, qui n'était pas sourd, comprit cette fois. Il fit un geste de déférence comique plein de gaminerie; puis, allumant son cigare, il se mit tranquillement à fumer et ne parla plus.

Daniel, qui n'était point méchant, eut regret d'avoir brusqué ce pauvre garçon. — Il va croire que c'est à cause de son habit râpé, pensa-t-il.

Et il ouvrit son étui pour fumer comme l'autre. Il vit qu'il n'y avait plus rien dedans. Le Français s'en aperçut et lui tendit le sien. Ce geste était plein de bonhomie. Daniel, un peu honteux, accepta pour réparer sa faute.

Ils causèrent, et Daniel questionna son ami improvisé sur les Anglais et la vie anglaise. L'autre dauba de tout son cœur sur les enfants d'Albion. — Ce ne sont pas des hommes, disait-il, mais des machines; on les remonte avec du rosbif; ils font tout à rebours. Un homme n'a pas le droit de saluer une femme, il doit attendre que la femme le salue en premier; ils habitent la ville en été et la campagne en hiver; ils voyagent pour faire des économies; ils ont pour système de ne pas dormir dans leurs lits, mais sous la table;

ils mettent de l'eau-de-vie dans leur vin, et mangent les asperges avec des fourchettes.

Daniel demanda s'ils se servaient de leurs oreilles pour écouter la musique, comme c'est ordinairement l'usage en pays chrétien. Il apprit alors que son interlocuteur se nommait Gérard, qu'il était second violon à l'orchestre de l'Opéra italien de Londres. En moins de dix minutes il sut son histoire. Les parents de Gérard étaient pauvres. On l'avait fait entrer à douze ans au Conservatoire. Il en était sorti à seize avec un accessit. Son père mourut. Il avait une mère infirme. Pour la nourrir il lui fallut jouer dans de petits bals, dans des guinguettes. Le jour, il donnait des leçons à vingt sous le cachet, ou il arrangeait des airs d'opéras en quadrilles. Après cinq ans de ce métier il avait réussi à entrer dans un grand théâtre.

— Et j'étais artiste, monsieur, s'écria le pauvre homme en terminant; — peut-être serais-je devenu un jour compositeur!

Ce cri de l'artiste tombé fut navrant. Daniel songea à lui-même, aux misères de son enfance, à son père qui l'avait embrassé en public et rudoyé à domicile. Ses yeux s'emplirent de ces larmes où se concentrent toutes les amertumes brûlantes d'une jeunesse perdue.

— Monsieur, dit-il, vous paraissez au moins vous bien porter, je vous en félicite. Moi aussi je suis artiste, mais je suis malade.

Le jeune homme le regarda avec étonnement.

— Quoi! vous êtes malade, et vous venez en Angleterre? dit-il d'un air un peu ironique.

— Si je suis ici, répondit Daniel, c'est que mes compatriotes, depuis quelque temps, ne mangent que des choux. J'ai l'estomac délicat, les choux me font mal; je veux essayer si les pommes de terre me conviendront mieux.

Son ton était âpre, son regard glacial.

Gérard se sentit attiré vers lui par un mouvement de pitié respectueuse. Il lui sembla que ce jeune homme, devant lui, était un grand artiste, et il ne fut même pas curieux de savoir son nom.

— Si je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi, lui dit-il avec un accent de dévouement naïf.

Daniel se connaissait en délicatesse, surtout depuis qu'il était malheureux. Il fut touché de cette exquise réserve du cœur qui empêchait Gérard de le questionner.

— Je ne veux pas vous laisser supposer que je suis quelque chose, reprit-il. Je me nomme Daniel Vlady, et je suis Hongrois.

On a joué dernièrement une symphonie de moi à Vienne. Je la croyais bonne, mais le public n'a pas été du même avis. Il n'a pas non plus les mêmes raisons pour en être.

— Vous avez là-bas un rival qui s'entend joliment à faire ses affaires, dit le Français. Peut-être, par surcroît, s'est-il occupé des vôtres.

— Je sais qui vous voulez dire, fit Daniel, c'est un de mes amis.

Daniel avait dit cela de l'air le plus grave.

Le Français ne s'y méprit pas. — Comme nous nous entendons! répliqua-t-il avec finesse.

Dix minutes plus tard, le bateau arrivait. Une fumée noire se mêlait au brouillard qui cachait la ville.

— Voilà Londres, fit Gérard en lui montrant cette masse sombre.

Daniel boutonna vivement son paletot.

— Tant pis pour vous si vous êtes frileux, lui dit le jeune homme.

Gérard avait proposé à Daniel de le mener à un hôtel en attendant qu'il eût trouvé un logement. Ils montèrent ensemble en fiacre. La voiture d'abord traversa tout un cloaque de rues mal hantées. Les maisons étaient décrépites, d'aspect borgne. La fumée du charbon de terre les avait recouvertes d'une couche de suie. Les piétons étaient rares; ceux qu'on voyait chancelaient en marchant; quelques-uns de ces malheureux étaient scrofuleux et cachaient leurs plaies sous des linges sales. Des enfants se traînaient çà et là, ayant sur le corps un haillon en loques, les femmes se croisaient sur la poitrine un reste de châle. Sur leur pâleur terreuse la rougeur enflammée de leurs paupières avait un aspect sinistre. Au sortir de cet hôpital, ils entrèrent dans des rues d'une longueur et d'une largeur extrêmes, mornes comme un désert. De chaque côté s'alignait une file de maisons en briques, d'apparence sombre. Leurs fenêtres sans volets s'encadraient dans la nudité de leurs façades plates. Des stores baissés empêchaient de voir au dedans. De temps en temps la file des maisons était interrompue par un cimetière. Ceux qui habitaient en face pouvaient contempler à leur aise les pierres des tombeaux.

Daniel, jusque-là, avait regardé sans se départir de son silence. — Des cimetières et des égouts, dit-il enfin, — les deux se ressemblent.

— Patience, il y a encore autre chose, des marchés, par exemple, fit Gérard.

— Et des marchands, sans doute, — reprit tristement Daniel.

Au sortir de ces rues si désertes parut la ville affairée et

bruyante. Les passants allaient, venaient, couraient d'un air inquiet, comme des acheteurs en retard un jour de foire. Les trottoirs, si larges, étaient encore trop étroits. La voiture se trouva arrêtée par un encombrement. Daniel se pencha au dehors. L'air immobile de la plupart des physionomies le frappa. Il lui sembla que tout ce mouvement n'était qu'extérieur, que les personnages étaient poussés par un ressort invisible et qu'il assistait à un spectacle de marionnettes.

Quand la voiture s'arrêta, Gérard lui serra la main et lui promit de revenir le lendemain. Daniel monta dans sa chambre. Il éprouvait une sorte d'impatience nerveuse qui l'empêchait de prendre du repos. Il allait et venait comme un homme sur lequel on vient de refermer la porte d'une prison. L'air lui semblait étouffant et il ouvrit une fenêtre. Le jour commençait à baisser. A travers le brouillard on ne distinguait plus que confusément les objets, et les passants avaient l'air d'ombres gelées et silencieuses. Daniel regarda machinalement ce spectacle singulier. Il lui sembla que le vide s'étalait devant lui et que tout ce monde était mort.

Au bout de quinze jours il n'avait point encore songé à ses affaires. Il se disait pour s'excuser qu'il faut d'abord se familiariser avec les mœurs. Chaque jour il parcourait les rues en homme désœuvré. Un vide solennel lui paraissait étendu sur toutes choses. Parfois, au milieu de ces grands squares déserts, la pelouse enfermée dans la grille lui semblait un gazon factice. Il croyait voir un carré peint en vert entre les dalles d'un carré de pierres, et, à regarder longtemps cette verdure et ces pierres, il se sentait devenir immobile comme eux.

Si par hasard sur l'escalier il rencontrait son hôtesse, il croyait voir s'avancer un porte-manteau détaché d'une armoire. Sa robe pendait sur elle comme sur une planche. Sa personne avait cet air de vétusté propre aux objets qui vieillissent sans servir. Elle faisait partie d'une congrégation méthodiste et ne disait mot.

Les parcs lui parurent beaux, mais il éprouva un sentiment de pitié sympathique pour les arbres. Il les plaignit sans savoir pourquoi. Les hommes lui semblaient tirés au cordeau, les femmes des écuyères ou des institutrices.

Gérard s'était pris d'enthousiasme pour le jeune maître, comme il l'appelait. Il le pressait de donner un concert. Mais Daniel trouvait son œuvre en désaccord avec les choses. Quand il s'écoutait

jouer, il lui semblait voir pousser une plante fantastique au milieu d'un champ de pommes de terre.

— Ils me croiront fou si je leur joue cela, disait-il à Gérard.

— Peut-être, répondait le Français.— Mais les fous sont bienvenus chez eux, s'ils savent s'y prendre. Ils s'ennuient tant.

Il le mena à un concert. On jouait un quatuor de Beethoven. Les auditeurs tenaient presque tous à la main la partition. Daniel se mordit la lèvre.

— Est-ce pour vérifier si l'on joue faux? demanda-t-il.

Un dimanche, par hasard, il entra dans une église. Le temple, nu et terminé par une chaire, lui parut ressembler à une table ovale avec un petit encrier au bout. Quelque chose de noir s'agitait sur l'encrier; c'était le prédicateur. Les fidèles, immobiles, écoutaient avec recueillement le filet de voix aigre qui sortait de ce trou et rhapsodia durant trois quarts d'heure. Après, la grande tache noire se replongea au fond de l'encrier; il y eut un silence, et les fidèles se mirent à nasiller un psaume.

Daniel sortit. Un frisson venait de le prendre. Il songeait à la cathédrale de Wetzlach et aux beaux offices en musique qu'on y célébrait. Lui-même quelquefois avait tenu l'orgue : un jour, entre autres, à Pâques, peu de temps après sa maladie et comme il se trouvait encore faible. L'hymne *O filii* montait vers lui, chanté par des voix pures, semblable à un nuage d'harmonie qui s'élevait d'en bas. Il avait fermé les yeux, et il s'était senti emporté à une distance infinie. Au sortir de cette béatitude il s'en était retourné chez lui, le cœur encore plein. Les bonnes gens de Wetzlach sortaient de l'office. Les jeunes filles, en petites robes blanches, souriantes, se donnaient rendez-vous pour la danse. D'autres, folâtres, fraîches comme les fleurs de leurs chapeaux, causaient devant leurs maisons, assises à l'ombre. Que de fois il s'était arrêté pour causer avec elles! Elles ne pouvaient comprendre qu'il n'aimât point la valse. Aennchen, à présent, préparait le dîner. Pauvre Aennchen! elle n'avait qu'un tort, elle citait trop souvent Schiller. Mais en revanche elle sentait si bien la musique! C'est elle qui rirait de les voir au concert, ces grandes Anglaises sèches avec leurs partitions déployées devant elles. Sans doute, après dîner, elle irait promener avec son père. Ils monteraient sur la hauteur. De là on voyait danser les jeunes gens, en bas, dans un jardin. Parfois, quand le vent soufflait de ce côté, on entendait des mesures de valses. Et il s'en rappela quelques-unes

qu'il joua. Tout à coup la servante vint le prier, de la part de sa maîtresse, de ne point jouer de valses un dimanche. — Un gentleman doit savoir, dit-elle gravement et comme en récitant une leçon, que le dimanche, chez une nation chrétienne, ne doit être consacré qu'à la louange de Dieu. Daniel s'excusa. Pour se distraire il alla à la fenêtre. Le jour baissait, et dans le crépuscule il aperçut un ivrogne qui venait de se laisser tomber sur le trottoir.

CHAPITRE XII.

DILETTANTISME.

Il y avait dans Regent street un entrepreneur de concerts nommé Sharp, faiseur heureux et habile, et qui gagnait trente mille francs par an avec le talent d'autrui. Il dirigeait des séances musicales qu'il avait eu l'esprit de faire adopter aux gens du monde. Toute l'aristocratie y allait. Ces concerts, auxquels on s'abonnait, se composaient uniquement de bonne musique, c'est-à-dire d'œuvres vérifiées que le public pouvait admirer à son aise. En manière de curiosité, on y mêlait parfois un échantillon de musique récente. L'esprit critique et satirique y trouvait son compte. N'osant toucher aux anciens, il s'exerçait sur les modernes. Mais, même en ceci, on montrait beaucoup d'égards au public. A chaque morceau le programme ajoutait une sorte de commentaire, louant par-ci, jetant un doute par-là, éveillant l'attention sur tel passage plutôt que sur tel autre. Le public, ainsi préparé, ne pouvait se tromper, et se livrait en toute sécurité à ses impressions.

En homme expérimenté, Sharp avait encore imaginé un autre moyen d'intérêt : il avait placé son entreprise sous le patronage d'un comité spécial, composé d'amateurs et de gens titrés. Ce comité décidait du choix des artistes proposés par Sharp; si quelque artiste nouveau réussissait, tout l'honneur en revenait à ceux qui l'avaient deviné et produit.

Daniel était la nouveauté du moment. Plusieurs amateurs titrés désirèrent l'entendre. Ils en parlèrent à Sharp, qui, après l'avoir inutilement attendu, se vit obligé de lui faire des avances. Il fut décidé qu'il jouerait à la prochaine séance.

Le jour du concert venu, il eut regret d'avoir cédé aux instances

de Gérard. Depuis son échec, il éprouvait de la répugnance à se montrer. Son amour-propre souffrait de s'exposer à des jugemens qui lui paraissaient ridicules. Il était d'ailleurs devenu ingénieux à se tourmenter.

— Qu'est-ce que le public? se dit-il en regardant la salle. Une rangée de banquettes avec des robes dessus. Je voudrais savoir ce qui a pu me décider, moi, artiste, à aller faire de la musique devant des banquettes.

Il salua à peine ce public. Ce n'était plus le même homme qu'à Vienne. En un moment il apercevait maintenant une foule de détails qui lui eussent échappé naguère, et ses sentiments étaient plus véhéments, parce que son regard était plus prompt. Il vit d'abord une masse de teints fades, sur laquelle faisaient saillie quelques masques d'un rouge vif, couperosés et bourgeonnés. Il apercevait, sous des châles, des formes anguleuses, comme des chaises sous des housses; les chapeaux des jeunes filles lui parurent encadrer des visages de lithographie. Les gentlemen étaient corrects comme des modèles en cire, tous parfaitement rasés et lavés, cravatés et gantés. De leurs cols rabattus leur cou mince sortait comme un tuyau de gouttière, et leur figure était irréprochablement purgée de toute expression. D'autres, amateurs sérieux, avaient le regard vorace et la mine affamée de gens qui se préparent à attaquer un morceau de rosbif. Au premier rang une dame énorme s'éventait d'un air sentimental. Elle exhalait une forte odeur d'ambre et regardait Daniel avec tendresse, en mère de famille qui contemple un marmot qui va réciter sa fable. Au premier accord il se fit un froissement de papiers dans toute la salle. On déployait les partitions. Daniel, qui jouait un trio de Beethoven, se sentait le regard attiré par les mouvements des toupets, des sommets de chapeaux qui se balançaient selon le rhythme au-dessus des cahiers de musique. — Rare spectacle, pensa-t-il; voilà des partitions coiffées de perruques qui ressemblent à s'y méprendre à un vrai public. — Il joua si sagement, que M. Busch, le directeur de la société philharmonique de Vienne, lui-même eût été content. Son orgueil désormais était à l'abri; il trouva une sorte de satisfaction à être plat. — Je ne me savais pas de telles dispositions pour l'orgue de Barbarie, c'est une ressource en cas de malheur, se disait-il. On l'applaudit beaucoup. Les amateurs grognaient d'un air satisfait, en convives bien repus. Le mouchoir de la grosse dame donnait des signes d'émotion. Le directeur lui-même, après avoir échangé un regard

d'approbation avec les amateurs les plus huppés, oublia sa double dignité d'Anglais et de directeur, au point de lui crier plusieurs fois : — Bravo!

— C'est bon, c'est bon, lui dit Daniel en se retournant, vous n'êtes pas claqueur.

Il était redevenu sérieux quand il rentra au foyer. Il se souvenait qu'il lui fallait jouer une seconde fois. La comédie, décidément, était trop longue. Il se promena avec impatience par la chambre et ne s'aperçut point que ses façons silencieuses scandalisaient les autres musiciens.

Il s'arrêta en voyant Sharp, qui s'approchait de lui accompagné d'un vieux monsieur à l'air bouffi, hargneux, comme celui d'un dogue qui gronde.

— Lord Drummings, fit Sharp d'un ton d'admiration qui pouvait se traduire par ces mots : « Vous ne connaissez pas votre bonheur. »

Lord Drummings, membre honoraire et actif de plusieurs associations musicales, était fort jaloux de sa réputation d'amateur éclairé. Cet homme illustre, protecteur né des beaux-arts, tenait à la fois du sanglier et de l'éléphant. Il ne croyait pas faire mal aux gens en leur marchant sur le pied, et trouvait tout naturel d'égorger les modernes en parlant à un compositeur moderne. — Voilà de la musique, au moins, dit-il en parlant du trio que Daniel venait de jouer. — Ce n'est pas comme nos messieurs d'aujourd'hui, qui se croient compositeurs sans savoir le contre-point. Des brouillons qui se moquent du monde. Voilà pourtant ce que la patrie de Mozart nous envoie, — ajouta-t-il d'un air courroucé, — voilà les beaux cadeaux que l'Allemagne nous fait.

Daniel pâlit. La colère le serra à la gorge. Il eut envie de demander à lord Drummings si dans son pays c'était l'habitude de parler aux artistes comme à des domestiques à gages. Mais le mépris l'emporta; devant une pareille figure, il sentit le ridicule qu'il y aurait à parler haut.

— Vous vous trompez, milord, lui dit-il. — L'Allemagne ne songe point à vous faire cadeau de ses artistes. Elle prend exemple sur l'Angleterre, et ne donne rien pour rien.

Sur ces mots, il tourna le dos à lord Drummings, qui, tout ébahi, le regardait sans comprendre. Au même moment, on vint l'avertir que le public attendait.

— Tant mieux, ma musique me servira du moins à me délivrer de cet animal, pensa Daniel.

Il joua deux ou trois de ces *lieder* qui avaient tant plu à Vienne. Ces petits morceaux mélodieux parurent agréables. On redemanda le dernier.

— Un jeu de gentleman, murmura derrière lui une dame. D'autres se penchèrent pour voir ses mains.

— Je vais retrousser mes manches, pour prouver que je ne suis pas un charretier, se dit-il.

Il s'esquivait, lorsqu'il aperçut les deux gros yeux écarquillés de son lord. Le noble personnage le guettait au passage, le front tout ruisselant de grosses gouttes de sueur qu'il travaillait à éponger avec son mouchoir.

Daniel ne put l'éviter. — Il y a quelque chose, assurément il y a quelque chose, fit lord Drummings en le saisissant par le bras. — Mais je n'approuve pas la modulation de la fin. Cela est incorrect. Vous avez mis là un accord de septième, contrairement aux règles. Cela n'a pas le sens commun, il faut que vous ôtiez cet accord. Le diable soit de toutes vos inventions modernes. Et comme Daniel faisait d'impuissants efforts pour se dégager : — Vous ne partez pas, vous ne pouvez partir, reprit-il, — Milady veut vous voir après le concert.

Sharp, qui passait justement, le félicita à demi-voix sur son bonheur.

— Vous avez de la chance, lui dit-il, lord Drummings peut tout ce qu'il veut. Il vous poussera.

Comme Daniel allait s'échapper, il se trouva en présence de la grosse dame à l'air sentimental, qui vint le complimenter. C'était lady Drummings. — Charmante musique ! lui dit-elle, charmante, vraiment; tout à fait faite pour un salon. Vous jouez comme un ange.— Daniel s'inclina et voulut partir ; mais la bonne dame lui barrait le passage. — Nous nous y connaissons, poursuivit-elle, — nous avons le goût musical, très-musical dans notre famille ; n'est-ce pas, Bessie ?— Et, se tournant vers une jolie personne qui ne disait mot et gardait un air fort dédaigneux : — Miss Drummings, ma fille, une élève de signor Caro. Vous connaissez signor Caro, j'imagine. Un charmant talent aussi, tout à fait de salon. Je ne suis pas connaisseur comme lord Drummings, j'aime la musique simple, la musique de salon, comme ce que vous venez de nous jouer. La

grande musique est bonne pour les concerts, n'est-ce pas, Bessie? Vous entendrez ma fille, continua-t-elle; il faut absolument que je vous fasse entendre ma fille. Rien de grand, vous savez, simplement un jeu de salon. Mais elle a de bons doigts; signor Caro lui trouve les doigts extraordinairement légers.— Daniel fut frappé par l'attitude raide de la jeune-fille. Elle restait fière, indifférente, sans se donner la peine d'ajouter un mot poli ou agréable. Ce silence hautain le blessa plus que les sottises du père et de la mère. Il vit qu'elle le regardait comme un être d'une espèce différente, bonne pour amuser ses pareilles. Un mot impertinent lui vint à la bouche. — Mademoiselle doit avoir beaucoup d'âme, fit-il avec un sourire méchant, et il la salua très-bas, avec un respect ironique. Elle sentit le trait, ses yeux bleus étincelèrent, et elle lança sur lui un regard irrité, un regard de jeune chatte qui mord. — A la bonne heure, noble demoiselle, voilà donc un moyen de se faire traiter par vous comme un homme, pensa-t-il.

Certainement Daniel en tout ceci montrait du mauvais goût. Il avait l'âme et l'esprit malades, et cette maladie lui ôtait le tact prompt et sûr qui l'avait guidé jusqu'ici. Il commettait, sans s'en douter, des inconvenances fréquentes. Il était toujours prêt à faire un crime aux gens des moindres maladresses, s'irritait pour rien et ne gardait plus de mesure dans ses réponses. Les mots âpres lui venaient involontairement à la bouche; ses épigrammes, trop fortes pour être de bon ton, étaient parfois crues et blessantes pour des oreilles de femme. Souvent, au beau milieu d'un entretien, il lui arrivait de lancer à brûle-pourpoint des questions singulières qui surprenaient les gens et leur faisaient ouvrir de grands yeux. Il interrompait sans façon ceux qui l'ennuyaient.

Un jour, il coupa la parole à un gentleman, au milieu d'une tirade fort belle sur l'art, pour lui demander l'adresse de son tailleur. Le gentleman, fort déconcerté, resta court et ne put jamais reprendre son ode.

D'abord on toléra ces façons comme originales, puis on s'en choqua. Les artistes furent les premiers à s'éloigner de lui. Il passa pour un fou orgueilleux. On l'enviait déjà pour son talent et son esprit, et on profita de l'occasion pour le décrier et le planter là.

Ce qu'il y eut de plus malheureux, c'est qu'à mesure qu'il jugeait moins juste, il aimait moins son art. Il aurait dû se dire que les musiciens jugent de la musique comme un ébéniste d'une boîte,

et que le public a fort bien le droit de ne pas être ébéniste. Il n'estima plus son talent qu'à titre de piédestal, il outra ses idées et ses audaces musicales comme pour braver les gens. D'original il devint affecté, son élégance se changea en mièvrerie. Plusieurs fois il sembla qu'il avait voulu faire la caricature de son propre genre. Gérard eut le courage de l'en avertir, mais il était devenu méfiant et injuste. Il haussa les épaules, et s'en voulut d'avoir cru Gérard un peu moins vulgaire que les autres.

Sans commettre d'excès en aucune façon, il menait un genre de vie fort irrégulier. Naturellement il haïssait le bruit en homme nerveux, et ne commençait véritablement à vivre que la nuit; il en passait la plus grande partie à travailler et à lire. Il n'avait jamais pu s'astreindre à manger à heure fixe. Il prenait ses repas quand bon lui semblait, et, comme il n'avait qu'un appétit médiocre, il se nourrissait de mets délicats, peu substantiels; au lieu de vin généreux, il s'était accoutumé à ne boire que des vins mousseux et petillants, qui excitaient encore davantage son cerveau et ses nerfs. Il était trop délicat pour supporter ce régime. Il devenait de jour en jour plus bizarre et plus inégal, il avait des élans d'émotion, ou bien des accès de dureté et d'indifférence.

Un jour que Gérard était là, on enterra une jeune fille de la maison voisine. Daniel, n'ayant pas encore vu de convoi funèbre en Angleterre, se mit à la fenêtre. La jeune fille était d'une famille riche, et le convoi se faisait avec pompe. Ce spectacle lui parut si comique, qu'il ne put s'empêcher d'en rire. Il ne vit que le côté grotesque du tableau; le corbillard avec ses panaches noirs, plat et carré du haut comme un toit, le fit songer à une terrasse ornée de buissons de plumes d'autruches; il pensa qu'il serait drôle de se promener dans un pareil jardin, à l'ombre d'une telle verdure. — Les pleureurs, avec leurs grandes serviettes blanches nouées autour de leurs chapeaux, lui paraissaient des habitants dignes de ce paysage. Il ne fit tout le jour que manier et remanier cette fantaisie baroque et funèbre. A tout moment cette image lui revenait. — Pour la douleur des parents, il n'y songea pas.

D'autres fois, au contraire, la moindre chose l'attendrissait; il vidait sa bourse dans la main d'une fille qui, d'une voix rauque, le suppliait de lui payer un verre d'eau-de-vie.

S'il eût été mieux gouverné dans son enfance, il est fort probable que jamais il n'en fût venu là; mais, par malheur, il n'avait eu autour

de lui que des inférieurs. Des mains d'un père grossier, faux bonhomme et charlatan, il avait passé, sans transition aucune, à celles d'un tuteur, pédant de petite ville, homme probe, mais nourri de toutes les petitesses que le préjugé infiltre dans un esprit étroit. Il avait méprisé son père, malgré lui, par l'honnêteté naturelle d'une âme fine que le vice dégoûte, ensuite il avait méprisé volontairement et avec un plaisir de grand seigneur les bourgeois de qui sa renommée avait dépendu. Il n'avait pas d'autres souvenirs, et les premières impressions ne s'effacent guère. D'ailleurs, M. Vlady père avait une sorte de verve railleuse qui s'était transmise à son fils. Daniel sentait vivement et douloureusement, et n'avait jamais appris à raisonner ou à réfléchir pour se contraindre. Il ne voyait qu'une face des choses, presque toujours celle qui est ridicule, et n'avait pas cette indulgence d'humeur et cette largeur d'esprit qui permettent d'apercevoir les excuses du vice et les atténuations de la laideur.

CAMILLE SELDEN.

(La suite à la prochaine livraison.)

VENISE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA PAIX DE CAMPO-FORMIO

Toute l'Europe a les yeux fixés sur l'Italie : personne ne peut croire qu'au moment où la Péninsule est rendue à elle-même, Venise seule soit condamnée à subir longtemps encore une domination étrangère. Mais comment doit s'achever le triomphe de la liberté italienne? Est-ce par la diplomatie ou par la guerre? Et, si la guerre doit éclater, sera-ce une guerre italienne ou une guerre européenne? Tel est le problème qui préoccupe tous les esprits; chacun propose sa solution : je ne viens point présenter la mienne. J'ai foi dans la fortune de l'Italie, et je crois au triomphe du droit, quoi qu'il arrive :

Fata viam invenient. . . . .

Mais je n'ai pas la prétention de deviner les secrets de la Providence et d'écrire l'histoire de l'avenir. Mon ambition est plus modeste : je voudrais rechercher quel a été le rôle de Venise dans l'histoire de l'Italie moderne. Comment cette ville, si humble à son origine, a-t-elle pu s'élever à un si haut degré de puissance? Comment, après avoir été si riche et si redoutable, est-elle tombée dans le néant? Quelle a été sa politique soit à l'intérieur, soit dans ses rapports avec les différents États européens et particulièrement avec la France? Les circonstances ont remis ces questions à l'ordre du jour, et nous nous proposons de les étudier d'après les publications les plus récentes. Rappeler les faits qui se rattachent à l'histoire de Venise, c'est plaider sa cause au tribunal de l'Europe, c'est faire valoir ses titres aux sympathies de la France et ses droits à la liberté.

I

Avant la paix de Campo-Formio, la république de Venise était l'État le plus ancien de l'Europe. La nature même du pays occupé par les Vénitiens avait été la principale cause de la durée de leur empire. Hérodote a dit que les prêtres d'Égypte regardaient leur pays comme

un présent du Nil, parce que le fleuve, par ses dépôts successifs, avait formé et agrandi le sol égyptien. On pourrait dire aussi qu'une partie du territoire vénitien est un présent des fleuves qui descendent du revers méridional des Alpes et convergent vers l'Adriatique. Ces fleuves traînent avec eux des masses énormes de limon et de gravier qui s'arrêtent à leur embouchure, prolongent la côte, exhaussent le fond de la mer, et forment d'immenses lagunes depuis les bouches du Pô et de l'Adige jusqu'à celles de la Piave et de l'Isonzo. Au milieu de ces bas-fonds, où les navires ne peuvent s'aventurer impunément, s'élèvent quelques centaines d'îles, qui ne sont séparées que par des canaux étroits et tortueux; Venise a été bâtie sur celles qui sont placées au centre des lagunes. C'est une position presque inexpugnable, qui défie aussi bien les flottes que les armées de terre. La plupart de ces îles sont peu favorables à la culture; mais elles sont heureusement situées pour la pêche et pour la fabrication du sel. Leurs habitants peuvent facilement communiquer, à l'aide de légers bateaux, avec les villes de la Lombardie, de la Romagne, de l'Istrie et de la Dalmatie. Il est donc facile de comprendre comment cet archipel est devenu le siége d'un peuple industrieux et commerçant, et comment ce peuple a pu s'y maintenir si longtemps.

La ville de Venise ne date que du neuvième siècle; mais la république vénitienne est beaucoup plus ancienne. On en place ordinairement l'origine au milieu du cinquième siècle, à l'époque où Attila, vaincu en Gaule, vint ravager le nord de l'Italie. Aquila, Concordia, Padoue, toutes les villes où il avait passé n'étaient plus que des monceaux de ruines. Les plus riches habitants de ces cités n'avaient point attendu l'arrivée des barbares : ils s'étaient réfugiés dans les îles, et principalement dans celles de Rivus altus (Rialto), qui devint le centre d'une sorte de confédération insulaire (451).

Il ne faut cependant pas croire que ces îles n'aient été peuplées qu'à l'époque de l'invasion des Huns. Quarante ans auparavant, quand les Wisigoths, sous Alaric et sous Ataulf, étaient venus ravager l'Italie, un certain nombre de Vénètes s'étaient déjà retirés dans les îles, et, en 421, le gouvernement de Padoue, qui possédait sur ces îles un droit de suprématie, avait fait bâtir une ville à Rialto. La noblesse de Venise peut même remonter plus haut : le comte Figliasi a prouvé que, dès les temps les plus anciens, les Vénètes n'occupaient pas seulement le continent et ce qu'on a appelé plus tard les États vénitiens de terre ferme, mais qu'ils habitaient aussi les îles voisines de la côte, où ils se livraient à la pêche et au commerce [1]. De là ces noms

1. Giacomo Figliasi, *Memorie storiche de' Veneti primi e secondi.*

de *Venetia prima* et de *Venetia secunda*, qui s'appliquaient, le premier au continent, le second aux îles et aux lagunes. Mais les Vénètes maritimes n'ont laissé aucune trace dans l'histoire, jusqu'au moment où ils ont donné asile à leurs frères qui fuyaient devant les Goths ou devant les Huns. Quand les hordes d'Attila se furent retirées en Pannonie, les fugitifs d'Aquilée et de Padoue ne rentrèrent pas tous dans leurs foyers; les plus riches et les plus considérables aimèrent mieux rester dans les îles, où ils se trouvaient plus en sûreté. Ils furent ainsi les précurseurs de ces patriciens qui devaient un jour renouveler à Venise l'orgueil et la capacité politique de l'ancienne aristocratie romaine. Les historiens vénitiens vont même jusqu'à élever leur patrie au-dessus de Rome : Venise, dit Sanuto, n'a pas commencé par des pâtres et des vagabonds, mais par des nobles et des puissants.

Les îles vénitiennes formaient douze petites républiques, unies ensemble par un lien fédératif. Chacune des îles avait son tribun ou juge, élu par les habitants. Quelquefois les tribuns se réunissaient pour délibérer sur les intérêts communs. Cette confédération avait échappé à la tutelle de Padoue; mais elle dépendait de l'empire d'Occident. Elle fut probablement soumise aux tribus germaniques qui régnèrent en Italie après la chute de l'empire, aux Hérules et aux Ostrogoths. Il est du moins certain que Théodoric le Grand, qui avait fixé sa résidence à Ravenne, avait d'assez fréquents rapports avec les Vénètes maritimes, et que, tout en les ménageant, il leur parlait en souverain. C'est ce que prouve une lettre adressée par Cassiodore, préfet du prétoire, aux tribuns des îles, pour les inviter à transporter à Ravenne un approvisionnement de vin et d'huile de l'Istrie [1]. Cette lettre est le plus ancien monument authentique de l'histoire des Vénitiens; elle nous donne de curieux détails sur leur situation à l'époque où elle fut écrite, c'est-à-dire vers 523 :

« Des ordres ont été donnés pour faire venir à Ravenne des vins et des huiles de l'Istrie. Vous avez un grand nombre de navires dans ces parages; hâtez-vous donc de faire effectuer ce transport. Ce trajet vous est facile; car vous êtes habitués à faire des voyages de long cours. La mer est votre patrie; ses dangers n'ont rien qui vous étonne... Comme des oiseaux aquatiques, vous avez disposé vos habitations sur la surface de la mer. Vous avez uni les terres éparses et opposé des digues à la fureur des flots. La pêche suffit à la nourriture de tous vos habitants... Vos salines vous tiennent lieu de champs; elles sont la source de vos richesses et assurent votre subsistance. »

1. Cassiodori variarum lib. XII, ep. 24.

C'était l'âge d'or des Vénitiens. La caste aristocratique n'avait pas encore appesanti son joug sur un peuple esclave; car le ministre de Théodoric ajoutait dans sa lettre : « Chez vous le pauvre paraît l'égal du riche; vous avez tous la même nourriture; vos maisons sont uniformes; point de jalousie parmi vos citoyens : cette égalité les préserve du vice qui tient le monde sous sa loi. »

Après l'expulsion des Ostrogoths par Bélisaire et par Narsès, les Vénitiens passèrent sous la domination de l'empire grec. Quand les Lombards vinrent chercher fortune en Italie, comme tous les barbares qui les avaient précédés, ils ravagèrent d'abord la Vénétie, et ce fut une nouvelle cause d'accroissement pour la population insulaire. Padoue, qui s'était relevée de ses ruines, fut détruite pour la seconde fois, et ses citoyens allèrent, comme leurs ancêtres, chercher un asile à Rialto.

Un autre résultat de l'invasion lombarde pour la république vénitienne, ce fut la constitution d'un clergé indépendant. Les Lombards étaient ariens, et, pour échapper à la persécution, le clergé catholique émigra dans les îles. Le patriarche d'Aquilée vint siéger à Grado; l'évêque d'Oderso s'établit dans la ville d'Héraclée, que ses compatriotes venaient de fonder. L'Église d'Altino fut transportée à Torcello, celle de Concordia à Caorlo, et celle de Padoue à Malamocco. Les Lombards avaient imposé un clergé arien aux villes du continent, et le schisme alla bientôt jusqu'à la guerre. En 630, le patriarche de terre ferme débarqua à Grado à la tête d'une bande armée, tua ceux qui lui résistèrent, et revint chargé des dépouilles de la cathédrale orthodoxe.

Les Vénitiens comprirent que pour résister aux ennemis qui les menaçaient, il fallait concentrer le pouvoir entre les mains d'un seul chef. Une assemblée générale fut convoquée à Héraclée en 697. Un citoyen de cette ville, Paul-Luc Anafeste, fut élu doge ou duc. A dater de ce moment, la Vénétie maritime ne fut plus une république fédérative, elle devint une monarchie élective. Le doge était nommé à vie; il choisissait ses conseillers, nommait les tribuns et les juges. Anafeste, qui résidait à Héraclée, arma un grand nombre de vaisseaux, et vainquit les pirates esclavons qui attaquaient les îles vénitiennes. Il conclut avec les Lombards un traité qui abandonnait aux Vénitiens la possession de la côte entre la grande et la petite Piave.

L'ambition des Lombards était de joindre à leur territoire le nord-est de l'Italie, qui appartenait encore à l'empire grec. Quand Luitprand se fut emparé de Ravenne (726), l'exarque qui gouvernait cette ville pour l'empereur d'Orient se réfugia chez les Vénitiens. Le pape Grégoire II, qui se sentait lui-même menacé par les progrès des

Lombards, écrivit au doge Ursus pour l'engager à prendre les armes en faveur de l'exarque. La guerre fut résolue dans une assemblée générale; le doge équipa une flotte, et aida l'exarque à rentrer dans Ravenne. Les Lombards n'étaient encore pour l'Italie que des conquérants étrangers ; il y avait à peine un siècle et demi qu'ils avaient passé les Alpes : les Vénitiens, en les combattant, les regardaient comme des barbares, et ils défendaient ce qu'on appellerait aujourd'hui le principe de la nationalité italienne.

Quand Charlemagne eut triomphé en Italie, il ne fit que substituer sa dynastie à celle des rois lombards; mais il ne détruisit point la nation qu'il avait vaincue : il lui conserva, au contraire, ses propriétés, ses lois, ses priviléges. Charlemagne ordonna que tous les Vénitiens établis à Ravenne fussent expulsés de cette ville. En même temps, le pape Adrien Ier, d'accord avec le roi des Francs, bannissait du territoire de l'Église tous les sujets de la république. La Vénétie était comprise, comme une dépendance de l'Exarchat, dans la donation que Charlemagne avait faite au saint-siége; mais les Vénitiens étaient bien résolus à défendre leur indépendance contre les Francs, comme ils l'avaient défendue contre les Lombards.

En 806, Charlemagne partagea son empire entre ses trois fils, et transmit à l'aîné, Pepin, tous ses droits sur l'Italie. Ce prince voulut compléter la conquête que son père avait commencée : il s'empara du Frioul et de l'Istrie. Pour être le maître de l'Adriatique, il se préparait à attaquer la Dalmatie. Les Vénitiens ayant refusé de l'aider dans cette expédition, il les traita en ennemis ; il attaqua deux de leurs places, Héraclée et Équilo, les prit d'assaut et les livra aux flammes. La république implora la protection de l'empire grec. Nicéphore, qui régnait à Constantinople, ne voyait qu'avec envie grandir ce nouvel empire qui lui avait enlevé la plus grande partie de l'Italie ; il envoya une flotte au secours des Vénitiens. Pepin fut vainqueur; il poussa vivement la guerre; les Francs emportèrent la tour de Brondolo, les îles de Chiozza et de Palestrina; ils entrèrent dans Albiola et dans Malamocco. Il ne leur restait plus qu'à s'emparer de Rialto, où s'étaient retirés la population et le gouvernement. Mais cette île était défendue par un canal plus difficile à franchir. Pepin essaya, dit-on, de jeter un pont de bateaux, qui fut détruit par les Vénitiens. Les vaisseaux des Francs étaient plus grands et plus lourds que ceux de l'ennemi; ils s'avancèrent imprudemment à la poursuite de ces légers navires, construits tout exprès pour naviguer dans les bas-fonds. A mesure que la marée baissait, ils manœuvraient plus difficilement; enfin, ils restèrent immobiles au milieu des sables. Alors les vaisseaux vénitiens prirent à leur tour l'offensive; ils brûlèrent une partie de la flotte

de Pepin. Quand le flux vint relever les bâtiments qui n'avaient pas été atteints par les flammes, les vaisseaux qui restaient aux Francs se retirèrent dans le port de Malamocco.

C'était une grande gloire pour la république vénitienne d'avoir arrêté ces Francs qui avaient soumis tant de peuples, et qui commandaient à tout l'Occident. L'année suivante (810), la paix fut conclue entre Charlemagne et Nicéphore. Les Vénitiens furent compris dans le traité, et il fut stipulé qu'ils continueraient à dépendre de l'empire grec. Ils pensaient avec raison que cette suzeraineté serait plus légère que celle des Francs; d'ailleurs, les intérêts de leur commerce les entraînaient déjà vers l'Orient.

Nous arrivons au moment où la *ville* de Venise commence à paraître dans l'histoire. Un des citoyens qui avaient le plus contribué au salut de la république dans la dernière guerre, Ange Participazio, élu doge en récompense de ses services, persuada au peuple de fixer à jamais le siége du gouvernement dans l'île de Rialto. Les îles voisines, au nombre de soixante, furent reliées entre elles par des ponts. On les entoura d'une enceinte fortifiée, et ce fut alors que le nom de Venise (Venetia, Venezia), qui jusque-là avait appartenu à toute la république, fut spécialement affecté à la capitale. Vingt ans plus tard (830), le corps de l'évangéliste saint Marc, qui reposait à Alexandrie, fut transporté dans la nouvelle ville, et le lion de Saint-Marc devint comme le symbole de la république. Son image fut inscrite sur les drapeaux, sur les monnaies. *Marco* fut le cri de guerre en face de l'ennemi, le mot de ralliement dans les grands dangers publics, et ce nom seul fait encore palpiter les cœurs vénitiens.

II

Sous les faibles successeurs de Charlemagne, tandis que le nouvel empire d'Occident tombait en lambeaux, Venise ne fit que se fortifier et s'agrandir. Non-seulement elle résista aux barbares qui venaient assaillir l'Italie, aux Sarrasins et aux Hongrois; mais elle osa sortir de ses lagunes, et promena ses armes victorieuses sur les côtes de l'Adriatique. A la fin du dixième siècle, l'Istrie et la Dalmatie étaient conquises, le doge Pierre Urseolo prenait le titre de duc de Venise et de Dalmatie, et la république n'avait plus rien à craindre de l'empire teutonique qui venait de succéder à celui des Francs. Othon III, qui vint passer trois jours à Venise, et qui fut le parrain du fils d'Urseolo, exempta les Vénitiens de toute espèce de droits dans ses États, et leur accorda la jouissance de trois ports dans le voisinage des lagunes. Ces ports étaient, selon l'opinion des meilleurs critiques, Trévise, Campalto, et

Saint-Michel-del-Quarto, voisin des ruines d'Altino, et traversé par l'ancienne voie romaine *Claudia Augusta*. Ce fut vers le même temps que Venise détruisit l'ancienne ville de Hatria (Adria), qui lui disputait une partie de la côte près de l'embouchure de l'Adige.

Dans toutes les villes où les Vénitiens avaient établi leur puissance, ils envoyaient des magistrats, désignés sous le titre de *podestats*, qui gouvernaient au nom de la république. Ces magistrats étaient nommés par le doge et choisis parmi les premières familles vénitiennes. Les populations soumises n'avaient aucune part au gouvernement général de l'État, ni même à l'administration intérieure de leur pays. C'était aller plus loin que les Romains, qui, tout en se réservant la souveraineté politique, laissaient aux peuples conquis le droit de régler les affaires locales. Le système de Venise n'était pas de nature à faire aimer sa domination, et il n'est pas étonnant qu'elle ait eu à réprimer de perpétuelles révoltes.

Ce qui favorisa surtout l'extension de la puissance vénitienne dans les premiers siècles du moyen âge, c'est que l'Italie, comme tout le reste de l'Europe, était alors divisée en un grand nombre de petits États. Chaque seigneur retranché dans son château, chaque ville entourée de murailles s'arrogeait une indépendance absolue. Toutes ces souverainetés, soit féodales, soit municipales, épuisaient leurs forces à guerroyer les unes contre les autres. Sienne, Pise, Florence, Gênes, Amalfi étaient encore presque inconnues. Venise profita de ces circonstances pour marcher droit à son but, à la domination de l'Adriatique et au monopole du commerce de l'Orient.

Cependant, l'établissement des Normands dans l'Italie méridionale devint pour la république une redoutable rivalité. Elle vit avec inquiétude s'établir dans la Pouille, dans la Calabre, dans la Sicile, ces conquérants qui joignaient au courage l'intelligence politique. Mais ce fut bien autre chose encore quand elle les vit traverser l'Adriatique, qu'elle regardait comme sa propriété, et aller mettre le siége devant Durazzo. L'empereur grec, Alexis Comnène, réclama le secours des Vénitiens. Au premier mot flotte et armée étaient prêtes comme par enchantement, et le doge lui-même, Dominique Silvio, se mettait à la tête de l'expédition. Il battit les Normands et sauva la place. Robert Guiscard revint, l'année suivante (1084), assiéger Durazzo avec une nouvelle flotte. Cette fois, les Vénitiens complétement battus perdirent presque tous leurs vaisseaux qui furent pris ou coulés à fond. Mais l'empire d'Orient paya les frais de la guerre: Alexis Comnène renonça, en faveur de Venise, aux droits anciens qu'il avait sur la Dalmatie. De plus, il accorda aux Vénitiens la libre entrée dans tous ses ports; il déclara qu'ils seraient considérés à Constantinople, non comme étran-

gers, mais comme nationaux, et il imposa à tous les négociants d'Amalfi qui aborderaient sur les côtes de l'empire une redevance annuelle de trois *perperi* à l'église de Saint-Marc : « C'était, dit Daru, rendre la république d'Amalfi tributaire de celle de Venise[1] »

Les croisades furent encore, pour les Vénitiens, une cause d'influence et une source de richesse. C'était l'enthousiasme religieux qui entraînait les peuples chrétiens vers l'Orient; mais les républiques commerçantes d'Italie, telles que Pise, Gênes et Venise, obéissaient surtout à leur intérêt, et l'on peut leur appliquer ce vers de Cosne de Béthune :

Plus en croisa le gain que la créance.

Les Vénitiens, comme les Génois et les Pisans, se chargeaient volontiers, moyennant un salaire convenu, de transporter les croisés en Asie. Ils approvisionnaient les armées, et, après avoir pris plus ou moins de part à la guerre, ils rapportaient dans leur pays les principaux produits de l'Orient, dont ils s'étaient emparés ou qu'ils avaient achetés à vil prix.

Dans la première croisade, les Vénitiens s'attachèrent principalement à attaquer les villes maritimes. Ils débutèrent par le pillage de Smyrne, et contribuèrent ensuite à la prise de Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre), de Sidon et de Béryte. Quelques années plus tard, ils aidèrent Baudouin Ier à prendre Tyr et Ascalon. Ils se faisaient largement payer leurs services, et entendaient bien ne pas combattre seulement pour gagner des indulgences. Par un traité que Guillaume de Tyr nous a conservé, Baudouin exempta les Vénitiens de toute espèce de droits pour toutes les marchandises qu'ils transporteraient en Asie. Les sujets de la république ne devaient payer aucun impôt. Ils avaient le privilége de ne reconnaître dans leurs domaines d'autre juridiction que celle de leurs propres magistrats. Ils devaient avoir un quartier dans Ptolémaïs, le tiers de la ville de Tyr et de celle d'Ascalon, et, dans toutes les autres villes du royaume, une rue entière avec un bain, un four, un marché et une église. Ils devaient fournir le tiers de la garnison de Tyr, et le roi s'engageait à leur payer à cet effet un subside annuel de 300 besants d'or. Ainsi Venise était devenue presque maîtresse de Tyr, de cette ville antique d'où le génie commercial avait rayonné jadis sur toutes les côtes de la mer Intérieure.

Les succès des Vénitiens en Orient les brouillèrent avec la cour de

1. Daru, *Histoire de Venise*, liv. II. — Cet historien est d'autant plus digne de foi qu'il a eu à sa disposition les archives de la république.

Constantinople, dont ils avaient été jusqu'à cette époque les sujets ou les alliés. Les empereurs grecs, qui semblaient devoir s'intéresser aux croisades plus que tous les autres princes de l'Europe, étaient, au fond du cœur, les ennemis jurés des croisés. Jean Comnène prétendait avoir à se plaindre des Latins : il ordonna à sa flotte d'attaquer tous les bâtiments vénitiens qu'elle rencontrerait en mer. Le doge Michieli, qui venait de se signaler à la prise de Tyr, conduisit ses vaisseaux devant Rhodes, prit cette ville et la livra au pillage. Il parcourut ensuite l'Archipel en ravageant les Cyclades, s'empara de Modon en Morée, et y laissa quelques troupes; puis, remontant l'Adriatique, il châtia quelques villes de Dalmatie qui s'étaient révoltées. Enfin, il rentra à Venise ; il y mourut en 1130, et l'on grava ces paroles sur son tombeau : *Terror Græcorum jacet hic.*

Malgré cette rupture avec l'empire d'Orient, on retrouve, quelques années plus tard (1152), les Vénitiens unis aux Grecs, et reprenant Corfou sur le roi de Sicile, Roger, qui s'était rendu maître de cette place. Mais, dans cette circonstance, la république avait pris les armes pour défendre ses intérêts : elle ne voulait pas que les Normands restassent maîtres de Corfou, qui était la clef de l'Adriatique. Nicetas nous apprend que les deux nations alliées ne vivaient point en bonne intelligence : il raconte que les Grecs et les Vénitiens en vinrent aux mains dans leur camp, et que ces derniers, ayant regagné leurs vaisseaux, attaquèrent la flotte impériale et en brûlèrent la plus grande partie. En 1169, Manuel Comnène fit arrêter tous les Vénitiens qui se trouvaient dans son empire, et ordonna en même temps de saisir tout ce qui leur appartenait. Une flotte grecque avait attaqué la Dalmatie, et s'était emparée de Spalato, de Trau, de Raguse et de Corfou. Les Vénitiens, sous la conduite de leur doge Michieli II, commencèrent par reprendre les places qui leur avaient été enlevées ; ils allèrent ensuite porter le ravage dans les îles de la Grèce ; mais d'insidieuses négociations les arrêtèrent. Les équipages de leurs navires furent décimés par la peste ; le doge se vit réduit à brûler une partie de ses vaisseaux, faute de matelots pour les conduire, et de cette flotte de plus de cent voiles qui avait fait trembler l'empire grec, il en resta à peine dix-sept. L'armée rapporta dans sa patrie le germe de la maladie qui l'avait frappée, et qui fit d'affreux ravages dans la population vénitienne.

Venise, qui se comparait volontiers à Rome, qui se proclamait sa fille aînée et sa légitime héritière, ressemblait encore plus à Carthage par la manière dont elle traitait ses généraux malheureux. Des murmures, des imprécations s'élevaient contre le doge, qu'on accusait des malheurs publics. La foule irritée environne le palais ; Mi-

chieli se présente devant elle avec un visage calme et intrépide; il essaye de parler, on refuse de l'entendre, on le menace de tous côtés, et, comme il s'efforce d'échapper à ces furieux, il tombe frappé d'un coup de poignard (1172).

Ce n'était pas la première tache de sang qui souillait l'histoire de la république. Sur quarante doges qui ont régné dans l'espace de près de cinq siècles, de 697 à 1172, il y en a eu cinq qui ont été massacrés, cinq qui ont été bannis avec les yeux crevés, neuf qui ont été exilés ou déposés, en tout dix-neuf dont le pouvoir a été violemment interrompu par des conjurations ou des mouvements populaires. D'un autre côté, le pouvoir des doges n'avait point de limites légales, et se laissait souvent emporter jusqu'à la tyrannie. Ces alternatives de despotisme et d'anarchie compromettaient à la fois la paix publique et la puissance extérieure de l'État : c'était un double mal qui demandait un prompt remède.

Entre le doge et l'assemblée du peuple il n'y avait d'autre corps constitué que la *Quarantie*, c'est-à-dire un tribunal composé de quarante membres. Ce tribunal se trouva, comme à Athènes l'antique Aréopage, investi par les circonstances d'une grande autorité politique. Dépositaire de la souveraineté après l'assassinat de Michieli, il crut devoir proposer au peuple quelques règlements qui modifiaient singulièrement l'organisation de la république.

L'objet de la législation nouvelle était d'enlever à la multitude l'influence souvent funeste qu'elle avait exercée sur les affaires, et en même temps de modérer la puissance du doge et d'en régler l'exercice. Il fut décrété que tous les ans chacun des six quartiers de la ville nommerait deux électeurs, et que ces douze électeurs réunis choisiraient parmi tous les citoyens quatre cent soixante-dix personnes, qui formeraient un grand conseil destiné à remplacer les assemblées générales. Le peuple ne devait plus être convoqué que pour approuver l'élection du doge ou pour voter la guerre.

Tous les citoyens pouvaient être admis au grand conseil; mais il paraît que, dès cette époque, les habitants des autres villes des lagunes avaient presque entièrement perdu le droit de siéger dans l'assemblée du peuple. M. Daru cite, d'après Victor Sandi, une ancienne charte conservée à Burano, où il est dit que dans le cas où l'on ne trouverait pas dans la capitale un nombre suffisant de citoyens aptes à composer le grand conseil, on y suppléerait en appelant des citoyens des villes voisines. Les habitants d'Héraclée, de Chiozza, de Malamocco avaient donc bien peu de chance d'arriver au conseil. La population de la ville de Venise formait évidemment une caste aristocratique, et était seule en possession de la souveraineté.

Pour limiter l'autorité du doge, second objet qu'on s'était proposé, il fut établi que le grand conseil nommerait tous les ans six conseillers, un pour chaque quartier. Le chef de l'État ne pouvait rien faire sans les consulter, et ses ordres n'étaient considérés comme exécutoires qu'autant qu'ils étaient appuyés d'une délibération de ces magistrats. On établit aussi un corps intermédiaire entre le conseil particulier du doge et le grand conseil national: ce corps fut désigné sous le nom de sénat. Autrefois le doge avait le droit, toutes les fois qu'il le jugeait nécessaire, d'inviter les principaux de la ville, qu'il désignait lui-même, à délibérer avec lui sur certaines affaires. Ces conseillers s'appelaient les *pregadi*, les priés. On peut croire que le doge s'entourait surtout de ses amis, et n'appelait au conseil que ceux qui partageaient ses idées. Aussi en 1172, lorsqu'il s'agit de diminuer les prérogatives du chef de l'État, il fut décidé que le grand conseil choisirait dans son sein les sénateurs. Le sénat se composait de soixante membres et était renouvelé tous les ans.

Quant à l'élection du doge, on résolut de s'écarter de l'usage ordinaire; mais on ne fit point de règlement à ce sujet. Le peuple, assemblé dans l'église de Saint-Marc, confia l'élection à onze citoyens chargés de désigner le plus digne, et décida que celui qu'ils auraient choisi serait proclamé doge sans autre information. On convint seulement que l'élection ne serait valable qu'à la majorité de neuf voix. Ce fut ainsi que Sébastien Ziani fut élu.

Les règlements de 1172 ont fait, à Venise, une véritable révolution. L'ancien gouvernement était une démocratie avec un chef électif. Il n'y avait que deux pouvoirs dans l'État, le doge et l'assemblée du peuple. Les lois nouvelles abaissaient ces deux pouvoirs, et constituaient, au contraire, un gouvernement essentiellement aristocratique. Cette aristocratie n'avait aucun rapport avec celles qui dominaient dans les autres pays de l'Europe. Il n'y avait point de féodalité à Venise : la noblesse vénitienne se composait des citoyens les plus riches, des négociants les plus habiles, des marins les plus intrépides. C'est aussi à la fin du douzième siècle qu'il faut rapporter les premières institutions financières et commerciales de la république. Macpherson, d'après Sanuto, place la création de la banque de Venise en 1171. Dès l'année suivante, un tribunal fut établi pour la police des arts et métiers. Il était défendu à tout ouvrier de s'occuper de plus d'une sorte d'ouvrage : aussi l'industrie vénitienne est-elle parvenue de bonne heure à un très-haut degré de perfection.

III

Depuis que Venise soutenait la lutte avec les Grecs, sa position était devenue plus nette en Italie. Jadis, appuyée sur la cour de Byzance et plus grecque que latine, elle semblait s'isoler des autres États de la Péninsule. Mais, dès qu'elle eut brisé les liens qui l'attachaient à l'empire d'Orient, elle devint essentiellement italienne. Après la ruine de Milan, elle entre dans la confédération des villes lombardes; on comprend qu'elle ne se souciait pas plus d'obéir à l'empereur d'Allemagne qu'à celui de Constantinople. La ville d'Ancône, qui n'avait pas voulu s'unir à la ligue, s'était mise sous la protection de Manuel Comnène, et déjà depuis longtemps elle excitait la jalousie des Vénitiens, qui voulaient être seuls maîtres de l'Adriatique. Aussi, quoique la république de Venise fût alliée aux villes lombardes, et par conséquent en guerre avec Frédéric Barberousse, elle assiégea Ancône avec les impériaux, sans réussir à s'emparer de cette place. En agissant ainsi, elle faisait passer ses intérêts particuliers avant ceux de la ligue; mais elle se prétendait toujours fidèle à la cause de la liberté italienne.

Le pape Alexandre III s'était mis à la tête du mouvement: aussi était-ce à lui que l'empereur en voulait le plus; non-seulement il ne voulait pas le reconnaître comme pontife, mais il lui avait interdit le feu et l'eau, défendant sous peine de mort de lui accorder un asile. Alexandre s'embarqua à Guasto sur l'Adriatique, dans une des galères du roi de Sicile. Poussé par la tempête sur les côtes de Dalmatie, il aborda à Zara, et arriva ensuite à Venise. Il fut logé au monastère de Saint-Nicolas *in Lido*. Le doge, le clergé et le peuple lui rendirent tous les honneurs qui lui étaient dus. Aussitôt on envoya une ambassade à l'empereur, qui était alors à Pavie, pour le supplier de rendre la paix à l'Église et à l'Italie. Les députés furent gracieusement accueillis; mais quand ils parlèrent de reconnaître Alexandre III comme pape légitime, Frédéric leur répondit : « Retournez vers votre doge et votre sénat; dites-leur que l'empereur des Romains réclame un fugitif qui est son ennemi. Si les Vénitiens ne se hâtent point de me le livrer, ils se déclarent les ennemis de l'Empire; je punirai cette offense; je les attaquerai par terre et par mer, et je planterai mes aigles victorieuses sur la place de Saint-Marc. »

Frédéric eut bientôt armé une flotte de soixante-quinze galères que lui avaient fournies trois villes du parti impérial, Gênes, Pise et Ancône. C'était le fils de l'empereur, Othon, qui commandait. Les Vénitiens n'avaient que trente galères à lui opposer; mais ils s'avancèrent réso-

lûment à la rencontre de l'ennemi. Les deux flottes se heurtèrent le jour de l'Ascension (1177), entre Pirano et Parenzo, sur les côtes de l'Istrie. Après six heures de combat, les Vénitiens remportèrent une éclatante victoire. Othon était prisonnier; il avait perdu quarante-huit galères. L'empereur consentit enfin à traiter; il vint se réconcilier avec le pape dans la basilique de Saint-Marc, et ce fut à Venise que se signa la trêve qui prépara la paix de Constance. C'était le triomphe des libertés italiennes sur l'ambition germanique.

Un an après la trêve de Venise, à la mort de Sébastien Ziani (1178), la forme de l'élection ducale fut encore modifiée. Le grand conseil choisit quatre commissaires, qui nommèrent chacun dix électeurs, et ces quarante électeurs élurent pour doge Mastropetro. On créa aussi, à la même époque, une nouvelle magistrature destinée à contenir et à modérer toutes les autres. Les *avogadors*, qui n'étaient que trois dans l'origine, et dont le nombre fut doublé plus tard, avaient certaines attributions qui rappelaient les *nomophylaques* de la Grèce et les tribuns de Rome. Dans les conseils, ils veillaient à l'observation des lois; la présence de l'un d'eux au moins était nécessaire pour valider les délibérations du grand conseil et du sénat. Leur *veto* pouvait suspendre pendant un certain temps l'exécution des ordres de tous les magistrats. Ils représentaient la partie publique dans les tribunaux, et étaient chargés de la police dans la capitale. Le grand conseil les nommait sur la présentation du sénat.

Venise, ainsi organisée, se trouvait dans une situation plus favorable qu'à aucune autre époque de son histoire. Depuis la paix de Constance, l'empire germanique avait perdu toute influence en Italie. Les villes lombardes qui venaient d'être affranchies formaient de petits États qui ne pouvaient porter ombrage à leurs voisins. Gênes et Pise, acharnées l'une contre l'autre, songeaient surtout à se disputer la Corse et la Sardaigne. Venise, unie au saint-siége qu'elle avait contribué à rétablir, s'était réconciliée avec le roi de Sicile, qui lui avait accordé les traités de commerce les plus avantageux. Elle était devenue l'arbitre de l'Italie, et les croisades, qui ruinaient les autres États de l'Europe, ne faisaient qu'augmenter sa richesse et son importance.

Après la bataille de Tibériade, quand l'empereur, le roi de France et le roi d'Angleterre prirent les armes pour la délivrance de la terre sainte, les Vénitiens voulurent concourir au succès de l'expédition : ils aidèrent, en effet, à la prise de Saint-Jean-d'Acre (1191), occupé par les infidèles, et ils se firent remettre en possession du quartier qui leur avait été assigné après la première conquête.

Dix ans plus tard une autre expédition, bien plus avantageuse

à la république, et qui montre encore mieux l'esprit que les Vénitiens portaient dans les croisades. Un grand nombre de seigneurs, entre autres Baudouin, comte de Flandre, et Boniface, marquis de Montferrat, s'étaient croisés à la voix d'Innocent III. Ces barons, voulant se rendre par mer en Orient, envoyèrent six députés pour traiter avec les Vénitiens, et l'un de ces députés était Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui nous a laissé le récit de l'expédition. Le doge était alors Henri Dandolo, plus grand encore par sa valeur personnelle que par son rang, *mult sages et mult prouz*, dit Villehardouin[1], c'est-à-dire prêt au conseil et à l'action. Cependant il avait quatre-vingt-quatorze ans, et il était aveugle : les uns disent qu'il avait été blessé dans un combat ; les autres racontent qu'il avait été autrefois ambassadeur à Constantinople, et que Manuel Comnène lui avait fait crever les yeux.

Il s'agissait de conclure moins un traité qu'un marché pour transporter l'armée en terre sainte. Dans les premières conférences que le doge eut avec les députés dans sa maison, il leur offrit, au nom de la république, de fournir des bâtiments de transport pour quatre mille cinq cents chevaux et neuf mille écuyers, des vaisseaux pour quatre mille cinq cents chevaliers et vingt mille hommes d'infanterie, des provisions pour toutes ces troupes pendant neuf mois, et cinquante galères pour les escorter sur toutes les côtes où les appellerait le service de Dieu et de la chrétienté. Les croisés devaient payer, avant de s'embarquer, quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent[2], et partager avec les Vénitiens toutes les conquêtes qu'ils pourraient faire.

Ces conditions furent acceptées par les députés. Mais, pour que la convention fût valable, la parole du doge ne suffisait point. Dandolo consulta le sénat, le grand conseil, et même l'assemblée du peuple. Villehardouin dit qu'environ dix mille hommes se réunirent « dans la chapelle Saint-Marc, la plus belle qui fût au monde. » Le maréchal de Champagne prit la parole au nom de ses compagnons. « Seigneurs, dit-il, dans un vieux langage que nous traduisons en style plus moderne, les plus hauts barons de France nous ont envoyés à vous. Ils vous crient merci : qu'il vous prenne pitié de Jérusalem, qui est en servage des Turcs ! que pour Dieu vous vouliez les accompagner, et venger avec eux la honte de Jésus-Christ !... Ils vous ont choisis parce qu'ils savent que nulles gens qui soient sur mer n'ont si grand

1. Geoffroy de Villehardouin, *De la conqueste de Constantinople*, édition Michaud, page 12.

2. Cette somme représentait environ quatre millions et demi de notre monnaie actuelle.

pouvoir que vous et votre peuple. Ils nous ont commandé de nous jeter à vos pieds, et de ne nous relever que quand vous nous aurez octroyé que vous aurez pitié de la terre sainte d'outre-mer. » Et les six messagers s'agenouillèrent, *mult plorant*. Le duc et tous les autres élevèrent leurs mains, et s'écrièrent tout d'une voix : « Nous l'octroyons, nous l'octroyons; et il y eut *si grant bruit et si grant noise qu'il sembla que terre fondist.* »

Le traité fut signé et juré le lendemain au palais ducal. Il fut convenu que les barons et les pèlerins se rendraient tous à Venise dans le délai d'un an, et que les vaisseaux seraient tout prêts à les recevoir. Mais beaucoup de seigneurs manquèrent au rendez-vous, et quand on recueillit la capitation qui avait été fixée, c'est-à-dire deux marcs par homme et quatre marcs par cheval, on fut très-loin de trouver la somme qu'on s'était engagé à payer. Les principaux croisés envoyèrent au doge toute leur vaisselle et ce qu'ils avaient de plus précieux; mais il manquait encore trente-quatre mille marcs pour compléter la somme convenue. Le gouvernement vénitien déclara aux barons qu'il les tiendrait quittes de ce qu'ils devaient encore s'ils voulaient commencer l'expédition par la conquête de Zara, une des plus fortes places de Dalmatie, que le roi de Hongrie avait enlevée à la république. Les croisés étaient fort aises de payer leur dette en coups d'épée : ils acceptèrent la proposition, et partirent avec le doge; ils prirent Zara après cinq jours de siége, et y passèrent l'hiver de 1202.

On sait comment, malgré la volonté du pape Innocent III, la croisade fut détournée de sa route, et aboutit, en 1204, à la prise de Constantinople. Jamais plus riche proie n'échut à des conquérants : jamais, dit Villehardouin, depuis le commencement des siècles, *ne fut tant gaignié en une ville*. Il estime que la part des Français était d'environ quatre cent mille marcs d'argent. Celle des Vénitiens devait être encore plus considérable; car ils avaient eu la moitié du butin, et les croisés leur avaient rendu les sommes qui leur étaient dues. Ces quatre chevaux de bronze doré qu'on voyait à Constantinople sur la tour de l'hippodrome furent envoyés à Venise, et ornèrent le portail de Saint-Marc.

Pour achever la conquête et pour la conserver, il fallait fonder un gouvernement. Six Français et six Vénitiens furent désignés pour choisir un empereur. Le comte de Flandre, Baudouin, fut élu ; mais il ne devait point posséder tout le territoire de l'empire. On érigea en royaume, pour le marquis de Montferrat, Thessalonique et la Thessalie. Les Vénitiens devinrent *seigneurs d'un quart et demi de l'empire romain*, selon le titre qu'ils ont longtemps porté. Le traité de partage

nous a été conservé dans les notes de la chronique d'André Dandolo. Il serait difficile de déchiffrer tous les noms défigurés qui se rencontrent dans ce traité; mais on voit que Venise possédait d'importantes positions au nord et au sud de l'empire, Andrinople, Héraclée, Gallipoli, plusieurs ports du Péloponèse, entre autres Modon et Patras; un grand nombre d'îles telles que Négrepont, Égine, toutes les îles de la mer Ionienne depuis Zante jusqu'à Corfou. Elle s'était aussi réservé Dyrrachium (Durazzo) sur la côte de l'Albanie et plusieurs îles de l'archipel. Elle avait acheté pour dix mille marcs d'argent l'île de Candie, qui avait d'abord été donnée au marquis de Montferrat. Elle avait droit au quart de la ville de Constantinople. Enfin, la liste des possessions vénitiennes comprend le pays des Lazes, où l'on a cru reconnaître une partie de la Colchide. Il appartenait, en effet, au génie de Venise d'aller chercher les richesses de l'Orient jusque sur les bords du Phase, et de renouveler au treizième siècle la conquête de la toison d'or.

Toutes les possessions échues aux Vénitiens dans la dépouille de l'empire grec formaient une suite magnifique de positions maritimes, depuis l'entrée de la mer Adriatique jusqu'au Bosphore et au-delà. Mais la difficulté était d'occuper à la fois tous ces points et de s'y maintenir. Venise le pouvait-elle avec les forces dont elle disposait? Elle ne possédait en propre que la ville et ce qu'on appelait le *Dogado*. Elle n'avait pu encore étendre sa souveraineté jusqu'à Padoue, dont elle était si voisine. Elle avait, à la vérité, conquis l'Istrie et la Dalmatie; mais ces provinces n'étaient point incorporées à son territoire. Elle ne pouvait y recruter son armée; elle était, au contraire, obligée d'y envoyer des garnisons pour prévenir ou réprimer la révolte. Sismondi l'a très-bien démontré : ce n'était pas avec une population de deux cent mille âmes que Venise pouvait contenir sept ou huit millions de nouveaux sujets. En supposant même, ce qui n'était pas, que les Grecs fussent disposés à supporter sa domination, comment se serait-elle défendue contre les peuples voisins, les Slaves, les Bulgares, les Turcs, ou même contre les Latins de Thessalonique et de Constantinople, s'ils étaient venus à se brouiller avec la république?

Les Vénitiens comprirent eux-mêmes leur impuissance à conserver tant de brillantes conquêtes. En 1207 le sénat rendit un décret qui autorisait les citoyens à équiper des vaisseaux de guerre, et à conquérir pour leur compte les îles de l'Archipel et les ports de la côte non encore soumis, à condition qu'ils les tiendraient comme fiefs de la république. Le gouvernement ne se réservait que l'île de Candie et les îles Ioniennes. Dès ce moment, tous les Vénitiens, nobles ou marchands, furent saisis de l'ambition de se faire souverains. Les plus

riches et les plus hardis se signalèrent à l'envi dans ces lointaines expéditions. Ce fut ainsi que Marc Dandolo et Jacques Viaro s'emparèrent de Gallipoli, qu'ils érigèrent en duché. Un autre Dandolo s'établit à Andros; Marc Sanudo fonda le duché de Naxos; André et Jérôme Ghisi occupèrent Ténos, Micone et Scyros; Pierre Zustiniani et Dominique Michieli devinrent seigneurs de Céos; Philocole Navagieri prit le titre de grand-duc de Lemnos.

Le vieux doge, Henri Dandolo, était mort à Constantinople; son corps reposait à Sainte-Sophie, sous ce dôme qui attestait sa victoire. L'empereur Baudouin avait succombé dans une guerre désastreuse contre les Bulgares. Ses successeurs n'eurent pas un jour de paix assurée. S'il n'y avait plus de prince grec à Constantinople, il y en avait dans toutes les provinces : c'était Théodore Lascaris à Nicée, Michel Lange en Épire, et un Comnène à Trébizonde. L'empire, selon l'expression de Nicétas, était devenu un monstre à trois têtes, et ce monstre, les Latins ne purent jamais parvenir à le dompter. Il arriva un moment où Baudouin II, bloqué dans sa capitale, se vit réduit à fabriquer de la monnaie avec le plomb qui couvrait les édifices publics, à démolir des maisons pour suppléer au défaut de bois de chauffage, et à livrer son fils unique aux marchands vénitiens pour gage de l'argent qu'il leur empruntait. Enfin Michel Paléologue, avec l'aide des Génois, parvint à s'emparer de Constantinople (1261).

La restauration de l'empire grec ne dépouilla point les Vénitiens de toutes leurs conquêtes. Quelques-unes des familles qui s'étaient établies dans les îles s'y maintinrent pendant plusieurs siècles. La république elle-même conserva l'île de Candie, où elle avait eu à réprimer bien des révoltes. Une ville nouvelle, la Canée, avait été bâtie sur les ruines de Cydon. Le territoire de l'île avait été divisé en trois parts : la première était le domaine de l'État, la seconde appartenait à l'Église, la troisième devait être partagée entre les colons, qui étaient au nombre de cinq cent quarante. Le gouvernement de la colonie était l'image de celui de la métropole : il se composait d'un duc ou vice-doge, d'un petit et d'un grand conseil.

Grâce aux possessions maritimes qui lui restaient, Venise était la maîtresse de la Méditerranée, et le commerce enrichissait ses citoyens. C'était elle qui répandait les produits de l'Orient parmi les peuples chrétiens. L'un des meilleurs résultats de la croisade de Constantinople fut l'introduction de la culture du maïs, qui devint une si grande ressource pour les populations méridionales. Le marquis de Montferrat, le premier, en avait envoyé quelques graines à ses États d'Italie. Malheureusement l'ignorance des Latins, au treizième siècle, ne leur permit pas de tirer parti des richesses littéraires

accumulées dans la capitale de l'empire grec. Mais le chemin de l'Orient était ouvert : Venise vit bientôt un de ses enfants, Marco Polo, parcourir l'Asie bien au delà des limites tracées par Ptolémée. Ce hardi voyageur visita plusieurs parties de l'Inde inconnues aux anciens, découvrit le Japon, et pénétra dans ce vaste empire que les armes de la France et de l'Angleterre viennent d'ouvrir à la civilisation européenne.

IV

C'est une des lois de la destinée humaine que toute domination soit contestée et ne puisse se maintenir qu'à force de travaux et de sacrifices. L'histoire de Venise, au moyen âge, est une application frappante de cette vérité. Les succès des Vénitiens pendant les croisades leur avaient suscité des rivaux et des ennemis. Les Génois surtout les attaquaient sans cesse à Candie, dans les îles de l'Archipel, et jusque dans ces villes que Venise possédait en commun avec les chrétiens d'Orient. Une querelle sanglante s'était engagée à Saint-Jean-d'Acre entre les Génois et les Vénitiens à propos d'une église que les deux peuples se disputaient. Cet événement eut une grande influence sur les alliances des deux républiques et sur leur politique en Italie. Venise, qui jusque-là s'était unie aux papes et au parti guelfe, c'est-à-dire au parti de la liberté, passa dans le camp opposé en faisant alliance avec les Pisans, ennemis acharnés des Génois, et avec Manfred, fils naturel de Frédéric II. C'était un peu avant la chute de l'empire latin. Les Génois, de leur côté, traitèrent avec Michel Paléologue, et l'aidèrent à reprendre Constantinople.

Aussitôt l'empire grec rétabli, les négociants vénitiens qui résidaient dans la capitale s'attendaient à en être chassés. Les Génois croyaient aussi que c'était une des conséquences de la victoire. Ils attaquèrent avec fureur le palais que les empereurs français avaient donné au baile des Vénitiens; ils ruinèrent ce bâtiment de fond en comble, ils chargèrent un vaisseau de ses débris, et les firent porter à Gênes comme un trophée. Mais Michel Paléologue, qui voyait les choses de plus haut, ne crut pas qu'il fût de son intérêt d'exclure les Vénitiens. Il les garda, ainsi que les Pisans, dans l'intérieur de la ville; il leur laissa leurs biens, leurs priviléges, leur magistrat national et même le droit de rester à Constantinople, alors même que l'empire serait en guerre avec la république. Quant aux Génois, il les fit sortir de la ville et les établit, de l'autre côté du port, dans le faubourg de Galata.

Tout en laissant les marchands vénitiens de Constantinople en possession des priviléges dont ils jouissaient, l'empereur Michel ne renonçait point à reconquérir les îles et les provinces que les Latins

retenaient encore en Orient : il reprit Lemnos, Chio, Rhodes et plusieurs autres îles. Les Génois reçurent en fief, comme récompense de leurs services, l'île de Chio, qu'ils ont conservée jusqu'au milieu du seizième siècle. Venise ne pouvait pardonner à sa rivale d'hériter d'une de ses anciennes possessions, et ce fut une des causes qui prolongèrent la guerre entre les deux républiques jusqu'à la trêve de 1269. A cette époque les Vénitiens traitèrent avec saint Louis, et lui fournirent quelques vaisseaux, qui transportèrent l'armée française sur la côte de Tunis.

A la fin du treizième siècle, des symptômes d'agitation se manifestaient dans l'intérieur de Venise. Deux partis étaient en présence : l'un qui tendait à fortifier ce qu'il y avait encore de démocratique dans l'organisation de l'État; l'autre qui voulait faire un pas de plus dans la voie de l'aristocratie. La création de la charge de grand chancelier peut être considérée comme une concession faite à la bourgeoisie; car le titulaire de cette dignité devait être choisi par le grand conseil dans le corps des secrétaires; et ce corps n'était point tiré des grandes familles, mais de ce qu'on appelait à Venise la *citadinance*.

On venait de faire un nouveau règlement sur l'élection du doge. Trente membres du grand conseil, désignés par le sort, devaient être réduits à neuf par un second tirage. Ces neuf élus du hasard choisissaient quarante électeurs, que le sort réduisait à douze, et, après cinq tirages au sort entremêlés de cinq scrutins, on finissait par constituer quarante-et-un électeurs définitifs, qui étaient enfermés en conclave jusqu'à ce qu'ils eussent choisi un doge. Ces opérations si compliquées, par lesquelles on se flattait d'exclure la brigue, montrent jusqu'à quel point on se défiait du suffrage populaire, et combien les familles dominantes étaient jalouses les unes des autres. On cherchait d'ailleurs par tous les moyens possibles à restreindre le pouvoir ducal. On adjoignit au conseil intime du doge un petit nombre de conseillers, qui furent désignés plus tard sous le nom de *Sages-grands*, et devinrent les ministres d'État de la république. Quand le doge traitait avec les puissances étrangères, il ne stipulait point en son propre nom, mais « au nom du grand conseil et de la commune de Venise. »

Dans les dernières années du treizième siècle, la république se crut assez puissante pour établir un droit de navigation sur l'Adriatique. Quand le doge venait tous les ans épouser la mer, c'était, pour les étrangers, une assez bizarre cérémonie; aux yeux des Vénitiens, c'était un acte qui consacrait leurs droits de souveraineté sur l'Adriatique. Le pape Alexandre III avait dit au doge : « Que la mer vous soit soumise comme l'épouse l'est à son époux, puisque vous en avez

acquis l'empire par la victoire. » Forts de ces paroles et de la puissance qu'ils s'étaient assurée, les Vénitiens établirent un impôt considérable sur tous les vaisseaux qui navigueraient dans la partie septentrionale de l'Adriatique, du cap de Ravenne au golfe de Fiume. C'était une grande nouveauté dans le droit public que cette prétention de fermer une mer qui devait être ouverte à toutes les puissances riveraines. Les villes de Bologne et d'Ancône réclamèrent; Venise les força par les armes à reconnaître ce droit et à s'y soumettre. Elle parvint peu à peu à l'imposer à tous les États italiens, et même à certaines puissances étrangères, telles que la Hongrie.

Plus Venise croissait en richesse et en puissance, plus les familles patriciennes cherchaient à concentrer tous les pouvoirs entre leurs mains. En 1286 les trois chefs de la Quarantie criminelle, qui avait conservé une grande influence politique, proposèrent de donner pour règle aux électeurs chargés de renouveler le grand conseil de n'y admettre que ceux qui y auraient déjà siégé ou ceux dont les ancêtres y auraient pris place. C'était établir un privilége exclusif en faveur des familles admises au grand conseil depuis sa création, en 1172. Jean Dandolo, qui était doge à cette époque et qui se montrait contraire à ces projets aristocratiques, s'opposa à l'établissement de ce privilége. Mais dix ans plus tard, sous un autre doge, Pierre Gradenigo, le parti qui voulait s'emparer du gouvernement arriva à son but par un chemin détourné. Les chefs de la Quarantie, d'accord cette fois avec le doge, exposèrent au grand conseil que, depuis plus d'un siècle, l'élection roulait toujours à peu près sur les mêmes personnes ou les mêmes familles; ils proposèrent, en conséquence, de ne plus considérer si les membres du conseil devaient être réélus, mais s'ils devaient être exclus, et de confier ce jugement à la Quarantie, comme au premier tribunal de l'État. Cette proposition fut adoptée. On dressa la liste de ceux qui avaient siégé au conseil pendant les quatre dernières années. Cette liste fut soumise à la haute cour, et quiconque réunit douze suffrages sur les quarante fut reconnu membre du grand conseil. Cependant, comme on ne voulait pas paraître fermer sans retour l'entrée du conseil aux autres citoyens, l'assemblée nomma trois électeurs qui furent chargés de faire une liste supplémentaire, prise dans le reste des citoyens, mais seulement jusqu'au nombre fixé par le doge dans son conseil intime. Cette liste devait être soumise, comme la précédente, aux suffrages de la Quarantie.

Ce système prévalut pendant trois ans. Deux fois la Quarantie confirma ceux qu'elle avait élus d'abord. En 1298 un nouveau décret prescrivit aux électeurs chargés de former la liste supplémentaire des éligibles de n'y comprendre que ceux qui avaient anciennement fait

partie du grand conseil, ou ceux dont les ancêtres paternels y avaient siégé. Une loi de 1300 défendit formellement l'admission des hommes *nouveaux*. Ainsi s'opéra cette révolution aristocratique, que les Vénitiens ont appelée la *clôture du grand conseil*.

Le peuple, dépouillé des droits qui lui restaient, ne pouvait manquer de protester. En 1299 un complot démocratique avait été découvert avant qu'il éclatât. Le chef de l'entreprise, Bocconio, et ses complices furent arrêtés, interrogés et exécutés, dans l'espace de quelques heures. En 1310, le péril devint encore plus grand pour l'aristocratie et pour le doge Gradenigo. Ce n'étaient pas seulement des plébéiens, c'étaient des patriciens illustres, tels que les Querini, les Badoéro, les Tiépolo, qui étaient à la tête du mouvement. Ils s'armaient pour la défense du droit commun contre ce doge qui, selon la parole de Querini, « avait dégradé tous les bons citoyens et semé la division dans les familles. » Leur plan était de s'emparer de la place de Saint-Marc et du palais ducal, de tuer le doge, de dissoudre le grand conseil, et de rétablir l'ancien usage des élections annuelles.

Le 15 juin, au point du jour, les conjurés se réunirent sur la place de Rialto. Lorsqu'ils eurent franchi le canal, et qu'ils débouchèrent sur la place de Saint-Marc, ils furent étonnés d'y trouver des troupes prêtes à défendre le gouvernement. Le doge veillait depuis quelques jours sur les démarches de ses ennemis; il avait pénétré leur dessein, et réuni pendant la nuit toutes les troupes dont on pouvait disposer, ainsi que les ouvriers de l'arsenal. Le combat s'engagea sur la place, au cri de *Marco*, proféré par les deux partis. Les insurgés combattirent avec furie; mais quelques-uns de leurs chefs tombèrent frappés d'un coup mortel, entre autres Querini et son fils. Tiépolo, désespérant de la victoire, se replia en assez bon ordre, repassa le grand canal, coupa le pont, et se fortifia dans Rialto. Pendant ce temps-là, Badoéro débarquait avec un secours de Padouans qu'il avait été chercher; mais les garnisons des îles voisines, que le doge avait mandées, défirent ces étrangers. Badoéro fut fait prisonnier. Tiépolo se maintint quelques jours encore dans Rialto; mais, craignant d'être cerné par ses ennemis, et ne se fiant pas aux promesses d'amnistie que le doge faisait répandre, il s'embarqua avec quelques amis, et alla chercher un asile hors du territoire de la république.

Le champ de bataille restait à l'aristocratie. Le péril était passé, mais la terreur durait encore. Le grand conseil choisit dans son sein une commission de dix membres, chargée de veiller à la sûreté de l'État, et de condamner sans appel les crimes de félonie et de haute trahison. Cette commission n'était d'abord instituée que pour deux mois;

mais six fois de suite elle fut prorogée pour le même temps. Au bout d'un an elle se fit confirmer pour cinq ; puis elle se prorogea elle-même pour dix autres années. A l'expiration de ce terme, une nouvelle prorogation décennale fut prononcée par le grand conseil. Enfin, en 1335, cette magistrature fut déclarée perpétuelle ; c'était ce terrible conseil des Dix, qui était devenu le maître de la république.

Le doge et ses six conseillers siégaient de droit au conseil des Dix. Ce conseil était donc en réalité composé de dix-sept membres. Il avait mission de poursuivre et de punir les délits des nobles par une procédure secrète qui ne donnait pas plus de garantie à la société qu'aux accusés. Il ne tarda pas à étendre ses attributions primitives : sous prétexte de veiller à la sûreté publique, il surveilla tous les pouvoirs; il disposa des finances, s'immisça dans les questions de paix ou de guerre, fit des traités avec l'étranger, et finit par s'arroger la souveraineté tout entière; il en vint à casser les délibérations du grand conseil, à dégrader les membres de cette assemblée, et même à destituer le chef de l'État.

On introduisit dans le grand conseil les anciennes familles qui s'en trouvaient exclues, et qui n'avaient pas trempé dans la conjuration de Tiépolo. En 1315 la Quarantie ouvrit un registre où se firent inscrire tous ceux qui avaient appartenu au grand conseil soit par eux-mêmes, soit par leurs ancêtres. Enfin, en 1319, le doge fit décréter qu'il n'y aurait plus désormais d'élections. Les membres actuels du grand conseil eurent seuls le droit d'y siéger toujours, et le transmirent à perpétuité à leurs descendants. Les enfants furent même admis à y prendre séance du vivant de leur père, dès qu'ils avaient atteint leur vingt-cinquième année. Depuis ce moment la population vénitienne fut divisée en deux classes bien tranchées : les patriciens inscrits au *livre d'or*, et la plèbe désormais dépouillée de tous ses droits.

V

Le gouvernement établi à Venise au commencement du quatorzième siècle était, ce qu'Aristote a appelé la corruption de l'aristocratie, un gouvernement oligarchique. En effet, tous les pouvoirs avaient été confisqués au profit de certaines familles. Cette révolution ne semble pas avoir porté bonheur à la république; car, pendant la plus grande partie de ce siècle, Venise eut de grands malheurs à déplorer; elle vit souvent échouer ses entreprises; plusieurs de ses possessions lui échappèrent, et, dans sa lutte acharnée contre un peuple rival, elle fut quelquefois à deux doigts de sa perte.

Les Vénitiens, comme les autres peuples chrétiens, avaient perdu tout ce qu'ils possédaient en terre sainte. Une flotte envoyée en Syrie, pour défendre la ville de Tripoli, ne put empêcher la place de succomber. La rivalité des Vénitiens et des Génois avait contribué à la chute de Saint-Jean-d'Acre (1291). On vit arriver à Venise quelques vaisseaux chargés de débris et de fugitifs : les plus notables parmi ces fugitifs furent admis dans le grand conseil.

Depuis la chute de l'empire latin, les Génois avaient fait d'immenses progrès en Orient. Établis à Constantinople dans les faubourgs de Galata et de Péra, ils étaient comme les banquiers de l'empereur, qui leur empruntait de l'argent et leur donnait en payement la perception des revenus impériaux. Quand ils se furent fortifiés dans Péra, ils osèrent quelquefois lutter contre l'empire, et prétendirent lui dicter la loi. Ils possédaient des comptoirs au delà du Bosphore sur la côte de la mer Noire. Ils avaient acheté d'un chef tartare la ville de Théodosie, aujourd'hui Caffa, à l'entrée du canal qui communique de la mer Noire à la mer d'Azow. Ils avaient aussi formé un établissement à la Tana, sur les bords du Tanaïs. Comme le commerce de l'Inde se faisait alors en grande partie par la route du Nord, c'est-à-dire par l'Oxus, la Caspienne, le Cyrus et le Phase, c'étaient les Génois qui recueillaient les principaux profits de ce commerce. Les Vénitiens ne voulurent point laisser un tel avantage à leurs rivaux, et ils tentèrent de leur disputer le monopole de la mer Noire.

Venise ne fut pas heureuse dans cette lutte : elle parvint bien à gagner quelques batailles, et à porter le ravage sur le territoire ennemi; mais elle perdit des flottes entières à Curzola, à Gallipoli, à Sapienza; les Génois la firent trembler jusque dans ses lagunes, et la réduisirent à subir un traité contraire à ses prétentions (1355). Elle consentit à payer aux Génois deux cent mille florins pour les frais de la guerre, et à interdire à ses négociants tous les ports de la mer Noire, excepté celui de Théodosie.

L'année même où ce traité fut conclu, la conjuration de Marino Faliero jetait encore le trouble dans Venise. C'était le doge lui-même qui conspirait contre l'État dont il était le chef. Dans ce fait si connu, dont s'est inspirée la poésie dramatique, il ne faut pas voir seulement la jalousie d'un vieux mari contre un jeune gentilhomme : il faut y voir surtout le ressentiment du prince, qui se sent opprimé par ses inférieurs, et qui donne la main au peuple pour frapper l'ennemi commun, l'aristocratie. Un historien célèbre nous montre jusqu'où allaient l'insolence et la corruption de ces jeunes patriciens qui, à vingt-cinq ans, avaient leur part de la souveraineté. « On les voyait, dit Matteo Villani, s'introduire dans les familles des bourgeois, séduire

leurs femmes ou leurs filles, et maltraiter ensuite les pères ou les maris qu'ils avaient déshonorés. » Quand le complot eut été dénoncé, et qu'on eut appris que le doge lui-même en était le chef, le conseil des Dix n'osa point procéder seul à un tel jugement. Il demanda que vingt patriciens lui fussent adjoints pour partager sa responsabilité. Ce fut l'origine du corps puissant qui fut désigné sous le nom de la *Giunta*. Faliero fut décapité, et il y eut ensuite plus de quatre cents condamnations à la mort, à la prison ou à l'exil. Le grand conseil accorda au dénonciateur une pension de mille ducats, et fut sur le point de l'admettre au nombre des patriciens.

Les années qui suivirent furent marquées par de nouveaux revers. Le roi de Hongrie, Louis Ier, fit la conquête de la Dalmatie, et la république fut obligée de renoncer formellement à toutes les places qu'elle possédait depuis le golfe de Quarnero, au-dessous de Fiume, jusqu'à Durazzo. C'était un littoral de plus de cent lieues, avec un grand nombre d'îles et de ports. Il fut stipulé dans le traité conclu en 1358 que le doge cesserait de prendre le titre de duc de Dalmatie et de Croatie. Venise devenait même comme vassale du roi de Hongrie; car s'il arrivait que ce prince eût à soutenir une guerre maritime, la seigneurie devait lui fournir, aussitôt qu'elle en serait requise, une flotte de vingt-quatre galères, dont il payerait l'armement et l'entretien.

Ce traité était une cruelle blessure pour les Vénitiens. Il est vrai qu'ils avaient obtenu, quelques années auparavant un accroissement de territoire dans le nord de l'Italie. Après avoir humilié l'ambitieuse maison de la Scala, et rétabli Carrare dans la seigneurie de Padoue, ils s'étaient réservé Trévise et Bassano (1338). C'était le premier établissement vénitien sur le continent voisin de la capitale. Dans cette guerre, le commandement de l'armée avait été confié à un étranger, Pierre de Rozzi, ancien seigneur de Parme. Ce système fut constamment suivi depuis cette époque. On plaçait auprès du général deux nobles chargés de le surveiller, sous le titre de *provéditeurs*. La jalousie des patriciens ne voulait pas qu'un de leurs égaux pût acquérir cette influence que donne le commandement des armées.

Au milieu du quatorzième siècle, Venise avait essayé de renouveler les croisades. Elle s'était alliée au pape Clément VI, au roi de Chypre, Hugues de Lusignan, et aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, alors établis dans l'île de Rhodes. Le résultat de l'expédition fut la prise de Smyrne, qu'on fut obligé de rendre deux ans après. Mais les Vénitiens eurent l'adresse de conclure après leur défaite un traité qui valait une victoire (1346). Les Turcs s'engagèrent à respecter désormais le pavillon de la république et à ne point attaquer ses colo-

nies. Tous les ports musulmans, en Asie Mineure, en Syrie, en Égypte, s'ouvraient à ses vaisseaux. Un baile vénitien fut établi à Alexandrie, et, tandis que les Génois allaient chercher les marchandises de l'Orient au fond de la mer Noire, à l'embouchure du Phase, les Vénitiens les achetaient à l'isthme de Suez.

Ces colonies, que les Turcs avaient promis de laisser libres, se révoltaient fréquemment contre la métropole. De 1360 à 1367 l'île de Candie fut presque toujours en insurrection : il fallut les plus grands efforts pour la réduire. Fra Paolo Sarpi avait fait cette remarque, que l'établissement des colonies a été très-utile à la république romaine, parce que ces colonies sont restées attachées à la mère patrie et qu'elles sont parvenues peu à peu à civiliser la population indigène, tandis que les citoyens vénitiens transplantés dans l'île de Candie sont eux-mêmes devenus sauvages. M. Daru a très-bien expliqué la cause de cette différence : c'est que Rome accordait à ses colons des droits qui les rendaient égaux aux habitants de la métropole, et que Venise, au contraire, privait de leurs anciens priviléges les citoyens qu'elle envoyait à Candie.

La paix de 1355 ne pouvait être qu'une trêve entre les Génois et les Vénitiens. Les deux peuples avaient des établissements rivaux dans l'île de Chypre, et ils se disputaient l'île de Ténédos, qui garde l'entrée de l'Hellespont. La guerre éclata en 1378, et le danger était d'autant plus grand pour Venise, qu'une coalition formidable venait de se former à ses portes. Le seigneur de Padoue, François Carrare, avait soulevé contre la république les frères de la Scala, seigneurs de Vérone, le patriarche d'Aquilée, qui était maître du Frioul, l'archiduc d'Autriche, le roi de Hongrie, qui voulait assurer sa domination en Dalmatie, et deux États qui avaient le plus grand intérêt à réclamer la liberté de l'Adriatique, la ville d'Ancône et le royaume de Naples. Cette ligue traita avec la république de Gênes, et la guerre continentale commença en même temps que la guerre maritime.

Pendant que les alliés attaquaient le Dogado et la marche de Trévise, l'escadre vénitienne, commandée par Victor Pisani, battit la flotte génoise près de l'embouchure du Tibre, devant le promontoire d'Antium. En Orient, les Vénitiens, secondés par le roi de Chypre, pénétrèrent dans le port de Famagouste et y brûlèrent quelques vaisseaux génois; mais la ville résista à leurs efforts. Pisani, après sa victoire, se dirigea vers l'Adriatique, et reprit au roi de Hongrie quelques-unes des villes de Dalmatie, Cattaro, Sebenigo et Arbo. En même temps, les Génois envahissaient l'Istrie, pillaient Grado et répandaient la terreur jusque dans Venise.

Pisani demanda à la seigneurie la permission de ramener sa flotte

à Venise pour y réparer ses avaries; mais le sénat lui ordonna de veiller à la sûreté de l'Istrie et d'hiverner à Pola. La flotte fut décimée pendant l'hiver par des maladies plus meurtrières que les combats, et, au retour du printemps, elle se vit vaincre devant Pola par l'escadre génoise (1379). Quinze galères vénitiennes furent prises, et il resta au pouvoir des vainqueurs dix-neuf cents prisonniers, parmi lesquels se trouvaient vingt-quatre membres du grand conseil. Pisani s'était réfugié à Parenzo; rappelé à Venise par le sénat, il fut jeté en prison à son arrivée. Les Avogadors étaient d'avis de le condamner à mort pour le punir d'avoir été vaincu.

Venise n'avait pour se défendre que cinq à six galères disponibles. La flotte génoise, qui avait reçu des renforts, comptait quarante-sept galères. Elle avait repris les places de Dalmatie dont les Vénitiens s'étaient emparés l'année précédente. Toutes les forces des Génois, sous les ordres de Pierre Doria, se dirigeaient sur Venise, tandis que François Carrare et ses alliés s'avançaient du côté de la terre ferme. Mais il fallait pénétrer dans les lagunes qui sont pour la ville une fortification naturelle. Les six passes qui communiquent avec la haute mer étaient barrées par de triples chaînes, par des poutres énormes, et en même temps défendues par des *sandoni*, grands vaisseaux immobiles, chargés de machines et de soldats. Les galères qui restaient furent réservées pour défendre l'entrée du port, et une flottille de bâtiments légers alla croiser dans les lagunes pour empêcher les Padouans de communiquer avec les Génois.

L'amiral Doria parut d'abord vouloir attaquer la passe du Lido : c'était alors l'entrée principale du port de Venise; les atterrissements en ont élevé le fond et n'en permettent plus le passage aux grands vaisseaux. Cette passe était bien défendue; les Gênois la négligèrent ainsi que celle de Malamocco, et ils se décidèrent à forcer celle de Chiozza. François Carrare les seconda habilement. Il fit descendre par les canaux de la Brenta des barques chargées d'hommes armés; ces hommes parvinrent à mettre le feu au vaisseau qui barrait le passage. Cet obstacle vaincu, les Génois pénétrèrent dans les lagunes, et, de concert avec leurs alliés, commencèrent le siége de Chiozza. Cette place était défendue par une garnison de trois mille homme; il fallut six jours pour s'en emparer.

A la nouvelle de la prise de Chiozza, le peuple de Venise fut consterné; il suppliait la seigneurie de faire la paix. Le doge, André Contarini, cherchait à rassurer la multitude; mais il sentait lui-même à quelle extrémité la république était réduite. Des ambassadeurs furent envoyés à l'amiral génois et au seigneur de Padoue. On les priait humblement de dicter les conditions de la paix. François Carrare

répondit « qu'il n'écouterait aucune proposition qu'après avoir mis un frein aux chevaux de bronze qui ornaient le portail de Saint-Marc. » Et comme on présentait à Doria quelques prisonniers de sa nation qu'on lui renvoyait pour le mieux disposer en faveur de la république : « Vous pouvez les remmener, dit-il, j'irai bientôt les délivrer, ainsi que tous leurs compagnons. »

Au moment même où ces altières réponses étaient rapportées à Venise, on apprenait que les forteresses situées aux bouches de l'Adige et aux confins du Padouan étaient au pouvoir de l'ennemi. Cependant on ne désespéra point de la patrie. L'aristocratie ranima le peuple par son exemple, et le grand conseil imita la constance héroïque de cet antique sénat qui sauva Rome après la bataille de Cannes. On commença par mettre Pisani en liberté. C'est une tradition répétée par plusieurs historiens, et même par Sismondi, que l'amiral était renfermé sous les voûtes du palais de Saint-Marc, qu'il entendit le peuple proclamer son nom, qu'il se traîna, chargé de fers, jusqu'à la grille de sa prison, et qu'il s'écria : « Arrêtez, Vénitiens; vous ne devez crier que vive Saint-Marc ! » La critique moderne a très-bien prouvé que ce fait est dénué de toute vraisemblance. En aucun lieu du monde, et moins encore à Venise que partout ailleurs, les cachots ne prennent jour sur la voie publique. Ce qui est certain, c'est que Pisani sortit de prison aux acclamations du peuple, et qu'un décret du sénat le nomma capitaine général de la mer.

Aussitôt que Pisani eut été revêtu de cette dignité, il improvisa des ressources et des moyens de défense. Il ferma d'abord tous les canaux qui conduisaient à Venise; il y fit enfoncer des pilotis; il y fit couler de gros vaisseaux ronds chargés d'artillerie; car les armes à feu commençaient à être d'un usage commun. Des barques armées faisaient la garde autour de la ville, et bientôt une flotte nouvelle fut construite comme par enchantement. Ce qui sauva la république, après Dieu et le dévouement de ses citoyens, ce fut l'inexplicable lenteur des Génois et de leurs alliés, qui se laissèrent bloquer dans Chiozza. Les Vénitiens saluèrent avec transport l'arrivée de Charles Zeno, qui leur ramenait d'Orient une flotte victorieuse. Dès lors ils ne se contentèrent plus de se défendre; ils osèrent prendre l'offensive et rentrèrent vainqueurs dans Chiozza.

Venise était sauvée, mais la guerre n'était point finie. Une nouvelle flotte génoise, maîtresse de l'Adriatique, portait le ravage dans toutes les villes de l'Istrie. Sur la terre ferme, Trévise pressée par les alliés était sur le point de capituler. Le trésor de Saint-Marc était épuisé, comme la bourse des particuliers, et Victor Pisani était mort. Venise conclut enfin la paix avec les ennemis qu'elle avait si glorieusement

combattus. Par un premier traité, signé le 2 mai 1384, elle céda au duc d'Autriche, Léopold, la Marche Trévisane, qu'elle avait possédée quarante-trois ans. Le 8 août suivant, la paix générale fut conclue à Turin par l'intermédiaire du comte de Savoie et de la république de Florence. Gênes et Venise renonçaient au commerce de l'embouchure du Tanaïs. Les Vénitiens s'engageaient à évacuer l'île de Ténédos, qui avait été une des causes de la guerre. Le seigneur de Padoue rendait à la république Cavarzere et Moranzano, et il devait démolir tous les forts qu'il avait élevés sur les bords des lagunes. A l'égard du patriarche d'Aquilée, les choses étaient remises sur le pied où elles se trouvaient avant le commencement des hostilités. Le roi de Hongrie abandonnait ses prétentions sur l'île de Pago dans le golfe de Fiume, et il renonçait à la fabrication du sel sur tout le littoral qui lui appartenait. En échange de ces concessions, les Vénitiens s'engageaient à lui payer sept mille ducats pendant quelques années; les historiens ne sont pas d'accord sur la durée de ce tribut.

La guerre de Chiozza était la crise la plus redoutable que Venise eût encore traversée. La manière dont cette guerre s'est terminée prouve la forte organisation de la république. Quelques reproches que l'on puisse adresser à l'aristocratie qui la gouvernait, cette aristocratie s'est honorée par sa constance et par son courage en face du péril. Elle s'est honorée plus encore en recevant dans son sein après la guerre les citoyens qui s'étaient le plus signalés par leurs services et par leur dévouement. Trente chefs de famille furent admis au grand conseil. Le continuateur de la chronique de Dandolo nous a conservé les noms de ces nouveaux patriciens, *patres minorum gentium*. Il y avait parmi eux deux nobles de Candie, sept bourgeois de Venise ou *citadins*, parmi lesquels se trouvait le grand chancelier en exercice, un banquier, huit artisans, un pelletier, un marchand de vin, un apothicaire et trois épiciers. Il ne faut pas trop sourire de ce dernier titre; il faut se rappeler que le trafic des épices de l'Inde était un des principaux objets du commerce de la république, et qu'à Venise, comme plus tard en Hollande, les épiciers étaient des personnages très-importants.

VI

Les Vénitiens avaient cédé la Marche de Trévise au duc d'Autriche, parce qu'ils ne pouvaient plus la garder, et qu'ils ne voulaient pas la rendre au seigneur de Padoue qui l'avait autrefois possédée. Mais François Carrare s'opposa par tous les moyens possibles à l'établissement des Autrichiens dans cette partie de l'Italie, et, dès l'année

qui suivit le traité, il acheta, à Léopold, Trévise et son territoire pour quatre-vingt mille ducats. Le duc d'Autriche, dont les finances étaient en mauvais état, préférait un peu d'argent comptant à une possession éloignée où il aurait eu beaucoup de peine à s'établir. Ce fait pourrait être considéré comme un précédent, si jamais l'Autriche se décidait à vendre la Vénétie.

L'agrandissement du seigneur de Padoue causait un vif déplaisir à la république; elle ne pouvait d'ailleurs lui pardonner d'avoir été le principal instigateur de la ligue qui l'avait mise en si grand péril. Aussi n'attendait-elle que l'occasion de s'en venger. En 1388, elle s'unit au duc de Milan contre François Carrare, et elle rentra en possession de Trévise. Les Milanais s'étaient rendus maîtres de Padoue, de Feltre, de Bellune, et la maison de Carrare fut complétement dépouillée de ses domaines.

Il y avait alors dans le nord de l'Italie presque autant de princes souverains qu'il y avait eu jadis de villes libres. Les seigneurs les plus puissants s'efforçaient de s'agrandir aux dépens des plus faibles. Ce fut ainsi que la puissance de Carrare succomba sous les coups du duc de Milan et de la république de Venise. La maison de la Scala, qui régnait à Vérone, avait aussi disparu. C'était encore le duc de Milan qui avait dépouillé cette famille en s'emparant de Vérone et de Vicence. Antoine de la Scala s'était réfugié à Venise, où son nom fut inscrit sur le livre d'or.

Le duché de Milan, par ses récentes conquêtes, touchait aux frontières de la république. La seigneurie comprit la faute qu'elle avait faite en contribuant aux progrès d'un voisin si puissant. En recevant l'hommage des habitants de Padoue, Visconti leur avait annoncé qu'avant cinq ans il aurait humilié les Vénitiens, leurs anciens rivaux. Aussi Venise fut-elle favorable à l'entreprise du jeune Carrare, qui s'échappa d'Asti où il était prisonnier, et qui parvint à rentrer dans Padoue. Ce prince vint lui-même à Venise; il demanda qu'on voulût bien oublier les torts de sa famille, et il se reconnut comme vassal de la république. Du reste, il n'était pas question de lui rendre Trévise.

La politique des Vénitiens tendait aussi à reconquérir les îles et les places maritimes qu'ils avaient perdues. Ils parvinrent à se rétablir dans Corfou, qui leur était si nécessaire pour assurer leur domination dans l'Adriatique. Ils firent aussi l'acquisition de Durazzo et d'Alessio, sur les côtes d'Albanie, d'Argos et de Napoli de Romanie, dans le Péloponèse. L'espoir de relever leurs comptoirs en Orient les engagea dans cette croisade qui finit par la fatale bataille de Nicopolis (1396). La flotte vénitienne était à l'embouchure du Danube,

lorsqu'elle apprit la victoire des Ottomans par une barque qui portait le roi de Hongrie : elle revint tristement vers l'Italie.

Gênes, affaiblie par ses discordes intérieures, avait été réduite à chercher un maître au dehors : elle s'était donnée au roi de France au commencement du quinzième siècle, et c'était un des combattants de Nicopolis, le maréchal de Boucicaut, qui en était gouverneur. Au printemps de 1403, le maréchal sortit du port de Gênes avec une escadre de onze galères; il se dirigea vers la Syrie, comme pour recommencer la croisade, et, sous prétexte que les Vénitiens avaient annoncé son arrivée aux infidèles, il alla piller leurs comptoirs à Baruth. La république avait envoyé une flotte en Orient pour défendre ses colonies. Cette flotte, commandée par Zéno, rencontra la flotte génoise mouillée à Sapienza, sur les côtes de la Morée. Un combat s'engagea : les Vénitiens furent vainqueurs, si l'on en croit la relation que Zéno adressa au doge. Mais le maréchal de Boucicaut ne voulut point convenir de sa défaite : non-seulement il démentit le rapport de l'amiral, mais il lui envoya un cartel, ainsi qu'au doge, et, de son autorité privée, il déclara la guerre à la république. On put croire un instant que la France allait prendre parti dans la querelle : quelques marchands vénitiens furent arrêtés à la foire de Montpellier, et on leur confisqua pour plus de trente mille ducats de marchandises. Mais on revint bientôt à des sentiments plus pacifiques; on négocia au lieu de combattre, et, pour dédommager les Vénitiens de ce qu'ils avaient perdu, on leur accorda une indemnité de cent quatre-vingt mille ducats.

La mort de Galéas Visconti, en 1402, avait été le signal du démembrement de ses États. Guillaume de la Scala rentra dans Vérone; Carrare voulait reprendre Vicence. Les Vénitiens intervinrent en faveur des enfants et de la veuve de Galéas, moyennant la cession de Vicence, de Feltre et de Bellune (1404). Ils s'emparèrent ensuite de Vérone et de Padoue (1405). François Carrare et deux de ses fils furent conduits à Venise, et, victimes de cette politique impitoyable qui ne pardonnait point aux vaincus, ils furent étranglés dans leur prison par ordre du conseil des Dix. Le marquis d'Este, seigneur de Ferrare, céda aux Vénitiens la Polésine de Rovigo, en stipulant qu'il aurait le droit de la racheter pour une somme de quatre-vingt mille ducats. A la suite d'une guerre contre le seigneur de Parme et de Plaisance, Venise se fit céder Guastalla, Brescello et Casalmaggiore sur le Pô. De 1417 à 1420, les troupes vénitiennes conquirent le Frioul. Le patriarche d'Aquilée reconnut la juridiction de la république, et le comte de Goritz lui fit hommage de ses fiefs.

En 1407, les Vénitiens étaient devenus maîtres de Lépante. Le

prince de Morée leur avait cédé cette place, et plus tard leur céda Corinthe, parce qu'il désespérait de se défendre contre les Turcs. En 1409, le roi de Hongrie, Ladislas, vendit à la république la ville de Zara et tous ses droits sur la Dalmatie. Cattaro reconnut la suprématie vénitienne, en se réservant le droit d'élire ses magistrats et de conserver ses anciennes lois. Ainsi, en quelques années, Venise avait retrouvé ses anciennes possessions et multiplié ses établissements maritimes, en même temps qu'elle avait reculé les frontières de son territoire continental. Elle était alors vraiment souveraine de l'Adriatique; car elle en possédait tout le littoral, au nord et à l'est, depuis les bouches du Pô jusqu'à l'île de Corfou.

D'après un recensement qui fut fait vers 1420, la population de la ville de Venise s'élevait à cent quatre-vingt-dix mille âmes. Le reste du territoire, en Italie et sur les côtes de l'Adriatique, comprenait environ deux millions d'habitants. Le commerce vénitien employait trois mille vaisseaux, servis par vingt-cinq mille matelots. L'État entretenait quarante-cinq galères et trois cents navires de moindre grandeur, montés par onze mille marins. L'arsenal occupait seize mille ouvriers.

Les marchandises que les négociants de Venise vendaient à l'étranger représentaient un capital de dix millions de ducats[1] par an. Ce capital produisait un bénéfice de quarante pour cent, dont la moitié payait le fret des bâtiments et suffisait à la subsistance des marins; le reste grossissait la fortune des marchands. Le produit de la vente du sel n'est pas compris dans le chiffre que je viens d'indiquer. Le comte Figliasi, dans ses *Recherches sur le commerce vénitien*, a évalué le produit du sel à un million de ducats. Les maisons à Venise avaient une valeur considérable : elles étaient estimées sept millions de ducats, et en rapportaient cinq cent mille.

Le numéraire était plus abondant à Venise que dans tout autre pays. L'atelier monétaire frappait chaque année un million de ducats d'or, deux cent mille pièces d'argent et huit cent mille sols. Aussi les fortunes particulières s'augmentaient-elles rapidement, aussi bien que la fortune publique. Il y avait à Venise à peu près mille nobles, qui possédaient de quatre mille à soixante-dix mille ducats de revenus. Le gouvernement avait éteint en moins de dix ans une dette de quatre millions de ducats d'or, c'est-à-dire d'environ soixante-dix millions de francs, et avait prêté cent soixante-six mille ducats au marquis de Ferrare. Le revenu de l'État, déduction faite de tous les frais

1. Quand le mot de ducat est employé seul, il s'agit du ducat d'argent, qui valait à peu près 4 francs; le ducat d'or peut être évalué à 17 francs.

de perception, s'élevait à neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-dix ducats[1].

Dans une telle situation financière et politique, Venise pouvait se reposer avec gloire ; c'était l'opinion du doge Thomas Moncenigo, lorsque Florence poussait les Vénitiens à faire la guerre au duché de Milan : « Conservons la paix, disait-il, cette paix à laquelle Venise doit ses richesses, ses arts, sa marine, son commerce, sa prospérité... » Le doge rappelait tout ce qu'avaient coûté les dernières conquêtes de la république dans le nord de l'Italie : « Déjà l'acquisition de Vérone et de Padoue nous a coûté neuf cent mille ducats, et les frais qu'exige la défense de ces places absorbent tout le produit de leurs revenus. » Moncenigo voulait prouver à ses compatriotes qu'ils n'avaient rien à envier aux autres peuples, et par conséquent rien à conquérir par les armes : « Vous êtes les seuls, disait-il, à qui la terre et les mers soient également ouvertes ; vous êtes le canal de toutes les richesses ; vous approvisionnez le monde entier ; conservez donc la paix qui vous est si favorable, tandis que la guerre ravage tout le reste de l'Europe.... »

Moncenigo parvint, en effet, à maintenir la paix tant qu'il dirigea le gouvernement ; mais à sa mort les Vénitiens coururent aussitôt à de nouvelles conquêtes. Ils s'unirent encore à Florence contre les Visconti, et prirent à leur solde un ancien condottiere du duc de Milan, François Buffo, fils d'un paysan de Carmagnola, ordinairement désigné sous le nom de sa ville natale. Les différents États d'Italie n'avaient plus à leur service que des bandes mercenaires, et la guerre était devenue un métier où les chefs comme les soldats se vendaient au plus offrant. L'épée de Carmagnola donna à Venise la province de Brescia (1426) et celle de Bergame (1428). Le territoire de la république s'étendait jusqu'à l'Adda. Tant que les Vénitiens furent vainqueurs, ils comblèrent d'honneurs leur général ; mais, au premier revers qu'ils éprouvèrent, ils l'accusèrent de trahison, et *ceux d'en haut*, comme on appelait le conseil des Dix, firent tomber sa tête (1432).

Le successeur de Carmagnola fut François de Gonzague, prince souverain de Mantoue. Sous le commandement de ce général, Venise n'éprouva que des revers, et cependant elle signa encore une paix avantageuse. Elle obtint quelques districts du Milanais situés sur la rive gauche de l'Adda, et désignés sous le nom de *Ghiera d'Adda* (1433). Quand la guerre recommença, la trahison du duc de Mantoue com-

1. Marin Sanuto, *Vite de' duchi di Venezia*, ap. Muratori, scriptores rerum Italicarum, t. XXII.

promit la fortune de la république. On lui donna pour successeur François Sforza, à qui le saint-siége avait cédé le marquisat d'Ancône. Cet habile capitaine rendit l'avantage aux Vénitiens : ils acquirent Lonato, Valeggio et Peschiera. Ce fut le châtiment du marquis de Mantoue de céder ces trois places (1441). Sous prétexte que le seigneur de Ravenne avait favorisé le duc de Milan dans la dernière guerre, Venise s'empara de cette ville, qui lui donnait une importante position sur la côte occidentale de l'Adriatique.

Toutes ces acquisitions avaient coûté des sommes énormes, et les prédictions du doge Moncenigo étaient en partie réalisées. On avait pris à la caisse des emprunts le tiers de son capital. La dette publique s'élevait à neuf millions de ducats, et les intérêts en coûtaient deux cent soixante mille. En 1409, les effets publics se vendaient à 79 pour cent de leur valeur primitive ; en 1425, ils se négociaient à 58 ; en 1434, ils étaient à 38 ; en 1440, ils étaient tombés à 28 et demi. Ces faits nous montrent combien les finances de Venise s'étaient embarrassées à la suite de toutes ces guerres dans le nord de l'Italie.

Faut-il conclure avec Machiavel que les Vénitiens auraient dû renoncer à toute conquête en terre ferme, et se contenter de leurs possessions maritimes? Je ne crois pas que ce système eût réussi à les sauver. Il faut songer que la plupart de leurs établissements en Orient étaient bien loin d'être assurés : ils étaient très-menacés, au milieu du quinzième siècle, par les progrès des Turcs qui allaient devenir maîtres de Constantinople. D'ailleurs, ce qui avait été possible au moyen âge cessait de l'être dans les temps modernes. Venise, réduite à ses lagunes, avait pu se maintenir et dominer dans un temps où les institutions féodales morcelaient à l'infini tous les États. Mais le système politique de l'Europe s'était profondément modifié ; de grandes monarchies commençaient à se former : comment Venise aurait-elle pu leur résister sans territoire continental? Elle aurait été incapable de lutter même contre le duc de Milan, qui s'était agrandi aux dépens des petites villes et des petites principautés. Elle était donc obligée de devenir conquérante sous peine de périr. Ce qui est vrai et ce qu'elle a trop oublié, comme les autres États de l'Italie, c'est qu'il ne fallait pas s'épuiser en guerres intestines; il fallait régler, une fois pour toutes, les frontières de chacun, et réunir toutes ses forces pour résister à la conquête étrangère.

FILON.

(La fin à la prochaine Livraison.)

SALON DE 1861

(2e ARTICLE[1].)

I. — M. Baudry.

Il y a six ans, à propos d'une peinture de M. Baudry, alors pensionnaire de Rome, peinture intitulée *la Fortune et un enfant*, je disais : Ce véritable coup de tête me fait apercevoir en lui un futur favori de la foule, si bien disposée pour les audacieux[2].

Je ne me trompais pas. Depuis six ans M. Baudry s'est fait un renom comme coloriste. Ses œuvres, déjà assez nombreuses, et un excellent portrait de M. Beulé, lui ont conquis la faveur publique. Il a fait son chemin ; mais s'il a réussi c'est, il faut le reconnaître, aux risques et périls de son talent.

Confiant dans ses dons naturels, dans son pinceau brillant et libre, surexcité par des éloges quelquefois trompeurs, M. Baudry pouvait abandonner la grande voie des nobles et solides traditions. On pouvait du moins craindre que, dédaignant dans ses compositions assez complexes ce bon sens qui pondère les œuvres de l'imagination, il n'en vînt s'abandonner à la fantaisie, c'est-à-dire à des caprices tellement étranges, qu'ils égarent et perdent l'art le plus souvent. M. Baudry nous a donné des inquiétudes. Mais, Dieu merci! nous voilà rassuré.

Charlotte Corday, l'œuvre capitale de son exposition pour cette année, annonce le retour le plus heureux vers la simplicité et la vérité. Dans cette œuvre saisissante pour la clarté et le nerf, l'artiste nous reporte aux jours les plus néfastes de la plus terrible des révolutions dont l'histoire ait gardé le souvenir, car c'est au foyer même de la civilisation européenne qu'elle a éclaté.

Les personnes qui ont pu recueillir de la bouche même des tristes témoins de ces jours de deuil le récit de quelques-unes des horribles

1. Voir la 14e livraison.
2. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1855.

scènes qui s'accomplirent alors vieillissent ou sont mortes déjà. La génération nouvelle ne connaît donc que par les livres Marat, ce tribun immonde, et Charlotte Corday, cette fille à l'âme romaine qui en délivra la terre. Aussi la plupart des spectateurs ressentent-ils à peine l'émotion profonde que devrait produire une peinture qui retrace si bien l'un des faits les plus étonnants d'une époque si féconde en événements et en attentats prodigieux.

Pour nous, ce n'est pas sans une sorte de terreur que nous nous sommes arrêté devant ce cabinet de bain tout en désordre où un grand acte vient de s'accomplir, où, semblable à l'ange exterminateur, Charlotte a frappé le monstre d'une main sûre.

Étendu dans sa baignoire, la tête renversée, la face crispée, le poignard dans le sein, l'*ami du peuple* vient d'exhaler son âme hideuse en criant au secours.

Debout contre la fenêtre, la nouvelle Judith entend les pas de ceux qui accourent. Elle regarde cette porte par où elle doit sortir pour aller bientôt au supplice.

Rien de ce qui pouvait caractériser l'homme et l'époque n'a été oublié par l'artiste. Il n'a eu garde d'omettre la carte de France avec les circonscriptions nouvelles, cette France admirable, que Marat et ses amis mettaient en coupe réglée. Il nous montre l'encrier dans lequel le tribun venait de tremper sa plume pour dresser la liste de proscription des administrateurs et des députés du Calvados.

La figure de Marat est bien dessinée et bien modelée. Vu en raccourci dans sa baignoire, le président du club des Jacobins éveille l'idée d'un reptile replié sur lui-même et digérant quelque victime. Cependant plus d'ombre sur cette image affreuse, sur ce couteau meurtrier, sur cette plaie béante, et la forte poésie d'une scène dramatique jusqu'à l'horreur gagnerait en élévation. Charlotte Corday est superbe. Quelle énergie républicaine mêlée à une émotion terrible et concentrée par la volonté se montre sur ce visage si régulier et si pur! Quelle flamme généreuse brille dans ces yeux agrandis par l'orage intérieur, dans ce regard magnifique et profond! Comme le geste est saisissant! Dans ses mains contractées on croit voir encore reluire le fer vengeur. Que ce simple vêtement rayé, rendu d'une manière merveilleuse, fait bien ressortir l'élégance naturelle de cette femme si chaste, qu'au moment fatal, et lorsque le bourreau voulait lui arracher le voile qui couvrait son cou, le seul sentiment qui parut l'émouvoir fut celui de la pudeur.

D'autres loueront sans doute M. Baudry de son coloris vrai, argentin, transparent, trop transparent peut-être, de son dessin correct cette fois, de la lumière habilement répandue dans son œuvre, de cette sobriété d'exécution, marque certaine d'un grand progrès. Nous le louerons, nous, de graver si bien dans la mémoire l'image d'une femme admirable par son courage ; nous le féliciterons d'être le premier à nous montrer d'une manière si remarquable la grande héroïne de la révolution française, la noble fille de Corneille [1].

Seule, tu fus un homme et vengeas les humains!
Et nous, eunuques vils, troupeau lâche et sans âme,
Nous savons répéter quelques plaintes de femme;
Mais le fer pèserait à nos débiles mains,

a écrit d'elle André Chénier, qui, lui aussi, devait bientôt après porter sa tête sur le même échafaud.

Et maintenant, quand bien même ce ne serait point le portrait fidèle, le portrait physique de Charlotte Corday, que nous importe? Qui voudrait la voir autrement qu'elle n'est représentée? Mais c'est bien elle, c'est bien cette femme dont Chauveau-Lagarde, son avocat, disait si noblement, et peut-être au péril de sa vie, car il s'adressait au tribunal révolutionnaire :

« Elle avoue tout et ne veut avoir recours à aucun moyen de justification. Voilà, citoyens jurés, sa défense tout entière. Ce calme imperturbable, cette entière abnégation de soi-même, et qui n'annoncent aucun remords, pour ainsi dire, en présence de la mort même, ce calme, cette abnégation sublime ne sont pas dans la nature. C'est à vous, citoyens jurés, à juger de quel poids doit être cette considération morale dans la balance de la justice. »

Quelques personnes se sont étonnées de la hardiesse de M. Baudry. Aborder un sujet repoussant lorsqu'il a été traité déjà par le peintre des *Horaces* avec la supériorité du génie exalté par le républicanisme le plus farouche et l'amitié la plus aveugle, oser refaire le Marat de David, c'est, a-t-on dit, plus que de l'audace, c'est une folle témérité.

M. Baudry n'a point voulu lutter avec David. Je lui crois, sans le

1. On sait que Charlotte Corday était une descendante directe de Pierre Corneille.

connaître, trop de modestie et trop de prudence pour s'y risquer. D'ailleurs, il suffit de réfléchir pour reconnaître aussitôt que le point de départ des deux artistes est complétement opposé. L'apothéose de Marat, voilà ce qu'a rêvé David. L'apothéose de Charlotte Corday, voilà ce que M. Baudry a tenté.

Il n'y a pas longtemps, je regardais le tableau de David avec une admiration combattue par un sentiment pénible. Je regrettais que le dessin le plus savant, qu'une couleur puissante, qu'un pinceau d'une incomparable énergie aient été consacrés à un monstre pour conserver ses traits, pour en faire un martyr, pour l'idéaliser. Je songeais que ce chef-d'œuvre avait été placé sur un autel dans la cour du Louvre avec cette inscription : *Ne pouvant le corrompre, ils l'ont assassiné;* et je me disais que si quelque chose devait rabaisser l'orgueil humain, c'était le spectacle que présente un talent magnifique devenu l'instrument des plus tristes passions.

M. Baudry a exposé les portraits de MM. Guizot et Charles Dupin, et de mademoiselle Brohan. Le portrait de M. Guizot, je le dis avec regret, n'est qu'une déception. Je ne saurais reconnaître le vigoureux historien, l'orateur puissant dans ce vieillard maigre, jaune, dévoré par la fièvre, que vous me montrez assis près d'une table chargée de papiers.

Une chose nous a surpris. Comment le portrait de mademoiselle Madeleine Brohan peut-il reproduire si mal la grâce de cette charmante actrice?

Je me tais sur M. le baron Charles Dupin.

Devrais-je parler du portrait du fils de la comtesse Swieytowsca en petit saint Jean? Des tons argentés, un faire agréable et hardi peuvent-ils légitimer ce genre faux et prétentieux, et plaider pour cette peinture?

II. — M. Gérôme.

La carrière de M. Gérôme a été marquée par deux grands succès : l'un, quand il a débuté dans la peinture; l'autre, quand il avait depuis longtemps gagné ses éperons. Les gens de goût se rappellent *les Enfants grecs faisant battre des coqs;* la foule se souvient du *duel de Pierrot et d'Arlequin.* Ces deux ouvrages nous montrent par quelles influences contradictoires M. Gérôme est partagé; et ces influences nous expliquent la marche singulière et les retours étranges d'un talent très-approfondi.

M. Gérôme est doué d'un esprit délicat et ingénieux au suprême degré. Aussi l'antiquité, cette mère éternellement jeune, éternellement séduisante, a-t-elle reçu ses premiers embrassements; mais l'antiquité nourrit mal ceux qui l'adorent exclusivement, quand elle ne les laisse pas mourir de faim. Que faire alors? Comment concilier les entraînements d'une nature élevée avec les exigences de l'intérêt privé? M. Gérôme a su vaincre cette difficulté: saisir l'antiquité par le côté vulgaire et licencieux, par ce côté que des rieurs de génie, Aristophane et Lucien, nous ont dévoilé avec tant de hardiesse et si peu de pudeur; fouiller dans cette littérature érotique et anecdotive dont Athénée et Pétrone, Apulée, Alciphron et Aristénète et tant d'autres ont laissé des épaves; nous égayer par quelque gaillardise gauloise tout en restant Grec et Romain; se montrer rabelaisien sous le manteau de Socrate, tel est en résumé l'esprit du jeune maître; telles sont les tendances qu'indiquent les sujets qu'il paraît préférer.

M. Gérôme nous avait donné précédemment *le roi Candaule;* il nous avait fait pénétrer dans un *intérieur grec*, et Dieu sait quel intérieur! Cette année, *Phryné devant ses juges*, *Socrate venant chercher Alcibiade chez Aspasie* et *les deux Augures*, voilà ce qu'il vient offrir au public parisien. L'histoire de Phryné est-elle bien connue? j'en doute; car M. Gérôme lui-même ne paraît pas bien la savoir.

Que nous apprend Athénée[1]? Il nous dit que lorsqu'un grand orateur, à bout d'éloquence et d'arguments, dans une cause au succès de laquelle la vie de sa cliente était attachée, que lorsque Hypéride eut seulement dévoilé le sein et les épaules de sa cliente, les juges, frappés à l'instant même d'une *crainte religieuse*[2] et pleins de respect envers la prêtresse et la servante de Vénus, ouvrirent leur cœur à la pitié.

Je le demande, que peut-il y avoir de commun entre les Héliastes et les juges de M. Gérôme, entre une grave assemblée réunie pour prononcer une condamnation à mort, et ces satyres à l'attitude lascive? Est-ce par sensualité que les juges athéniens renvoyèrent Phryné de l'accusation la plus grave? Non, si Phryné fut sauvée, c'est parce que sa suprême beauté rappelait celle d'une déesse, parce qu'elle personnifiait Vénus. Le beau et le divin, c'était une seule et même chose dans cette Grèce qui fut la poésie vivante.

1. Athen. *Deipnosophistarum*, lib. XIII, cap. CXIX, p. 590.

2. Le mot grec δεισιδαιμονῆσαι exprime particulièrement une sorte de terreur superstitieuse.

L'attitude de la Phryné de M. Gérôme est jolie. Il est heureux et bien rendu le mouvement par lequel se voyant nue tout à coup devant tant de gens elle manifeste une pudeur inquiète pour la première fois. Mais puisque, contrairement à la tradition antique, l'artiste enlevait à la courtisane tous ses voiles, il devait épurer la forme, à la grâce ajouter l'élégance, à l'élégance la noblesse et l'ampleur. Combien cette Phryné parisienne paraît-elle mesquine auprès de ce long Hypéride! Qu'elle est loin de cette beauté opulente et souveraine qui séduisit Apelles et dont Praxitèle était enivré!

Je suppose pour un instant la Phryné de M. Gérôme déférée au vrai tribunal des Héliastes. Quand bien même Hypéride prendrait sa défense, je serais fort alarmé.

Socrate chez Aspasie est un joli tableau, bien composé, bien exécuté. Sous un beau péristyle dont le soleil de l'Attique fait briller les blanches colonnes à l'ombre d'un velarium orné d'ingénieuses broderies, Alcibiade est assis près d'Aspasie sur un lit de repos. Socrate vient d'entrer. Il a pris la main de son élève et semble l'engager à le suivre. Derrière Socrate, une jeune musicienne qui a tout oublié, même sa tunique, semble très-disposée à faire trébucher la sagesse. Le décor est charmant : fontaine sculptée, tête colossale de satyre en marbre de l'Hymette, arbres, fleurs, gazons, tout rit, tout plaît, ou embaume dans ce temple de la volupté. Heureux serait le peintre si les personnages répondaient à ce cadre si bien orné!

Ce Socrate n'est pas celui que nous connaissons. Je ne lui vois point cette bonhomie spirituelle qui déroutait les sophistes. Mais que dire de l'Alcibiade? Serait-ce donc là ce brillant enfant d'Athènes que la plus belle jeunesse du monde se glorifiait d'imiter?

M. Gérôme se pique d'être vrai. Combien a-t-on vanté son érudition de détail et son exactitude archéologique! Est-il certain que le véritable esprit de l'antiquité lui soit aussi familier qu'on l'assure? J'en doute en voyant de quelle maison magnifique il a doté Aspasie.

Pour autoriser sa maîtresse à faire construire de si élégants portiques, Périclès était trop économe. Ami de la dépense quand il s'agissait d'embellir sa chère Athènes, il voulait l'économie dans la vie privée, prêchait l'exemple et persuadait. Aussi, du temps de ce grand homme, et dans la capitale des arts et du goût, les édifices publics étaient-ils admirables et les maisons au-dessous du médiocre. On voit tout le contraire maintenant dans certains pays.

Une réflexion d'Hegel nous est revenue en mémoire pendant

que nous regardions la maison d'Aspasie. « Une œuvre d'art, dit ce penseur profond, n'a de valeur réelle pour les Français que du moment où elle plaît. Aussi est-ce le genre gracieux qu'ils cultivent avec le plus d'assiduité. »

Le philosophe allemand ne se serait jamais imaginé qu'un jour un artiste d'un talent incontestable créerait les *Augures;* et que cet artiste de l'esprit le plus fin (bien qu'il sache à merveille que les augures lorsqu'ils se regardent se contentent de sourire) aurait fait rire les siens à gorge déployée pour amuser la foule et se populariser.

III. — MM. Pils, Yvon, Beaucé, Charpentier, Armand Maresq.

La Bataille de l'Alma, par M. Pils, nous a séduit comme nous séduira toujours une œuvre simple et ferme. De l'air, du soleil, de la profondeur, tel est ce qui frappe au premier abord. Quelle vérité dans ces zouaves qui poussent à la roue! avec quelle aisance ces artilleurs se tiennent à cheval! On ne saurait trop louer l'habileté du peintre à nous rendre le geste, l'allure, les tics et la tournure martiale de nos soldats. Hélas! de si belles qualités n'ont pu trouver que le plus mince emploi. Cette toile si vaste, si franchement peinte, et d'un coloris vrai, ne nous montre rien de plus que le passage, à travers un gué, de quelques pièces de canon.

Serait-ce la faute de M. Pils? Point. Son tableau est commandé.

Généralement on ne se rend pas compte des tribulations d'un artiste sous le coup d'une commande. Son sujet, son temps, son talent, appartiennent à l'État qui le possède en toute propriété, et qui peut user et abuser de son peintre, d'après l'axiome du droit romain. Ce qu'il faut de verdeur d'esprit, de force morale et physique pour mettre à flot ces lourdes machines ne saurait se dire. La verve peut s'éteindre quand l'administration seule est votre muse, quand l'objet de vos efforts est d'illustrer *le Moniteur*.

La Bataille de Solferino, par M. Yvon, nous offre un remarquable exemple de ces défaillances chez un homme de mérite, condamné dans un délai fixé à couvrir de peinture une toile gigantesque.

D'ailleurs, on ne sent pas toujours en soi « l'influence secrète. » Cette chaleur d'artiste qui vous a permis de peindre brillamment et lestement les redoutes de Malakoff, un beau jour se refroidit; le succès engourdit quelquefois; dans ces cas-là le talent et

l'expérience ne vous servent point d'égide. Sans doute, le cheval de l'Empereur, dans le tableau de M. Yvon, est bien dessiné et bien peint; mais en revanche que de figures sans nerf et sans vie! Parfois l'inspiration, le souffle manquent-ils; vite un emprunt aux morts. C'est ainsi que le général Camou se trouve avoir pour monture le cheval de l'officier de chasseurs de Géricault.

Je suis tellement touché de ces considérations, que je préférerais voir la critique pardonner à M. Yvon la couleur factice qu'il donne à chacun de ses plans pour mieux les séparer et cette teinte fausse et fade répandue sur l'ensemble. Elle accroît encore la froideur de cette immense conception.

Je suppose M. Yvon obscur et libre, et contraint de se faire le nom honorable qu'il porte aujourd'hui. Il me semble qu'à la place d'une effigie glacée son pinceau viril et jeune aurait fait vibrer la fibre patriotique en nous montrant avec une fougue émue l'admirable fait d'armes qu'il avait à représenter.

La Bataille de Solferino, par M. Beaucé, possède un mérite assez rare. Cette toile, plus qu'aucune autre, fait bien saisir sur un point important le choc effroyable des deux armées.

L'Empereur et son état-major, dans le tableau de M. Yvon et dans beaucoup d'autres, occupent toute l'attention du spectateur, car ils sont sur le premier plan. Dans le tableau de M. Beaucé, celui qui joue le premier rôle, c'est le canon.

On connaît le triomphe de la division Vinoy et de la batterie de quarante-deux pièces, qui, foudroyant les Autrichiens, tint leur cavalerie en respect pendant que la garde emportait avec une ardeur héroïque les hauteurs de Solferino. Cette batterie magnifique, M. Beaucé nous la montre.

Le flux et le reflux de cette marée d'hommes; les courants furieux et destructeurs qu'elle renferme; la batterie, ce volcan épouvantable qui emprisonne dans un cercle de feu des régiments entiers; puis les coulisses du champ de bataille, c'est-à-dire les convois de prisonniers, et les blessés conduits à l'ambulance, tout cela est rendu avec netteté, vivacité, esprit.

Citons, avant de dire adieu à la guerre, *la Garde impériale au pont de Magenta*, par M. Eugène Charpentier, composition animée et d'une jolie couleur; *les Deux Amis*, de M. Joseph Bellangé, composition touchante et bien exécutée.

Citons enfin un *Épisode de la bataille de Solferino*, par M. Ar-

mand Maresq. A première vue cet épisode attire peu l'attention. Le peintre ayant choisi le moment où l'orage éclate sur le champ de bataille, le ciel, la terre, les figures, tout est noir. Ne vous inquiétez point, bientôt vous serez captivé. Réunie à quelques voltigeurs de la garde impériale, une petite troupe de chasseurs d'Afrique guette, couchée à plat ventre, une batterie d'artillerie autrichienne qui fuit au galop. Ces chasseurs sont pleins de vie; à les voir, on devine qu'ils retiennent leur haleine, que le cœur leur bat, tant ils ont peur de manquer leur coup. S'ils se présentent au public par leurs grosses semelles ferrées, j'en suis fâché. Ils ont bien d'autres choses à faire. C'est du réalisme, j'en conviens. Mais le peintre ne tâtonne point, et il sait se le faire pardonner par sa touche large et fière. La toile est un peu grande pour un sujet assez mince; aussi l'effet est-il moindre. — Le Poussin renfermait d'admirables compositions dans quelques pieds carrés.

IV. — MM. Puvis de Chavannes, Quantin, Chazal, Desgoffe, Jules Breton.

M. Puvis de Chavannes nous offre une transition toute naturelle pour passer de la guerre à la paix. Il les a représentées l'une et l'autre dans deux vastes compositions : *Bellum* et *Concordia*.

Trois hérauts à cheval, tous trois soufflant à pleins poumons dans la trompette thyrrénienne (ce groupe, malgré la similitude exagérée des mouvements, a de la grandeur), annoncent, au nom de la Guerre, l'incendie, la captivité, le viol, l'extermination. Déjà le fléau est à l'œuvre : ici un père et une mère arrosent de larmes le cadavre de leur fils; là des femmes garrottées autour d'une espèce de gibet attendent la mort ou le déshonneur; une flamme lointaine indique que le signal de la destruction a été entendu, que les ravages de la guerre s'étendent partout, que rien ne pourra les arrêter : nous avons esquissé *Bellum*.

Une vallée profonde entourée de hautes et pittoresques montagnes, une nature luxuriante et sauvage, des eaux limpides, des prés fleuris ombragés par des bosquets de lauriers roses, des gens heureux, des plaisirs innocents, voilà, à peu de choses près, ce que l'auteur nomme *Concordia*. Le sens précis de ce tableau, beaucoup plus achevé que le premier, qui n'offre que des intentions, je ne le chercherai pas, j'y

perdrais mon temps et ma peine. L'auteur est un poëte, mais un poëte qui aime les ténèbres, il est de l'école de Lycophron.

Faible sur la perspective, un peu lourd, un peu incorrect, M. Puvis de Chavannes me paraît ignorer, en outre, l'art de s'assimiler convenablement les substances salutaires et fortifiantes dont il se nourrit; ses emprunts à l'antiquité ou aux vieux maîtres ne sont pas dissimulés d'une manière assez habile. Ceci, du reste, ne m'effraye nullement pour un talent bien jeune et qui ne demande qu'à mûrir. Cet artiste, qui était inconnu hier, me paraît né pour la grande peinture, celle qui exige de l'élévation, de fortes études et le dégoût de la vulgarité.

J'aime à rendre hommage aux talents laissés dans l'oubli par la masse du public, que réveille seulement le scandale, et qui se hâte de passer devant ces œuvres où le talent se contente d'être honnête et élevé. Aussi, je crois devoir citer *le Saint-Étienne* de M. Quantin.

Le conseil, présidé par le grand prêtre, touchait à sa fin. Condamné à mort, Étienne s'écria : « Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu. » Feignant de prendre ses paroles pour des blasphèmes, jetant de grands cris, et se bouchant les oreilles, ses ennemis se précipitèrent sur lui, et le traînèrent hors de Jérusalem pour le lapider, selon la loi contre les blasphémateurs.

L'aveugle fureur de cette foule qui sort en tumulte du temple, inondant les portiques et couvrant les degrés, a été très-énergiquement rendue par le peintre. Il a parfaitement fait ressortir cette rage qui déchirait le cœur des Juifs, comme dit l'Écriture, et qui leur faisait grincer les dents. Il a très-bien fait ressortir aussi la douleur et l'effroi de quelques nouveaux chrétiens présents à cette horrible scène. Les yeux levés au ciel, dont les profondeurs se sont ouvertes devant la puissance de la foi la plus inébranlable, le diacre martyr n'entend ni ne voit les démoniaques qui le maudissent, qui l'insultent et qui s'apprêtent à le lapider. Saul, un bel adolescent, se distingue parmi les insulteurs. Étienne n'a pas longtemps à vivre. Déjà un homme aux cheveux rouges, à la face bestiale, à la peau torréfiée par le soleil de la Judée, l'a saisi de sa main calleuse. Un peu plus loin, le bas peuple de Jérusalem contenu par des barrières crie, hurle et rassemble des cailloux. Au fond, l'on aperçoit les murs et les portes de la ville. Le lieu du supplice n'est pas loin.

Le Saint Étienne est un peu jeune, un peu efféminé. L'artiste aura

pris trop à la lettre ces paroles des Actes des Apôtres : « Son visage leur parut comme le visage d'un ange. » L'énergie d'Étienne, la mission dont on l'avait chargé, celle de distribuer des aumônes, enfin la prédication de l'Évangile, annoncent un homme qui a déjà dépassé la première jeunesse. Mais ce défaut se trouve racheté par une belle ordonnance. L'exécution est à la fois large et soignée, l'ensemble harmonieux et assez agréable, malgré la teinte jaunâtre qui est répandue sur toute la composition. Des études sérieuses, de l'énergie, du sentiment, en faut-il beaucoup plus pour faire un bon tableau? *Le Saint-Étienne* de M. Quantin, nous le croyons, a marqué sa place parmi les œuvres qui honorent l'art sérieux dans la nouvelle exposition.

Il y a déjà longtemps que le peintre de notre époque qui a eu le plus de facilité et de verve, M. Horace Vernet, conçut l'idée de rajeunir la peinture religieuse en y introduisant un élément nouveau. Instruit des mœurs orientales, versé dans l'étude du costume, il a cru pouvoir rappeler l'intérêt sur cette branche de l'art en donnant aux patriarches de la Bible, à leurs femmes, à leurs concubines, à leurs enfants le vêtement des Kabyles et des habitants de l'Atlas, vêtement toujours de mode dans une civilisation qui ne change jamais. Ce compromis entre deux écoles, entre celle qui suit la tradition avec calme et respect, en s'appuyant sur des chefs-d'œuvre, et l'école pittoresque, qui parcourt le monde pour y chercher des inspirations nouvelles, ce compromis, disons-nous, est connu du public : il se nomme *Thamar et Judas*, *Judith et Holopherne*.

Un artiste modeste et laborieux, M. Chazal, est entré dans cette voie, mais en cherchant dans le site et dans la topographie cette couleur locale que le siècle des études historiques semble avoir le droit d'exiger. M. Chazal, dit-on, a beaucoup voyagé, et ses voyages n'ont pas été sans fruit, puisqu'il nous a donné une œuvre charmante : *Jésus chez Simon*.

Qu'on se représente une cour étroite et longue, s'enfonçant sous une voûte obscure, et flanquée à droite et à gauche par des bâtiments dont les murailles sont blanchies à la chaux. Cette cour est à moitié noyée dans l'ombre transparente et fraîche que donne l'énorme saillie des toits. Sous ce ciel asiatique, dont l'azur immuable verse des torrents de chaleur, l'ombre c'est la volupté. Suivi de ses disciples, le Christ est entré dans cette ruelle poudreuse ; il a gravi le perron grossier de Simon le pharisien ou le lépreux, citoyen de la petite

ville de Béthanie. Celui-ci s'avance pour recevoir le maître avec tous les signes du respect le plus profond. Une femme, grande, jeune, richement vêtue à l'orientale, se tient à l'écart, observant avec attention ce qui passe sous ses yeux. Cette femme, d'une remarquable beauté, s'approchera bientôt du Sauveur avec le vase de parfum qu'elle tient à la main. Je ne sais, mais il me semble que tout annonce ici cette séduisante pécheresse de laquelle le Seigneur a dit : « Beaucoup de péchés lui seront remis parce qu'elle aura beaucoup aimé. »

Ce tableau est d'une harmonie délicieuse et de l'effet le plus piquant. Ce ne sont point quelques feuillets dispersés d'un Évangile traduit selon le génie romain, vénitien, florentin, hollandais ou flamand; c'est une page bien modeste, il est vrai, mais une page très-vivante du véritable Évangile que l'Orient nous a donné.

Le tableau de M. Alexandre Desgoffe, *Joseph vendu par ses frères*, nous maintient à peu près dans le même ordre d'idées. Au milieu d'un désert aride, entouré de montagnes plus arides encore, brille une oasis, composée de palmiers et de pins centenaires, dont les rameaux, en se mariant, forment un dôme majestueux. Un marché vient d'être conclu sous cette voûte de verdure, marché terrible, marché de sang. Les contractants sont les frères de Joseph et une bande d'Ismaélites et de Madianites. Ceux-ci viennent de Galaad avec leurs chameaux chargés d'aromates, d'encens et de myrrhe. Ils se rendent en Égypte. Dépouillé de cette robe de diverses couleurs que lui avait donnée son père, Joseph, nu et avec l'énergie du désespoir, se pend au cou d'un de ses frères, qu'il espère attendrir. Il est trop tard. Dans quelques instants, le jeune esclave partira pour les rives du Nil, où l'attendent de si hautes destinées.

Cette composition est superbe et dramatique. Ces Madianites avec leurs burnous, et ces frères impitoyables, ces chameaux, ces esclaves, ces groupes variés baignés dans l'ombre transparente des pins et des palmiers, cette mer de sable dont les flots brûlants cernent l'oasis, concourent à former un ensemble très-imposant et d'une majesté biblique. Les arbres sont traités avec une puissance qui indique le paysagiste de premier ordre, et l'un de ceux peut-être qui ont le mieux compris la végétation monumentale des pays méridionaux.

Il est malheureux que l'exécution ne réponde point en grande partie à la noble simplicité de la conception, à sa poésie si élevée et si vraie. Que M. Desgoffe y prenne garde, son pinceau va au delà de

l'austérité; il est rude, il est farouche, il trahit les intentions de l'artiste. Aussi, mais dans une mesure restreinte cependant, pourrait-on appliquer à son œuvre ce que Diderot disait un jour de je ne sais plus quel tableau de Casanova : « Poëme bien conçu, mais mal écrit. » M. Desgoffe est un véritable artiste, un maître, son courage est admirable. Jamais il n'a sacrifié au veau d'or; jamais il ne s'est incliné devant la foule. Raison de plus pour se surveiller et pour éviter de donner prise à la critique de ceux même qui aiment son talent.

M. Jules Breton aime à respirer l'air des champs. Cette douceur, ce calme profond qui planent sur nos campagnes semblent faire vibrer dans son cœur de rêveuses mélodies. Mais ce qui semble l'attirer plus fortement encore que les haies embaumées, que les arbres fleuris et le ruisseau furtif et discret qui se cache dans les joncs, ce qui principalement éveille ses sympathies, c'est le paysan, c'est l'homme courbé sur la terre, et qui la rend féconde par des soins continuels et ingénieux. C'est la compagne du laboureur, cette femme hâlée, fatiguée, déformée avant l'âge, et dont le lot en ce monde est de dépasser son mari dans les voies du travail et des privations. Voilà quelles sont les héroïnes de M. Breton, voilà les femmes qu'il tient à représenter.

Également éloigné de l'idylle antique et de M. Courbet, laissant à ses modèles le jupon de bure et les sabots, mais habile à leur donner la grâce et la noblesse, M. Breton a su aborder cette veine de poésie ouverte par *la Mare au Diable* et *la Petite Fadette*. Il la continue dans ses tableaux, sinon avec tout le charme de l'écrivain, du moins avec émotion, avec bonheur, avec une aimable simplicité.

Cette fleur des champs qui nous a tous ravis dans *le Rappel des Glaneuses*, nous la retrouvons aujourd'hui dans ces deux jolis tableaux, *le Colza*, et *le Soir*. C'est toujours la même figure pensive et un peu rembrunie. On dirait qu'elle écoute une voix mystérieuse. Mais cette voix n'est pas celle des bois touffus, ce n'est point le son mourant de la cloche lointaine qui sonne l'*Angelus*. D'autres songes l'agitent, et ceux-là dépassent l'horizon du village.

Les Sarcleuses me paraissent un petit chef-d'œuvre. Terre brune et plantureuse qui se détache sur le disque du soleil, large, rouge et à son déclin; femmes agenouillées sur le sol brûlant; dernières heures du travail, ennoblies par la poésie du soir; tout cela est beau de nature agreste et de vérité. Debout, près d'un tas d'herbe, une

des sarcleuses a pris, sans s'en douter, la pose et le geste d'une de ces figures que nous trouvons dans les maîtres, dans le Poussin surtout.

Voilà le poëte, mais le poëte est un peintre. Il dessine avec justesse, il a l'accent et le caractère, et dans *l'Incendie*, la force et le mouvement. Le revers de cette médaille, si bien frappée, serait, à la longue, la monotonie; l'ennui nous gagnerait si l'artiste se bornait à la moisson ou à la bergerie. Il me semble que son talent est assez ferme pour sortir de ce cercle un peu étroit. Il faut qu'il se défie aussi de son amour excessif pour le crépuscule. Une peinture blonde et lumineuse, un rayon de soleil, ont également leur prix.

V. — M. Aiguier, M. Sublet, M. Lenepveu, M. Cabanel, M. Hippolyte Flandrin.

Il y a peu de temps, je songeais à M. Aiguier, et je le plaçais au nombre des victimes de notre indifférence. Je me disais que, bien qu'il ait débuté en maître, cet inconnu subirait le sort commun et qu'il lutterait longtemps avant de pouvoir arriver. Je me trompais : *les Pêcheurs de Saint-Mandrier* viennent d'être achetés par la loterie de l'Exposition.

Voici le tableau :

Sur le premier plan à gauche, une barque et deux ou trois pêcheurs qui se disposent à appareiller. A droite, un bout de muraille. En face, la mer, et quelques voiles au large qui se détachent sur un fond d'azur.

Seul, un enfant de la Provence pouvait rendre avec autant de vérité cette mer frissonnante sous le mistral qui s'élève et qui gonfle déjà le caban des pêcheurs. Un peintre né sur ces brillants rivages pouvait seul nous montrer aussi bien les petites vagues bleues qui scintillent en clapotant autour de la barque avant d'aller mourir sur la grève, et cette Méditerranée transparente qui fuit vers un horizon clair et tranquille comme celui d'un jour heureux.

Lumière et harmonie, harmonie surtout, voilà ce qui caractérise cette peinture d'un ton fin et argenté, cette œuvre si calme que sa vue nous repose et nous donne ce sentiment de l'infini que la mer inspire.

M. Sublet est un autre inconnu, un provincial aussi. Marseille lui doit sa première peinture murale. Elle orne les voûtes, m'a-t-on

dit, de l'église Saint-Théodore. M. Sublet a du talent. *Le denier de César*, que je viens de découvrir, en est la preuve. La figure du Christ est assez belle. On remarquera l'une des mains; elle sort de la toile, une certaine vigueur caractérise cette œuvre, dont la patine rappelle les vieux tableaux.

Je suis obligé de critiquer *la Vierge au Calvaire*, de M. Lenepveu.

Sans doute il y a de belles parties dans ce tableau. Le regard mourant que la Vierge adresse à son fils, l'expression si douloureuse du Christ méritent des éloges. On sent ici qu'un talent exercé lutte contre les difficultés sans nombre que lui oppose un sujet rebattu, et qu'il est si difficile de traiter après des peintres de génie. Toutefois, à défaut de l'émotion religieuse, on peut se montrer savant dans son art, et dessinateur correct. Cette fois, à ma grande surprise, M. Lenepveu s'est oublié.

La lourde figure placée derrière le Christ ne vaut pas l'examen. Mais que dire de ce saint Jean qui étend les bras pour exprimer son angoisse? Il y a chez lui une déviation terrible, contre laquelle l'orthopédie est impuissante. La tête n'est pas sur les épaules, ou pour mieux dire, elle est sur l'épaule gauche au détriment de l'épaule droite qui pourrait réclamer.

Je regrette d'avoir à faire de pareilles remarques quand je parle d'un grand prix, et d'un artiste sérieux; mais l'incorrection et l'ignorance des proportions sont des défauts si fréquents à cette heure, que lorsque l'on prend un homme habile en flagrant délit, il faut le dire sans pitié.

Nos jeunes artistes ne dessinent plus. Sauf quelques exceptions très-rares, que je tiens à faire connaître ultérieurement, l'art de mettre une figure ensemble, c'est-à-dire d'établir de justes rapports entre chacune des parties dont elle se compose, cet art poussé si loin dans la statuaire antique, semble à peu près perdu aujourd'hui.

Voulez-vous un exemple? Le *Satyre* de M. Cabanel peut me le fournir; par leur grosseur, les pieds fourchus et les cuisses velues de ce compagnon de Bacchus me paraissent hors de proportion avec le torse et toute la partie supérieure.

La silhouette peu heureuse que présente le dos de ce satyre, cette ligne malheureusement accidentée et qu'il ne fallait pas reproduire quand bien même le modèle l'eût offerte, m'enlèvent tout le plaisir que pourrait me donner ce groupe si bien lié, plein d'invention et de

grâce, et la vue de cette nymphe dont la tête est charmante et qui se défend merveilleusement, je veux dire avec souplesse et sans mollesse. Si d'autres personnes partagent mon sentiment, je le regrette pour M. Cabanel. Il est parmi les peintres un de ceux qui se donnent le plus de peine pour plaire. Il sacrifierait tout pour conquérir des suffrages, et même, ce qui a son prix dans les arts, la vérité.

De pareilles incorrections attestent cent fois mieux que tout ce que l'on pourrait dire l'abandon déplorable du dessin, cette pierre angulaire de l'art, et dont l'absence enlève à la peinture la dignité et la solidité. Or, que doit-on penser de l'état fâcheux de cette partie fondamentale quand des artistes sérieux comme MM. Cabanel et Lepneveu, ce dernier surtout, ne se mettent point à l'abri du reproche?

Cette présomption de la jeunesse dont parlait M. le ministre d'État, nous voyons ses fruits. C'est elle qui nous vaut à beaucoup d'égards toutes ces figures disloquées, ces genoux engorgés, ces torses en baudruche, ces jambes mal attachées, en un mot, ce manque d'unité dans la reproduction de la figure humaine et du nu, par suite duquel, bien souvent, la tête a quinze ou vingt ans quand le corps en a trente.

Oui, c'est la présomption de la jeunesse qui vous pousse à quitter votre maître avant l'heure pour essayer vos petites ailes. Vous composez, vous exposez; quelques amis vous louent; un journal parle de vous. Qu'une mention honorable vous soit accordée, et vous voilà alors un personnage; vous vous croyez l'égal du maître, et vous dites qu'il faut être bien sot pour se livrer à une étude difficile dont le public ne comprend pas la portée et que dédaignent les riches amateurs.

Mais est-il bien vrai que ce soit seulement la présomption de la jeunesse qu'il faille accuser? Ne serait-il pas juste de mettre en cause ceux qui ont contribué le plus largement à la pousser dans cette voie?

Ce sont, on ne saurait trop le répéter, les enthousiastes de la couleur; voilà où ils ont mené nos jeunes gens ces admirateurs de Watteau, ces contempteurs de David! Tel est le résultat le plus clair de l'espèce de ligue qui a combattu si longtemps le plus grand dessinateur du siècle, le peintre de *la Source* et de *l'Apothéose d'Homère*. A force de proclamer partout et toujours la supériorité de la couleur, du sentiment et du pittoresque sur le dessin et l'étude approfondie de la forme; à force de décrier l'optique, si mal connue dans ses principes et ses créations; à force de vanter l'inspiration libre et de donner

le nom de chefs-d'œuvre à de grotesques ébauches, ils ont complétement égaré nos artistes.

Que cette foule qui n'accourt aux expositions que pour y satisfaire une vaine curiosité préfère ce qui brille, ce qui chatoie, qu'elle se passionne pour cette peinture épicée que rejettent les délicats, cela se conçoit; mais que la critique autorisée dirige en ce sens le goût du public ou le partage, voilà ce qui est incroyable et nous donne le droit de suspecter la sincérité de ses jugements. Elle sait trop bien que couvrir une grande toile de quelques figures féroces, de quelques brigands en haillons est mille fois plus facile que de copier un beau fragment grec dans sa noble simplicité, que de le rendre avec finesse, avec sentiment.

Aussi de quelles chutes affligeantes n'avons-nous pas été témoins! Ces maîtres de la couleur devant lesquels la critique se prosternait l'encensoir à la main, on les a vus, s'embrouillant dans les lignes, méconnaître les proportions les plus élémentaires de la forme humaine; on les a vus, redoublant d'audace à mesure qu'ils faiblissaient, passer de l'incorrection à la barbarie, et de la barbarie à la difformité.

Au nombre de ceux qui soutiennent encore le grand côté, le côté savant de notre école avec le plus d'éclat, il faut citer tout d'abord M. Hippolyte Flandrin. Personne ne conteste à l'excellent et fidèle élève de M. Ingres d'être à la tête de cette phalange peu nombreuse, mais glorieuse. La frise de Saint-Vincent-de-Paul et les murs de Saint-Germain-des-Prés nous disent à quelle hauteur le maître a su élever en France la peinture religieuse, dont il est de nos jours le plus célèbre et peut-être le seul véritable représentant; ces œuvres nous disent éloquemment quelle est la portée de ce génie si pur et si bien fait pour entrer avec un respectueux amour dans les profondeurs du mysticisme chrétien.

M. Flandrin n'est pas seulement un grand artiste par la majesté calme de ses conceptions, il l'est encore par la recherche du beau. Élève de la Grèce et de l'Italie, c'est par les procédés et les méthodes de l'art le plus sain et le plus accompli qu'il s'attache à exprimer avec onction et noblesse les symboles et les traditions sacrées de la catholicité.

Il est fâcheux pour nos expositions qu'engagé dans des travaux d'une si grande importance, M. Flandrin ne puisse offrir au public qui se presse autour de ses peintures que quelques portraits, œuvres achevées, il est vrai, et dignes de son nom.

Des quatre portraits exposés cette année par le maître, il en est deux où se montre ce talent qui ne l'abandonne jamais; l'un est le portrait de M. le comte Duchatel, l'autre celui du comte P. Mais il en est deux aussi où ce talent éclate dans toute sa supériorité, le portrait de M. G. et celui du prince Napoléon.

Le portrait de M. G. est un modèle de simplicité exquise et de vérité.

Cet homme, avancé en âge, assis, un livre d'estampes à la main, éveille les plus vives sympathies. Quelle douce quiétude sur ce front dégarni de cheveux! quel air de franchise et de loyauté antique!

Personne mieux que M. Flandrin ne possède le don de reproduire la beauté morale, les qualités du cœur; c'est le peintre de la piété, de la tendresse, c'est le peintre de la bonté.

Le portrait de M. G. est plus lumineux que la plupart de ceux qui l'ont précédé. Le coloris en est charmant.

Entre cette peinture et le portrait du prince Napoléon le contraste est remarquable. Ici tout est plus sombre, plus accentué, plus nerveux. La figure si caractérisée du prince, cette tête toute romaine, et dont le type se retrouve dans la numismatique des Césars, a été reproduite par M. Flandrin sans exagération, sans emphase, mais avec une vigueur et une précision qui ne laissent rien à désirer. Le dessin et le modelé sont superbes. Tout ressort, tout vit dans cette figure, mais par les procédés d'exécution les plus simples. L'ensemble comme les détails nous montrent les ressources d'un prodigieux talent.

Ce n'est pas chose aisée à traiter qu'un portrait de prince, un de ces portraits qui appartiennent à l'histoire et dans lesquels le peintre, complétement éloigné de ces flagorneries qui attristent quelquefois dans un homme de talent, se montre aussi véridique, aussi sincère que le plus grave historien.

Ernest Vinet.

REVUE DU MOIS

I

On a dit très-justement que nous arrivons à tous les âges, même à la vieillesse, sans expérience, parce que chaque âge exige une sagesse particulière que nous n'acquérons qu'en le traversant; à plus forte raison peut-on affirmer que tout nouveau métier nous trouve inexpérimentés. Supposez un écrivain ayant quelque chose à dire à ses lecteurs, — cela est moins commun qu'on ne pense, — admettez qu'il ait du talent, ou, ce qui revient au même pour sa tranquillité, qu'il ait l'habitude de s'en passer, il n'en sera pas moins embarrassé devant une forme littéraire nouvelle pour lui. Même le métier de chroniqueur, si humble qu'il soit, si libre qu'il paraisse, n'est pas dépourvu de terreurs pour un débutant. Je n'y avais jamais songé jusqu'à ces jours-ci, et aujourd'hui, me dira-t-on, il est bien tard pour y penser. Le fait est que j'ai beau me redire les mots perfides que mon prédécesseur a écrits dans cette *Revue* même, je ne parviens pas à me rassurer. « La chronique, a-t-il dit, est le seul genre où l'on puisse se passer de littérature, de style et d'idées. » Manquer de littérature, de style et d'idées, rien n'est plus facile; mais si j'allais manquer de toutes ces choses-là d'une autre façon que celle à laquelle le public est accoutumé! C'est un personnage si complexe qu'un chroniqueur! Moitié moraliste et moitié courtisan, il ne lui est permis d'aborder que les sujets que le public a entamés le premier; mais, une fois le sujet choisi, il doit à ses lecteurs la vérité. Comme le confident de la tragédie française, il ne raconte à son auguste interlocuteur que ce que celui-ci sait mieux que personne; mais, en revanche, comme le chœur grec, il a son franc-parler sur toutes choses. C'est un homme qui, après avoir écouté à la porte, entre au salon pour redire à la compagnie ce qu'il a entendu, en y ajoutant ses observations. Tout cela ne constitue pas un sacerdoce, ni même une mission, comme on disait autrefois pour la poésie et pour le journal, mais cela peut faire un emploi très-honnête pour un homme de bonne foi. Chose étrange! ce rôle d'invention toute moderne n'a pris son complet développement que depuis que les faits et gestes de ce qu'on appelle la société parisienne ne valent plus guère la peine d'être

notés. Nous écrivons de savantes revues sur de médiocres ouvrages, de grands feuilletons sur de bien petites pièces, nous nous racontons à nous-mêmes jour par jour notre mesquine vie, semblables en cela aux femmes qui se regardent d'autant plus assidûment au miroir qu'il leur renvoie une image moins rassurante. Est-ce à dire pour cela que le chroniqueur soit un personnage inutile? Tant s'en faut. Il est utile comme une garde-malade dont il devrait avoir toute la vigilance, et dont il n'a trop souvent que l'obséquieux despotisme. Je ne parle pas de la loquacité, puisqu'elle doit lui être comptée comme une vertu. Il y a des moments où il est bon d'observer tous les symptômes, de noter les assoupissements et les demi-réveils, et même de tenir compte des incohérences qui trahissent un vague ressouvenir de temps meilleurs.

Si la chronique, assise partout aujourd'hui au chevet de la France somnolente, venait à interrompre le petit récit à voix basse qu'elle lui fait chaque jour, la belle endormie s'en trouverait toute dérangée et lui crierait tout de suite : Continuez! je ne dors pas, je vous entends à merveille, allez toujours! mais pas trop fort, je vous prie. » Et il faudrait bien vite recommencer sans trop savoir si c'est pour endormir ou bien pour réveiller. Tant de zèle ne demeurera pas sans récompense. La chronique, fidèle pendant les longues heures de torpeur et de défaillance, aura la joie d'être la première à signaler et à saluer la convalescence. Il viendra un moment, après sa longue veille, où elle sentira courir sur elle le premier frisson du matin; la dormeuse se soulèvera et lui dira : « Pourquoi suis-je seule avec vous? Ai-je donc été bien malade? J'ai eu le délire, n'est-ce pas? Suis-je bien changée? — Hélas! oui, chère belle, vous êtes bien changée; vous avez dit bien des sottises, vous les avez même écrites. Si vous saviez ce que vous avez fait de brochures, surtout,... et vous croyiez que c'était de la littérature! Que de discours académiques que vous appeliez de l'éloquence! que de peintures d'un monde dont vous deviez à peine reconnaître l'existence, que vous nommiez tour à tour art dramatique, roman ou poésie! Mais vous n'avez pas beaucoup souffert; vous avez toujours continué à vous dire le peuple le plus spirituel de la terre, le flambeau des nations! — C'est vous qui disiez cela, ma pauvre chronique; moi, je n'en croyais pas un mot. Mais, encore une fois, pourquoi suis-je seule avec vous? Où sont mes enfants, dont j'étais si fière? Pourquoi les a-t-on éloignés? Pourquoi n'entends-je plus leur voix? Ai-je dit, ingrate, que leur bruit me fatiguait? Qu'ils viennent, qu'ils m'entourent; je veux me relever et marcher, soutenue par eux! Je veux qu'ils se battent encore à qui m'embrassera le plus fort, chacun à sa manière; qu'ils grimpent sur mes genoux et qu'ils s'y disputent la

première place! Je veux vivre! » Alors le rôle de la chronique sera bien diminué; elle empaquetera ses petites histoires et ses petits scandales, ses allusions, ses réticences et ses initiales, et bien des chroniqueurs s'en iront.... mais pas tous. Ceux qui, comme dit l'Évangile, « auront été fidèles en peu de chose, on les établira sur beaucoup d'autres, » et ils resteront pour être romanciers, moralistes, historiens, qui sait? orateurs peut-être. Amen.

II

Il ne tiendrait qu'à moi, à la rigueur, de reprendre cette revue au point où mon prédécesseur l'a laissée, me donnant ainsi le plaisir de « renouer la chaîne des temps, » comme disent les défenseurs du pouvoir temporel. Mais, outre que cette opération m'a toujours paru d'un succès douteux, en quelque affaire qu'on la tente, j'aime mieux croire qu'elle est inutile dans le cas présent. Si affligeant qu'ait été le veuvage de la *Revue*, je me plais à penser qu'il n'a pas été sans consolation, et que ses lecteurs auront fait, chacun pour soi, de la chronique sans le savoir. Je prends donc l'univers comme je le trouve. Il est pourtant impossible que je me dispense de dire que l'exposition des Beaux-Arts a été ouverte le 1er mai. Ce serait manquer à tous les devoirs qu'impose le rôle de confident, qui, comme je l'ai dit, est une des faces de celui de chroniqueur. Ce serait comme si Arcas négligeait d'apprendre à Agamemnon que celui-ci est roi d'Argos, qu'il est fils d'Atrée, qu'il commande l'expédition contre Troie, et qu'il est contrarié par un vent défavorable. Un plus habile que moi ayant entrepris de parler en détail des œuvres exposées, je n'ajouterai à cette annonce officielle que quelques réflexions générales que tout profane peut se permettre. Constatons d'abord que jamais le concert de critiques et de réclamations que soulève à toutes les expositions le système qui les régit, n'a été plus unanime. Personne ne se déclare satisfait; et pourtant, si le but des expositions est d'encourager la production des œuvres d'art, on devrait être bien content. Le livret contient 4102 numéros; encore n'est-ce pas là la moitié des œuvres soumises au jury. Il semble vraiment qu'il n'y ait que faire d'encourager des gens qui déploient une si grande fécondité. Cette fécondité effraye un peu tout le monde : public, critiques, artistes même. Le critique le plus consciencieux prévoit que, parmi tous ces tableaux, il lui faudra en passer, sinon des meilleurs, du moins de ceux qui méritent mieux que le silence; et l'artiste, s'il ne s'est pas encore fait un nom aimé du public, doit se dire que si dans le nombre son œuvre est remarquée, le hasard y

sera pour beaucoup. Il n'est pas jusqu'au bourgeois qui ne commence son inspection, son épais livret à la main, avec un air de lassitude anticipée, que la certitude qu'il vient d'acquérir au vestibule de pouvoir garder à la main son parapluie ne parvient pas même à dissiper. A cet état de choses il y a deux remèdes : on peut rendre les expositions plus fréquentes; on peut rendre l'admission plus difficile. Ce ne serait peut-être pas trop que de les appliquer tous les deux.

Sous le régime actuel l'étranger, le provincial même, qui est Français après tout, quoi qu'en dise le Parisien, peut, malgré de fréquents séjours à Paris, n'avoir jamais occasion de juger l'art contemporain ; avec une exposition permanente, ou à peu près, il n'en pourrait plus être ainsi, et la France, plus heureuse encore que Cornélie, serait assurée, en recevant ses visiteurs, d'avoir toujours ses plus beaux bijoux sur elle. Aujourd'hui, beaucoup d'œuvres de mérite sont achetées et expédiées à l'étranger pendant l'intervalle des expositions, et se dérobent ainsi à l'admiration et à la critique ; d'autres, ce qui est pis encore, sont terminées d'une façon hâtive et incomplète, afin de profiter d'une occasion de publicité qui, une fois perdue, ne se retrouverait plus. Ce sont là de graves inconvénients que bien des gens reconnaissent, et auxquels le remède semble facile. Ce qu'on admet moins généralement, c'est la nécessité de restreindre le nombre des ouvrages exposés. Elle me paraît cependant urgente. Il faut bien le dire, à chaque exposition on étale devant le public des œuvres qui sont affligeantes non-seulement pour l'homme de goût, mais encore pour le philanthrope. Lorsqu'on songe que chacun de ces tristes tableaux est l'espoir de son auteur, le chef-d'œuvre de l'atelier d'où il sort, et que les œuvres refusées sont, à de rares exceptions près, quoi qu'on en dise, inférieures encore, le cœur se serre à la pensée des amertumes, des longues déceptions et, disons-le, de la misère qui se cachent derrière ces pauvres toiles. Qui de nous ne se souvient d'avoir été obligé, à son corps défendant, de visiter un de ces ateliers où, en entrant, après le premier coup d'œil jeté autour de soi, on laisse toute espérance à la porte? Les murailles sont couvertes de ternes bariolages qui témoignent non de l'ignorance et de l'inexpérience de la jeunesse, mais d'une persévérante imitation et d'une impuissance grotesque combattue pendant de longues années, Dieu sait à travers quelles privations. L'artiste qui n'a plus d'illusions, mais qui est trop vieux et trop fier pour prendre un autre métier, pourvoit d'une façon précaire à sa subsistance, et peut-être à celle d'une famille, grâce à quelques commandes de copies et à de mauvais portraits que la photographie rend tous les jours plus rares. Remontez à la cause de cette persistance inexplicable à suivre une vocation

trompeuse, et vous trouverez toujours quelques tableaux reçus de loin en loin, et comme par hasard, à l'exposition. Si j'étais membre du jury, le souvenir de ces ateliers peuplés de difformités me poursuivrait comme un remords. Qu'on ne prenne pas ma compassion pour du mépris. Le dernier et le moins heureux des adorateurs de l'éternelle beauté me semble plus digne d'estime que le soupirant le plus favorisé de la fortune; mais je voudrais, si son culte est sans espoir, que la société ne l'encourageât pas dans son martyre. Soyons miséricordieusement sévères, et là où, par la force des choses, il doit y avoir peu d'élus, n'augmentons pas inconsidérément le nombre des appelés. La peinture est chez nous, au point de vue matériel, dans un état de prospérité exceptionnelle, prospérité qu'il faut attribuer en partie à l'abstention momentanée de puissantes rivales. Le goût des tableaux, qui chez beaucoup d'amateurs-acheteurs pourrait s'appeler plus justement l'agiotage sur les tableaux, a pris toute la fureur d'une mode, et nos artistes en font leur profit, car la spéculation ne s'adresse aujourd'hui qu'à l'art moderne. Mais il n'est pas besoin d'être un grand prophète pour prédire dans un temps plus ou moins rapproché une *crise artistique*, qu'on me passe le mot. Dans la réaction qui suivra la ferveur actuelle, tous auront à souffrir, même les maîtres, même les immortels; et les petits, que deviendront-ils? Ils se feront photographes, dit-on; mais je commence à douter que le vaste sein de la photographie elle-même puisse les abriter tous.

III

Des beaux-arts aux belles-lettres la transition est facile. L'Académie française, cette doublure de la tribune, a beaucoup occupé l'attention publique dans ces derniers temps, ainsi que cela arrive à tous les gens qui ont de l'argent à distribuer. Dix mille francs par-ci, vingt mille francs par-là; décidément, aujourd'hui le Pactole prend sa source au Parnasse. Le prix Gobert de dix mille francs a été partagé entre M. Dargaud, pour son *Histoire de la liberté religieuse*, et M. Geruzez, pour son *Histoire de la littérature française*. Il s'agissait de couronner le morceau le plus éloquent sur l'histoire de France, et quelques esprits très-scrupuleux ont prétendu qu'une histoire littéraire n'est pas, à proprement parler, de l'histoire. C'est là, je crois, une chicane : l'histoire de la littérature fait tout aussi bien partie de l'histoire d'un peuple que l'histoire de la religion, et l'Académie a du moins fait preuve d'impartialité en réunissant deux ouvrages également estimables, quoique de tendances fort diverses.

Quant au prix de vingt mille francs donné par l'Empereur, et dont

on a fait la surprise à M. Thiers, les tempêtes qu'il a soulevées ne sauraient être mesurées à sa valeur pécuniaire. On peut affirmer, en effet, qu'il a excité pour beaucoup plus de vingt mille francs d'émulation et de controverses. C'est que l'Académie devait cette fois récompenser *l'écrivain dont les œuvres honorent le plus l'esprit humain*, et que ce serait là une bien importante décision, s'il n'y avait pas une grande portion du public qui récuse les juges. Bien des gens se demandent aussi si les nations, comme les individus, n'ont pas tort de donner ainsi leur mesure, et si parmi les candidats dont les droits ont été en balance il en est un seul que la France eût pu présenter fièrement aux autres peuples comme l'écrivain dont les œuvres l'honorent d'une façon prééminente sous tous les rapports. Il eût été bon, ce semble, avant de permettre aux candidatures de se poser, de bien définir le genre de mérite qu'on voulait couronner. Le génie, la moralité, l'utilité sont des qualités fort différentes, entre lesquelles on ne saurait établir de proportion, et avec lesquelles on ne doit pas faire, qu'on me passe le mot, de cote mal taillée. Cela est si vrai, que dans les innombrables discussions auxquelles ce prix a donné lieu, la plupart des disputants, tout en excluant les autres candidats, ne réclamaient pour le leur qu'un suffrage accompagné de restrictions. Il y avait toujours un point sur lequel ils faisaient bon marché de ses mérites, et il semblait que le vainqueur, quel qu'il fût, dût passer sous bien des fourches caudines. Il n'en a rien été : tous ceux qui avaient été discutés, attaqués, vantés avec tant de véhémence, ceux qui avaient subi toutes les amertumes de la candidature, ont été écartés au moment décisif, et M. Thiers, que sa qualité d'académicien semblait exclure, a vaincu sans péril, sur la proposition de M. de Falloux. Le succès est venu chercher celui qui, dans ses œuvres, lui a toujours rendu hommage ; et tel candidat qui, la veille, semblait en passe d'être proclamé le plus grand écrivain de France s'est vu réduit à une seule voix au dernier tour de scrutin. Mais toute médaille a son revers. Après avoir vaincu sans péril au milieu de ses collègues, l'historien du *Consulat et de l'Empire* s'est vu condamné à triompher sans gloire à la séance générale de l'Institut où sa nomination devait être ratifiée. A cette occasion plus d'un tiers des votants a protesté contre le choix de l'Académie.

Alors que l'Académie était encore sous l'empire des scrupules qui lui interdisaient un choix de famille, et que l'accord au sujet d'un lauréat extra-muros semblait impossible, certains immortels ont proposé, assure-t-on, de ne pas décerner de prix. C'était là une bonne idée qui, bien entendu, n'a pas eu de succès. Dans cette voie d'abstention je serais disposé à aller aussi loin que personne, plus

loin que nul académicien n'ira jamais, je le parierais ! Après avoir supprimé le jugement, je supprimerais volontiers les juges, et comme le pacha des *Orientales* je suis prêt à

Donner tous les trésors avec les trésoriers.

Sérieusement, quel avantage espère-t-on retirer pour le progrès de la littérature de récompenses officielles décernées de la façon que nous voyons? Les prix sont, en général, excellents pour former des chevaux de course; mais leur efficacité est moins démontrée lorsqu'il s'agit de former des hommes. On conçoit à la rigueur que l'appât d'un prix puisse stimuler la patiente industrie, encourager le labeur honnête; mais les œuvres qui honorent d'une manière éclatante l'esprit humain n'éclosent pas parce qu'on les appelle ou parce qu'on les récompense. Quels mauvais effets, au contraire, ne doit-on pas craindre pour la dignité des lettres de ces gros lots dont disposent absolument des juges qu'on peut solliciter et influencer directement et indirectement! On a dit que pour le prix dont il s'agit aucun des concurrents n'a posé sa candidature et n'a fait la moindre démarche; je veux bien le croire, mais en sera-t-il toujours ainsi ? Nous aurions mauvaise grâce à reprocher au dix-septième et au dix-huitième siècles leurs dédicaces louangeuses, leurs patrons littéraires et leurs pensions princières, si au dix-neuvième siècle l'écrivain dont l'œuvre honore le plus l'esprit humain se voyait obligé de solliciter le suffrage de quarante académiciens.

Il y a tout lieu de croire que la nomination de M. Thiers deviendra un précédent, et que désormais l'Académie choisira ses lauréats dans son sein. En cela, on ne peut que l'approuver. Voyez un peu dans quelle position elle se plaçait en nommant M. Jules Simon ou M. Henri Martin ! Comment ! aurait-on pu lui dire, cet écrivain que vous déclarez illustre entre tous ne siége pas déjà parmi vous! Pourquoi ne l'avoir pas nommé l'autre jour, de préférence au P. Lacordaire? L'illustre dominicain aurait-il produit mieux encore que l'œuvre qui honore le plus l'esprit humain? Ou bien ne prétendez-vous couronner que le premier après vous tous? Voilà un prix dont la valeur se trouverait singulièrement réduite, et qui ne serait plus que le quarantième accessit de littérature française. L'Académie, pour ne pas s'infliger à elle-même un blâme, se serait condamnée logiquement à ne jamais choisir que des femmes. Voyez d'ici l'embarras! Dans tout ce siècle, je n'en vois pas une seule qui eût rempli toutes les conditions qu'on semble imposer aujourd'hui, car madame de Staël elle-même a écrit *Delphine*, qui est loin d'être un livre moral. La docte

compagnie en serait peut-être arrivée, par voie d'élimination, à couronner madame la vicomtesse de Renneville pour un bel article en faveur des robes montantes. Ce malheur est à jamais écarté, grâce à l'heureuse tactique de M. de Falloux; il faut en remercier les dieux, mais je n'en reviens pas moins à ma première idée, relativement à l'Académie, le trésor et les trésoriers.

IV

La récompense naturelle et légitime des beaux et bons livres, c'est d'être beaucoup lus, d'avoir beaucoup d'éditions, et par conséquent de rapporter beaucoup d'honneur et beaucoup d'argent aussi à leurs auteurs. C'est ainsi que les choses se passent en Angleterre où les prix académiques sont inconnus. Dans aucun autre pays l'écrivain ne retire un aussi grand profit de son travail, et pourtant dans aucun autre pays le livre, ou pour mieux dire la lecture, n'est à la portée de plus de bourses, grâce à un système général et fort ingénieux de bibliothèques circulantes et de *book clubs*. Mais ce que j'envie à nos voisins, ce n'est ni le manuscrit qui se vend cher ni le livre qui se lit à bon marché; ce que je leur envie, c'est le droit de pouvoir dire avec vérité que chez eux les livres les plus lus sont les meilleurs livres. En Angleterre, un grand nombre d'éditions est une gloire pour l'écrivain; chez nous, ce n'est trop souvent qu'une honte pour le lecteur. Il y a là un fait qu'on peut expliquer de façons très-diverses, mais que tout observateur de bonne foi sera forcé de reconnaître. Pour ma part je serai tenté de lui assigner, après d'autres causes qu'il me serait difficile d'aborder ici, la cause que voici : on ne lit pas assez en France. J'entends parler de ceux qui font surtout le succès des mauvais livres : les hommes du monde, le peuple, les femmes de toutes les classes, en un mot, les juges incompétents; cela se comprend de reste. Tout ce monde-là s'empoisonne bravement à petites gorgées. Il se passe un livre de main en main, et le porte en triomphe d'édition en édition avec ces seuls mots : « Il y a beaucoup d'esprit là dedans, » sans même savoir si cet esprit, tel quel, est celui de l'auteur. Or, ce qu'on nomme vulgairement esprit, et surtout esprit parisien, a ses lieux communs tout comme la science, tout comme la morale, et pour les reconnaître et leur bâiller au visage, il ne faudrait qu'un peu d'expérience. C'est en fait de lectures surtout qu'on peut dire avec vérité que le salut gît dans le nombre. Celui qui lit beaucoup devient forcément difficile, et la critique la plus éclairée n'est, après tout, que le résultat de la comparaison chez un esprit juste. On ne saurait trop compter sur la puissance de contre-poison

qui réside dans un seul beau livre; on ne saurait non plus exagérer l'effet salutaire du dégoût qu'on éprouve en retrouvant pour la centième fois le même ouvrage sous un titre différent. L'essentiel, je le répète, est de lire beaucoup; le choix dans les lectures s'ensuivra tout naturellement. Qu'on lise beaucoup, et les livres se classeront d'eux-mêmes. Il n'est pas jusqu'aux jeunes filles et aux enfants auxquels on ne fît bien, selon moi, d'appliquer cette règle avec de certaines réserves. Que si l'on me demande comment il se fait que tant de gens lisent si peu dans un pays où tant d'autres écrivent si bien, je dirai que pour répondre il me faudrait enfourcher un certain dada que j'ai, qui m'emporte si loin parfois, que je n'ose lui mettre la bride sur le cou quand je ne puis lui donner que quelques pages de carrière.

Voici un livre qui peut servir d'exemple du genre de vogue dont je viens de parler : c'est *le Grain de sable* de M. Jules Noriac. Bien que les livres de cette espèce ne soient pas rares, je ne prends pas celui-ci au hasard. Je le choisis d'abord parce que l'auteur n'en est pas à son premier succès en ce genre; ensuite, à cause des mains entre lesquelles je l'aperçus pour la première fois. C'étaient celles d'une gracieuse et aimable mère de famille, encore belle et déjà bonne, et qui, comme presque toutes nos Parisiennes, cause fort bien et lit fort mal. Sa fille, assise auprès d'elle, lisait, Dieu soit loué! une traduction de Dickens; quant à elle, voici avec quoi elle nourrissait son esprit et son cœur :

« La baronne Berthe avait trente-sept ans, et depuis cinq années il ne lui était pas arrivé de se réveiller heureuse et gaie un seul matin. » Je fais grâce au lecteur de la description de cette reine parisienne de trente-sept ans, de ses « tempes sillonnées de rides, » de « son visage jaune et luisant, » de sa décrépitude qui fait songer à Jézabel. « Tout cela était imperceptible pour les indifférents, tant les cosmétiques étaient employés avec art; mais pour cette pauvre femme qui pleurait sa jeunesse morte comme la mère de la Bible pleurait ses enfants, et qui, au contraire de Sara (*sic*) eût tant voulu être consolée, rides et plissures apparaissaient comme des gouffres béants ou des montagnes escarpées. Un matin, elle avait éprouvé une terreur profonde en apercevant sur la batiste de son oreiller des taches faites par des gouttes de salive que sa bouche, contournée par l'absence de quelques dents, avait laissées suinter pendant le sommeil. Ce jour-là, elle avait pris la résolution de renvoyer la jeune fille, parce que sa jeunesse lui semblait une raillerie rivée à son déclin. »

On cherche en vain dans une description pareille (et tout le livre est écrit dans le même style) la trace d'une seule des trois qualités

Dans un dernier chapitre l'auteur juge ainsi la catastrophe finale : — « Chap. XLVIII. L'histoire du chien est un peu usée. »

Voilà où en sont encore les excentriques ! à mettre une ligne en guise de chapitre, du papier blanc au lieu de texte; procédé qui a été inventé il y a plus de trente-cinq ans et qui n'a jamais prouvé de l'esprit que chez les éditeurs. Comprenez donc enfin que ce n'est pas seulement l'histoire du chien qui est usée pour tout lecteur dont le suffrage a quelque prix, c'est aussi l'histoire de la fille, de la fausse femme du monde, du banquier millionnaire, du boursier escroc, de toutes ces vieilles marionnettes, en un mot, que vous vous obstinez à faire danser devant nous; ce qui est usé ou ce qui devrait l'être, c'est, quand on a de la jeunesse et de l'esprit, quand on pourrait mieux faire, d'écrire sans se préoccuper, comme je le disais tout à l'heure, ni du bon, ni du beau, ni du vrai.

Si l'on exigeait inexorablement une de ces trois choses-là, au moins, combien peu de livres seraient sauvés ! En voici un qui ne serait certes pas condamné, mais dont la place pourrait bien être aux limbes. C'est un joli petit volume qui a fait un certain bruit dans un certain monde, un tout jeune livre qui n'a reçu au baptême aucun nom d'auteur. Je ne serai pas pour cela embarrassé de vous dire sa filiation. Les *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne* ont un père qui se nommait, il y a cent cinquante ans, le duc de Saint-Simon; la mère doit être une femme d'esprit de nos jours.

Malheureusement, celle-ci n'y a guère mis du sien. Son livre est un petit pastiche élégant du dix-septième siècle où l'on ne trouve, pour ainsi dire, pas un seul mot qui ne soit dans les mémoires du temps. Cela ressemble à Saint-Simon comme une copie au pastel pourrait ressembler à un Titien. Quand on écrit ainsi, on doit être un lecteur accompli. Comment ne se contente-t-on pas d'un si charmant métier quand on le comprend si bien ? La chose s'explique si, comme on le dit, les *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur* sont de la même plume qu'une histoire touchante de *Robert Emmet* que j'ai lue il y a quelques années. Ce livre-là autorisait fort bien son auteur à continuer d'écrire; il lui en faisait même un devoir.

Sous le titre de *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël,* M. Charles Clément a publié trois études fort remarquables. Il est si rare de rencontrer un écrivain qui, à la fois, sache tant de choses et les dise si bien, que j'ai été tout étonné de trouver dans un même livre des critiques et des catalogues raisonnés qui témoignent d'une grande érudition en fait d'art, et des appréciations de caractère vraiment éloquentes. Je m'étais senti tout d'abord attiré, je l'avoue, vers ce

charmant volume par son élégance typographique, chose assez rare de nos jours pour qu'on en sache gré à un éditeur lorsqu'elle se présente. Je ne rougis pas d'avouer ma faiblesse pour les beaux livres, dans le sens le plus matériel de ces mots. Lire de belles choses imprimées en beaux caractères sur de bon papier est une jouissance très-complète, s'adressant à la fois aux sens et à l'esprit. Pourquoi est-elle si rare? Il existe, à ce sujet, un débat entre l'éditeur et le lecteur, le vendeur et l'acheteur, l'arbre et l'écorce, où je ne veux pas mettre ma plume; j'en reviens donc au texte du livre de M. Clément.

Des trois biographies dont il se compose je préfère la première, celle de Michel-Ange, peut-être en raison de la difficulté vaincue. Il n'est pas donné à beaucoup d'écrivains de rendre justice à la grandeur morale, et de peindre dignement les nobles caractères; car il ne suffit pas pour y réussir d'avoir une intelligence souple et un style facile, il faut, avant tout, pour cela comme pour autre chose, comprendre ce que l'on veut expliquer. Tel historien que je pourrais nommer qui a su raconter vingt années de batailles et de négociations, en autant de volumes, serait incapable d'écrire les deux cents pages que je viens de lire sur Michel-Ange. On sent que M. Clément a bien compris cet homme qui fut l'expression la plus glorieuse de la renaissance, un géant parmi les grands hommes d'une prodigieuse époque, un artiste dont l'œuvre colossale confond notre esprit, même en tenant compte d'une vie presque séculaire; qui fut peintre, sculpteur, architecte, poëte, ingénieur, homme de bien surtout, de qui on a pu dire, éloge suprême! que son caractère égalait son génie. Lisez donc *Michel-Ange*, *Léonard de Vinci*, *Raphaël*, mais ne lisez pas, comme moi, au sortir de l'Exposition; vous seriez pris de cette tristesse que j'appellerais volontiers le découragement du beau, et vous en voudriez à celui qui aurait évoqué devant vous de pareils hommes et réveillé le souvenir de leur splendide époque. Vous seriez peut-être tenté de lui dire ce que Michel-Ange écrivait lui-même au sujet de sa statue de la Nuit :

Grato mi è il sonno, e più l'esser di sasso.
Mentre che il danno e la vergogna dura,
Non veder, non sentir m'è gran ventura.
Però non mi destar; deh! parla basso!

Ces vers prouvent que, sous de certains rapports, ce temps-là avait ses misères comme le nôtre, mais du moins produisait-il des Michel-Ange pour les déplorer.

V

De ce rude architecte qui construisit la coupole de Saint-Pierre de Rome retomber à nos francs-maçons d'aujourd'hui la chute est grande ! Aussi n'ai-je point cherché la transition; elle m'est imposée par la raison qu'il faut bien dire quelques mots de gens qui ont fait beaucoup parler d'eux ces jours derniers. Oui, grâce au temps d'anachronismes dans lequel nous vivons, où toutes les choses surannées reparaissent encore une fois en scène, comme de vieux acteurs avant de prendre leur retraite définitive, les francs-maçons de France ont trouvé moyen de donner de l'ombrage, et de faire ajourner, par ordre, l'élection de leur grand maître. Cela a fourni l'occasion à quelques pédants de faire de l'érudition dans les salons, et aux femmes de décocher leurs épigrammes habituelles contre ces pauvres francs-maçons. Qui pourra m'expliquer pourquoi elles se moquent de la franc-maçonnerie aujourd'hui ? Elles en avaient peur autrefois, je le parierais, au beau temps où les rois la persécutaient, où les papes l'excommuniaient. Quelle qu'en soit la raison, la chose est certaine; elles rient, les profanes ! des successeurs d'Hiram, de leurs tabliers et de leurs truelles, de leurs épreuves et de leurs secrets, et, dernier affront, ne sont même plus curieuses à leur endroit.

Et je sais même, sur ce fait,
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Il n'y a pourtant pas de quoi rire. Savez-vous bien que le Grand Orient de France est menacé de se trouver assis... entre deux princes? Il en avait un, et des plus considérables, le prince Murat, qui, pour se faire la main, disent les uns, et pour s'essayer à un plus grand rôle, ou simplement, disent les autres, parce qu'il avait pris floréal pour brumaire et sa truelle pour un sceptre, s'était permis des actes qui ont paru à ses frères trop francs, et pas assez maçonniques. A ces maux l'on trouva le remède que voici : le prince fut déposé et remplacé par un autre prince. Les franchises de l'ordre ayant été menacées par un grand maître du nom de Murat, pour calmer les susceptibilités libérales on en prit un qui s'appelle Bonaparte; enfin, au lieu d'un royal surnuméraire, on choisit un *César déclassé*, pour me servir de l'expression pittoresque de M. About. Eh bien ! ces mesures si sages et si évidemment conservatrices de la liberté maçonnique ont été contrecarrées par l'ordonnance qui ajourne l'élection du grand maître au mois d'octobre. Pour mon compte, je ne suis pas inquiet :

quand une association, quelle qu'elle soit, a résolu de mettre un prince à sa tête, elle en trouve toujours un. « Remettez-vous, de grâce, monsieur, les hommes comme vous ne manquent jamais de maîtres, » disait Malherbe à un courtisan qui déplorait avec affectation la mort de deux princes au berceau. Je ne crois pas trop m'avancer en offrant la même consolation au Grand Orient de France; nos francs-maçons ne manqueront jamais de grands maîtres.

Pourtant, cette règle, que semblent s'être imposée à plaisir tant d'associations pour lesquelles l'indépendance est une condition essentielle, de mettre à leur tête des présidents princiers, trouve parfois une application heureuse. Ainsi, je ne saurais blâmer la société du *Literary Fund*, qui donnait son dîner annuel à Londres le mois dernier, d'avoir offert à M. le duc d'Aumale l'hospitalité du fauteuil; bien qu'à parler strictement (le but de l'association étant de fournir des secours aux littérateurs nécessiteux avec l'aide de leurs confrères plus heureux) la dignité des lettres exigeait peut-être que les choses se passassent en famille, ou tout au moins en république. Mais on ne peut regretter une circonstance qui a permis à tant de symptômes de bonne entente internationale de se produire. Le prince a très-heureusement passé en revue les gloires littéraires de l'Angleterre dans un discours suffisamment anglais dans la forme, très-français dans le fond, et où l'accent étranger se faisait sentir tout juste assez pour conserver à l'orateur le prestige de l'exil. Le succès a été complet, et les imitateurs n'ont pas manqué. L'Angleterre, on peut en être convaincu, n'en a pas fini avec les discours exotiques.

Tant que ce libre échange intellectuel ne se pratique que dans des discours semi-officiels par des princes ou des ex-ministres, la critique n'a rien à y voir; mais lorsqu'il menace d'envahir le domaine de l'art, comme cela se voit aujourd'hui, il est temps de protester. Que Fechter joue Hamlet en anglais, que madame Ristori déclame des vers en français, nous nous en félicitons, car ces artistes rachètent sans doute par bien des mérites quelques syllabes défectueuses; mais voici venir le troupeau servile, et déjà j'entends parler d'une lady Macbeth française qui est allée échouer en Angleterre. Après le duc d'Aumale, M. Fould. Dans l'ordre moral rien de plus juste que de tenir compte du péché originel; un mauvais penchant réprimé, un vice combattu sont des titres à l'admiration, et le repentir vaut l'innocence; mais dans l'art on ne peut pas, on ne doit pas tenir compte de la difficulté vaincue. Le temps ne fait rien à l'affaire, ni la patrie, ni le sexe, ni l'âge. Quand une œuvre d'art a quelque chose à se faire pardonner, ce qui n'est que trop fréquent, elle ne doit pas invoquer les circonstances atténuantes que le public a le droit d'igno-

rer impitoyablement; il faut qu'elle se fasse absoudre, comme Phryné, par sa seule beauté. C'est un grave symptôme de décadence que d'attacher tant de prix à la curiosité, à la rareté. Tenons-nous en garde. Après les ténors manchots et les tragédiennes étrangères, nous pourrions bien en venir aux peintres borgnes, aux danseuses à jambes de bois, aux poëtes sourds-muets. Mais si le succès seul a droit à l'admiration publique, les efforts individuels, même lorsqu'ils n'y atteignent pas complétement, ont droit à notre estime, et il n'est pas jusqu'à l'*Éléphant du roi de Siam* pour lequel je ne me sente de la sympathie. Cette bête intelligente et ambitieuse, dont le nom trouve naturellement sa place dans cette digression sur l'art dramatique moderne, croit s'ennoblir en faisant à peu près tout ce que fait le commun des hommes, les hommes qui sont bêtes. Pour ma part, j'aimerais mieux lui voir déraciner un arbre avec sa trompe. Mais bien qu'il y ait, à mon avis, chez cet acteur une notion erronée du progrès, cette erreur prend sa source dans une noble aspiration. La tendance à la perfection est trop rare de nos jours pour qu'on ne l'encourage pas partout où elle se manifeste. Qui peut dire l'influence d'un seul bon exemple? Si les bêtes pouvaient devenir semblables aux hommes, ceux-ci se souviendraient peut-être qu'on leur a laissé entrevoir la possibilité de devenir semblables aux dieux. Allons! un peu d'émulation! ne nous laissons pas rattraper par les éléphants!

H. DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

7 juin 1861.

La commission du conseil d'État vient de présenter au Corps législatif son exposé des motifs du nouveau projet de loi sur la presse. Les dispositions de ce projet de loi forment un heureux contraste avec les termes de la circulaire que nous discutions ici récemment, et l'accueil favorable qu'il a reçu soit du public, soit de la presse périodique tout entière, démontre à la fois combien on a appris à se contenter de peu sous ce rapport, et combien il serait facile au gouvernement de satisfaire à bon marché les exigences de l'opinion. S'il persiste à se défier d'elle, ce ne sera pas faute d'avoir été encouragé toutes les fois qu'il a consenti à faire un pas de son côté. Il se trouve à cet égard dans une situation privilégiée et vraiment inexplicable pour ses adversaires, qui ont connu plus souvent les sévérités de l'esprit public que sa bienveillance : l'avenir dira s'il veut en profiter. On lui sait un gré infini des mesures qui, émanées de ses prédécesseurs, n'auraient soulevé que des tempêtes. Ce public qui applaudit aux légers adoucissements que le pouvoir actuel apporte à une législation si rigoureuse, c'est le même qui pendant plusieurs années a gémi sous les lois de septembre comme sous la plus insupportable des tyrannies.

Cependant le prodigieux changement que cette différence d'attitude dénote dans le tempérament de la nation est plutôt propre à servir de leçon à une politique habile et prévoyante qu'à lui inspirer une fausse sécurité, car il est loin d'être sans précédent dans notre histoire. Plus nous sommes d'ordinaire allés loin dans un sens, plus nous sommes disposés à aller loin dans l'autre. Mais ce qui serait tout à fait sans exemple, c'est un gouvernement qui irait au-devant de ces réactions inévitables, au lieu de chercher à lutter contre elles, et qui les désarmerait d'avance en leur ôtant leurs principaux griefs. Depuis près d'un siècle, l'histoire de France est une perpétuelle oscillation entre la dictature et la liberté, ou plutôt entre ce que l'une et l'autre ont d'extrême. Ce n'est pas là, il faut l'espérer, une loi fatale et éternelle, mais le mouvement intellectuel de la société con-

temporaine indique clairement que nous n'y sommes pas encore soustraits, et ce point reconnu, il devrait suffire à une politique intelligente de savoir d'où nous venons pour dire comme à coup sûr où nous allons, et pour régler ses actes sur cet infaillible pronostic.

D'après cette seule donnée, un esprit pénétrant et familier avec les grandes lois de l'histoire pourrait affirmer que nous nous dirigeons vers la liberté; mais cette probabilité reçoit une telle confirmation de tous les événements dont l'Europe est en ce moment le théâtre, qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour en comprendre l'évidence. Le réveil libéral, qui s'est annoncé plutôt que manifesté en France dans ces derniers temps, n'a fait que suivre de loin celui qui s'est produit dans l'Europe entière; et en admettant qu'il n'ait pas en lui-même de quoi devenir redoutable, on ne saurait disconvenir qu'il ne soit destiné à recevoir de ce mouvement universel du dehors une force d'impulsion dont il serait sage de calculer la puissance et de prévenir les effets. Il n'est donné à aucun peuple de se préserver de cette salutaire contagion des idées, la France l'a assez souvent communiquée au monde pour consentir à la recevoir de lui, si sa propre vitalité venait à lui faire défaut sous ce rapport.

Ce serait donc un grand signe de force et d'intelligence de la part d'un gouvernement que de préparer cet avenir et de le favoriser au besoin, au lieu de suivre la routine usée des politiques de résistance, qui peuvent retarder un dénoûment, mais qui ne le conjurent pas. C'est à ce point de vue que nous avons apprécié la politique du 24 novembre, bien qu'elle ait eu à nos yeux le caractère d'un programme plutôt que d'une réforme définitive. C'est ainsi que nous apprécierons tous les actes qui nous paraîtront s'inspirer de cet esprit. A ce titre, les modifications proposées par le gouvernement dans la législation qui régit la presse nous paraissent une concession habile; mais nous ajouterons, au risque de sembler dire une naïveté, pas assez habile à notre gré. Quand on se trouve dans cette phase heureuse et rare où les peuples sont reconnaissants de tout ce qu'on fait pour leur plaire (il est d'autres moments où ils sont insensibles aux plus grands bienfaits), on ne saurait prendre trop de soins pour empêcher cette gratitude de se changer en désappointement. Nous n'avons pas la pensée d'appliquer ce mot fâcheux à la nouvelle réforme sur la presse, mais ne serions-nous pas fondés à dire que le public, qui y a applaudi, est loin de s'être rendu un compte exact de la nature de ces améliorations? Parmi ceux qui l'ont accueillie avec le plus de sympathie, comme le point de départ d'une ère de liberté pour la presse, combien n'en est-il pas qui éprouveront une véritable déception en voyant reparaître le droit d'avertissement qu'ils croient abrogé! — Et com-

bien en est-il qui soupçonnent que le droit de suppression par décret n'a nullement cessé d'exister, que la législation des avertissements est restée intacte, sauf en ce qui concerne une disposition qui n'offre pas un grand intérêt pratique!

On pouvait mieux attendre d'une réforme annoncée comme libérale, et les considérants mêmes de l'exposé des motifs, par l'éloge qu'ils font de la parfaite sagesse de la presse périodique (qui ne sera peut-être pas infiniment flattée d'avoir mérité ce compliment), ces considérants, disons-nous, peuvent donner à supposer, que « la réserve et la convenance » dont on se plaît à faire honneur à la presse ont été récompensées par des concessions plus larges et plus efficaces. C'est pour ces motifs mêmes, nous dira-t-on, que ces mesures sont habiles. Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis. Elles s'exposent à être d'autant plus dépréciées plus tard, qu'elles auront été d'abord estimées au delà de leur vraie portée. Or, l'habileté ne consiste pas seulement à satisfaire les exigences du présent, mais à prévoir et à devancer celles de l'avenir.

Ces dispositions n'en constituent pas moins un très-notable allégement aux charges qui pesaient sur la presse, surtout l'article de loi en vertu duquel le gouvernement renonce à la faculté de supprimer tout journal dans les deux mois qui suivent une condamnation quelconque; le gouvernement conserve, il est vrai, celle de le supprimer par décret toutes les fois qu'il le jugera à propos; mais ou la concession qu'il vient de faire n'a aucun sens, ou elle signifie qu'il n'aura recours au droit qu'il a gardé que dans des cas infiniment rares. C'est un engagement qu'il prend envers la presse. Malheureusement ce n'est là qu'une convention unilatérale, et lui seul restera juge de la façon dont il lui conviendra de l'observer. Il ne lui laisse ici d'autre garantie que la mansuétude ministérielle, qui n'est point inaltérable comme chacun sait.

L'article qui abolit la suppression de plein droit après deux condamnations successives, ne fussent-elles que de simples contraventions, a un caractère définitif et ne laisse rien à l'arbitraire; mais il convient d'ajouter qu'on ne l'appliquait que dans des cas très-rares, tant il avait pour résultat évident d'assimiler à un délit des erreurs dont le hasard seul était le plus souvent coupable.

Les cinq membres de l'opposition démocratique ont déposé à la suite de ce projet de loi un amendement qui n'a d'autre but dans leur pensée que de rappeler les principes en présence du fait; il est du moins très-probable que telle est leur intention, car on peut prédire à coup sûr que leur amendement ne ralliera aucune voix au sein du Corps législatif en dehors des cinq signatures qui lui ont donné le jour. Il y a

là matière à réflexion. Ces cinq voix, réduites à ce rôle ingrat et platonique de rappeler des principes que tout le monde, au sein de nos assemblées, connaît, mais dont personne ne se soucie, doivent-elles être considérées comme une exacte représentation d'un parti qu'on peut haïr ou méconnaître, mais dont nul aujourd'hui ne conteste l'importance? Peut-on dire aussi que ce parti libéral, sans distinction de nuances, qui s'est formé dans ces dernières années et qui n'a peut-être pas deux représentants au Corps législatif, y figure en proportion de sa force réelle? Depuis longtemps une majorité nouvelle s'est formée au sein de la nation, le gouvernement lui-même l'a reconnue par les concessions de tout genre qu'il lui a faites, soit à l'intérieur, soit dans sa politique étrangère. La majorité a changé dans toutes les sphères de la vie civile et politique; au Corps législatif seul elle a le privilége d'être immuable. Il y a là une anomalie qu'on ne s'explique pas si par son décret du 24 novembre le pouvoir actuel a eu, ainsi qu'il vient de le déclarer solennellement, l'intention « de donner une vie nouvelle à toutes les branches du gouvernement représentatif. » Il est évident qu'une opposition dont tout le rôle consiste à rappeler des maximes générales à une assemblée qui ne les écoute pas, et cela dans le moment même où elle a conscience de représenter malgré son petit nombre une fraction très-considérable du pays, ne peut voir dans ce contraste ni un stimulant pour son activité, ni un encouragement à ces transactions qui sont l'âme même de la politique. Il n'est pas moins certain d'autre part qu'une assemblée sans initiative et sans action directe sur le pouvoir, et qui à la faiblesse de ses attributions joint l'intime persuasion de ne plus répondre aux combinaisons nouvelles et aux mouvements d'opinion qui se sont produits récemment au sein de la nation, a perdu par cela même quelque chose de la décision qui est indispensable aux grandes affaires. Elle sent qu'elle représente plutôt une forme légale qu'une force active. Elle fonctionne comme un mécanisme politique, plutôt qu'elle n'agit comme une personnification vivante du pays.

De là le caractère factice et convenu de ses délibérations; de là cette opposition qui plaide par devoir et sans espérance d'être entendue, et qui donne invariablement ses cinq voix aux amendements qu'elle a signés de ses cinq noms; de là cette majorité qui expédie les affaires avec la régularité d'une administration et avec un parti pris de fermer l'oreille aux bruits du dehors. Cela pourrait durer ainsi indéfiniment, sans danger, il est vrai, pour le pouvoir, mais aussi sans profit et sans utilité pour lui. Il ne courrait aucun risque d'être ébranlé par les passions révolutionnaires, mais il ne recevrait plus, en revanche, aucun de ces utiles avertissements que donnent les

assemblées à qui sait les comprendre. Il parle trop souvent des fautes commises par ses prédécesseurs pour ne pas se rappeler que celle qui a peut-être le plus contribué à leur chute, c'est de s'obstiner à croire qu'ils avaient pour eux la volonté du pays parce qu'ils disposaient souverainement du vote des deux Chambres. Ils ont payé cher cette erreur. Les pouvoirs constitutionnels, qui légalement sont la volonté nationale elle-même, seront toujours considérés plutôt par les vrais politiques comme un simple moyen de la connaître; ils auront soin, en conséquence, de maintenir la sincérité de ces fictions légales par un fréquent renouvellement des corps destinés à traduire les vœux de l'opinion, par une communication presque constante établie entre eux et le public. Il y a un juste tempérament à observer à cet égard entre une trop grande mobilité et une stagnation stérile; mais, à quelque point de vue qu'on se place, on ne saurait disconvenir que le Corps législatif actuel se trouve trop loin de son point de départ pour être en harmonie avec une situation politique si différente de celle qui lui a donné son mandat. Le centre de gravité du monde politique a plusieurs fois changé depuis lors, et les modifications survenues dans l'équilibre des partis ne sont pas moins considérables. Une dissolution décrétée à la suite de la discussion sur le budget est si naturellement indiquée par la logique des circonstances, qu'elle était considérée tacitement par tout le monde comme une résolution arrêtée jusqu'à la reproduction officielle dont *le Moniteur* a accordé les honneurs à la prose de M. le docteur Véron. Cependant, même après cet hommage rendu à l'autorité du célèbre docteur, hommage qui peut s'expliquer par plus d'un motif étranger au mérite de cette consultation politique, il est permis de conserver des doutes et d'espérer la réalisation d'un événement auquel tout le monde, en somme, est intéressé, le gouvernement, les partis, l'opinion, le Corps législatif lui-même, dont l'influence ne peut que gagner à un renouvellement de mandat.

En attendant que nous voyions renaître les luttes toujours fécondes des élections politiques, l'agitation électorale s'est déjà emparée du terrain des conseils généraux, et on y déploie une ardeur qui est de bon augure, quelle que soit l'opinion qui sorte victorieuse du scrutin. L'important, c'est qu'il y en ait une, c'est qu'on sorte de la neutralité à laquelle nous a condamnés dans ces dernières années l'incohérence des éléments qui se heurtaient dans l'urne électorale, c'est que la nation soit frappée par une vive image des passions qu'elle porte dans son sein, et mise en demeure de secouer la somnolence qui pèse sur elle depuis si longtemps.

Tout le monde sent que ces élections, quelles qu'elles soient, auront une importance décisive sur la direction ultérieure de la politique française, même en ce qui concerne les questions étrangères, et on est autorisé à croire que ce résultat impatiemment attendu, de même que l'imminence de la discussion du budget, n'est pas étranger aux temporisations et aux ménagements extrêmes que s'impose le gouvernement français envers des ennemis qui ne lui ont pas déguisé leurs dispositions hostiles. Nous ajouterons qu'avec un peu plus de netteté dans son attitude il se serait épargné les inconvénients d'une situation qui nous paraît quelque peu fausse. Entre d'anciens amis mécontents et de nouveaux alliés seulement à demi satisfaits, il risque fort, non d'être isolé, mais de voir se diviser cette majorité autrefois si unanime et si compacte. Il est forcé de tenir la balance égale entre ces deux extrêmes, qui partout aujourd'hui se retrouvent en présence, et dont un seul autrefois était patronné par lui; il sera obligé de recourir à des candidats de nuance mixte dont la race semble perdue depuis les belles époques du juste milieu, et dont il n'a reçu jusqu'ici que peu de gages de dévouement. Le parti ultramontain a, au contraire, dans ce débat, l'avantage de dire nettement ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas, ce qui ne peut manquer de lui assurer des résultats favorables dans un genre de lutte électorale où l'élément démocratique a généralement peu d'influence et où il n'aurait pu lutter avec efficacité que grâce à un concours qu'il a pu croire un instant avoir définitivement acquis, tant il s'est donné de titres non-seulement à un concours, mais à une durable reconnaissance. Quoi qu'il en soit, il semble décidé à descendre dans l'arène avec toutes les forces dont il dispose, et il faut l'y encourager, car c'est de vie et de mouvement que le pays a surtout besoin. On ne peut qu'applaudir également au zèle que montrent en cette occasion les libéraux de toutes nuances, zèle qui s'est manifesté par des publications très-méritoires et conçues dans un excellent esprit, telles que les *Droits dans l'élection*, de M. de Sonnier, et le *Manuel de l'électeur*, rédigé par MM. Durier, Clamageran, Hérold et Floquet.

* * *

L'Italie attend toujours la reconnaissance de sa nouvelle constitution par la France, qui a si puissamment coopéré à la lui faire conquérir; mais l'agitation électorale pour le renouvellement des conseils généraux n'est pas de nature à presser le dénoûment que les Italiens désirent; et une fois cette crise traversée, le vote du budget pourra bien encore retarder l'accomplissement de leurs vœux. Voilà à quoi tiennent le destin des empires et l'entente cordiale entre les peuples; voilà comment la petite politique tue la grande. On n'a pas le droit

de s'étonner après cela que l'Angleterre soit si populaire en Italie. Il est remarquable, en effet, que ses ministres, qui dépendent d'un coup de majorité, ont déployé sur ce point beaucoup plus d'initiative et de volonté que nos hommes d'État, qui ne dépendent que d'eux-mêmes. Cette longue attente remet tout en question, tient tout en suspens dans le nouveau royaume d'Italie : l'emprunt, l'organisation administrative, la pacification intérieure, l'assimilation des provinces du Midi, dans lesquelles le voisinage d'un foyer de conspiration ouvertement autorisé entretient la guerre civile en permanence. Nous faisons des vœux pour que M. Ponza San Martino, dont la fermeté de caractère est connue, soit plus heureux dans ses efforts que M. Nigra et ses prédécesseurs; mais tout le monde sait en Italie que ce n'est pas à Naples aujourd'hui qu'il faut frapper les conspirations bourbonniennes. Grâce à ces lenteurs et à ces difficultés, les ennemis de l'Italie reprennent courage, ses amis se divisent et s'accusent les uns les autres, on exploite contre le ministère le bruit, déjà ancien, de la cession de la Sardaigne à la France. Les principicules allemands croient le moment venu de se prononcer avec éclat contre le nouveau royaume, et ils encouragent la Prusse à imiter leur exemple; enfin, la maladie du comte de Cavour, qui depuis plusieurs jours met en danger une existence si précieuse à l'Italie, vient s'ajouter à tous ces périls, et en offre une sorte de personnification frappante.

La gravité de ces circonstances impose aux patriotes italiens de grands devoirs. Plus que jamais ils sont tenus de montrer de l'abnégation, du désintéressement, de l'union; de déployer cette persévérante énergie qui leur a donné la victoire. Ils doivent apprendre à se suffire à eux-mêmes. Lors même que leur cause serait sacrifiée, comme le bruit en a couru, à des alliances nouvelles ou à des réconciliations imprévues, ce que nous ne croyons pas, ils doivent à leur pays de montrer qu'aujourd'hui que ses provinces forment un État de trente-trois millions d'hommes, il peut être quelque chose par ses propres forces, et n'est plus exclusivement soumis aux combinaisons de la diplomatie étrangère. Ils sont engagés d'honneur à faire cette preuve, et on regrette qu'un sentiment si naturel et si nécessaire soit, en général, si peu commun chez les hommes politiques d'au delà des Alpes. Ils ont le dévouement du patriotisme, mais ils n'en ont ni la grande ambition, ni les susceptibilités. Beaucoup d'entre eux en sont encore à ce triste système qui consistait à confier la plupart des besognes embarrassantes pour leur pays à des auxiliaires venus de l'étranger. On sait combien l'Italie a payé cher cette erreur. On ne

retrouve guère le sentiment opposé que dans les rangs de la démocratie extrême, et elle y mêle des aberrations déplorables. Il y a là une question de vie ou de mort pour une nationalité naissante, et c'est un malheur que les hommes de la modération laissent à ceux de l'exaltation une supériorité si évidente et si réelle. S'ils ne le comprennent pas, ils en seront punis tôt ou tard, en voyant passer à ceux-ci l'influence qu'ils n'auront pas su garder. Leurs embarras actuels proviennent, pour la plupart, de leur trop grande complaisance pour cette politique traditionnelle. Il suffit que la main qui les soutenait semble se retirer un instant pour que tout soit ébranlé.

Les débats de l'Adresse viennent de se terminer à Pesth, après avoir occupé près de deux mois. Ces lenteurs ont été surabondamment justifiées par l'importance exceptionnelle des délibérations de la diète hongroise; car l'Adresse n'a pas pour objet des intérêts de circonstance, mais la constitution même de la Hongrie et le règlement de ses rapports définitifs avec la monarchie autrichienne. C'est le projet de M. Deak, le chef du parti conservateur, qui a été adopté par l'assemblée à une faible majorité; mais tout conservateur qu'il soit, ce projet est encore bien loin des prétentions du cabinet de Vienne, puisque c'est l'union personnelle, c'est-à-dire l'autonomie hongroise, constituée sur ses anciennes bases, qui en forme le point de départ. Entre ce programme et la centralisation de M. de Schmerling, verra-t-on s'établir enfin une transaction, grâce à des concessions mutuelles? Ce résultat nous paraît désirable pour tout le monde. Les Hongrois sont par leur nombre, leur puissance et leur intelligence politique, appelés à exercer une influence prépondérante sur les destinées ultérieures de l'Autriche; et cette influence ne peut qu'être favorable à la cause de la liberté européenne. Si donc il leur est possible d'obtenir un tel résultat sans trop exposer leur propre sécurité par des combinaisons hasardées, ils y sont obligés par cela même.

Les hostilités entre les États-Unis et la confédération sécessionniste, après des hésitations trop justifiées par la gravité des circonstances, ont pris ce caractère décisif et irréparable qui fait les guerres civiles. A quelque parti qu'appartiennent les premiers succès, il est difficile de prévoir quel pourra être le terme de ces déchirements. On se fait en Europe beaucoup d'illusions sur la facilité d'une prompte répression. La question est infiniment moins simple qu'on ne le pense. Le Sud, quoique moins peuplé et moins fécond en ressources que le Nord, n'en est pas moins protégé contre lui par de très-puissantes

barrières, et par des avantages qui tiennent soit à la nature, soit aux circonstances. Il est protégé par des cours d'eaux presque infranchissables, par des espaces immenses, par des fléaux qui sont dignes de concourir à la protection de l'esclavage, tels que la fièvre jaune et des épidémies mortelles. Il n'est pas aisé de prendre possession de pays d'une aussi vaste étendue quand ils sont défendus par de tels auxiliaires, surtout s'il faut faire la guerre avec des milices toujours pressées de retourner dans leurs foyers. C'est à peu près comme si nous voulions envoyer nos gardes nationaux soumettre la Kabylie. On se rappelle quelle persévérance et quelle énergie il fallut à Washington pour fixer autour du drapeau de l'Union sa petite armée qui, à chaque instant, se licenciait pour ainsi dire d'elle-même; et cependant on était alors au plus fort de la guerre de l'indépendance; on peut juger par là des efforts et des sacrifices que cette œuvre demandera dans une république où les vertus civiques n'ont fait depuis lors que dégénérer, et où les vertus militaires n'ont guère eu l'occasion de se développer.

L'évidence de ces difficultés n'a pas été sans influence sur les temporisations de M. Lincoln. Il faut y ajouter encore la supériorité d'énergie et de ressort que les personnes qui ont habité l'Amérique, reconnaissent généralement aux hommes du Sud sur ceux du Nord, et qui est entretenue par ce qu'il y a d'aristocratique dans leurs institutions et dans leurs mœurs, par l'exercice de la domination, par une plus grande habitude des armes, par la prééminence naturelle de la vie de loisir sur les occupations industrielles et mercantiles, et enfin par une surexcitation de passion et de colère, dont nous n'avons qu'une faible idée par ce que la presse en a rapporté.

Malgré ces avantages, dont il serait fort inutile de nier l'importance, il est très-probable que les premiers succès resteront au Nord en raison du nombre de ses bataillons; mais la difficulté consistera toujours pour lui à remporter des succès définitifs. Dans de telles conditions une guerre défensive peut durer pendant des années sans amener aucun résultat décisif. Les hommes du Sud, qui ont un instant menacé Washington, semblent avoir compris eux-mêmes qu'ils ne pourraient que gagner à quitter l'offensive. Mais de tous les maux que pouvait amener cette déplorable scission, le pire serait, sans contredit, le prolongement indéfini des ravages de la guerre civile, qui, d'ici à peu d'années, feront ressembler ces provinces, encore si florissantes, à ces républiques espagnoles où l'incendie et le pillage sont des moyens de gouvernement, et où la dictature n'est tempérée que par la conspiration. Il est des peuples tellement déchus et avilis sous le rapport du ressort moral et de l'énergie du caractère, qu'on va parfois jus-

qu'à leur souhaiter ce remède héroïque et désespéré de la guerre civile ; mais il faut au moins qu'on puisse en attendre d'autres résultats qu'une suite non interrompue de calamités et de sanglantes agitations.

P. LANFREY.

P. S. Une triste nouvelle vient d'arriver à Paris. Le comte de Cavour est mort. L'Europe perd en lui le seul politique qui lui offrit, dans nos jours d'abaissement, une image des grandes ambitions et de la noble activité d'autrefois. Cette perte sera ressentie dans le monde entier, comme un deuil personnel, par toutes les âmes qui savent encore honorer le patriotisme et le génie. Mais M. de Cavour sera surtout regretté par ses ennemis. Ceux qui rendront plus tard le plus de justice à sa mémoire sont ceux-là même qui, de son vivant, lui ont prodigué le plus d'outrages, et qui saluent, en ce moment, sa mort de leurs cris de triomphe en croyant célébrer les funérailles de la liberté italienne. Où trouveront-ils plus de modération dans la victoire, plus de respect pour les droits du vaincu, plus de tolérance et de douceur dans la force? Cette compréhension supérieure et impartiale, cet empire sur soi-même, ce détachement des petites passions qui entraînent les hommes, étaient un des traits distinctifs de ce rare esprit si merveilleusement équilibré. Le comte de Cavour est mort debout. Il est mort — ce n'est plus un mystère pour personne — tué avant le temps par la tâche terrible à laquelle il s'est dévoué.

Ainsi tomba Mirabeau, foudroyé sur le seuil du grand édifice qu'il avait élevé de ses mains. Ces immenses labeurs ne sont pas moins meurtriers que les champs de bataille ; il est bon que les soldats l'apprennent. C'est là, il est vrai, un danger auquel n'est pas exposé le vulgaire des hommes d'État. Les politiques d'aujourd'hui mettent trop peu d'eux-mêmes dans ce qu'ils font pour risquer d'y dépenser leur vie ; aussi leur œuvre périt-elle tout entière avec eux. Celle de M. de Cavour sera durable, justement parce qu'il lui a donné son âme. Il succombe épuisé, mais son œuvre est vivante ; tout ce qu'il avait de forces a passé en elle, et elle restera debout aux applaudissements du monde. Qui n'envierait une si belle mort ! P. L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ÉTAT DE LA FRANCE en 1789, par M. Paul Boiteau.

M. Paul Boiteau vient de publier un volume d'une incontestable utilité en nous donnant un tableau succinct et complet des forces morales et matérielles de la société française au moment où la Révolution de 1789 renouvela la face de l'Europe.

L'étendue de notre territoire, la population, l'état général des terres et des personnes, les divisions administratives du pays, la cour, la noblesse, le clergé, les hérétiques, le tiers état, les armées de terre et de mer, les colonies, l'administration de la justice et des finances, l'instruction publique, les lettres, les sciences, les arts, l'agriculture, le travail industriel, les transactions commerciales, toutes ces questions importantes et trop peu connues de la généralité des lecteurs se trouvent traitées dans autant de chapitres remplis de faits et de chiffres puisés aux meilleures sources.

Ce volume est un résumé consciencieux et méthodique, où l'auteur a réuni une masse considérable de documents épars dans une foule d'ouvrages et de travaux spéciaux. Leur développement, leur rareté, les longues recherches auxquelles il fallait se livrer, n'en permettaient le plus souvent la connaissance même superficielle qu'à un petit nombre de privilégiés. — M. Paul Boiteau a donc entrepris et mené à bonne fin une œuvre sérieuse et qui sera consultée avec fruit.

JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne; scènes historiques, par M. Th. Lavallée.

Voici un tableau des terribles années que traversa la France depuis l'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne, jusqu'à l'assassinat de ce dernier par Tannegui Du Châtel, au pont de Montereau, en 1419.

Cette affreuse époque, où notre malheureux pays à moitié conquis par les Anglais achevait de se déchirer de ses propres mains en épousant les querelles qui divisaient les *Armagnacs* et les *Bourguignons*, restera une des plus lugubres, mais aussi une des plus dramatiques et des plus saisissantes de notre existence nationale.

M. Th. Lavallée, dans la forme du dialogue, vient de publier en un volume le récit détaillé des événements accomplis pendant la démence de Charles VI. Il a divisé son travail en trois parties intitulées : *la mort du duc d'Orléans; les bouchers de Paris; la dame de Giac.*

Nous sommes ennemi par principe de cette mise en scène théâtrale, qui nous paraît convenir rarement au sérieux de l'histoire. Cependant M. Th. Lavallée a usé si sobrement des libertés de son système, a répandu tant d'érudition dans l'ouvrage que nous annonçons, et si bien éclairci une question assez confuse, malgré de nombreux travaux, que, sans rien enlever à la vérité historique, il a réussi à lui donner tout le charme du roman.

DE L'INDIFFÉRENCE AU TEMPLE, AU FORUM, AU FOYER. Essais de philosophie pratique, précédés d'une lettre à M. Ausonio Franchi, par M. Félix Henneguy.

Ce volume, écrit en français par un Français, nous arrive d'Italie. Il se compose d'une série d'études philosophiques, morales et politiques, primitivement insérées dans la *Ragione*, journal quotidien.

C'est un livre de bonne foi et de conviction, sans fâcheuses exagérations, sans ces négations absolues auxquelles se laissent entraîner beaucoup de publicistes. L'auteur écrit comme il pense, avec équité.

Son style se recommande par sa netteté sans sécheresse, son allure ferme et simple.

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

DE LA

SÉPARATION DE L'ÉGLISE

ET DE L'ÉTAT.

PREMIÈRE PARTIE.

Le moment est venu d'aborder de front la grande question de la séparation de l'Église et de l'État. Elle s'est inscrite de force à l'ordre du jour de l'époque; on ne l'en fera plus disparaître, car tout la ramène devant nous, urgente, inévitable; c'est là qu'est le nœud de nos plus graves complications. Il ne suffit plus, comme on l'avait pensé, d'en détacher quelques fils d'une main prudente en diminuant la confusion du spirituel et du temporel; il faut le trancher résolûment par la distinction complète de ces deux grands éléments de la vie sociale. Jusque-là il n'y a lieu d'espérer la paix et la liberté ni pour l'Église, ni pour l'État. Voilà ce que nous voudrions établir dans une discussion que nous nous attacherons à rendre aussi brève que possible, car nous ne ferons que résumer ce qui est aujourd'hui dans les aspirations de tout ami ferme et intelligent de la liberté.

Si la question de la séparation de l'Église et de l'État a marché en Europe à pas de géant depuis quelques années, cela tient sans doute tout d'abord au mouvement des esprits, à la diffusion lente et progressive des idées vraies, sans laquelle nous ne serions pas préparés à comprendre les grands événements contemporains; mais reconnaissons que sans ces grands événements l'idée elle-même serait encore obscure et méconnue. La crise italienne lui a donné une puissante impulsion. Ce n'est pas qu'elle ait résolu le problème tout d'un coup à la suite d'une ou de deux batailles et qu'elle l'ait tranché du revers de l'épée qui avait chassé l'étranger du sol qu'il profanait. Heureusement pour l'honneur de l'humanité, tant d'influence n'est pas laissée aux hasards de la guerre, mais on sait ce qui s'est passé à la suite des événements de 1859 dans les États du pape. Un peuple, le plus mal gouverné du monde civilisé, a voulu

suivre l'élan de la grande patrie italienne pour s'affranchir. C'était son droit, s'écrient tous les libéraux conséquents; c'était son crime, s'écrie le parti ultramontain, car ce gouvernement, c'était la papauté temporelle nécessaire au maintien de l'Église, c'était la sainte théocratie qui conserve la vérité ici-bas. Comment ce qui est un droit universel est-il un crime à Rome? Est-il bien vrai que telles soient les conditions d'existence de la religion? Faut-il pour qu'elle subsiste qu'elle fasse des ilotes et des esclaves, victimes non pas immolées, mais engraissées d'un despotisme sénile? Ainsi se posait tout d'abord la question morale; elle devait s'élargir bientôt; il ne se pouvait pas que l'on n'en vînt à se demander d'une manière générale si le christianisme se lie à la théocratie, s'il est vrai que le temporel soit nécessaire au spirituel à Rome et ailleurs. Les fougueux apologistes du passé empêchaient la discussion de languir ou de se détourner sur des points secondaires; à force de répéter sur tous les tons que l'existence même de l'Église dans ce monde était en cause, ils ont fait sortir d'une question de fait une question de principe, et la question des Romagnes et des Marches est devenue la question des rapports de l'Église et de l'État. Les difficultés du moment en font pressentir de non moins graves pour un avenir prochain. Tous les concordats ont été passés avec la papauté temporelle; si celle-ci venait à être supprimée, l'ancienne législation qui a réglé les relations de l'Église et de l'État serait abrogée de fait. Il est impossible de ne pas envisager d'avance et sérieusement une pareille éventualité. On est conduit à se demander s'il faut ou non de nouveaux concordats, et s'il ne conviendrait pas de se contenter d'une page blanche pour la législation des cultes. C'est ainsi que le cours des événements a précipité celui des idées, et que, violemment conduite en dehors des ornières et des routines, l'Europe est placée en face de la réforme la plus grande qu'elle ait été appelée à réaliser depuis des siècles. L'illustre homme d'État dont toute l'Europe libérale pleure amèrement la mort a prononcé le *fiat lux* de la civilisation contemporaine et indiqué la tâche difficile mais glorieuse qui incombe au monde moderne, lorsqu'il a prononcé au parlement de Turin cette grande parole : l'*Église libre dans la patrie libre*. Dégager ce mot fécond de tout malentendu, en montrer la conséquence pratique et la sanction nécessaire, ce sera répondre aux plus graves exigences du temps actuel. Nous l'essayerons en nous plaçant à un point de vue qui domine toutes les divergences secondaires, au point

de vue de la liberté bien comprise pour l'État comme pour la religion, et en nous élevant au-dessus des incidents de la politique courante, sur lesquels nous faisons toute réserve. Élargissons le débat; faisons trêve à des récriminations sans fin qui permettent toujours la réplique. Tournons-nous virilement vers l'avenir et demandons-nous ce qui vaut le mieux pour le développement normal de l'humanité, étant donnée la situation présente que nous n'avons point faite, mais que nous ne déferons pas non plus. Je ne sache pas qu'on puisse rien trouver qui soit plus conforme à nos premiers intérêts, dans la grande question de la séparation de l'Église et de l'État, que ce simple mot de liberté pris au sérieux. Ce serait un grand honneur pour moi d'avoir contribué à le démontrer.

I

Pour savoir quelles doivent être les relations de l'Église et de l'État, il faut remonter à l'idée première de l'une et de l'autre institution, sans nous attarder trop à cette haute philosophie du sujet. Le résultat le plus important de la civilisation chrétienne a été de renverser, de ruiner dans les esprits d'abord, puis peu à peu dans les faits, l'idée antique de l'État et de la religion. Toute l'antiquité repose sur le mépris de l'individualité; elle n'a eu qu'une religion sérieuse, celle de la chose publique, à laquelle tout devait être sacrifié. Ce sacrifice complet de l'individu à la société a eu sa grandeur; il a enfanté un héroïsme admirable; mais comme il avait pour conséquence d'anéantir de plus en plus la personne morale dans l'homme et de tarir ainsi la source de la vie supérieure, il a eu pour résultat de tout compromettre. On sait comment l'ancien monde a fini, à quel degré de honte et d'impuissance il a conduit les races douées du génie le plus heureux et stimulées à une activité féconde par un sol qui demandait leurs sueurs, sous un ciel qui ne leur versait pas la mollesse et le sommeil de l'esprit. L'empire romain a été la réduction à l'absurde de l'idée antique, il l'a ensevelie dans son triomphe, parce qu'il a été démontré depuis lors que ce triomphe était l'extinction de toute vie digne de ce nom et l'acheminement à la mort dans toutes les sphères, depuis celle de l'âme et de la pensée jusqu'au domaine de la vie matérielle. Brisée dans son plus intime ressort, l'activité humaine languit bientôt dans ses manifestations diverses,

et tandis que la barbarie envahit le champ de la littérature si admirablement fécondé et paré par le génie, la stérilité étend son linceul sur les plus fertiles contrées du monde. C'est que quand l'homme a renoncé à sa noble vocation d'être moral, il n'est pas même le plus intelligent des animaux, l'instinct ne saurait lui suffire, et il ne vaudra jamais la fourmi et le castor pour accomplir une tâche purement matérielle.

Le christianisme a apporté dans le monde non-seulement une doctrine religieuse, mais avec elle et par elle le principe de toute rénovation sociale, en relevant, en ressuscitant la personne morale, en faisant à l'individualité l'appel le plus énergique et en prenant la conscience pour base de la gigantesque reconstruction qu'il entreprend. Désormais chaque homme sait ce qu'il vaut; il sait qu'un monde ne payerait pas le prix de son âme; le Dieu qui a fait les mondes est venu le chercher, lui individuellement; pour lui, il est mort, et c'est avec lui qu'il veut contracter alliance comme s'il était le seul homme qui fût sur terre. La croix qui l'abaisse lui raconte non-seulement sa déchéance, mais sa haute destination. L'affranchi du Christ, celui dont la rançon a été payée à ce prix sanglant, ne peut être la chose ni l'esclave de personne. Il sent qu'il dépend du maître de l'univers, et cette dépendance directe le met au-dessus de l'univers entier, qui n'a pas le droit de s'opposer à l'accomplissement d'un seul de ses devoirs. La personne morale n'a été humiliée et abaissée devant Dieu que pour se redresser devant le monde dans sa majesté et son indépendance; elle appartient au Roi des rois, elle lui est liée par un bienfait immense et par une obligation morale infinie. L'individualité trouve ainsi une sanction éclatante et définitive dans la religion du Christ. Un monde nouveau est créé, ou du moins le principe d'un monde nouveau est apparu. Ce principe aura ses éclipses, il sera enseveli longtemps sous les débris mêmes de l'édifice qu'il aura renversé, il disparaîtra sous les ruines de l'empire romain, qui parurent si belles aux peuples barbares, qu'ils les préférèrent aux matériaux informes qu'ils avaient sous la main pour la reconstruction sociale de l'Europe, et qu'ils ressuscitèrent à bien des égards le vieux droit impérial. Peu importe! le principe nouveau est là, et il aura assez de vitalité d'abord pour se faire sa place, et ensuite pour renverser peu à peu ce qui lui est opposé. Rien ne démontre mieux son impérissable vigueur que de le voir triompher des altérations qu'il subit dans son domaine propre, dans la sphère

religieuse où il est déplorablement faussé par la théocratie. Au seizième siècle, semblable au héros de l'antique Israël, il rompt par un violent effort tous les liens dont la hiérarchie l'a enchaîné et toutes les bandelettes sacrées dont on l'a enveloppé. C'est en vain qu'il a contre lui la race la plus brillante des temps modernes, celle qui a le mieux conservé en l'illustrant encore le génie latin, et qui, par ses dons merveilleux, par sa puissance sympathique, fut à la veille de lui gagner l'Europe entière, assez séduite par elle pour faire de sa langue l'idiome de toute la société polie. C'est en vain que le principe nouveau a contre lui la France de Louis XIV et celle de Napoléon. Il l'atteint au pied même de ses idoles, il lui fait comprendre ce que ce culte de la fausse unité lui a coûté, et de déception en déception il l'amènera graduellement à ce respect profond de l'individualité qui ne résultait ni de ses aptitudes ni de son histoire. C'est ainsi que de tout le travail de la civilisation moderne et chrétienne se dégage une notion de l'État et de la religion qui est précisément le contre-pied de l'idée antique sous sa forme romaine ou sous sa forme française. Nous nous bornerons à la rappeler en peu de mots, car nous avons déjà eu l'occasion de la développer ici même, et tous les jours elle reçoit des adhésions éclatantes ou inspire d'éloquentes apologies qui sont parfois mêlées d'étranges inconséquences, mais qui n'en fortifient pas moins le bon courant.

Au point de vue où nous nous plaçons, l'État n'est pas le terme, le but du développement de l'homme, car alors il faudrait que l'individualité lui fût totalement sacrifiée, et nous reviendrions de dix-huit siècles en arrière; il n'est que le milieu nécessaire dans lequel ce développement se poursuit, la fin dernière de l'homme étant en dehors d'une association purement temporelle. Il en résulte que l'État n'a d'autre destination que de favoriser ce développement de l'homme individuel. D'une part, il le rend possible en offrant un cadre admirable à son activité dans la vie sociale régularisée par la loi civile, et de l'autre il s'oppose à ce qui l'entraverait en imposant à la liberté de chacun le respect de la liberté de tous, et à la liberté de tous le respect de la liberté de chacun. A ce titre, il représente le droit, il le défend, et sous sa protection chaque homme peut accomplir librement sa vocation sans se heurter à la violence des passions d'autrui. Assurer, maintenir, défendre le droit en vue de la liberté, telle est donc la haute mission de l'État, et nous ne saurions mieux la définir qu'en disant qu'il est le protecteur armé de la liberté.

Pour qu'il réponde à son idée véritable, trois conditions sont nécessaires dont la première est le gouvernement du pays par lui-même; c'est à la liberté de protéger la liberté, sinon elle n'a aucune garantie sérieuse. Quand l'État est autre chose que la représentation des citoyens, la carrière est ouverte à toutes les usurpations et à toutes les dominations ambitieuses et immorales; il est bientôt entraîné à restreindre ou à supprimer le droit qu'il était chargé de protéger. Il y a opposition entre les gouvernants et les gouvernés; les premiers s'imaginent que tout ce qu'ils ont pris sur les seconds est pris sur l'ennemi, et ils y voient un gain véritable. Partager de plus en plus la souveraineté et la responsabilité, la répandre largement dans tout le corps social et la faire refluer aux plus lointaines extrémités, c'est à cela que doit tendre de plus en plus l'État moderne. Mais il ne suffit pas qu'un pays se gouverne par lui-même, il est encore nécessaire qu'il maintienne pour tous les citoyens les garanties de la liberté, c'est-à-dire tout cet ensemble de droits qui permettent le libre jeu des forces humaines : l'égalité devant la loi, le droit de discussion, de propagande, d'association, etc. Je n'insiste pas sur ce point, qui est admis presque universellement en théorie. Enfin l'État, pour bien remplir sa mission, est tenu de ne pas l'outre-passer. Or c'est ce qu'il ferait s'il cherchait à réaliser lui-même le développement supérieur de l'homme individuel au lieu de se contenter de le faciliter. Ce serait le plus sûr moyen de le frapper de stérilité et de mort. Vouloir tout faire à sa place, c'est l'anéantir, c'est arrêter sa spontanéité, c'est briser son ressort moral. Voilà pourquoi il importe extrêmement que l'État reconnaisse ses limites et s'y renferme scrupuleusement. Toutes les fois qu'il supplante l'homme individuel pour tout ce qui tient à son développement supérieur, il commet la plus dangereuse de toutes les usurpations.

L'État qui remplit les trois conditions que nous avons indiquées répond vraiment à sa destination; il est bien le protecteur de la liberté. Je ne connais pas pour lui d'idée plus haute et plus religieuse. Voilà le vrai droit divin qui ne dépend pas d'un fait accidentel et sans importance comme l'apparition ou le maintien d'une dynastie quelconque, mais qui est rattaché aux conditions permanentes du développement de l'humanité. Tout autre droit divin n'a aucune racine profonde et ne peut inspirer qu'un respect superstitieux.

Si l'État n'a pas mission d'accomplir le développement de l'homme individuel, nous en conclurons que c'est dans un autre domaine que

ce développement se poursuit : à savoir, dans celui de la religion ou de la philosophie. Or, je le demande, peut-on comprendre une philosophie ou une religion qui ne fasse pas appel à l'individualité et qui ne repose pas sur elle? Qu'est-ce qu'une croyance qui n'est pas individuelle, c'est-à-dire qui ne repose pas sur l'assentiment de l'individu à une idée? C'est un non-sens ou pour mieux dire un non-être, elle n'existe pas en réalité. Le royaume des idées est par excellence le royaume de la liberté, l'esprit humain va où il veut et jamais où il ne veut pas. Ce qu'il n'a pas admis librement est pour lui comme s'il n'était pas. Pour nous en tenir à la religion, niera-t-on que partout où elle ne consiste pas dans la relation personnelle et libre de l'âme avec la Divinité, elle perde tout sérieux et toute action salutaire? Elle devient alors une vaine apparence, une forme stérile ou plutôt malfaisante, qui le plus souvent recouvre et excuse l'immoralité. La religion est un grand fait de conscience, et par conséquent ce qu'il y a de plus individuel au monde où elle n'est rien, rien de bon du moins; supprimez la liberté et vous n'avez plus qu'une religion nominale et fictive qui est un des plus sûrs moyens de pervertir les cœurs. Une telle forme religieuse blanchit les sépulcres et les couvre de solennelles épitaphes tout en y laissant pourrir en quelque sorte l'être moral. Il n'est pas nécessaire de montrer combien ces considérations acquièrent un poids nouveau en s'appliquant au christianisme, c'est-à-dire à la religion de l'individualité et de la liberté.

Ainsi l'État est institué pour favoriser le développement de l'homme individuel, et c'est la religion qui accomplit ce développement. Il nous sera facile maintenant de déterminer le rapport de ces deux grandes institutions. Qui ne voit d'emblée qu'en s'unissant par un lien extérieur et officiel elles se nuiront l'une à l'autre et s'empêcheront mutuellement de réaliser leur mission. D'un côté, l'État, en s'unissant à la religion, dépassera cette limite qu'il lui est si nécessaire de respecter, il se substituera à l'action de l'individualité religieuse pour l'anéantir; d'un autre côté, la religion, en s'appuyant sur lui, perdra sa force toute morale et son grand levier pour soulever le monde, qui est l'action de l'esprit sur l'esprit, et le rapport personnel de l'âme avec Dieu. Il importe ici de ne pas se contenter de généralités. Considérons au point de vue des principes que nous avons posés les diverses relations qui ont jusqu'ici existé entre l'État et la religion. On peut les ramener à trois principales : la théocratie, les reli-

gions nationales et les concordats. Selon nous, l'union du temporel et du spirituel sous ces trois formes est aussi nuisible à l'État qu'à l'Église, et fausse leur mission telle que nous l'avons définie.

II

Réfuter les idées théocratiques au dix-neuvième siècle semble au premier abord une peine bien inutile, et cependant nul débat n'est aujourd'hui plus opportun. Depuis que la question romaine a surgi, tous les représentants du parti ultramontain défendent et préconisent à l'envi la théocratie, c'est-à-dire la confusion absolue du temporel et du spirituel. Il est vrai qu'ils la défendent non pour eux, mais pour les sujets du pape; si nous mettons à part les têtes folles du parti qui ont tout gardé du moyen âge, excepté l'esprit chevaleresque, il est certain que la plupart de ceux qui défendent la théocratie papale ne voudraient pas vivre un jour sous la houlette du père des fidèles, tant leurs instincts libéraux seraient froissés et exaspérés par ce régime. Ils rediraient infailliblement ce mot qui est échappé, dit-on, à un illustre champion de la cause romaine au moment où il jeta un premier regard dans ce fouillis d'abus qui constitue l'organisation sociale de ce paradis : *C'est à se faire socialiste!* Les hommes éminents et honorables qui, après avoir été mêlés à l'ardente vie politique qu'ils regrettent avec raison, défendent opiniâtrément le temporel du saint-père, se montrent peu disposés à en aller goûter les charmes. Ce serait pourtant le cas de s'appliquer le fameux adage : *charité bien ordonnée commence par soi-même.* C'est la seule application de cette maxime qui nous semble raisonnable et chrétienne. Il est trop commode de défendre la théocratie à quatre cents lieues de chez soi, tout en jouissant des bienfaits de la société moderne. Malgré tous les développements édifiants que l'on prodigue sur ce sujet, rien ne nous paraît moins édifiant et moins chrétien que de dire de sang-froid à la face de l'Europe : « Nous avons besoin de l'asservissement complet d'un certain nombre de nos semblables pour faire notre salut. » Il y a là une de ces dérogations flagrantes à la loi morale qu'aucun sophisme ne saurait pallier. Je conçois parfaitement que l'on discute sur les procédés mis en œuvre dans les derniers événements; mais quand j'entends affirmer qu'il faut à tout jamais, pour le profit du catholicisme, imposer le joug sacerdotal à un peuple qui n'en veut

plus, je ne puis m'empêcher de reconnaître dans cette prétention une immoralité réelle, un déni de justice sans égal, et je ne sais ce qu'on peut répondre à ce mot éloquent : « Votre Dieu a-t-il besoin de victimes humaines? »

Je ne m'arrêterai pas à discuter longtemps le régime théocratique en soi. Il est certain qu'il est le renversement le plus complet de toutes les saines notions sur l'État et sur la religion. Quand la loi religieuse est identifiée à la loi civile, la liberté n'a plus un lieu où se réfugier, l'homme tout entier appartient au pouvoir social qui règle ses pensées, ses croyances, et jusqu'à sa vie intime. L'État théocratique est constitué précisément pour étouffer le développement de l'individu; il ne lui permet pas de faire un pas par lui-même, il pense, il croit à sa place et cherche partout à substituer la passivité morte à la libre activité de l'esprit; il ne craint rien tant que les déterminations viriles de la volonté et il a tout combiné pour les empêcher. C'est ainsi que l'union absolue de la religion et de l'État dans la théocratie altère les deux grandes institutions dans leur essence même; c'est un embrassement mortel qui les étouffe l'une et l'autre ou du moins qui anéantit l'idée divine, qui est leur raison d'être. La théocratie consomme en grand le meurtre de l'être moral; elle fait plus que de le tuer, elle l'empêche de naître, elle est la négation absolue de la conscience, et s'il est vrai que le christianisme est par excellence la religion de la conscience, elle est ce qu'il y a de plus antichrétien au monde; elle conduit au pire des athéismes, qui n'est pas simplement la négation de Dieu, car dans une négation passionnée il y a encore un reste d'affirmation; on affirme au moins la puissance de l'idée que l'on repousse; l'homme est tombé bien plus bas quand il n'a plus même la force de nier les grandes vérités religieuses, parce qu'il ne peut plus les étreindre, le ressort moral étant complétement brisé en lui. Lorsque l'âme est morte, Dieu est pour elle comme s'il n'était pas, et c'est ainsi que la théocratie conduit à l'irréligion pure. Et ce serait là le régime sacré par excellence qui devrait fleurir au centre même du christianisme! Un tel régime répondrait à la pensée de celui qui a apporté la liberté morale au monde! Mais alors il se trouverait qu'au lieu de dire à l'humanité comme à Lazare : « Sors de ton sépulcre, » il lui aurait commandé d'y rester. Seulement il lui aurait donné un nouveau linceul, et d'un cadavre qui se corrompait il aurait fait une momie. Bienfait médiocre selon nous, si nous le comparons à celui d'une vraie résurrection morale,

rendant le souffle de la vie à une race qui se mourait au pied de ses vieilles idoles.

Ces considérations que nous tirons de l'essence intime du christianisme suffiraient à elles seules, à défaut de textes précis, à ruiner les idées théocratiques. Ce n'est pas que nos adversaires aient les textes pour eux. Ils ne peuvent effacer de l'Évangile toutes les grandes paroles du Christ sur la spiritualité de son royaume, et empêcher qu'il n'ait dit que son règne n'est pas de ce monde; ils ne peuvent enlever à son front la couronne d'épines, ni le dépouiller de cette royauté toute morale qu'il revendiquait devant le proconsul romain quand il disait : *Je suis roi, car je rends témoignage à la vérité.* Ils ne peuvent faire qu'il n'ait choisi pour trône une croix, une croix, qu'on ne l'oublie pas, dressée sur le Calvaire par les théocrates de Jérusalem, qui eussent adoré celui qu'ils ont crucifié s'il avait consenti à prendre le glaive et à matérialiser son royaume. Ils ne peuvent pas davantage nous faire oublier que saint Paul déclare que les armes du chrétien devaient être uniquement spirituelles. Quant au domaine temporel de saint Pierre, on sait qu'il a consisté dans les cinq pieds de terre où l'on a déposé son corps supplicié. Le plus glorieux passé de l'Église s'élève en témoignage contre les imprudents qui prétendent que le pouvoir matériel est la condition nécessaire de son indépendance et de son influence. L'Église des catacombes répond à toutes les objections, à tous les sophismes des partisans de la papauté temporelle. Sans remonter si haut, il suffit, pour savoir ce que vaut l'indépendance achetée au prix de la théocratie, de voir la sentinelle étrangère qui monte la garde aujourd'hui sur les places de Rome, et qui tient en quelque sorte au bout de son fusil ce que l'on appelle la liberté de l'Église. Les évêques ultramontains ont sans doute une logique transcendante à leur service; mais tant que nous n'aurons pas oublié la logique dont s'est contenté jusqu'ici le genre humain, il nous sera permis de penser que l'union absolue du temporel et du spirituel sur un point quelconque du monde est aussi bien condamnée par l'Évangile et par l'histoire que par la raison. Ce qu'il y a de plus grave dans le régime théocratique, c'est qu'il est amené au crime en suivant sa pente. La confusion de la loi religieuse et de la loi civile entraîne nécessairement après elle la persécution, car l'erreur ou la simple divergence de vue devient un délit et le pire de tous. Les lois naturelles doivent être constamment foulées aux pieds. On n'a pas assez remarqué que le gouvernement du pape

était forcé par sa constitution intime de ravir le jeune Mortara à sa famille. L'idée catholique du sacrement inspirant sa législation, il devait agir comme il a agi; il ne pouvait se dérober à la conséquence de son principe, et c'est au régime même qu'il faut faire remonter la juste indignation de nos consciences. On sait que la dernière encyclique exprime le regret que ce beau régime ait disparu de notre société moderne, assez impie pour ne pas demander les billets de communion à ceux qui aspirent aux emplois publics. Il était donc opportun de dire franchement et en peu de mots notre avis sur la théocratie.

III

Si nous passons à la seconde forme des relations de l'État et de l'Église, c'est-à-dire aux religions nationales proprement dites, nous ne la trouverons pas plus acceptable. Ici, c'est l'État qui a la haute main, il protége et dirige la religion, il la comble de ses faveurs, mais en échange il en règle les manifestations. Pour abréger, nous désignerons ce système sous le nom de nationalisme religieux. Tandis que la théocratie a fleuri dans l'antique Orient et surtout en Égypte, le nationalisme religieux a trouvé sa forme la plus parfaite à Rome. On n'y pouvait adorer que les dieux reconnus publiquement : *Deos publice adscitos*, comme dit Cicéron; la prêtrise était une fonction civile autant que religieuse. L'organisation de la religion a toujours eu dans l'empire une forme essentiellement laïque; César est le véritable grand prêtre, ou, pour mieux dire, il est le dieu suprême, et le mont Palatin où il réside supplante décidément le Capitole. Dans le monde moderne la France a marché la première dans les voies du nationalisme religieux. Tout ce qu'elle a enlevé à la théocratie ultramontaine, elle l'a donné non pas au peuple chrétien, mais à la royauté. Les fameuses libertés de l'Église gallicane, bienfaisantes et sages dans la mesure où elles interdisent l'immixtion d'un pouvoir étranger dans les affaires temporelles du pays, n'en sont pas moins un monument de servitude, car elles interdisent la libre communication entre l'Église et son chef spirituel, et la subordonnent entièrement au pouvoir royal. Les cinq propositions formulées et défendues par Bossuet n'ont fait que river les chaînes qui asservissent la religion, en la faisant absolument dépendre du pouvoir civil. La constitution civile du clergé, votée par l'Assemblée constituante, qui confie à une assemblée politique le soin de régler

la constitution intime de l'Église, et qui organise celle-ci sur le modèle de la société politique, respire la même tyrannie religieuse; c'est un grand attentat contre la conscience, et la dernière conséquence du nationalisme religieux tel que l'ancienne France l'avait conçu[1]. La Réformation du seizième siècle a conçu de la même manière les rapports de l'Église et de l'État. Une fois la papauté écartée, le pouvoir civil, qui avait puissamment contribué à cette grande émancipation, se posa comme l'héritier du pape, et la reconnaissance des peuples confirma ses prétentions. Presque partout on vit se constituer des États chrétiens dans lesquels le pouvoir était investi de la primauté religieuse. On sait que la religion grecque a positivement ressuscité la papauté au profit du souverain. C'est ainsi que dans presque toute l'Europe moderne le nationalisme religieux est parvenu à se constituer.

Nous ne nions pas qu'à un certain point de vue il ne fût un progrès sur la théocratie; il émancipait l'État d'une tutelle dégradante, et amenait forcément une certaine distinction entre le spirituel et le temporel dans la vie sociale. En outre, la voie de l'avenir était décidément frayée, car l'État n'a pas l'immobilité de la théocratie; sa constitution n'a pas le caractère d'un dogme absolu, elle change avec les temps et le mouvement des idées; le moment devait venir où sa suprématie sur le spirituel serait repoussée par l'esprit public. De salutaires révolutions sont possibles dans ce régime, et la liberté finira par triompher dans la haute sphère de la pensée religieuse. Ce triomphe est certain et prochain dans les pays où la grande protestation du seizième siècle contre l'autorité purement extérieure a retenti avec puissance. Si la Réformation a commis la faute grave de constituer la religion territoriale, elle a mis dans le monde le principe de liberté qui entre promptement en lutte avec le nationalisme ecclésiastique, et finira infailliblement par en rompre les liens. Aussi voyons-nous les religions d'État, battues en brèche dans toute l'Europe du Nord, perdre tous les jours quelques-uns de leurs priviléges, jusqu'à ce que la cognée soit résolûment mise à la racine de l'arbre peu à peu dépouillé, et en débarrasse le sol sur lequel il a trop longtemps étendu son ombre mortelle.

1. Voir la preuve de ce que nous avançons dans la brochure intitulée : *La Liberté religieuse et la législation actuelle*, p. 43 à 52.

Nous faisons des vœux ardents pour la fin prochaine du nationalisme religieux, car, s'il fut un progrès au moyen âge, il serait aujourd'hui au-dessous même de la forme théocratique. Nous aimerions mieux livrer notre conscience à un pontife quel qu'il fût qu'à un César quelconque, eût-il la couronne du génie sur le front, parce qu'au moins, dans le premier cas, la soumission, quelque exagérée qu'elle soit, ne livre pas le spirituel au temporel, et ne reconnaît pas explicitement la souveraineté du glaive sur l'âme et la pensée. Dans l'étrange confusion des idées contemporaines et dans l'abaissement trop général des consciences, le nationalisme religieux pourrait être accepté par quelques esprits serviles comme une solution désirable; aussi nous dirons, en peu de mots, combien elle nous paraît abjecte.

Quand l'État a une religion, il n'y a que deux alternatives pour ses subordonnés : ou bien ils l'accepteront toute faite de ses mains, ou bien ils la repousseront pour s'en créer une. Dans le premier cas, l'État anéantira la conscience individuelle; dans le second, il l'opprimera. En effet, m'incliner aveuglément devant la religion que le pouvoir civil m'impose, religion qui ne peut être qu'une fiction, puisque la religion est nécessairement, au point de départ, un fait individuel, c'est renoncer à avoir une foi qui me soit personnelle, c'est renoncer à croire par moi-même, c'est annuler ma conscience devant une conscience collective qui n'est qu'une vaine abstraction; c'est me ranger dans ce troupeau docile et stupide qui voit dans le souverain le pasteur des peuples, selon l'antique image, et le suit comme les brebis suivent leur berger. Mais le pasteur des peuples n'a pas entre les mains une houlette d'églogue; son bâton pastoral se termine en pointe d'épée, et il en frappe impitoyablement quiconque ne passe pas par son chemin et ne redit pas son *Credo*. En d'autres termes, l'État qui a une religion est nécessairement persécuteur. Il ne peut tolérer que la conscience individuelle lui fasse opposition, et ainsi le plus saint des devoirs est pour lui le plus grand des crimes, Il le châtie sans pitié, et toute conscience qu'il n'a pas endormie ou séduite est odieusement violentée par lui. Quand il n'a pu tuer l'âme, il tue le corps. Quelque excellente que soit la forme religieuse qu'il patronne, il commet ce double crime à son profit; l'État chrétien a égalé l'État païen dans ses fureurs contre les libres croyances; je n'en veux d'autre preuve que la révocation de l'Édit de Nantes. Sous l'influence de la civilisation, la persé-

cution s'adoucit comme les mœurs; mais partout où règne une religion d'État, on retrouve à sa suite l'oppression religieuse, peut-être plus détestable encore quand elle s'est faite mesquine et tracassière parce qu'elle n'a plus l'excuse d'une passion violente. Hier encore la Suède montrait, au grand scandale de l'Europe libérale, qu'un État qui se dit chrétien, même en se posant comme le défenseur de la Réformation, est amené irrésistiblement à commettre le crime de la persécution.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des dommages faits à la conscience dans le système du nationalisme religieux, nous avons établi qu'il l'avilit ou l'opprime. Il y a quelque chose de plus avili encore que la conscience individuelle dans un tel système, c'est la religion. Elle est le plus souvent pour l'État un instrument de règne; il s'en sert comme d'un épouvantail ou d'un frein; il en fait sa police la plus efficace; il lui demande d'assurer sa tranquillité ou de consacrer son despotisme. Les pensées éternelles sont ainsi ramenées aux fins les plus terrestres et les plus vulgaires. Le prêtre cherche des textes dans ses livres sacrés comme le juriste en cherchait au moyen âge dans ses Pandectes, pour justifier le bon plaisir du pouvoir qui le protége. Enrôlée au service de l'État, la religion fait entendre à son profit ses menaces terribles et ses promesses sublimes. Ainsi prostituée, de toutes les choses viles elle devient la plus flétrie et la plus flétrissante. Il n'y a qu'un cas où elle descende plus bas encore : c'est quand, au lieu d'être un instrument de règne, c'est elle qui règne hypocritement sous le nom de l'État; quand, comme Agrippine, elle assiste invisible et présente à ses délibérations, les inspire et dirige avec habileté la main qui tient le glaive. Elle devient alors une sorte de maire du palais rusé et perfide, et lorsque le voile habilement ourdi sous lequel elle se cachait se déchire, lorsque derrière le prince et ses violences on voit le confesseur et ses complots, il n'y a plus de borne au mépris public : reconnaissons qu'on ne saurait alors l'exagérer.

Maîtresse ou esclave, il est donc certain que l'Église d'État est vouée à l'opprobre. Au premier conflit avec son pontife botté, elle sent son talon courber sa tête jusque dans la poudre; elle est traitée comme un serviteur indocile, et ses oppositions sont considérées comme une révolte d'antichambre à laquelle on met fin de la façon la plus méprisante. On peut voir en Russie, au sein d'une race reli-

gieuse, à quel degré de bassesse peut tomber un clergé qui dépend d'une sorte de pape impérial.

La situation ne sera pas modifiée essentiellement dans une organisation sociale moins rude et moins despotique. Supposons par impossible l'Église d'État telle que Napoléon Ier l'avait rêvée établie en France, avec les prérogatives qu'a bien voulu nous reconnaître la constitution actuelle, avec le régime parlementaire restreint dont nous jouissons. Se représente-t-on les résolutions les plus graves sur le dogme et la discipline préparées d'abord avec toute la mysticité fervente qui appartient à l'administration française, puis débattues dans le Corps législatif avec les habitudes d'onction prises dans la discussion du budget, votées définitivement au Sénat, grâce au concours des lumières théologiques de nos administrateurs émérites ou de nos illustres généraux, communiquées enfin aux fidèles par une circulaire ministérielle rappelant à s'y méprendre les épîtres apostoliques ! Placons-nous dans l'hypothèse la plus favorable. Supposons un concile national régulièrement convoqué. Je pose simplement cette question : Par qui et pour qui serait-il convoqué ? En vérité je préfère Louis XIV entrant cravache en main dans son parlement à Constantin traitant somptueusement dans son palais les pères de Nicée et les exhortant à bien penser ; car, de tous les parlements, le plus sacré doit être, après tout, le parlement religieux. Ouvrez-en la porte au pouvoir civil et je ne vois plus qu'une solennelle comédie qui s'y joue. Reconnaissons-le : quand l'autel est adossé au trône, c'est le trône qui est l'autel. Adorons alors la puissance matérielle et finissons-en avec ce culte hypocrite d'un Dieu invisible qui ne tromperait plus personne. Ne croyons plus qu'au Dieu visible ; mais rappelons-nous aussi dans quelle turpitude l'adoration des Césars a conduit l'énergique race romaine.

IV

Que parlez-vous de religion d'État, nous dira-t-on ? Nous avons trouvé en France la vraie solution ; nous avons le concordat et les lois de germinal ; nous avons les cultes reconnus et salariés, et le génie d'un grand homme a su concilier ainsi la distinction du spirituel et du temporel avec la haute juridiction de l'État sur le domaine religieux. Nous ne voulons point être injuste envers l'œuvre de Napoléon, bien que nous y retrouvions l'inspiration de

tout son règne. Il est certain qu'en ôtant au catholicisme le monopole qui lui avait été trop longtemps assuré, en déclarant que les divergences religieuses ne créeraient aucun titre d'exclusion et aucune inégalité de droit, il consacrait une précieuse conquête de la révolution française, et réalisait définitivement le grand progrès des temps nouveaux. Mais il faut une forte dose d'illusion pour s'imaginer qu'il établissait en France la liberté religieuse. Qu'on lise le rapport de Portalis qui précéda le vote du régime concordataire; on y trouvera dans une forme grave et majestueuse la vieille idée française, l'idée de Louis XIV, consistant à placer la religion sous la juridiction du pouvoir civil, qui s'en défie et veut la surveiller tout en la protégeant. Portalis avoue avec une franchise énergique qui aurait dû écarter tous les malentendus que la religion « qui fait de si grandes promesses et de si grandes menaces est très-utile à la société, que l'intérêt des gouvernements humains est de protéger les institutions religieuses, » et il écrit cette phrase significative à l'adresse de la religion chrétienne : « Est-il une religion mieux assortie à la politique de tous les gouvernements, à la condition, bien entendu, qu'on ne l'abandonnera pas à elle-même et que l'on se gardera bien de l'erreur funeste que la politique a fait assez en laissant un libre cours aux opinions religieuses ? » Personne ne songera à accuser Napoléon et son habile ministre d'être tombés dans cette erreur funeste, qui est tout simplement la liberté religieuse, et on peut reconnaître facilement, en parcourant les lois de germinal, que le législateur s'est bien gardé de laisser un libre cours à la religion. L'Église, sous la législation de germinal, ne peut délibérer sans l'agrément du pouvoir civil; aucune décision doctrinale n'a force de loi sans son approbation; elle lui doit ses pasteurs, dont le premier titre sera la confiance de la patrie, et le gouvernement poussera si loin sa sollicitude qu'il lui commandera le silence sur les points *dont la discussion pourrait agiter trop violemment les esprits*, selon l'expression de Portalis. Admirateurs naïfs de la munificence du premier consul envers la religion, vous n'avez vu que la main qui s'ouvrait pour la combler d'or et vous n'avez pas vu celle qui l'enchaînait en même temps ! Quant à nous, en comptant tous les droits que l'Église a cédés au pouvoir civil, nous trouvons que dans ce marché elle a eu la simplicité de la colombe, et que la prudence du serpent a été du côté de son puissant protecteur. Si on nous objecte la largeur d'une mesure qui s'étendait à la minorité religieuse

si longtemps proscrite, nous répondrons que cette égalité devant le budget était en fait une égalité dans la servitude, car l'Église réformée était soumise aux mêmes entraves que l'Église catholique, et elle perdait peut-être davantage à une protection qui, en lui enlevant le droit de se gouverner elle-même, la dépouillait de son caractère essentiel [1].

En résumé, la législation de germinal portait l'empreinte reconnaissable dans toutes les créations de Napoléon Ier, cette trace profonde d'un génie despote, qui est comme l'ongle du lion imprimé sur tout ce qu'il a touché. Qu'on ne s'y trompe pas, l'asservissement de l'Église à l'État dans la législation des cultes élaborée par Napoléon ne tient pas tant au caractère de son règne qu'au régime concordataire lui-même. Les religions salariées n'échapperont jamais à la servitude. Sans doute ce régime peut être plus ou moins mauvais. Nous ne faisons pas l'injure au concordat napoléonien de le comparer au concordat dont l'Autriche vient de se débarrasser comme d'un honteux esclavage. N'exagérons rien; la tolérance religieuse, qu'il ne faut pas confondre avec la liberté, a passé dans nos lois et surtout dans nos mœurs. La confusion du temporel et du spirituel n'est plus possible en France dans la vie civile; l'égalité religieuse existe pour les personnes. La facilité aimable du caractère national, jointe à l'absence de convictions fortes, empêche de sentir les vices trop réels du régime actuel; mais ces vices ne disparaissent pas pour être dissimulés sous la fatale indifférence du pays en matière de foi; nous les signalerons franchement. J'affirme que quand un concordat est passé entre la religion et l'État, lors même qu'il n'est pas exclusif et qu'il enveloppe plusieurs cultes, l'État et la religion ont concédé ce qu'ils n'avaient pas le droit de concéder, et cela pour leur plus grand dommage; je l'établirai par des faits empruntés à notre législation française.

Parlons d'abord des concessions de l'État. En premier lieu, il sacrifie le droit de ceux de ses ressortissants qui ne se rattachent à aucun culte. Il est certain que dans ce siècle, où l'esprit critique s'est développé avec tant de puissance, un nombre trop considérable de nos contemporains ont rejeté le principe même de la religion, qui est la foi au surnaturel. Je n'ai pas à discuter ici leurs idées, qui sont en

1. Voir la brochure sur *la Liberté religieuse et la législation actuelle*, pag. 52 à 71.

tout point contraires à mes croyances personnelles; mais je ne vois pas de quel droit on les contraindrait de soutenir une religion dont ils ne veulent pas, et que même ils combattent par leurs écrits et leur influence. Ils sont tenus de ne pas l'outrager, de respecter la conscience d'autrui, mais ils ne peuvent être obligés de soutenir ce qu'ils repoussent. On dira qu'il est de leur intérêt de se ménager une sorte d'*en cas* religieux pour leur vieillesse, et qu'ils seront bien heureux de pouvoir, en définitive, recourir au prêtre; on en conclut qu'ils doivent le payer en attendant. Mais comment n'a-t-on pas vu que cette espèce de réserve mentale ôte tout sérieux à la libre pensée? Elle permet de couronner les négations hardies par les sacrements, et, sans s'en rendre compte, on n'est pas fâché d'avoir cette dernière chance; car on doute de son propre doute. De la sorte, les convictions viriles s'effacent, l'esprit s'habitue à une position fausse, et il ne trouve aucun motif de sortir d'une incrédulité qu'il croit sans péril, puisqu'elle n'empêche pas de se mettre en règle avec le ciel, à la manière des ignorants, pour le cas où ils auraient raison. Le philosophe s'imagine faire preuve d'une générosité admirable quand il soutient la messe ou le prêche dont il ne veut pas pour lui-même; et les hommes religieux ne s'aperçoivent pas du dédain que cache cette offrande jetée d'une main distraite comme à une superstition sans importance qu'il ne vaut pas la peine de combattre. La religion est bien plus respectée quand elle est redoutée par ses adversaires, et que ceux-ci refusent de la soutenir. Toujours est-il que les libres penseurs ne sont pas tous si faciles et si accommodants; il en est qui prennent leur système au sérieux. De quel droit, je le répète, les contraindre par l'impôt à soutenir ce qu'ils repoussent? Cet impôt porte atteinte à leur conscience, il est prélevé sur leurs convictions, il est injuste au premier chef; aucune considération politique ne lui ôtera ce caractère.

A côté de la libre pensée vous avez les cultes dissidents, ceux qui ne se rattachent à aucun des cultes reconnus. Ils se multiplieront infailliblement avec le progrès de la vie religieuse, qui se crée des moules très-divers. L'État ne peut jamais prévoir la variété de ses manifestations. Que fera-t-il dans une telle situation? Le chapitre du budget qui concerne la religion sera-t-il laissé ouvert pour inscrire les cultes nouveaux à mesure qu'ils se produiront? Mais d'abord comment l'État s'y prendra-t-il pour examiner leurs titres? Où est sa compétence théologique? Changera-t-on nos assemblées en con-

ciles? Ce serait à elles à dire si telle Église a eu une raison suffisante de se fonder, si elle répond réellement à un besoin du cœur. Il suffit d'énoncer une pareille hypothèse pour en démontrer l'absurdité. Il s'ensuit que des cultes nombreux, importants, seront placés en dehors des avantages accordés aux cultes salariés, et cela d'autant plus sûrement qu'il s'en trouvera qui ne voudraient pas du salaire, même quand il serait offert. Ces derniers seront néanmoins contraints de contribuer au maintien et au développement des formes religieuses dont ils se sont séparés par de sérieuses raisons. Quelle atteinte portée à leur droit! On sait bien s'indigner quand on voit les pauvres catholiques de l'Irlande obligés de payer la dîme au riche clergé anglican. Que l'on veuille bien appliquer partout les mêmes principes.

En outre, les cultes non salariés seront infailliblement placés dans une infériorité légale vis-à-vis des autres cultes. L'administration sera toujours très-disposée à trouver leur position irrégulière; elle les entravera le plus possible, elle les surveillera comme un danger public, et surtout elle empêchera leur extension; car depuis l'empire romain jusqu'à nos jours l'État centralisé a traité les apôtres zélés d'une religion non reconnue *comme des hommes avides de nouveautés, aimant le bruit et la chaleur des luttes, et dont le zèle exagéré imprime aux doctrines religieuses la passion des conquêtes*. C'est dans ces termes que s'exprimait *le Moniteur* du 27 janvier 1858. Il n'est pas possible de nier plus explicitement le droit sacré de la conscience. On se tromperait, du reste, si l'on s'imaginait que les cultes reconnus ont un privilége en fait de liberté; ils sont également tenus en laisse par le pouvoir civil, qui ne leur permet ni de s'étendre à leur gré, ni de délibérer librement sur leurs intérêts, et qui les enlace par toute une législation minutieuse. Nous avons déjà rappelé les principales stipulations de la loi de germinal; elles ont été complétées par l'admirable invention de l'autorisation préalable appliquée aux réunions de culte, qui équivaut à la négation même de la liberté religieuse. Quand on considère sans illusion l'état des choses, quand on se refuse à se payer de mots, on reconnaît que la liberté de la religion n'existe pas réellement en France. Vous avez la liberté de conscience, l'égalité devant la loi de tous les cultes reconnus, mais vous avez aussi l'égalité dans l'asservissement : il n'est pas permis d'ouvrir une chapelle sans le bon plaisir de l'administration. Le droit de propagande ne s'exerce qu'avec son autorisation; elle peut fermer un lieu de culte si cela lui plaît et quand cela lui plaît, et qui-

conque voudrait annoncer librement l'Évangile à ses concitoyens, comme le Christ et ses apôtres, tomberait sous le coup de je ne sais combien de lois pénales. Je conçois que ceux qui n'éprouvent aucun besoin d'user de la liberté religieuse, parce qu'ils demandent uniquement qu'on les laisse tranquilles dans leur indifférence, s'imaginent qu'elle fleurit en France; mais ils nous permettront de ne pas donner grande importance à leur témoignage. Ceux qui ne se soucient pas de la religion ne peuvent savoir de quelle liberté elle jouit. Pour donner la mesure de cette liberté, il suffit de rappeler que depuis quelques années la prison s'est ouverte plus d'une fois pour punir le délit de prières non autorisées. Encore aujourd'hui, plusieurs lieux de culte sont fermés, et pour les rouvrir il faut un arrêt du conseil d'État. Ces lieux de culte ne sont pas des cathédrales, et ceux qui s'y réunissaient étaient de pauvres paysans dont la conscience inquiète sans doute fort peu la France. Nous n'en dirons pas moins qu'en leur personne la plus sainte des libertés a été frappée. Pour nous, il suffit des scellés apposés sur la plus humble chapelle de campagne pour condamner tous les concordats. L'incompatibilité démontrée des cultes reconnus et salariés avec la liberté religieuse est, à nos yeux, l'argument le plus décisif contre cette législation si vantée, qui n'a fait qu'aggraver les plus déplorables effets de la centralisation en cherchant à amortir l'initiative et les forces vives de la conscience.

Les dernières considérations que nous avons présentées ont déjà montré ce que l'Église sacrifie dans ce contrat funeste. Elle abandonne son indépendance et sa dignité, elle livre ce qu'elle n'a pas le droit de livrer; car, par une telle alliance, elle se rend incapable de remplir tout son devoir. Jamais elle ne s'entendra avec la puissance civile toutes les fois qu'elle dépendra d'elle directement; elle est ici-bas pour agiter les âmes et réveiller les consciences; le christianisme ne cessera jamais d'être un ardent missionnaire; sa parole est un glaive, et il doit sans cesse reconquérir le monde. C'est sa prétention, sa folie, dira-t-on peut-être, mais enfin c'est lui-même. Et l'on voudrait que l'État, qui aspire à l'uniformité, à la régularité, fût rongé comme lui du zèle de la maison de Dieu, et s'associât à ses véhéments efforts, et pliât ses cadres administratifs à l'expansion indéfinie de la vie religieuse! Mais cela ne se peut ni ne se doit. L'État est tenu de supporter le zèle à côté de lui, pourvu que ce zèle respecte la loi; mais il ne saurait le pratiquer, et si la religion est

dans sa main, il s'efforcera de l'amortir, de l'endormir, ou du moins il limitera son action le plus possible, et il ne lui fournira pas le nerf de cette guerre morale qu'il désapprouve et qui le dérange. Si la religion se prête à ses calculs, si elle se refroidit au point de les satisfaire, elle ne sera plus que le plus vénérable et le mieux renté des fonctionnaires. Or, ce n'est pas précisément dans ce but qu'elle a été instituée. J'ajoute que les diverses forces religieuses, en se faisant salarier, ne sacrifient pas seulement leur liberté et leur dignité, mais encore renient en fait leurs croyances fondamentales. « L'union de l'Église et de l'État, lisons-nous dans une brochure récente, lorsque l'État salarie plusieurs cultes, c'est l'apostasie érigée en loi fiscale; ce n'est pas le respect des cultes, c'est leur mépris, c'est leur flétrissure par la main du percepteur, qui, suivi du garnisaire et de l'huissier, fait payer au catholique le culte protestant, au protestant le culte catholique, au catholique et au protestant le culte israélite, à l'israélite le culte du protestant et celui du catholique; c'est la condamnation de tous les cultes l'un par l'autre. Le vrai nom du budget des cultes, c'est : Budget de l'incrédulité [1]. »

Il mérite ce nom encore à un autre point de vue; car, selon nous, rien n'est plus mortel pour les convictions religieuses que de se trouver parquées par les hasards de la naissance dans un cadre si bien préparé d'avance, que l'homme n'est jamais mis en demeure de faire un choix libre et personnel et de soutenir sa croyance par des sacrifices qui en révèlent la sincérité. Ainsi s'endorment les générations à l'ombre d'institutions majestueuses, à la défense et au maintien desquelles elles n'ont jamais contribué; elles deviennent passives et inertes, parce que le jour d'une décision solennelle ne s'est jamais levé pour elles et qu'elles n'ont eu qu'à se coucher sur le lit de repos que l'État et la religion leur avaient préparé de concert. Ce n'est pas que les deux puissances trouvent une paix réelle dans une association qui est contraire à leur vraie nature; elles ne la trouveraient que dans le cas où l'association amènerait l'absorption de l'une d'elles au profit de l'autre. Toutes les fois que l'État et l'Église demeurent unis sans s'être annihilés, les conflits sont constants; on a des guelfes et des gibelins au petit pied, qui ont les airs rangés et les apparences modérées de notre civilisation moderne, mais qui n'en constituent pas moins deux

1. Voir la préface de M. Émile de Girardin à la brochure *Sur la séparation de l'Église et de l'État sous la législation de l'an III.*

partis très-tranchés, très-hostiles, dont les prétentions contraires et les querelles troublent profondément la société et y soulèvent une agitation stérile; la lutte ne peut aboutir, car jusqu'au jour de la séparation l'État a le dernier mot, parce que, avec l'épée, il a la bourse. Tout cet ensemble de situation nous semble fort peu édifiant, et je ne conçois pas qu'on y trouve le moindre principe à défendre: ce n'est rien qu'un fait et un fait qui n'est pas de nature à inspirer du respect ou de l'enthousiasme. Quant à nous, nous ne pouvons que souscrire entièrement aux paroles par lesquelles M. de Lamartine a caractérisé le régime concordataire. « Jamais, a-t-il dit dans son appréciation de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, le pouvoir civil et l'autorité religieuse ne concluront un pacte appelé concordat, sans qu'il y ait quelque chose de Dieu concédé au pouvoir civil, quelque chose de la sainte liberté des âmes concédé au pouvoir spirituel. Religion d'État veut dire partout oppression de Dieu ou oppression de l'homme. Ou le citoyen possède le prêtre, ce qui est un sacrilége; ou le prêtre possède le citoyen, ce qui est une simonie. Les vrais besoins du peuple qui venait d'accomplir la plus grande transformation des temps modernes pour établir la liberté des consciences et l'égalité des croyances personnelles devant les lois et devant Dieu, ces vrais besoins des peuples étaient-ils de reconstituer aussitôt après, au lieu de la religion volontaire et d'autant plus efficace qu'elle est volontaire, une religion d'État garantie à un souverain de la foi par un souverain des âmes, investie de priviléges dont chacun était une limite à la liberté des autres cultes? Ces vrais besoins des peuples étaient-ils de remettre Dieu dans la loi; le prêtre, magistrat de la foi, dans la dépendance du magistrat civil; le magistrat civil dans la dépendance du prêtre; une partie de la religion dans la loi; une autre partie hors la loi, et de rebâtir ainsi au profit, non de la religion des peuples, mais à l'usage et au profit de la souveraineté civile, cette Babel de foi et de loi, de Dieu et de l'homme, de servitude et de révolte, de tolérance de l'erreur et d'intolérance de la vérité qu'on appelle un concordat? Nous le laissons dire à ceux qui ont la religion de la foi et non la religion d'État dans le cœur[1]. »

1. *Cours de littérature*, novembre 1857.

V

Passons rapidement en revue les principales objections qu'on nous oppose. Il en est une qu'il importe tout d'abord d'écarter, parce que si elle était fondée nous n'aurions pas même le droit de soulever cette grave question. Nous déclarons hautement que nous n'y reviendrions plus jamais s'il était vrai que le salaire des cultes fut une restitution des anciennes propriétés de l'Église. Pour rien au monde nous ne consentirions à être de ceux qui, selon la belle parole de Sieyès, veulent être libres, mais ne savent être justes. Nous ne croyons blesser en rien le sentiment du juste. Rien ne nous semblerait plus contraire à la justice que de condamner notre génération à plier sous le poids d'erreurs séculaires et de l'empêcher d'opérer une réforme qui lui paraît nécessaire par la raison que d'anciens abus ont créé des intérêts nombreux et complexes. Nous convenons qu'il ne serait pas moins inique d'imposer à une seule catégorie d'individus tous les sacrifices qu'entraînerait la réalisation d'une mesure telle que celle que nous souhaitons. Mais on aura fait tout ce qui est équitable quand on sera parvenu à concilier le droit de notre génération de s'affranchir d'un legs funeste avec les intérêts le plus directement lésés par cette émancipation. Tout pays qui romprait les liens de l'Église et de l'État serait tenu, selon nous, de payer une indemnité viagère à ceux qui se seraient placés antérieurement sous le bénéfice de l'union des deux institutions, et auxquels on ne pourrait soudainement retirer leurs moyens d'existence. Demander plus, c'est vouloir que l'humanité s'avance sous le fardeau d'un passé toujours plus lourd sans pouvoir jamais s'en débarrasser, semblable à la tortue qui marche pesamment sous son écaille. On ne parviendra jamais, d'ailleurs, à prouver que le régime actuel ait été une restitution. Napoléon s'est trouvé en face d'Églises non salariées, et il leur a donné le salaire, non pas en échange d'anciennes propriétés, mais contre leurs plus précieuses libertés. Quant aux actes de la Révolution française, il y a prescription morale; sinon, je ne sais jusqu'où il faudrait remonter dans la voie des restitutions. L'État avait le droit d'abolir la mainmorte comme tout autre abus, pourvu que les intérêts individuels fussent respectés. Ils ne l'ont pas plus été pour l'Église que pour la noblesse dans la tempête révolutionnaire, et c'est pour cela qu'il faut accomplir les grandes réformes dans les jours tranquilles.

Mais, nous dira-t-on, si vous dépouillez l'Église, comment maintiendrez-vous les lois qui l'empêchent de posséder? A cela nous répondrons d'abord que, même sous le régime actuel et sans revenir à la mainmorte, l'Église catholique trouve le moyen de multiplier les pieuses fondations dans des proportions considérables. Nous reconnaissons ensuite que la suppression du salaire amènerait nécessairement une révision de nos lois sur ce point; il appartiendrait au législateur de maintenir les grands principes de la Révolution française en en rendant l'application moins rigoureuse. Ni l'Angleterre, ni les États-Unis ne voient la stérilité s'étendre sur leur sol, bien que le droit de propriété y soit entendu d'une manière plus large que chez nous.

On insiste au point de vue de l'intérêt de l'État. Vous allez donc le désarmer du droit de surveillance, s'écrient nos contradicteurs, vous allez donner un libre cours aux agitations religieuses, et qui sait tout ce qui se cachera sous le manteau de la religion? Notre réponse est bien simple. L'État conserve tous ses droits légitimes; il est armé de la loi civile pour punir tous les délits partout où ils se commettent. Nous entendons que les cultes se célèbrent portes ouvertes et qu'ils se renferment dans leurs attributions spirituelles. Ils ressortiront du droit commun, et il y a assez de ressources dans nos codes pour atteindre la violation de la loi. Nous sommes persuadé que dans le régime de la séparation l'agitation religieuse perdra son principal motif. Comment l'Église serait-elle tentée de faire de la politique, une fois qu'il sera entendu qu'elle n'a plus rien à attendre, plus rien à craindre de l'État? Ce sont les tiraillements d'une position fausse qui engendrent l'agitation; donnez à la religion la liberté, laissez-lui le monde de l'âme et soyez sans crainte. Aux agitations stériles succéderont les agitations fécondes, sans lesquelles la vie supérieure s'éteint dans l'humanité. Si vous voulez une religion immobile et inerte, vous aurez une eau croupissante; ouvrez-lui largement les issues, et vous aurez une eau vive et pure qui fertilisera le sol.

En effet, si nous voulons la séparation de l'Église et de l'État, nous ne prétendons pas élever entre eux une haute barrière. Nous souhaitons ardemment de voir la société pénétrée tout entière par le sentiment religieux, mais nous sommes convaincu que c'est en séparant les deux institutions, en laissant à l'Église l'indépendance et la dignité que l'on accroîtra l'influence de la religion. Celle-ci ne règne

dans le monde matériel que pour abdiquer dans le monde moral; affranchie, appauvrie peut-être, elle verrait son action s'accroître dans des proportions qui l'étonneraient. Des documents certains établissent que le christianisme a une action bien plus étendue et plus pénétrante dans l'Amérique du Nord que dans des pays qui, comme la Prusse, ont joui pendant une longue période de leur histoire du régime de l'État chrétien. D'ailleurs, si nous voulons séparer l'État de l'Église, nous ne voulons point le séparer de la morale; il est évident qu'il doit maintenir les grands principes moraux universellement admis dans son sein, et que, par exemple, aucun État de notre Europe n'aurait le droit de sanctionner la polygamie. Nous ne voulons point pousser notre principe jusqu'au point où il devient une chimère : *summum jus, summa injuria.*

Après avoir invoqué l'intérêt de l'État on invoque la dignité de la religion, ou plutôt de ses ministres. On nous les montre devenant des espèces de marchands de religion, mendiant leur salaire de leur troupeau, et l'achetant peut-être par de lâches concessions. Que de tels faits puissent se produire, personne n'en doute; le régime actuel n'empêche point l'esprit mercenaire. Mais rien ne serait plus injuste que de prétendre que ce honteux esprit est inévitable partout où ne se retrouve pas le salaire de l'État. Il faudrait pour cela avoir le courage ou l'audace de refuser le dévouement et la dignité morale aux pasteurs et aux évêques des trois premiers siècles, c'est-à-dire aux saints et aux martyrs, car ils étaient précisément dans la situation qui offense la pudeur des héroïques chrétiens d'aujourd'hui. Ce que l'on redoute surtout dans le régime de la séparation, c'est la dépendance directe du pasteur vis-à-vis de son troupeau; mais cette dépendance est très-facile à éviter; elle n'existe pas dans les grandes églises presbytériennes qui centralisent les offrandes et confient aux pouvoirs synodaux tout ce qui concerne l'administration du salaire des pasteurs. Elle existerait encore moins dans l'Église catholique, à laquelle on ne saurait reprocher d'exagérer la décentralisation.

Il est une dernière objection que nous n'avons jamais entendu formuler sans que le rouge nous montât au front, parce qu'elle contient une grave injure pour la religion, c'est celle qui prétend qu'une fois abandonnée à elle-même, la religion ne pourra se suffire et périra. Eh bien! si cela est vrai, qu'elle périsse, car elle n'est pas digne de vivre, si elle ne subsiste que grâce à l'appui matériel qui la soutient;

qu'on le sache et qu'on en finisse avec une institution dont la vie est factice et dont la force est une force d'emprunt. « Eh bien! oui, dirons-nous aux ministres de Jésus-Christ en répétant d'admirables paroles de l'abbé Lacordaire dont la hardiesse le scandaliserait peut-être lui-même aujourd'hui, vous serez comme le prolétaire, qui prend ses bras et s'en va, selon l'expression d'un grand écrivain, sûr de trouver partout de l'ouvrage et du pain. Vous serez comme le prolétaire, avec Dieu de plus pour patrimoine, avec l'espérance qui ne trompe pas, avec des millions d'âmes qui vous aiment. Votre Maître n'en avait pas tant, et il a vécu. Ne pouvez-vous conquérir une seconde fois le monde, et, si vous ne le pouvez pas, pourquoi voulez-vous que le monde entretienne à grands frais une ombre? Votre tombeau lui coûte trop cher si la vie n'y est pas! Misérable religion que celle qui périt avec un trésor!... »

Nous ne nions pas que la séparation de l'Église et de l'État ne fût une grande et solennelle épreuve pour les cultes divers. On verrait quels sont ceux qui ont une vitalité intérieure. Quant aux autres, le plus tôt on en serait débarrassé serait le mieux. Soyons tranquilles, l'âme humaine ne se passera ni de Dieu ni du Christ, et elle saura bien satisfaire cet immortel besoin d'une race qui ne vit pas de pain seulement. Si le culte était ramené à des conditions plus simples, s'il était moins théâtral et moins dispendieux, y verrait-on un grand mal? Ceux à qui la croix de bois fait peur et qui n'ont confiance que dans la croix dorée de Constantin ne sont pas dignes du régime de la liberté; ils ne pourraient le supporter; mais, convenons-en, le moindre de ses services ne serait pas de nous révéler leur impuissance. Faisons trêve à ces lâches inquiétudes; ayons confiance dans la liberté. Ce n'est pas même un bien grand acte de foi, car des faits éclatants démontrent sa merveilleuse fécondité. Ses ressources sont infinies. Laissez-la à elle-même, et vous verrez quels miracles elle fera.

Ignore-t-on que l'Amérique du Nord a opéré la pleine séparation de l'Église et de l'État au commencement de ce siècle au milieu des plus graves difficultés; car elle se trouvait engagée, comme toutes les colonies anglaises, dans le système contraire. Actuellement, elle suffit à l'entretien d'innombrables Églises et à l'une des propagandes les plus vastes dans le monde entier. Plus de 38,000 temples ont été construits, grâce à des offrandes volontaires, et un clergé de

30,000 pasteurs est entretenu par la libéralité des fidèles. Une statistique digne de foi nous apprend que plus de 125 millions de francs sont collectés en une seule année pour les diverses Églises. En Angleterre, les Églises indépendantes, bien qu'obligées de payer les dîmes de l'Église nationale, ont construit plus de 21,000 lieux de culte, et non-seulement elles se maintiennent florissantes par des contributions volontaires, mais encore elles entretiennent des missions considérables au dehors. L'Église libre d'Écosse, séparée de l'État pour maintenir son indépendance qu'on lui contestait, a réuni en quelques années une somme de plusieurs millions, et a mis sur le pied le plus respectable tout un vaste établissement ecclésiastique.

En France et dans la Suisse française plus de cent Églises sont entretenues par des contributions volontaires. Qu'on ne s'imagine pas que le catholicisme ne puisse se plier à ce régime. Il ne semble pas qu'en Angleterre et en Amérique il ait en rien souffert de la liberté; mais il y a plus, il a fait ses preuves en France même, et cela dans les circonstances les plus défavorables, à la fin du dix-huitième siècle, au lendemain des fêtes impies de la déesse *Raison*. On oublie trop que le principe de la séparation de l'Église et de l'État a été appliqué en grand dans notre patrie lorsque le régime de la séparation de l'Église et de l'État fut inauguré par la constitution de l'an III. On sait que son article 354 était ainsi conçu : *Nul ne peut être empêché d'exercer en se conformant aux lois le culte qu'il a choisi, et nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte, la république n'en salarie aucun.* Une grande Église gallicane sortit toute vivante des ruines amoncelées, elle se constitua au milieu de cruelles privations, dans la plus honorable pauvreté. « N'ayant plus de consistance politique, disaient ses évêques à leurs prêtres, vous ne serez plus tentés de vous reposer sur un bras de chair, Dieu seul sera votre appui. » Aux fidèles ils disaient : « Les désastres et les maux qui accablent vos pasteurs nous forcent de vous dire comme l'apôtre aux Galates : *Que celui qui est catéchisé fasse part de ses biens à celui qui le catéchise.* » Peu à peu les croyants comprennent leurs devoirs, les églises se reforment partout. Le journal ecclésiastique qui était leur organe était en droit de dire en leur nom : « Supposer que le christianisme ne peut pas se soutenir sans le secours du gouvernement est la plus grande injure qu'on puisse lui faire. » En effet, Grégoire nous apprend, dans son *Essai historique sur la liberté de l'Église*

gallicane, que quatre ans avant le concordat, trente-deux mille deux cent quatorze paroisses avaient ouvert leurs églises, et que quatre mille cinq cent soixante et onze étaient en réclamation pour obtenir le même avantage. « Prélats imposteurs qui mentez à votre conscience, ajoutait l'ancien évêque de Blois, dites après cela que le concordat *a relevé nos autels*[1] ! » Il est certain que l'Église protestante, à la même époque, s'était complétement reconstituée à la faveur de la liberté, et qu'elle subsistait parfaitement sans le salaire de l'État. Que veut-on de plus? est-ce que nous serions aujourd'hui dans des circonstances plus défavorables? La libéralité serait-elle tarie? Nous avons la preuve du contraire dans les œuvres innombrables que subventionnent les offrandes volontaires des fidèles. Ayez donc confiance dans la liberté; non-seulement elle est la garantie de la dignité et de la puissance pour la religion, la condition de l'ordre et de la paix pour l'État, mais c'est elle encore qui vous donnera le trésor de l'Église, trésor sacré, perçu par la piété sur la piété!

Nous verrons dans un second article combien les circonstances du moment rendent opportune la séparation de l'Église et de l'État.

1. Voir l'exposé complet de cette situation dans la brochure intitulée : *Appel à l'opinion*, Amyot, 1848.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

(La fin à la prochaine livraison.)

DANIEL VLADY

HISTOIRE D'UN MUSICIEN

CHAPITRE XIII[1].

UN SALON.

Le surlendemain du jour où il avait joué chez Sharp, Daniel reçut un petit billet gaufré et satiné dans lequel lady Drummings le priait de venir passer la soirée chez elle. « Ils seraient en famille, il n'y aurait personne d'étranger, » disait le billet. Daniel fut surpris, il en trouva le ton plus discret qu'il n'eût pu s'y attendre. La pensée, sans qu'il sût comment, lui vint que ce petit billet avait été écrit, non par la mère, mais par la fille. Il se trouva plaisant de remarquer quelque chose d'aussi insignifiant. « La fille ou la mère, qu'importe? L'une n'est-elle pas aussi sotte que l'autre? » se disait-il. Au fond, pourtant, il n'en pensait rien, et la preuve, c'est qu'il en voulait encore à miss Bessie de sa fierté de l'autre jour. Il se sentait provoqué et sa rancune se trouvait, sans qu'il s'en doutât, au fond de tous les raisonnements qu'il fut obligé de se faire pour accepter.

L'hôtel du noble lord, situé dans Grosvenor square, était l'un des plus beaux du quartier à la mode. Dans le vestibule se tenaient des laquais poudrés et en culottes courtes, muets comme des automates. Dès l'entrée, on respirait un air parfumé et tiède. Des nattes de l'Inde, aux couleurs voyantes, cachaient le parquet. Des buissons d'azalées et de camélias, des géraniums roses, des cinéraires d'un bleu violet s'épanouissaient en touffes dans des jardinières en laque, merveilles de la Chine. Le tapis de l'escalier avait des profondeurs moelleuses. Aux angles s'élevaient deux potiches énormes, d'où la verdure débordait tout échevelée. Des fleurs exo-

1. Voir les 14e et 15e Livraisons.

tiques paraissaient au travers; leurs pétales charnus, d'un blanc de nacre, répandaient des aromes suaves, et leurs lourdes membranes vertes se tordaient alentour comme une nichée de serpents.

Daniel traversa un grand salon décoré avec affectation et magnificence, dans le style grandiose et luxueux de la renaissance. Des candélabres d'or se réfléchissaient dans des glaces immenses; de lourdes masses de brocatelle, mal retenues par des torsades pesantes, noyaient la lumière ou la renvoyaient en éclair.

Les meubles massifs et splendides étonnaient par les souvenirs d'un autre âge, et le regard arrêté sur le tapis plongeait dans ses dessins compliqués, dans ses riches rosaces. Quelques tableaux de prix, sombres dans leurs cadres éblouissants, étalaient de nobles poses et des chairs nues. Ces tons pâles se détachaient magnifiquement sur les fonds obscurs. L'albâtre des chairs semblait éclairé, le satin et la moire retombaient en cascades autour des corps.

On l'introduisit enfin dans un salon plus petit et d'une élégance plus simple. Lady Drummings, qui passait sa vie à se mourir, était étendue sur une causeuse. Elle fut affable avec lui, peut-être un peu familière. On n'est familier du premier abord qu'avec ses inférieurs. Daniel fit un petit mouvement nerveux; mais, en regardant une seconde fois, il vit la largeur de l'honorable dame. « C'est une bonne femme, » se dit-il, et il n'y pensa plus.

Auprès de la cheminée un jeune homme causait avec une très-jolie personne, qui avait l'air moqueur. Quand Daniel entra, elle interrompit sa conversation pour le regarder. « Lady Sarah Talford, ma nièce, » dit lady Drummings en le présentant à cette jeune femme. Lord Drummings s'avança alors et, d'un air grave, lui présenta ses deux fils. L'aîné, sir Georges, grand jeune homme, incolore et roux, offrait le modèle accompli du dandy. Il salua Daniel comme pour se débarrasser d'un devoir et ne fit plus attention à lui.

L'autre frère était marin. C'était un gros garçon joufflu, sans tournure, assez dépaysé dans le salon de sa noble mère. Il tenait ses jambes croisées et ne savait que faire de sa personne. Par distraction, il portait à tout moment la main à la poche de son gilet comme pour y chercher un cigare ou occuper ses pouces. Évidemment il regrettait le gaillard d'arrière et la compagnie d'une bouteille de rhum.

Miss Bessie, assise à côté de sa mère, ressemblait à une vierge de marbre dans sa longue robe blanche, qui l'enveloppait comme une tunique. Daniel lui trouva la beauté calme et reposée d'un antique.

Il s'en voulut de s'être cru offensé par cette statue. « Que ferait-elle d'une âme? » pensa-t-il.

Depuis plusieurs mois il n'entrait dans un salon qu'en homme prêt à repousser des attaques. Les personnes réunies là lui paraissaient autant d'ennemis qui s'étaient donné le mot pour le blesser. Quoi qu'ils pussent dire ou faire, il leur était secrètement hostile et déterminé à y voir une offense. Ces gens, pourtant, n'étaient point méchants. Seulement ils s'ennuyaient, et chez un peuple qui ne sait ni rêver, ni rire, l'ennui est féroce.

Ses cinq ou six saluts échangés contre un nombre égal d'inclinations de tête, il se fit un silence. Quand un musicien entre dans un salon, il est d'usage parmi les gens du monde de le traiter à peu près comme un clavier qu'on touche d'une façon convenue pour lui faire rendre un son.

Daniel entré, tout sujet de conversation étranger à la musique parut hors de place. Lord Drummings, qui se proposait de prendre pour quinze guinées de billets au concert que Daniel donnerait, calculait pour l'instant la somme de distraction que Daniel lui devait en retour de son argent. Il avait le matin même acheté un superbe piano d'Érard. Daniel fut à peine assis qu'il l'invita à venir l'essayer. Naguère, une pareille inconvenance l'eût fait sourire; il eût lâché quelque épigramme sur l'empressement de ses hôtes, il eût loué l'ardeur de leur goût musical ou se fût confondu en remerciements ironiques sur le sans façon avec lequel on voulait bien le traiter. Mais à présent il prenait les choses trop au sérieux pour être piquant ou spirituel. Il pensa que ces gens ne se croyaient pas même tenus aux formes envers lui et ne bougea point. « Votre Seigneurie est bien meilleur juge que moi, » répondit-il d'un ton sec.

Lady Talford le regarda avec une certaine surprise. Cette jeune femme avait passé la moitié de sa vie en Italie et en France, et elle avait remarqué que Daniel était entré d'une façon convenable. La distinction de ses manières la frappa; elle voulut voir s'il était de son monde.

— Savez-vous que l'on médit de vous, monsieur Vlady, dit-elle en lui adressant la parole.

Daniel éprouva un mouvement de satisfaction secrète; ce simple mot prononcé d'un ton familier le remettait dans ce salon à sa place d'homme du monde. — Comment cela? fit-il sans la moindre nuance d'embarras.

— On prétend que vous vous cachez, reprit-elle avec un sourire très-aimable.

— N'en croyez rien, madame, répondit Daniel; ce serait de la fatuité de ma part. Je n'ai rien à montrer, je ne suis pas un caniche savant.

Il parlait avec un accent si âpre que miss Bessie étonnée le regarda. Pour lady Talford, elle trouva cette réponse singulière et se mit à rire. Sa tante fit écho. Le marin, à propos de caniches, crut qu'il était question du sens musical que l'on attribue à certains animaux. Il assura que les phoques le possédaient à un degré extraordinaire.

— Il y avait à bord, dit-il, un midshipman qui m'avait montré à jouer de l'harmonica, un bien joli instrument. C'était un garçon très-bon musicien. Il savait tous les plus jolis airs, *The last Rose*, *Home*, *sweet home*, *Rule Britannia*. Le soir, je m'amusais à en jouer et cela attirait des bandes de veaux marins autour du navire. Le fait est certain. Il faut avouer, du reste, qu'il n'y a pas d'instrument plus mélodieux que l'harmonica.

— Pour des oreilles de veaux, ajouta lady Talford d'un ton qui fit monter le rouge au visage de son innocent cousin. Le pauvre garçon devint subitement muet et n'ouvrit plus la bouche de la soirée.

— Quelle famille aimable! pensa Daniel. La seule personne supportable est cette petite Anglaise au nez impertinent, qui a l'air de se moquer de tout; mais ses façons la gâtent. Elle a bien mauvais ton.

Le dépit s'était emparé de lui à ce moment, au point de le rendre bourgeois et pédant. La porte s'ouvrit et l'on annonça l'honorable miss Sinclair.

Daniel vit entrer une femme de taille gigantesque, anguleuse comme la statue de l'Hiver. Elle avait de grands traits durs et un tour de cheveux d'un noir de jais, entremêlé de fleurs d'un rouge orange. Plusieurs rangées de grosses perles d'or s'enroulaient autour de son cou, ce qui fit songer Daniel à ces grands pieux surmontés de boules d'or qu'on place à l'entrée des parcs. Sa robe était énorme et cossue, et ses bras, osseux à faire frémir, se perdaient dans des gants trop larges dont la blancheur dure ressortait désagréablement sur les tons noirs et tannés de la peau.

Daniel jeta sur lady Talford un regard qui disait : « D'où sort cette Caraïbe? »

Elle ne comprit point ou ne voulut point comprendre.

— C'est juste, pensa-t-il, miss Sinclair est grande dame, et je suis

artiste. — Mais, un moment après, lady Sarah se leva et alla sans façon s'asseoir à côté de lui. Il ne put s'empêcher de la trouver bien jolie, malgré les façons cavalières qui lui avaient tant déplu tout à l'heure. Elle portait une toilette un peu excentrique qui lui allait à ravir. Ses épaules frémissaient comme un duvet effarouché parmi les dentelles, et elle s'éventait à petits coups, mollement, comme par distraction.

Miss Sinclair sortait d'un concert où l'on avait joué une symphonie de Beethoven.

— Avez-vous été contente, ma chère? lui demanda lady Drummings d'un ton languissant et en faisant une sorte d'effort pour se soulever.

— O Bîthoven, fit miss Sinclair, de son timbre creux et puissant. — Lady Drummings soupira, et son soupir, léger comme un son de flûte, se maria à la contre-basse de son amie.

— On est bien enthousiaste chez vous, dit Daniel à lady Talford, qui ne put retenir un sourire.

— Il n'est rien de tel que la grande musique, fit miss Sinclair d'un air majestueux, en s'approchant de Daniel, dans ses jupes bouffantes et bruissantes, toutes voiles dehors comme un vaisseau de ligne.

Il prit l'air grave, et répondit par un signe d'assentiment d'un pathétique admirable. Lord Drummings, qui n'avait pas toujours l'imagination féconde, surtout après dîner, jugea à propos d'épuiser le sujet.

— On y revient toujours, aussi c'est un système chez moi de n'entendre jamais que de la musique de premier ordre, ajouta-t-il d'un ton qui n'admettait point de réplique.

— Votre Seigneurie est trop bonne, elle me comble, fit Daniel d'une voix vibrante, et il s'inclina avec un geste de respect ironique que lord Drummings accepta sans le comprendre.

Lady Sarah comprit, l'estima, et lui parla dès lors comme à un égal, avec bienveillance et liberté, sans protection ni hypocrisie. Elle lui conta ses voyages en France, en Allemagne, en Italie.

L'Angleterre, selon elle, était le pays où l'on s'ennuyait le plus.

— Parlons français, lui dit-elle, j'adore cette langue, et je me figurerai que nous sommes à Paris. Il faut vous dire que tous les salons anglais se ressemblent. On s'y ennuie à mourir. Je ne connais qu'une

maison où l'on s'amuse, c'est chez mistress Mowbray. Il faudra que je vous y présente. C'est un titre que d'y être admis. — Sans doute, vous pouvez vous passer de ma protection, toutes les portes s'ouvrent devant le talent. Acceptez néanmoins. Ce qui fait que l'on s'amuse chez mistress Mowbray, c'est qu'elle a la passion de la mise en scène. On n'y voit que des gens extraordinaires. Notre chère mistress Mowbray vient de faire pour son salon une emplette précieuse, elle a engagé comme dame de compagnie la fille d'un réfugié polonais. Cette intéressante orpheline représente on ne peut plus convenablement la Pologne en deuil. Une condition expresse de son engagement est de ne jamais quitter le noir. Pour l'air funèbre qui convient à une victime, mistress Mowbray se charge elle-même de le lui conserver.

— Voilà une femme qui tient à prouver qu'elle sait le français, pensa Daniel. Son dépit, depuis quelques moments, s'affaiblissait, car tous ces ridicules lui donnaient la comédie. Cependant miss Bessie, qui avait encore sur le cœur ce qu'il lui avait dit l'autre fois, jugea à propos de le rappeler à sa place.

— J'espère que nous aurons le plaisir de vous entendre, lui dit-elle avec sécheresse et comme pour lui faire sentir que l'on n'invitait pas les gens de sa sorte pour causer. Daniel s'inclina froidement et continua à parler. — Cet homme-là a bien de l'empire sur lui-même, pensa lady Sarah; il sera curieux de voir jusqu'à quel point il pourra en avoir sur d'autres, ajouta-t-elle au fond de son cœur.

L'instant d'après il s'exécuta avec cette bonne grâce froide que les gens d'esprit mettent à faire une chose qui leur déplaît. Tout en allant au piano, il lui vint une idée saugrenue. — Montrons-leur que je me moque d'eux, se dit-il, et il commença un air ridicule, une sorte de ritournelle propre à faire danser des singes savants. Il regarda les figures. Miss Bessie fronçait le sourcil. Lady Talford, qui était musicienne et ne voulait rien dire, contemplait le plafond. Les autres prenaient la chose au sérieux. — Tout est peine perdue avec ces gens-là, pensa-t-il, et il se servit de son motif pour improviser une fugue. Les sons du piano étaient beaux, pleins comme ceux d'un orgue. Daniel, sans les chercher, trouva de grands effets d'harmonie qui le surprirent lui-même.

Peu à peu il cessa de faire attention aux figures. Il joua comme pour lui, et fit un tour de force de science musicale. Lord Drummings, qui se connaissait en fugues, fut enchanté et lui demanda où il

avait pris le thème. Daniel lui répondit que cela lui était venu tout à l'heure, en l'écoutant causer.

— Fort, très-fort, dit lord Drummings. Un instant après, Daniel salua et se retira. Le cerveau lui faisait mal; s'il était resté, il aurait commis quelque inconvenance visible.

— Ce jeune homme est poli, gracieux, reprit lord Drummings. — Pour un artiste, il est tout à fait du monde. Ma chère, je vous prie de l'inviter souvent; il est certain qu'il se plaira chez nous.

CHAPITRE XIV.

MISS BESSIE.

Il arriva à Daniel une aventure qui d'abord le ranima et finit par le faire tomber plus bas. Lady Drummings l'avait prié de donner des leçons à sa fille. Un compositeur n'en donne guère, d'abord parce que pour lui c'est descendre, ensuite parce que les deux métiers sont différents. Il accepta pourtant; le billet était aussi flatteur que possible; on lui demandait ce service comme une grâce. Gérard, qui se connaissait en affaires, l'y poussait de toutes ses forces; avouons aussi que Daniel, au fond du cœur, trouvait miss Bessie bien jolie. Elle fut polie avec lui, même affable; en grande dame, elle s'y crut obligée à l'égard d'un professeur. Malgré ces façons gracieuses elle lui parut pourtant ce jour-là moins jolie que l'autre soir; elle allait monter à cheval, et l'amazone qu'elle portait lui ôtait son air de sylphide.

Miss Bessie, au dire de sa mère, possédait un talent de dame. Avoir un talent de dame signifie, en style de *Belgravia*, qu'on dédaigne d'enfoncer les doigts sur les touches pour en tirer du son, ce qui indiquerait, chez les personnes du monde, une intention malséante de rivaliser avec les gens du métier. Miss Bessie ne méritait pas ce reproche; personne n'avait un jeu plus aristocratique, *lady like*, que le sien. Ses doigts blancs semblaient craindre de se blesser en effleurant l'ivoire; sa main mignonne s'accrochait aux touches noires, faisant ainsi vibrer, sans qu'elle s'en émût, une foule de notes étrangères au morceau.

Daniel sentit qu'il se rendrait ridicule en prenant son rôle de pro-

fesseur au sérieux. Quand miss Bessie eut suffisamment écorché son premier air, il prit sa place au piano, joua à son tour ce malheureux air, y ajouta quelque thèmes faciles, puis au bout de trois quarts d'heure prit son chapeau, fit une phrase et s'en alla, ce qui choqua fort miss Bessie. Elle trouva qu'il y avait de l'inconvenance pour un artiste à précipiter ainsi sa sortie. Du moins aurait-il pu attendre qu'elle le congédiât.

Au fond, pourtant, elle n'était point hautaine, et jamais elle n'avait songé sérieusement à le blesser. Elle ne connaissait d'autre monde que le sien et ne pouvait manquer d'en partager les préjugés. A dix-huit ans elle savait à peu près tout ce qu'en Angleterre doit savoir une fille bien née, c'est-à-dire fort peu de chose. Elle lisait les poésies de Schiller en allemand, et Manzoni en italien. Elle gazouillait fort gracieusement le français. Sa gouvernante, Genevoise et puritaine, l'avait bourrée de ces petits talents d'agrément qui amusent l'esprit des jeunes filles et l'empêchent de se jeter sur des sujets réservés aux grandes personnes. Elle copiait proprement de petites aquarelles, elle savait nuancer le dessin d'une bourse et s'entendait à sécher des fleurs entre de beaux feuillets de papier gris. Ses principes étaient suffisamment arrêtés pour son âge. Elle tenait à honneur de faire partie de l'Église établie, et s'étonnait qu'il pût exister des esprits assez bornés pour rester catholiques.

Malgré tant de sujets de distraction, elle s'ennuyait. Elle ne devait pas être présentée avant l'année prochaine. Sa mère ayant renvoyé la gouvernante, elle souhaita d'avoir des maîtres d'agrément. Les leçons de Daniel firent événement dans cette vie uniforme. Ses pensées de jeune fille, toutes flottantes et vagues, se rassemblèrent bientôt autour du seul objet qui s'y détachât avec netteté. Le jour où elle le voyait devenait une date d'après laquelle elle désignait les petits accidents de la semaine. Elle trouva, par exemple, fort naturel de dire : — J'ai fait telle ou telle chose la veille de ma leçon, j'irai en tel ou tel endroit le lendemain. Daniel l'occupa; elle l'attendit à peu près comme on attend un livre nouveau, un spectacle, la première distraction venue quand on s'ennuie.

En personne simple et bien élevée, elle n'avait aucun souci de sa dignité. Les femmes de classe supérieure ignorent ce mot, qui a dû être inventé par des bourgeoises. Elles sont si sûres d'être respectées, qu'elles ne craignent pas de s'abaisser.

Miss Bessie était la personne du monde la moins prétentieuse;

elle le prouvait par le naturel parfait de ses actions. Ainsi, par un temps un peu sombre, Daniel, un jour, la vit allumer elle-même les bougies, au lieu de sonner. Une autre fois, s'apercevant qu'il avait froid, elle alla chercher une épaisse chancelière fourrée qu'elle lui mit sous les pieds. Daniel, surpris de la trouver si bonne et si simple, était trop bourgeois lui-même pour estimer ces attentions à leur prix. A partir de ce jour il perdit son air sec, son visage se détendit. D'autre part, tout en gardant la réserve convenable, l'élève devint peu à peu plus familière, la glace se fondit. Leur conversation, d'abord, roula sur des riens : « Madame Barini avait été ridicule dans tel rôle, Mario fort beau dans celui-là. » Puis ce furent les anecdotes courantes, les bruits de salon, les commérages d'artistes. Daniel avait un tour d'esprit sec et épigrammatique qui l'amusait; le temps passait vite à l'écouter, la leçon paraissait toujours courte. Daniel pensa bientôt de même. Il y allait sans effort, presque en visiteur. En dehors de la leçon il n'y songeait guère, mais à mesure que la semaine avançait, il lui arrivait souvent de se tromper et de se dire : « C'est pour demain, » quand ce n'était que pour après-demain. Lorsqu'il entrait, miss Bessie lui tendait la main, à la mode anglaise. Il se mettait au piano, et elle, en face de lui, sur un canapé. Pendant qu'il jouait, il pouvait suivre sur son visage les impressions qu'il faisait naître. Parfois elle souriait, parfois elle était sérieuse et comme pensive. D'autres fois elle restait debout près de lui, et elle lui retournait les pages. Le bout de ses manchettes lui effleurait le bras; il voyait passer, entre les dentelles, une fine main un peu rosée par les reflets de la fenêtre. Daniel, si aigri et si âpre, se sentait plus à l'aise tout le temps qu'il restait là. Ce bavardage presque intime lui détendait les nerfs; il redevenait gai, spirituel, il ne songeait plus à se tourmenter.

Un jour qu'il sortait, en traversant le second corridor, il entendit sous son pied un froissement de papier, et vit une vieille lettre; il crut l'avoir fait tomber de sa poche en tirant son mouchoir, et la ramassa. Il rentra chez lui, et il allait la jeter au feu, quand il s'aperçut que l'écriture lui était inconnue : c'était un brouillon de lettre assez raturée, et qui contenait ce qui suit :

« Vous me félicitez, chère Géraldine, de la résolution que maman a prise de renvoyer mademoiselle. Je ne suis pas, après tout, si heureuse que vous l'imaginez, et je ne sais que faire de ma liberté.

« Vous savez comme la maison est gaie.

« Papa ne dit pas un mot de toute la journée. Maman est malade et ne se lève que pour aller dans le monde. Willy, à la vérité, est de retour depuis quelques semaines, mais il nous est revenu encore un peu plus chinois qu'avant son départ. Reste mon frère George. Celui-là a l'air d'un point d'exclamation depuis qu'il se pose comme l'attentif d'une de ces dames du grand Opéra.

« Quelquefois, quand je m'ennuie trop, j'essaye d'entamer un mot de conversation avec lui. Peine perdue! c'est à peu près comme si je frappais sur une table. La table rend un son sec, et puis tout est fini.

« L'autre jour, comme j'étudiais ma harpe, ma cousine Sarah entra. Elle se mit à rire en me voyant. Je lui demandai ce qu'il fallait faire pour me désennuyer. Elle me proposa d'aller entendre prêcher le cardinal Wiseman.

« Que dites-vous d'une semblable folie? J'ai refusé, et elle s'est moquée de moi. Depuis, nous sommes à peu près brouillées, et nous ne nous voyons qu'en cérémonie.

« Dernièrement nous avons entendu dans un concert un artiste d'un talent assez distingué. Maman, l'autre soir, l'a fait venir, et, comme il a l'air convenable, elle a désiré que je prisse de ses leçons pour me perfectionner. Ce jeune homme compose, mais il ne fait pas d'aussi jolies choses que signor Caro, mon ancien maître; il est loin d'avoir autant de sentiment, mais, d'après l'avis des personnes qui s'y connaissent, c'est un artiste d'un plus grand mérite. Je le croirais assez, car il a l'air fier et il salue moins bas. C'est, du reste, un professeur des moins exigeants.

« Hélas! ceci me fait songer à mademoiselle, qui, lorsque les passages n'allaient point, me les faisait recommencer autant de fois qu'elle mettait de fèves sur le piano. A chaque fois je mettais une fève de côté. M. Vlady, lui, ne me semble pas partisan du système des fèves : décidément, c'est mieux.

« Ce qui m'a frappé en M. Vlady, c'est qu'il n'a rien de commun avec la plupart des artistes. On trouve presque toujours, chez ceux-là, quelque chose de particulier qui attire l'attention, soit sur le dehors, soit sur le dedans. Il n'y a rien de tel chez M. Vlady. Je ne dis pas qu'il manque de qualités distinguées, mais on ne songe point à les remarquer.

« C'est, me direz-vous, une nouvelle manière de dépeindre les

gens que de n'en rien dire. J'en conviens; reste à savoir si c'est un blâme ou un compliment. J'aimerais cependant à vous le faire connaître un peu mieux : essayons.

« Figurez-vous un de ces visages dont on ne se souvient guère (ceci n'est pas clair); une voix qui plaît on ne sait trop pourquoi, car son timbre, assez bref, n'est ni doux, ni triste, ni gai (ceci n'est pas clair non plus); des façons simples, non celles d'un homme toujours occupé à mesurer la distance à laquelle il convient qu'il se tienne; un regard clair, qui se fixe sur vous sans embarras, sans se détourner aussitôt pour contempler le parquet, comme fait signor Caro, l'auteur des *Rêves et soupirs*. Un être, enfin, qui a l'air d'être lui-même et non pas tout le monde, et qui vous dit des choses que vous n'avez pas déjà entendu dire exactement de même hier ou avant-hier...

« Ce n'est pas tout cependant, et il y a quelque chose de plus que je ne sais comment exprimer. Ma cousine Sarah, qui se connaît en artistes, pourrait nous le faire comprendre. Mais M. Vlady leur ressemble si peu! Vraiment je l'ignore, et me trouve bonne de me fatiguer le cerveau pour aussi peu de chose.

« Cependant, comme j'ai tant fait que de m'étendre sur un sujet pareil (ce qui vous donnera la mesure de l'ennui que j'éprouve), je veux encore vous conter une petite histoire qui, je l'avoue, m'a fait souffrir pour ce pauvre M. Vlady.

« Papa, vous le savez, est parfois un peu brusque envers ses inférieurs. Ces sortes de gens, il est vrai, ne songent le plus souvent même pas à le remarquer, et trouvent assez naturel qu'on leur parle ainsi. L'autre jour donc, papa entra comme je prenais justement ma leçon de musique. Papa paraissait de mauvaise humeur, comme cela lui arrive presque chaque fois qu'il revient d'une séance à la Chambre. Il approcha sans faire la moindre attention à M. Vlady, qui le saluait. Comme papa a la vue basse et qu'il est parfois distrait, je crus devoir nommer M. Vlady, mais mon expédient resta sans résultat. Prenant alors mon grand courage, je répétai son nom une seconde fois. Même silence. Papa fit semblant de ne pas entendre et sortit sans jeter un regard sur ce pauvre homme.

« J'étais, je vous l'avoue, honteuse au point de ne plus oser le regarder. Je trouvais qu'il devait m'en vouloir de l'humiliation qu'il avait reçue. Je ne sais si cette idée y fut pour quelque chose, mais il me parut silencieux pendant le reste de la leçon. De temps en temps

il me regardait, et ses regards me faisaient rougir comme si je me fusse sentie réellement coupable...

« Je ne croyais pas l'ennui capable de rendre aussi bavarde. Pour finir par quelque chose d'intéressant, je vous dirai que miss B***, qui se marie la semaine prochaine avec lord M***, a été présentée hier. Le *Morning Post* prétend que sa beauté a fait sensation et donne jusqu'aux moindres détails de sa toilette. Ces journaux sont si impertinents!

« Votre amie, BESSIE. »

Daniel fut ému et relut trop souvent cette lettre. Cet orgueil ingénu ne le blessait point, et la petite scène dont il se souvenait fort bien le remplissait de reconnaissance. Il était dans cette disposition maladive où l'on est plus sensible que jamais à la bonté délicate. Il eût voulu aller vers miss Bessie et lui serrer la main.

Bientôt après, elle lui montra un jour un dessin qu'elle venait d'achever : c'était une vue du château qu'elle habitait l'hiver. Daniel lui demanda si elle aimait la campagne. — Elle y avait trop peu de distractions, elle ne pouvait s'y plaire, disait-elle.— La vie était triste l'hiver dans ce grand manoir isolé. Les chemins, dans la mauvaise saison, étaient difficiles; personne ne venait, tout au plus quelques chassseurs, amis de son père ou de son frère. Ces sortes de convives n'avaient pas grand'chose à dire. Elle n'avait d'autre compagnie alors que son cheval et son chien Ralph, qui l'accompagnait dans ses longues courses. Tant que l'on pouvait sortir, cela allait, mais le reste du temps on ne savait que faire, c'était à en mourir d'ennui. Sa mère, presque toujours malade, ne se levait que pour dîner. A dix heures, ses parents se retiraient, elle se trouvait toute seule dans sa chambre, et tâchait, pour s'occuper, de lire, de dessiner, de faire de la musique. Que de fois, cet hiver, elle penserait à Londres! Comme elle les regretterait, ces moments passés à entendre de la bonne musique! Privée de conseils, elle oublierait ce qu'elle savait. Elle était si peu musicienne! Mais elle lirait, elle essayerait de continuer l'allemand; elle étudierait, pour se distraire, Gœthe, et les autres poëtes modernes. — Elle disait cela d'un ton à demi sérieux, à demi enjoué.

Daniel, tout en l'écoutant parler, avait les yeux attachés sur le petit dessin. Il le tenait dans sa main et le contemplait avec un regard ému.

— Le voulez-vous? lui demanda-t-elle d'un air simple et affectueux.

Cet élan de bonté naïve le toucha vivement. Il devint un peu pâle et sa voix trembla. — Quoi! lui dit-il, — vous vous priveriez pour moi de ce dessin?

— Le beau cadeau! fit-elle, et elle se mit à rire. Daniel l'emporta. Il était tout pensif, il lui semblait que quelque chose d'extraordinaire venait de se passer. Le bruit des rues le choqua. Pour l'éviter, il se réfugia dans un petit coin désert de Saint-James-park. Un sentier bordé de plates-bandes menait à un banc où il aimait à s'asseoir. C'était sous un gros orme, en face d'un bras de rivière qui divisait le parc. Devant lui, des touffes de glaïeuls et d'iris flottaient sur l'eau comme des corbeilles de fleurs. Le ciel, un peu voilé, répandait sa douceur sur toutes les choses d'alentour. L'air était tiède, et l'eau, moirée par le vol des insectes, réfléchissait les nuages.

Il se prit à rêver, un peu au hasard. Par instants, la voix de miss Bessie lui revenait à l'esprit comme un chant. Il entendait ses paroles et il revoyait sa figure. Le soir vint. Un gardien l'avertit qu'il était temps de s'en aller. Daniel fut surpris; il serait resté là toute la nuit.

Le matin, en se levant, il regardait le petit dessin, et aussi le soir avant de se coucher. Un jour, il lui vint une mélodie si gracieuse et si fraîche qu'il la joua à Gérard. Celui-ci lui fit compliment, et déclara que depuis longtemps il n'avait rien fait d'aussi bon.

Sans s'en rendre compte, il appréhendait un peu de la revoir, et sa main trembla quand il saisit le marteau de la porte.

Le hasard voulut que miss Bessie n'y fût point ce jour-là. Une tante, arrivée le matin même de la campagne, l'avait emmenée dans ses courses, et, pour s'en excuser, elle avait laissé un petit mot que le domestique lui remit. Ce billet, d'ailleurs fort poli, était écrit à la troisième personne, selon l'usage anglais. Rien assurément n'était plus simple; mais Daniel, ému, était incapable en ce moment de voir les choses de sang-froid. Il s'en offensa, et prit le parti d'être de glace à la première fois. Miss Bessie, surprise de lui voir ce visage de professeur, s'excusa une seconde fois. Daniel répondit d'un ton bref. Elle crut l'avoir offensé et en eut du regret. Par malheur, elle était assez préoccupée ce jour-là, et ne songeait guère à la musique. Il était question de la marier avec un de ses cousins. Daniel lui plaisait, mais je n'ai pas besoin de dire qu'elle n'avait pas à son endroit

la moindre idée romanesque; elle était trop sensée et trop lady pour cela. Daniel l'avait jugée en allemand, avec des rêveries allemandes.

Il se mit au piano, comme d'ordinaire; mais, par un mouvement de dépit, il recommença l'air ridicule qu'il avait joué le soir de sa première visite chez lord Drummings. Miss Bessie, fort distraite, ne le remarqua pas d'abord, puis, peu à peu, elle s'en aperçut et parut surprise.

— J'ai peut-être mauvais goût, mais je n'aime point cet air, dit-elle avec un accent de douceur ferme.

Daniel, irrité, trouva qu'elle eût pu se dispenser de faire cette remarque. — Il paraît qu'elle veut me donner des ordres à présent, pensa-t-il. Il en était arrivé à ce point où l'on voit tout sous un jour faux. Il s'arrêta net et répondit qu'il était désolé, mais que, pour l'instant, c'était tout ce qui lui venait à l'esprit. Son accent était plus impertinent encore que ne l'étaient ses paroles.

Miss Bessie se leva en le regardant en face. Daniel lui trouva tout à coup l'air hautain et souriant d'un portrait de famille, puis elle lui dit, en pesant chacune de ses paroles et avec un sang-froid parfait :

— Je crois, monsieur, que vous avez la migraine. Vous jugerez peut-être, comme moi, qu'il est à propos d'abréger la leçon.

Daniel prit son chapeau. Comme il allait sortir, il se trouva face à face avec un jeune homme qui, voyant quelqu'un d'étranger, hésita à s'approcher. Miss Bessie lui tendit la main avec amitié. — C'est M. Vlady, mon maître de musique, dit-elle avec un accent fort leste en voyant que Daniel restait comme cloué au tapis.

Il comprit toute l'étendue de sa sottise. Le front lui brûlait, il lui semblait qu'il venait de recevoir un coup sur la tête. Cependant il rassembla toutes ses forces, et sortit convenablement. Quand il fut dans la rue il essaya de se donner une contenance. De temps en temps il ouvrait démesurément les yeux et regardait avec un intérêt profond les murs des maisons. Puis il faisait une sorte d'effort et se demandait : — Quoi donc? qu'y a-t-il? mais sans pouvoir pousser la réflexion plus loin.

Lorsqu'il passa devant Saint-James-park, il regarda malgré lui à travers la grille. Il porta la main à la poitrine. La vue des arbres venait de lui causer une sorte d'élancement douloureux. Néanmoins il entra. Un sentiment de volupté cruelle le poussait vers l'endroit où l'autre jour il avait été si heureux. Rien n'y était changé. Quelques roses seulement s'étaient fanées, mais d'autres s'étaient épa-

nouies à côté. Le chèvrefeuille embaumait l'air, le feuillage répandait son ombre molle sur le banc de verdure. Il se fatigua le cerveau à regarder les objets qui l'environnaient. — Maître de musique! maître de musique! se disait-il, et il lui sembla que tous les bruits répétaient ce mot.

Le cœur lui manqua. La vie s'assombrissait de plus en plus devant lui. L'éternelle histoire du petit habit brodé recommençait toujours.

CHAPITRE XV.

FAUTES.

Daniel n'avait plus ni le désir ni le courage de travailler. Les forces et les idées l'abandonnaient. Il ne se souciait de rien, et de l'avenir moins que du reste. Tout se ralentissait en lui; il se comparait lui-même à une machine dont les ressorts sont usés.

Gérard, qui l'aimait comme un enfant spirituel et gâté, essayait de le réveiller par l'amour-propre. Il lui disait que le succès ne vient pas frapper à la porte des gens; que d'autres, s'il ne se hâtait, prendraient sa place; qu'il ne suffisait pas d'avoir du talent pour plaire, et que vraiment la vie serait trop commode s'il suffisait, pour arriver à la gloire, de rester chez soi à fumer ou à dormir.

Le plus souvent Daniel le laissait dire. Parfois ces remontrances l'impatientaient et il devenait ironique. — Probablement, pour vous faire plaisir, je dois me faire marchand de cirage ou bienfaiteur des hommes, disait-il. Puis venaient les divagations amères. — Vous me fourniriez la liste de toutes les infortunes pour lesquelles peut jouer un artiste de talent, qui se respecte. Avec un peu d'imagination on trouve des misères inexplorées, et d'un très-bon genre. On pourrait, par exemple, fonder un asile pour les *chiens savants* vieillis, ou pour les *enfants prodiges* à cheveux blancs, ou bien un hospice de fous d'une espèce particulière. Cette dernière idée, je crois, serait la meilleure. Cet établissement serait spécialement destiné aux artistes. On y enfermerait tout talent un peu original. Si quelqu'un de ces monomanes faisait mine de résister, on userait de force, dans leur intérêt, bien entendu. Les idiots sont moins dangereux que les excentriques. Lord Drummings serait

nommé médecin en chef. Pour traitement on administrerait des douches d'harmonie délayées dans un seau de sens commun. Ce régime serait infaillible, les plus originaux seraient idiots en moins de huit jours.

Gérard haussait les épaules. — Voulez-vous que je vous dise ma façon de penser? lui répondait-il; —vous ressemblez à un homme qui aurait une course à faire. Au moment de sortir il voit de la boue dans la rue, il a peur de se crotter et il remonte chez lui.

Souvent, après des heures d'inertie, Daniel prenait tout à coup son chapeau et sortait. Comme par instinct, ses jambes l'emmenaient du côté de l'eau; il la regardait longtemps et machinalement. Cette vue avait pour lui une sorte d'attrait. Il imaginait un grand repos et se trouvait reposé d'avance. — Un homme est toujours libre d'en finir, se disait-il. Cette pensée le soulageait, et il respirait plus à l'aise.

Gérard, un matin, lui cria en entrant : — Du nouveau! j'ai du nouveau à vous annoncer. — Daniel fit un geste d'indifférence qui indigna son pétulant ami. — Sachez donc que Razumof arrive, fit-il, impatienté de ce calme.—Le renard a flairé vos succès. Son Napoli a pris les devants. Le drôle s'entend à débiter la drogue de son patron. Il a de fameux poumons. Tout à l'heure, chez Samuel Baër, il criait à tue-tête : « L'art est grand, et Razumof est son prophète. Messieurs, mon patron est le phénomène le plus extraordinaire; il a eu l'honneur de faire les délices de plusieurs têtes couronnées. » Et il s'est mis à tambouriner les paroles que lui a adressées le czar quand il a joué à la cour. Mon cher, c'était impayable. Il y avait là deux membres du comité de Sharp. Leurs oreilles se dilataient. Ah çà! j'espère que vous n'allez pas céder la place à ce marchand d'onguent?

Daniel avait rougi en entendant ce nom de Razumof. Il se leva sans mot dire et alla prendre le manuscrit à peu près achevé d'un ouvrage auquel il travaillait.

C'était une seconde symphonie que Gérard ne connaissait point. Il y avait des beautés supérieures à côté de passages maladifs et tourmentés; mais, en somme, l'œuvre était originale, supérieure même, et plus tard on la trouva belle.

Daniel la joua tout entière. — Cela vaut-il du Razumof? lui demanda-t-il.

— Il faut que votre symphonie soit jouée d'ici à quinze jours, *répondit* Gérard. Je me charge de tout. Promettez-moi seulement

une chose, ne tirez pas d'ici là à bout portant sur le Razumof. Vous serez toujours libre de vous moquer de lui après. A présent ce serait tout gâter.

Daniel ne tenait guère au succès, surtout en ce moment; mais il détestait Razumof. Le charlatanisme de cet homme l'indignait, il ne put se contraindre et jouer vis-à-vis de son rival le rôle d'homme aimable.

Le jour même où Razumof arriva, les deux rivaux devaient se rencontrer chez Samuel Baër, célèbre éditeur de musique, en présence de plusieurs autres artistes. Razumof voulut faire le grand cœur.

— Voilà, dit-il en montrant Daniel, le mortel privilégié pour qui la renommée délaisse ses anciens amis.

Daniel le regarda en face. — Ce serait bien ingrat de sa part, dit-il de l'accent sec et ironique qu'il savait si bien prendre. — Elle ne me doit rien, à moi.

Razumof, furieux, lui lança un regard superbe, et tous les yeux se portèrent sur les deux ennemis.

— Quand les enfants ont tant d'esprit, ils ne vivent pas, dit en ricanant un journaliste français, nommé Fleurot. Daniel était superstitieux, et ce mot fut à ses yeux comme un arrêt de mort.

On ne l'aimait guère. Sa réserve et l'âpreté hautaine de ses façons commençaient à choquer. Personne n'avait intérêt à le soutenir, excepté Gérard, qui croyait à son talent et n'avait nul motif de jalousie. La sécheresse d'esprit dont on l'accusait tourna au profit de Razumof; le contraste donna du relief à cette figure d'apôtre. Daniel, froid et contenu, ne faisait point de phrases; Razumof avait des élans de poésie lyrique; il se répandait en effusions spiritualistes sur Dieu, sur la nature, sur l'art. Daniel songeait assez peu aux intérêts des autres, et encore moins aux siens; Razumof était tout à tous; son talent semblait un capital dont les intérêts appartenaient aux pauvres, son génie un don qu'il apportait en offrande à l'humanité. Daniel, d'instinct, haïssait les coteries et s'en tenait éloigné; Razumof, habile à se faire des amis partout, flattait les talents de second ordre, les traitait en camarades, leur donnait des dîners; Daniel, enfin, n'était toujours et partout qu'homme du monde. Razumof, au contraire, était tour à tour grand seigneur, bon garçon, humanitaire, sceptique, et toujours homme de tact, d'entregent et de savoir-faire. Au besoin, sa musique se faisait politique, comme son système. Elle devenait aristocrate chez un grand seigneur, libérale chez

un membre de la chambre des Communes. Il insinuait à l'un que le sentiment des arts, le goût, est une production tout aristocratique, et que l'on ne saurait être bon juge à moins d'être né duc et pair et d'avoir un revenu d'un demi-million. A l'autre, il démontrait la conformité de son système et des institutions philanthropiques de l'avenir; il essayait de faire comprendre quelle part la musique, notamment la sienne, était appelée à exercer sur le progrès des idées; il donnait à entendre que le politique épris de l'humanité et habitué aux grandes vues d'ensemble devait être, en musique comme ailleurs, un juge plus habile que les autres. Razumof, en un mot, se pliait aux circonstances, et Daniel voulait les plier. — Les malheurs viennent en troupe, dit un proverbe russe. J'aime mieux dire que les fautes se font par douzaines. Une fois qu'on a perdu le sang-froid et le bon sens, on ne marche plus que pour tomber.

Deux mois auparavant un jeune négociant portugais, ami de Daniel, l'avait conduit à la Bourse. Ce jeune homme, à demi financier, à demi artiste, avait gagné dans les spéculations une bonne partie de sa fortune. Ce spectacle, nouveau pour Daniel, le frappa. En moins d'une seconde, une bande de courtiers les assaillit. Les groupes de gens affairés se mêlaient et bruissaient comme un essaim de mouches bourdonnantes. Les physionomies étaient ravagées, les sourires avides, les regards âpres ou inquiets, le langage et les gestes saccadés et brusques; sur un signe, sur un mot jeté en passant, on se comprenait. Cet air malsain, ces passions concentrées et anxieuses, ce tourbillonnement d'hommes et d'argent lui causa une sorte d'éblouissement. Des millions lui passèrent devant l'esprit, et il les remua avec sa pensée. La contagion le gagna. Il se représenta la liberté d'agir que donne la fortune; il se dit que, riche, il pourrait se moquer de Razumof et de tout le reste. Cette pensée le poursuivit — il ne songea plus à autre chose — il se demanda pourquoi, lui aussi, il ne tenterait pas le hasard.

La chance attire irrésistiblement les naturels nerveux. Daniel se laissa emporter, et bientôt il ne s'arrêta plus. En commençant, il eut le malheur d'être heureux. Bientôt il osa plus témérairement et davantage. Après trois mois, au lieu de quatre-vingt mille francs il n'en eut plus que cinquante. Son ami, qui jouait avec lui, s'irrita et lui proposa une spéculation infaillible sur un emprunt d'Espagne. Daniel, plus aigri et plus malade, livra et hasarda presque tout ce qui lui restait.

Il attendait un mot décisif, lorsqu'il apprit que Razumof allait donner un concert; devancé par son rival, il ne lui restait plus qu'à achever sa symphonie et à la faire jouer le plus promptement possible. Cela seul, selon Gérard, pouvait le sauver d'un oubli complet.

Daniel essaya de travailler, mais il n'avait ni le calme, ni la force d'esprit nécessaires pour achever son œuvre. Une ardeur fébrile le minait, les idées lui échappaient au moment où il croyait les tenir.

Souvent, au milieu de ces tâtonnements douloureux, le sommeil le prenait; sa tête appesantie pliait. Il essayait alors de se ranimer à force de café, mais il n'en tirait qu'une force factice; il travaillait fiévreusement une partie de la nuit; puis, le lendemain, au grand jour, quand il revoyait son travail, il le trouvait détestable. Il se maudissait et se prenait en dégoût; il se demandait où il avait eu l'esprit de trouver cela bon. Parfois, le désespoir arrivait. Il partait d'un grand éclat de rire, il se demandait s'il était devenu une brute, il allait devant la glace et examinait ses traits, pour voir s'il n'y découvrirait pas une expression de folie.

Lorsqu'il s'assoupissait, c'était pis. Les violentes pensées qu'il avait eues éveillé le poursuivaient en rêve. Il avait le cerveau martelé de phrases incomplètes, qui y revenaient comme en carillon. Il avait beau vouloir les chasser, elles résonnaient toujours; quand il sortait de ce cauchemar, tout se confondait dans sa tête, et ses yeux ne distinguaient plus bien les objets. — La vue du piano le rappelait à lui. Le souvenir confus des choses lui revenait. Il ressentait comme une secousse; il se disait que s'il ne réussissait pas cette fois, il était un homme perdu. A cette pensée, une sueur froide lui mouillait le front, ses membres grelottaient, il se levait, et, par un effort suprême, essayait de rassembler ses idées. Pour s'exciter, il se posait un terme, il se disait que tel ou tel jour il fallait qu'il fût prêt; mais son cerveau, desséché comme un fruit dont on a exprimé le jus, ne contenait plus rien, ses membres se crispaient et il criait de douleur.

Un jour, Gérard le trouva avec des paupières rougies et des yeux hagards. Il y avait sur le piano trois bouteilles vides. — Je le tiens, lui cria Daniel avec un éclat de rire rauque. Et il lui joua un morceau qu'il avait trouvé dans l'ivresse.

— C'est bien, n'est-ce pas? demanda-t-il avec ce regard fixe et désespéré qui implore une approbation.

Gérard eut peur de le rendre fou en le détrompant. Il pensa qu'il serait toujours temps de faire des coupures.

— C'est très-travaillé, lui dit-il,—il est difficile d'en juger l'effet au piano, il faudra voir à la répétition.

Le matin même du jour où elle devait avoir lieu, Daniel s'aperçut que son scherzo ne valait rien. C'était le morceau sur lequel il avait compté le plus. Le fond lui en parut banal, l'harmonie tourmentée. Il tomba alors dans cet état affreux où, n'y voyant plus clair, un artiste commence à douter de son talent. Une partition de Razumof se trouvait là et il l'ouvrit. Cette sorte de lucidité cruelle, qui pousse les malheureux à augmenter leurs maux, lui fit découvrir des choses belles et réussies dans l'œuvre de son rival. Il reconnut des effets d'harmonie habiles, il devina cette grande puissance d'invention qui entraîne la foule. Il n'accepta pas son propre jugement, il ne voulut pas reconnaître le talent de son rival. — Non, se dit-il, c'est moi qui me trompe, et, pour s'étourdir, il but coup sur coup plusieurs verres de vin de Champagne.

Le concert de Razumof était annoncé pour le lendemain. Daniel arriva dans l'intervalle d'une pause, au moment où la répétition générale allait finir. Il pouvait y avoir une trentaine de personnes dans la salle. La poussière de la veille, non encore balayée, salissait le plancher. Les bancs étaient en désordre, et, à travers les déchirures de l'étoffe, on voyait l'étoupe qui les rembourrait. Le bois blanc paraissait sous les draperies déclouées, et le velours râpé avait des reflets blanchâtres. La voix de Razumof, debout sur l'estrade et donnant ses instructions aux artistes, dominait un mélange confus de rires, de murmures, de chuchotements, de bruits causés par le va-et-vient des pas sur le plancher et le son aigre des instruments que l'on accordait.

Parmi les assistants Daniel reconnut plusieurs figures de journalistes et d'artistes. Il vit aussi miss Bessie, qui, pour prouver sa sympathie à l'artiste célèbre, avait voulu accompagner son père à la répétition générale. Lady Sarah y était également; elle riait et paraissait de l'humeur la plus aimable.

Un bruit sec et répété résonna et tout le monde se tut. On commença le finale. Les artistes y mirent un entrain extraordinaire. Le succès fut éclatant, les applaudissements durèrent cinq minutes. Razumof alors fit un geste, comme pour parler.

— Messieurs, dit-il, l'accueil que j'ai reçu de vous comptera

parmi mes souvenirs les plus doux. Le noble pays où il m'était réservé de me voir entièrement compris aura toujours des droits sacrés sur mon cœur. Je le regarderai désormais comme une seconde patrie.

Sa voix s'éteignit et les bravos redoublèrent. Un violoniste, qui s'était fait un nom par ses mouvements d'attendrissement spontané, crut le moment bien choisi pour sauter au cou de Razumof.

— Que le diable vous emporte; laissez-moi donc tranquille, fit Razumof, vexé de voir l'attention se partager entre lui et un autre.

— Sa modestie égale son génie, dit l'homme aux embrassades en se retournant vers le public.

Razumof eut alors un véritable triomphe. Tout le monde l'entoura. Les journalistes et les artistes lui frappaient familièrement sur l'épaule; lord Drummings lui serrait la main avec chaleur. Miss Bessie, rougissant, le regardait d'un air aimable, et sa cousine, jugeant probablement qu'une femme artiste était en droit de s'exprimer avec abandon, lui adressa les éloges les plus hyperboliques. Le célèbre musicien, radieux, nageait dans les voluptés de la vanité satisfaite.

— Bravo, mon cher ami, lui dit Daniel, qui s'était approché à son tour,— ce que vous venez de nous faire entendre surpasse tout le reste.

L'accent moqueur de Daniel donnait un sens équivoque à ce compliment; personne ne s'y méprit.

— Je veux bien le croire, puisque c'est vous qui le dites, répliqua Razumof avec une politesse parfaite.

— Sa Seigneurie n'est-elle pas de mon avis? L'éloquence doit comprendre le génie, répondit Daniel en s'adressant à lord Drummings, qui était connu comme orateur ridicule.

— Le voilà qui jette des pierres dans la chambre, fit Samuel Baër.

— Il se fera arrêter, répliqua Fleurot.

Fleurot avait ses raisons pour ménager Razumof. Obligé, à cause d'un duel récent dont les circonstances n'étaient pas encore suffisamment éclaircies, d'avoir recours à l'hospitalité des Anglais, le journaliste avait imaginé de fonder un journal français à Londres, et il comptait sur Razumof pour lui avancer des fonds.

— Si je ne me trompe, dit le grand homme à Daniel, on va jouer quelque chose de vous. Je serais bien volontiers le premier à vous applaudir.

— Il a la mine d'un homme qui a pondu un chef-d'œuvre, dit Fleurot.

— Mon cher, je vous dirai une nouvelle, fit Samuel Baër, vous êtes en voie de succès. Hier, 15 juin, il s'est vendu deux exemplaires de votre sérénade.

Cette saillie provoqua un rire fou.

— Vous finirez par me vendre, je vous l'ai toujours dit, répliqua Daniel. — Pour sortir d'embarras, un homme comme vous mettrait le feu aux quatre coins de Londres.

Le célèbre éditeur rougit jusqu'au blanc des yeux. L'événement auquel Daniel faisait allusion était connu de tout le monde. On le soupçonnait d'avoir mis le feu, dans un moment critique, à son magasin, qu'il avait assuré deux fois au delà de sa valeur.

Gérard tira Daniel de côté. — Vous avez donc la rage de vous faire des ennemis, lui dit-il.

— Deux amis ne se fâchent pas pour une botte d'allumettes, répondit assez haut Daniel, à qui le mépris rendait son sang-froid.

Les musiciens arrivaient ; ils causaient et échangeaient des regards moqueurs.

L'auditoire de Razumof était resté pour écouter la symphonie de Daniel. On devinait qu'il serait écrasé, et chacun fut curieux de voir la bombe tomber sur sa tête. Un silence glacial accueillit son apparition sur l'estrade. Il regarda autour de lui parmi les artistes et ne vit que des visages froids.

Le premier morceau, l'allégro, était d'une couleur tout allemande, un peu mystique et un peu vague. A la façon mathématique dont les musiciens le jouèrent, Daniel vit qu'il fallait renoncer à leur en faire comprendre le sens. Comme on allait le recommencer, quelqu'un vint et lui apporta un billet. Daniel reconnut l'écriture de son ami le négociant portugais. Il y jeta les yeux et devint rouge, puis pâle, puis encore rouge. Il éprouva une secousse, les mots vacillèrent, les objets lui parurent chanceler autour de lui. Comme à travers un voile, il vit que la spéculation avait manqué et qu'il ne possédait plus rien. Pendant une seconde il lui sembla que tout allait s'écrouler ; puis son regard redevint net et rien ne bougea plus. Les artistes l'attendaient ; il mit le billet dans sa poche et donna le signal. Mais les sons, bourdonnant pêle-mêle dans son cerveau, y apportaient la confusion, il n'entendait plus ses propres idées. Une seule, sur ce chaos de notes, surnageait nette et claire : c'était que le

commissionnaire du coin, s'il se portait bien, était plus riche que lui. En un instant alors, et comme en raccourci, il aperçut la vie de l'artiste ruiné et à l'aumône, l'isolement, les dettes, la maladie, l'hospice et de là au cimetière. Des gouttes de sueur lui mouillèrent le front, ses doigts involontairement serrèrent son bâton de chef d'orchestre. Par un caprice de compositeur, Daniel avait pris pour motif du scherzo les premières mesures d'un refrain grotesque fort en vogue à l'époque du carnaval. Ce motif, développé avec verve, pouvait donner à l'ensemble un tour piquant. Daniel, par malheur, n'avait pas su tirer parti de son idée. La facture du morceau était lâche, et la mollesse de l'exécution contribua à l'affadir.

— Où diable est-il allé chercher ce Pont-Neuf, dit Samuel Baër.

— C'est le pont aux Anes, ajouta Fleurot.

Certaines situations désespérées prêtent une puissance incroyable aux organes. Quoique dites à demi-voix, pas une de ces plaisanteries ne lui échappa. Il en eut le cerveau ébranlé comme d'une décharge de mousqueterie. Une désapprobation tacite eût sauvé son amour-propre, du moins en partie. Tout artiste, si grand qu'il soit, peut avoir ses moments d'erreur, et le silence, en pareil cas, est une preuve d'estime.

Mais Razumof, déterminé à en finir avec son rival, se mit à applaudir, ou plutôt il battit deux ou trois fois des mains de l'air d'un homme qui jette une aumône. Plusieurs personnes l'imitèrent.

Daniel, déjà irrité, sentit vivement l'insulte. Le sang lui monta au visage et il se leva avec un regard qui fit taire les applaudissements.

— Messieurs, dit-il en se tournant vers les musiciens de l'orchestre,— la manière dont vous venez d'exécuter mon œuvre m'en montre les défauts. Je ne saurais me défier de talents comme les vôtres, la faute en est à moi tout entière. Restons-en là, s'il vous plaît. Je n'oublierai point les témoignages que vous venez de me donner de votre bon vouloir.

Il parlait de cet accent bref et métallique qui décèle une violente colère contenue. La hauteur de son ironie confondit les musiciens, personne n'osa répondre. Comme il quittait l'estrade, il se trouva face à face avec lord Drummings.

— Permettez-moi, milord, lui dit-il, de vous remercier de la protection éclairée dont vous honorez les artistes. Le nouveau chevalier du Bain peut servir d'exemple pour ceci comme pour le reste.

Lord Drummings devint cramoisi. Sa promotion récente au grade

de chevalier du Bain était due, disait-on, à certaines manœuvres peu honorables. Daniel passa vite, il venait d'apercevoir Sharp, qui fit mine de vouloir l'éviter.

— Je vous croyais chez milord Ratmouth, lui dit-il, sa chienne est en danger. Peut-être ne saviez-vous pas cette nouvelle? — Il se retourna vers Razumof, qui le toisa d'un air digne comme pour défier ses attaques.

— Si vous avez quelque chose à faire dire à vos amis de Vienne, reprit-il, je suis prêt à m'en charger. Après mon échec d'aujourd'hui il ne me reste plus qu'à devenir voyageur de commerce.

— Quand on a de telles pointes, on ne devrait pas se griser, riposta le journaliste Fleurot.

Les yeux de Daniel étincelèrent. Sa prunelle se fixa sur Fleurot avec l'immobilité ardente de celle d'une bête de proie. Il se fit un silence plein d'angoisse.

— Monsieur Fleurot, dit-il, chacun ici connaît la réputation de loyauté que vous avez acquise dans les deux pays. Je n'ai point à craindre que vous me refusiez un échantillon de votre savoir-faire.

Il avait parlé de ce ton incisif et froid qui pénètre comme la lame d'un stylet. Le journaliste, furieux, voulut se jeter sur son adversaire, mais ses amis empêchèrent ce scandale.

Pendant une demi-heure encore les nerfs de Daniel demeurèrent aussi tendus. Le plaisir de se venger lui causait un sentiment de volupté profonde, dans lequel tout le reste s'effaçait.

— Je leur ai fait passer un mauvais quart d'heure, ils se souviendront de moi, disait-il à Gérard. — Le plus sot de tous, c'était ce vieil animal de lord Drummings. Un vrai chevalier du Bain, en effet. Il ressemblait à un caniche mouillé. Et ce Sharp, avec sa mine de furet, on eût dit un rat qui cherche son trou. Razumof était impayable. Il avait l'air d'un empereur romain qui a la colique. Ses lauriers ne lui tenaient plus sur la tête; j'avais envie de lui offrir mon parapluie pour s'abriter.

Gérard ne disait rien. Le comble de l'absurde, à ses yeux, était un duel avec un homme du caractère de Fleurot. « Ce misérable a besoin de dix mille francs, pensait-il, il tourne autour de Razumof pour les lui demander. Qu'il mette Daniel hors d'état de nuire, ne fût-ce que pour trois mois, voilà un service tout trouvé, et que l'autre payera argent comptant sans marchander. »

CHAPITRE XVI.

FINALE.

Quoique blasé et sceptique, Daniel, au fond, était fataliste, comme la plupart de ses compatriotes. D'ailleurs, dans les moments critiques de leur vie, les hommes les plus intelligents ont un penchant secret à se poser vis à vis d'eux-mêmes en héros de roman. Son duel avec Fleurot lui parut le seul dénoûment possible à son état présent, et il ne douta point d'être tué. Cela le consola, et il se trouva presque reposé et tranquille.

Il avait prié le comte Thymianyï, Hongrois comme lui, de lui servir de second. Le comte vint le trouver vers le soir, accompagné de Gérard. Ils le prévinrent que Fleurot voulait se battre au pistolet. La rencontre devait avoir lieu le lendemain matin sur la route d'Hampstead.

— C'est bien, dit Daniel, nous aurons beau temps.—Ce sang-froid surprit le comte, surtout de la part d'un artiste. Daniel s'en aperçut et craignit qu'on ne lui supposât l'intention de se donner des airs de brave.

— Voyez si Fleurot n'arrive pas à point nommé pour me tuer, fit-il, et il leur tendit le billet du négociant portugais.

— Je vous croyais plus fort, dit Gérard.

Daniel partit d'un éclat de rire violent.

— Vraiment, s'écria-t-il, voilà la meilleure plaisanterie que j'aie entendue de ma vie, ceci est impayable. Comment! vous vous dites mon ami, vous êtes artiste, depuis trois mois vous me voyez tous les jours, et vous ne vous apercevez pas que mes idées s'en vont, que mon cerveau se paralyse, que je ne suis plus bon à rien? Ne voyez-vous pas que quand un homme de ma sorte s'expose à être sifflé par un tas d'idiots, c'est qu'il a la mort dans le corps? Vous m'avez cru plus fort? Que voulez-vous donc que je fasse dans l'état où je suis? Prier Razumof de jouer à mon bénéfice, ou faire preuve d'énergie en allant mourir dans un hôpital?

Daniel avait l'attitude d'un homme qui sait ce qu'il vaut. Il parla avec des termes de mépris sanglant pour ceux qui l'ignoraient, avec une explosion de colère et une verve de génie qui rendit muets les deux jeunes gens, stupéfaits de voir les profondeurs de cet orgueil. La violence de cette crise l'épuisa. Il s'arrêta tout à coup et fondit en

larmes. — Je deviens fou, vous le voyez bien, dit-il avec un accent navrant. Ils le quittèrent. A force de lassitude et d'accablement il s'endormit. Il se réveilla sans fièvre, et assez indifférent à ce qui allait se passer. « Un suicide convenable, pensait-il. »

Il n'éprouvait plus aucun ressentiment ni contre Razumof ni contre Fleurot. Tous deux, à cette heure, étaient également loin de lui. Ses témoins le trouvèrent prêt, se nettoyant machinalement les ongles avec un canif. Il avait l'air froid, un peu sérieux d'un homme du monde qui se dispose à en finir avec une affaire désagréable.

Les deux adversaires furent également exacts au rendez-vous. Ils se saluèrent convenablement. Fleurot, pour un instant du moins, essayait de se transformer en homme de bonne compagnie. Les pourparlers des témoins durèrent deux ou trois minutes, pendant lesquelles Daniel chercha une branche d'arbre pour y accrocher son chapeau. Il y avait là des chèvrefeuilles en fleur, comme il y en a partout en Angleterre. Par un retour soudain, son imagination, tout à coup, lui représenta le jardin de maître Gottlieb, le berceau où Aennchen lui avait appris à lire, le vieux livre avec ses gros caractères et ses feuillets déchirés.

La voix de Gérard, à cet instant, le réveilla désagréablement. On discutait sur la distance que les adversaires garderaient. Daniel, lui, aspirait nonchalamment une bouffée d'air frais. — La campagne, au matin, est vraiment délicieuse, pensait-il.

Fleurot avait déjà quitté sa tenue de diplomate improvisé. Il faisait de l'esprit, même des calembours, et riait de Daniel qu'il appelait automate. Il était redevenu commis voyageur et cabotin, comme à son ordinaire.

Les deux adversaires tirèrent ensemble. Daniel eut une balle dans l'épaule; Fleurot s'était présenté de flanc, selon les règles, pour offrir moins de prise. Daniel, qui n'avait tiré que cinq ou six fois dans sa vie, l'atteignit par miracle, et justement au milieu du nez, que Fleurot avait fort long. La moitié du nez tomba, et Fleurot n'en fut pas embelli. Cet incident ridicule ôta au combat son air tragique, et après deux jours de plaisanteries et de commentaires le public n'en parla plus.

On emporta Daniel chez lui. La secousse du trajet aggrava son mal. Une forte fièvre le prit. Il ne reconnaissait plus personne, il avait des hallucinations qui lui montraient l'image de Razumof occupé à le poursuivre et à se moquer de lui. D'autres fois, c'était sa

partition qu'il croyait ouvrir; il essayait de chanter, mais en vain; la mémoire comme la voix lui manquait, sa gorge se serrait, il lui devenait impossible de retrouver le moindre motif.

Ces crises, qui se renouvelèrent plusieurs fois, finirent par l'épuiser. Il restait inerte, les yeux éteints, le visage contracté, blanc comme un linge. Un matin, pourtant, il crut reconnaître Gérard, qui ne bougeait pas d'auprès de son lit. Il le regarda avec de grands yeux étonnés et lui demanda ce qui s'était passé pendant son sommeil. Le jeune homme, voyant que Daniel ne se souvenait de rien, voulut le tranquilliser avec quelques mots insignifiants, comme on en dit aux enfants. Daniel sourit vaguement sans chercher à comprendre. Le choc avait été trop violent. Après une telle secousse, tout lui était devenu égal, hormis de dormir et de se reposer.

Un nouveau malheur arriva. Gérard, un matin, entra chez lui tout bouleversé pour lui dire adieu; sa mère se mourait, et il avait hâte de partir pour la revoir encore une fois. Daniel se vit donc tout à coup seul, sans personne qui lui portât intérêt ou pût le soigner. Sa faiblesse, peu à peu, devint inertie. Il ne songeait à rien, il se contentait d'ouvrir les yeux et de les refermer. Les cris des marchands dans la rue lui étaient insupportables, comme aussi le bruit des voitures. Le jour lui faisait mal et il attendait avec impatience l'heure avancée de la nuit où rien ne venait troubler son repos. Il passait ses journées, les unes après les autres, de la même manière, à dormir et à rêvasser en contemplant les dessins de ses rideaux. Il laissait aller les choses, et ne songeait point à se demander quelle serait la fin de tout cela, ni combien de temps pourrait durer ce long rêve.

Son hôte, qui se portait bien, y pensa pour lui. Un bruit malveillant lui avait représenté Daniel comme assez pauvre. D'ailleurs, le gentleman lui devait de l'argent et n'avait point, depuis sa maladie, songé à le payer. Il prit des informations, et apprit que Daniel n'avait plus le sou, que c'était un homme sans mœurs, un dissipateur, un aventurier qui s'était ruiné au jeu et à qui il serait imprudent de faire crédit.

Comme chef d'un établissement *respectable* fréquenté par des gentlemen, M. Mobbs jugea qu'il y allait de son honneur de se débarrasser le plus vite possible d'un hôte aussi compromettant. Cet hôte, d'ailleurs, avait eu le tort de venir à Londres sans y réussir, crime impardonnable aux yeux d'un Anglais et d'un propriétaire. Il monta donc un matin chez lui dans l'intention de lui signifier son

congé. Daniel, qui ne s'attendait point à cette visite, en parut un peu surpris. M. Mobbs s'inclina d'un air froid, légèrement dédaigneux : — « Je suis bien aise de voir que vous allez mieux, » dit-il ; il fit une courte pause et ajouta : « d'autant plus que j'aurais quelques mots à vous dire à propos de certains détails. »

Daniel lui dit de s'asseoir. M. Mobbs prit une chaise et toussa ; c'était son procédé habituel pour entrer en matière, surtout quand il s'agissait d'entamer quelque sujet désagréable. — « Vous voyez, reprit-il, vous avez pu vous convaincre que ma maison (il appuya avec un certain orgueil sur ce beau pronom possessif) est *autrement* tenue que la plupart des établissements du même genre. » M. Mobbs, ici, regarda Daniel qui ne comprenait pas du tout où son hôte voulait en venir. — « Loin de moi, reprit-il, de chercher à déprécier des établissements d'un style inférieur, ce qui serait opposé à mes principes; oui, je me plais à le déclarer, complétement opposé à mes principes. » — M. Mobbs, ici, s'arrêta une seconde fois pour tousser. — « Aussi, continua-t-il, mon intention, en mentionnant ceci, était simplement de vous faire observer qu'une maison sur le pied de la mienne, une maison qui a l'honneur de compter parmi ses locataires l'honorable M. Georges Preston, membre du parlement, sir Henry Lionel, le révérend M. Jonas Grumbler, d'Exeter (M. Mobbs, ici, s'arrêta pour juger de l'effet magique de ces beaux noms), nécessite naturellement des frais d'entretien, — vous comprendrez, en un mot, ce qui m'oblige à vous prier de régler le petit arriéré. » — M. Mobbs en resta là de son discours. Daniel, de pâle qu'il était, changea de couleur et devint fort rouge. Il eut une petite toux nerveuse et répondit d'un accent bref, un peu saccadé : — « Fort bien, monsieur, veuillez m'envoyer votre compte. »

M. Mobbs se leva et fit un pas vers la porte ; puis, saluant un peu plus bas qu'en arrivant : « J'oubliais un point, reprit-il, — l'honorable M. Preston m'offre quatre guinées de votre logement. Je ne pourrais donc plus, à l'avenir, vous le louer qu'à ces conditions.

— Je vous remercie, répondit Daniel, — je quitterai dans quelques jours. La rue est étroite et j'ai besoin de changer d'air. — Il salua et congédia du geste M. Mobbs, qui le trouva un peu impertinent pour un homme ruiné. « Ces gens du continent ne savent pas vivre, » pensa-t-il.

Le domestique monta un peu après avec la note. Daniel jeta les

yeux sur le total et eut un éblouissement. Il n'avait pas assez d'argent pour payer.

— Il y a le bric-à-brac, se dit-il au bout d'un instant. Ce bric-à-brac était une petite collection d'objets d'art dont il s'était plu à orner son salon. Il y avait des plâtres, des bronzes, deux ou trois meubles anciens, d'un beau travail, plusieurs gravures de prix, quelques esquisses dessinées par des artistes célèbres. La vente, qui se fit peu de jours après, eut lieu dans le salon, et, de son fauteuil, Daniel, qui était dans l'autre chambre, ne perdit rien de ce qui s'y passa.

Des voix aigres, par moments, dominaient le bruit, et on les entendait critiquer le choix des meubles ou l'arrangement du salon. « Ces gens sans consistance, à présent, se logent tout à fait comme des personnes décentes, c'est inconvenant, » fit une voix de basse vraiment biblique. « Le choix des sujets montre assez chez qui on est, » répondit un fausset puritain. Une demoiselle mûre, qui peignait des fleurs, déclara « qu'elle s'attendait à des choses de meilleur goût. » Une dame auteur, qui venait chercher matière à descriptions, remarqua qu'il n'y avait là rien de caractéristique, nul ensemble. « Je préférerais une mansarde, dit-elle, quelque chose qui indiquât les luttes du génie, une chambre toute nue avec un mauvais piano dans le coin. »

— Et un pistolet dessus, pensa Daniel qui avait peine à se contenir. Et vraiment, si, dans ce moment, il s'en fût trouvé un sous sa main, il eût fait une sottise.

La vente produisit huit cents francs. Il paya ses dettes et quitta Bond street, où il demeurait, pour s'en aller à Chelsea, un faubourg de Londres, dans une sorte de maison garnie, silencieuse et décente, excellente, lui disait-on, pour un convalescent qui avait surtout besoin de régularité et de repos. En effet, les chambres étaient propres, les meubles bien frottés, le service convenable. Par surcroît, l'hôtesse, méthodiste rigide, se croyait obligée de veiller au salut éternel de ses pensionnaires.

Daniel voyait tous les matins arriver devant son lit mistress Hosannah Giggles, l'une des plus pieuses brebis du troupeau gouverné par le révérend Esaïe Muffins, de l'arche de Béthel. Elle faisait saillie comme un grand automate noir entre les rideaux blancs, et Daniel ne pouvait détacher ses yeux de ses pommettes anguleuses, de son long nez recourbé comme un bec d'aigle. Elle lui faisait sa petite révérence mathématique, effaçant les bras, pinçant les lèvres, et lui

disait de sa voix de crécelle cette phrase, toujours la même : « Je compte qu'avec la miséricorde du Seigneur le gentleman se porte mieux aujourd'hui, » puis elle allait à la cheminée de son grand pas raide, le plancher criait, elle regardait si le sucrier était plein, si les bobèches étaient nettes; après quoi elle tirait les rideaux, vérifiait l'état des chaises, et partait au bout de cinq minutes, avec la régularité d'une horloge, en faisant toujours la petite révérence, et en disant pour adieu à Daniel sa même phrase, avec la variation que voici : « J'espère qu'avec la grâce de Dieu la santé du gentleman sera meilleure demain. » Daniel, couché dans un grand fauteuil, suivait machinalement cette longue tache noire qui avançait le long du mur, il prévoyait tous ses mouvements et se disait qu'à telle minute elle ferait tel geste. Il la regardait longuement avec de grands yeux absorbés, se demandant si elle avait une âme, et se disait que ce croque-mort femelle viendrait exactement épousseter les mêmes choses le jour où on le mettrait en terre. Elle le prit en amitié à cause de son silence. Un jour, après la phrase ordinaire, elle montra du doigt le dedans de la cheminée, qui était sale, puis prononça doctoralement cette sentence : « Ainsi devient notre âme par le contact du monde, mais le Seigneur choisit les instruments qui doivent la nettoyer. » Cela dit, elle tourna sur elle-même en redressant sa taille et s'en alla sans ajouter un mot. Huit jours après elle fit une seconde phrase : « La semence germe. » Daniel ne répondit pas. Le lendemain elle vint à sept heures et demie au lieu de huit heures, événement extraordinaire. Elle ne prononça pas sa salutation ordinaire. « Au numéro 27, dit-elle, corridor du fond, la porte à gauche, un jeune gentleman du siècle, attaqué de la poitrine, étant sur le point de mourir, il y a trois semaines, demanda l'assistance spirituelle du révérend Esaïe Muffins, et ayant reconnu que les hommes sont tous des vaisseaux de perdition, incapables d'être purifiés, sinon par la grâce, reçut à son dernier jour la consolation vivifiante de la réconciliation et du salut. Au numéro 3, la première chambre à droite en sortant de celle-ci, une dame atteinte d'un anévrisme, mais, ce qui est bien plus malheureux, engagée dans les rets de perdition que la Babylone moderne et l'Antechrist romain étendent pour grossir le trésor de Satan, ayant lu *la Voix qui crie dans le désert*, rentra dans la vraie communion chrétienne et mourut heureusement un jour après.—Là-dessus, mistress Hosannah Giggles posa sur la cheminée un exemplaire de *la Voix qui crie dans le désert*. Le lendemain elle lui

apporta *l'Homme intérieur*, le lendemain, *le Petit Vigneron ou l'ouvrier fidèle*. Deux jours après, elle entra avec le révérend M. Muffins lui-même, lequel, d'un ton nasal et véhément entama à l'instant même, sans salut ni exorde, le commentaire du vingt-septième psaume contre les impies. Il parla ainsi environ trois quarts d'heure, tantôt levant les yeux au ciel, c'est-à-dire au plafond, tantôt regardant la pointe de ses bottes cirées, après quoi il but un grand verre d'eau sucrée que mistress Hosannah avait apporté d'avance. Ils s'en allèrent tous deux sans le saluer, sans lui avoir adressé la parole, et Daniel put entendre le révérend qui prononçait dans le corridor la phrase consacrée : « La semence germe. »

Daniel eut la fièvre la nuit, et sentit que s'il laissait germer la semence il ne sortirait de la maison que pour aller au cimetière. Il pensa à sa pauvre Allemagne, elle lui parut si affectueuse et si touchante ! Il fit un effort, entassa quelques effets dans sa malle, au jour levant, paya sa note à mistress Giggles stupéfaite, passa devant le révérend Esaïe Muffins, qui, scandalisé, ouvrait la bouche sans rien dire, et laissait tomber ses bras. Un fiacre passait, il lui fit signe et lui dit de le mener au bateau à vapeur. Il monta l'escalier du pont avec grand'peine et se laissa tomber sur une chaise. Mais le soleil était doux, et sa lumière caressante était comme emprisonnée dans une brume bleuâtre. Les remous du fleuve, leurs sinuosités capricieuses, leurs teintes changeantes, lui firent plaisir. Il était content de ne plus être avec des hommes, surtout de ne plus voir des figures puritaines. Il se sentait presque reposé par le contact de la vivante et florissante nature.

La machine remua ses grands bras d'acier comme un insecte qui se tracasse au fond d'un trou.

La proue sifflait, fendait l'eau verte; au bout d'une heure Daniel regarda et ne vit plus Londres. « Belle ville, bonne ville, pensa-t-il. J'y ai laissé ma fortune, ma réputation, ma santé et mon talent. Mais mon corps sera pour l'Allemagne. »

CAMILLE SELDEN.

(La fin à la prochaine livraison.)

VENISE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA PAIX DE CAMPO-FORMIO

DEUXIÈME PARTIE[1].

I

Au milieu du quinzième siècle la fortune de Venise paraissait liée à celle de l'empire d'Orient. Les Turcs avaient enlevé à la république la ville de Salonique, que les Grecs lui avaient donnée; ils avaient franchi la muraille qui fermait l'isthme de Corinthe, et, même avant d'avoir pris Constantinople, ils attaquaient les possessions vénitiennes dans le Péloponèse. L'historien Sandi rapporte que le grand conseil délibéra sur la question de savoir si, dans l'impossibilité où Venise se trouvait de défendre à la fois ses intérêts en Orient et en Italie, il n'était pas convenable de renoncer à toute conquête en terre ferme et de consacrer toutes ses forces à la défense des colonies et des établissements d'outre-mer. Mais la guerre était engagée contre les Milanais; on ne voulait pas leur abandonner la prépondérance dans le nord de la Péninsule; on résolut de continuer à les combattre et d'ajourner la guerre contre les Turcs.

François Sforza s'était fait reconnaître duc de Milan après la mort de son beau-père, Philippe-Marie Visconti. Dès lors il était devenu l'ennemi des Vénitiens, qui se liguèrent contre lui avec le duc de Savoie, le marquis de Montferrat et le roi de Naples, Alphonse d'Aragon. Sforza avait pour alliés les Florentins, dont Cosme de Médicis était le chef, et il comptait aussi sur l'appui de la France. Il y avait en France deux puissantes maisons qui avaient des prétentions sur l'Italie : la maison d'Anjou, qui réclamait le royaume de Naples, et la maison d'Orléans, qui prétendait au Milanais. Charles VII était trop occupé à combattre les Anglais dans son royaume pour prendre un grand intérêt aux affaires d'Italie; cependant il autorisa le duc d'Anjou à s'allier au nouveau duc de Milan, et à tenter la conquête du

1. Voir la 15e livraison.

royaume de Naples. Grâce à ses auxiliaires français, Sforza triompha des Vénitiens et leur enleva les provinces de Brescia et de Bergame. Mais la prompte retraite des Angevins fit languir la guerre, et la nouvelle de la prise de Constantinople ne tarda point à la terminer.

Mahomet II était entré dans la capitale de l'empire grec le 29 mai 1453. Tous les marchands italiens établis dans cette ville étaient ruinés. Quarante-sept nobles Vénitiens, selon les uns; soixante-trois, selon les autres, avaient été réduits en esclavage. Quand on apprit ces événements, la désolation fut égale dans le camp des Vénitiens et dans celui des Milanais. On comprit que ce n'était plus le temps de se faire la guerre entre frères. Un congrès se réunit à Rome sous la présidence de Nicolas V; tous les États italiens protestèrent également de leur désir de faire la paix, pour s'unir contre les Turcs. Le traité de Lodi, signé le 5 avril 1454, réconcilia Venise et Milan. Sforza rendit à la seigneurie tout ce qu'il avait conquis dans les provinces de Brescia et de Bergame. La ville de Crème et son territoire restaient à la républiquc. Mais le duc de Milan conservait toutes les places qu'il avait conquises entre l'Adda et l'Oglio.

Sforza, qui n'était pas seulement un homme de guerre, mais un esprit vraiment politique, voulait profiter de ces circonstances pour former entre toutes les puissances italiennes une confédération générale, qui assurât la paix intérieure et fermât la Péninsule à toute intervention étrangère. Cosme de Médicis s'associa volontiers à ce grand projet; le pape l'appuya de toute son autorité; les ducs de Savoie et de Modène, les marquis de Montferrat et de Mantoue, les villes de Sienne, de Lucques et de Bologne y donnèrent leur adhésion. Mais le roi de Naples se fit beaucoup prier pour entrer dans cette ligue, et le gouvernement de Venise, tout en se déclarant en faveur du projet, avait ouvert des négociations avec les Turcs. Treize jours après la paix de Lodi, la république conclut un traité avec Mahomet II. Le sultan rendait les captifs vénitiens et renouvelait « avec l'illustrissime et excellentissime seigneurie ducale de Venise » l'amitié établie trente-huit ans auparavant par le traité d'Andrinople. Les Vénitiens pouvaient circuler et commercer librement dans tout l'empire ottoman; leurs vaisseaux devaient être reçus dans tous les ports. Le duc de Naxos, en qualité de vassal de la république, était compris dans le traité et n'était soumis à aucun tribut; mais la république elle-même, pour ses possessions en Albanie, s'engageait à payer une redevance annuelle de 236 ducats. Elle conservait le droit, qu'elle avait eu sous les empereurs grecs, d'entretenir un baile à Constantinople pour la protection de ses sujets.

Par ce traité avec Mahomet II, Venise se trouvait placée dans une

position exceptionnelle en Italie. Au moment où il n'était question que de croisade, elle transigeait avec les Turcs dans l'intérêt de son commerce, et pratiquait cette maxime qu'on lui a souvent reprochée : nous sommes Vénitiens d'abord, ensuite chrétiens, *siamo Veneziani, poi christiani*. Le gouvernement de Venise était d'ailleurs très-peu populaire parmi ses voisins. Il s'était arrogé, comme nous l'avons vu, le droit de souveraineté sur l'Adriatique; des flottilles armées croisaient à l'embouchure des fleuves, et ne laissaient pas entrer ou sortir une barque sans l'avoir visitée. Les lois vénitiennes étaient très-dures à l'égard des étrangers en matière de commerce : elles défendaient de recevoir sur les vaisseaux de l'État un négociant qui n'était pas sujet de la république. Les droits de douane étaient deux fois plus élevés pour les étrangers que pour les nationaux. Un étranger ne pouvait ni faire construire, ni acheter des navires dans les ports vénitiens. Toute société entre les nationaux et les étrangers était interdite. En un mot, il n'y avait de protection, de priviléges et de bénéfices que pour les Vénitiens.

Cet esprit de restriction et de défiance était, il faut bien le dire, le principe essentiel et comme l'âme du gouvernement vénitien; ce n'étaient pas seulement les étrangers, c'étaient les citoyens eux-mêmes qui en faisaient la continuelle expérience. Démocratique dans l'origine, ce gouvernement était devenu aristocratique; au commencement du quatorzième siècle l'aristocratie s'était transformée en oligarchie par la clôture du grand conseil et par la création du conseil des Dix. Au milieu du siècle suivant, l'oligarchie fit un dernier pas : tous les pouvoirs furent concentrés dans l'inquisition d'État.

L'inquisition religieuse existait à Venise depuis la fin du treizième siècle; mais elle était soumise à la surveillance du gouvernement, et ses procédures ont été quelquefois cassées par le conseil des Dix. Le 16 juin 1454, une délibération du grand conseil créa l'inquisition d'État. Le conseil des Dix devait déléguer à trois de ses membres la haute juridiction dont il était lui-même investi; mais le nom des élus était un mystère, et cette redoutable magistrature planait sur la tête de tous les citoyens sans qu'on sût à qui elle était confiée. Les inquisiteurs d'État avaient un pouvoir sans limites : ils pouvaient donner des ordres aux recteurs des provinces et des colonies, aux généraux, aux ambassadeurs. Il n'y avait à Venise aucune dignité qui donnât le droit de résister à leur volonté ou de décliner leur juridiction; ils pouvaient procéder même contre les membres du conseil des Dix et contre les ecclésiastiques. Personne n'échappait à ce tribunal, pas même ses propres membres : si l'un d'eux s'était rendu coupable, les deux autres se réunissaient au doge pour examiner l'affaire.

Les inquisiteurs d'État n'étaient assujettis à d'autres règlements qu'à ceux qu'ils s'étaient imposés. Ces règlements étaient écrits de la main de l'un des inquisiteurs et renfermés dans une cassette dont chacun d'eux, à tour de rôle, gardait la clef pendant un mois [1]. La procédure était toujours secrète. Ceux qui étaient cités devant l'inquisition ne voyaient point leurs juges; ils ne communiquaient qu'avec le secrétaire, qui était chargé de signer et d'expédier les arrêts sans être initié aux secrets du conseil. Quand le tribunal avait jugé nécessaire de faire sortir de Venise quelqu'un dont la présence y paraissait dangereuse, on notifiait à cette personne l'ordre de sortir du territoire dans les vingt-quatre heures, sous peine de la vie, et son nom était inscrit sur le livre des bannis. Quand le tribunal avait prononcé la peine de mort, l'exécution n'était point publique : le condamné était noyé secrètement, la nuit, dans le canal Orfano [2].

C'est de cette époque que date, à Venise, l'organisation savante de cette police, qui devint un des principaux ressorts du gouvernement. Le nouveau tribunal devait avoir, comme il le dit lui-même dans ses statuts, le plus grand nombre possible d'observateurs (*raccordanti*), choisis dans l'ordre de la noblesse parmi les citadins, les gens du peuple et même aussi les religieux. Ces agents n'avaient point de salaire fixe; ils étaient rétribués selon l'utilité de leurs services. S'ils se trouvaient embarrassés dans quelque affaire criminelle, on leur donnait un sauf-conduit, au moins pour un certain temps. Les observateurs pris dans l'ordre de la noblesse étaient spécialement chargés de rendre compte de ce que se disaient les patriciens le matin, au Broglio, à l'heure où l'on y parlait plus librement à cause du petit nombre de personnes qui s'y trouvaient. Les membres du grand conseil étaient soumis à une perpétuelle surveillance, et ceux dont la conduite n'était pas jugée irréprochable étaient inscrits sur le registre des suspects (*libro dei sospetti*). Tous les deux mois le tribunal se faisait apporter la boîte du courrier de Rome, et il ouvrait les lettres, pour prendre connaissance des correspondances que les nobles dévoués au pape (*i nobili papalisti*) pouvaient avoir avec la cour pontificale [3].

Quatre observateurs ou quatre espions, pour employer le mot propre, étaient constamment attachés, à l'insu les uns des autres, à la maison de chacun des ambassadeurs étrangers qui résidaient dans la capitale. Ils étaient chargés de rendre compte de tout ce qui se

1. Statuts de l'inquisition d'État, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, ap. Daru, *Pièces justificatives*.
2. *Ibid.*, art. 16 et 17.
3. *Ibid.*, art. 6, 10, 20 et 22.

passait chez ces ministres, et de faire connaître ceux qui venaient les visiter. On faisait mieux encore : on se ménageait des intelligences dans l'intérieur; on tâchait de gagner quelque secrétaire, à qui on offrait une centaine d'écus par mois, seulement pour révéler les communications que les nobles vénitiens pouvaient avoir avec l'ambassadeur. Les statuts de l'inquisition recommandent « de faire faire ces ouvertures par quelque moine ou par quelque juif, ces sortes de gens s'introduisant partout[1]. »

Le patricien mécontent qui avait mal parlé du gouvernement était appelé, et averti deux fois d'être plus circonspect. La troisième fois, il lui était interdit pendant deux ans de se montrer dans les conseils et dans les lieux publics. S'il n'obéissait pas, ou si après ces deux ans il commettait de nouvelles indiscrétions, l'inquisition le faisait noyer « comme incorrigible[2]. » Dans les possessions vénitiennes, telles que Chypre et Candie, s'il se rencontrait quelque patricien ou quelque autre personnage influent « dont la conduite fît désirer qu'il ne restât pas en vie, » la haute cour autorisait les généraux à le faire tuer secrètement, si, dans leur conscience, ils jugeaient cette mesure indispensable, et sauf à en répondre devant Dieu.

Une loi ancienne, qui remontait au quatorzième siècle, avait interdit le commerce aux patriciens. Il paraît que cette loi était tombée en désuétude; car l'inquisition d'État crut devoir la renouveler. Il fut expressément défendu aux nobles de prendre part à aucune espèce d'opération commerciale, soit sous leur nom, soit sous le nom d'autrui. Mais cette interdiction ne fut jamais rigoureusement observée. Dans une ville qui n'existait que par le commerce, si les nobles s'étaient complétement abstenus du négoce, ils n'auraient pas tardé à devenir moins riches et moins influents que les simples citoyens. Il était défendu à tous les sujets de la république, nobles ou non nobles, d'acquérir des immeubles à l'étranger, ou d'y placer des capitaux, soit dans les fonds publics, soit dans des entreprises particulières[3].

Le monopole de l'industrie vénitienne était placé sous la garde de l'inquisition. Si un ouvrier transportait son art en pays étranger au préjudice de la république, l'ordre lui était envoyé de revenir au plus tôt. S'il rentrait dans ses foyers, il obtenait son pardon. S'il n'obéissait pas, on mettait en prison les personnes qui lui appartenaient de plus près. Si, malgré l'emprisonnement de ses parents, il persistait à

1. Statuts de l'inquisition, art. 7 et 12.
2. *Ibid.*, art. 39.
3. Supplément aux statuts de l'inquisition d'État, art. 4 et 5.

rester chez l'étranger, des mesures étaient prises pour le faire tuer, et, après sa mort, ses parents étaient mis en liberté [1].

Personne n'osait, à Venise, percer les voiles dont s'entourait l'inquisition d'État. Les historiens eux-mêmes craignaient d'effleurer un sujet aussi délicat. Victor Sandi écrivait au milieu du dernier siècle : « Le devoir d'un sujet, d'un citoyen, est de garder un respect sacré pour cette illustre magistrature, sans chercher à pénétrer et encore moins à divulguer des choses qui ne doivent être connues que de ceux qui sont appelés à y prendre part. » Sandi ne se contentait pas de garder un silence respectueux sur l'inquisition d'État, il en faisait hautement l'apologie : « Je dirai, ajoutait-il, avec autant de sincérité que de justice, à la gloire de cet auguste tribunal, que si la république romaine, si admirable d'ailleurs par ses lois, eût eu une magistrature semblable, elle subsisterait encore aujourd'hui, autant qu'il est permis à la prudence humaine de le conjecturer, et elle aurait été préservée des vices qui ont amené sa dissolution. » Il y avait à peine cinquante ans que ces mots avaient été écrits, et la république de Venise n'existait plus.

II

La seigneurie avait traité avec Mahomet II en 1454, parce qu'elle espérait préserver ainsi ses intérêts politiques et commerciaux. Mais quand les Vénitiens se sentirent menacés par les Turcs, ils reprirent les armes, et s'unirent au pape Pie II, qui prêchait la croisade et mourut à Ancône au moment du départ de l'expédition (1464). Tandis que les Turcs triomphaient en Grèce, le pacha de Bosnie passa l'Isonzo, et ravagea le territoire vénitien jusqu'à la Piave. Du haut des tours de la capitale, on voyait la flamme qui dévorait les villages de terre ferme. Venise était dans une position d'autant plus critique, que depuis quelques années les revenus de l'État avaient diminué d'environ cinquante mille ducats. Elle défendit avec vigueur son propre territoire; mais aussitôt qu'elle eut repoussé les barbares, elle se hâta de négocier. Par le traité du 26 janvier 1479, elle céda aux Turcs l'île de Négrepont, les villes de Croia et de Scutari dans l'Albanie, Tenaro dans la Morée, ainsi que l'île de Lemnos. Elle s'engageait, en outre, à payer un tribut annuel de dix mille ducats. Mais, comme l'a fait observer M. de Hammer, ce tribut n'était au fond qu'une sorte d'abonnement à la douane de l'empire ottoman; car, moyennant cette somme, les marchandises vénitiennes devaient jouir d'une franchise

1. Statuts de l'inquisition d'État, art. 26.

absolue dans tous les États du sultan[1]. Le négociateur vénitien, Giovanni Dario, eut l'adresse de faire insérer dans le traité une clause qui portait que, si quelque État arborait de plein gré l'étendard de Saint-Marc avant d'avoir été attaqué par les Turcs, le sultan reconnaîtrait cet État pour sujet ou allié de la république et respecterait son territoire.

Un annaliste italien, l'auteur du *Diarium Parmense*, prétend que la seigneurie fit une alliance offensive et défensive avec l'empire ottoman : que la république devait fournir une flotte de cent galères pour défendre les États du sultan s'ils venaient à être attaqués; et que le sultan, de son côté, devait faire marcher une armée de cent mille chevaux à la première réquisition de la république. On ne doit point ajouter foi à un pareil fait sur le témoignage d'un seul historien; mais ce qui est certain, c'est qu'à partir de cette époque, la politique vénitienne prit une direction qui n'était pas de nature à rassurer les peuples italiens. Tranquille désormais du côté des Turcs, Venise ne paraissait plus songer qu'à dicter des lois à ses voisins. Guichardin dit que les Vénitiens, « séparés des intérêts communs du pays et disposés à profiter des divisions et du malheur des autres, n'attendaient qu'une occasion favorable pour subjuguer l'Italie[2]. »

Ce fut alors que Laurent de Médicis essaya de réaliser en Italie ce système politique qui fut plus tard appliqué à l'Europe entière, et qui consiste à garantir l'indépendance des États en balançant leurs forces respectives. « Il comprit, dit Guichardin, qu'il fallait s'opposer à l'agrandissement des principales puissances d'Italie et conserver entre elles un juste équilibre. » Il s'entendit, au nom des Florentins, avec le roi de Naples, Ferdinand, et avec Ludovic Sforza qui régnait à Milan. Ces trois princes renouvelèrent, en 1480, une alliance qui avait été conclue plusieurs années auparavant, et qui fut depuis interrompue par divers accidents. Le but de cette ligue était d'empêcher les puissances étrangères de se mêler des affaires italiennes, et d'établir un contre-poids à la puissance des Vénitiens.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la conclusion de ce traité, lorsqu'on apprit qu'une flotte ottomane avait traversé l'Adriatique, et que les hordes de Mahomet II s'étaient emparées de la ville d'Otrante. C'était Venise, ses historiens l'avouent, qui avait provoqué cette invasion. Elle avait voulu se venger de l'alliance formée contre elle entre Naples et Florence. Le sénateur Gritti, envoyé à Constantinople, avait engagé le sultan à reprendre les provinces méridionales

1. J. de Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, liv. XVI.
2. Guicciardini, lib. I, cap. 1.

de l'Italie, comme anciennes dépendances de l'empire d'Orient. Aussitôt Mahomet II avait fait partir une flotte de soixante-dix navires. L'escadre vénitienne, partie de Corfou, avait suivi de loin la flotte turque, et son inaction avait attesté la connivence de la république. Toute l'Italie poussa un cri d'horreur à la nouvelle du sac d'Otrante. On prit les armes; on réclama le concours des Vénitiens, dont on ignorait encore la trahison. Mais la seigneurie répondit qu'elle avait soutenu récemment une longue guerre contre les Turcs, et qu'aucune puissance italienne n'était venue à son secours; qu'elle avait été assez heureuse pour sortir de la lutte avec gloire et pour faire la paix avec le sultan; qu'elle ne pouvait violer un traité nécessaire à sa sûreté, et qu'elle mettrait son honneur à garder religieusement la neutralité. Une attaque des Persans, à l'extrémité orientale de l'empire, força Mahomet II à rappeler son armée, et bientôt la mort même du sultan acheva de délivrer l'Italie.

Le roi de Naples voulut à son tour se venger de la république : il souleva contre elle son gendre, le duc de Ferrare, qui n'avait pas toujours à se louer du voisinage des Vénitiens. Le pape Sixte IV et presque tous les États d'Italie se liguèrent contre la seigneurie. Mais Venise trouva en elle-même assez de force pour résister à tous ces ennemis conjurés. Par le traité de Bagnolo, conclu le 7 août 1484, elle obtint la possession définitive de la Polésine de Rovigo.

La seigneurie venait de réunir à ses domaines l'île de Vegia, sur les côtes de la Dalmatie (1480), et l'île de Zante, à l'entrée de la mer Ionienne (1483). Elle ne garda cette dernière île qu'à la condition de payer au sultan un tribut de cinq cents ducats. L'acquisition de l'île de Chypre compensa la perte de Lemnos et de Négrepont : c'était un royaume sur lequel la république avait d'anciennes prétentions, et dont elle devint souveraine en 1489. Le soudan lui en accorda l'investiture : c'était un lien de plus avec les musulmans. Les Vénitiens étaient d'ailleurs accoutumés à traiter avec le soudan : son alliance leur était indispensable pour le commerce des denrées de l'Orient qui arrivaient par Alexandrie.

Après la guerre de Ferrare, qui avait coûté à la république plus de trois millions de ducats, la seigneurie avait augmenté les droits déjà établis sur les vaisseaux et les marchandises qui appartenaient aux étrangers. Chaque bâtiment non vénitien dut payer cent ducats de droit d'ancrage et trente pour cent de la valeur de sa cargaison. Aussi l'état des finances ne tarda-t-il point à s'améliorer. En 1490, les revenus publics s'étaient accrus à peu près d'un cinquième : ils s'élevaient à environ douze cent mille ducats. C'était le double des revenus du duché de Milan.

Venise était parvenue à l'apogée de sa puissance. Philippe de Comines, qui la visita vers cette époque comme ambassadeur du roi de France, lui rend hommage dans ses *Mémoires :* « C'est, dit-il, la plus triomphante cité que j'aye vue, et qui plus sagement se gouverne. » L'esprit délié de Comines voyait bien quels étaient les ressorts secrets de ce gouvernement, qui avait accompli de si grandes choses. « Le duc préside en tous leurs conseils, honoré comme un roy, et s'adressent à lui toutes lettres; mais il ne peut guère de lui seul. » D'un autre côté, ce n'est pas la multitude qui dirige les affaires : « Le peuple n'y a crédit, et tous offices sont aux gentilshommes, sauf les secrétaires... Et pour ces raisons et par mainte autre que j'ai cognues en eux, je dis qu'ils sont en voyage d'estre bien grands seigneurs pour l'advenir[1]. »

Le souffle de la renaissance commençait à animer toutes les villes d'Italie, et Venise n'était pas restée étrangère à ce mouvement. Les arts, et surtout l'architecture, y avaient fait de grands progrès. Les ponts qui joignaient les divers canaux étaient construits non plus en bois, mais en marbre. Comines parle avec admiration de la chapelle Saint-Marc, « toute faite de mosaïque, » et de ces hautes maisons « dont le devant était de marbre blanc, et qui étaient ornées de maintes pièces de porphyre et de serpentine. » Des peintres illustres, Gentile et Jean Bellino, ornaient de leurs ouvrages le nouveau palais ducal. Le premier de ces peintres fut attiré à Constantinople et comblé de présents par Mahomet II.

La bibliothèque de Saint-Marc avait été fondée, au siècle précédent, par Pétrarque, qui l'avait dotée de ses précieux manuscrits. Le cardinal Bessarion l'enrichit des livres qu'il possédait. A peine l'imprimerie avait-elle été inventée en Allemagne, qu'elle florissait à Venise. Les premiers livres imprimés dans cette ville parurent en 1469. Les Manuce se signalèrent à la fois comme savants et comme typographes, et l'on vit sortir des presses vénitiennes ces éditions des anciens aussi remarquables par leur correction que par leur beauté. Venise avait aussi une université, qui commençait à être célèbre. Un savant candiote, George de Trébizonde, avait été chargé d'y professer la langue grecque.

La prospérité de la république excitait l'envie de tous ses voisins. En 1492, l'archiduc d'Autriche, les évêques de Trente et de Brixen, et les comtes d'Arco déclarèrent la guerre aux Vénitiens, qu'ils accusaient d'avoir dépassé leurs limites du côté du pays de Cadore. Les Autrichiens s'emparèrent de la ville de Roveredo; mais la paix fut bientôt

1. *Mémoires* de Philippe de Comines, liv. VII, chap. 18.

rétablie. L'archiduc s'engagea à faire réparer les dommages que les marchands vénitiens avaient éprouvés dans ses États, et, pour assurer l'exécution de cette clause, il envoya des otages à Venise. Cette guerre n'eut par elle-même aucune importance; mais la manière dont elle se termina fait bien connaître quelle était, à la fin du quinzième siècle, la situation respective de Venise et de l'Autriche.

Cependant la prophétie de Comines ne devait point se réaliser. Venise n'était point réservée à un avenir plus grand encore que son passé. Elle touchait, au contraire, au moment de son déclin; et la première cause d'affaiblissement pour elle, comme pour le reste de la Péninsule, c'est que les États italiens étaient toujours divisés entre eux, tandis que les autres États de l'Europe sortaient peu à peu de l'anarchie du moyen âge pour arriver à une puissante unité. Les rois de France avaient déjà rattaché à leur couronne la plupart des grandes possessions féodales. En Espagne, les royaumes, autrefois séparés, tendaient à s'unir sous le sceptre de Ferdinand et d'Isabelle. Si l'Allemagne, avec ses peuples divers et ses libertés héréditaires, répugnait à ne former qu'une seule monarchie, du moins elle travaillait à s'organiser par un système fédératif qui prévenait les luttes intestines et suffisait à la défense commune. Que pouvait faire l'Italie pour lutter contre ces puissances ou seulement contre l'une d'elles, et que devait-il arriver si c'étaient les Italiens eux-mêmes qui invitaient l'étranger à intervenir dans leurs débats?

III

Quand Charles VIII parut au delà des Alpes, il avait pour alliés l'usurpateur du duché de Milan, Ludovic Sforza, et les barons napolitains qui le reconnaissaient comme le légitime héritier de la maison d'Anjou. Venise essaya d'abord de rester neutre. Lorsque les Vénitiens apprirent les rapides succès du roi, son entrée à Rome et à Naples, ils furent en proie à la plus vive inquiétude. Comines, qui était alors à Venise, dit « que les sénateurs romains ne furent pas plus esbahis ni plus épouvantés quand ils reçurent la nouvelle de la bataille de Cannes. » Le doge et la seigneurie s'efforçaient de faire bonne contenance devant l'ambassadeur du roi; mais au fond ils maudissaient les victoires de la France et ils ne cherchaient qu'à lui susciter des ennemis. Ils laissèrent l'ambassadeur du roi de Naples lever des hommes d'armes à Venise, pour les envoyer dans la ville de Brindes qui résistait encore aux Français. L'archevêque de Durazzo, d'accord avec Charles VIII, cherchait à soulever l'Albanie contre les Turcs; il vint à

Venise se concerter avec Philippe de Comines; mais la seigneurie fit arrêter ce prélat, au moment où il s'embarquait sur un vaisseau chargé d'armes et de munitions.

La ville de Venise était un foyer d'intrigues contre la France. C'était là que les États d'Italie et quelques-unes des puissances de l'Europe conspiraient contre Charles VIII, sous les yeux mêmes de son ambassadeur. Ludovic Sforza commençait à redouter la concurrence du duc d'Orléans, qui prétendait au Milanais. Le pape Alexandre VI, quoiqu'il eût traité avec la France, était tout prêt à se réunir à ses ennemis. Le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, soutenait la maison d'Aragon dans le royaume de Naples, et l'empereur Maximilien craignait d'abandonner à la France la suzeraineté de l'Italie. Ces quatre puissances traitèrent avec la seigneurie, et conclurent cette ligue dont les Français triomphèrent à Fornovo (6 juillet 1495). La victoire de Charles VIII lui rouvrait le chemin de la France; mais le royaume de Naples était perdu. Les Vénitiens pouvaient prétendre qu'ils avaient agi dans l'intérêt général de l'Italie. Ils avaient droit sans doute de repousser la domination française; mais devaient-ils s'appuyer sur l'Autriche et sur l'Espagne, qu'ils introduisirent ainsi dans la Péninsule? Ils n'oubliaient point d'ailleurs leurs intérêts particuliers: aussitôt que Ferdinand II fut rétabli sur le trône, il fut obligé de se reconnaître leur débiteur pour deux cent mille ducats, et de leur donner pour gages les villes d'Otrante, de Brindes, de Monopoli, de Trani, de Mola et de Polignano. L'occupation de ces places maritimes assurait à la république le principal objet de son ambition, l'empire de l'Adriatique.

Lorsque Louis XII vint à son tour porter la guerre en Italie, il se proposait de faire valoir à la fois les droits de la couronne de France sur le royaume de Naples et ses droits personnels sur le duché de Milan. Venise n'était plus l'ennemie des Français, mais leur alliée. Par le traité de Blois, signé le 15 avril 1499, elle partageait avec Louis XII les dépouilles des Sforza : elle devait avoir pour sa part la province de Crémone et tout le pays situé entre l'Oglio, l'Adda et le Pò. Machiavel a jugé sévèrement cette convention : « On ne doit jamais, dit-il, à moins d'y être forcé, prendre parti pour un voisin plus puissant que soi, sous peine de se voir à sa discrétion s'il est vainqueur. Les Vénitiens se perdirent pour s'être alliés sans nécessité à la France contre le duc de Milan[1]. »

Le traité de Blois fut bientôt mis à exécution. Louis XII fit la conquête du Milanais, et la république entra en possession du territoire

1. Machiavel, *Il Principe*, cap. 21.

qui lui avait été promis. Mais elle vit avec déplaisir les conquêtes qu'un autre allié du roi de France, César Borgia, faisait dans la Romagne. Elle possédait dans ce pays Ravenne et Cervia, et elle craignait que le fils d'Alexandre VI ne devînt un voisin dangereux. Les Vénitiens étaient en guerre avec les Turcs, que Ludovic Sforza avait excités contre eux en 1499. Après une lutte de trois ans, un marchand vénitien, alors prisonnier à Constantinople, André Gritti, dirigea les négociations, et réconcilia sa patrie avec Bajazet. Aux termes de ce traité, qui fut conclu en 1502 et qui fut observé jusqu'en 1537, la république garda l'île de Céphalonie, dont elle s'était emparée pendant la guerre; mais elle rendit Leucade (Sainte-Maure), et renonça à ses anciens droits sur Modon, Coron et Lépante.

A la mort du pape Alexandre VI (1503), les Vénitiens cherchèrent à se dédommager en Italie de ce qu'ils avaient perdu dans le Péloponèse. Forlimpopoli, Rimini, Faenza et plusieurs autres places tombèrent en leur pouvoir. Ils occupaient toujours certains ports du royaume de Naples. Ils avaient profité des embarras de Maximilien, pour se rendre maîtres de plusieurs villes autrichiennes au nord-est de l'Italie. Enfin depuis dix ans que la guerre bouleversait l'Italie, Venise avait grandi au milieu des désastres de ses voisins. Mais ses progrès et son ambition avaient jeté partout des semences de haine et de jalousie, d'où sortit la ligue de Cambrai.

Louis XII avait échoué dans ses tentatives sur le royaume de Naples. Il s'était d'abord entendu avec Ferdinand le Catholique pour dépouiller l'ancienne dynastie aragonaise; mais la guerre n'avait pas tardé à éclater entre les conquérants, et les Espagnols étaient restés maîtres du royaume. Pendant cette lutte, le roi de France n'avait pas trouvé dans Venise une alliée fidèle et dévouée. Quand les Français assiégeaient par terre la ville de Barletta, où Gonzalve de Cordoue manquait de vivres et de munitions, les Vénitiens avaient ravitaillé la place par mer. Quelque temps après, quatre galères françaises, poursuivies par une escadre espagnole supérieure en nombre, se présentèrent devant le port d'Otrante; les Vénitiens, qui en étaient maîtres, le fermèrent aux vaisseaux français, sous prétexte qu'ils devaient observer la neutralité. Le cardinal d'Amboise poussait à la guerre contre la république; il ne pouvait lui pardonner l'opposition qu'elle lui avait faite quand il prétendait à la papauté.

Le roi de France, qui venait de perdre le royaume de Naples, et qui craignait d'être attaqué dans le Milanais, conclut à Blois, le 22 septembre 1504, trois traités avec l'empereur Maximilien. Par le premier, Louis XII recevait l'investiture du duché de Milan; par le second, la fille du roi, Claude de France, était fiancée à Charles d'Autriche, qui

fut plus tard Charles-Quint, et la princesse devait avoir pour dot non-seulement le Milanais, mais la Bretagne et la Bourgogne. Le troisième traité, qui devait rester secret, était une ligue offensive contre Venise et un projet de partage des provinces que la république possédait en Italie.

Maximilien parlait déjà en maître aux peuples de la Péninsule; il annonçait sa prochaine arrivée à Rome, pour y recevoir, des mains du pape, la couronne impériale. Louis XII voyait avec peine les progrès de la maison d'Autriche, auxquels il avait imprudemment contribué par le traité de Blois. Il se fit adresser par les états de Tours, en 1506, des remontrances contre l'union de sa fille avec un prince étranger, et il la fiança à l'héritier présomptif de la couronne, au comte d'Angoulême, depuis François Ier. En même temps, il engageait sous main les Suisses et même les Vénitiens à s'opposer au voyage de Maximilien en Italie.

L'empereur convoqua la diète germanique à Constance (1507). Là, il chercha à entraîner tous les Allemands dans ses projets. Il s'efforça de leur persuader qu'il ne tenait qu'à eux d'humilier la France et de conquérir l'Italie. Il demanda à l'assemblée de l'argent et des troupes, d'abord pour se faire couronner à Rome, ensuite pour recouvrer le Milanais, dont l'investiture en faveur de Louis XII était annulée depuis que le prince s'était refusé au mariage de sa fille avec l'archiduc Charles. La diète ne voulut point sacrifier les ressources de l'Allemagne à l'ambition particulière de l'Autriche : elle n'accorda à Maximilien que des subsides insuffisants. Cependant il persista dans ses projets : il envoya une ambassade aux Vénitiens, pour leur demander le passage à travers leur territoire, et pour leur proposer une alliance, dont le résultat aurait été le partage du Milanais. Afin de les détacher de la France, il leur communiqua le traité secret qui avait été conclu à Blois contre la république. Louis XII cherchait, de son côté, à se réconcilier avec Venise; il l'engageait à s'unir à lui pour la défense de l'Italie, et, pourvu que la république refusât le passage aux Allemands, il lui promettait de lui garantir à perpétuité tous ses États de terre ferme.

Les Vénitiens n'avaient pas plus de confiance dans les promesses de Louis XII que dans celles de Maximilien; mais, comme il fallait prendre un parti, ils résolurent de rester fidèles à l'alliance française. Ils déclarèrent à Maximilien que s'il voulait entrer en Italie, sans armée, uniquement pour aller recevoir à Rome la couronne d'or, il serait reçu avec tous les honneurs dus au chef de l'Empire; mais que, s'il se présentait avec une armée, ils lui refuseraient le passage. L'empereur, vivement blessé de cette réponse, se mit en marche avec

environ trente mille hommes. Louis XII renforça ses troupes dans le Milanais, et envoya aux Vénitiens quatre cents lances et quatre mille fantassins, sous le commandement de Trivulzio.

Au commencement de l'année 1508 l'empereur, en personne, à la tête d'une partie de son armée, traversa les montagnes du pays de Trente, et s'avança jusqu'aux environs de Vicence, tandis qu'un autre corps autrichien pénétrait dans le Frioul et surprenait la place de Cadore. Maximilien ordonna à toutes ses troupes de marcher sur Trévise; mais déjà l'argent lui manquait, et il reprit bientôt le chemin du Tyrol, pour aller vendre ses pierreries à Inspruck. Après son départ, les Vénitiens, commandés par Barthélemy d'Alviano, taillèrent en pièces le corps allemand qui s'était avancé dans le Frioul; ils reprirent Cadore, et envahirent à leur tour les États de Maximilien, avec l'intention de lui enlever tout ce qu'il possédait sur les bords de l'Adriatique. En effet, en peu de jours, ils prirent Goritz, qu'ils fortifièrent, pour s'en faire une barrière contre les Turcs, Trieste dont le commerce excitait leur jalousie, Pordenone qu'ils donnèrent en fief à leur général, et Fiume sur la frontière d'Esclavonie. L'empereur fut réduit à conclure une trêve de trois ans avec la république, et à lui laisser toutes ses conquêtes. Louis XII se montra très-mécontent de ce que les Vénitiens eussent traité sans lui avec Maximilien.

Cette nouvelle guerre avait tourné au profit et à la gloire de Venise; mais ses voisins n'en étaient que plus mécontents et plus jaloux. Le pape Jules II, qui aspirait à agrandir la puissance temporelle du saint-siége, proposa au roi de France une ligue pour conquérir et partager toutes les possessions de la république: c'était revenir au traité secret qui avait été conclu à Blois quatre ans auparavant. Maximilien était tout prêt à entrer dans la coalition, pour se venger des Vénitiens qui venaient de l'humilier. Mais la France n'avait aucun intérêt à se brouiller avec ses anciens amis. C'est ce qui fut très-bien démontré, dans le conseil du roi, par l'évêque de Paris, Étienne Poncher. Ce prélat soutint avec raison que le maintien de l'alliance vénitienne était nécessaire à la défense du Milanais. Il rappela que la France s'était fort mal trouvée d'avoir, quelques années auparavant, appelé un prince étranger au partage du royaume de Naples, et il ajouta que le partage projeté de la Lombardie aboutirait probablement à la précipiter tout entière sous le joug de la maison d'Autriche. Ces paroles prophétiques ne furent point écoutées. Le cardinal d'Amboise soutint l'opinion contraire, et entraîna le roi. C'est la plus grande faute que Louis XII ait commise, et la principale cause des désastres qui affligèrent la fin de son règne.

Le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche se réunirent à Cambrai, et conclurent ce fameux traité qui avait pour objet de dépouiller Venise de toutes ses conquêtes et de la réduire à ses lagunes (10 décembre 1508). Ferdinand le Catholique, en qualité de roi de Naples, entra dans cette ligue, ainsi que tous les princes qui avaient quelques reprises à exercer sur la république. Louis XII réclamait, pour sa part, non-seulement ce qu'il avait cédé aux Vénitiens en 1499, Crémone et le pays entre l'Oglio, le Pô et l'Adda, mais les anciennes conquêtes de la république sur le Milanais, Bergame, Brescia et Crème. Aussitôt que les Vénitiens eurent connaissance de la ligue qui s'était formée contre eux, ils essayèrent de négocier. N'ayant pu parvenir à se faire écouter, ils tâchèrent de susciter une autre guerre à leurs principaux ennemis : ils entreprirent de soulever l'Angleterre contre la France, et les Turcs contre l'Empire; mais Henri VII et Bajazet abandonnèrent Venise à ses propres forces. Venise ne recula point, et quand le héraut d'armes du roi de France vint, de la part de son maître, déclarer la guerre à la république, le doge Lorédano répondit avec dignité, disculpa les Vénitiens des torts qui leur étaient imputés, et termina sa réponse par ces paroles : « Dieu jugera entre nous. »

Mais, quel que fût le courage des Vénitiens, ils ne pouvaient triompher d'une aussi formidable coalition. Ils furent vaincus par les Français à la bataille de Vaila ou d'Agnadello (14 mai 1509). Leur général, l'Alviano, fut fait prisonnier, et, un mois après cette bataille, Louis XII avait conquis toute la partie du territoire que le traité de Cambrai lui assignait en partage. L'armée pontificale réduisit en peu de jours Cervia, Rimini, Ravenne et Faenza. Le duc de Ferrare, Alphonse d'Est, rentra dans la Polésine de Rovigo. Le marquis de Mantoue reprit les villes d'Asola et de Lunato. Les Espagnols assujettirent à leur obéissance les villes napolitaines occupées par les Vénitiens. En même temps les Impériaux, sous la conduite du duc de Brunswick, entraient dans le Frioul, et y prenaient Feltre et Bellune. Dans la Lombardie Vérone, Vicence et Padoue firent leur soumission à l'empereur. Enfin, Trieste, Fiume, et les autres villes tombées l'année précédente au pouvoir des Vénitiens relevèrent l'étendard de la maison d'Autriche.

Venise prit alors une résolution héroïque : elle abandonna tout ce qu'on voulait lui prendre, et au delà; elle renonça à toutes ses possessions de terre ferme, délia ses sujets du serment de fidélité, et se borna à couvrir les lagunes et la métropole par le rappel de toutes ses garnisons. Venise s'étant ainsi retirée tout en elle-même, il fallait une flotte pour la réduire, et aucun des alliés n'était prêt à en fournir une. L'ardeur des confédérés s'était beaucoup refroidie depuis que

chacun d'eux était satisfait dans son ambition particulière. D'ailleurs, il n'entrait pas dans leur plan de détruire complétement la république, qu'ils jugeaient nécessaire à l'équilibre de l'Italie. Louis XII avait repassé les Alpes, et, par une économie mal entendue, il avait licencié la plus grande partie de son armée. Les Vénitiens, se sentant un ennemi de moins, se hasardent à sortir de leur ville; ils lèvent de nouvelles troupes, avec lesquelles ils surprennent Padoue, et s'y défendent contre Maximilien. Ils reprennent Vicence et presque tout le Trévisan. La ville de Trévise leur était restée fidèle. Quand Jules II eut rétabli son autorité dans la Romagne, il se réconcilia avec la république; et, comme il s'était servi des Français contre Venise pour agrandir le saint-siége, il voulut se servir de Venise contre la France pour délivrer l'Italie. Ferdinand le Catholique, qui n'avait pris qu'une faible part aux opérations de la ligue, s'en détacha complétement quand le pape lui eut accordé l'investiture du royaume de Naples.

La *sainte ligue* fut la contre-partie du traité de Cambrai: Venise s'unissait à son tour contre la France avec le pape et le roi d'Espagne (1511). Maximilien lui-même abandonna les Français, après leur glorieuse mais stérile victoire de Ravenne. L'Angleterre, après avoir affecté longtemps la neutralité, se déclara contre la France: à l'ouverture du parlement de 1512, Henri VIII promit son appui à la sainte ligue et au pape, qui en était le chef. Les Suisses, qui avaient quitté le service de Louis XII pour celui de Jules II, descendirent en Italie, et firent leur jonction avec l'armée vénitienne. Les Français, qui n'avaient pas plus de douze mille hommes pour lutter contre trente mille, furent réduits à évacuer le Milanais et à se retirer en Piémont.

La nouvelle coalition n'était nullement disposée à restituer aux Vénitiens toutes leurs anciennes possessions. En rétablissant Maximilien Sforza dans le duché de Milan, on lui ôtait Parme et Plaisance, pour les donner à l'Église; mais on se proposait de l'indemniser aux dépens de la république. Ce fut ainsi que Crémone lui fut rendue. L'empereur consentait à laisser aux Vénitiens Padoue et Trévise; il leur permettait même de rentrer en possession de Crème, de Bergame et de Brescia; mais il prétendait garder Vérone; il exigeait qu'on lui remît Vicence, et que la république ne possédât ce qui lui resterait dans la terre ferme qu'à titre de fief de l'Empire, moyennant deux cent mille florins d'investiture et une redevance annuelle de trente mille florins.

Les Vénitiens ne voulaient ni renoncer à Vérone, ni recevoir comme vassaux ce qu'ils avaient jadis possédé en toute souveraineté. Louis XII

profita de cette circonstance pour renouer une alliance qu'il n'aurait jamais dû rompre. Un nouveau traité entre la France et Venise fut conclu le 14 mars 1513 : la république renonçait à Crémone et à la Ghiara d'Adda, et le roi l'autorisait à se dédommager par l'occupation des États du marquis de Mantoue.

Jules II était mort quelques jours avant la signature de ce traité. Ses dernières paroles furent, dit-on : « Les Français loin de l'Italie ! » Il avait cru, en combattant la France, délivrer la Péninsule ; il n'avait fait que servir l'ambition des Allemands et des Espagnols. Léon X, son successeur, suivit la même politique. Une nouvelle armée française, commandée par Louis de la Trémoille, recommença la conquête du Milanais, tandis que l'Alviano, prisonnier en France depuis la bataille d'Agnadello, revenait à Venise pour y commander toutes les forces de la république. Maximilien Sforza se réfugia dans le camp des Suisses, qui vainquirent les Français à la Riotta, près Novare (6 juin 1513). La Trémoille repassa les Alpes, avec les débris de son armée. Les Vénitiens, abandonnés à eux-mêmes, ne purent lutter contre les Espagnols et les Impériaux : ils furent réduits à se renfermer dans Trévise et dans Padoue. Le général espagnol, Raymond de Cardone, s'avança jusqu'au bord des lagunes ; il pointa sur Venise dix grosses pièces d'artillerie, et quelques boulets portèrent jusqu'au monastère de San Secondo. L'Alviano sortit de Padoue, et fut vaincu par les Espagnols à la Motta, près de Vicence (7 octobre 1513). Le sénat de Venise, sans s'émouvoir de ces revers, continua de se défendre avec sa constance accoutumée. Mais c'en était fait de l'indépendance de l'Italie : il ne s'agissait plus que de savoir à quel maître elle obéirait.

Machiavel traçait un tableau fidèle de la situation de la Péninsule quand il écrivait en 1514, à la fin de son livre du *Prince* : « L'Italie est aujourd'hui sans chef, sans institutions, sans lois. Vaincue, déchirée, conquise, elle étale aux regards de ses enfants des ruines de toute espèce. Étendue sans force et sans vie, elle attend un sauveur qui la guérisse de ses blessures, qui mette fin aux déchirements de la Lombardie et aux pillages du royaume de Naples. Prosternée aux pieds des saints autels, elle prie Dieu qu'il lui envoie un vengeur, pour la purifier des cruautés et des outrages qu'elle a soufferts. Tout humiliée qu'elle est par les barbares, elle est disposée à suivre une bannière commune, s'il se présente un homme qui prenne cette bannière et qui la déploie. »

Malheureusement cet homme ne se présenta point, et l'Italie ne cessa pas de servir de champ de bataille aux étrangers qui s'en disputaient la possession. François Ier renouvela l'alliance de Louis XII

avec les Vénitiens ; il triompha des Suisses à Marignan (1515), et cette victoire, à laquelle l'Alviano avait contribué, partagea encore une fois le Milanais entre la France et Venise. Le traité de Noyon, conclu le 13 août 1516, entre le roi d'Espagne Charles d'Autriche et François Ier, termina la guerre qui durait depuis huit ans. L'empereur céda Vérone au roi de France, qui rendit cette place à la république. Maximilien devait garder provisoirement trois places qu'il avait conquises : Gradisca dans le Frioul, Roveredo dans la vallée supérieure de l'Adige, et Riva au nord du lac de Garda. C'étaient les clefs de trois passages qui ouvraient l'Italie aux Impériaux.

Lorsque François Ier et Charles d'Autriche briguèrent la couronne impériale, les Vénitiens se mirent du côté du roi de France, et lui promirent même des secours d'argent pour l'aider à soutenir sa candidature. Au commencement de la guerre entre les deux rivaux, Venise était encore du parti français, mais elle ne le servait qu'avec réserve ; et, quand François Ier eut perdu le Milanais, la république se trouva dans la position la plus difficile. Elle s'efforçait de ménager les deux partis, négociant tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. Après la bataille de Pavie, la seigneurie reçut presque en même temps l'ambassadeur du roi de France et celui de l'empereur ; le doge fit au premier un compliment de condoléance, et adressa des félicitations au second, en lui répétant ces paroles de saint Paul : « Nous nous affligeons avec ceux qui pleurent, nous nous réjouissons avec ceux qui sont dans la joie. »

Cependant, l'esprit politique des Vénitiens ne pouvait rester longtemps dans une situation aussi équivoque. Ils comprenaient de quel péril la toute-puissance impériale menaçait l'Italie. Ils se concertèrent avec le pape Clément VII, et parvinrent à former une ligue entre le Saint-Siége, Florence et la république. Ces trois États se garantissaient mutuellement leur indépendance, et devaient unir leurs forces pour leur défense commune. L'Europe entière commençait à voir avec inquiétude les progrès de Charles-Quint, et le traité de Cognac, signé le 22 mars 1526, unit la confédération italienne à la France et à l'Angleterre. Les alliés s'engageaient à assurer la libre possession du Milanais à François Sforza, frère du dernier duc. Le roi de France renonçait à ses droits, à condition que Sforza se reconnaîtrait son vassal et lui payerait un tribut annuel de cinquante mille ducats. Le roi devait d'ailleurs conserver le comté d'Asti et la souveraineté de Gênes. Ce traité avait un grand avantage pour les Vénitiens : c'était d'exclure à la fois de la Lombardie les Allemands et les Français.

Mais ce n'était pas assez de négocier : il fallait agir, et la guerre

fut conduite avec mollesse. François Ier ne se hâta point d'envoyer au delà des Alpes l'armée qu'il avait promise à ses nouveaux alliés. Les Italiens échouèrent tristement à l'attaque de Milan. Bientôt Rome tomba au pouvoir des Impériaux (1527). Quand les Français parurent enfin sous le commandement du maréchal de Lautrec, ils s'emparèrent d'Alexandrie, de Gênes et de Pavie ; ils rallièrent à la ligue le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue. Mais une fatale diversion sur Naples compromit leurs succès dans le nord de la Péninsule. La guerre se termina par le triomphe de Charles-Quint et par la servitude de l'Italie. Tandis que François Ier abandonnait ses alliés par le traité de Cambrai, la paix de Bologne régla le sort des États italiens (1529). François Sforza fut rétabli dans le duché de Milan, et il en reçut l'investiture impériale moyennant une somme de neuf cent mille ducats. Les Vénitiens rendirent au pape les villes de Ravenne et de Cervia qu'ils avaient occupées dans la dernière guerre. Ils furent aussi obligés de restituer à l'empereur les ports napolitains dont ils avaient repris possession. Les princes d'Italie n'étaient plus que les humbles vassaux de Charles-Quint. Le pape lui avait accordé par le traité de Barcelone, l'investiture du royaume de Naples : c'était la violation de cet ancien principe de droit public qui défendait que le même prince réunît la couronne impériale et celle des Deux-Siciles. Depuis ce moment, il n'y avait plus d'indépendance possible, ni pour Venise, ni pour le reste de l'Italie.

IV

Au commencement du seizième siècle, Venise n'était pas seulement déchue de son importance politique ; elle était encore atteinte dans ses intérêts commerciaux. Les récentes découvertes des Portugais avaient changé la route du commerce des Indes, et ce fut un jour de deuil à Venise lorsqu'on apprit, par l'ambassadeur de la république à Lisbonne, que des vaisseaux étaient revenus d'Asie par l'océan Atlantique chargés de poivre et d'autres marchandises de l'Orient. Les Vénitiens, qui allaient avoir à lutter contre la ligue de Cambrai, entrevirent un danger plus menaçant encore dans le progrès des Portugais en Orient; ils résolurent de s'y opposer de toutes leurs forces. Le soudan d'Égypte était dans cette circonstance leur allié naturel ; car il tirait ses principaux revenus des droits qu'il avait établis sur l'entrée et la sortie des marchandises indiennes. Il était tout disposé à combattre les Portugais; mais il n'avait point de flotte. Venise envoya à Alexandrie du bois pour faire des vaisseaux, du cuivre pour fondre des canons. Ces matériaux furent transportés

au Caire par le Nil, et de là portés à Suez, à dos de chameau. La république fit construire, dans ce port, un arsenal, dont on voit encore les débris près des fontaines de Moïse. Elle offrit même d'ouvrir, à ses frais, l'isthme de Suez. C'est un spectacle admirable que les derniers efforts des Vénitiens pour ressaisir la fortune et la vie qui leur échappent, soit qu'ils résistent seuls à une ligue européenne, soit qu'ils créent une marine en Orient et portent la guerre jusqu'aux extrémités de l'Asie.

Mais Venise et l'Égypte furent vaincues, comme les Arabes et les Indiens; les Portugais triomphèrent de tous leurs ennemis. Après avoir vainement combattu, les Vénitiens essayèrent de négocier. Ils proposèrent au roi de Portugal de s'associer avec lui pour le commerce de l'Inde; le roi répondit par un refus. Ils lui offrirent alors de lui acheter, à prix fixe, toutes les épiceries qui arriveraient dans ses ports, ce qui fut également refusé (1521). Venise n'eut plus d'autre ressource que d'exempter de tout droit les épiceries qui lui viendraient par la voie d'Égypte, et de soumettre à une douane rigoureuse celles qui arriveraient du Portugal.

La découverte du nouveau monde fut aussi un coup terrible porté au commerce de la république. Les Vénitiens n'avaient pas été étrangers à cette découverte. Dès la fin du quatorzième siècle, deux patriciens, les frères Zeni, avaient équipé un navire à leurs frais, et, s'étant aventurés sur l'Océan, au nord-ouest de l'Europe, ils avaient découvert une terre inconnue, qu'on croit être l'île de Terre-Neuve ou la côte du Labrador. La relation de ce voyage ne fut publiée qu'en 1558; mais les pièces originales de l'expédition avaient été conservées dans les archives de l'État, et ce fut probablement en suivant la trace des frères Zeni que d'autres navigateurs vénitiens, Jean Cabota et ses fils, abordèrent à Terre-Neuve en 1496. Les Cabota étaient au service de Henri VII, et leurs découvertes profitèrent à l'Angleterre, comme celles du Génois Christophe Colomb avaient profité à l'Espagne. Une grande révolution s'était accomplie : c'étaient les puissances occidentales qui étaient devenues les arbitres de la navigation et du commerce. Par la découverte des deux Indes, l'Italie, comme le fait observer Montesquieu, « ne fut plus au centre du monde commerçant; elle fut, pour ainsi dire, dans un coin de l'univers, et elle y est encore[1]. »

Plus les circonstances devenaient difficiles, plus la politique de Venise était prudente et circonspecte. En 1535, à la mort de François II, dernier héritier des Sforza, le roi de France et l'empereur se disputèrent encore le Milanais. Charles-Quint parvint à s'y établir,

1. Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXI, chap. XII.

malgré les réclamations et les armes de son rival. Ainsi la maison d'Autriche étendit sa souveraineté sur quatre des États les plus puissants de l'Italie, le duché de Milan, le royaume de Naples, la Sicile et la Sardaigne. D'un autre côté, les Turcs, sous Soliman, étaient devenus aussi redoutables pour l'Italie que pour l'Allemagne. Venise s'efforçait de rester neutre, soit entre la France et l'Empire, soit entre l'Empire et les Turcs. Cependant, en 1537, elle fut entraînée malgré elle dans une guerre contre Soliman. Le sultan était venu camper à Valone, sur les côtes de l'Albanie, tandis que la flotte ottomane, commandée par Khaïreddin Barberousse, faisait voile vers l'Adriatique. Les Vénitiens se défendirent héroïquement dans Corfou; mais le gouverneur de Bosnie leur enleva plusieurs châteaux forts en Dalmatie, et Barberousse ravagea les îles qui leur appartenaient encore dans l'Archipel. La république signa la paix en 1540 et céda aux Turcs Malvoisie et Napoli de Romanie, les châteaux forts de Nadin et d'Urana, sur les côtes de Dalmatie, ainsi que les petites îles de l'Archipel que Khaïreddin avait conquises. L'acquisition de la forteresse de Marano, dans le Frioul, fut un dédommagement pour les Vénitiens (1542).

Le traité de Câteau-Cambrésis pacifia l'Europe en livrant l'Italie aux Espagnols (1559). Le duché de Milan, le royaume de Naples et même une partie de la Toscane, les *présides*, appartenaient au fils de Charles-Quint. Aussi Venise était-elle obligée de compter avec Philippe II. Après trente ans de paix, elle eut à lutter contre les Turcs, qui s'emparèrent de l'île de Chypre. Unie au pape Pie V et au roi d'Espagne, elle eut sa part de la gloire de Lépante (1571). Malheureusement, cette gloire fut bien stérile; car, par le traité qui termina la guerre deux ans plus tard, le sultan Sélim II garda l'île de Chypre. La république rendit la seule place qu'elle eût prise pendant la guerre, Sopoto en Albanie; elle paya une indemnité de trois cent mille ducats, et porta de cinq cents ducats à quinze cents le tribut annuel qu'elle payait pour l'île de Zante. Ce fut à ce prix qu'elle recouvra les priviléges commerciaux dont elle jouissait dans l'empire ottoman. « Il semblait, dit Voltaire, que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante. »

Obligée de subir en Italie l'influence de la maison d'Autriche, Venise tournait quelquefois les yeux vers la France, dans l'espoir d'y trouver un appui. Lorsque Henri d'Anjou quitta la Pologne en fugitif et traversa l'Italie pour aller prendre possession de la couronne de France, la seigneurie lui fit une réception magnifique. Le roi assista à une séance du grand conseil, en costume de sénateur vénitien. Au milieu d'une fête qu'on lui donna, les ouvriers de l'arsenal construisirent et armèrent une galère en sa présence. Dans la suite, les Véni-

tiens firent plus encore pour ce prince : au moment où ses finances étaient fort embarrassées par suite des guerres de religion, ils lui prêtèrent cent mille écus sans intérêt. Le pape, apprenant le service que les Vénitiens venaient de rendre à Henri III, dit devant leur ambassadeur : « Pauvre république ! apparemment qu'elle fait peu de compte de son argent; car assurément elle ne reverra jamais celui-ci[1]. » Henri III fit comme ces grands seigneurs, qui, au lieu de payer leurs créanciers, leur empruntaient une nouvelle somme. La dernière année de son règne, manquant encore d'argent, il eut recours à *ses bons amis* les Vénitiens. Il les fit prier par son ambassadeur « de le vouloir accommoder de quelque bonne somme de deniers; » le chiffre était laissé en blanc : c'était à l'ambassadeur à fixer la somme « selon qu'il cognoistra qu'ilz s'y pourront disposer. » Cette fois, les Vénitiens suivirent le conseil du pape, et ne voulurent point délier les cordons de la bourse.

A la mort de Henri III, Venise fut la première puissance catholique qui reconnut Henri IV comme roi de France. La cause du Béarnais était très-populaire parmi les Vénitiens. On voyait dans ce prince l'adversaire de la maison d'Autriche, et, par conséquent, le défenseur de la liberté italienne. La république lui prêta des sommes considérables, qui l'aidèrent à triompher de ses ennemis. Un jour, les envoyés de Venise apportèrent à Henri IV un riche coffret, dont la clef lui fut remise par le chef de l'ambassade. Le roi, ouvrant le coffret, y trouva la quittance de ce qu'il devait à la seigneurie. Touché d'un tel procédé, il porta la main sur la garde de son épée, en disant aux ambassadeurs : « Voilà mon épée, messieurs, elle sera toujours au service de vos maîtres. » A l'époque de son mariage avec Marie de Médicis, son nom fut inscrit sur le *Livre d'Or :* c'était le gage d'une alliance intime entre le roi de France et la république.

Il s'était formé à Venise, dans les dernières années du seizième siècle, une société de savants et d'hommes d'État aussi opposée aux exigences de la cour de Rome qu'à la prépondérance espagnole. Cette société, à laquelle appartenait Fra Paolo Sarpi, l'historien du concile de Trente, eut bientôt des organes dans le sénat et devint un parti dans la république. C'était ce parti qui avait porté les Vénitiens à se déclarer de bonne heure pour Henri IV. En 1606, son chef, Léonard Donato, fut élu doge. Dès lors, une lutte avec Rome devint imminente, et cette lutte était d'autant plus à craindre que l'Église avait pour chef Paul V, pontife d'un caractère inflexible et impatient de rendre à la

1. Dépêche de M. Hurault de Maisse, ambassadeur de France à Venise, 18 novembre 1587.

papauté les priviléges qu'elle avait perdus. Deux prêtres vénitiens, accusés au criminel, avaient été arrêtés par ordre du conseil des Dix et traduits devant des juges laïques. Le pape Paul V déclara qu'il ne souffrirait point que des ecclésiastiques fussent soumis à la juridiction séculière, et il demanda que les deux accusés fussent livrés à son légat. Il exigeait en même temps l'abolition de plusieurs lois récemment adoptées par la république, entre autres d'une loi qui défendait aux églises d'acquérir de nouveaux immeubles. Venise refusa tout. Paul V, s'armant du glaive spirituel de Grégoire VII et d'Innocent III, excommunia le doge, le sénat, tous les pouvoirs, et lança l'interdit sur tout le territoire vénitien. Le doge répliqua par un édit où il déclarait que la république ne reconnaissait en matière temporelle aucun supérieur, excepté Dieu. Cet édit, dont Lestoile a publié la traduction, fut imprimé à l'imprimerie ducale ; on voyait sur le frontispice saint Marc, le patron de la république, tenant le livre des Évangiles et le glaive tiré.

Cette querelle, qui remettait en question les droits des deux puissances, pouvait amener les conséquences les plus graves. Les protestants de la Suisse et de l'Allemagne cherchaient à entraîner la république dans leur parti, et, si l'on en croit un des correspondants de Duplessis-Mornay, il se prononçait à Venise des sermons tels qu'on les aurait pu faire à Genève[1]. D'un autre côté, les catholiques exaltés, les vieux amis de la Ligue et de l'Espagne, s'écriaient avec le pape et quelques cardinaux qu'il fallait châtier les Vénitiens. Henri IV se présenta heureusement comme médiateur. Une transaction fut conclue à Venise par les soins du cardinal de Joyeuse. La république ne renonçait ni au droit de traduire les ecclésiastiques devant les tribunaux séculiers, ni aux lois que le pape avait voulu faire abolir. Seulement, elle remit au cardinal de Joyeuse les deux prêtres qui avaient été arrêtés, en déclarant qu'elle ne le faisait que par égard pour le roi Très-Chrétien.

Henri IV inaugura à l'égard de l'Italie une politique opposée à celle de ses prédécesseurs. Il ne réclamait pour lui ni le duché de Milan, ni le royaume de Naples. Loin de là, il renonça, malgré quelques-uns de ses conseillers, à la dernière position que la France eût conservée au delà des Alpes, au marquisat de Saluces, et il l'échangea contre quelques territoires qui fortifiaient la frontière naturelle de son royaume. Il eût bien volontiers ajouté la Savoie à la France, lui qui disait aux députés de la Bresse et du Bugey : « Je veux bien que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand,

1. *Mémoires et correspondance* de Duplessis-Mornay, tom. X.

mais toute la française doit être à moi! » Fidèle à ce principe, en Italie il ne voulait que des Italiens. Dans ce projet de remaniement européen qu'il méditait à la fin de son règne, sa pensée principale était d'exclure l'Autriche de la Péninsule. Il réservait la Lombardie à la maison de Savoie; Venise devait recevoir la Sicile comme fief du saint-siége; le pape obtenait aussi le royaume de Naples. Quant aux petites principautés d'Italie, elles devaient être unies ensemble par un lien fédératif.

Au commencement de 1610, lorsque Henri IV commença à réaliser quelques-uns de ses projets, lorsqu'il conclut le traité de Brusol avec le duc de Savoie, il se proposait de faire entrer Venise dans la ligue italienne qu'il formait contre l'Autriche; il voulait offrir à la république la Ghiara d'Adda. Aussi les Vénitiens furent-ils consternés en apprenant la mort du roi. « Ce prince, écrivait Sarpi, était l'unique espoir des peuples chrétiens. » Henri IV avait droit aux regrets de Venise et de l'Italie tout entière; car c'était lui qui était l'auteur de la vraie politique française à l'égard de la Péninsule. Cette politique ne consiste point à aller chercher au delà des Alpes des duchés ou des royaumes, mais à faire cause commune avec les peuples italiens, et à s'assurer leur alliance en fondant leur liberté.

V

Après la mort de Henri IV, l'Italie fut abandonnée à elle-même. Que pouvait-on attendre, en effet, comme le disait aux Vénitiens un ambassadeur de Savoie, de la France gouvernée par un roi enfant, par une reine florentine, tout Espagnole dans le cœur, et par un conseil dévoué au cabinet de Madrid? Quand le duc de Savoie, Charles Emmanuel, donna le signal de la lutte contre l'Espagne, Venise fut son alliée et lui fournit des subsides. La république prit à sa solde des Suisses, des Grisons et même des Hollandais. Elle avait à lutter à la fois contre les deux branches de la maison d'Autriche; car en même temps qu'elle se déclarait contre les Espagnols, elle était en querelle avec l'archiduc Ferdinand de Styrie : ce prince s'était fait le protecteur des Uscoques, tribu albanaise dont les pirateries ruinaient le commerce vénitien et interceptaient la navigation de l'Adriatique. Le gouvernement de Louis XIII, alors dirigé par le connétable de Luynes, intervint dans ces différends et parvint à les terminer par des traités. L'Italie était pacifiée, mais non affranchie.

La paix était à peine conclue entre la république et l'archiduc Ferdinand, lorsque Venise fut le théâtre d'un événement extraordinaire, qui a été diversement raconté. Vers le milieu du mois de mai

1618, on vit plusieurs jours de suite des inconnus, des étrangers pendus aux gibets de la place Saint-Marc. On apprit en même temps qu'il avait été fait de nombreuses arrestations. On parlait de plusieurs centaines de personnes jetées dans les cachots, de procédures mystérieuses, d'exécutions nocturnes. On s'aperçut, à des indices certains, que beaucoup de personnes avaient été noyées dans les canaux. On disait qu'un grand nombre d'étrangers, employés sur la flotte, avaient été poignardés, pendus ou jetés à la mer. Le bruit se répandit aussitôt que la république venait d'échapper à un grand péril, qu'un complot avait été découvert, que les conjurés devaient brûler l'arsenal, s'emparer de Saint-Marc et du trésor, mettre le feu en plusieurs endroits de la ville, et faire sauter la seigneurie pendant la tenue du grand conseil. On ajoutait que c'était l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Bedmar, qui était l'instigateur du complot. Le peuple indigné menaça ce ministre, qui se retira de la ville avec mystère et fut bientôt rappelé par son gouvernement. Comme il y avait parmi les victimes un certain capitaine Jacques-Pierre et un autre nommé Langlade qui avaient été autrefois au service du duc d'Ossune, on en a conclu que le vice-roi de Naples était le complice du marquis de Bedmar. Quelques-uns même leur ont associé le gouverneur de Milan, Pierre de Tolède, et ont représenté la conspiration comme l'œuvre du triumvirat espagnol.

Il paraît certain qu'il avait été formé un complot contre la république, que ce complot a été découvert, et que le gouvernement vénitien en a fait justice avec sa célérité et sa discrétion accoutumées. Il n'est pas impossible que le marquis de Bedmar et le duc d'Ossune, ennemis déclarés des Vénitiens, n'aient eu des relations avec quelques-uns des conjurés. C'était assez l'habitude de l'Espagne de troubler ainsi le repos de ses ennemis. Mais, il faut le dire, tous ces faits ne sont attestés par aucun document authentique, ni par aucun témoignage digne de foi. Le conseil des Dix a gardé sur cette affaire un silence absolu. Aucune pièce n'a été publiée, et même, si l'on en croit un historien, toutes celles qui existaient ont été soigneusement anéanties[1]. Nous avons la correspondance des agents francais à Venise au moment de l'événement : ils ne croient point à la gravité du complot et démentent tous les bruits répandus à ce sujet. Il n'y a donc point lieu d'admettre les rumeurs populaires, ni les pièces apocryphes sur lesquelles Saint-Réal a bâti son roman, et que de graves historiens, comme Watson et Sismondi, ont adoptées sans examen.

L'affaire de la Valteline, l'une des premières préoccupations du

1. *Pietro Giovanni Capriata*, ap. Daru, liv. XXXI.

cardinal de Richelieu, était d'un grand intérêt pour les Vénitiens. Placée entre le Tyrol et le Milanais, la Valteline unissait les États des deux dynasties autrichiennes. Au moyen de cette importante position, l'empereur et le roi d'Espagne pouvaient envelopper la république depuis les bords de l'Isonzo jusqu'à ceux du Pô, et lui fermer toute communication soit avec la Suisse, soit avec la France. Aussi, dès le commencement du dix-septième siècle, le gouverneur espagnol du Milanais avait-il bâti, à l'extrémité du lac de Côme, le fort de Fuentès, qui lui ouvrait l'entrée de cette vallée. En 1620, les Espagnols soulevèrent la Valteline contre les Grisons et s'emparèrent du pays. Venise conclut une ligue avec la France et avec le duc de Savoie ; et, aussitôt que Richelieu fut arrivé au ministère, l'expédition du marquis de Cœuvres et le traité de Monçon enlevèrent la Valteline aux Espagnols : c'était neutraliser ce passage, et, par conséquent, résoudre la question dans l'intérêt de l'Italie.

Quand Richelieu réclama le duché de Mantoue pour le duc de Nevers, qui en était le légitime héritier, Venise s'unit encore à la France, dans l'espoir d'affaiblir l'influence espagnole en Italie. L'armée de la république fut battue à Valesso, et les Autrichiens parvinrent à surprendre Mantoue; mais le traité de Cherasco (1631) fit triompher les droits du prétendant français, et ce fut encore une partie perdue pour l'Autriche. Au moment où le roi de Suède, Gustave-Adolphe, avait envahi l'Allemagne, les Vénitiens lui avaient promis un subside de quatre cent mille livres par an; mais, après la conclusion du traité de Cherasco, ils refusèrent de payer la somme convenue et ne prirent plus aucune part à la guerre de Trente ans.

Pendant la plus grande partie du dix-septième siècle la république resta neutre au milieu des querelles qui divisaient l'Europe occidentale. En Orient, elle eut souvent à lutter contre les Turcs. En 1644, les galères de Malte avaient pris un vaisseau que le sultan Ibrahim envoyait à la Mecque et une flotte marchande qui se dirigeait vers l'Égypte. Le sultan voulut rendre tous les peuples chrétiens responsables de cette attaque; et, comme les galères maltaises, après cette capture, avaient mouillé sur les côtes de Candie, cette île fut envahie par les Ottomans. Venise réclama les secours de toute la chrétienté : le pape, le grand-duc de Toscane et l'ordre de Malte fournirent quelques galères. On vit même une escadre française et une escadre espagnole venir au secours de Candie; ce fait était d'autant plus singulier, que la France et l'Espagne étaient en guerre l'une contre l'autre. Le cardinal Mazarin, qui avait disposé de neuf vaisseaux français en faveur de la république, fut inscrit sur le livre d'or. Quelques années plus tard, Louis XIV envoya six mille auxi-

liaires aux Vénitiens. La flotte qui portait cette armée arbora l'étendard de l'Église, pour que la France ne parût pas violer son antique alliance avec l'empire ottoman. Mais, malgré ces secours, Venise succomba dans la lutte. Par le traité du 6 septembre 1669 elle abandonna Candie, sauf trois ports, les Grabuses, Spina-longa et la Suda, qu'elle devait conserver avec les îles qui en dépendaient. Elle conservait tout ce qu'elle avait conquis sur les frontières de la Dalmatie et de la Bosnie, entre autres la forteresse de Clissa.

Ces nouvelles acquisitions étaient bien loin de compenser la perte de l'île de Candie, et la république était épuisée par une guerre qui lui avait coûté cent vingt-six millions de ducats. La dette publique était accrue de soixante-quatre millions de notre monnaie et les ressources de l'État avaient beaucoup diminué : « Les Vénitiens, écrivait le comte d'Avaux, ambassadeur à Venise en 1672, ne sauraient mettre sur pied et entretenir huit mille hommes de troupes réglées; car, pour leur milice, je la compte pour rien. Nulles de leurs places ne sont munies, et la guerre de Candie a tellement appauvri la république qu'elle a besoin d'un très-long temps pour se remettre. Elle a même quasi perdu son crédit; et tout ce qu'elle tire de ses sujets, en quelque manière que ce soit, ne va qu'à vingt-quatre millions [1]. »

Venise se releva peu à peu, par la prudence de sa politique et par l'industrie de ses citoyens. Sa position était devenue meilleure en Italie par suite des victoires de Louis XIV sur la maison d'Autriche. Elle se vengea des Turcs en s'unissant contre eux à l'empereur, au czar et à la Pologne. Après quinze ans de guerre, le traité de Carlowitz, conclu en 1699, laissa aux Vénitiens toute la Morée, qu'ils avaient conquise, les îles d'Égine et de Sainte-Maure, Castel-Nuovo à l'entrée du canal de Cattaro, et plusieurs places de Dalmatie. La république consentait à céder aux Turcs le port des Grabuses qu'elle avait conservé dans l'île de Candie.

Pendant que l'Europe était encore une fois divisée par la querelle de la succession d'Espagne, les Vénitiens s'efforcèrent de conserver la plus stricte neutralité. En vain, la France s'efforça de tenter leur ambition en leur offrant l'évêché de Trente et le Frioul autrichien : la république resta immobile et impartiale; elle vit plus d'une fois sa neutralité violée par les deux parties belligérantes. Quand la guerre se termina par les traités d'Utrecht et de Rastadt (1713-1714), Venise se trouva en face du duché de Savoie agrandi et de l'Autriche plus puissante que jamais en Italie. Victor-Amédée était roi de Sicile, et l'empe-

1. Lettre du comte d'Avaux, 25 octobre 1672.

reur avait obtenu les anciennes possessions espagnoles en Italie, le duché de Milan et le royaume de Naples. La république n'était plus dans la Péninsule qu'une puissance de second ordre. Les Turcs en profitèrent pour l'accabler : le traité de Passarowitz (1718) rendit la Morée à l'empire ottoman et ne laissa aux Vénitiens que l'île de Cérigo. Ils furent même obligés d'abandonner ce qui leur restait dans l'île de Candie et l'île de Ténos, position importante dans l'Archipel. Ils ne conservèrent sur la côte d'Albanie que les trois villes de Butrinto, de Parga et de Prevesa ; encore furent-ils obligés de démanteler la troisième de ces places.

L'abaissement de la puissance vénitienne profitait surtout à l'Autriche. C'était donc un danger, je ne dis pas pour la liberté de l'Italie qui n'existait plus depuis longtemps, mais pour l'équilibre européen. Albéroni voulait chasser les Allemands d'Italie pour y établir la domination espagnole. La France et l'Angleterre, opposées à ce projet, firent donner la Sardaigne au duc de Savoie, en échange de la Sicile qui fut cédée à l'Autriche. C'était encore fortifier la puissance qui était maîtresse de l'Italie. Tout le monde en France n'approuvait point cette politique ; le maréchal de Villars la combattit dans le conseil de régence. Il était d'avis de soutenir l'Espagne, de former une confédération italienne contre l'Autriche, et de promettre le Mantouan aux Vénitiens, pour les engager à entrer dans la ligue. « Si l'Italie s'ébranle, disait-il, je suis d'avis de nous unir avec elle [1]. » Mais le régent ne suivit pas ces conseils : il persista dans l'alliance qu'il avait conclue avec l'Angleterre, la Hollande et l'empereur. Le roi d'Espagne lui-même renonça à ses projets ; il renvoya son ministre Albéroni et adhéra à la quadruple alliance : la succession du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance était promise à don Carlos, fils de Philippe V et de sa seconde femme, Élisabeth Farnèse.

Le gouvernement de Venise fut complétement étranger à ces négociations, qui décidaient du sort de l'Italie. Il était d'ailleurs enchaîné à la politique autrichienne : pour obtenir le secours de l'empereur dans la dernière guerre contre les Turcs, la république avait garanti à la maison d'Autriche toutes les possessions que la paix de Rastadt lui avait assurées dans la Péninsule. Depuis ce moment, Venise n'exerce plus aucune action sur les affaires du monde, ni même sur celles de l'Italie. Elle n'a plus qu'un rôle passif et paraît s'y résigner de bonne grâce ; elle ressemble à ces vieillards qui, pour éviter le

1. *Mémoires du maréchal de Villars*, édition Michaud, 3e série, tome IX, page 245.

moindre choc, se condamnent à une inaction absolue. Aussi, un historien a-t-il dit en arrivant à cette époque : « Ici finit l'histoire de Venise[1]. »

L'établissement des Bourbons d'Espagne dans le duché de Parme et de Plaisance, et plus tard dans le royaume des Deux-Siciles, la cession de la Toscane à la maison de Lorraine qui se confondit avec celle d'Autriche, furent pour la république vénitienne de nouvelles causes d'affaiblissement. L'Italie était désormais partagée entre les Allemands et les Espagnols. Aussi, tout ce qu'il y avait en France d'esprits intelligents voyaient-ils dans cette situation un danger pour l'équilibre de l'Europe. Au commencement de la guerre de la succession d'Autriche, le marquis d'Argenson écrivait, dans ses Mémoires, qu'il ne fallait pas favoriser l'ambition de l'Espagne en Italie. Ce qu'il voulait dans ce pays, c'était un mouvement national secondé par la France. Il ajoutait ces paroles, qui sont comme la prophétie des événements que nous avons vus s'accomplir : « Le roi de Sardaigne seul peut dépouiller la maison d'Autriche, si on le laisse faire. A lui se joindront les Vénitiens, les Génois, Modène... Sur quoi dix mille Français survenant suffiront à régler tout ce partage[2]. » D'Argenson croyait aussi que la France avait le droit de recueillir le prix de son *intervention*. « Par nos conventions avec le roi de Sardaigne, nous pourrons, disait-il, tirer de lui la Savoie qui nous arrondirait. »

Le marquis d'Argenson, devenu secrétaire d'État des affaires étrangères, essaya de constituer, sous les auspices de la France, l'unité et l'indépendance de l'Italie. Il revint à l'idée de Henri IV, à l'idée d'une confédération italienne, semblable au corps germanique ou à la ligue helvétique. Dans un mémoire adressé au roi à la fin de 1745, il retraçait les malheurs dont l'Italie avait été la victime, et il en indiquait la cause et le remède. Ce mémoire est une véritable consultation sur le mal qui tourmentait l'Italie depuis plusieurs siècles, et dont elle travaille à se guérir aujourd'hui.

« L'Italie, disait le ministre français, est, depuis trois siècles, l'un de ces théâtres d'ambition et de conquête où viennent se consumer les grandes puissances. Les empereurs y établirent leur pouvoir, et le virent fréquemment détruit. Charles VIII y montra la valeur et la légèreté française. Louis XII et François Ier y éprouvèrent encore de plus grands revers. Les Vénitiens en ont été, pendant un temps, les tyrans; mais ce temps a passé promptement.... Nous avons voulu y conserver quelques citadelles, quelques postes, sous prétexte de

1. Daru, *Histoire de Venise*, liv. XXXV, § 2.
2. *Mémoires du marquis d'Argenson*, juillet 1741.

défense et d'équilibre; mais ce n'est point tout cela qu'il faut. Ce qui vaut mieux, c'est de concentrer les puissances italiques en elles-mêmes; c'est de chasser l'Autriche de la Péninsule, et de montrer l'exemple de n'y plus prétendre... Empêchons les troubles et la tyrannie; soutenons les faibles et les opprimés; nous sommes assurés que nos seules menaces auront l'effet des plus grandes victoires. Nous y gagnerons pour nous honneur, repos et sûreté. »

Ces paroles étaient assurément un excellent programme politique. M. d'Argenson fit les premières ouvertures à la cour de Sardaigne. Il envoya à Turin un agent habile et dévoué, M. de Champeaux, qui avait déjà représenté la France à Genève. Les instructions données à ce diplomate établissaient en principe « que le moment était venu de rendre la force à l'Italie en lui donnant l'unité et l'indépendance. Le meilleur moyen pour parvenir à ce résultat, était d'unir en confédération les différents États de la Péninsule. Il devait y avoir une diète italique, chargée de pourvoir aux intérêts généraux. » A ces instructions on avait joint un projet de partage de l'Italie, qui émanait, à ce qu'il paraît, de Louis XV lui-même, et où le roi de Sardaigne était fort bien traité: il obtenait la plus grande partie du Milanais, et devenait le chef des princes italiens. Mais la voix de la France ne fut point entendue, et cette organisation de l'Italie, qui aurait rendu la vie à Venise, fut indéfiniment ajournée.

VI

La décadence de Venise s'explique non-seulement par la perte de son influence extérieure, mais par les vices de sa constitution. L'oligarchie qui la gouvernait était devenue odieuse même aux patriciens. A Venise, comme dans l'ancienne Carthage, les différents corps investis du pouvoir étaient souvent en lutte les uns contre les autres. Les ministres ou *sages-grands*, qui siégeaient dans le conseil de la seigneurie, étaient attaqués par le sénat, le sénat par les tribunaux ou quaranties, le conseil des Dix et l'inquisition d'État par le grand conseil. La république ne sortait de ces crises, assez fréquentes au dix-huitième siècle, que pour tomber dans cet esprit de nonchalance, de paresse et d'abandon, qui est, selon l'observation de Montesquieu, le signe des aristocraties dégénérées.

Tandis qu'un petit nombre de citoyens étalaient un luxe presque royal, les finances publiques étaient en désarroi. Dès l'année 1719, le chargé d'affaires de France à Venise avait constaté la détresse de la république : « L'État, écrivait-il, est si décrédité qu'il n'y a per-

sonne au monde qui veuille risquer de lui prêter la moindre somme. En effet, il est dû cinq, six et sept années d'arrérages aux rentiers, dont les rentes ont été réduites à deux pour cent, et, par ces raisons, les actions perdent soixante pour cent[1]. » L'armée, réduite à un petit nombre de mercenaires, avait désappris la guerre; les places fortes tombaient en ruine; les constructions navales étaient elles-mêmes négligées. A l'entrée des Français à Venise, en 1797, il y avait treize vaisseaux et sept frégates sur les chantiers; les matériaux manquaient pour les terminer, et, parmi ces treize vaisseaux, il y en avait deux qui avaient été commencés en 1732, c'est-à-dire qu'ils avaient déjà soixante-cinq ans, et qu'ils étaient pourris avant d'être achevés. Les manufactures n'étaient pas plus florissantes : avant la prise de Candie, les Vénitiens fabriquaient de cent vingt-quatre à cent vingt-six mille pièces de drap pour le Levant; plus tard ils en fabriquaient à peine cinq mille.

De tels faits, auxquels il faut ajouter l'extrême corruption des mœurs, ne présageaient que trop le sort réservé à la république. Les Vénitiens avaient tenté quelques réformes dans leur gouvernement. L'administration était devenue plus douce à l'égard des provinces. L'aristocratie avait semblé vouloir ouvrir ses rangs jusque-là fermés comme une forteresse. On avait décrété, en 1775, que le livre d'or resterait ouvert pendant vingt ans, et qu'on pourrait y inscrire jusqu'à quarante nobles de terre ferme ou d'autres sujets de la république, pourvu qu'ils justifiassent d'un revenu de dix mille ducats, et que leur noblesse remontât jusqu'à leur bisaïeul. En 1785, comme les capitaux manquaient aux négociants, une proclamation du gouvernement invita les patriciens à placer leurs fonds dans le commerce; ce qui était interdit par les lois anciennes. En 1736, Venise avait été déclarée port franc.

Mais ces réformes tardives ne sauvèrent point la république, et quand éclata la révolution française, la fausse politique des Vénitiens acheva de compromettre leur fortune. En 1791, la cour de Turin, prévoyant les commotions qui allaient ébranler l'Europe, proposa de former entre tous les États de la Péninsule une ligue destinée à garantir leurs intérêts. Venise refusa d'adhérer à cette alliance, et déclara qu'elle voulait rester neutre. Lorsqu'une coalition se fut formée contre la France, la république persista dans sa neutralité; ce qui ne l'empêcha point de livrer passage aux troupes autrichiennes, et même de fournir aux alliés des vivres et des munitions. Dans

1. Lettre de M. de Frémont, chargé d'affaires de France à Venise, 17 juin 1719.

l'immortelle campagne de 1796, Bonaparte, après avoir conquis le Piémont et la Lombardie, poursuivit les Autrichiens sur le territoire de la république. Loin de faire la guerre aux Vénitiens, il leur proposait l'alliance française, comme le seul moyen de les relever en Italie; mais le sénat déclara qu'il garderait la neutralité, et, ce qui n'était pas d'accord avec ses préparatifs de défense, la neutralité désarmée. Les Français furent bientôt maîtres de Brescia, de Peschiera et de Vérone. Les villes de terre ferme étaient jalouses de l'oligarchie qui gouvernait à Venise. Au commencement de 1797, Bergame, Brescia, Salo, Crème proclamèrent leur liberté. Le gouvernement vénitien arma les paysans des vallées des Alpes, et, au moment même où Bonaparte traitait avec l'Autriche et signait les préliminaires de Léoben, le massacre des Français à Vérone précipita la chute de la république.

Dans la conférence de Gratz entre le général français et les envoyés de Venise, Bonaparte demandait deux choses : qu'on punît les auteurs des massacres, et qu'on réformât la constitution vénitienne. « J'irai briser vos plombs, disait-il, je ne veux plus ni inquisition, ni livre d'or : ce sont des institutions des siècles de barbarie.... Les nobles des provinces, qui n'étaient que vos esclaves, doivent, comme les autres, avoir part au gouvernement; mais ce gouvernement est trop vieux, il faut qu'il s'écroule. » Les Vénitiens ne pouvaient avoir la pensée de lutter contre un tel adversaire. Le 12 mai 1797, le grand conseil abdiqua la souveraineté et la rendit à la nation tout entière. Trois jours après, les Français entrèrent dans Venise; un gouvernement démocratique fut institué; le livre d'or fut brûlé au pied de l'arbre de la liberté. Le Lion de Saint-Marc, antique symbole de la république, tenait un évangile ouvert sur lequel on lisait : *Pax tibi, Marce, evangelista meus;* cette inscription fut effacée et remplacée par ces paroles : *Droits de l'homme et du citoyen;* ce qui fit dire à un gondolier qu'enfin le lion avait tourné la page.

Combien il est à regretter que les victoires des Français n'aient pas eu pour résultat d'exclure l'Autriche de la Péninsule et d'assurer l'indépendance des États italiens ! Le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797) fut l'arrêt de mort de la république vénitienne. Son territoire fut partagé en trois parts : tout ce qui était à l'ouest de l'Adige, Bergame, Brescia, Mantoue, Peschiera, fut réuni à la république cisalpine, récemment créée en Lombardie. L'Autriche eut pour sa part Venise elle-même, les lagunes, tout le pays compris entre la rive gauche de l'Adige et l'Isonzo, l'Istrie, la Dalmatie, les îles vénitiennes de l'Adriatique et les bouches de Cattaro. La France se réservait la sou-

verainеté des îles Ioniennes, que l'Angleterre devait lui disputer avec acharnement.

Les Autrichiens entrèrent à Venise le 18 janvier 1798, et c'est de cette époque que date la servitude des Vénitiens. Après la bataille d'Austerlitz et le traité de Presbourg (1805), la Vénétie autrichienne ne fit que changer de maître : elle fut réunie au nouveau royaume d'Italie, qui avait remplacé la république cisalpine. Les traités de 1815 ont replacé Venise sous le joug de l'Autriche, en donnant les îles Ioniennes à l'Angleterre. On sait comment, il y a treize ans, la république de Venise est sortie de son tombeau, et comment elle y est rentrée, malgré les efforts héroïques de Manin. Ce nom respecté, que fêtaient naguère les Italiens affranchis, est, pour la malheureuse Venise, une consolation et une espérance.

FILON.

LES POÈTES A ATHÈNES

Il y a une opinion qu'on a souvent tâché de répandre, opinion toujours sûre d'ailleurs de rencontrer des partisans, parce qu'elle est commode, et qu'elle offre encore plus de facilités à la conscience qu'au talent; c'est moins une opinion qu'une tentation. Elle consiste à interdire à l'artiste, non-seulement le domaine de l'action, mais même toute idée trop sérieuse sur les choses étrangères à l'art. L'art a de rudes exigences :

> Un esprit partagé rarement s'y consomme,
> Et les emplois de feu demandent tout un homme.

Molière l'a dit, et, sous prétexte que l'art est un dieu jaloux, les dévots de l'art s'interdisent pieusement toute distraction philosophique, politique, religieuse : ce serait une apostasie. Ce mysticisme a bien ses avantages; on se débarrasse ainsi d'un tas de devoirs gênants imposés au commun des mortels. Aussi pour quelques-uns l'*emploi de feu* devient-il une existence assez douce; s'ils ont tout sacrifié à leur dieu, ils en sont bien dédommagés d'ailleurs; en poursuivant l'idéal, ils ont eu la chance de rencontrer quelque chose de plus solide :

> Ils vivent gros et gras; l'Art prodigue ses biens
> A ceux qui font vœu d'être siens.

Ses biens, c'est-à-dire pensions, faveurs, etc. L'art a ses canonicats. Je n'examine pas ici si cette existence est bien légitime; s'il est permis de refuser ainsi un regard à des intérêts sociaux, pour lesquels on trouve tout simple, par exemple, qu'un pauvre diable de soldat soit obligé de se faire tuer; si, enfin, sous prétexte qu'on se croit un esprit supérieur, on a le droit de n'être plus un homme et d'anéantir en soi toute activité. Je me borne à demander si, en fait, cette mutilation est toujours possible : ceux qui recommandent au génie une indifférence absolue pour tout ce qui n'est pas sa vocation spéciale en parlent un peu trop à leur aise : l'énergique sensibilité qui fait le

grand artiste en fait aussi l'homme à qui rien d'humain n'est étranger. Elle accroît en lui l'intérêt ému que prend la foule aux grandes idées qui partagent le monde. Et c'est dans ce sens assurément que l'entendait Molière quand il réclamait pour l'art *tout* l'homme : n'a-t-il pas aimé ou haï des choses qui ne le touchaient point personnellement? *Tartufe* est une invasion assez hardie, ce me semble, dans le domaine des plus vivantes réalités : pour son repos, mieux eût valu qu'il renfermât son génie dans le cercle des émotions individuelles ou de l'observation égoïste; il ne l'a pas voulu, il ne le pouvait pas. Le même génie qui fit sa gloire lui défendait cette lâcheté. Qui pouvait écrire *Tartufe* devait l'écrire.

Tout ceci, après tout, n'est peut-être qu'une querelle de mots. Qui n'a eu l'occasion d'observer que ces gens si exclusifs qui prétendent sacrifier à l'art toute autre idée, ne sont pas toujours aussi intolérants qu'ils en ont l'air? Tout en prêchant l'indifférence, au fond ils se permettent très-bien d'avoir des opinions, une opinion politique, par exemple : seulement, sous tous les régimes, elle est invariablement la même, c'est d'être éternellement satisfaits. Et, non contents de se permettre ces convictions hardies, ils ne craignent point de les exprimer, et ils accordent à tout le monde la même liberté. Vous voyez donc bien qu'au bout du compte cette maxime empruntée à quelques bourgeois : *n'ayez pas d'opinion*, signifie le plus souvent : n'en ayez pas d'inutile. Il ne s'agit que de bien s'entendre.

Quant aux esprits désintéressés et sincèrement convaincus que c'est une nécessité pour l'art de se retrancher toute émotion étrangère, qu'ils nous permettent de leur citer un exemple embarrassant pour leur opinion : s'ils disent vrai, il y a eu dans le monde un lieu où l'art n'a jamais dû fleurir; c'est une ville où chacun s'intéressait prosaïquement au sort de tous; où la constitution même imposait à tout citoyen, non point seulement ces distractions généreuses dont nous parlions tout à l'heure, mais les humbles et vulgaires devoirs de la vie, la nécessité d'un métier. Ce lieu maudit pour l'idéal, ce n'était ni Liverpool, ni Boston; c'était Athènes, — l'Athènes de Phidias, de Sophocle et de Platon.

Là, l'on était citoyen et soldat en même temps qu'artiste; le même homme savait défendre à la tribune ou sur les champs de bataille cette civilisation que son intelligence honorait par ses œuvres. Si haut qu'on y plaçât la pensée, l'action semblait plus haute

encore : le devoir civique y primait les plus fières expressions de l'art, ou plutôt l'héroïsme y semblait, comme la poésie elle-même, une traduction de cet idéal suprême que ce peuple exceptionnel portait en lui. Le poëte qui avait créé le *Prométhée* ou l'*Orestie* oubliait ces titres dans son épitaphe, et il faisait mettre sur sa tombe : « Ci-gît Eschyle qui combattit les barbares à Marathon. » Là, un amiral, Sophocle, au retour de quelque expédition maritime, faisait représenter ses œuvres immortelles; là, sur la place publique, le sculpteur Socrate[1], revenant du combat de Délium où il avait bravement fait son devoir, causait de Dieu et de l'homme avec les cordonniers du voisinage, avec le fils de la fruitière du coin, un peintre, d'abord athlète, puis poëte, Euripide. Ces entretiens étaient recueillis par quelques jeunes hommes, dont l'un devait être plus tard le chef et l'historien de la retraite des Dix mille, Xénophon : un autre, c'était un jeune sculpteur, en outre musicien, et même, dit-on, marchand d'huile dans l'occasion : c'était Platon.

Évidemment ce peuple avait sur le rôle de l'artiste et du penseur, sur la fonction du génie, des idées singulières. On n'y réclamait point pour le génie une existence aristocratique, le droit de ne rien faire et de vivre noblement aux dépens d'autrui. On ne s'était pas encore avisé d'en faire un être à part, nullement assujetti aux devoirs humains, un séraphin perdu dans le bleu du ciel, détaché de la terre, et n'y daignant poser un pied mélancolique que pour se présenter à la caisse des pensions les jours d'émargement. En outre, à Athènes, le génie n'était pas plus une profession que la vertu. On lui devait son admiration et un impérissable souvenir; mais le génie ne dispensait personne des obligations communes, et de la première de toutes, le travail. Athènes honorait le travail. C'était, du reste, la tradition grecque, j'entends de la Grèce civilisée, et je ne parle point de Lacédémone, où toute la peine était laissée aux ilotes. Dès les temps anciens Hésiode avait écrit : « L'oisif est semblable au frelon qui dévore sans rien faire le miel des abeilles. Il est haï des hommes et des dieux[2]. » Sur le même point, saint Paul lui-même n'est guère plus absolu. Solon consacra cette tradi-

1. A l'entrée de l'Acropole, au temps de Pausanias (vers l'an 174 de notre ère), se trouvait le groupe des Trois Grâces, ouvrage de Socrate. (Voir *Pausanias*, pag. 1, chap. XXII, — liv. IX, chap. XXXV.)

2. *Les Travaux*, vers 278.

dition antique, et en fit une loi : tout citoyen était tenu d'avoir un métier. L'oisiveté était punie, comme le travail récompensé. Le plus habile ouvrier en chaque genre avait un repas gratuit au Prytanée, une place d'honneur aux assemblées publiques. Le poëte stoïcien Cléanthe, celui qui nous a laissé un hymne si magnifique à Dieu, la *Prière du Déiste* de l'antiquité, Cléanthe employait les belles nuits de l'Attique à gagner sa vie : il était porteur d'eau, au service d'un jardinier. Le jour était réservé par lui à la philosophie, ou plutôt c'était philosopher deux fois. On ne pensait pas d'ailleurs que le génie fût une de ces fonctions qu'on pût remplir à tout instant. On savait que l'inspiration a ses heures, qu'elle ne souffle que par intervalles, même dans les existences les mieux douées. Le reste de la vie semblait appartenir de droit aux devoirs ordinaires : l'esprit s'y reposait en variant ses applications; et c'est ainsi qu'Athènes, mêlant l'action à la méditation, élevait l'action par la contemplation de l'idéal et moralisait la pensée par l'accomplissement du devoir social ou individuel.

Ce n'est pas tout : dans cette ville étrange, où les lettres étaient soumises à des conditions toutes différentes de celles qui semblent indispensables aujourd'hui, ce n'était pas assez pour le génie d'être contraint à se *partager*, il lui manquait encore un des éléments essentiels du développement littéraire chez les modernes : un protecteur.

Expliquons-nous pourtant : quand un des orateurs influents se trouvait être un homme actif, ami des arts, Périclès, par exemple, sans autre autorité que celle qu'il tenait de sa parole, Périclès proposait au peuple assemblé de voter les fonds nécessaires à Phidias pour l'achèvement du Parthénon, ou pour construire un gigantesque théâtre, où les poëtes comiques usaient en toute liberté du droit de se moquer du bonhomme Peuple et de Périclès à *la grosse tête*, son favori.

L'influence de Périclès sur le siècle artistique qui porte son nom ne fut pas autre chose, et ne ressemble guère aux protectorats modernes auxquels on l'a comparée[1]. Il n'était le plus puissant dans

1. « La *Minerve* de Phidias lui fut donnée à titre d'entreprise. Aussi le voit-on comparaître devant l'assemblée du peuple et exposer ses idées comme devant un conseil d'administration. » BEULÉ (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1860).

Athènes que parce qu'il était le plus éloquent; il n'était pas même archonte. Il y a dans Euripide un mot, étrange partout ailleurs et dans tous les temps, mais rigoureusement vrai pour ses concitoyens : c'est l'œil fixé sur sa patrie et oubliant le reste du monde qu'il écrivait : *la persuasion, l'unique souveraine des hommes*[1] ! Athènes fut, en effet, la cité de la persuasion, comme Rome fut le plus souvent la cité de la force. L'autorité de Périclès était uniquement celle de son caractère et de sa parole, et il s'en servait pour recommander les arts et les artistes[2].

Périclès eut pourtant une fois la fantaisie moderne de protéger directement, et d'avoir à son service, non pas un poëte, mais un philosophe, une sorte de conseiller intime qu'il consultait dans les cas graves. C'était Anaxagore. Le vieux philosophe se laissa persuader par son ami de quitter le petit champ dont il vivait : Périclès se chargeait de lui. Selon l'usage moderne aussi, la protection ne profita guère au protégé. Négligé bientôt par Périclès, attristé par la misère comme Corneille mourant, par l'indifférence de son protecteur comme Racine, peut-être aussi par le regret d'avoir sacrifié sa liberté, Anaxagore résolut de se laisser mourir de faim. Périclès l'apprend, accourt, le conjure avec larmes de renoncer à son dessein. Alors Anaxagore, soulevant un peu le manteau dont, selon l'usage antique, il s'était déjà voilé la tête au moment de mourir : « Périclès, lui dit-il, quand on a besoin d'une lampe, il ne faut pas oublier d'y mettre de l'huile[3]. »

Sauf cette exception malheureuse, on ne voit pas qu'aucun Athénien se soit jamais arrogé le droit de protéger la pensée. Pour ce peuple artiste, le génie, c'était surtout l'inspiration impersonnelle, accidentelle, fatale, la présence passagère d'un dieu dans l'homme : lisez l'*Ion* de Platon. Qui se mêlerait de protéger Dieu? C'est assez de l'adorer dans ses manifestations. Aussi les poëtes ne pouvaient-ils s'y faire, comme à Rome et plus tard, les clients de quelques grands personnages; point de faveurs princières, point de sourires augustes,

1. *Hécube*, vers 816.

2. Barthélemy, d'après Thucydide, évalue à dix-sept millions cent mille livres de notre monnaie la somme totale dépensée pour les monuments d'Athènes au temps de Périclès. (*Introduction au voyage d'Anacharsis*, note.) Les modernes ont toujours mieux fait les choses; et leur générosité ne laisse rien à désirer, — rien que *Phidias absent*, comme dit V. Hugo.

3. PLUTARQUE, *Périclès*, chap. XXVIII.

point de pensions sur la cassette; ils s'en passaient, singulières gens! C'est qu'au fond ce qu'ils désiraient le plus, c'était ce qu'un homme seul, si puissant qu'on l'imagine, ne peut donner, ce que Napoléon lui-même n'a pu offrir à Luce de Lancival : c'était la gloire. Même au temps d'Horace et de la Grèce asservie, l'Athénien, dit-il, ne recherche avidement qu'une chose, la louange : *Præter laudem, nullius avaris*. C'était l'inestimable trésor qui tentait leurs convoitises. On ne voit pas d'ailleurs que leurs écrivains aient vécu dans la misère : ils n'en parlent point, et l'on ne trouve guère de renseignements sur cette question des droits d'auteur si approfondie chez les modernes. Quand, au début de son histoire, Thucydide déclare fièrement qu'il a voulu offrir à la postérité une *éternelle propriété*, il n'entendait point parler de la propriété littéraire. De notre temps où cette propriété aspire parfois à être éternelle comme Dieu même, Thucydide ferait bien de s'expliquer plus clairement. On sait seulement que les poëtes dramatiques avaient leur subvention : le poëte chargé par l'État de monter lui-même la mise en scène de ses pièces, poëte, directeur, acteur même assez souvent, prenait sa part de la subvention collective qui lui était allouée pour les représentations, ou du prix des places payé par les spectateurs; car, contrairement à l'usage romain, on payait son entrée au théâtre d'Athènes. Le tarif était fixé à trois sous environ (une obole); seulement, depuis Périclès, on paya pour les indigents[1].

A Athènes, tout était lutte et libre concurrence, jusqu'au drame. A des époques déterminées de l'année les poëtes présentaient leurs pièces au public. Après avoir prêté serment de juger sans partialité, un jury proclamait le vainqueur[2]. Dès les premiers temps on trouve jusque dans les campagnes l'usage établi de ces concours de chant qui, plus tard, dans les idylles d'une civilisation avancée, ne seront plus que des fictions poétiques ou des souvenirs d'un usage aboli. Aux temps anciens, par les bourgades de l'Attique, allaient des

1. Antérieurement, quand le goût du spectacle était encore peu répandu, et le théâtre très-petit, on payait une drachme d'entrée (18 sous). Voir *Voyage d'Anacharsis*, chap. LXX.

2. « Le jury qui jugeait le concours des poëtes comiques était composé de cinq personnes prises au sort, indistinctement, parmi tous les spectateurs; tandis que le jury du concours tragique était composé de dix personnes choisies par l'archonte parmi les citoyens qui avaient fait le service militaire. » (*Artaud*, note de la traduction d'Aristophane, p. 450.)

poëtes qui se défiaient les uns les autres devant un auditoire de rencontre : celui-ci jugeait. Leurs droits d'auteur alors, nous les connaissons avec la dernière précision. Les chevriers de la montagne donnaient une chèvre au vainqueur; les vignerons du mont Icare, moins riches ou moins généreux, ne leur proposaient qu'une coupe de vin doux et une couronne de lierre [1].

Plus tard, à Athènes même, quand l'usage des concours dramatiques se fut régularisé et qu'il fut devenu une institution, le jury, qui semble avoir jugé séance tenante et sous l'influence des spectateurs, ne fut pas plus que la foule à l'abri de toute erreur. Mais les erreurs que l'on cite de lui sont rares et presque toujours plus explicables que beaucoup de bévues commises dans les temps modernes par nos tribunaux littéraires. En voici une pourtant qui semblerait le convaincre d'avoir une fois cédé à la partialité reprochée maintes fois à l'Académie française, et d'avoir préféré la naissance et le pouvoir au mérite véritable. Denys, tyran de Syracuse, avait la fureur de composer des vers et le malheur de les faire mauvais : il présentait ses pièces au concours d'Athènes avec l'obstination d'un candidat perpétuel et malheureux; ses échecs multipliés ne le décourageaient point. Une fois, enfin, il fut couronné : les juges se laissèrent-ils corrompre, ou bien sacrifièrent-ils en cette occasion la justice à un intérêt diplomatique? On ne le sait. Toujours est-il que cette décision, après avoir été trouvée fort ridicule, fut bientôt approuvée quand on en apprit le résultat inattendu. Denys fêta si bien sa victoire qu'il en mourut d'indigestion! « Ah! dirent alors les Athéniens, si nous avions pu prévoir cela, nous ne l'aurions pas fait languir, et Syracuse serait libre depuis vingt ans [2]. »

Athènes n'eut pas souvent l'occasion de commettre de pareils régicides. La plupart des concurrents étaient des citoyens d'Athènes, et, pour la tragédie au moins, on ne voit guère qu'elle ait été cultivée en dehors de l'Attique. Ce peuple si léger, dit-on, savait apprécier les œuvres sérieuses : là seulement se sont confondus deux êtres, distincts partout ailleurs, le peuple et le public. « Combien de sots faut-il pour constituer un public? » disait Chamfort. Combien fallait-il de gens d'esprit pour composer le peuple athénien? Tous prenaient intérêt à la poésie, à l'art, ou plutôt chacun était un artiste;

1. Pauw, *Recherches sur les Grecs*, t. Ier, p. 40.
2. *Id.*, t. Ier, p. 169. — Diodore, XV, chap. LXXIX.

leurs habitudes civiles même ont une poésie qu'on ne trouve que là. Sur un territoire de treize lieues de long sur quinze dans sa plus grande largeur vivait un peuple à qui la vie matérielle, toujours difficile, semble du reste avoir été assez indifférente : l'activité intellectuelle s'y mêlait à tout. Cette terre qui fournissait si peu au corps donnait beaucoup à la pensée. Quelques collines, de faibles ruisseaux; en général, un terrain sec et nu, semé çà et là, comme les côtes de la Provence, de touffes de plantes aromatiques, âcres et parfumées, dont l'abeille seule pouvait se nourrir; rien de grand que la vue de la mer qui élargit la pensée et l'étend vers l'infini, cette mer de Salamine aux patriotiques souvenirs, et puis ce ciel incomparable, que, dans la poésie athénienne, la jeune fille comme le héros n'oublient jamais en mourant de saluer de leurs derniers adieux; cet air si limpide, au dire des voyageurs, et dont la pureté rend les voix plus sonores, dont l'éclatante lumière favorise l'architecte et le sculpteur, en accusant tous les contours. Là, tout était fait pour la vie publique. Jusqu'au temps de Périclès et même plus tard les maisons d'Athènes n'étaient en général que de pauvres masures; on ne s'y tenait guère. Il semble que l'Athénien répugnât à s'enfermer, comme dit Aristophane, dans des trous comme des taupes; on vivait à l'air libre. Seuls, les monuments publics, propriété de tous, étaient splendides. Athènes, c'était le temple, c'était le théâtre, c'était la place publique, — c'est-à-dire, la religion, l'art, la liberté. Quant au reste de la ville, il existait à peine; les citoyens habitaient généralement les bourgades du voisinage, hameaux coupés çà et là d'arbres élevés à force de soins, comme des enfants chétifs, et qu'on n'en aimait que mieux. Pour nous, peuples du Nord, grâce au climat, tout se fait entre quatre murs, depuis les délibérations des parlements jusqu'aux méditations solitaires du philosophe. Pour penser, Descartes s'enfermait dans un *poêle*. En Grèce, c'était en se promenant au cap Sunium, battu des vagues, que Socrate s'entretenait avec ses amis des vérités les plus hautes, ou bien encore en marchant dans le lit même de l'Ilissus, les pieds dans l'eau de ce ruisseau, ou sur ses rives, couché sous un beau platane où la voix du sage était accompagnée d'un *chœur de cigales*[1]. L'enseignement régulier même se faisait en plein air. « Les jardins des philosophes occupaient une demi-lieue carrée et s'étendaient depuis les rives de

1. PLATON, *Phèdre*.

l'Ilissus jusqu'à celles du Céphise. Les épicuriens étaient établis au centre, les disciples de Platon vers le nord et ceux d'Aristote vers le sud. Jamais on ne vit des voisins moins turbulents, ni moins jaloux; une allée d'oliviers ou un bosquet de myrtes y séparait les systèmes. » (Pauw).

On connaît la passion des Athéniens pour les fleurs, pour celles du moins que pouvait produire leur pauvre pays; les violettes, par exemple, dont l'usage était habituel. Les pays où le sol est le plus riche ne sont pas ceux qui éveillent le mieux dans les âmes l'amour ardent des choses naturelles. L'un des plus laids pays du monde est le pays classique pour la culture des fleurs : c'est la Hollande. Chez ce peuple flegmatique, des tulipes ont allumé des passions insensées et des rivalités violentes. En Grèce, les fleurs avaient même leur utilité : les couronnes n'y étaient pas seulement un ornement, c'était une fraîche coiffure, un *chapeau de fleurs*, comme nous disons parfois par imitation des anciens, mais sans nous être jamais ainsi coiffés. Une couronne était la marque distinctive d'un magistrat : c'est une coiffure officielle qui en vaut bien une autre. On se coiffait de fleurs dans les festins; on s'en coiffait pour aller au temple : l'esclave même, tant qu'il portait cette couronne, était inviolable; son maître alors n'eût osé le frapper[1]. « Athènes aux belles couronnes : » c'est ainsi que la désigne le Thébain Pindare. Cette différence d'usage va plus loin qu'on ne pense. Chez nous, dans la langue littéraire, il y a une foule d'images qui ne nous disent rien, parce qu'elles ne correspondent à rien dans la réalité. Les couronnes, les palmes, la lyre, etc., toutes choses qu'a retenues le jargon moderne, simples images pour nous, réalités poétiques pour les anciens. A Athènes, la vie sérieuse, la vie vulgaire même avait sa grâce.

Aussi le genre de poésie qui fleurit principalement à Athènes est-il celui où le poëte a le plus besoin d'un public qui soit à son niveau : c'est la poésie dramatique, et la floraison en fut spontanée. Et ce ne fut pas cette poésie d'une grandeur abstraite, forte, passionnée, mais surtout philosophique, de Corneille, de Molière, de Racine même. Dans le drame athénien circulent l'air et la lumière : c'est la vie même, une vie libre et poétique. Toutes les couleurs y resplendissent, tous les tons y sont admis. La poésie bouffonne, ordurière même chez Aristophane, a souvent des échappées vers l'idéal,

1. Aristophane, au début de *Plutus*.

et comme des bouffées d'air pur, comme des rayons d'une limpidité ravissante au milieu des plus étranges fantaisies. Les principales représentations dramatiques avaient lieu au mois de mars : il me semble qu'on s'en aperçoit en lisant les pièces grecques, et que, quel que soit le sujet, on y sent toujours une fraîche haleine de printemps. La poésie élevée de Racine en a bien reproduit quelque chose dans *Esther* et dans *Athalie*. Mais, en lisant Molière, si supérieur à Aristophane comme penseur, on peut se demander si jamais, dans ses excursions de jeunesse, il a contemplé autre chose que l'âme humaine, et s'il s'est aperçu qu'il existait des arbres, des ruisseaux, des montagnes. Il les connaissait tout au plus par Versailles et par les décors de son théâtre. Chez le poëte grec, au contraire, la plus âcre satire, politique ou sociale, s'interrompt tout à coup pour laisser éclater une idylle vive, colorée, toujours familière et réelle [1]. Le même auditoire qui se délectait des plus grossières énormités comme de la plus fine satire voulait encore retrouver la poésie là où elle ne se rencontre guère. Et après avoir goûté la raillerie effrénée d'Aristophane, il savait aussi accepter les plus austères conceptions. Je n'en veux pour preuve que l'*Hippolyte* d'Euripide, ce jeune chasseur pur et vierge comme les prairies qu'il aime à parcourir, et qui veut toujours ignorer l'amour. C'est cette sévère donnée, bien accueillie de la canaille d'Athènes, impossible et ridicule chez nous, que Racine a bien été forcé de rendre moins idéale et moins pure pour l'accommoder au goût du grand siècle et aux préjugés des *honnêtes gens*.

Et, pour ne parler ici que de la tragédie et des hardiesses inouïes qui nous étonnent parfois chez elle, ces audaces ont un charme à part, parce qu'elles sont naïves et qu'elles n'ont pas conscience d'elles-mêmes. Pour nous, modernes, les hardiesses de l'art sont le plus souvent l'effet d'un calcul, comme les témérités de Turenne qui, selon Napoléon, devenait plus hardi en vieillissant. Avec Eschyle, Sophocle, Euripide, la poésie dramatique vient d'apparaître : c'est tout un monde qui naît et s'épanouit, *la nouveauté fleurie du monde*, comme dit Lucrèce en parlant des premières matinées de l'univers. Cette jeunesse d'inspiration, unie à la plus extrême variété, fait de la tragédie grecque la création la plus originale et la plus vaste. Tout s'y trouve, et la passion ardente, et l'éclatante couleur, et la plus haute philosophie, et la familiarité naïve. L'extraordinaire ici,

1. Chant des laboureurs, dans *la Paix*.

ce n'est pas la gravité de cet enseignement historique, politique, moral, religieux, distribué au peuple par le poëte qui là vraiment se sent magistrat; il est assez naturel que, devant un public pour qui le drame est une institution nationale, le poëte comprenne la majesté de son rôle et s'élève au niveau de ses devoirs. Le bouffon Aristophane fait dire à Eschyle dans *les Grenouilles* [1] : « Le poëte est à l'âge viril ce que l'instituteur est à l'enfance : nous ne devons rien dire que d'utile. » Mais, chose assurément plus étrange chez ce peuple si préoccupé des intérêts généraux, le drame a eu cette chance unique de porter à cette hauteur l'expression des sentiments les plus simples, l'émotion du foyer domestique. Quoi de plus poétique à la fois et de plus naïf que la légende d'*Alceste?* Quoi de moins semblable aux solennités de la tragédie française, qu'on suppose bien à tort calquée sur la tragédie grecque? Où trouverait-on, par exemple, chez nos plus grands poëtes dramatiques l'équivalent des plaintes naïves du petit Eumélos, se jetant en pleurant sur les lèvres de sa mère Alceste qui vient d'expirer? Les doux sentiments de la famille paraissent souvent dans les pièces d'Euripide, et toujours la plus suave poésie s'y mêle; en veut-on un exemple? Voici un fragment d'une de ses pièces perdues, de *Danaé :* ce sont quelques vers seulement, d'une grâce que je sens intraduisible; c'est peut-être pour cela que j'essaye de les traduire :

« Douce est la lumière du soleil; il est doux aussi de contempler la mer mollement agitée, et la terre quand elle fleurit au printemps, et le trésor des eaux profondes; bien d'autres choses encore sont belles et dignes de louange! Mais pour le père et la mère qui ont perdu leur enfant et que les regrets dévorent, rien n'égale l'éclat et la beauté de la lumière que répand dans la maison la venue d'un nouveau-né [2]. »

Je suis forcé de l'avouer : si les critiques qui ont magistralement

1. C'est sans doute par reconnaissance pour les hauts et sévères enseignements de la poésie d'Eschyle qu'un décret avait ordonné qu'elles seraient jouées après sa mort. Ce décret portait en outre que « l'on fournirait un chœur à celui qui voudrait les faire représenter. » (*Artaud,* note de la trad. d'Aristophane, pag. 441.) Toujours la même combinaison de l'intervention modérée de l'État et de l'initiative individuelle.

2. Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,

établi que Victor Hugo avait eu tort de combiner dans ses drames « l'élément dramatique et l'élément lyrique, » deux choses incompatibles selon ces graves autorités; si, dis-je, ils avaient eu le temps de jeter un coup d'œil sur le drame grec, ils y auraient trouvé de bien plus nombreuses incompatibilités; l'épopée, l'idylle, l'ode, la satire même, la satire personnelle, fondues ensemble. Le peuple athénien ne savait pas plus séparer les *genres* en littérature que dans la vie sociale les *spécialités*.

Ce peuple, c'est le créateur par excellence dans l'ordre des choses intellectuelles; de lui, mieux que de l'envahisseur macédonien, l'on peut dire qu'il a laissé peu de chose à faire. Le drame, l'éloquence politique, l'enseignement philosophique, les arts, il a tout créé : c'est l'école de l'humanité. Et maintenant encore il vit dans ses traditions et dans ses exemples, plus vivant dans la pensée des hommes que beaucoup de nations actuelles qui s'agitent ou qui dorment, détruisent ou ne créent point. C'est le père des idées fécondes. Rien n'a depuis été inventé que dans le détail : on change un peu, on hasarde quelques broderies nouvelles; mais le canevas est grec ou plutôt athénien. Car, ce qui naquit en dehors même d'Athènes, la séduisante république l'amenait à elle comme par une irrésistible attraction. C'est elle qui recueille les poëmes d'Homère; c'est là, sur le sol libre, que les philosophes nés loin d'elle viennent penser pour elle et pour le monde. C'est là qu'Aristote vient enseigner la science et la méthode, Épicure la doctrine de la volupté, Zénon celle du devoir. Ailleurs, on a pu trouver le métal précieux : c'est elle toujours qui le marque de son poinçon, le contrôle et le lance dans le monde, frappé d'une ineffaçable empreinte, monnayé pour l'avenir. On a tenté parfois de comparer à l'époque athénienne d'autres glorieuses époques littéraires ; mais a-t-on songé aux revendications qu'Athènes pourrait légitimement exercer sur ces littératures rivales? Sait-on, au juste, ce que Rome et la France lui doivent d'inspiration immédiate ou de traditions indirectes? Et, parmi les œuvres modernes qui s'inspirèrent de la Grèce, celles de Racine, par exemple, ou d'André

Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se dérident soudain à voir l'enfant paraître
Innocent et joyeux.

. . . . . .

Enfants, vous êtes l'aube. . . . . VICTOR HUGO.

Chénier, ne sent-on pas toujours je ne sais quoi d'artificiel, quelque chose qui nous avertit que pour ces belles productions l'air n'est plus le même, et que les soins ont dû suppléer à la floraison spontanée? Les fleurs rares qui croissent dans des serres, cultivées avec précaution sous des vitrages, avec une chaleur réglée par des thermomètres, ont aussi leur beauté : mais combien sont-elles plus ravissantes et plus fraîches, croissant à l'air libre et tirant du sol qui les fit naître les sucs que la nature elle-même leur a appropriés!

L'antiquité elle-même, l'antiquité contemporaine de cette végétation inimitable, a eu le secret de ce qui en faisait la force et la splendeur. Demandez-le à Hérodote : « Sous la tyrannie, dit-il, les Athéniens se comportaient avec négligence et mollesse, comme des hommes qui travaillent pour un maître; une fois devenu libre, chacun sentit qu'il travaillait pour lui-même et fit des efforts que le succès récompensa[1]. » Et plus tard Athènes perdit sa vie politique et son indépendance, et avec elle sa fécondité poétique. Mais sous les tyrannies macédoniennes comme sous les Romains, grâce à la tradition, grâce au respect qu'inspirait encore son passé, elle resta toujours la plus libre cité du monde et la capitale de l'intelligence, toujours fidèle à ses sympathies généreuses. Quand Brutus livra aux triumvirs la dernière bataille de la dignité humaine, Sparte, l'odieuse moinerie militaire, resta fidèle à ses antécédents en se déclarant pour l'oppression triomphante : Athènes s'attacha au parti du désespoir; cette Athènes, qu'on nous dépeint si oublieuse, n'oublia pas du moins à quelle cause elle avait dû jadis ses grandeurs, maintenant évanouies. Son dernier acte dans l'histoire fut un hommage à la liberté.

Je ne me dissimule rien de ce qu'on est en droit de reprocher d'ailleurs aux Athéniens, ni les vices qui leur étaient communs avec les autres peuples de l'antiquité, ni leurs défauts particuliers. Je me contenterai de faire remarquer qu'on leur impute encore bien des torts que dément toute leur histoire. On les dit violents et passionnés; et chez eux les révolutions s'accomplissent sans effusion de sang. — On les dit d'une vanité irritable; et leurs plus influents orateurs, Démosthènes, par exemple, loin de les flatter, ne cessent de leur reprocher durement leurs défauts. — On les dit mobiles et capricieux; et on les voit maintenir leur faveur aux citoyens qui les ont bien servis,

1. *Terpsychore*, chap. LXXVIII.

Périclès par exemple, ou Démosthènes, même après les malheurs publics dont il semblait la cause et qui partout ailleurs l'auraient perdu. — On les dit jaloux de toute supériorité ; et nulle part, même dans la plus éclairée des monarchies modernes, le mérite des grands hommes n'a été l'objet d'une faveur plus générale et plus persistante.

Je sais les objections que l'on fera ici : la mort de Socrate, l'ostracisme. Oui, Socrate a été mis à mort par Athènes en un jour d'égarement; mais il y avait vécu tranquille jusqu'à soixante-dix ans; où Socrate, le hardi penseur, eût-il été si longtemps possible, je ne dis pas dans l'antiquité, mais dans la plupart des États modernes? Ajoutons que s'il s'est défendu comme on le rapporte, c'est qu'il voulait être condamné. Je renvoie sur ce point à l'excellent ouvrage de M. Denis (*Histoire des théories morales dans l'antiquité*). Oui, Athènes a une fois commis le crime de tuer un penseur, mais a-t-elle jamais proscrit la pensée elle-même? Pour nous, chez qui et les idées et les hommes ont été si longtemps étouffés avec un égal acharnement, rappelons-nous qu'une notable part de notre gloire littéraire, depuis Pascal jusqu'à madame de Staël, se compose de livres proscrits, brûlés, mis au pilon; demandons-nous surtout ce qui nous resterait de notre plus incontestable gloire, nos prosateurs[1], si l'autorité avait pu être à leur égard aussi coupable qu'elle voulait l'être; et soyons modestes.

Soyons-le également quand nous prononçons le mot d'ostracisme. Condamnons, je le veux bien, cette mesure de précaution qui éloignait temporairement un citoyen dangereux d'un territoire de quelques lieues, et qui fut appliquée dix fois seulement en un siècle. Mais n'oublions pas ce que M. Grote nous rappelle, c'est qu'aucun pays moderne n'a hésité non pas seulement à éloigner un citoyen compromis par son ambition personnelle, comme faisait Athènes, mais à bannir soit des classes entières, comme lors de la révocation de l'édit de Nantes, soit des familles, des personnes qui n'avaient d'autre tort que leur naissance; comptons seulement depuis un demi-siècle sur combien de personnes nous avons appliqué ce dernier genre d'ostracisme, et ne parlons pas trop de l'ostracisme athénien.

« Athènes, a dit M. Ernest Havet, a conçu et essayé la démocratie

1. *Les Provinciales, Télémaque, les Lettres persanes, le Siècle de Louis XIV, Charles XII, l'Émile, le Contrat social*, etc., tous livres défendus, sans parler de nos *Mémoires*.

avant le temps; elle a aimé, au moins pour ses citoyens, l'égalité, le droit, la seule souveraineté de la loi et de l'opinion; elle a fait voir dans l'antiquité l'effort le plus indépendant et le plus hardi que la liberté humaine ait fait vers l'idéal politique; la république de l'avenir a donné là ses prémices, bien imparfaites et cependant bien grandes[1]. »

Tout en applaudissant à ce jugement élevé, je reconnais sans peine que la liberté politique, telle que l'espèrent et l'attendent tous les nobles cœurs, aura beaucoup à retraucher et à ajouter aux traditions athéniennes. Mais pour la république des lettres, puisque enfin elle est immortelle et que M. de Fontanes lui-même en réclamait le maintien, contentons-nous de souhaiter à cette fille d'Athènes de se modeler un peu sur sa mère et de comprendre toujours aussi bien qu'elle les droits et les devoirs de la pensée.

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1858.

EUGÈNE DESPOIS.

REVUE DES SCIENCES

DEUX CHIMISTES OUBLIÉS.

Essays de Jean Rey, docteur en médecine, sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine. Bazas, 1630. — Réédité par Gobet. 1777[1]. — *Tractatus quinque medico-physici*, par Jean Mayow, docteur en médecine. Oxford, 1676[2].

Si je voulais faire comprendre à un enfant cette grande époque de l'humanité si heureusement nommée la Renaissance, je le conduirais au grand salon du Louvre, tout droit devant ce beau tableau du Pérugin, qu'a acquis le Musée il y a une dizaine d'années, lors de la vente de la galerie du roi de Hollande.

Il aurait là un bel exemple de cette peinture du moyen âge, encore tout assujettie à la règle et à la tradition. Il serait frappé de l'ordonnance monacale de cette toile, de sa froide symétrie; il comprendrait que si le maître a régulièrement distribué de chaque côté de la Vierge et se faisant pendant deux saintes et deux anges, c'est que l'usage l'exigeait. Il fallait obéir, dans un tableau de sainteté, à un certain nombre de conventions; on enseignait dans les écoles à reproduire toujours sous le même type triste et maigre et la Vierge et l'enfant Jésus, et l'artiste suivait respectueusement les leçons qu'il avait reçues.

Je n'aurais pas grand chemin à faire pour conduire mon jeune ami devant l'ensevelissement du Christ qu'a peint le Titien. Mon compagnon, à coup sûr, serait frappé de la liberté qui règne dans cette composition, et le contraste entre ces deux peintures lui ferait comprendre la grande réforme qui s'était faite dans l'art. Il n'y a plus là ni règle ni symétrie; le peintre a reconquis sa liberté, il a oublié les enseignements de l'école, il a franchement abordé sa toile, chacun des acteurs de cette triste scène n'a plus une pose de convention, les mouvements, les gestes sont naturels; aussi la vie circule, le sang

1. Il existe un exemplaire de l'édition de 1630 à la bibliothèque Mazarine; l'édition de 1777 n'est pas rare.

2. Un exemplaire provenant de la collection de M. de Blainville se trouve à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle.

coule sous la peau brunie des robustes porteurs, et rend plus triste et plus lamentable la pâleur, l'affaissement du divin cadavre.

La Renaissance, c'est dans toutes les sphères où s'exerce l'activité humaine une transformation semblable à celle de la peinture passant du Pérugin au Titien. — C'est l'humanité reprenant possession d'elle-même, cessant de répéter la monotone chanson de sa nourrice, relevant la tête et fixant les yeux.

Au moyen âge nul n'ose s'écarter en rien de ce qu'enseigne l'école, la théologie impose ses lois et tout le monde obéit. A l'époque suivante, au contraire, la liberté renaît, l'artiste s'affranchit des règles, l'inspiration devient son seul guide; le savant n'apprend plus, il observe; il jette ses vieux manuscrits pour commencer à épeler le grand livre toujours ouvert de la nature.

La Renaissance, c'est la jeunesse de notre civilisation; c'est l'exubérance d'un garçon jeune et fort, débarrassé tout à coup de la férule du pédagogue, des tendres soins de la famille, aspirant pour la première fois à pleins poumons l'air pur de la liberté, et se jetant dans le tourbillon de la vie avec l'audace et l'entrain de ses vingt ans.

La doctrine du libre examen pénètre partout; sous son inspiration féconde, comme les beaux-arts, les sciences se transforment! Arrêtées depuis l'antiquité, elles reprennent leur course; les découvertes s'accumulent comme par enchantement, et amènent derrière elles tous ces bienfaits matériels dont jouissent les hommes de notre temps.

Le mouvement, sensible d'abord dans les arts plastiques, se communique aux sciences d'observation. L'astronomie, la géographie, font plus de progrès en cinquante ans que pendant toute l'antiquité. La physique commence sa réforme avec Galilée. Au dix-septième siècle elle se trouve dans toute sa splendeur : Torricelli et Pascal pèsent l'atmosphère, voient le mercure, soutenu par la pression de l'air, monter et descendre dans le tube de verre du baromètre, et refléter fidèlement les immenses ondulations de l'océan aérien, dont les vagues passent en mugissant au-dessus de nos têtes. Descartes et Newton suivent la marche de la lumière qui se brise en traversant les corps diaphanes; ils font tomber sur un prisme de verre les blancs rayons du soleil, pour leur voir revêtir les brillantes couleurs de l'arc-en-ciel.

Dès le dix-septième siècle la physique est fondée; entraînée par le grand mouvement de la Renaissance, elle prend son essor, elle avance chaque jour, et il ne sera plus question pour elle de ces brusques révolutions capables d'ébranler jusqu'à ses fondements.

Comment, au milieu de cet épanouissement général, la chimie reste-

t-elle en arrière? La chimie, cultivée avec passion pendant le moyen âge, qui avait déjà donné dans la céramique de magnifiques résultats avec Palissy, qui armait la médecine de médicaments héroïques avec Paracelse et Basile Valentin; la chimie, qui avait ses réactifs, les acides puissants, les bases énergiques, qui au premier abord semblait devoir devancer toutes les sciences, se traîne cependant péniblement jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Dans le brillant cortége de poëtes, d'artistes, de savants qui donne en France au siècle de Louis XIV un si vif éclat, on ne rencontre pas un chimiste; et faut-il en nommer un, on cherche, on hésite et on ne trouve pas.

Si, s'arrêtant sur l'exception singulière que présente la chimie à la marche générale des sciences, on veut en pénétrer le mystère, l'étonnement redouble. On s'aperçoit, en effet, que tous les éléments nécessaires à cette révolution avortée existaient dès le commencement du dix-septième siècle.

Deux hommes, en effet, ont trouvé alors les véritables bases de la science; mais ces deux hommes, morts jeunes, sont restés presque inconnus de leurs contemporains et n'ont pas tardé à être complétement oubliés.

On a bien abusé des chefs-d'œuvre inconnus et des génies incompris; nous ne craignons pas cependant qu'on nous reproche de tomber dans ce travers en rappelant les titres qu'ont à vivre dans la mémoire de tous les amis des sciences le Français Jean Rey et l'Anglais Jean Mayow. Plusieurs fois déjà de savants historiens ont appelé sur eux l'attention; mais Fourcroy a beau en l'an VII écrire un long mémoire [1], M. Hœfer [2], M. Chevreul [3], répéter que le dix-septième siècle a eu aussi ses grands chimistes, leur nom ne prend pas l'éclat qu'il mérite. C'est pour réagir encore une fois contre cet oubli que nous voulons résumer ici les travaux de Jean Rey et de Jean Mayow, et prouver que si la chimie a fait seulement au dix-huitième siècle sa révolution, elle avait eu au dix-septième sa renaissance.

I

On a peu de détails sur la vie de Jean Rey; il est né à Bugue, sur la Dordogne, en Périgord, probablement vers la fin du seizième siè-

1. *Annales de chimie.*
2. *Histoire de la chimie.*
3. *Journal des savants* (1850 1851).

cle; après s'être fait recevoir docteur en médecine, il va se fixer à la forge de Roche-Beaurant, dont son frère était propriétaire. C'est là qu'il consacra à l'étude des sciences, à une correspondance assez suivie avec quelques amis, le temps que lui laissèrent des affaires d'intérêt très-embrouillées, auxquelles il lui fallut bientôt se livrer tout entier.

Au commencement du dix-septième siècle la science n'était ni fondée, ni organisée; on n'écrivait guère de mémoires, et c'est souvent sous forme de correspondance, pour répondre à l'interrogation d'un ami, pour lui proposer un problème que sont émises quelques-unes des grandes vérités dont nous sommes redevables à cette époque. — L'étude de la nature n'a pas encore pour ces grands esprits que préoccupe tant la théologie l'importance qu'elle mérite; ils y consacrent un instant, font un effort, puis retournent bien vite à ces discussions sans fin, dont on ne peut médire cependant puisqu'elles nous ont valu les *Provinciales* et le *Discours sur la Méthode*.

On sait que c'est dans une lettre adressée à l'un de ses amis que Fermat a donné l'énoncé de ce fameux théorème dont la solution n'est pas encore complète; c'est aussi à l'instigation de l'un de ses correspondants, l'apothicaire Brun de Bergerac, que Jean Rey se met en quête de lui donner une réponse à sa question : « *Pourquoi l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine.* » Telle fut l'occasion des *Essays*, qui, avec deux ou trois lettres adressées au père Marin Mersenne, minime de Paris, représentent tout ce qui nous reste du chimiste Jean Rey.

Les *Essays* sont simplement la solution d'une question spéciale, mais dont l'importance est immense pour la compréhension nette du phénomène de la combustion; et la lumière faite sur le point étudié par Jean Rey, toutes les questions semblables s'éclairaient d'elles-mêmes.

Dans l'ouvrage du chimiste périgourdin se trouvent aussi en germe deux vérités qui, fécondées, eussent pu produire les plus brillants résultats. Ainsi, comme on le verra, cet ouvrage, sous une apparence modeste, touche aux questions les plus importantes qu'ait eu à résoudre la science.

Les *Essays* sont dédiés à monseigneur le prince de Sedan[1], et c'est dans l'Espitre dédicatoire que se trouve indiqué, dans le style un peu précieux de l'époque, le but de l'ouvrage.

« Une question s'estoit esmüe, des plus ardües que la philosophie aye jamais produit. L'estain estant mis dans un vase, et réduit en

1. Frère du grand Turenne.

chaux par la force du feu, après avoir perdu beaucoup de sa substance en fumées, sans y adjouter chose aucune, son poids se trouve néantmoins fort accreu. D'un effect si manifeste la cause estoit occulte tant et plus. Chacun en disoit sa pensée et je fus semons d'en dire la mienne, qui ne fut pas si tost esclose, qu'on la vint harceler de divers lieux. De sorte qu'il me fallut entrer en lice pour joindre les contretenans. Mais d'occuper ores vos oreilles en racontant le succès de ces jouctes, la modestie ne me le permet pas. Vray est que, comme cet ancien conquereur des Gaules, j'ai escript mes propres exploits : ce livret n'en est que l'histoire. Livret auquel estant pressé par mes amis de faire voir le jour, je n'y ai pu consentir, sans que vostre nom rayonnant d'honneur feut posé tout au devant de lui, tout au plus haut de son frontispice. Car, contenant une doctrine nouvelle et contrariante en plusieurs points à la philosophie commune, j'ai préveu que plusieurs bruiraient à l'encontre, jusqu'à esmouvoir des tonnerres : mais qu'estant comme à l'abri de vos lauriers, il seroit en tout cas garanti de leurs foudres. Puis, sçachant que les choses paroissent toujours de la couleur du verre au travers duquel on les voit, j'ai creu ne lui pouvoir donner de lustres plus industrieux que de le faire voir à travers la splendeur de votre nom. »

La solution pour nous se résume en deux mots : le plomb et l'étain chauffés à l'air se combinent avec l'oxygène atmosphérique, donnent des oxydes plus lourds que les métaux primitifs, puisqu'ils sont formés par ces métaux auxquels vient s'ajouter l'oxygène, dont nous savons parfaitement apprécier la pesanteur.

En 1630, la réponse n'était pas si facile à faire; Galilée avait bien démontré déjà la pesanteur de l'air, mais depuis peu de temps; et ses expériences n'étaient nullement connues en France. Les beaux travaux de Torricelli sur le baromètre sont de 1643. Ainsi, Jean Rey n'aborde la question qu'avec les connaissances que lui transmettent les anciens. Or, loin de croire que l'air était pesant, on enseignait à cette époque qu'il était léger, c'est-à-dire qu'il avait naturellement un mouvement vers le haut, et on montrait dans les écoles une expérience qui donnait une représentation de ces mouvements vers le haut, qu'on croyait appartenir essentiellement à deux des quatre éléments, l'air et le feu. C'est par l'attaque des mouvements de ces éléments légers que débute Jean Rey.

« C'est par la pesanteur dont la matière des quatre éléments est plus ou moins revestue qu'ils sont séparés entre eux et portés chacun en son lieu, selon que requiert la génération des mixtes et l'ornement de l'univers. Car, cette matière, remplissant de tout point l'espace enfermé sous la courbure du ciel, est continuellement poussée par son

propre poids vers le centre du monde. Vray est que la terre comme plus pesante occupe promptement ce lieu : et forçant ses confraires à la retraite, fait que l'eau seconde en pesanteur soit aussi seconde en place : si, que l'air, chassé du plus bas et second lieu, se restraint au troisième, laissant au feu, le moins pesant de tous, la suprême région pour faire sa demeure. Les chimistes nous fournissent une agréable représentation de ceci, lorsqu'ils prennent de l'esmail noir pulvérisé, de la liqueur de tartre, de l'eau-de-vie rendue bleuâtre avec le tournesol, et de l'esprit de térébenthine rougi d'orcanette : et jettant le tout dans une phiole, ils l'agitent jusques à ce qu'il s'en fasse un mélange confus. Alors, donnant le repos au vaisseau, on voit à l'œil avec plaisir le desbrouillement se faire. L'esmail gagne le bas, nous figurant la terre. La liqueur de tartre l'avoisine, représentant l'eau. L'eau-de-vie semblable à l'air occupe le troisième lieu; et l'esprit de térébenthine, pour démontrer le feu, se vient camper en la plus haute place. Tout ceci se fait par le bénéfice de la pesanteur, selon que dans ces corps elle est largement ou escharcement départie. »

Rien n'est léger, dit encore Jean Rey dans son second *Essay :* « La légèreté est un vocable qui ne signifie rien d'absolu en la nature : si, qu'il faut le rejetter, ou, si nous le retenons, que ce soit pour dénoter seulement une relation ou rapport d'une chose moins pesante à celle qui l'est davantage. »

Ainsi, pour Jean Rey, les quatre éléments sont pesants; aucun n'est essentiellement léger, et si l'air et le feu tendent à monter au-dessus de l'eau, c'est tout simplement que l'eau est plus qu'eux attirée vers le bas.

Il cherche dans les *Essays* suivants de nouvelles raisons à l'appui de son opinion; il confond dans son argumentation le feu et l'air : « Vray est que les expériences que nous produirons de cettui-ci conclurront pour celuy-là, en conséquence de la proximité de leur nature. »

Cette confusion est fâcheuse sans doute, mais elle n'aura pas dans la suite tous les inconvénients qu'on pourrait croire. Dans les *Essays* suivants, Jean Rey continue à défendre la pesanteur de l'air; mais ses arguments sont faibles, et le père Marin Mersenne, son correspondant, peut facilement les réduire à néant. A l'*Essay* VIII, cependant, notre auteur se relève et explique avec la plus grande clarté comment il n'est pas possible, dans les circonstances ordinaires, de trouver de la pesanteur à l'air. *Essay* VIII : « Nul élément pèse dans soy-même, et pourquoy?... C'est d'ici d'où l'erreur que j'ay combattue (que l'air est sans pesanteur) tire un argument qui pourroit esblouir les yeux débiles, mais non les clairvoyans. Car, balançant l'air dans l'air mesme

et ne lui trouvant pas de pesanteur, ils ont creu qu'il n'en avoit point. Mais qu'ils balancent l'eau (qu'ils croient pesante) dans l'eau même, ils ne lui en trouveront non plus, estant très-véritable que nul élément pèse en soy-même. »

Et plus loin, dans l'*Essay* X, se trouve enfin la preuve expérimentale de la pesanteur de l'air :

« La seconde façon par laquelle l'air augmente de poids, c'est la compression de ses parties. Car la nature a voulu, pour des raisons à elle cogneues, que les éléments peussent s'estendre et resserrer jusqu'à certaines bornes qu'elle leur a prescrites. Dans cet espace, voit-on une portion d'élément ores serrée à l'estroit ores estendüe au large..: Prenez cette syringue, dans laquelle le bouchon est enfoncé jusqu'à demi, et l'ouverture de devant est bien fermée, poussez à force : vous réduirez l'air enclos au petit pied. Retirez à vous le bouchon; vous ne le sortirez pas du tout; bien ferez-vous estendre l'air à de plus amples dimensions qu'il n'avoit auparavant. L'air ainsi comprimé, doubtez-vous qu'il ne pèse dans un air libre, puisqu'en pareil espace il contient plus de matière? Si la raison ci-dessus donnée ne vous suffit, venez-en à l'espreuve. Remplissez d'air à grande force un balon avec un soufflet, vous trouverez plus de poids à ce balon plein qu'à lui-même estant vuide. Et de combien? De ce que pèse raisonnablement l'air contenu dans le balon qu'il n'y en a soubs pareille estendue en celuy qui est libre. Plusieurs ont bien remarqué ce plus de pesanteur au balon plein qu'au vuide; mais que quelqu'un en aye sceu la cause jusques ici, il n'est point venu à ma notice. »

L'air est pesant, nous n'en doutons plus. Jean Rey accumule encore les raisonnements pour apporter une conviction complète dans l'esprit du lecteur; mais aucuns ne valent ceux que nous venons de citer, aucuns n'ont ce caractère de précision expérimentale qui paraît plutôt appartenir à notre époque qu'au dix-septième siècle.

« Maintenant ai-je fait les préparatifs, voire jetté les fondements de ma responce à la demande du sieur Brun, qui est telle : Qu'ayant mis deux livres six onces d'estain fin d'Angleterre dans un vase de fer, et iceluy pressé sur un fourneau à grand feu ouvert, l'espace de six heures, l'agitant continuellement, sans y adiouster chose aucune, il en a recueilli deux livres treize onces de chaux blanche; ce qui l'a porté d'abord dans l'admiration et dans le désir de sçavoir d'où lui sont venues les sept onces de plus. Et pour grossir la difficulté, je dis qu'il ne faut pas s'enquérir seulement d'où lui sont venues ces sept onces, mais outre icelles, d'où ce qui a remplacé le déchet du poids, qui est arrivé nécessairement par l'ampliation du volume de l'estain se convertissant en chaux, et par la perte des vapeurs et exhalaisons

qui se sont escartées. A cette demande donc, appuyé sur les fondements jà posez, je responds et soutiens glorieusement : « Que ce surcroît de poids vient de l'air, qui dans le vase a esté espessi, appesanti et rendu aucunement adhésif par la véhémente et longuement continuée chaleur du fourneau; lequel air se mesle avecques la chaux (à ce aydant l'agitation fréquente) et s'attache à ses plus menues parties, non autrement que l'eau appesantit le sable que vous jettez et agitez dans icelle, par l'amortir et adhérer au moindre de ses grains. »

Telle est la grande découverte qu'a faite Jean Rey, et qui aurait pu avoir les plus heureuses conséquences, si elle eût été connue, discutée, et si, pour la vérifier, on eût entrepris une série de recherches dirigées dans ce but spécial.

Le chercheur de premier ordre possède seul cette merveilleuse sagacité qui le conduit d'abord à la solution. Tandis que les faibles se traînent péniblement en accumulant déductions sur raisonnements, et que, timides, effarés, ils osent à peine hasarder quelques pas dans les nouvelles régions, le maître, au contraire, guidé par cet instinct, cette prescience qui est le propre du génie, s'avance sans hésiter, et de sa main puissante atteint bientôt la vérité, la saisit, sans qu'elle tente même de se dérober à ses étreintes.

Cette augmentation de poids des métaux chauffés à l'air avait été observée déjà depuis longtemps; on avait du phénomène de singulières explications, que Jean Rey passe successivement en revue.

« Entre tous ceux que je sçay avoir escript quelque chose sur cette question, Cardan se présente le premier; lequel, au cinquiesme livre *De la Subtilité*[1], dit que le plomb se convertissant en céruse ou se calcinant augmente d'une treizième partie; puis en rend cette raison : c'est que le plomb meurt d'autant que la chaleur, qui étoit son âme, s'évanouit, la présence de laquelle lui donne vie et le rend léger, comme son absence lui donne la mort et l'appesantit. Ce qu'il confirme par l'exemple des animaux, que la mort rend plus pesants par l'extinction de cette chaleur céleste, qui est l'âme (selon sa créance) tant des animaux que de tous les autres corps mixtes et composés. »

1. Nam plumbum cum in cerussam vertitur ac uritur, tertia decima parte sui ponderis augetur. Hoc sit, quia calor ille cœlestis evanescit : nam certum est adjici nihil et tamen crescit. Cum igitur ratio etiam in animalibus videatur, quia graviora morte fiunt, quoniam exhalante anima, secum calor etiam, at quicquid ab illo est elaboratum evanescit, manifestum est corpora metallica et lapides ipsos etiam vivere. CARDANI *de subtilitate lib.* v.

On voit à quelles singulières imaginations se laissaient aller les prédécesseurs de Jean Rey. Celui-ci, au reste, avec son fin bon sens, a bien vite pulvérisé cette métaphysique. « Comment le plomb conserveroit-il cette vie soubs un million de formes qu'il peut prendre et quitter, demeurant toujours plomb? Comment, dans une fournaise (qui seroit bien plus grande merveille), où l'on peut le tenir fondu un jour, un mois, voire une année entière? Il faudroit une âme bien tenace pour tant souffrir sans desloger. »

L'*Essay* XIX a pour but de montrer que ce n'est pas la suie qui augmente le poids de la chaux de plomb.

« Je lis au dixième chapitre du sixième livre des *Secrets chimiques de Libavius*[1], que Césalpin a escript, que c'est une chose digne d'admiration que le plomb noir, se calcinant, accroisse en pesanteur de huit ou dix livres pour cent. Puis, recherchant la cause, il dit que c'est la suye que le feu produit, laquelle, heurtant la voûte du fourneau de réflexion, retombe sur la matière[1]. Ce que Césalpin n'eût jamais advancé s'il eût prins garde à ce que je va déduire : Premièrement, que la suye, à mesure que le feu s'exhale, est de nature si rare, que les sept onces que le sieur Brun a trouvées de surcroît contiendroient plus d'espace que toute la chaux qu'il a tirée de sa calcination. En second lieu, que cette abondance de suye noirciroit tellement la chaux de l'estain et du plomb, que jamais les dames n'iroient empruntant d'icelle la blancheur de leur face, ainsi que plusieurs font. »

Jean Rey réfute encore successivement d'autres opinions : « Ce n'est pas du vase que vient l'augmentation de la chaux de l'estain et du plomb. En effet, le vase dans lequel a eu lieu la calcination étoit en fer; la chaux de fer est jaune, et communiqueroit sa couleur à la chaux de plomb et d'estain, qui restent blanches cependant. »

Ce ne sont pas les vapeurs de charbon qui augmentent le poids : « Car si de telles vapeurs ne peuvent traverser un bocal de verre, un plat d'étain, un pot de terre, autrement nos eaux bouillies, nos sauces, nos potages en seroient infectés, comment traverseroient-elles un vaisseau de fer, dont la matière est plus forte? Et puis, l'ayant pénétré, quelles entraves trouveront-elles dans la chaux pour y être arrêtées? Pourquoi finiront-elles là leur course? »

1. ANDREAS CESALPINUS *de metallicis lib.* 3, *c.* 7, scribit admiratione dignum esse quod plumbum nigrum, ustum in fornace donec cinis fiat, pondere crescat octo aut decem pro singulis centenariis; putat idem fierit quod lateribus in fornace coctis, qui et ipsi post assationem graviores redduntur, cum oppositum deberet fieri absumta multa eorum substantia in igne. Vult autem in locum deperditæ accedere fuliginem ignis, quæ adherens lateribus in

On admettra donc avec nous que Jean Rey a donné une solution très-complète, très-précise du phénomène sur lequel on avait appelé son attention; mais ce phénomène est de la plus grande généralité, et en poursuivant les études dans ce sens, on eût infailliblement fait faire à la chimie les plus brillants progrès.

Les alchimistes avaient calciné bien d'autres métaux que le plomb et l'étain, l'antimoine, le fer, le cuivre, le mercure, etc.; si une fois il était certain que leur transformation en chaux provenait de la fixation de l'air, quoi de plus naturel que de rechercher si on ne pouvait en extraire cet air? On eût essayé, car les alchimistes étaient grands expérimentateurs; ils n'auraient réussi ni avec le plomb, ni avec le fer, ni avec le cuivre, dont les oxydes sont irréductibles par la chaleur, mais ils auraient réussi avec le mercure, et l'oxygène était découvert. On dira que rien n'est plus facile que de supposer; mais, en réalité, ici la marche est si évidente, les essais à faire sont tellement indiqués, qu'il est certain qu'on fût arrivé, si le livre de Jean Rey eût été connu.

Ainsi la solution donnée pour un cas spécial s'appliquait forcément à tous les analogues et se serait étendue très-probablement à toutes les combustions dans lesquelles on aurait vu une fixation d'air, au lieu de s'embrouiller avec Stahl dans la confusion de la partie physique et chimique du phénomène, en ne faisant plus la distinction dans laquelle Jean Rey montre tant de sagacité.

Si les *Essays* ne renfermaient que la théorie de la calcination du plomb et de l'étain, ils suffiraient pour montrer dans Jean Rey un prodigieux sens chimique, c'est-à-dire le talent de distinguer la cause principale au milieu de la masse de détails qui viennent toujours assiéger l'expérimentateur et lui masquer les raisons déterminantes du phénomène étudié.

Mais nous trouvons encore dans son livre deux indications des plus remarquables, qui, développées, contenaient en germe deux des découvertes qui eurent le plus d'importance sur les progrès ultérieurs de la chimie.

L'*Essay* XXVI est intitulé : *Pourquoy la chaux n'augmente en poids à l'infini.*

« Ayant ainsi rembarré les opinions contraires, la mienne seule

poris condensetur, quod magis fiat in plumbo, quia in farno reverberii flamma super cineres reflectatur, ibique reponat suam fuliginem : argumento, quod si iterum cinis in plumbum vertatur, moles diminuatur, reliquo abeunte in excrementa; unde concludit ustione minui plumbum, imbribus augescere.

peut librement tenir la campagne. Vray est qu'appercevant quelques objections qui pourroient troubler ses pas, voici je vas au devant, afin de les escarter. La première sembleroit nous mener à l'absurdité que j'ai objectée à Césalpin, que mon opinion estant admise, la chaux dont je traite pourra augmenter à l'infini. Car pourquoy (dira-t-on) n'accroîtra indéfiniment la chaux, le feu pouvant estre infiniment continué, qui fournira toujours de cet air espez et pesant pour l'accroistre ? Je me desveloppe de cette difficulté, qui pourroit enlacer quelqu'un des moins subtils ; en remarquant que toute matière qui s'accroist par l'addition d'une autre est ou solide ou liquide; et que le mélange se fait entre elles de trois façons. Car ou la matière solide se mesle avecques la solide, ou la liquide avecques la liquide, ou celle-ci avec l'autre. Le meslange et accroissement qui se fait ès deux premières façons ne reçoit point de bornes. Meslez avec ce sable et y joignez toujours d'autre sable, vous l'irez sans fin augmentant. Meslez avec ce vin et y versez toujours d'autre vin, vous n'aurez jamais achevé. Il n'est pas de même de la tierce façon, quand on adjoute et mesle une matière liquide avec une solide. Cette addition meslangée ne croistra pas toujours, n'ira point à l'infini. La nature, par son inscrutable sagesse, s'est ici mise des barres qu'elle ne franchit jamais. Meslez de l'eau avec le sable ou la farine, ils s'en couvriront totalement jusqu'à la moindre de leurs parcelles; versez-en davantage, ils n'en prendront plus: et les retirant de l'eau, ils n'en porteront que ce qui leur adhère et qui suffit à les enceindre justement. Replongez-les cent et cent fois, ils n'en sortiront pas mieux chargez : et les laissant dedans à repos, ils quitteront le superflu et iront à fond par eux-mêmes, tant la nature est religieuse de s'arrêter aux limites qu'elle se prescript une fois. Notre chaux est de cette condition : *l'air espessi s'attache à elle, et va adhérant peu à peu, Jusqu'aux plus minces de ses parties : ainsi son poids augmente du commencement jusques à la fin. Mais quand tout en est affublé, elle n'en sauroit prendre davantage. Ne continuez pas votre calcination soubs cet espoir ; vous perdriez votre peine.* »

Sans doute notre théorie des proportions définies est plus précise, mais le germe est là; Jean Rey dit nettement que l'étain ne peut prendre indéfiniment de l'air atmosphérique pour se transformer en chaux ; non, il en prend une certaine quantité, un certain poids, au delà duquel l'air est sans action sur lui.

La découverte n'est pas faite, et pour établir cette loi importante que les corps se combinent toujours suivant des proportions parfaitement fixes et définies, il faudra de nombreuses expériences longtemps continuées ; la démonstration, en effet, n'a été terminée qu'au

commencement de ce siècle ; néanmoins Jean Rey a planté là un premier jalon qui aurait pu guider puissamment les chercheurs, si son livre eût été plus connu.

Nous n'en avons pas fini encore avec les choses curieuses que renferment les *Essays*. Nous allons y rencontrer un passage plus intéressant que la théorie de la calcination du plomb et de l'étain, plus intéressant même que cet aperçu sur les combinaisons en proportions définies, dans l'*Essay* VI, dont nous n'avons pas encore parlé.

C'est une étrange page que cet *Essay*, et nous y voyons une des plus hautes vérités à laquelle la science soit arrivée démontrée d'une façon bizarre et toute scolastique.

Lisons d'abord :

« *Essay* VI. — La pesanteur est si estroitement joincte à la première matière des éléments, que, se changeant de l'un en l'autre, ils gardent toujours le même poids.

« Mon soin principal a esté jusqu'ici de graver au cœur de tous cette persuasion que l'air a de la pesanteur, d'autant que c'est luy dont je prétends tirer l'augmentation en poids de l'estain et du plomb qu'on calcine. Mais avant monstrer comment cela se peut faire, il me faut desployer cette mienne remarque : c'est que l'examen du poids de quelque chose se fait en deux façons, sçavoir : ou à la raison, ou à la balance. C'est la raison qui m'a fait trouver du poids dans tous les éléments ; c'est elle-même qui me fait ores porter le démenti à cette maxime erronée qui a eu cours depuis la naissance de la philosophie : que les éléments allant mutuellement au change l'un de l'autre, ils perdent ou gaignent de la pesanteur à mesure qu'en ce changement ils se raréfient ou condensent. Avec les armes de cette raison j'entre hardiment en la lice pour combattre cette erreur et soutiens que *la pesanteur est tellement joincte à la première matière des éléments, qu'elle n'en peut être déprinte. Le poids que chaque portion d'icelle print au berceau, elle le portera jusques à son cercueil. En quelque lieu, soubs quelle forme, à quel volume qu'elle soit reduitte toujours un même poids.* Mais ne présumant pas que mes dits aillent en pair de ceux de Pythagore, qu'il suffise de les avoir advancez, je les appuye d'une démonstration à laquelle les bons esprits, comme je pense, acquiesceront. Soit prinse une portion de terre, qui aye en soy la moindre pesanteur qui puisse estre, et au delà de laquelle n'en puisse subsister ; que cette terre soit convertie en eau par les moyens cogneus et pratiquez par la nature : il est évident que cette eau aura de la pesanteur, puisque toute eau en doibt avoir : or, sera-t-elle, ou plus grande que celle qui estoit en la terre, ou plus petite, ou esgalle? D'estre plus grande, ils ne le diront pas (car ils professent du con-

traire), et je ne le peux pas aussi : plus petite, elle ne peut, veu que j'ay prins la moindre qui puisse estre : il luy reste donc qu'elle luy soit esgalle, ce que je prétends prouver. Ce qui est montré de cette parcelle se montrera de deux, de trois, d'un bien grand nombre ; bref, de tout l'élément qui n'est composé d'autre chose. Et se rapportera le mesme à la conversion de l'eau en air, de l'air en feu : et au rebours de ces derniers aux autres. »

Faisons abstraction de la démonstration et de sa tournure scolastique; l'idée principale est celle-ci : la pesanteur est un attribut essentiel de la matière, et quelles que soient les transformations que vous fassiez subir à cette matière, elle conserve son poids primitif. Or, toute la rigueur des expériences est basée, en chimie, sur ce principe : que rien dans la nature ne se crée ni se perd, qu'il est aussi impossible de faire de rien une molécule d'une matière quelconque que de la détruire, et c'est seulement par l'emploi continuel de la balance qu'on peut arriver à contrôler sans cesse cette vérité. Du jour où Lavoisier la mit hors de doute, du jour où les chimistes se sont astreints à tout peser, ils ont donné à la science la rigueur qui lui manquait jusqu'alors; elle est sortie des à peu près pour arriver aux démonstrations.

Or le passage de Jean Rey, que nous venons de citer renfermait aussi en germe cette grande idée : la matière est indestructible, et sa démonstration à l'aide de la balance ; dans quelque combinaison qu'on engage un corps, quelles que soient les transformations auxquelles on le soumette, il doit toujours garder le même poids. Nous n'en savons pas plus long aujourd'hui.

Ce ne sont que des germes que renferment les derniers *Essays* sur lesquels nous avons appelé l'attention du lecteur ; mais s'ils étaient tombés en bon terrain, ils auraient produit une luxuriante végétation. C'est souvent un mot échappé à un homme de génie qui fait surgir une brillante découverte. A un esprit ouvert une indication suffit parfois pour montrer la bonne route. L'anecdote de la pomme de Newton est peut-être apocryphe ; elle cache dans tous les cas cette grande vérité, qu'il faut souvent, aux méditations les plus profondes un hasard, un accident, pour qu'elles se précisent, pour qu'elles passent de l'état vague à celui de fait, de la rêverie à la démonstration. Jean Rey a dit que l'étain ne peut prendre indéfiniment de l'air atmosphérique pour se transformer en chaux ; il a dit que les corps conservaient le même poids, quelles que fussent les métamorphoses auxquelles ils étaient soumis ; cela exigeait une démonstration ; on l'eût cherchée, et en chimie, quand on cherche courageusement, on trouve.

Ces résultats acquis, la chimie était faite.

Comment ne pas déplorer qu'un homme de cette valeur n'ait pas continué des études dans lesquelles, du premier coup, il annonçait un maître? L'humanité est ainsi frappée souvent dans ses plus hautes têtes par une mort impitoyable.

De quels chefs-d'œuvre ne nous a-t-elle pas privés en enlevant, au sortir de la jeunesse, Raphaël, Mozart, André Chénier et tant d'autres!

Ceux-là, au moins, ont laissé un grand nom, et leur œuvre comprise, appréciée, a pu servir de modèle; il n'en a pas été de même pour Jean Rey. Après la publication de ses *Essays,* il reste muet, il fait imprimer ce petit livre à Bazas, puis il n'a plus l'air de s'en préoccuper, et il passe son temps à courir de l'huissier au procureur.

Que n'était-il à Paris ou à Montpellier, que n'avait-il une chaire d'où il pût enseigner, répéter ce qu'il avait trouvé? S'il est déjà grand, si son prodigieux sens chimique se révèle quand il est seul dans un petit coin de la France, entre un forgeron et un apothicaire, combien ne l'eût-il pas été davantage devant un amphithéâtre attentif, subissant ce magnétisme qui entraîne tous ceux qui professent quand ils sentent que le feu qu'ils ont allumé dans leur auditoire leur revient centuplé par les regards qui tombent sur eux!

Mais il est resté dans sa province, et c'est à peine si son livre fut lu. Deux ou trois érudits le citent dans le dix-huitième siècle, mais pas un ne le tire de l'oubli et de la poussière pour en faire le drapeau de la nouvelle chimie, et il fallut découvrir de nouveau tout ce qu'il avait découvert déjà.

Quand, en 1774, Lavoisier publie ses *Opuscules chimiques et physiques*, il ne cite nulle part le nom de Jean Rey, et il recommence sur la calcination du plomb et de l'étain les mêmes expériences qu'avait faites celui-ci; ce n'est que quelques années après que Bayen appelle l'attention des chimistes sur les *Essays* devenus presque introuvables.

Ils sont enfin réédités en 1777, lorsqu'ils n'ont plus qu'un intérêt historique. En finissant son livre, Jean Rey avait écrit : « Le travail a été mien, le profit en soit au lecteur et à Dieu seul la gloire. » C'était là son dernier souhait : il ne fut pas exaucé.

II

Nous n'allons pas rencontrer dans le médecin anglais Jean Mayow les mêmes qualités que dans Jean Rey; nous n'y trouvons plus cette

finesse, cette sagacité qui du premier coup trouve la solution. Jean Rey n'hésite pas, on le met devant le problème, aussitôt il découvre l'explication avec une sagacité merveilleuse, il raisonne plutôt qu'il n'expérimente, et il ne semble pas que par lui-même il ait souvent manié cornues et creusets.

Jean Mayow, au contraire, est un homme de laboratoire, et ce sont ses expériences qui vont nous étonner; tant qu'il faut observer, c'est un maître, il sait construire les appareils, mélanger les produits, faire naître les réactions; mais quand, fermant les yeux il faut passer des faits aux raisonnements et trouver l'explication de ce qu'il a vu, il est aussi faible qu'il était fort, aussi lourd et maladroit qu'il était tout à l'heure fin et habile.

Il est né en 1645 dans le comté de Cornouailles; il exerçait la médecine à Math quand en 1674, à Oxford, il publia ce livre si curieux et si peu connu qu'il intitula *Tractatus quinque medico-physici*. Il n'avait donc alors que vingt-neuf ans.

Nous n'aurons plus, en lisant le livre de Jean Mayow, le plaisir littéraire allié à l'intérêt scientifique. Au lieu de cette belle langue si voisine de Pascal et de Descartes, qui rappelle encore Montaigne et même Rabelais, que parle Jean Rey, nous n'aurons plus qu'un mauvais latin tout surchargé de redites. Les faits découverts sont admirables; mais quand on est séduit, charmé par cette habileté de manipulation, on est désenchanté par la lourdeur des raisonnements qui l'accompagnent. Nous nous permettrons donc de ne pas citer textuellement, le lecteur y gagnera.

C'est encore l'air, son rôle dans la combustion et dans la respiration qu'étudie Jean Mayow; il lui faut donc d'abord des appareils propres à examiner cet air, à le recueillir, à apprécier les changements de volume qui résulteront des diverses opérations auxquelles il sera soumis. Ces appareils sont remarquablement ingénieux; ils rappellent complétement non-seulement ceux qu'employa Hales cinquante ans plus tard et dont on lui a toujours attribué la découverte, mais même ceux dont firent usage Priestley et Lavoisier, qui en définitive diffèrent très-peu des nôtres.

On savait bien peu de chose alors sur les gaz; quelques auteurs avaient observé avant Paracelse un dégagement de gaz pendant les combustions, les fermentations; ils s'étaient fait peu d'idées nettes sur leurs propriétés, et lui avaient donné le nom de *spiritus sylvestre*, esprit sauvage.

Paracelse pensa que cet air est le même que celui que nous respirons; mais ce ne fut plus l'opinion de Van Helmont, qui le premier s'est proposé de faire des recherches suivies sur cette substance. Il lui

donne le nom de *gaz* sylvestre[1]; il la définit un esprit, une vapeur incoercible qui ne peut se rassembler dans des vases ni se réduire sous forme visible. Cette substance, d'après les expériences de Van Helmont, se dégage de toute matière en fermentation; elle prend naissance quand on enflamme la poudre à canon, quand on fait brûler du charbon; il la reconnaît encore dans les effervescences que produisent les acides agissant sur les chaux douces.

Van Helmont, on le voit, avait eu connaissance de plusieurs des propriétés les plus importantes du gaz acide carbonique, et il le distinguait de notre air atmosphérique; mais il n'avait aucune notion précise sur la constitution même du mélange gazeux que nous respirons.

C'est de notre air atmosphérique que Jean Mayow s'occupe surtout, et c'est dans ces recherches qu'il arrive aux résultats les plus surprenants.

Des cinq traités de Jean Mayow, le plus important est le premier, intitulé: *De sale nitro et spiritu nitro aereo*. L'auteur montre que le nitre, le salpêtre, est d'une nature complexe et qu'il renferme un acide et un alcali, mais aucune matière combustible; il appuie cette opinion en décomposant d'abord le nitre par la chaleur, de façon à avoir l'alcali, puis d'autre part en ajoutant du soufre au nitre et en distillant. On comprend très-bien que dans cette seconde opération, le soufre, oxydé par l'oxygène provenant de la décomposition du nitre, donne de l'acide sulfurique, lequel réagit sur le nitre non encore altéré, et en dégage de l'acide nitrique. En mettant cet acide nitrique avec l'alcali obtenu précédemment, Jean Mayow peut refaire du nitre.

Ce mode d'expérimentation est des plus remarquables : c'est la synthèse succédant à l'analyse, et c'est encore ainsi qu'on procède aujourd'hui dans les recherches bien conduites, et qu'on procédera toujours; on détruit d'abord, on reconstruit ensuite. Les deux opérations se contrôlent et amènent la certitude.

Continuant ses études sur le nitre, Jean Mayow ajoute : « L'air contribue à la formation du nitre, qui provient non tout entier, mais en partie de l'air, et il renferme aussi une partie de terre. »

Le chapitre traite de la partie aérienne et ignée du nitre, et l'auteur y développe sur la combustion les idées les plus remarquables.

« L'air est tout à fait nécessaire à l'entretien de la flamme; *toutefois, ce n'est pas l'air tout entier qui entretient la flamme : c'est sa partie la plus active et la plus subtile*; car lorsqu'une flamme produite dans un

1. Gas, du mot hollandais *ghoast*, esprit.

espace fermé s'éteint, il reste encore beaucoup d'air qui n'a pas été plus détruit par la combustion qu'il ne s'est échappé au dehors. »

Ainsi pour Jean Mayow l'air renferme un certain gaz particulier, l'air du feu, très-propre à entretenir la flamme, et une autre masse gazeuse qui n'a pas les mêmes propriétés.

C'est la première fois qu'on fait cette distinction, si contraire à tout ce qu'on enseignait alors; l'air n'est plus un élément; le chimiste anglais y reconnaît nettement deux substances distinctes : l'une qui entretient la flamme et l'autre qui ne possède pas cette propriété. Cette distinction ne fut refaite qu'en 1774 par Priestley; pendant un siècle elle reste oubliée.

Revenant au nitre, Jean Mayow y montre la présence de ce même air du feu existant dans l'air.

« Il existe dans le nitre des molécules de cet air du feu.

« En effet, le nitre, mélangé au soufre, peut brûler dans un espace vide d'air; on peut le prouver par l'expérience suivante : on tasse de la poudre à canon légèrement humectée dans un canon de fusil fermé à l'une de ses extrémités; on enflamme la poudre à l'extrémité ouverte, et pour empêcher le contact de l'air, on plonge cette extrémité dans l'eau. La poudre brûle entièrement, et il faut en conclure que le nitre renferme les portions d'air du feu nécessaires à l'entretien de la flamme, puisqu'on n'a besoin d'y rien ajouter pour le faire brûler.

« Pour qu'il y ait flamme, la présence de molécules combustibles et de molécules d'air du feu est nécessaire.

« La flamme du nitre diffère de toutes les autres, car les matières combustibles ont besoin, pour brûler, d'emprunter de l'air du feu à l'air ordinaire, tandis qu'au contraire le nitre renferme en lui-même cet air du feu dont le dégagement, extrêmement rapide, donne une flamme très-intense.

« De tout ce que j'ai dit, il me paraît démontré que le nitre renferme les portions d'air du feu nécessaires à l'entretien de la flamme. C'est pourquoi, quand il se forme du nitre dans de l'air qui contient des particules d'air du feu, on doit dire que la partie aérienne du nitre n'est autre que ces particules d'air du feu. »

L'auteur décrit ensuite la décomposition du nitre par la chaleur; il reçoit dans un récipient les vapeurs rouges qui se dégagent et il ajoute : « *Pour moi, je ne sais s'il existe dans la nature quelque chose de plus propre à exciter la combustion que cet esprit rouge du nitre qui lorsqu'on le distille passe dans le récipient.* »

Nous savons que par la calcination du nitre il se dégage de l'oxygène; il n'est donc pas douteux que dans l'expérience précédente Jean Mayow n'ait obtenu ce gaz; mais il ne sait pas le distinguer

des vapeurs intenses avec lesquelles il est mélangé; pour lui l'air du feu est rouge, et il trouve une coïncidence remarquable entre la couleur de ce gaz et celle de la flamme.

Voilà un premier point établi; Jean Mayow a obtenu du nitre notre gaz oxygène impur, et le définit, comme nous le faisons aujourd'hui, un gaz éminemment propre à entretenir la combustion.

A-t-il eu connaissance de quelques-unes des autres propriétés de ce gaz?

Oui, certes. Comme nous l'avons vu, il remarque très-bien que l'esprit acide du nitre renferme de l'air du feu; il devine que l'huile de vitriol en renferme également, et il ajoute même que c'est à la présence de cet air du feu que ces corps doivent leurs propriétés acides, de telle sorte qu'il pourrait donner au gaz comburant de notre atmosphère le nom d'oxygène [1], par lequel nous le désignons aujourd'hui.

Comme Jean Rey, Jean Mayow étudie la calcination des métaux; mais s'il ne démontre pas, à l'aide de la balance, leur augmentation de poids, il attribue leur transformation en chaux, non pas à l'air tout entier, mais à l'air du feu qui se dégage du nitre; car en calcinant les métaux avec du nitre, on obtient des chaux semblables à celles qu'on prépare en faisant la calcination à l'air.

Si nous passons au traité de la respiration, nous trouverons encore des expériences très-remarquables, des faits admirablement observés, expliqués toutefois de la façon la plus bizarre. Tant qu'il reste au laboratoire Jean Mayow paraît être de notre temps; mais s'il rentre dans son cabinet, il y retrouve tout l'arsenal de la scolastique, et il ne sait plus se défendre.

Nous avons dit que le chimiste anglais avait su construire avec beaucoup d'art des appareils propres à recueillir les gaz, à montrer quels changements de volume ils pouvaient subir quand ils étaient soumis à certaines opérations; nous allons voir figurer cet appareil dans ses belles expériences sur la respiration.

Notre auteur fait voir d'abord que lorsqu'il y a combustion les parties nitroaériennes nécessaires pour exciter le feu sont absorbées, et que l'air diminue de volume en perdant de sa force élastique; c'est ainsi que dans une ventouse, quand la flamme s'éteint, il se fait un vide, et la peau devient saillante à l'intérieur du vase de verre.

Les mêmes faits se passent-ils dans la respiration? Pour le savoir, Jean Mayow dispose dans une cloche de verre une cage pour recevoir

1. Ὀξύς, aigre, acide, γεννάω s'engendre.

un animal; la cloche est placée sur l'eau et on aspire avec un tube courbé une certaine quantité d'air pour élever le niveau de l'eau et le pouvoir noter exactement. « L'eau s'élève bientôt; je me suis assuré par diverses expériences faites avec différents animaux que l'air perd un quatorzième de son volume par la respiration.

« Les animaux absorbent donc en respirant certaines particules vitales et élastiques de l'air.

« Il n'est pas douteux qu'il entre dans le sang par la respiration quelque chose d'aérien nécessaire à la vie. Ce n'est pas au seul broiement du sang que les poumons sont destinés... Que ce soient des trachées capillaires ou l'extrémité des vaisseaux sanguins qui absorbent ce principe aérien, c'est ce qu'il n'est pas possible d'assurer; mais l'air n'en est pas moins privé de son élasticité par la respiration comme par la combustion, et il est à croire que les *animaux enlèvent à l'air des particules du même genre que celles que lui enlève le feu : c'est ce que démontre l'expérience suivante :*

« L'on place sous une cloche un animal et une lampe; par suite de l'absorption de l'air du feu, la lampe ne tarde pas à s'éteindre et peu de temps après l'animal périt. »

Découvrir un corps, n'est-ce pas le caractériser par quelques-unes de ses propriétés les plus remarquables, tellement qu'il ne soit plus permis de le confondre avec aucun autre?

Or, Jean Mayow dit :

Il existe dans l'air un gaz qui est spécialement chargé d'entretenir la combustion.

Ce gaz existe dans le nitre.

On peut l'obtenir avec une couleur rouge en distillant celui-ci.

C'est ce gaz qui se fixe sur les métaux quand on les calcine.

Il donne aux acides du nitre et du vitriol leurs propriétés caustiques.

Il entretient la respiration des animaux.

N'est-ce pas suffisant? L'oxygène est incolore, il est vrai; mais tous les autres faits qu'indique Jean Mayow sont parfaitement exacts. On est donc forcé d'admettre que si le chimiste anglais n'a pas obtenu l'oxygène à l'état de pureté, il a eu une connaissance très-complète et très-approfondie de ses principales propriétés chimiques, et que c'est lui en définitive qui l'a découvert.

Là s'arrête sa gloire. S'il avait senti l'importance des faits que d'heureuses expériences avaient mis sous sa main; si, au lieu de rester embarrassé dans des raisonnements pénibles et incohérents, il avait généralisé, étudié ses premiers résultats, il eût pu peut-être

jouer le rôle immense qui cent ans plus tard fut dévolu à notre grand Lavoisier.

La mort l'arrêta. Son livre parut en 1674; cinq ans plus tard, il meurt, à peine âgé de trente-quatre ans; au moment où l'homme entre dans la plénitude de sa force intellectuelle, il disparaît dans la tombe, emportant son œuvre avec lui.

Comme Jean Rey, il a été nul par l'influence. C'est que, pour faire prendre à une vérité sa place au soleil, il ne suffit pas de la mettre au jour; il faut encore, à bien des reprises différentes, montrer son importance, répéter les démonstrations, forcer les indifférents et les distraits à voir la nouvelle venue, la remettre sous leurs yeux, la défendre contre les attaques que suscite sa naissance.

Une nouvelle vérité a toujours, en effet, un trop vif éclat, elle aveugle d'abord, et on s'efforce de ne pas la voir; elle réveille les indolents au milieu du doux sommeil dans lequel ils se sont endormis avec la science antérieure; c'est au savant et à l'inventeur de forcer les regards à se fixer sur elle, et à enlever les unes après les autres toutes ces mains placées devant les yeux.

C'est à ce rude labeur qu'il faut dépenser le plus de force et d'énergie; c'est là qu'il faut savoir dévorer tous les déboires, affronter tous les refus, et les sourires, et les ironies en rentrant le soir au logis solitaire, harassé de courses et de démarches inutiles, qu'il faut renfoncer les larmes prêtes à jaillir, pour ne pas trouver le découragement assis près du foyer éteint.

C'est une loi humaine, et tous la subissent; la vérité est assez belle, au reste, pour que quelques obstacles n'effrayent pas ceux qui veulent la faire triompher; s'il ne fallait que chercher et trouver, en vérité la carrière du savant ne serait pas mêlée de cette dose de fiel qui revient à chaque créature humaine.

Tant que la science, dérivée de sa route, conduite au hasard par Stahl et ses disciples, a erré dans le vague et l'incertitude, personne ne s'est souvenu de Jean Mayow, et son nom n'est pas prononcé.

Mais que la lumière se fasse, que Priestley découvre l'oxygène, que Lavoisier commence sa grande révolution, aussitôt on retrouve derrière les rayons poudreux des bibliothèques les œuvres précédentes complétement oubliées quand elles pouvaient être utiles; c'est qu'alors il ne s'agit plus seulement de faire rendre justice à un illustre mort, il s'agit aussi de rabaisser un vivant : l'envie est bonne chercheuse.

Les réclamations s'accumulent alors. En 1790, le docteur Beddoes publie dans ses *Opinions et expériences chimiques* le résumé des tra-

vaux de Jean Mayow, et Scherer, un Allemand enthousiaste, s'efforce de prouver, trois ans plus tard, que Jean Mayow a posé depuis cent ans les bases de la chimie antiphlogistique et physiologique.

C'est ainsi que les deux grands chimistes du dix-septième siècle n'ont eu aucune influence sur les progrès de la science. Le moment, au reste, n'était peut-être pas venu. Pour que la chimie fût fondée sur sa base inattaquable : *Rien ne se crée, rien ne se détruit*, il fallait faire nettement, complétement, la distinction entre les gaz et les fluides impondérables; il fallait comprendre que l'air est pesant et que le feu ne l'est pas; c'était là une distinction délicate, qui exigeait un esprit éminemment lucide, clair, précis, un génie français en un mot; il ne se rencontra pas.

C'est la théorie brumeuse de l'Allemand Stahl qui triompha et qui pendant cent ans introduisit dans la science des principes erronés que les travaux de Jean Rey et de Jean Mayow eussent permis d'écarter, s'ils n'étaient pas restés inconnus.

P.-P. Dehérain.

SALON DE 1861

(3e ARTICLE[1].)

I. — MM. Oswald et André Achenbach.

La disparition des écoles dans la première moitié du siècle est un fait considérable. L'art français en a profondément souffert. Depuis l'extinction de l'école de David, depuis que la parole enflammée de M. Ingres a cessé d'enfoncer l'aiguillon au cœur des jeunes artistes, on a vu des maîtres et des élèves, on n'a point vu d'école. L'école romantique n'a jamais existé que de nom, à moins qu'on ne veuille qualifier ainsi la réunion des instincts les plus divers, réunion armée contre le dogme classique et la tradition; à moins qu'on ne veuille honorer du nom d'école le concert de ces aspirations violentes et déréglées qui furent l'origine de nombre d'œuvres sauvages où la recherche du vrai et du pittoresque vint tuer la recherche du beau. De cet accord instantané, qui ne pouvait enfanter rien de grand, d'accompli, de durable, on a vu sortir l'esprit d'isolement. Aujourd'hui, chaque artiste marche séparément dans sa voie, sans principes, sans boussole, mais avant tout jaloux de garder son indépendance et de montrer sa spontanéité.

Ainsi s'explique le caractère particulier de nos expositions. Ici, loin de ressembler, comme aux grandes époques, à un large fleuve dont chaque flot, soulevé par une sorte de vie interne, se dirige cependant vers le but unique de cet éternel voyage, vers la mer, l'art nous rappelle ces plateaux trop aplanis où mille petits ruisseaux, croisés dans tous les sens, murmurent, bouillonnent, se contrarient et finissent dans un marais.

Rien n'étant plus difficile à cette heure que de grouper les talents autour de quelque principe commun, de les classer, de les trier, on nous pardonnera, nous l'espérons, l'absence d'une classification rigoureuse, et la liberté avec laquelle nous parlons d'une œuvre

1. Voir les 14e et 15e livraisons.

agréable après une œuvre sérieuse, d'un paysage après un tableau d'histoire ou un portrait.

Aujourd'hui, quelques peintures d'un mérite rare et dont nous n'avons point encore parlé appellent notre attention. On ne nous reprochera point de nous y être arrêté en commençant.

On se souvient du *Môle de Naples*, de ce tableau si admirable de vérité. L'auteur, M. Oswald Achenbach, dans une œuvre nouvelle, un *Convoi à Palestrine*, s'est peut-être surpassé lui-même.

Ce convoi, composé d'une troupe de pénitents blancs escortant un mort, débouche sur la place publique, où la foule bruyante et joyeuse d'un jour de fête en Italie s'écarte pour lui livrer passage. La guirlande de lampions qui encadre la porte de l'église commence à briller. L'*osteria* se remplit de buveurs, l'ombre descend sur Palestrine, dont les clochers se colorent des tons rosés du soir.

Decamps lui-même, ce Raphaël du pittoresque, n'aurait pu rendre cette scène avec plus de verve et de vigueur. L'artiste a saisi en maître l'aspect misérable et grandiose à la fois d'une de ces petites villes des États romains qui végètent depuis des siècles au milieu des débris de leur splendeur passée. Quelle vérité dans ces hautes masures dont s'entoure la place de Palestrine! Au bas sont d'ignobles boutiques, tandis qu'au premier étage des restes d'une architecture romaine relèvent la sordide nudité des murs. Comme ces colonnes corinthiennes, et cette façade de brique si chaudement colorée, débris probables du plus célèbre temple de la Fortune, comme ces restes païens, dans lesquels l'église est enserrée, sont rendus avec vérité et puissance! Éveilleraient-ils plus de souvenirs s'ils s'offraient à nous dans la réalité?

Les *Pèlerins des Abruzzes surpris par l'orage* produisent aussi beaucoup d'effet, mais un effet bien différent. Dans cette peinture blonde et légèrement argentée, le pinceau semble se dilater. Une route, dont les replis blanchâtres se déroulent, avant de descendre dans la plaine, autour d'une colline couverte de moissons dorées; de gros nuages amoncelés qui voilent l'éclat d'un soleil méridional dont les derniers rayons illuminent au loin un pic sourcilleux; quelques voyageurs cheminant dans la poussière; un ecclésiastique à cheval, qui les conduit sans doute vers une madone révérée; tous les phénomènes précurseurs de l'orage venant accroître la poésie d'un site plein de noblesse, voilà ce que nous offre ce remarquable tableau.

Quelle est cette mer dont les flots écumeux et jaunâtres semblent

s'éloigner en rugissant de la grève et sur laquelle trois bateaux de pêche sont échoués? C'est la mer du Nord. Ces sables, coupés de flaques d'eau où le froid azur du ciel se réfléchit, dépendent de la *plage de Schevening* en Hollande. Le peintre auquel nous devons cette belle marine est M. André Achenbach; et ce nom, il faut en convenir, est des plus heureux.

II. — MM. Gustave Doré, Hamon, Corot, Daubigny, Paul Flandrin.

Qui ne connaît M. Gustave Doré et sa fécondité surprenante? Qui n'a pas feuilleté son *Juif errant*, cette œuvre extraordinaire, où à force d'imagination il a su rajeunir la plus vulgaire des légendes et l'imprégner d'originalité et de poésie? Jaloux de captiver par le crayon et la palette un public choisi et lettré, il essaye de traduire l'Homère de l'Italie, le grand Alighieri. *Dante et Virgile dans le neuvième cercle des enfers*, tel est le sujet de son tableau. Voici comment s'exprime le poëte dont nous réunissons ici plusieurs tercets.

« Je me tournai donc, et je vis devant moi et sous mes pieds un lac qui étant glacé avait plus l'air d'un cristal que d'une eau. — Les ombres plaintives et livides étaient plongées dans la glace jusqu'à cette partie du visage où se montre la honte. Je vis deux damnés (le comte Ugolin et l'archevêque Ruggieri) glacés dans la même fosse, de manière que la tête de l'un servait de chaperon à l'autre. Et comme dans la faim on mange le pain, ainsi celui qui était dessus enfonça à l'autre ses dents là où le cerveau se joint à la nuque. »

Au milieu de ce lac situé tout au fond de l'abîme, dans ce séjour des traîtres à leur pays, race maudite plus que les autres, Dante et Virgile debout et rapprochés se détachent sur les ténèbres qui environnent ce lieu d'épouvante. A leurs pieds, Ugolin dans sa fosse exerce sur Ruggieri son exécrable vengeance. Partout la glace entr'ouverte laisse passer quelque tête livide; une affreuse tristesse, celle des enfers, se peint sur des visages crispés par la douleur et par le froid. Les larmes se gèlent autour de leurs yeux.

Pour l'effet, cette peinture est dantesque. Malheureusement peu familiarisé avec ces fortes études dont nous déplorons partout l'absence, l'artiste, malgré son talent, n'a pu y suppléer. Dans les deux princi-

pales figures, celles de Virgile et de l'altier gibelin, le caractère, le style, le dessin manquent et même l'inspiration.

Ici une question d'esthétique se présente. Est-il permis d'abaisser l'art jusqu'à l'anthropophagie? Le peintre pouvait-il nous montrer Ugolin déchirant de ses dents aiguës le crâne ensanglanté de son ennemi? Que cette horrible scène nous soit offerte par le Dante, qu'importe? Tout dans ce grand poëte ne saurait être reproduit par l'art. Lessing, dans cette belle analyse critique intitulée le *Laocoon*, analyse que nos artistes oublient toujours de relire avant de se mettre à l'œuvre, a fort bien démontré que sur quinze à vingt tableaux d'Homère, il n'en est peut-être pas dix que la peinture puisse reproduire, à raison des limites établies entre la poésie et l'art par le bon goût, c'est-à-dire par la partie la plus délicate du bon sens.

M. Doré personnifie l'imagination et la verve, M. Hamon la fadeur et la stérilité. Aussi quel contraste frappant entre les deux artistes! Cette remarque sur un peintre appelé par la nature à un meilleur avenir, je ne la fais pas sans regret.

Depuis *la Comédie humaine* et un délicieux tableau, *Ma sœur n'y est pas*, M. Hamon se complaît dans un jet monotone que nulle idée nouvelle ne vient troubler. Il s'est créé un petit monde où la mythologie joue le rôle qui lui est réservé dans l'*Almanach des Grâces* et dans les madrigaux. De ce monde de convention l'artiste ne veut plus sortir. Gâté par une fausse poétique, son pinceau a perdu toute espèce de force. L'individualité, le caractère, M. Hamon ne sait plus ce que c'est. Vous la connaissez, cette éternelle jeune fille aux cheveux blonds, au visage rond, au teint blafard et lymphatique. Vous la verrez dans *la Volière*, dans *la Tutelle*, dans *les Vierges de Lesbos*. *L'Escamoteur* nous rappelle *la Comédie humaine*. Conception, personnages, exécution, tout est de même dans les deux tableaux, sauf quelques variantes et quelques défauts de plus dans ce dernier ouvrage.

M. Hamon nous paraît ignorer le danger auquel il s'expose en se détournant ainsi de la nature et de la vérité. Qu'il se défie, nous l'en supplions, de la muse prétentieuse et fardée dont les faux sourires le séduisent. Il a du talent, des succès, et c'est justement ce qui l'oblige à prendre son art au sérieux, à lutter contre les difficultés qu'il lui oppose. Lutter, c'est vivre.

M. Corot a cessé toute espèce de lutte. Depuis le jour où il s'est assoupi au bruit flatteur des applaudissements de la presse et du public, M. Corot dort encore, comme nous le montrent *la Danse des*

*

nymphes, *Orphée*, *le Lac*, *le Soleil levant*, etc., pâles ébauches, peintures moisies, exécutées au clair de lune, productions étiolées, qui se ressentent de l'état de somnambulisme dans lequel est plongé l'auteur. Si jamais M. Corot se réveille, il s'empressera de les effacer.

Artiste séduisant à son heure, M. Corot a joui d'une certaine influence, dangereuse toutefois, car plusieurs se sont perdus en voulant suivre son exemple. M. Daubigny est du nombre. Nous ne le plaindrons pas. Appelé à devenir un de nos premiers paysagistes, s'il avait voulu soigner ses œuvres et les polir par le travail, il s'est contenté d'un *faire* lâché, d'une touche endormie. Rien de plus indigeste que ce qu'il nous offre. Que M. Daubigny reste en paix : ses toiles à peine ébauchées l'ont placé, puisque c'est son désir, au rang de M. Corot, le Corot d'aujourd'hui.

Épris de la nature méridionale, de ses lignes grandioses, M. Paul Flandrin a marqué sa place parmi les successeurs du Poussin et du Guaspre. Moins systématique que M. Aligny, dont les paysages sont taillés dans le marbre, M. Paul Flandrin a du style sans être pour cela moins simple et moins harmonieux, surtout quand il croit convenable de mettre de la lumière dans ses tableaux. Une *Vue du parc de Vaux-le-Peng*, un *Paysage*, une *Étude*, nous montrent combien sa verve s'échauffe en présence de la nature. J'aime moins la *Fuite en Égypte*; le ton violent du fond accroît la mollesse du premier plan. Du reste, ce n'est point à ces paysages que cet habile artiste devra le succès qui l'attend cette année, mais au beau portrait de madame la baronne H. Dessin; modelé, individualité savamment exprimée, tout dans cette remarquable peinture nous rappelle et les principes d'une grande école et quel sang coule dans les veines de M. Paul Flandrin.

III. — M. Bonnat, M. Poncet, M. Legros, M. Brion, M. Gide.

Des nuages livides, des rochers sinistres, un père et une mère pleurant sur un cadavre dont la décomposition commence sous un ciel de feu, voilà ce que nous offre à première vue le tableau de M. Bonnat, *Adam et Ève retrouvant Abel mort*. L'accord de l'imagination et de la science se fait voir chez ce jeune artiste. Il cherche, il étudie. Le cadavre d'Abel est un beau et triste spécimen de la mort violente. Ce n'est pas sans émotion que l'on quitte cette peinture empreinte d'une rudesse biblique et dans laquelle on voit briller quelques

reflets de cette sombre flamme qui consumait les maîtres de l'école espagnole.

Chacun court admirer la Phryné de M. Gérôme, personne ne jette un regard sur la Phryné de M. Poncet.

Dans un élégant pavillon d'où la vue s'étend sur une mer azurée, en face de la statue de l'Amour, chef-d'œuvre de Praxitèle, la courtisane procède à sa toilette. Debout, près d'une table chargée de joyaux, un miroir de métal à la main, Phryné vient de laisser tomber sa tunique. L'étoffe verdâtre, aux larges plis, l'enveloppe au-dessous de la ceinture, comme la Vénus de Milo. Rien, ou presque rien, ne voile ce beau corps, dont les suaves contours se détachent sur le ciel et sur la mer. Avec quelle finesse, avec quel sentiment cette figure est étudiée! Ce style, inspiré par la Grèce, je le cherchais depuis l'ouverture du Salon; je l'ai trouvé enfin, mais dans le tableau d'un inconnu. Le *Joueur de flûte* au bord de la mer nous offre les mêmes mérites que la *Toilette de Phryné*. Si la beauté des têtes répondait au reste, ces deux peintures seraient exquises.

Regardez bien ces sept femmes qui prient, lisent des prières, ou tiennent des cierges devant une belle image dorée suspendue à un arbre sur la lisière d'un bois. Regardez bien ce groupe où les trois âges de la vie sont réunis. Pensez-vous qu'il soit possible de représenter avec plus de vérité une famille bourgeoise fidèle aux mœurs de l'ancienne province, de nous montrer avec plus de candeur la dévotion du bon vieux temps? *L'Ex-voto* de M. Legros décèle sans doute une extrême inexpérience. Mais il atteste aussi que cet artiste, encore moins connu du public que l'auteur de *Phryné à sa toilette*, possède une qualité inestimable et devenue bien rare : la naïveté.

La naïveté de M. Brion n'est point d'aussi bon aloi que celle de M. Legros. On sent qu'elle est un peu cherchée dans la *Noce*, le *Repas de noce*, et le *Benedicite*. Mais l'habileté du peintre est grande, et le *Siége d'une ville par les Romains* nous la montre dans tout son éclat. Cette toile intéressante appelle l'attention des archéologues, qui reconnaîtront ici un des leurs. Pour remettre en activité une foule d'engins de guerre enfouis dans les arcanes de l'érudition, pour nous les montrer à l'œuvre, M. Brion a choisi sur sa riche palette les glacis les plus transparents, les tons le plus dorés et les plus harmonieux.

Je parle de naïveté, et j'allais oublier une composition d'une délicatesse infinie, un *Épisode de la Jeunesse de Lesueur*, par M. Gide.

Au milieu du parloir et en présence de quelques vieilles religieuses, surveillantes incommodes, Lesueur travaille au portrait de l'abbesse. Novices et sœurs converses babillent dans la salle voisine et jettent sur l'artiste et son modèle des regards furtifs où la curiosité pétille et peut-être la malignité. Comme cette jeune abbesse est charmante et comme elle est émue! Et le peintre!... il faut voir son embarras! M. Gide me paraît un maître dans l'art de mettre au jour les sentiments cachés. Lesueur, ce génie modeste et aimable, et dont la mélancolie présageait la fin prématurée, ne pouvait être représenté dans un moment si périlleux et si doux avec plus de finesse et de grâce.

IV. — M. Belly, M. Berchère, M. Hagemann, M. Auguste Bonheur.

Après la mort de l'Égyptien Marilhat, après la perte récente de Decamps l'Osmanli, on pouvait craindre que l'Orient pittoresque, révélé tout à coup et d'une manière si admirable par ces deux maîtres, ne fût complétement perdu pour nous. M. Belly et M. Berchère nous ont rassuré.

M. Belly, dans son tableau les *Pèlerins allant à la Mecque*, se montre l'égal de ces deux brillants prédécesseurs. Donner la moindre idée de cette immense caravane qui, du fond du désert et sous un ciel embrasé, s'avance vers le spectateur; essayer de montrer cette étrange navigation sur le *Vaisseau du désert*, à travers un océan de sable dont quelques carcasses de chameau blanchies sous les ardeurs du simoûn sont les fanaux et les bouées, c'est impossible; aussi en nous bornant à dire que cette peinture, qui brûle pour ainsi dire la vue, est un petit chef-d'œuvre, nous serons du moins tout près de la vérité.

Bien que son talent semble moins fin et sa touche moins spirituelle, M. Berchère est un autre Marilhat, car il arrive, inspiré par les mêmes contrées, à des effets aussi piquants, aussi nouveaux. Le *Temple d'Hermontis*, cet humble voisin de la Thèbes égyptienne, m'a captivé. J'ai regardé longtemps et je vois encore ces cinq colonnes qui se profilent en demi-teinte sur l'opale et l'azur d'un ciel d'une merveilleuse transparence, tandis que les sables sur lesquels elles s'élèvent, brunis par la nuit qui s'approche, s'inclinent doucement vers les eaux du Nil.

De l'Égypte à la froide Angleterre il y a loin, et cependant M. Hagemann a trop de talent pour lui refuser de faire le voyage. Le *Repos à midi*, à nos yeux, est un des plus beaux paysages du Salon. De vastes pâturages, le plus majestueux bouquet d'arbres, rompant l'uniformité de cette savane britannique, des moutons qui font la sieste à leur manière, serrés l'un contre l'autre et la tête baissée, voilà ce que nous montre M. Hagemann; mais avec quelle habileté! Rendre d'une manière plus sensible la perspective aérienne, la dégradation des plans, faire fuir plus savamment les terrains, cela ne se peut. L'étrange crudité de ton de cette herbe si verte nous annonce l'Angleterre et l'éternelle fraîcheur de ses humides campagnes. On intéressera l'esprit davantage, mais on n'offrira point aux yeux quelque chose de plus vrai.

M. Auguste Bonheur porte un nom déjà célèbre dans les arts, et auquel son propre talent ajoutera un nouveau lustre. Les tableaux qu'il a exposés cette année le placent au premier rang parmi les peintres de genre. L'*Arrivée à la foire*, la *Sortie du pâturage*, la *Rencontre d'un troupeau dans les Pyrénées* nous rappellent, par la largeur du pinceau, la finesse de la touche, l'entente du clair-obscur, les Paul Potter, les Berghem, les Hobbema. Mais le peintre français est un peintre de style; il aime ces modèles et cherche leur idéal; aussi rien de plus noble que ses bœufs et ses taureaux. Personne mieux que lui ne sait rendre cet œil fier, ce front bien armé, ce pelage brun ou blanc du serviteur infatigable du laboureur; personne ne peindra mieux la démarche tranquille, le fanon magnifique du taureau. La toison si bien fournie de ses moutons n'est pas couverte de la fange de l'étable; mais si leur beauté les rend dignes de figurer dans un sacrifice antique[1], ils n'en sont pas moins frappants de vérité.

Sans vouloir donner à ses paysages le fini excessif de Buttura, M. Auguste Bonheur prend du moins le soin de les terminer. Les cailloux, les herbes folles, tous ces détails qui touchent au bord du cadre sont traités avec une conscience que nos paysagistes ne connaissent plus, et que je m'empresse de noter en citant comme exemple

1. En venant se placer sous ma plume, le mot *antique* me fournit l'occasion de rectifier une faute d'impression dans mon dernier article (page 452, ligne 36). A la place de ces mots : à force de décrier l'*optique*, si mal connue, etc., lisez : à force de décrier l'*antique*, si mal connu, etc. L'optique n'a rien à faire ici.

les herbes et les bruyères de l'*Arrivée à la foire*. Aussi M. Auguste Bonheur est-il récompensé de cette étude attentive par la vigueur et par la fermeté de ses premiers plans.

V

Si jamais l'inconvénient de rassembler un nombre considérable de peintures dans le même lieu, et seulement pour quelques semaines, a été vivement et péniblement senti, c'est dans le moment actuel par l'auteur de cet article. Il s'aperçoit qu'il n'a plus de place que pour quelques lignes, lorsqu'il lui faudrait un volume s'il voulait essayer de donner à ses lecteurs un aperçu de la peinture au Salon de 1861.

En face de trois mille tableaux, le critique le plus ardent à remplir ses devoirs se sent d'abord défaillir. Comment pourra-t-il dégager le bon grain de l'ivraie dans ce champ d'une incroyable et malheureuse fertilité? Il s'oriente, il observe, il étudie; certaines œuvres d'un ordre supérieur et quelques autres signalées à l'avance attirent d'abord son attention. Bientôt, se laissant conduire par ses principes et entraîner par ses goûts, il s'arrête partout où il rencontre sur sa route une œuvre qui réponde à l'idéal qu'il s'est formé. Cheminant ainsi, il fait des découvertes, et quand il aperçoit, comme une fleur nouvellement épanouie dans l'ombre, quelque talent inconnu, il essaye de le mettre en lumière, il réclame l'attention des connaisseurs. Mais pendant ses longues recherches, pendant qu'il suit à la trace le mérite modeste, le temps s'écoule, le nombre de pages réservées aux beaux-arts se remplit; et lorsqu'il se dispose à continuer son œuvre, il s'aperçoit que sa tâche est terminée.

Telles sont les raisons qui nous contraignent à omettre tant d'œuvres intéressantes ou signées par des célébrités, et à nous taire sur les nombreux portraits exposés cette année. Forcé de supprimer les détails par la nécessité d'écrire au courant de la plume ces dernières observations, obligé de rassembler à la hâte nos souvenirs, nous citerons seulement le portrait du roi des Belges, par M. Wine, cette œuvre bien étudiée et dont l'accent est si vrai, et les portraits de madame W. R. et de madame I. P. Ici M. Cabanel a su parfaitement représenter la grande dame de la nouvelle aristocratie dans un siècle trop positif. Notre mémoire nous aide un peu moins, nous l'avouons, à l'égard des portraits exposés par MM. Char-

les Chaplin, Dubuffe fils et Winterhalter; mais nous savons qu'ils sont vivement appréciés dans le monde élégant. Un portrait par M. Cabane nous a frappé, c'est celui d'un artiste qui regarde des croquis. L'*Étude*, c'est le nom que donne l'auteur à ce morceau remarquable, ne pouvait être personnifiée par une figure plus intelligente et plus douce.

Pour signaler tous les talents féminins, phalange assez nombreuse cette année, il nous faudrait du temps, de l'espace et n'avoir pas eu le malheur d'oublier. Nous nous rappelons cependant avec plaisir le portrait de M. le baron de S*** par madame Henriette Browne; et celui de M. S*** par madame Schneider. Une investigation patiente pourrait faire découvrir plusieurs morceaux dignes d'éloges parmi les œuvres reléguées dans la partie supérieure des galeries et qu'une trop grande lumière écrase. Je citerai un portrait de femme, par mademoiselle Joannis, il se recommande par la naïveté, qualité que je prise singulièrement.

A voir tant de portraits, on pourrait supposer que ce genre, très-cultivé parce qu'il est productif, est loin d'occuper dans le domaine de l'art une place aussi élevée que celle dont il est en possession. Cependant j'ai toujours vu de grands artistes s'effrayer et se plaindre quand ils étaient contraints de faire un portrait. Trouver la ressemblance, mais la saisir dans un de ces instants rares et précieux où l'âme qui grandit et rayonne se reflète dans les regards, quelle tâche périlleuse et délicate! Elle demande l'emploi des plus hautes facultés de l'artiste. Aussi faut-il être peintre d'histoire pour faire des portraits.

Malheureusement le peintre de portraits n'est pas toujours peintre d'histoire. On raconte qu'un portraitiste habile, voulant monter plus haut, peignit la mort de Phocion. Invitées à voir le nouveau chef-d'œuvre, la cour et la ville se rencontrèrent dans son atelier. Gérard, un des plus spirituels entre les peintres d'histoire de son temps, y vint à son tour. Interrompant le portraitiste qui se montrait empressé à lui expliquer le tableau : « Ne prenez pas cette peine, dit-il, je reconnais tous les personnages. Celui-ci, par exemple, c'est M. Phocion. »

ERNEST VINET.

JOSEPH DOLFI

Demandez à un Florentin : Qui a chassé le grand-duc? — Il vous répondra : C'est Dolfi ! — Qui a fait l'annexion ? — Dolfi ! — Qui dirige les enrôlements pour Naples et la Sicile? — Toujours Dolfi !

Naturellement ce personnage mystérieux excite votre curiosité, et vous désirez faire une plus ample connaissance avec le *signor* Dolfi.

Dans Borgo San-Lorenzo, à deux pas du baptistère de Saint-Jean, on lit sur une enseigne les mots suivants : *Fabbrica di pane et pasti di Giuseppe Dolfi*. Le personnage qui détrône les grands-ducs est un marchand de petits pains !

Il y a en France un boulanger que son culte des muses a rendu célèbre ; pourquoi Florence n'aurait-elle pas son boulanger grand homme?

Si la réputation de ce dernier ne s'est point encore répandue aussi loin qu'elle le mérite, il faut s'en prendre à ce flux d'événements précipités, à cette cohue de personnages qui s'imposent depuis quelque temps à l'attention publique. La *Renommée*, malgré ses cent bouches, ne saurait suffire à la besogne, et elle oublie forcément quelques candidats.

Dolfi est une illustration purement florentine, et je ne crois pas qu'il y ait à Florence un nom plus connu que le sien. Notre homme cuit d'excellents pains, et son macaroni se recommande par l'exquise finesse de sa pâte, la brillante fantaisie de ses dessins. Son mérite comme boulanger lui valut même une médaille à l'Exposition universelle, à Paris, au moment où le baron Ricasoli, autre célébrité toscane, en obtenait une pour ses vins du Chianti. Rien ne distingue la boutique de Dolfi des boutiques les plus vulgaires. Elle n'est ni plus grande, ni mieux aérée, et l'art moderne ne l'a point enjolivée de l'éclat trompeur de son luxe. Au fond est un petit réduit, isolé par une galerie en vitres, pouvant à peine donner place à un homme assis. Quand il veut faire les honneurs de chez lui, Dolfi quitte son siége, et l'offre à son hôte. Dans ce petit bouge obscur et mal commode, il a pourtant résolu le problème de faire tenir ses registres de vente, sa correspondance, ses échantillons de grains et de farine.... et sa caisse.

L'appartement de Dolfi, situé immédiatement au-dessus de la

boutique, offre le même caractère de simplicité. Le seul luxe que notre boulanger se permet, consiste en quelques tableaux et une bibliothèque, luxe que tout florentin regarde comme obligatoire, du jour où il sait lire et écrire. Le vaste salon qui les contient est un véritable sanctuaire, où n'a jamais retenti de discussion profane sur la hausse et la baisse du froment. Là, dans les occasions solennelles, Dolfi reçoit les nombreux amis qui viennent le consulter sur des questions qui n'ont, je vous assure, rien de commun avec l'art de dorer les miches ou de découper les macaronis.

Dolfi naquit en 1818. Haut de taille et d'aspect robuste, il a une physionomie naturellement sérieuse et sympathique. Il parle peu, mais son parler est franc et plein de sens. Nulle affectation, nulle forfanterie chez lui; il possède la simplicité vraie des grandes âmes. C'est un beau représentant de ces Florentins d'un autre âge, qui passaient sans transition du pétrin à la maison de ville, et dépêchaient avec la même aisance le pain des clients et les affaires de la république. Dolfi élève parfois son métier jusqu'à la hauteur de l'art. Pour la fête de Saint-Laurent, la boutique du boulanger met en montre tous ses trésors, et se festonne de colonnades formées par les plus capricieux macaronis qui aient jamais vu le jour. Au milieu du splendide étalage ne manque jamais de figurer un morceau capital, qui rappelle l'antique cité. C'est dans cette œuvre surtout que le propriétaire répand son ingénieux esprit.

La fête de Saint-Laurent tombait, l'année dernière, quelques jours après la paix de Villafranca. Dolfi ne pouvait manquer une aussi belle occasion. Il modela en pâte une superbe figure de l'Italie, tenant en main l'épée nue, tandis que ses pieds foulaient avec dédain la traditionnelle branche d'olivier. Cette protestation fut la première qui parut contre un traité si peu attendu.

Le boulanger, on le voit, avait accompli à la fois une œuvre d'art et de politique, sans sortir des limites de sa profession. Mais la guerre lui avait aussi inspiré l'idée d'un autre monument, et s'il repoussait la paix de Villafranca, il était loin de vouloir blesser la nation française, et méconnaître l'appui fraternel qu'elle avait prêté à l'Italie. Aussi, après s'en être ouvert à deux amis experts en ces questions, il imagina et proposa de faire élever à Paris, aux frais du peuple italien, un monument qui témoignât de sa reconnaissance envers la France. Voici le manifeste qu'il fit publier, à ses frais, dans le *Moniteur* toscan du 30 juillet de l'année dernière.

Manifeste au peuple Italien.

« L'armée française quittait la France, il y a trois mois, aux accla-

mations du peuple criant : *Vive l'Italie!* Elle fut accueillie dans notre ville et dans nos campagnes au cri reconnaissant de : *Vive la France!*

« Les deux drapeaux flottèrent unis : Italiens et Français combattirent côte à côte et mêlèrent leur sang sur les mêmes champs de bataille ; ils reposent honorés dans les mêmes tombes. Pour la première fois, depuis le cours des siècles, la France et l'Italie, ces deux membres séparés par les Alpes de la famille latine, sentirent bouillonner dans leurs veines le sang qui les faisait sœurs. Pour la première fois, le fort vint, sans intérêt, au secours de l'opprimé, et l'opprimé put accepter sans honte le secours du fort.

« C'est ainsi que fut vaincu doublement, et sur le champ de bataille et dans l'opinion publique, l'éternel ennemi du premier droit des peuples, le droit de se constituer en nation.

« Encore un effort, et l'Italie était indépendante de la Dore au Pô, du mont Cenis à l'extrême Apennin.

« Mais une main mystérieuse arrêta l'élan commun et le vol de la victoire.

« L'histoire dira quelle fut cette main et quelles causes la firent agir. Mais un obstacle imprévu, une paix improvisée au milieu des triomphes, la perte de la plus grande partie de nos espérances ne doivent diminuer ni le mérite d'autrui ni notre dette de reconnaissance.

« Notre conquête est déjà grande, et nous avons consacré par le sang le pacte d'alliance fraternelle entre la France et l'Italie.

« L'Europe sait aujourd'hui que l'Italie et la France sont unies par l'amour de la justice et pour la liberté des peuples. La devise de la Pologne : *Pour notre liberté et pour la vôtre*, reçut sa consécration dans les plaines de la Lombardie. Deux peuples ont compris enfin que l'indépendance de l'un ne peut que profiter à la liberté de l'autre. Solidaires et frères, nous pouvions encore être vaincus ou arrêtés au milieu de la *voie sacrée* qui conduit au triomphe final; mais qu'importe ! l'avenir sera pour nous.

« L'armée française qui a combattu en 1859 sera appelée à bon droit *l'armée d'Italie* dans les fastes des deux nations.

« Nous lui devons deux monuments :

« L'un, nous l'élèverons en Italie, en achevant par la concorde l'édifice de notre liberté nationale; l'autre, simple monument d'art, sera érigé à Paris aux frais du peuple italien.

« Il témoignera par sa présence que la *sainte-alliance* des peuples est formée; que toute guerre entre nous serait désormais une guerre civile et intestine; que tout ce qui sera désastre ou victoire pour l'un deviendra malheur ou triomphe pour l'autre.

« Nous n'avons pas encore de canons à fondre pour ériger une co-

lonne de bronze; mais les marbrières de Carrare, naguère reprises au proconsul autrichien, fourniront une matière mieux appropriée à ce monument de la fraternité des deux peuples.

« Les artistes italiens sont invités à présenter leurs dessins dans le plus bref délai.

« Une commission composée des hommes les plus compétents prononcera sur les projets soumis à son appréciation. Le génie italien qui inspira le *David*, le *Persée*, le *Moïse*, saura se montrer à la hauteur de cette œuvre nationale.

« Nous indiquerons sous peu par quels moyens nous entendons activer la souscription et recueillir les offrandes, de telle façon que cette œuvre vraiment populaire puisse exprimer le vœu universel de l'Italie reconnaissante.

« *Le promoteur :* DOLFI (Joseph). »

Florence, 30 juillet 1859.

Ce projet avait déjà reçu l'approbation du gonfalonnier de Florence, lorsqu'un projet semblable fut conçu à Turin, et confié, lui aussi, à l'initiative du maire Notta. Une bonne idée ne vient jamais seule.

Plus tard, les deux comités firent comme les deux États, ils fusionnèrent, et de part et d'autre on s'occupa d'accélérer les travaux préparatoires.

Espérons que l'idée tenue sur les fonts à la *Saint-Jean* ne sera pas enterrée à la *Superga*.

Mais, ni ses qualités personnelles, ni le goût artistique dont il fait preuve une fois l'an, n'expliquent la célébrité du boulanger florentin. Dolfi est le type de l'homme du peuple, honnête, indépendant, du tribun, dirais-je volontiers, si le mot n'eût été décrié par certains tapageurs de place publique avec lesquels n'a rien à démêler le *fornajo* de Saint-Laurent.

Celui-ci, tout au contraire, est un homme de bon conseil, prêt à rendre service dans la mesure de ses moyens, honoré de tous pour sa probité, aimé pour sa franche cordialité.

Toutes les villes de Toscane, et, en général, toutes les villes d'Italie, qui furent autrefois des républiques et conservent les anciennes traditions, comptent un personnage dans le genre de celui qui nous occupe, investi d'une autorité morale indépendante de la profession qu'il exerce : ce sont de vrais tribuns du peuple et ses avocats, médiateurs improvisés entre la multitude et ceux qui la gouvernent.

On connaît Brunetti, autrement dit Cicerruachio, qui a représenté si dignement à Rome l'élément populaire dans des temps peu éloignés du nôtre, et non moins glorieux que tristes.

Dolfi est le Ciceruachio de Florence, sauf la différence qui sépare un inculte et bouillant transteverin d'un citoyen bien appris et sage de l'Athènes de l'Italie.

Je ne saurais préciser à quelle époque la vie de Dolfi prit un caractère et une importance politiques. Il n'a pas encore écrit ses mémoires, et tout porte à croire qu'il ne les écrira jamais. Modeste à l'excès, il ne se laisse point aller à donner des détails sur sa vie; mais sa modestie ne peut supprimer les événements connus du public, et c'est eux que nous interrogerons sur lui. Or, les événements pour un homme du peuple, sorti un peu de la foule, sont, en Italie, les perquisitions, l'exil, l'emprisonnement.

La première perquisition opérée chez Dolfi eut lieu en février 1853. Les huissiers du *bon gouvernement*, c'est ainsi que se faisait appeler la police à Florence, découvrirent au domicile de Dolfi... énormément de farine, et même, pour parler comme les Italiens, *di molta crusca*, bien que notre boulanger ne fût pas membre de l'académie de ce nom.

Deux ans après, les mêmes personnages lui firent une seconde visite, mais moins innocente que la première. J'ignore quel corps de délit on dénicha sous son pétrin, mais il est certain qu'on l'arrêta comme complice de Pino, et qu'il fut retenu deux mois en prison.

Deux ans plus tard (voilà, on l'avouera, une police régulière !), troisième perquisition. C'était en 1857. A la nouvelle de la tentative du colonel Pisacane, le peuple de Livourne avait essayé de se soulever, prouvant par là que le mouvement n'était pas aussi isolé en Italie qu'on voulait bien le faire entendre. On remit Dolfi en prison, où il ne resta cette fois que dix-huit jours. Moins heureux que lui, quelques révoltés de Livourne expiaient encore, en 1859, au fond des cachots, cette déplorable tentative étouffée dans le sang.

Ces perquisitions, ces avanies, ne furent pas les seules marques d'intérêt que lui donna la police du grand-duc; mais les persécutions, loin de nuire à sa considération, le mirent en relief et lui conquirent de nombreuses sympathies, et le jour où la Toscane en fermentation s'apprêta à secouer le joug de la dynastie de Lorraine, Dolfi était déjà une puissance. Il fut invité, en même temps que d'autres chefs du parti populaire, à prendre part au conseil des bourgeois et nobles de Florence, résolus à s'engager dans la voie des protestations. Mais à peine fut-il question de signer une adresse au grand-duc pour lui demander des réformes libérales, que Dolfi et ses hommes battirent en retraite, et s'apprêtèrent à traiter la question pendante d'une façon toute différente.

Réformes, constitution, sont des termes bien vagues pour le peuple,

et il ne s'y laisse guère prendre deux fois. Le peuple, à cette époque, ne comprenait plus qu'une seule politique, la politique de l'unité, de la liberté et de l'indépendance de l'Italie.

Le 27 avril, au moment où le grand problème de la révolution toscane était sur le point de se résoudre, Dolfi dit son mot, et, suivi de plusieurs milliers d'hommes du peuple, se dirigea vers la place Marie-Antoinette pour y fraterniser avec les troupes et se tenir prêt à tout événement. Il dominait de toute la tête cette multitude frémissante, et la gouvernait à la fois par la parole et par le regard.

Si les pourparlers entamés entre les chefs du mouvement et le grand-duc s'étaient prolongés quelques instants de plus, le peuple, retiré sur le *Mont-Sacré*, aurait marché sur le vieux palais, l'aurait pris (comme firent les Génois en 1746), et, comme ces derniers, se serait empressé d'en remettre les clefs aux mains des plus capables, mais en leur recommandant de les mieux garder que par le passé, et de ne pas les livrer une seconde fois aux Autrichiens.

Tel fut le premier acte politique de Dolfi, et l'on voit quelle influence il exerça sur les destinées de Florence. C'est de ce jour, du reste, que datèrent certaines calomnies sur son compte et qui eurent de l'écho jusque dans le parlement anglais, grâce à lord Normanby, désormais célèbre dans les deux mondes pour sa véracité et ses protestations.

Le gouvernement installé à Florence le 27 avril, bien qu'en relations avec le boulanger de Saint-Laurent, suspectait néanmoins ses intentions. L'idée *unitaire*, qui était toute la politique de Dolfi, épouvantait ces hommes prudents, qui reculaient devant l'énergie des procédés populaires.

Dolfi ne tarda pas, d'ailleurs, à trouver l'occasion de se venger de ces défiances en montrant l'usage qu'il savait faire de son influence.

La nouvelle inattendue de l'armistice de Villafranca fut, pour Florence, un coup de foudre. Un journal de cette ville s'empressa de la publier, en avançant l'heure à laquelle il paraissait habituellement. Le peuple, qui aurait appris avec moins d'étonnement l'entrée des alliés dans Vienne, crut à une provocation; il assaillit l'imprimerie, et brisa les presses, en demandant à grands cris le directeur du journal, qui passait pour un ennemi du mouvement italien.

Les gendarmes accoururent à la première annonce du tumulte, mais ils furent impuissants à disperser le rassemblement; or, il faut se rappeler que les gendarmes, pour le moment, composaient toute la force publique. Les troupes étaient au camp, et le gouvernement d'alors s'opposait encore à la formation d'une garde nationale.

Il n'y avait plus d'espoir qu'en Dolfi; il court au palais, demande 400 fusils, organise à la hâte quelques escouades fidèles de citoyens,

et, sans menaces, sans violence, calme l'effervescence du peuple et de la nombreuse jeunesse venue des provinces voisines.

C'est ainsi que la garde nationale, qui s'honora tant à Florence par son zèle et sa contenance martiale, fut improvisée dans un élan de patriotisme, et put conserver à la révolution toscane ce caractère pacifique et courtois auquel elle a dû sa plus grande force, et qui contribua si activement à son triomphe.

Après avoir rétabli l'ordre, Dolfi retourna dans sa boutique battre son levain; mais, à partir de ce moment, il s'occupa sérieusement des moyens d'assurer l'annexion de la Toscane. Le premier, il fit circuler et couvrir de milliers de signatures une adresse *unitaire* à Victor-Emmanuel.

Cette démarche paraissait intempestive et prématurée aux yeux de certains politiques, mais le bon sens populaire voit plus clair et plus loin. Il en résulta qu'à la convocation des comices, les électeurs, éclairés sur le mandat qu'ils entendaient donner à leurs représentants, choisirent, en connaissance de cause, les hommes les plus aptes à prendre en main les vrais intérêts de la nation.

Dans toutes les phases diverses que traversa le mouvement toscan, Dolfi sut garder intacte son indépendance, et il n'hésita pas à désapprouver hautement l'arrestation et l'expulsion des hommes qu'il était habitué à considérer depuis longtemps comme les apôtres de l'idée nationale.

Je ne rapporterai pas la lettre qu'il écrivit à lord Normanby pour repousser les calomnies que l'ami du grand-duc ne cessait de répandre contre le peuple toscan et son soi-disant agitateur.

Les journaux du temps l'ont rendue publique. L'humble boulanger de Florence ferma la bouche à l'ambassadeur émérite avec plus de dignité et d'efficacité que ne l'eussent pu faire bien des écrivains renommés. Le secret de sa force fut dans l'unité de sa vie : jamais Dolfi n'a changé d'amis ni de drapeau.

Il assistait avec une joie profonde aux manifestations de plus en plus explicites de l'Italie, et le jour où il vit le roi bien-aimé, symbole de l'unité de la patrie, entrer dans Florence, le boulanger put s'applaudir du rôle qu'il avait joué, et se trouva payé de toutes ses peines.

Tout à coup *le Moniteur* enregistre son nom parmi ceux des décorés des saints Maurice et Lazare. A cette nouvelle, Dolfi rougit comme braise; il n'en veut pas croire ses yeux, et voit presque une offense où beaucoup n'auraient trouvé qu'un honneur insigne et mérité. Il écrit aussitôt qu'on a voulu, sans nul doute, plaisanter à ses dépens, et il demande que son nom disparaisse de la liste honorifique. Il était trop

tard. Déjà les journaux avaient répandu la nouvelle, et de tous les côtés arrivaient, au boulanger confus, des félicitations, les unes sincères, les autres un peu ironiques.

Quelques-uns voulurent lui faire entendre que l'honneur dont il se plaignait s'adressait moins à sa personne qu'au peuple toscan tout entier qu'il représentait si dignement, il fut impossible de le convaincre.

Il adressa donc au roi une lettre dans laquelle il le priait, en peu de mots, de lui pardonner le refus qu'il faisait de la croix qu'on venait de lui décerner, et exposait les raisons de son refus, ainsi que les scrupules que sa modestie lui imposait. Mais il ne s'en tint pas là, et dans la crainte que sa lettre n'arrivât pas jusque sous les yeux du roi, Dolfi se résolut à demander une audience.

Nous ignorons ce qui se passa dans cette entrevue, car elle eut lieu sans témoins, et Dolfi crut devoir garder, à ce sujet, le plus absolu silence.

On sait seulement que Victor-Emmanuel fut tout d'abord grandement surpris de cette singulière démarche. Néanmoins, après avoir entendu les explications de l'homme du peuple, il lui répondit qu'il les comprenait parfaitement, qu'il les acceptait, et qu'à sa place il eût agi de même. Dolfi, de son côté, lui déclara qu'ayant tout fait pour l'unité de l'Italie, il attendait de la réalisation de cette unité sa seule récompense.

En le congédiant, le roi lui serra la main avec émotion, et ils se quittèrent également satisfaits, le roi d'avoir trouvé un si noble cœur chez un homme du peuple, l'homme du peuple d'avoir rencontré un roi vraiment *galant homme*.

Dolfi a su dernièrement, en faisant appel au peuple, créer avec l'obole du pauvre une somme énorme destinée à la guerre héroïque de Sicile. Sa maison, à Florence, était le pendant de celle de Bertani à Gênes. Le grand salon dont nous avons parlé avait été mis à la disposition du chef de l'expédition prochaine, Nicotera, un des compagnons de l'immortel Pisacane, tombé à ses côtés. Dolfi s'était retiré dans une chambre modeste, dont le vestibule est encombré de grains, et c'est de là que le marchand de macaroni a fait la guerre au roi de Naples.

Oh! si chaque commune italienne avait dans son sein un citoyen de cette trempe énergique... l'Italie *serait faite!*

DALL' ONGARO.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juin 1861.

Il y a une chose qui, en politique, est d'un prix inestimable et qu'on ne saurait, selon nous, payer trop cher, c'est une situation nette. Il n'est rien qui démoralise l'esprit public comme les équivoques. Il n'est pas de pire dissolvant pour les opinions politiques que les illusions, les incertitudes, les fausses espérances longtemps prolongées; à la longue rien n'y résiste. Cette masse inconsistante et légère, qui dans tous les partis forme le grand nombre, flotte et se disperse à tous les vents au gré de sa fantaisie ou de sa crédulité; les esprits qui sont habitués à régler leur conduite sur les actes de leurs adversaires plutôt que sur leurs propres principes sont déconcertés de les voir marcher dans un sens différent en apparence de celui où leur opposition était accoutumée à les chercher; et les hommes les plus fermes, pour échapper à cette confusion universelle, se rejettent violemment en arrière et perdent tout à fait le sens de ce qui s'accomplit sous leurs yeux. D'autres au contraire se sentent à l'aise au milieu de ce pêle-mêle : ce sont ceux qui l'exploitent. Tout ce qu'ils ont d'habileté est employé à entretenir l'équivoque qui les fait vivre. Ils ont un sourire pour toutes les causes, un pied dans tous les camps. Leur ambition serait d'obtenir en même temps les suffrages des vaincus et le patronage des vainqueurs, et souvent ils y réussissent. Auprès de l'opposition ils se vantent d'adoucir et de modérer le pouvoir; auprès du pouvoir ils se vantent de convertir ou de neutraliser l'opposition. Ils promettent pour l'avenir au nom de celui-ci, stipulent pour le présent au nom de celle-là, tandis qu'il n'y a de réel au fond de ces transactions que leur esprit d'intrigue et leur duplicité. On ne sait plus, grâce à eux, où sont ses amis ni où sont ses ennemis, et les mêmes dénominations s'appliquent à des éléments qui ont horreur de se trouver ensemble.

Cependant, la confusion que nous venons de signaler n'est pas exclusivement l'œuvre de ces publicistes à double visage; elle a été puissamment entretenue par l'incertitude que le gouvernement français a laissé subsister dans les esprits, au sujet de la politique définitive qu'il lui conviendrait d'adopter comme interprétation des décrets de novembre; incertitude telle encore aujourd'hui que les

deux partis les plus diamétralement opposés qui soient en France, se flattent tour à tour de le voir se prononcer pour eux. Ses hésitations, jusqu'à un certain point motivées par des difficultés que sans doute il n'avait pas prévues, ont encouragé des espérances tellement contradictoires et lui ont si bien profité qu'on a été jusqu'à y voir un parti pris de donner des gages à toutes les opinions. Cette politique, au lieu de l'isoler, ce qui est son effet ordinaire, lui a valu les concours les plus inattendus; elle lui a conservé l'adhésion des amis de M. Keller, sans lui faire perdre les sympathies de la démocratie avancée. Cependant, nous croyons que ces tâtonnements qui, au lieu de lui nuire, l'ont si efficacement servi, ainsi que viennent de le prouver les élections pour les conseils généraux, ont eu un autre mobile que le calcul; nous voulons dire l'incertitude où il était lui-même au sujet de la limite à ne pas dépasser dans la voie des concessions. Ce serait en vain qu'on chercherait à contester des variations dont témoignent la plupart des actes émanés de lui depuis six mois. Il était tout naturel que le public ne sût pas deviner où il conviendrait au pouvoir de s'arrêter, lorsque le gouvernement lui-même n'était pas fixé à cet égard. On conçoit, d'ailleurs, qu'il soit d'autant moins disposé à faire l'aveu d'une telle irrésolution qu'elle a plus d'une fois percé dans sa conduite, et que l'irrésolution n'est pas un sentiment dont on se vante. Mais quels que soient les mécomptes que puissent éprouver des optimistes de bonne foi ou des complaisants intéressés, on doit lui être reconnaissant de toutes les déclarations qui tendent à dissiper les nuages, à faire cesser les malentendus, à manifester ses intentions sous leur véritable jour.

A ce point de vue on ne saurait trop applaudir à la franchise des explications que le gouvernement vient de nous donner par l'organe de M. Billault dans une des dernières séances du Corps législatif. Le gouvernement enlève par là toute excuse et tout prétexte à ces négociateurs officieux et suspects, qui se portent garants en son nom d'engagements qu'il n'a jamais eu l'intention de contracter; à ces hommes d'État en disponibilité qui, sans cesse désavoués, jamais rebutés, toujours prompts à offrir des conseils qu'on ne leur demande pas en attendant qu'ils offrent aussi leurs services, prétendent connaître mieux ses vrais sentiments que lui-même, se flattent de le prendre par les sentiments, de le ramener par la douceur, de le gagner à leur cause à force de candeur et d'impartialité. Nous n'espérons pas que le démenti si catégorique qu'ils viennent de recevoir leur fermera la bouche; mais nous espérons qu'il leur fera perdre une partie du crédit qu'on leur a si légèrement accordé et dont ils ont si étrangement abusé.

Les déclarations formulées par M. Billault, en réponse au discours de M. Jules Favre sur la liberté de la presse, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la clarté. C'est un mérite rare et capital dans les circonstances politiques où nous nous trouvons, et on lui en doit de la reconnaissance. Il n'y aura plus de trompés désormais que ceux qui auront intérêt à l'être. Il est entendu dorénavant, M. Billault l'a déclaré formellement, et pour notre compte il y a longtemps que nous n'en doutons guère, que le gouvernement a pu faire fléchir quelques dispositions du régime auquel nous sommes soumis et en adoucir quelques rigueurs; mais qu'il n'a jamais eu l'intention de renoncer à aucun des priviléges qu'il tient de son origine, notamment en ce qui concerne les lois de sûreté générale, le droit de patronage exercé sur les élections et la législation qui régit la presse. Il les garde, ainsi qu'il le dit lui-même, par le motif très-simple qu'ils lui sont commodes pour gouverner. Ce motif lui a paru répondre victorieusement à toutes les objections. Le discours de M. Billault peut se résumer dans un mot : les gouvernements qui nous ont précédés ont été renversés par la presse, donc nous devons lui refuser les libertés qu'elle réclame. Il resterait à savoir si ces gouvernements ne sont pas tombés, faute d'avoir su écouter ses avertissements. Quant à la question de droit, nous n'en parlerons pas; ce serait un anachronisme. Elle n'a pas même été mentionnée dans le débat.

Si peu consolantes que soient ces assurances, elles ont à nos yeux le mérite de mettre fin à ces misérables fluctuations où vivent beaucoup d'esprits, entre l'espérance et le découragement. Après la satisfaction de savoir nettement ce qu'on veut, il n'en est pas de plus grande que de savoir bien ce que veulent ses adversaires. Quant aux cavaliers servants de la politique officielle, qui voudraient tout à la fois obtenir les faveurs du pouvoir et plaire à l'opposition, les voici tenus de se prononcer ouvertement et de faire des sommations respectueuses :

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Mais nous les flattons en leur supposant tant de courage. Ils connaissent leur temps : ils continueront à se vanter et on continuera à les croire sur parole.

Quoi qu'il en soit, les réserves de M. Billault au sujet de la presse ont reçu un commentaire anticipé et tristement significatif de la saisie qui a précédé de quelques jours sa déclaration de principes. On connaît la thèse favorite des défenseurs du régime actuel de la presse. La presse périodique n'a pas toute sa liberté, on ne fait aucune diffi-

culté de l'avouer, mais le livre est plus libre aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été, et on ne se montre rigoureux envers ces publications éphémères destinées à périr avec l'occasion qui les a fait naître, que pour mieux protéger les travaux sérieux et mûrement médités. On peut relire les beaux développements que M. Troplong a donnés à cette idée. Ce système spécieux pour les esprits étrangers à la pratique des affaires, a reçu de la statistique judiciaire un nombre de démentis assez notable, mais il n'en a reçu aucun qui soit plus frappant que la récente saisie de l'ouvrage du duc de Broglie. Elle vient à point pour nous apprendre ce que nous devons entendre par la liberté du livre sous le régime inauguré par le 24 novembre. M. de Broglie a fait lithographier, sans aucune intention de publicité, un écrit de quatre-vingts feuilles, intitulés : *Vues sur le gouvernement de la France*. L'ouvrage a été saisi chez l'imprimeur lithographe le jour même du dépôt, et avant qu'un seul exemplaire fût sorti de chez lui, tandis que la loi n'autorise la saisie préventive que pour les brochures de moins de dix feuilles. Pour tous les autres écrits elle reconnaît formellement qu'il n'y a pas de censure préalable. Ce précédent tendrait donc à établir qu'un livre peut être saisi avant tout commencement de publication. Nous ne croyons pas que ce fait se soit encore présenté dans de semblables conditions, même à l'époque où on a le plus impitoyablement sévi contre la presse, et il nous est impossible de comprendre que ce soit là une amélioration. Nous cherchons en vain le texte de loi dont on a entendu faire l'application au délit imputé à M. de Broglie. Nous ne voyons que la récente circulaire de M. de Persigny sur la saisie administrative qui puisse expliquer légalement ces poursuites. Dans ce cas l'auteur se trouverait assimilé aux personnes exilées dont il était question dans cette circulaire. Ce serait là une classification un peu arbitraire, ce semble, et il y a en France beaucoup de gens qui pourraient être compris dans cette catégorie au même titre que M. de Broglie. Si les considérations de personnes ne devaient pas s'effacer toutes les fois que la liberté elle-même se trouve mise en cause, loin de nous affliger de voir cette accusation portée contre un homme dont nous respectons profondément le caractère et la haute intelligence, nous le féliciterions de l'occasion qu'elle vient lui offrir de rendre témoignage aux principes qu'il a si noblement défendus dans sa jeunesse. Il y a pour toute âme forte une douceur amère à associer son nom aux revers d'une cause dont on a partagé les triomphes, mais il y a aussi en cela un grand honneur que tout le monde n'est pas fait pour comprendre, et plus qu'aucun autre de ses anciens rivaux M. de Broglie était digne de l'obtenir.

L'acte que nous venons de citer montre mieux que ne pourrait le

faire aucune autre démonstration combien est fidèle le tableau que M. Jules Favre a tracé des servitudes de la presse. Ce n'est pas nous qui lui ferons un crime de ce qu'il a pu ajouter que l'écrivain, dans de telles conditions, répète docilement tout ce que l'administration veut lui faire dire. La vérité est qu'il ne dit que ce qu'on veut bien lui laisser dire, ce qui revient absolument au même, non pas, il est vrai, au point de vue de sa dignité, mais au point de vue des libertés publiques, le seul dont M. Favre se préoccupait ici. La dépendance volontaire ou forcée, partielle ou complète, qu'il a signalée chez la plupart des grandes feuilles périodiques de la presse actuelle, n'est plus un mystère pour personne; et, chose invraisemblable, mais vraie pourtant, c'est en province, où jusqu'à ces dernières années on n'a connu que le journalisme officiel, qu'il faudrait aller aujourd'hui pour trouver les journaux les plus indépendants qui soient restés en France. En cela se manifeste une tendance qu'on ne saurait trop encourager. Une décentralisation qui s'opérerait d'abord en quelque sorte dans l'ordre intellectuel avant de passer dans celui des faits matériels ne serait-elle pas mille fois plus vivace et plus durable qu'une réforme créée par les dispositions arbitraires d'un règlement administratif? Les esprits superficiels seront seuls tentés de dédaigner les signes de vie qui se produisent aujourd'hui dans les départements, si longtemps endormis et indifférents. Si l'exemple donné par le journal *la Gironde*, à Bordeaux, par *le Progrès*, à Lyon, par le *Journal de la Meurthe*, dans la Lorraine, rencontrait beaucoup d'imitateurs, Paris se trouverait bientôt dépassé sous plus d'un rapport par la province, et la cause libérale aurait conquis un avantage plus solide que les victoires les plus éclatantes qu'elle a remportées à d'autres époques. Aussi éprouvons-nous un profond sentiment de sympathie pour les esprits généreux qui se dévouent à cette tâche obscure et difficile sans en attendre d'autre récompense que la conscience des services rendus.

Les auteurs du *Journal de la Meurthe* ne se contentent pas de défendre chaque jour dans leur journal les principes de liberté, ils s'efforcent de réveiller au fond de leur province l'activité intellectuelle sous toutes ses formes, ils publient à des intervalles fréquents et réguliers, sous le titre de *Varia* [1], un recueil que nous avons déjà apprécié ici et où sont traitées toutes les questions qui intéressent leur pays et leur époque avec un mérite de style et de pensée qu'on est loin de rencontrer toujours dans des publications beaucoup plus répandues. Leur nouveau volume contient entre autres travaux une étude fine et délicate sur les préjugés qui, à défaut de priviléges, séparent aujour-

1. A Paris, chez Michel Lévy.

d'hui chez nous l'aristocratie et la démocratie, des pages éloquentes sur les premiers temps de l'empire romain, une excellente appréciation de notre système judiciaire, et des vues pleines de sens et de vérité sur la situation respective des partis et du gouvernement. Nous souhaitons aux auteurs de cette publication tout le succès que mérite leur entreprise patriotique et désintéressée.

Nous ne sortirons pas de notre sujet en signalant deux autres publications qui ont pour but de rappeler l'attention sur les hommes et les principes de la Révolution française, étude on ne peut plus opportune aujourd'hui où tout le monde se croit le droit de se couvrir de leur autorité, et où cependant ils sont à peine connus. Les *Mémoires sur Carnot*, par son fils, ont été écrits dans un esprit de modération et d'impartialité auquel nous sommes heureux de rendre dès à présent justice; mais la première partie de cet ouvrage seule a encore paru, et si elle contient des détails intéressants et bien racontés, c'est plutôt sur l'homme privé que sur le personnage historique; elle s'arrête à l'époque où Carnot entre à son tour sur la scène et devient un des acteurs principaux de ce grand drame. Nous attendrons, pour juger définitivement cette histoire, l'appréciation qu'elle portera elle-même sur la responsabilité si diversement envisagée du célèbre membre du Comité de salut public. Mais, quel qu'en soit le mérite, nous prenons d'avance l'engagement de ne pas comparer l'auteur à Thucydide, bien que ce soit là, à ce qu'il paraît, une formule consacrée dans ce temps d'impudente flagornerie.

Le second de ces ouvrages est une *Histoire des Girondins* par M. Guadet. De même que l'historien de Carnot, l'auteur touche de trop près aux hommes dont il raconte la tragique destinée pour qu'on ne puisse pas le croire prévenu en leur faveur. Loin de songer à s'en défendre, il se fait honneur de les aimer; mais tant que ces nobles cœurs, en qui se personnifie ce que la Révolution eut de plus pur et de plus généreux, rencontreront des calomniateurs systématiques acharnés à venger sur leur mémoire des mécomptes où ils n'ont été pour rien, qui ne sera heureux d'entendre des voix éloquentes s'élever pour les justifier? M. Guadet a repris et refuté une à une dans son histoire toutes les fausses accusations dont l'injustice des partis a chargé ces hommes courageux, à qui on n'a jamais eu à reprocher que des illusions, dans un temps où leurs ennemis avaient à se reprocher plus d'un crime. Le livre de M. Guadet, qui est le fruit de longues et patientes recherches, abonde en détails inédits, en utiles renseignements; il a tout l'attrait d'une érudition approfondie sans en offrir nulle part la sécheresse. Il s'inspire naturellement des principes politiques des hommes dont il a écrit l'histoire, mais sans fausse

superstition pour les expédients qui s'y mêlèrent. Ces principes ont moins vieilli qu'on ne pense; ils ont déjà plus d'une fois reparu dans le monde; ils y reparaîtront toutes les fois que de nobles esprits, envisageant sans pâlir le sort funeste qui a récompensé leurs devanciers, bravant à la fois les haines populaires et les ressentiments oligarchiques, dévoueront volontairement leur vie au problème comme disent les uns, et comme disent les autres à la chimère de concilier la démocratie avec la liberté.

Le gouvernement français vient de reconnaître enfin le royaume d'Italie. Par une particularité remarquable et qui caractérise avec fidélité le genre de contrôle et d'influence qui nous est accordé sur nos propres affaires, ce sont les télégraphes étrangers qui nous ont révélé l'existence de cet acte diplomatique. Beaucoup de casuistes politiques « bien informés » affirmaient son authenticité, mais tout le monde aujourd'hui ne tient pas à honneur d'être bien informé; c'est un privilége qu'on laisse volontiers à ceux qui ont su le mériter. Aussi le public, qui semble s'associer à ce sentiment par sa défiance, n'a-t-il commencé à ne plus douter que lorsque tous les échos de l'Europe lui ont renvoyé à la fois le bruit causé par ce document. Nous avons trop souvent réclamé ici même l'accomplissement de cette formalité si longtemps attendue, pour être suspectés de vouloir en méconnaître l'importance aujourd'hui qu'elle est irrévocable. Mais ce serait une illusion que d'y voir autre chose qu'un avantage très-relatif. Elle ne peut être que fort utile à la consolidation de l'ordre de choses qui existe actuellement en Italie, mais à un autre point de vue elle présentera plus d'un inconvénient. Elle sera éminemment favorable au succès de la diplomatie du nouveau royaume, à son crédit, à ses emprunts, à l'affermissement de son organisation administrative et financière; mais elle constituera plutôt un obstacle qu'un point d'appui pour la réalisation des projets ultérieurs du ministère italien. Cette reconnaissance raffermit en effet la cause de l'unité italienne à Naples, mais elle l'affaiblit à Rome, qui est plus éloignée que jamais de devenir la capitale du royaume d'Italie.

Malgré ces désavantages, elle est une simplification heureuse apportée à des difficultés de détails qui devenaient de jour en jour plus pressantes. Celles qu'elle laisse subsister ou qu'elle fortifie momentanément ne sont pas impossibles à vaincre. Les réserves dont le gouvernement français a cru devoir l'accompagner n'ont après tout rien d'absolu. Sa promesse d'une permanence indéfinie des troupes françaises à Rome doit évidemment être interprétée dans le sens de ses déclarations précédentes, qui étaient un conseil, un avis, plutôt qu'un engagement ou une interdiction; tout le monde sait bien, au

surplus, qu'en politique l'indéfini n'existe pas plus que la perpétuité, dont les puissances disposent aussi sans cesse tout en étant convaincues que personne ne les prendra au mot. Si le gouvernement français avait réellement en vue la consolidation définitive de l'état de choses qu'il consent à maintenir encore pour quelque temps à Rome, on ne voit pas pourquoi il aurait repoussé l'offre qui, au témoignage de lord John Russel, lui a été faite récemment de la part du cabinet de Vienne, relativement à une garantie collective de toutes les puissances catholiques ayant pour objet le maintien du pouvoir temporel du pape.

La reconnaissance du royaume d'Italie sera une force précieuse pour l'homme à qui est échue la tâche difficile de diriger les destinées de ce pays après le comte de Cavour. Les premières déclarations de M. Ricasoli montrent qu'il comprend tout ce qu'un tel honneur lui impose de responsabilité, et c'est d'un bon augure pour l'avenir de son ministère. On a dès aujourd'hui le droit d'espérer qu'il ne sera pas inférieur au rôle qui s'offre à lui. L'hommage qu'il a rendu à son prédécesseur de même que le cri de désolation qui est sorti de tous les cœurs italiens à la nouvelle de cette mort, prouve que personne ne se dissimule ni la grandeur de la perte ni la gravité des périls. Il n'y a que les nations appelées à de hautes destinées qui sachent ainsi pleurer leurs grands hommes. M. Ricasoli se trouve en face d'une situation sensiblement différente de celle que M. de Cavour a conduite avec une si merveilleuse habileté pendant les années qui viennent de s'écouler. Il n'a pu échapper à sa pénétration que, faute de s'en être aperçu à temps, ou par une prédilection bien explicable pour la politique qui lui avait si bien réussi, M. de Cavour s'est trouvé, pendant les derniers mois de sa vie, aux prises avec des embarras nouveaux pour lui, et placé en présence d'engagements qu'il ne pouvait pas remplir. La phase nouvelle que traverse en ce moment la cause italienne, exige peut-être encore plus de fermeté que de souplesse, et par ce qu'on sait de son caractère résolu et inflexible, qui se concilie avec la finesse d'une intelligence pénétrante et déliée, M. Ricasoli était l'homme le plus propre à accepter la succession du grand ministre que la mort vient d'enlever à l'Italie.

Pendant que l'Italie se consolide, l'empire d'Autriche paraît de plus en plus ébranlé. Cette dissolution n'a rien qui doive surprendre : une administration de fer pouvait seule maintenir quelque cohésion entre des nationalités tellement opposées les unes aux autres, et c'est par suite de cette nécessité naturelle, permanente, que l'Autriche devait rester, même sous un Joseph II, le véritable représentant de l'absolutisme en Europe. Telle ou telle autre puissance l'a été par occasion,

elle l'était par essence. L'absolutisme supprimé, il n'y a plus d'Autriche. L'Autriche libérale n'est qu'une expression abstraite qui court grand risque de n'exister jamais que sur le papier. L'Europe assiste avec stupéfaction aux efforts infructueux que fait en ce moment cette puissance naguère si agissante pour retrouver l'usage de sa volonté, et les peuples de l'empire sont ceux qui se préoccupent le moins de son anéantissement actuel, ou plutôt ce sont ceux qui s'en réjouissent le plus. C'est qu'il n'y a que deux choses qui puissent réunir des populations en un seul corps de nation, la force ou la sympathie : celle-ci n'a jamais existé en Autriche, celle-là n'existe plus. Les liens qui de tout temps ont fait de plusieurs races différentes un seul peuple en les unissant dans une intime solidarité, n'ont, en Autriche, qu'une seule personnification, c'est le fisc : ce n'est point assez pour faire une patrie.

De telles lacunes ne sauraient être comblées avec les promesses d'un programme libéral, lorsque, pendant des siècles, on a tout fait pour accroître les antipathies et les mésintelligences. Toutes ces haines et ces défiances se retournent aujourd'hui, par un juste châtiment, contre le pouvoir qui les a entretenues. En même temps que, par le vote unanime de ses députés et de ses magnats, la Hongrie signifie à l'empire cette adresse, qui est un refus hautain de s'associer aux nouvelles destinées de l'Autriche, le conseil central, sur lequel on comptait le plus pour rendre un peu d'unité à la monarchie, se divise, et une importante fraction de cette assemblée demande, avec MM. Rieger et Calm, qu'on prononce son ajournement et la convocation immédiate des diètes provinciales, ce qui mettrait le comble à la confusion. La Chambre des députés vote un projet de loi sur l'inviolabilité des représentants, la Chambre haute s'empresse aussitôt de le repousser pour lui en substituer un autre de sa façon, comme s'il n'y avait pas encore assez d'éléments de discorde et d'antagonisme dans l'empire. Le trouble se met dans les conseils de la couronne, et donne lieu aux mesures les plus contradictoires : on passe subitement des résolutions les plus extrêmes à un parti pris de temporisation; tantôt on décide que les impôts seront levés à main armée en Hongrie, que la municipalité de Pesth sera dissoute, que l'empereur ne recevra pas l'adresse des chambres hongroises, qu'il y répondra par un manifeste adressé à la nation, pour en appeler devant elle de l'obstination de ses représentants; tantôt on se résigne à des expédients plus en rapport avec l'état réel des forces dont on dispose. Tous ces symptômes si complexes ne sont en Autriche que la manifestation d'un mal unique et peut-être déjà incurable : l'impuissance d'exister sans l'absolutisme.

P. LANFREY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

HOMÈRE. — *Iliade*, traduction nouvelle avec arguments et notes explicatives, par M. Émile Pessonneaux, professeur au lycée Napoléon. *Bibliothèque-Charpentier*, 1 vol. 3 fr. 50.

Après avoir traduit avec une rare habileté Suétone et Virgile, M. Émile Pessonneaux entreprend aujourd'hui la tâche encore plus difficile de transporter dans notre langue l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

Le volume dont nous annonçons la publication contient seulement le premier de ces deux immortels poëmes : immortels est bien le mot, puisque, après deux mille huit cents ans d'existence, ils paraissent aussi jeunes qu'à l'époque où le poëte aveugle chantait ses vers en tendant la main.

« Les traductions d'Homère se multiplient, » nous dit M. Pessonneaux, et cela doit être. Il s'agit, en effet, d'un de ces écrivains que chaque siècle éprouve le besoin d'interpréter à son tour ; plus le temps marche, et plus il semble que l'on admire le père de la poésie grecque. Chaque nouvelle découverte de la critique moderne ajoute une plus haute portée aux chants homériques, et à mesure que nous perdons quelques-uns de nos vieux préjugés, à mesure que nous pénétrons plus avant dans le monde antique et que les ténèbres où il restait plongé depuis l'invasion des barbares se dissipent, grâce à de patientes investigations, celui qui a redit le siége de Troie et les longues aventures d'Ulysse nous devient moins obscur, moins étranger.

M. Pessonneaux a réussi à reproduire son modèle sans céder au trop facile désir de l'embellir, sans tomber non plus dans l'excès contraire, qui consiste à nous donner, sous prétexte d'exactitude, le calque sans vie d'une œuvre vivante.

« Nous estimons que pour un traducteur, pour celui d'Homère surtout, l'exactitude est la première, l'unique condition du succès. Hâtons-nous d'ajouter que pour nous l'exactitude ne consiste pas seulement à donner le sens de l'original, à conserver, autant que faire se peut, l'expression, le tour et le mouvement de sa phrase, mais encore à reproduire le ton, la *manière* de l'écrivain avec ses qualités comme avec ses défauts. »

Ce programme difficile et dicté tout à la fois par le goût et par le bon sens, M. Pessonneaux l'a réalisé avec talent et bonheur. Nous lui devons le travail qui certainement fera le mieux connaître Homère à tous ceux que leur ignorance du grec prive du plaisir de lire le premier et le plus grand des poëtes dans le texte original.

SIMART, statuaire, membre de l'Institut. Étude sur sa vie et sur son œuvre, par M. Gustave Eyriès.

M. Gustave Eyriès vient de publier un volume in-8° de 500 pages sur Simart, enlevé jeune encore par un fatal accident à l'art qu'il aimait avec ardeur et dévouement.

Cependant, quel que soit le mérite des œuvres de Simart, nous ne pouvons nous empêcher de trouver que cette étude a pris, sous la plume d'un artiste et d'un ami enthousiaste, un développement peut-être excessif. L'auteur, il est vrai, a prévu la critique et mis son excuse en épigraphe sur la couverture de son livre, où il cite avec beaucoup d'à-propos les quelques mots si justes et si vrais de M. Édouard Laboulaye :

« Quand un noble esprit quitte la terre, c'est à ses amis qu'il appartient de le louer. Seuls, ils ont vu de près l'homme privé ; seuls, ils ont pénétré dans son âme ; seuls, ils peuvent révéler au pays toute l'étendue de la perte qu'il a faite. »

L'ouvrage de M. Eyriès contient, en effet, une biographie de Simart extrêmement complète et pleine de détails intimes, touchants ou curieux, à côté d'une analyse minutieuse de ses moindres œuvres.

Du reste, M. Eyriès, tout en élevant ce monument pieux à la mémoire d'un ami dont il admirait le talent et partageait les convictions, ne néglige point d'entrer dans des considérations générales et d'aborder les grandes questions d'art qui peuvent

élargir le cadre de son sujet et transformer une simple monographie en un livre de doctrine où les appréciations de nos meilleurs critiques se trouvent reproduites et discutées.

ETHNOGÉNIE GAULOISE, ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes, par M. Roget, baron de Belloguet. (Types gaulois et celto-bretons.)

M. de Belloguet publie aujourd'hui la partie physiologique de son *Ethnogénie gauloise*. Après nous avoir donné dans un premier volume *le Glossaire gaulois*, il continue son patient travail d'exhumation en traitant la question des *Types gaulois et celto-bretons*. Dans cet important travail où il fait preuve d'une remarquable érudition, l'auteur s'est proposé de soumettre à la critique tout ce qui concerne nos origines celtiques. Langue, caractères physiques, génie national des Gaulois, telles sont les principales questions qu'il aborde et qu'il résout souvent avec bonheur.

Sans dédaigner de puiser dans les écrits des auteurs latins, où l'on trouve tant de renseignements précieux sur les origines de notre nation, M. de Belloguet interroge avec un soin attentif les médailles antiques et les monuments sculptés, contrôlant ainsi le témoignage de l'histoire par le témoignage encore vivant de la pierre et du bronze.

UN GRAND PEUPLE QUI SE RELÈVE. — *Les États-Unis en* 1861, par M. le comte Agénor de Gasparin, ancien député.

Le titre de cet ouvrage n'est peut-être paradoxal qu'en apparence, et la manière dont M. le comte de Gasparin s'efforce de le justifier pourrait bien lui donner complètement raison.

L'auteur part de cette idée que les États-Unis jusqu'à l'élection de M. Lincoln se trouvaient, malgré leur merveilleuse prospérité, dans une condition tout-à-fait anormale, et que cette république démocratique, où l'on rencontrait des esclaves, souffrait d'un mal redoutable et qui serait devenu mortel. Suivant M. de Gasparin, la crise qui se déclare, toute violente qu'elle soit, peut et doit amener la guérison.

Le problème existait avant qu'il se fût posé de cette façon nette et décisive qui nous effraye. S'il est résolu dans le sens de la justice et de l'humanité, l'Union sortira plus grande et plus forte et surtout plus pure de cette lutte sanglante, mais nécessaire et tôt ou tard inévitable.

VIRGINIE DE LEYVA, ou intérieur d'un couvent de femmes en Italie au commencement du dix-septième siècle, d'après des documents originaux, par M. Philarète Chasles, professeur au Collége de France.

Ce volume est le récit avec commentaires d'un vieux procès jugé en Italie au commencement du dix-septième siècle.

Les principaux personnages sont d'une part Virginie de Leyva, jeune princesse d'origine espagnole; d'autre part, son amant Osio degli Osii, Italien pur sang; la première, enfermée malgré ses protestations dans un couvent et forcée d'embrasser la vie religieuse, le second, un don Juan de l'école des Borgia; tous deux s'efforçant à force de crimes et de sang versé de cacher aux yeux du monde leurs amours défendues. Sur le second plan on aperçoit la figure toute machiavélique du confesseur trempant par sa complicité dans ce drame lugubre.

Ce volume en quelques pages révèle d'une façon saisissante la cruauté des mœurs qui régnaient alors en Italie, malgré des formes élégantes et la culture des esprits, au milieu d'une civilisation raffinée à la surface, mais recouvrant mal une corruption profonde et une effrayante barbarie. Toute la moralité du livre se trouve, du reste, contenue dans ces paroles de Virginie à son premier interrogatoire : « Vous m'avez mise malgré moi en religion, vous m'avez fait prononcer mes vœux avant l'âge (*à treize ans*). Je ne suis pas vouée aux autels par ma volonté, mais par la contrainte. Aussi ma profession religieuse est-elle nulle. Il faut me marier. J'ai fait mon choix; unissez-moi à l'homme que j'ai choisi. »

Une prison murée fut la réponse des juges.

SOUVENIRS D'UN PROSCRIT, par M. Hyacinthe Corne, ancien député.

Ces *Souvenirs* sont-ils une histoire, sont-ils un roman? Nous ne saurions trancher la question d'une façon certaine. Ils ont cet accent particulier qui n'appartient qu'à la réalité; mais, d'un autre côté, ils ont aussi ce charme caractéristique qui n'appartient guère qu'aux œuvres d'imagination.

Quoi qu'il en soit, du reste, tout le monde les lira avec un vif intérêt et une émotion véritable.

Il s'agit d'un jeune Polonais expiant dans l'exil son dévouement à sa patrie et mourant enfin à Paris, loin de tous ceux qu'il a aimés, loin du sol natal qu'il n'a pu délivrer de l'oppression étrangère.

Il règne dans ce volume une sorte de mélancolie poétique et de mysticisme élevé qui sont un des caractères distinctifs de la Pologne.

Les *Souvenirs d'un proscrit* se recommandent d'ailleurs par les meilleurs sentiments, les idées les plus libérales, et ils éveilleront la sympathie de toutes les âmes généreuses.

POÉSIES, par M. Auguste Ramus. Neufchatel.

Ce livre sent son terroir, et nous ne disons pas ceci comme un reproche, tant s'en faut. On se plaint de la centralisation, de l'absorption qui, en France, ramènent tout à un point unique et étouffent en dehors de Paris la plus faible initiative, le moindre développement particulier. Il est bon, dès lors, que dans les pays voisins qui parlent notre langue, la littérature garde son indépendance et son individualité. Les *poésies* de M. Ramus procèdent franchement de la tournure d'esprit, de la culture intellectuelle propres à la Suisse française; elles sont l'expression sincère de mœurs fort différentes des nôtres. C'est là un vrai mérite par lequel se recommande le volume de M. Ramus; mais il en est d'autres d'ordre plus général; on y trouvera des pensées fines et délicates, rendues avec bonheur; de nobles sentiments exprimés dans une langue sobre, ferme et qui ne manque pas d'élévation.

HISTOIRE ANECDOTIQUE DU DUEL DANS TOUS LES TEMPS ET DANS TOUS LES PAYS, par M. Émile Colombey.

On ne reprochera pas à M. Émile Colombey de n'avoir pas étudié son sujet à fond, puisqu'il prend le duel à son origine et le suit à travers ses diverses transformations en France jusqu'au mois d'octobre 1860.

L'auteur aurait pu s'en tenir là; mais, désireux sans doute d'épuiser sa matière, il passe la frontière et nous emmène en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Italie, en Espagne, en Danemark, en Pologne, en Russie, en Islande même.

Alors, redescendant vers le Midi, il parcourt, son carnet à la main, la Grèce, la Turquie et les provinces danubiennes.

Ce n'est pas tout encore: abandonnant l'Europe pour des contrées plus lointaines, il s'aventure dans l'Asie, traverse la Perse, l'Indoustan, le Thibet, gagne la Chine, s'embarque pour le Japon et l'Amérique, puis jette l'ancre en Afrique et termine sa course au Maroc.

Ce livre, écrit avec esprit et simplicité, intéresse vivement. Ce n'est ni une satire amère, ni un panégyrique du duel; c'est un recueil d'anecdotes amusantes ou dramatiques, et souvent instructives.

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

TABLE DES MATIERES

DU

QUATRIÈME VOLUME

MAI — JUIN 1861.

Livraison du 10 Mai.

ÉCONOMISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS. — JOHN STUART MILL, par M. HENRI BAUDRILLART 5
LES SUITES D'UNE FAUTE, roman (fin), par M. FRANCISQUE SARCEY 36
LES TROIS MUSÉES DE LONDRES. — LA GALERIE NATIONALE (*National Gallery*), par M. A. DE TRIQUETI 59
DE L'ARCHÉOLOGIE DE L'ASIE MINEURE ET DES RÉCENTES EXPLORATIONS, par M. ERNEST VINET 102
LA POÉSIE ESPAGNOLE AU XVe SIÈCLE, par M. F.-R. CAMBOULIU 127
GEORGE SAND ET L'INSTITUT, par M. GEORGES BERNARD 145
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY 147
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, par M. ARTHUR ARNOULD 160

Livraison du 25 Mai.

LE DROIT DE PÉTITION SUIVANT LA CONSTITUTION DE 1852, par M. ÉDOUARD LABOULAYE 161
DANIEL VLADY. — HISTOIRE D'UN MUSICIEN, première partie, par M. CAMILLE SELDEN 171
LA POÉSIE SACRÉE DES GRECS, par M. LOUIS MÉNARD 215
SALON DE 1861 (1er article), par M. ERNEST VINET 262
LE COTON, par M. W. DE FONVIELLE 271
LA SCIENCE DU BEAU, étudiée dans ses principes, dans ses applications et dans son histoire, de M. Charles Lévêque, par M. ERNEST BERSOT 298
REVUE DES THÉATRES. — (Théâtre Impérial de l'Opéra-Comique. — La *Statue*, de MM. Carré et Barbier, musique de M. Reyer. — Théâtre du Gymnase. — *La vertu de Célimène*, comédie en cinq actes, de M. Henri Meillac), par M. PAUL DE MUSSET 302
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY 310
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, par M. ARTHUR ARNOULD 320

Livraison du 10 Juin.

Histoire du Consulat et de l'Empire, de M. Thiers, par M. P. LANFREY... 321
Daniel Vlady. — Histoire d'un musicien, deuxième partie, par M. Camille SELDEN 364
Venise depuis son origine jusqu'à nos jours, 1re partie, par M. FILON..... 740
Salon de 1861 (2e article), par M. Ernest VINET..... 437
Revue du Mois. — (La Chronique. — Les expositions de peinture. — L'Académie française et M. Thiers. — *Le grain de sable*, de M. Jules Noriac. — M. Charles Clément. — Les francs-maçons. — L'éléphant du roi de Siam), par M. H. de LAGARDIE..... 455
Chronique Politique, par M. P. LANFREY..... 470
Bulletin Bibliographique, par M. Arthur ARNOULD..... 479

Livraison du 25 Juin.

De la Séparation de l'Église et de l'État, première partie, par M. Edmond de PRESSENSÉ 481
Daniel Vlady. — Histoire d'un musicien, troisième partie, par M. Camille SELDEN 509
Venise (fin), par M. FILON..... 540
Les Poètes a Athènes, par M. Eugène DESPOIS..... 573
Revue des Sciences. — Deux Chimistes oubliés, par M. P.-P. DEHÉRAIN... 598
Salon de 1861 (3e article), par M. Ernest VINET..... 609
Joseph Dolfi, par M. DALL' ONGARO..... 619
Chronique Politique, par M. P. LANFREY..... 627
Bulletin bibliographique, par M. Arthur ARNOULD..... 636

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

Paris, Imprimerie de P-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03065 0447